

# *l'Ouest* *l'Ouest* l'Ouest

## DIRECTIONS, DIMENSIONS ET DESTINATIONS

les actes du vingtième colloque du  
Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest  
tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface  
les 15, 16, 17 et 18 octobre 2003

sous la direction de  
André Fauchon

25  
ans



PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-BONIFACE

## Table des matières

### Directions, dimensions et destinations

Les actes du vingtième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 15, 16, 17 et 18 octobre 2003)  
(Winnipeg, 2005)

| SOMMAIRE                                                                                                                                                                                                                                              | PAGES   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Présentation<br>par Robert A. STEBBINS, Claude ROMNEY et Micheline OUELLET.....                                                                                                                                                                       | vii-x   |
| Table ronde: «La vie culturelle francophone dans l'Ouest canadien:<br>un échange entre générations» avec la participation de Danielle Hébert,<br>Roger Léveillé, Irène Mahé, Michel Marchildon et Marc Prescott<br>Dossier préparé par Luc CÔTÉ ..... | 1-10    |
| ESPACE ET HISTOIRE                                                                                                                                                                                                                                    |         |
| Le théâtre français en Alberta: l'époque du transfert culturel (1885-1932)<br>par Gratien ALLAIRE et Laurent GODBOUT .....                                                                                                                            | 13-40   |
| Des espaces contre le temps: Roger Turenne et la mémoire<br>franco-manitobaine<br>par François PARÉ .....                                                                                                                                             | 41-57   |
| L'œuvre de presse catholique des oblats au Manitoba, 1907-1925<br>par Pierre-Olivier SÉNÉCHAL.....                                                                                                                                                    | 59-80   |
| Mise en scène de l'orateur dans «La situation au Nord-Ouest» de<br>Mgr Alexandre Taché<br>par Jean VALENTI .....                                                                                                                                      | 81-96   |
| LOUIS RIEL ET LES MÉTIS                                                                                                                                                                                                                               |         |
| «Batoche» selon Gabriel Dumont: une étude de l'historicité<br>de ses mémoires<br>par Lise GABOURY-DIALLO.....                                                                                                                                         | 99-114  |
| Pour une relecture de Louis Riel<br>par Nathalie KERMOAL .....                                                                                                                                                                                        | 115-130 |

|                                                                                                                                                                     |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Les Métis de la Rivière-Rouge au croisement de deux axes principaux:<br>essai de mise en place d'un cadre général d'interprétation<br>par Géraldine LABARRÈRE ..... | 131-143 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Pour une cartographie de l'incertain ou écritures et voix métisses<br>par Pamela V. SING ..... | 145-165 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

## LA PROBLÉMATIQUE IDENTITAIRE

|                                                                                                                                             |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| L'irréductible Gaulois contre les cowboys: la survivance comme discours<br>justificateur d'un emprunt culturel<br>par Gisèle BOUCHARD ..... | 169-188 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Pour une réflexion nomade sur la culture: Laure Bouvier et Simone Chaput<br>rencontrent Édouard Glissant<br>par Estelle DANSEREAU ..... | 189-201 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                       |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Le cowboy de Saint-Nazaire: Ernest Dufault, <i>alias</i> Will James<br>par Rosmarin HEIDENREICH ..... | 203-215 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| De l'inter à l'intra: contributions d'une Franco-Albertaine<br>pas comme les autres<br>par Eileen LOHKA ..... | 217-227 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                           |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Être ou ne plus être: la lutte pour la survivance linguistique<br>chez les Franco-Ontariens du Nord-Ouest<br>par Vincent SCHONBERGER..... | 229-245 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

## LE FRANÇAIS DANS L'OUEST

|                                                                                            |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Bilan de la recherche sur le français parlé au Manitoba<br>par Sandrine HALLION BRES ..... | 249-271 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| De la langue à la parole sur les scènes francophones du Canada<br>par Louise LADOUCEUR ..... | 273-284 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                            |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| La survivance du français dans le Midwest américain:<br>le franco-minnesotain<br>par Robert A. PAPEN ..... | 285-309 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                      |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Les mots du renouveau: sources et vitalité des néologismes<br>chez les jeunes francophones du Manitoba<br>par Liliane RODRIGUEZ..... | 311-322 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

## LA PÉDAGOGIE

|                                                                                                                                                                                                |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Les orientations curriculaires pour l'apprentissage du / en français<br>langue première en milieu minoritaire: un regard rétrospectif et prospectif<br>par Paule BUORS et François LENTZ ..... | 325-360 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| La construction identitaire et le travail enseignant<br>dans les écoles minoritaires de langue française<br>par Diane GÉRIN-LAJOIE, Mélanie KNIGHT et Christine LENOUVEL ..... | 361-380 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Éliminer les frontières ou comment des étudiants en chimie organique<br>se sont apprivoisé le résumé scientifique<br>par Léonard P. RIVARD, Lamine DIOP et Moses NYONGWA ..... | 381-403 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

## REGARDS LITTÉRAIRES SUR L'OUEST

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Pierre Maturié: un regard nostalgique sur la terre de sa jeunesse<br>par Gilles CADRIN ..... | 407-420 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                     |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Les tribulations manitobaines de Christine de La Salmonière<br>dans <i>Soupe maigre et tasse de thé</i><br>par Joëlle CAUVILLE..... | 421-434 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                                                                       |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| La colonisation de l'Ouest canadien: divergences et convergences à travers<br>deux romans: <i>La Pointe-aux-Rats</i> et <i>L'aisance qui vient</i><br>par François-Xavier EYGUN ..... | 435-446 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                                    |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Souvenirs réels ou romancés?: les écrits de Christine de La Salmonière<br>et Amélie Constantin-Bompard<br>par Carol J. HARVEY..... | 447-461 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

|                                                                                                                             |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>Nipsya</i> et <i>Maria Chapdelaine</i> : la voix de l'Ouest ne ressemble pas<br>à celle de l'Est<br>par Peter NOBLE..... | 463-472 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

## L'ŒUVRE DE GABRIELLE ROY

|                                                                                                                                           |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Les franco-canadianismes dans les deux premières nouvelles<br>de <i>La route d'Altamont</i> de Gabrielle Roy<br>par Chiara BIGNAMINI..... | 475-500 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|



|                                                                                                                                            |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| «L'arbre» de Gabrielle Roy: une hirondelle d'hiver<br>dans un chêne vert de Floride<br>par Thomas M. CARR.....                             | 501-518 |
| Le pathétique chez Gabrielle Roy<br>par Alan MacDONELL.....                                                                                | 519-529 |
| «Les deux nègres» de Gabrielle Roy: une vision apocalyptique de l'avenir?<br>par Joseph NNADI.....                                         | 531-549 |
| Images de l'Ouest dans «Où iras-tu Sam Lee Wong?» de Gabrielle Roy<br>par Catherine RENAUD.....                                            | 551-558 |
| Du reportage à la fiction: le mythe de la colonie chez Gabrielle Roy<br>par Christine ROBINSON .....                                       | 559-570 |
| Le bilinguisme et l'utopie de l'«entre-deux»: <i>La Petite Poule d'Eau</i><br>ou la littérature interlinguistique<br>par Keiko SANADA..... | 571-584 |
| CRÉATION LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE                                                                                                          |         |
| Vertige identitaire: le double je(jeu) de l'exilé chez Nancy Huston<br>par Ingrid JOUBERT .....                                            | 587-599 |
| La grande baigneuse<br>par J. R. LÉVEILLÉ .....                                                                                            | 601-613 |
| «Je suis la plaine»: paysages identitaires dans les chansons de Marcel Soulo dre<br>par Larry STEELE.....                                  | 615-624 |

## PRÉSENTATION

En 2003, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) a fêté ses vingt-cinq ans d'existence. Pour souligner cette occasion spéciale, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), hôte du vingtième colloque international du CEFCO, *L'OUEST: DIRECTIONS, DIMENSIONS ET DESTINATIONS*, a voulu accueillir les participants et le grand public dans un milieu universitaire francophone, véritable fenêtre sur l'avenir de l'Ouest.

Le comité d'organisation a profité de cet anniversaire pour donner un nouvel élan au CEFCO et à ses publications et permettre, du même coup, la création de nouveaux liens tout en continuant à être un lieu de formation pour la génération montante. Les organisateurs des festivités du vingt-cinquième anniversaire du CEFCO s'étaient fixés deux objectifs: permettre aux chercheurs de contribuer à l'approfondissement et au renouvellement de cet éventail qu'est la francophonie et offrir au grand public l'occasion de participer à cet événement à travers différentes activités.

Parmi les activités culturelles, il faut souligner le spectacle d'ouverture, «La mémoire est une forme d'espoir». Sur un texte de Marc Prescott, dramaturge franco-manitobain, et dans une mise en scène de Christian Perron, ce spectacle a rendu hommage à la francophonie dans l'Ouest en se servant de différentes composantes artistiques (théâtre, chansons, musique et poèmes). Une table ronde, intitulée «La vie culturelle francophone dans l'Ouest: un échange entre générations» – avec la participation de Danielle Hébert, Roger Léveillé, Irène Mahé, Michel Marchildon et Marc Prescott –, et animée par Louis St-Cyr, a permis d'aborder, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, des questions touchant à la vie socio-culturelle de la francophonie de l'Ouest canadien: pouvons-nous identifier un univers culturel distinct propre à la francophonie de l'Ouest canadien? comment se vit cette culture, tant du point de vue de sa production que de sa consommation? comment un artiste conçoit-il son univers culturel?

Le vingt-cinquième anniversaire du CEFCO a été également l'occasion d'honorer, lors de son banquet «Célébrons ensemble», Annette Saint-Pierre, cofondatrice du CEFCO, et plusieurs personnes qui ont collaboré au CEFCO depuis sa création en 1978. Aussi, à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux, le CEFCO a rendu hommage à son fondateur, Robert Painchaud, en dévoilant une plaque à son nom, la Salle Robert-Painchaud, en présence de membres de sa famille et de plusieurs participants.

Pour clôturer le colloque, une tournée de Saint-Boniface a été organisée afin de visiter le Musée de Saint-Boniface, la Maison Gabrielle-Roy et le Centre du patrimoine. Le tout s'est terminé par une soirée musicale, en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), auquel ont participé Danielle Hébert et Michel Marchildon.

Le présent ouvrage rassemble trente-cinq textes de communications, qui ont été regroupés en huit parties: «Espace et histoire», «Louis Riel et les Métis», «La problématique identitaire», «Le français dans l'Ouest», «La pédagogie», «Regards littéraires sur l'Ouest», «L'œuvre de Gabrielle Roy» et «Création littéraire contemporaine». Ces textes sont précédés d'un compte rendu de la table ronde intitulée «La vie culturelle francophone dans l'Ouest: un échange entre générations».

Pour diverses raisons, les textes de dix communications ne sont pas inclus dans le présent ouvrage:

- «Vulgarisation scientifique et multimédia: autour du projet d'exposition virtuelle *Plus d'un siècle d'agriculture au Manitoba français*»\*  
(Anne-Marie Bernier et Luc Côté, Collège universitaire de Saint-Boniface)
- «L'Ouest dans la poésie des missionnaires oblats»  
(Glenn Campbell, *University of Calgary*)

---

\* Les lecteurs intéressés peuvent visiter cette exposition à l'une des adresses suivantes: [<http://www.virtualmuseum.ca/>] ou [<http://www.webmstb.com/index/accueil.html>].

- «La structuration de l’interculturel dans le processus de redéfinition de l’identité francophone au Canada français»  
(Paul Dubé, *University of Alberta*)
- «L’intégration des nouveaux immigrants dans les communautés francophones canadiennes»  
(Jean Lafontant, Collège universitaire de Saint-Boniface)
- «Le rôle de la langue dans la construction de l’identité métisse»  
(Thibault Martin, *University of Winnipeg*)
- «La situation des jeunes francophones de l’Alberta: différente mais jusqu’à quel point?»  
(Luketa M’Pindou, Alliance Jeunesse-Famille de l’*Alberta Society*)
- «Le mythe californien à l’épreuve du texte québécois»  
(Marie-Lyne Piccione, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III)
- «Redécouvrons *The Forest*, traduction de David Carpenter»  
(Cheryl Souloudre, *St. Thomas More College, University of Saskatchewan*)
- «Le discours utopique de la tradition évangélisatrice des missionnaires oblats dans l’Ouest canadien»  
(Lucia Tinline, *University of Calgary*).

Dans le cadre du colloque, une table ronde intitulée «Folklore, pédagogie et identité: les traditions orales de l’Ouest canadien» avait été organisée par Jean-Pierre Pichette (Université de Sudbury). Ces textes ne sont pas non plus inclus dans le présent ouvrage: «Projet d’anthologie de chansons populaires franco-albertaines» (Marcien Ferland, *University of Manitoba*); «Folklore et identité» (Ronald Labelle); «Folklore et littérature» (Maurice Lamothe, Université Sainte-Anne); «Expériences d’enquête en littérature orale en Saskatchewan» (Dominique Sarny, Institut français, *University of Regina*); «Recueils de contes populaires franco-manitobains» (Jean-Pierre Pichette, Université de Sudbury).

Nous tenons à souligner que les festivités du vingt-cinquième anniversaire du CEFCO et de son vingtième colloque international ont été réalisées grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Consulat de France à Toronto, de l'Alliance française du Manitoba, de l'Association francophone du savoir (ACFAS-Manitoba), de la *Brandon University*, de la *University of Manitoba*, de la *University of Winnipeg* et du Collège universitaire de Saint-Boniface. La direction du CEFCO tient également à remercier les commerçants, les institutions et les organismes francophones qui ont contribué financièrement à l'impression du programme des activités.

Des remerciements s'adressent également à plusieurs personnes qui ont collaboré à la préparation du colloque et à la production des actes: Claudine Cecille, Luc Côté, Lise Gaboury-Diallo, Carol J. Harvey et Raymond Théberge, membres du comité d'organisation du colloque; Carole Barnabé, archiviste du CUSB, qui a préparé la documentation pour l'exposition du vingt-cinquième anniversaire, et Joseph Fiola, qui en a réalisé le montage; Petra Franzen, pour les lectures d'épreuves; Claude de Moissac, pour la mise en pages; Francine Couture, pour la conception de la couverture des actes; sans oublier les évaluateurs anonymes des textes des communications et toutes les autres personnes qui y ont participé de près ou de loin.

En terminant, il faut tout spécialement souligner le travail intense de Claudine Cecille et l'en remercier très sincèrement. Sans elle, toutes les activités soulignant le vingt-cinquième anniversaire du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et son vingtième colloque international n'auraient pu avoir lieu.

La direction du CEFCO  
Winnipeg, le 6 avril 2005.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 1-10

## **La vie culturelle francophone dans l'Ouest: un échange entre générations**

Participants:

Danielle Hébert  
Roger Léveillé  
Irène Mahé  
Michel Marchildon  
Marc Prescott

Modérateur:

Louis-St-Cyr

Préparation du dossier:

Luc Côté

Table ronde du jeudi 16 octobre 2003



## Danielle Hébert

Originaire de Montréal, Danielle Hébert habite en Colombie britannique depuis plusieurs années. Elle a lancé, en novembre 1997, son premier disque intitulé *50/50*, qui se veut un métissage de styles funk, rock, et jazz. Le disque est bilingue, une décision qu'elle prend afin de représenter sa réalité. En 2000, elle a lancé son deuxième album intitulé *The Alien Suite*, album concept traitant de sujets tels que la spiritualité, la place de l'humain dans l'univers et les sentiments d'aliénation propres à la race humaine. Danielle lancera très prochainement son troisième album *Aventurière accidentelle*.

## Roger Léveillé

Originaire de Winnipeg, J. R. Léveillé est l'auteur d'une vingtaine d'œuvres: romans, recueils de poésie, essais littéraires, dont une anthologie de la poésie franco-manitobaine. Il a publié au Manitoba, au Québec et en France. J. R. Léveillé est lauréat du Prix Champlain 2002 du Conseil de la vie française en Amérique, ainsi que du Prix Rue Deschambault 2002 de la province du Manitoba pour son roman, *Le soleil du lac qui se couche*. Il a été intronisé au Temple de la renommée de la culture au Manitoba en 1999 et a reçu le Prix du Consulat général de France à Toronto en 1997 pour l'ensemble de son œuvre.

## Irène Mahé

Native de Saint-Boniface (Manitoba), Irène Mahé est détentrice d'un baccalauréat en éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface et a fait une année d'études à l'École nationale de théâtre du Canada à Montréal. Elle occupe présentement le poste de directrice artistique au Théâtre du Grand Cercle. Irène travaille dans le milieu théâtral depuis plus de vingt-cinq ans. Récipiendaire de l'Ordre des francophones d'Amérique, elle agit, présentement, comme présidente

de l'Association canadienne des Théâtres de l'Ouest. Elle a également siégé au conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts.

### **Michel Marchildon**

Natif de Zénon Park (Saskatchewan), Michel Marchildon habite Montréal où il poursuit une carrière de chanteur. Il a lancé son premier album en 1997. Mis en nomination au *Prairie Music Awards* en octobre 2000, finaliste à *Ma Première Place des Arts* en 1999, récipiendaire du prix de la SOCAN dans le cadre de *Chant'Ouest* à Winnipeg en 1998, Michel Marchildon occupe une place privilégiée parmi une génération montante d'auteurs-compositeurs issus de l'Ouest canadien. Son exploration de la poésie orale et la connexion émotive qu'il établit avec son auditoire lui attirent un public grandissant ainsi que le respect de ses pairs.

### **Marc Prescott**

Originaire de Saint-Boniface (Manitoba), Marc Prescott a étudié en écriture dramatique à l'École nationale de théâtre du Canada à Montréal. Il a déjà produit plusieurs pièces au Canada et à l'étranger. Marc est comédien, metteur en scène, concepteur, scénariste et scripteur pour la radio et la télévision. Son texte «Poissons» créé au Cercle Molière, a remporté le Masque pour la meilleure production franco-canadienne décernée par l'Académie québécoise du théâtre.

Dans un monde traversé de toutes parts par une production culturelle commercialisée et médiatisée sur une très large échelle, qui devient un référent incontournable dans la construction d'identités, pouvons-nous toujours parler aujourd'hui d'un univers culturel distinct propre à la francophonie de l'Ouest canadien? D'une vie culturelle francophone, tant du point de vue de sa production que de sa consommation? Comment un artiste de langue française conçoit-il son univers culturel dans l'Ouest? Quel héritage composerait son bagage, ses sources d'influence et d'inspiration? Comment identifie-t-il son parcours? Comme le prolongement et le renouvellement d'une quelconque tradition, ou plutôt comme une voie de rupture et de dépassement? Quel rôle joue la langue dans la démarche artistique, dans la marque de l'objet culturel produit? S'affirmer et s'identifier comme un artiste francophone dans l'Ouest, n'est-ce pas se positionner à la marge des grands courants culturels nord-américains? Parlons-nous alors ici de contrainte et de cantonnement, ou bien d'affirmation et de libération? Vivre en français dans l'Ouest, c'est vivre comment, culturellement parlant?

C'est à partir d'un tel questionnement que cinq artistes et créateurs francophones de l'Ouest ont bien voulu partager leurs expériences et leurs réflexions. Le point de vue de ces artistes est important et pertinent: d'un parcours personnel qui imprègne fortement leur art, un art qui exprime souvent d'ailleurs une profonde individualité, ces artistes sont aussi des communicateurs; leur art est offert à un public sous la forme d'objets ou de produits culturels à consommer. Ils veulent être vus, lus et entendus par le plus grand nombre. Ils sont donc activement engagés sur le terrain contesté de la culture, là où se construit, se déconstruit et se négocie l'univers flou et fluide des codes, des signes et des symboles de communication et d'identification qui proposent, conjointement ou concurremment, un sens et une signification

au monde et à la vie dans ce monde. Ce terrain, de toute évidence, est plus que jamais intégré dans un espace marchand expansionniste, un espace médiatisé surtout dans et par la langue anglaise. Alors, comment ces artistes de langue française, ces agents individuels de sociabilité culturelle, expliquent-ils leur cheminement, leur art et les défis de la vie culturelle francophone dans l'Ouest?

## CONTINUITÉ ET RUPTURE

Irène Mahé et Michel Marchildon insistent tous les deux sur la grande influence qu'a exercé le milieu familial sur leur identité, tant pour la transmission de la langue française que pour l'initiation à la création artistique et culturelle. Danielle Hébert, qui se présente comme une «fugitive» du Québec, reconnaît dans le français, les mots de son enfance, la langue de sa mémoire et le principal fondement de son identité. Ne toucherions-nous pas ici à l'élément-clé qui définirait un francophone: la transmission familiale de la langue dès la naissance? Ne serait-ce pas la seule et véritable racine culturelle francophone? Pas selon Irène Mahé, pour qui l'histoire communautaire ou collective participe activement dans la construction identitaire. La culture franco-manitobaine, selon elle, s'est forgée dans la résistance, la revendication et le combat, une expérience de solidarité collective qu'il importe de garder vivante et de transmettre aux générations montantes. C'est la tradition, donc, qui fonde la vie en français, qui en assure la continuité, la survivance. Irène Mahé ne dira pas moins un peu plus loin que la culture est plurielle et totale, que la culture, c'est tout, ou que tout est culturel; l'essentiel est de vivre la culture en français.

La reconnaissance d'une diversité culturelle au sein même de la francophonie de l'Ouest appelle tout de go l'idée du changement culturel, de l'évolution culturelle, bref l'idée de rupture dans le continuum historique francophone. Le témoignage des artistes est particulièrement révélateur à ce propos. Marc Prescott et Roger Léveillé s'entendent tous les deux pour inscrire ouvertement leur démarche artistique dans la rupture avec une certaine tradition culturelle francophone. Le premier invoque une profonde insatisfaction en tant que consommateur pour expliquer la motivation qui l'a poussé à se lancer lui-même dans la production culturelle. Il y a chez

Marc Prescott le refus d'une tradition folklorique en faveur d'une «mise en scène» de la modernité francophone. Roger Léveillé, lui aussi, définit sa démarche dans une rupture initiale avec une certaine tradition littéraire et artistique canadienne-française. Sans jamais vraiment questionner son appartenance francophone, il a embrassé tout à la fois, Elvis Presley et les Beatles, le nouveau roman et le nouveau cinéma français, ainsi que le néo-expressionnisme dans la peinture américaine. Il s'est identifié à des mouvements culturels qui débordaient largement l'univers francophone du Manitoba, qu'il qualifiait d'ailleurs de «paroissial», prisonnier du passé. Roger Léveillé a toujours cru que «la culture se fait par en avant et non pas par en arrière.»

## ISOLEMENT ET OUVERTURE

Irène Mahé et Michel Marchildon pensent tous deux que leur formation identitaire francophone est attribuable en grande partie à l'isolement ou à l'insularité de leur communauté d'origine par rapport au monde plus large, de langue anglaise. Ce cloisonnement leur aurait permis de vivre une enfance immergée dans une culture canadienne-française, à l'abri de tout attrait ou contamination d'un monde extérieur. Roger Léveillé interprète son expérience d'une toute autre façon; pour lui, grandir au sein d'un petit groupe de francophones au cœur du milieu anglophone de Winnipeg, isolé pour ainsi dire du centre francophone manitobain, qu'est Saint-Boniface, et de son arrière-pays rural, aura été une source déterminante d'ouverture sur le monde et de libération individuelle et culturelle. Un parcours tout aussi original est celui de Danielle Hébert qui, poussée entre autre par un fort désir d'isolement, quitte le Québec pour la côte du Pacifique dans l'espoir d'y trouver l'anonymat qu'elle juge nécessaire pour libérer ses pouvoirs et talents de création. Elle se retrouve donc seule dans un milieu essentiellement anglophone qui l'identifie comme la *French singer* alors qu'elle-même prend conscience de la facilité déconcertante avec laquelle l'on peut perdre son français lorsque l'on ne le pratique pas.

Le choc du déracinement, les artistes originaires de l'Ouest le vivent, en sens inverse, lors de séjours plus ou moins prolongés au Québec. Croyant aller retrouver leurs

semblables, ils font au contraire la rencontre de «l'autre». Pour Michel Marchildon, étudiant à l'Université d'Ottawa puis à l'Université Laval, cette rencontre a un double effet: d'abord de renforcer, par le contact de la différence, son identité fransaskoise distincte, accompagné de la frustration de ne pas pouvoir clairement définir ni expliquer aux «autres» ce qu'est au juste cette identité; puis de découvrir que la culture *rock* n'est pas seulement anglaise et «que la culture francophone n'est pas seulement catholique». Un déchirement similaire marque l'expérience de Marc Prescott à l'École nationale de théâtre à Montréal. Multipliant les efforts à son arrivée afin de s'intégrer au groupe, de faire partie du «nous» québécois, il prend conscience, lui aussi, d'être «autre», d'être «d'ailleurs», une identité qui lui est imposée en grande partie par son milieu d'accueil, qui l'encourage à demeurer «autre», au point de se sentir par moments, «comme un animal exotique en montre dans un *Pet Shop*».

## MARGINALITÉ ET UNIVERSALITÉ

Marc Prescott n'hésite pas à parler du malaise qu'il éprouve lorsque confronté aux notions de culture et d'identité. Sa démarche d'écriture reflète son questionnement par rapport à la langue, aux niveaux de langue, son hésitation entre la célébration du franglais comme marqueur d'une réalité franco-manitobaine et l'aspiration à l'universel. Il parle une fois de plus d'un déchirement personnel entre la décision d'être franco-manitobain et de choisir ainsi la marginalité, et le besoin de rejoindre le centre, de se fondre dans la majorité, bref, «de faire partie de la *gang*». Quant à Roger Léveillé, sa *gang* à lui, c'est l'américanité entière. C'est cette appartenance culturelle américaine qui le définit essentiellement et qui distinguerait l'artiste issu de ce continent de ses homologues francophones ailleurs dans le monde. Il ne cherche nullement à ancrer son univers poétique ou romanesque dans le lieu immédiat qu'il habite mais plutôt dans ce qui l'habite: «J'écris d'ici, dit-il, je n'écris pas l'ici».

Cette idée de décider, de choisir d'être francophone minoritaire revient souvent dans les propos des participants. Michel Marchildon parle du déclic qui, un jour, s'est fait en lui lorsqu'il a assumé pleinement son identité, avec son actif et son passif. Irène Mahé croit fermement que l'avenir de la



francophonie minoritaire réside dans la volonté d'être francophone. Roger Léveillé parle indistinctement de l'art et de l'usage de la langue française comme relevant tous les deux d'un acte de volonté. Marc Prescott insiste sur la nature illogique du choix d'être minoritaire et, donc, d'être marginal. Danielle Hébert se fait plus incisive: affirmer et assumer son identité francophone dans un monde anglophone relèvent d'un parti pris conscient en faveur d'une marginalité qui s'érige contre la culture commerciale de masse. Pour elle, chanter en français, c'est aussi se réclamer d'une culture musicale autre que celle des succès populaires des palmarès. Roger Léveillé renchérit en soulignant que les gouvernements se doivent de soutenir la culture franco-canadienne, en fait toute la diversité culturelle au pays, qui ne bénéficie pas d'une masse critique pouvant constituer un marché captif, contrairement au Québec, et dont la valeur et la pertinence ne peuvent se mesurer en termes marchands d'offre et de demande.

## **ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE: LA VIE CULTURELLE FRANCOPHONE DANS L'OUEST**

Les interventions de l'auditoire, qui ont suivi le témoignage des cinq artistes invités, ont permis de recentrer la problématique culturelle et identitaire à la marge, au sein même de la francophonie de l'Ouest. D'abord un constat qui a déjà été fait ailleurs et qui a été réitéré durant la table ronde: les communautés francophones de l'Ouest font preuve depuis déjà un bon nombre d'années d'une étonnante vitalité culturelle, surtout en termes de production d'œuvres culturelles, tant en musique, en chanson, en danse, en arts visuels qu'en théâtre et en littérature, tous des secteurs de création qui bénéficient d'un appui, plus ou moins généreux, de la part d'organismes subventionnaires publics. Le constat est beaucoup moins optimiste, cependant, lorsqu'on se tourne vers la vitalité de la réception et de la consommation de ces produits culturels dans les communautés francophones. Et c'est la jeune génération qui suscite à ce sujet le plus d'inquiétudes. La jeunesse francophone semble de moins en moins demander ou consommer des produits culturels francophones. Pourquoi? Les jeunes, pensent certains, ne se retrouvent pas, ne se reconnaissent pas, ne s'identifient pas aux produits culturels francophones qui leur sont offerts. Ce

serait surtout un grave problème de diffusion, répliquent d'autres. Les jeunes ont beaucoup plus facilement accès au marché de consommation anglophone et ne se voient pas offrir de vitrines francophones compétitives. Le problème est plus profond encore, estiment enfin d'autres intervenants: il réside dans le déclin d'une sociabilité toute francophone, indispensable à une consommation collective de produits culturels francophones. C'est comme si un fossé se creusait entre la culture produite et la culture vécue. Faut-il alors revenir à la case départ, c'est-à-dire à la transmission familiale du français dans les foyers? Faut-il questionner la place et l'utilisation qui est faite des œuvres culturelles francophones dans les programmes scolaires et dans l'enseignement en salle de classe? Faut-il penser à une révision en profondeur de l'ensemble du réseau institutionnel des communautés francophones de l'Ouest? Le moderniser, mieux l'adapter aux nouvelles réalités vécues, en termes de modes de vie, de communication et de consommation? Changer une fois de plus ce qui a été changé précédemment, renoncer au *statu quo*, défendu sous prétexte de protéger des acquis, puis accepter que le tout changera à nouveau à la demande de générations futures? Tout compte fait, là réside peut-être la dynamique culturelle francophone: le changement, continuellement, au nom même d'une certaine continuité...

Luc Côté  
Collège universitaire de Saint-Boniface

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 13-40

## **Le théâtre français en Alberta: l'époque du transfert culturel (1885-1932)\***

par

Gratien Allaire  
Université Laurentienne

et

Laurent Godbout  
Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

L'épanouissement du théâtre d'expression française est une partie intégrante de l'épanouissement des communautés francophones du Canada, et vice-versa. Le théâtre constitue l'expression de la communauté, une façon de se reconnaître, de se représenter et de se rappeler. Il est le fait d'une solide tradition, remontant à l'établissement des communautés. On peut se demander comment s'établit une telle tradition et comment une communauté de langue française en vit l'évolution. À cet effet, la communauté franco-albertaine est un bon sujet d'étude: elle a une longue histoire, qui trouve ses racines dans le commerce des fourrures, et elle fait partie du courant de transplantation de communautés canadiennes-françaises dans l'Ouest à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'histoire du théâtre à Saint-Boniface et au Manitoba, que l'on connaît bien, est mise à contribution pour élaborer la dimension verticale d'un cadre d'analyse dont l'horizontale se situe dans le temps

---

\* Les auteurs tiennent à remercier Chantal Bock et Daniel Godbout qui ont fait une grande partie de la lecture de journaux pour recueillir les données, Sonia Croteau et Marie-Claude Villemure qui ont surtout travaillé à monter la base de données et Gaétan Gervais pour ses judicieux conseils. Ils remercient également le Conseil des arts du Canada qui a subventionné le projet d'histoire du théâtre de langue française en Alberta.

et l'évolution des communautés. L'analyse porte sur le premier demi-siècle de l'histoire théâtrale franco-albertaine, de la fin des années 1880 au début des années 1930. Elle se base d'abord et avant tout sur le matériau fourni par les hebdomadaires francophones de l'Alberta. Elle montrera la richesse de l'expression théâtrale de langue française en Alberta, à l'époque du transfert culturel.

## LE CADRE D'ANALYSE

On ne peut parler de théâtre de langue française à l'extérieur du Québec sans évoquer la longévité du Cercle Molière de Saint-Boniface, fondé en 1925 par André Castelein de la Lande, avec Camille Sainte-Marie, Louis-Philippe Gagnon et Raymond Bernier (Morcos, 1998), et dont le succès a par la suite été assuré par les Arthur Boutal, Pauline Boutal, Roland Mahé... Depuis sa fondation, la compagnie a maintenu une tradition théâtrale continue, préoccupée d'expression théâtrale de qualité, la troupe étant constituée d'un noyau de professionnels soutenu par un groupe dévoué d'amateurs du jeu théâtral. On l'a souligné, cette fondation a été précédée de plusieurs groupes, clubs et sociétés dramatiques (Roy *et al.*, 1980; Saint-Pierre, 1980), qui ont continué à s'exprimer par la suite, dans divers lieux et dans diverses circonstances, dans les établissements d'enseignement comme le Collège de Saint-Boniface, ou encore dans les paroisses à l'occasion d'anniversaires ou de célébrations spécifiques. Cette riche vie théâtrale se complète d'une écriture théâtrale tout aussi florissante au Manitoba; par exemple, Castelein de la Lande a écrit quelque quarante-six pièces, dont quatre ont été publiées dans *La Revue populaire* en 1934 et en 1935, et Henri-Auguste de Trémaudan en a écrit sept, dont quatre publiées chez Édouard Garand (Montréal) entre 1928 et 1930 (Saint-Pierre, 1980).

On trouve là les quatre courants d'expression théâtrale qui ont animé les communautés de langue française au Canada: le théâtre comme outil de formation, le théâtre comme célébration, le théâtre comme expression artistique et le théâtre comme écriture dramatique. L'expression artistique est particulièrement sensible à son public, qu'elle vise à amuser et à divertir ou encore à former et à éduquer. Bien que la qualité du jeu a son importance pour tous les courants, l'objectif poursuivi n'est pas le même. Autre circonstance

importante, les comédiens changent continuellement dans les deux premiers courants, mais le roulement est moins grand dans le troisième, caractérisé par une troupe qui gravite autour d'un noyau formé de quelques personnes. Ce troisième courant tend vers le professionnalisme, tandis que les deux premiers sont soutenus par l'amateurisme. La plus grande force de leur présence à tous les trois pourra conduire à l'écriture dramatique, les auteurs disposant ainsi de troupes prêtes à produire les œuvres ainsi composées. Les mécanismes qui sous-tendent cette évolution restent toutefois à mieux comprendre<sup>1</sup>.

L'interprétation proposée est formulée en fonction de l'évolution du Canada français et de la francophonie canadienne, selon un modèle qui tient compte des différents stades de leur développement et qui est susceptible de mieux expliquer l'histoire des communautés de l'Ouest canadien. Ce modèle doit rendre compte de phénomènes bien connus comme la «survivance» et ses termes opposés, «assimilation» et «transfert linguistique et culturel». L'objectif est de mieux conceptualiser l'évolution de la francophonie et de ses différents aspects. Les étapes de l'évolution seraient les suivantes:

- a) le transfert ou l'existence  
Les questions d'identité ne se posent pas, et les membres de la communauté minoritaire, habituellement à la première génération, existent tels qu'en eux-mêmes, pour ainsi dire.
- b) la résistance  
Devant les attaques, les restrictions de la majorité, les restrictions légales ou autres, la communauté minoritaire résiste et pose des actions illégales (l'enseignement clandestin en français, par exemple) ou à tout le moins non acceptées par la majorité.
- c) la survivance  
La communauté minoritaire cherche à se maintenir et réussit assez bien à le faire, dans des conditions difficiles, dans l'indifférence «active» de la majorité.
- d) l'affirmation  
La communauté minoritaire affirme sa présence et

cherche les moyens d'assurer son épanouissement et son développement.

«Survivance» et «résistance» peuvent être considérées comme des degrés divers de la même situation. Il est nécessaire de tester ce modèle, et l'histoire du théâtre de langue française en Alberta pourra servir à le faire. De cette séquence, la période d'activité théâtrale étudiée constitue la première étape, la phase de «transfert ou existence».

Le premier cycle commence dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle par des spectacles montés par des écoles pour des fins éducatives ou pour des célébrations spéciales. L'expression théâtrale se répand du côté des paroisses, avec des groupes qui ont la vie courte. Elle mène à la fondation de cercles dramatiques, dont l'objectif est l'expression artistique et dont le plus important est le Cercle Jeanne-d'Arc, en existence pendant vingt ans. La dernière représentation du Cercle Jeanne-d'Arc et de son directeur, Alphonse Hervieux, en novembre 1932, sert de point terminal de la présente analyse. Cependant, le cycle se complète à la fin des années vingt et au cours des années trente avec l'écriture, par Magali Michelet, par Emma Morrier et par Georges Bugnet, de pièces jouées sur des scènes de l'Alberta... et d'ailleurs.

Ce premier cycle se place au niveau de l'existence d'un groupe francophone en Alberta, composé de Français et de Canadiens français. Le texte vise principalement à décrire l'activité théâtrale et à en définir les paramètres. La question du rôle du théâtre dans la survivance et dans le développement des communautés n'est pas discutée en profondeur, mais elle n'est pas ignorée (Levasseur-Ouimet et Parent, 2001). Les pièces elles-mêmes ne seront pas analysées, quoique quelques tendances pourront être identifiées. Certaines questions seront soulevées, comme la distinction entre Français et Canadiens français, mais les réponses ne sont pas complètes.

## LES SOURCES

Malgré ses lacunes, l'ensemble de la documentation utilisée montre la richesse de la vie théâtrale de langue française d'Edmonton et de l'Alberta pour les trois premières

décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Quelque 550 mentions d'activité théâtrale ont été relevées lors de la cueillette des données. Les renseignements ont été recueillis par le dépouillement systématique des journaux de l'époque<sup>2</sup>, à savoir:

- *L'Ouest canadien* (février 1898 – février 1900), de Frédéric Villeneuve (DeGrâce, 1979);
- *Le Courrier de l'Ouest* (octobre 1905 – janvier 1916) (DeGrâce, 1980), le deuxième journal de langue française de la province;
- *Le Progrès* (mars 1909 – août 1915 (DeGrâce, 1983), qui devient *Le Progrès albertain* en décembre 1913;
- *L'Étoile de Saint-Albert* (novembre 1912 – juin 1914);
- *Le Canadien français* (1915-1930), qui se veut l'organe de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton et dont la parution est très irrégulière;
- *L'Union* (novembre 1917 – avril 1929), fondé par le belge Pierre Féguenne (Dufresne *et al.*, 1988) et dirigé longtemps par Georges Bugnet;
- *La Survivance* (1928-1967) (Dufresne *et al.*, 1988) qui remplace *l'Union* en 1928 et devient le seul hebdomadaire de langue française de la province<sup>3</sup>;
- *l'Edmonton Bulletin* et le *Calgary Herald* pour les années vingt, de même que quelques mentions dans *l'Edmonton Bulletin* par le biais d'un index préparé par l'archiviste Éloi DeGrâce (1980a, 1980b).

Les sources documentaires sont loin d'être complètes. Il n'y a pas de journal de langue française entre 1900 et 1905. De plus, *L'Union*, le journal qui pourrait témoigner de la vigueur de la vie théâtrale albertaine au cours des années vingt, n'a pas pu être dépouillé pour les années 1920 à 1927, puisque seuls les journaux de novembre 1917 à décembre 1919, de novembre 1923 et de février 1927 à avril 1929 étaient disponibles<sup>4</sup>. En remplacement, la collecte de données a porté sur *l'Edmonton Bulletin*, dont le dépouillement pour les années vingt a donné de maigres résultats: une vingtaine de mentions éparses portant sur des pièces présentées par la *University of Alberta* ou dans des écoles<sup>5</sup>. Comme ce sont les années d'activité de la section dramatique du Cercle Jeanne-d'Arc, la lacune est considérable. Elle est en partie comblée par les documents de Laurier Picard, un pilier du théâtre de langue

française en Alberta. Le fonds comprend le numéro-souvenir de *L'Écho du Collège* de juin 1924 dans lequel Picard énumère la trentaine de pièces ou fragments de pièces qui ont été jouées par les étudiants du collège d'Edmonton entre 1913 et 1934: «C'est une de nos pages glorieuses», écrit-il<sup>6</sup>. On y retrouve également les notes de Picard d'après le programme du 20 novembre 1932, date de la dernière pièce du Cercle Jeanne-d'Arc, dirigée par Alphonse Hervieux, et ses notes pour une causerie prononcée vers 1956 sur le théâtre de langue française à Edmonton et en Alberta. Ces derniers documents fournissent essentiellement une liste de pièces. Il faut souligner aussi que l'hebdomadaire *La Survivance* paraît mieux couvrir l'activité théâtrale que ses prédécesseurs, particulièrement en dehors d'Edmonton. C'est la source la plus fiable; toutefois, sa publication ne commence qu'en 1928.

## LE THÉÂTRE COMME OUTIL DE FORMATION

La première mention retrouvée d'une activité théâtrale date du 25 juin 1887. Une semaine plus tôt, à Saint-Albert, lors d'une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste, Antonio Prince parla de l'organisation de soirées dramatiques et littéraires occasionnelles dans le but de développer l'intellect en joignant l'instruction au loisir<sup>7</sup>. On peut supposer que des soirées ont été organisées par la société par la suite, mais il n'en est pas resté de trace. Par contre, les journaux témoignent à quelques reprises de spectacles offerts par les élèves du couvent des Fidèles Compagnes de Jésus d'Edmonton ou encore par les élèves du couvent de Saint-Albert<sup>8</sup>. On trouve un bel exemple de ces manifestations dans la réception du 17 avril 1894 pour honorer Mgr Vital Grandin à l'occasion de son retour d'Europe. Durant cette soirée, les élèves des Fidèles Compagnes de Jésus présentèrent deux comédies: l'une en anglais, *Old Poz*, et l'autre en français, *La gourmande corrigée*, et un drame vraisemblablement patriotique, *Le plus beau pays*<sup>9</sup>. On peut penser que ces spectacles comprenaient des parties en anglais et en français, comme ce fut le cas du concert préparé par les enfants de l'école Saint-Joachim en l'honneur de Mgr Émile Legal au début de 1899<sup>10</sup>.

À cette occasion, on discuta des mérites de ces représentations pour l'éducation des enfants. À ceux qui se plaignaient que c'était du temps perdu, le député Frank Oliver



répondit: «c'est une des parties les plus importantes de l'éducation [il faut] consacrer quelques instants à ces exercices qui sont destinés à former les bonnes manières et à procurer les agréments de la vie!». Frédéric Villeneuve ajouta qu'en plus de développer l'intelligence et de former aux bonnes manières, ces exercices forment «le cœur de l'enfant. Il reçoit ainsi des avis pratiques qui ne peuvent manquer de se graver profondément dans sa jeune mémoire»<sup>11</sup>. Les activités théâtrales faisaient donc partie de l'éducation et étaient insérées dans les représentations que préparaient les écoles, probablement annuellement. Les journaux ne font probablement que souligner les occasions spéciales, comme lorsque les enfants de la mission Saint-Bernard du Petit Lac des Esclaves présentèrent une comédie pour la Saint-Jean-Baptiste<sup>12</sup> ou que les enfants de Saint-Laurent de Brosseau jouèrent Noël lors du concert au profit de l'église en 1911<sup>13</sup> ou, encore, lorsque mademoiselle M. Sylvestre, une institutrice de l'école séparée, monta des saynètes qui furent présentées par ses élèves dans la salle de la paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton en avril et en décembre 1914<sup>14</sup>.

L'absence de journal durant une bonne partie des années vingt fait qu'il est impossible de trouver des témoignages de ce type d'activité théâtrale. On les retrouve à la fin de la décennie. En avril 1929, les élèves de l'école Grandin d'Edmonton eurent la chance de jouer *Gilles ou le saint malgré lui* sous la direction d'Alphonse Hervieux, à la salle paroissiale de Saint-Joachim<sup>15</sup>, puis, en avril 1930, «sous la direction de Mme Alphonse Hervieux, un émouvant petit drame en 3 actes»<sup>16</sup>. Il semble qu'avec le temps, les spectacles sont devenus plus complexes. En avril 1928, par exemple, les élèves de l'école du district du Lac-des-Ceufs en présentèrent un composé de cinq parties, dont deux en anglais: une pièce, un monologue, deux comédies et un drame<sup>17</sup>.

Des spectacles organisés par des écoles servirent aussi de célébrations: en 1927, les Filles de Jésus de Morinville et leurs élèves du Couvent Notre-Dame et de l'école Thibault montèrent un spectacle composé de quatre pièces diverses (drame chrétien, comédie anglaise, saynète, opérette comique) pour le 10 avril, la fête de saint Maxime, le patron du curé de la paroisse, Mgr Maxime Pilon<sup>18</sup>. Les élèves de ces mêmes institutions organisèrent une soirée dramatique et musicale en

décembre 1930<sup>19</sup>, puis encore en décembre 1931, lorsqu'ils jouèrent la pièce patriotique, *Un peuple sans histoire*<sup>20</sup>.

À Falher, également, les élèves présentèrent une séance en l'honneur du curé, le 10 avril 1927. Le journal y perçoit de nombreux avantages, en particulier au niveau de la formation des élèves:

Parmi les filles comme parmi les garçons, commente *l'Union*, plusieurs talents déjà révélés se sont affirmés avec des qualités réelles qui sont autant d'heureux présages pour nos séances paroissiales de l'avenir. Il serait vraiment embarrassant de dire ce que dans le jeu de ces jeunes acteurs, il faudrait admirer le plus, ou l'ingénuité et le naturel, ou la possession et maîtrise de soi, dans la diction et les gestes, ou même l'esprit d'initiative<sup>21</sup>.

Les élèves du couvent des Sœurs de l'Assomption n'étaient pas en reste et faisaient aussi leurs spectacles, entre autres le 6 décembre 1929, avec *Cœurs français*, un drame que l'on dit bien choisi «car l'absence de rôles masculins n'y était nullement sentie»<sup>22</sup>. Elles récidivèrent le 6 novembre 1930 avec un autre drame, *Les chrétiens aux lions*<sup>23</sup>. Quant aux jeunes filles de l'école supérieure de Legal, elles devaient tenir tous les rôles lors de la présentation du *Voyage de M. Perrichon*, le 4 décembre 1932<sup>24</sup>.

Le Collège Saint-François-Xavier, le collège des jésuites d'Edmonton, est sans conteste l'établissement d'éducation le plus actif au niveau de la représentation théâtrale. Pour les jésuites, le théâtre faisait partie de la formation des étudiants. C'était le cas au Collège de Saint-Boniface, selon le père Martial Caron et deux anciens étudiants du collège, Jean-Joseph Trudel et Armand Laflèche, qui rappellent la tradition théâtrale dans les collèges des jésuites au Québec et à Saint-Boniface<sup>25</sup>. Bien plus, les collèges des jésuites ont contribué à assurer la continuité par leurs anciens, qui ont monté des pièces ou formé des troupes par la suite.

Le collège d'Edmonton fut fondé en 1913, et le théâtre y commença dès le mois de mai 1914, avec rien de moins que *Le bourgeois gentilhomme* de Molière. Plusieurs autres pièces de Molière ont suivi, des extraits étant même joués en anglais. Les élèves montaient au moins deux pièces par année, l'une en

décembre et l'autre en mai ou juin, pour la fête du recteur. Même s'il est difficile de suivre exactement les productions du collège à cause de la lacune documentaire des années vingt, le collège continue de produire des pièces. Laurier Picard, un ancien élève, en témoigne dans le numéro souvenir de *L'Écho du Collège* de 1924<sup>26</sup>, et rien n'indique de changement par la suite. Les productions en anglais reviennent assez régulièrement, reflet de la population étudiante<sup>27</sup> et du milieu.

Les étudiants jouaient surtout des comédies, Molière en tête, et l'on y retrouve Eugène Labiche, Georges Courteline, Tristan Bernard, LeRoy-Villars... Quelques tragédies trouvèrent le chemin des planches, mais elles étaient l'exception: par exemple, un extrait du *Cid* de Corneille, une scène du *Merchant of Venice* de Shakespeare, une pièce de Julien Richer, *Le premier pas*<sup>28</sup> et une pièce de Paul Déroulède, *Pour la patrie*<sup>29</sup>. La plupart des représentations avaient lieu au collège même, mais il est arrivé que les étudiants soient invités à présenter leur œuvre en dehors des murs du collège. Les étudiants jouèrent la comédie *Disparu!!!* à la salle de l'école séparée en 1919 et au Memorial Hall en 1927<sup>30</sup>, *Candidature forcée*, une autre comédie, à la paroisse Immaculée-Conception en 1919<sup>31</sup>, *Pour la patrie* de Paul Déroulède au théâtre Empire en 1928<sup>32</sup> et *Mes mémoires*, une comédie de Maurice Manquat, à l'école séparée de la 103<sup>e</sup> Rue en 1931, à l'occasion de la fête du collège<sup>33</sup>. Ils jouèrent également à l'extérieur de la ville: *Les quatre prunes*, une comédie, à Morinville en mars 1929<sup>34</sup> et *Le pardessus*, une comédie aussi, à Picardville en décembre de la même année<sup>35</sup>.

Les anciens du collège commencèrent à produire des pièces à partir de 1927. Se joignaient à eux les jeunes filles célibataires du Cercle les Bonnes Amies, fondé en 1926 (Blais, 1980). Le type de pièces choisies demeurerait le même: la comédie. Par exemple, ils jouèrent *Un chapeau de paille d'Italie* de Labiche en 1930. Ils purent également se permettre une tournée au cours de l'été 1932 avec un spectacle qui comprenait une partie musicale, une comédie de René Bastien, *la fille à son père*, et un drame de Julien Richer, *La meilleure part*. D'Edmonton, la tournée amena la troupe dans les paroisses de la région, dans celles de la région de Saint-Paul et de Lac-la-Biche, et même à Calgary, pour le plus grand plaisir des spectateurs<sup>36</sup>. Une autre tournée avec trois comédies, du

vaudeville, les amena dans la région de Saint-Paul entre le 8 et le 17 juillet 1932: Lafond, Saint-Édouard, Brosseau, Plamondon, Lac-la-Biche, Saint-Vincent, Saint-Paul, Fort Kent et Bonnyville<sup>37</sup>. La troupe était ensuite dans la région d'Edmonton, entre le 7 et le 28 août: Morinville, Vimy, Saint-Albert, Legal<sup>38</sup>. Parmi les comédiens de ce groupe se trouvaient les futurs piliers de la scène théâtrale à Edmonton: Laurier Picard, Paul Jenvrin, Gérard St-Germain, René Leblanc...<sup>39</sup>. Ils prirent la relève et formèrent le Théâtre français en 1933<sup>40</sup>.

Des pièces en français étaient aussi présentées par les étudiants de la *University of Alberta*. En 1918, la Société dramatique présenta deux comédies, *Mouton* d'Alex Bisson et *L'anglais tel qu'on le parle* de Tristan Bernard, dont le succès est souligné par le journal<sup>41</sup>. Les professeurs de français, en particulier Édouard Sonet et Henry de Savoye, ont probablement répété l'expérience tout au long des années vingt. On les mentionne en décembre 1923, alors que le groupe étudiant du professeur Pelluet présentait *Veuve Durosel*, une comédie pour laquelle l'*Edmonton Bulletin* ne tarit pas d'éloges:

The students of the University last night in "Veuve Durosel" added another success to the many artistic contributions which they have made to the enjoyment of those fortunate enough to know the French language<sup>42</sup>.

On sait que le professeur Sonet présenta *Par un jour de pluie* en février<sup>43</sup> et une comédie, peut-être la même, à la radio en avril 1927<sup>44</sup>. *La Survivance* n'a pas manqué de tirer parti de la présentation des *Boulinard* de Maurice Ordonnau en novembre 1929:

[...] les Canadiens-français de notre ville n'ont pas ménagé leur approbation de ce mouvement de sympathie envers notre langue, car ils étaient très nombreux, en fait ils formaient la bonne majorité de l'assistance<sup>45</sup>.

Tout comme il le fit avec la soirée présentée «sous les auspices du Cercle français» en mars 1931:

La première pièce [...] sera donnée par des étudiants. C'est là un effort considérable de la part de ces jeunes filles et jeunes gens de langue anglaise, que d'interpréter une comédie en français; et par notre

présence nous devons leur prouver combien nous apprécions cet effort<sup>46</sup>.

Le journal s'empessa également de souligner le succès de René Leblanc comme imprésario d'un groupe étudiant au concours dramatique annuel de l'université le 6 décembre de la même année<sup>47</sup>.

Le théâtre comme formation a donc plusieurs dimensions, qui se rapportent à l'éducation en général, à la formation au théâtre, comme aussi à l'apprentissage et à la valorisation de la langue et de la culture.

### **LE THÉÂTRE COMME CÉLÉBRATION ET COMME PASSE-TEMPS**

Les paroisses présentaient souvent des pièces de théâtre, ou des spectacles, qu'il s'agisse de soirées familiales ou musicales, ou bien de célébrations pour une fête spéciale. Ces représentations pouvaient être produites par les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie ou les «dames» de la paroisse. Plus souvent qu'autrement, les groupes se nommaient les «amateurs» de telle ou telle paroisse, comme les amateurs de la paroisse de Saint-Pierre<sup>48</sup>, les amateurs de la paroisse Immaculée-Conception<sup>49</sup>, les amateurs de Morinville<sup>50</sup>, les amateurs d'Edmonton<sup>51</sup>, les amateurs d'Elm Park<sup>52</sup>... On trouve aussi les artistes de Saint-Joachim<sup>53</sup>, les demoiselles de la paroisse Immaculée-Conception<sup>54</sup>, les jeunes gens de la paroisse d'Elm Park<sup>55</sup>, les jeunes filles de la paroisse de Legal<sup>56</sup>, les enfants de la paroisse Sainte-Famille de Calgary<sup>57</sup>, les jeunes acteurs sous la direction de Mme Royer<sup>58</sup>... La liste est très longue de ces groupes qui paraissent ne se former que pour une seule pièce, un seul spectacle, une seule célébration.

Le dépouillement du journal *L'Union* pour 1927 et 1928 donne une idée de l'ampleur du phénomène. Il faut garder en tête que le journal n'est pas nécessairement au courant de l'existence de tous les groupes de cette nature et considérer que l'analyse qui suit constitue un minimum.

En 1927, des groupes d'amateurs existaient dans au moins neuf localités (tableau 1), dont six autour d'Edmonton (Saint-Edmond d'Elm Park, Saint-Albert, Morinville, Legal, Beaumont, Lamoureux) et un à Fahler, dans la région de Rivière-la-Paix. S'y ajoutèrent cinq autres groupes en 1928,

dont un à Lac-la-Biche et un à Saint-Paul-des-Métis, au nord-est de la province. Si l'on se fie au nom des groupes, il y en aurait eu trois à Legal en 1928 (les amateurs, les jeunes filles, les jeunes gens), en plus du Cercle dramatique de Legal. C'est dire la place qu'occupait l'activité théâtrale dans la vie communautaire. Et elle a encore plus d'importance lorsque s'ajoutent les troupes et le théâtre pratiqué de façon plus continue.

**Tableau 1**

**Groupes amateurs recensés en 1927 et 1928 dans *L'Union***

| Nom du groupe                        | Localité             | Référence                                      |
|--------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|
| Amateurs de la paroisse Saint-Edmond | Elm Park (ou Calder) | 17 février 1927, p. 1<br>27 octobre 1927, p. 4 |
| Amateurs                             | Saint-Albert         | 21 avril 1927, p. 4                            |
| Cercle dramatique des amateurs       | Morinville           | 17 février 1927, p. 4                          |
| Amateurs                             | Morinville           | 29 mars 1928, p. 5                             |
| Amateurs                             | Legal                | 3 mars 1927, p. 4<br>23 février 1928, p. 4     |
| Jeunes filles                        | Legal                | 29 mars 1928, p. 5                             |
| Jeunes gens                          | Legal                | 19 avril 1928, p. 4                            |
| Cercle dramatique                    | Legal                | 23 août 1928, p. 4                             |
| Amateurs                             | Picardville          | 29 novembre 1928, p. 5                         |
| Amateurs                             | Beaumont             | 31 mars 1927, p. 5<br>29 mars 1928, p. 5       |
| Amateurs                             | Whitelaw             | 14 avril 1927, p. 4                            |
| Amateurs                             | Lamoureux            | 5 mai 1927, p. 4<br>22 mars 1928, p. 5         |
| Amateurs                             | Falher               | 24 novembre 1927, p. 5<br>9 août 1928, p. 5    |
| Demoiselles                          | Lac-la-Biche         | 12 avril 1928, p. 5                            |
| Saint-Paul-des-Métis                 | Saint-Paul-des-Métis | 5 juillet 1928, p. 5                           |

## LE THÉÂTRE COMME EXPRESSION ARTISTIQUE

En plus d'être un outil de formation et de servir à la célébration et au passe-temps, la production théâtrale est, dans son essence, une expression artistique. C'est ce que visent principalement les troupes de théâtre. Plusieurs cercles ou clubs dramatiques, en plusieurs endroits, animèrent l'activité dramatique de langue française en Alberta. Ces troupes étaient formées d'amateurs elles aussi. Cependant, le terme «cercle» ou «club» dramatique suggère un groupe plus spécialisé, un degré d'organisation plus avancé et une durée, ou au moins une volonté de durée, plus grande.

Le premier cercle retrouvé remonte à 1898: c'est le Cercle dramatique d'Edmonton, dirigé par J. Bilodeau<sup>59</sup>. L'homme d'affaires Émile Tessier passa six mois à Paris, où il prit des cours d'art dramatique et se passionna de théâtre; à son retour, il fonda une troupe qui dura de 1908 à 1916 (Trottier, 2001)<sup>60</sup>. Au cours des années, les journaux mentionnent le Cercle de Saint-Paul, qui est apparu en 1913<sup>61</sup> et paraît durer plusieurs années<sup>62</sup>, le Cercle dramatique canadien-français de Saint-Paul<sup>63</sup>, la Société dramatique de Saint-Paul<sup>64</sup>, le Cercle de Saint-Paul<sup>65</sup>, le Cercle dramatique de Morinville<sup>66</sup>, le Cercle dramatique des amateurs de Morinville<sup>67</sup>, le Cercle dramatique de Beaumont<sup>68</sup>, le Cercle dramatique de Legal<sup>69</sup>, le Club dramatique de Saint-Albert<sup>70</sup>, le Cercle Grandin<sup>71</sup> de Saint-Albert<sup>72</sup> et le Cercle dramatique de l'Immaculée-Conception<sup>73</sup>. On trouve même une collaboration entre les paroisses de Saint-Albert, de Legal et de Morinville:

[...] une sorte d'Union dramatique. Chacune préparera une pièce, puis, l'ayant jouée chez elle, ira la répéter dans les deux autres paroisses. Ainsi l'hiver paraîtra moins long; chaque mois nous aurons l'avantage d'assister à une bonne et belle séance. Les liens se resserreront entre les groupes canadiens-français [...] tout le monde retirera profit d'une récréation comme celle-là, honnête et intellectuelle<sup>74</sup>.

La continuité d'un cercle ou d'un club à l'autre n'est pas toujours apparente, et il faudrait une analyse plus détaillée pour mieux suivre ces nombreuses troupes. Il n'en reste pas moins que leur nom et leur nombre témoignent de l'importance, de la vigueur et de l'étendue géographique de

l'activité théâtrale. On peut y ajouter des troupes venant de l'extérieur, comme la visite du Théâtre Sarah Bernhardt, annoncée en 1911 et réalisée en 1912-1913 au théâtre Empire<sup>75</sup>, ou celle de la cantatrice Emma Albani en 1906<sup>76</sup> ou encore celle d'Adrienne d'Ambricourt du Théâtre Sarah Bernhardt de Paris, qui présenta une soirée de poésie au Club La Vérendrye en septembre 1928<sup>77</sup>. En 1900, Calgary reçoit la Clara Mathes Company, une compagnie théâtrale, qui commence une tournée avec une pièce française, *La belle Marie*, et une pièce anglaise, *The Embassy Bail, or Brown's in Town*<sup>78</sup>. Cette troupe a été formée par trois comédiennes qui jouaient, en juin 1898, dans *Chicat*, une comédie que le Cercle dramatique d'Edmonton présentait pour les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Morinville, de Saint-Albert, d'Edmonton et de Fort Saskatchewan<sup>79</sup>.

Le théâtre comme expression artistique trouve sa plus forte manifestation dans le Cercle Jeanne-d'Arc, fondé à Edmonton en 1913 «par des jeunes gens et des jeunes filles de bonne familles [sic] d'Edmonton pour donner des représentations dramatiques»<sup>80</sup>. Selon Edward J. Hart, ce cercle fut formé la même année que la section locale de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et il était «une création unique d'un groupe de jeunes Edmontoniens français» (Hart, 1981, p. 51).

C'est avec enthousiasme que *Le Courrier de l'Ouest* salua son organisation, avec chapelain (le père Hétu), directeur artistique (Paul Mauvier) et régisseur (Ulric J. Blais). Le journal faisait appel à la collaboration du public:

Nous espérons que l'on voudra bien collaborer au maintien de ce cercle dramatique français dans notre ville en accordant à ses membres tout l'encouragement et l'assistance qu'ils pourront demander au public<sup>81</sup>.

*Le Progrès* y va de son invitation le jour même de la représentation:

Les jeunes artistes-amateurs qui ont entrepris la tâche ardue de nous régaler de temps en temps d'une bonne comédie française, s'y sont donnés de tout cœur [...] Nous devons les féliciter en général de leurs talents qui méritent certainement une réussite [...] Nul doute qu'aucun parlant-français d'Edmonton ne manquera d'assister à cette ouverture<sup>82</sup>.



La troupe de Mauvier connut un grand succès avec sa pièce, *Les crochets du père Martin*, qui fut d'abord jouée à Edmonton le 22 mai, dans la salle des fêtes de l'école séparée d'Edmonton. Selon *Le Courrier de l'Ouest*,

[...] le succès remporté fut très supérieur à celui qu'espéraient les membres du Cercle et leurs amis. Lorsque le rideau se leva sur le magnifique décor du premier acte, la salle était absolument remplie de spectateurs qui, bientôt conquis par le jeu des acteurs, ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements pendant tout le cours de la soirée. Cette soirée a mis en évidence le talent dramatique – très remarquable pour des amateurs à leur début – de quelques membres du cercle [...] La mise en scène était parfaite et les décors, – propriété du Cercle, – ont été fort admirés<sup>83</sup>.

*L'Étoile de St-Albert*<sup>84</sup> décrit la pièce en détail. La comédie fut reprise dans la salle paroissiale de Morinville le 1<sup>er</sup> juin, un dimanche. Elle fut jouée «en présence d'une assistance considérable», selon *Le Courrier de l'Ouest*, qui y est allé de ses félicitations:

L'intéressante comédie au programme fut enlevée avec le même brio qui caractérisa la représentation précédemment donnée à Edmonton. Les membres du Cercle méritent certainement de vives félicitations pour le talent dont ils ont fait preuve une fois de plus et les spectateurs de Morinville ne leur ménagèrent point leurs applaudissements<sup>85</sup>.

Le cercle récidivait dès le mois d'octobre suivant en montant *Les deux orphelines*, un drame en cinq actes et huit tableaux d'Adolphe Philippe, dit Dennerly. Le journal *Le Progrès* n'a pas manqué d'inviter «nos compatriotes»

[...] pour saluer le talent de nos jeunes artistes. En peu de temps, écrivait-il, ce Cercle a donné à notre population deux superbes pièces et son enthousiasme ne s'arrêtera point au succès qu'il recueillera le 16 courant<sup>86</sup>.

À la suite du spectacle, le journal salua plus sobrement la réalisation de la troupe: «Tous les acteurs se sont admirablement acquittés de leur rôle. Les costumes avaient un effet féérique de même que les décors très jolis»<sup>87</sup>.

En mars 1914, la troupe jouait une comédie de Labiche, *Les vivacités du capitaine Tic*, qui connut aussi un grand

succès<sup>88</sup>. Puis le cercle est resté silencieux, ce que lui reprocha d'ailleurs le *Courrier de l'Ouest* le 11 février 1915:

Que fait le Cercle Dramatique Jeanne d'Arc, serait-il mort? Telle est la question que l'on entend dans les milieux canadiens-français [...] Outre que la saison d'hiver est tout particulièrement propice aux soirées théâtrales, il nous semble que jamais nos jeunes amateurs n'ont eu une occasion aussi belle de mettre leurs talents dramatiques au service des bonnes œuvres: Secours aux Belges, aux Canadiens-français de l'Ontario, à nos œuvres charitables locales, en voilà plus qu'il n'en faut pour légitimer dix représentations théâtrales! Allons, à l'œuvre jeunes amis! Nous avons toujours pris le plus grand plaisir à encourager et à applaudir nos amis du Cercle chaque fois qu'ils ont affronté – avec succès – les feux de la rampe [...] Plusieurs soirées ont eu lieu depuis le début de l'hiver, au profit des œuvres ci-dessus mentionnées, et le Cercle Jeanne d'Arc n'a encore rien fait pour sa part... Allons, Mesdames et Messieurs du Cercle Jeanne d'Arc, réveillez-vous, ralliez-vous et hâtez-vous de mettre à l'étude une de ces pièces divertissantes dont vous avez le secret; nous avons hâte de vous applaudir de nouveau. Faites appel, si besoin est, à la jeunesse canadienne-française d'Edmonton et vous verrez que plusieurs répondront avec enthousiasme; il y a beaucoup de talents dans l'ombre qui ne demandent qu'à se produire sur la scène dramatique d'Edmonton. Après avoir compris combien on le regrette, le Cercle Jeanne d'Arc n'aura plus d'excuse pour se dérober aux applaudissements du public<sup>89</sup>.

On lira beaucoup dans ce très long extrait: succès antérieur de la troupe, théâtre comme divertissement, théâtre comme appui à des causes patriotiques, besoin de théâtre, indication de volonté de résistance et de survivance...

Le cercle reprend ses activités à l'été 1916 avec *Les femmes qui pleurent*, une comédie présentée dans le cadre de deux rencontres de la Société Saint-Jean-Baptiste<sup>90</sup>. On sait qu'il revint au début de 1918, avec deux comédies présentées dans la paroisse Immaculée-Conception et deux autres dans la salle de l'école séparée: *Silence dans les rangs* en février<sup>91</sup>, *Les petites accordailles* en mars<sup>92</sup>, *Durand et Durand* en avril<sup>93</sup> et *Le roman d'un jeune homme pauvre* d'Octave Feuillet pour la Saint-Jean-Baptiste en juin<sup>94</sup>. Les commentaires étaient encore des plus élogieux, comme le montre celui des *Petites accordailles*:

M. Gicquel dans le rôle [sic] de Gustave s'est montré un parisien accompli et il n'est pas surprenant qu'il ait gagné le cœur de sa cousine Luci: Mlle V. Martin, qui elle aussi a fort bien rempli son rôle [sic] de fiancée d'Aristide. Notre vieil ami Mr. Hervieux s'est surpassé dans le rôle [sic] d'Aristide [sic], un paysan tout à [sic] fait grotesque. Dans le personnage d'Athenais Mlle M. Daignault s'est montré fine comédienne avec un rôle [sic] difficile de jeune fille de la campagne. Nous ne devons pas oublier non plus Mlle B. Martin qui a très gentiment [sic] rempli le rôle [sic] de la bonne<sup>95</sup>.

La saison de 1918-1919 fut particulièrement bien remplie. En octobre, lors d'une grande fête en l'honneur de l'abbé Pilon, le cercle reprit la comédie *Durand et Durand*, qu'il avait jouée avec grand succès en avril précédent<sup>96</sup>. Le 1<sup>er</sup> novembre, il faisait appel aux amateurs qui aimeraient jouer au cours de la saison suivante<sup>97</sup>. Dès la fin de novembre, il annonça *Le voyage des Berluron*, une comédie de Maurice Ordonneau, qu'il prévoyait jouer en janvier, mais qu'il ne joua que les 19 et 20 mars dans la salle de l'école séparée d'Edmonton et le 23 mars à Morinville; la troupe donna au moins six représentations de la pièce<sup>98</sup>. Avec la section musicale du cercle<sup>99</sup>, la troupe présenta ensuite *Le gentilhomme pauvre*, toujours dans la salle de l'école séparée d'Edmonton<sup>100</sup>; le journal se plaignit de la baisse de l'assistance<sup>101</sup>. Elle annonça ensuite *Le maître des forges* en avril, mais l'on ne sait pas si la pièce a été jouée<sup>102</sup>. La troupe joua l'opérette comique *Les accordeilles* à la salle paroissiale de Saint-Pierre de Villeneuve<sup>103</sup>, peut-être la pièce qu'elle avait jouée en mars de l'année précédente à Edmonton. Enfin, en juin, pour la Saint-Jean-Baptiste, elle présenta le drame patriotique *Un peuple sans histoire*<sup>104</sup>; pour ce même spectacle, les élèves du collège des Jésuites jouèrent la comédie *Tête folle*<sup>105</sup>.

Il est plus difficile de suivre l'activité du cercle au cours des années vingt, à cause de l'absence de plusieurs années du journal *L'Union*. Si l'on se fie à la compilation de 1932 de Laurier Picard, une soixantaine de pièces ont été jouées en français entre 1913 et 1932. Ce nombre total donne en moyenne trois pièces par année, ce qui témoigne de la vigueur de l'activité théâtrale au cours de cette période. D'autres établissements d'éducation et troupes d'amateurs ont aussi contribué à l'activité théâtrale.

On connaît mieux les productions théâtrales du cercle entre 1929 et 1932. La troupe semble avoir ralenti, mais, fidèle à sa tradition, elle offrit quatre comédies à son public en 1929 et 1930: *Voué au blanc*, lors de la première soirée concert du Cercle les Bonnes Amies au début de juin 1929<sup>106</sup> et *Les vivacités du capitaine Tic*, pour la Saint-Jean-Baptiste<sup>107</sup>, *La marraine de Charley* en décembre 1929 à Falher<sup>108</sup> et *La poudre aux yeux* de Labiche au théâtre Pantages d'Edmonton le 16 mai 1930, à l'occasion de la remise des prix du concours de français, et le 22 juin, pour la Saint-Jean-Baptiste<sup>109</sup>. La dernière pièce de la troupe est aussi de Labiche et s'intitule *Moi!*<sup>110</sup>.

Le commentaire du correspondant de Falher pour le journal *La Survivance* peut servir d'évaluation du rôle du Cercle Jeanne-d'Arc et de son directeur:

Nos félicitations à M. Hervieux, à ses acteurs, et nous souhaitons qu'il comprenne que le public lui a certainement de la gratitude pour l'activité qu'il a déployée, à notre intention en offrant du bon théâtre<sup>111</sup>.

## L'ÉCRITURE THÉÂTRALE

Le cycle étudié culmine avec l'écriture théâtrale. On peut mentionner quelques pièces écrites par les membres de communautés religieuses, mais ce sont des pièces de circonstances, sans lendemain. Cependant, trois auteurs de l'Alberta, Magali Michelet, Georges Bugnet et Emma Morrier, ont écrit des pièces au cours des années vingt et au début des années trente, pièces jouées sur des scènes albertaines et dont certaines se sont mérité des prix en province et à l'extérieur.

*Contre le flot*, le drame patriotique de Magali Michelet<sup>112</sup>, traite, déjà, du «flot de l'assimilation jamais refoulé, [...] de la vague de l'anglicisation jamais domptée»<sup>113</sup>. Écrite en 1921, cette deuxième pièce de Michelet fut jouée en 1929 à Morinville lors de la Saint-Jean-Baptiste<sup>114</sup>. Le journal félicita les artistes; deux interprètes, mesdames Bernier et Saint-Germain, se méritèrent «des éloges pour avoir su communiquer [...] des accents vibrants de fierté nationale»<sup>115</sup>. La pièce fut reprise l'année suivante par le Cercle de Saint-Paul, aussi à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste<sup>116</sup>. À cette occasion, le secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, Rodolphe Laplante, y est allé d'un

discours: «Sachons monter, pour échapper à cette vague, dans la barque nationale qui nous préservera de la tempête et apprenons à ramer dans le sens de nos intérêts nationaux»<sup>117</sup>. Selon *La Survivance*, cette pièce

[...] vaudrait d'être répétée dans tous nos centres français. Elle offre une grande leçon et sans un air prêcheur. En général, on n'aime pas le sermon. Cette pièce arrive au même but que nos prédicants mais sans avoir l'air de toucher au sujet<sup>118</sup>.

Il va sans dire que la douzaine de comédiens se sont aussi mérité les félicitations de l'auditoire et du journal<sup>119</sup>.

Deux autres pièces ont été écrites peu après la fin du Cercle Jeanne-d'Arc. Georges Bugnet (Morcos, 1998) présentait *La défaite* au concours littéraire du *Carnegie Trust Fund* en 1934 et y remporta un prix<sup>120</sup>. Le Théâtre français, créé par Laurier Picard l'année précédente, l'annonça pour le 30 avril de la même année, avec une mise en scène d'Emma Morrier et de Miss Marryat<sup>121</sup>.

La pièce *Bon sang ne ment pas* fut présentée à l'école séparée d'Edmonton le 25 octobre 1934 par une distribution qui comprenait Alphonse Hervieux, sa femme et sa fille (Gabrielle), de même que madame J.-H. Tremblay. Selon *La Survivance*, «ce régal littéraire [est dû] à la plume si fine et si vivante de Mme Emma Morrier»<sup>122</sup>, une artiste et une musicienne arrivée du nord de la Saskatchewan en 1932. Cette pièce, «appréciée hautement par toute l'assistance»<sup>123</sup>, fut présentée au festival canadien d'art dramatique à Calgary en février 1935; elle y remporta le prix et représenta l'Alberta au troisième *Dominion Drama Festival* à Ottawa. Emma Morrier a écrit d'autres pièces par la suite, pièces que les services de *La Survivance* ont imprimées (Morcos, 1998).

Bien que la vie et le succès de ces pièces débordent du cadre chronologique de la présente étude, il faut considérer qu'elles sont en quelque sorte le résultat de l'importance accordée à l'activité théâtrale en français au cours des années précédentes et suivantes, avec de nouveaux groupes.

## CONCLUSION

Le 20 novembre 1932 prenaient fin les activités du Cercle Jeanne-d'Arc, un groupe qui a animé la vie théâtrale

d'Edmonton pendant une génération. Des pièces ont néanmoins continué d'être jouées. Et, en avril de l'année suivante<sup>124</sup>, un nouveau groupe a été mis sur pied, sous la présidence de Paul Jenvrin. Laurier Picard, l'un des comédiens du Cercle Jeanne-d'Arc, natif d'Edmonton, en prit la direction. Les anciens du collège des Jésuites et le Cercle les Bonnes Amies participèrent à cette fondation<sup>125</sup>. Le nouveau groupe présenta sa première pièce le 18 juin 1933, pour la Saint-Jean-Baptiste, *Nos intimes*, une comédie en trois actes de Victorien Sardou. Un nouvel esprit paraissait animer le groupe, qui avait l'ambition de présenter une pièce tous les deux mois et qui lança un concours dès novembre, pour encourager la dramaturgie albertaine<sup>126</sup>. S'il cessa la direction dramatique, Alphonse Hervieux ne cessa pas pour autant de jouer. On le retrouve en mars 1933, dans une pièce montée par les anciens du collège des Jésuites et les Bonnes Amies<sup>127</sup>, en avril 1933 dans une comédie montée par les dames de la paroisse Saint-Joachim<sup>128</sup> et dans un radio-concert sur la vie de Louis Riel<sup>129</sup>, et en novembre dans la production du Théâtre français<sup>130</sup>.

C'est le changement de la garde, le passage d'une génération, une modification qui est l'un des points importants de la thèse d'Edward J. Hart (1981) sur la communauté francophone d'Edmonton. Et les renseignements analysés jusqu'à date tendent vers une interprétation qui fait du théâtre l'expression, à divers niveaux, d'une communauté qui existe, sans vraiment se poser la question de la survivance. Vers la fin des années étudiées, il en est davantage question toutefois, et ce serait le début de la période de la survivance, si le modèle proposé dans le cadre d'analyse demeure porteur d'explication et de compréhension.

Il faut aussi considérer des changements en profondeur. D'autres moyens de diffusion se présentèrent, en particulier la radio:

Le 14 décembre, au poste radiophonique CKUA de l'Université de l'Alberta, programme français. Quelques acteurs, dont Laurier Picard et Jacques Jenvrin, y interprètent une scène de "Topaze" [de Marcel Pagnol] l'un des plus grands succès dramatiques contemporains<sup>130</sup>.

Quelques années auparavant, en 1927, le professeur Sonet avait utilisé ce média pour diffuser une comédie. Au cours des

années suivantes, les auditeurs ont entendu de plus en plus souvent des extraits, puis des pièces entières, puis des émissions dramatiques...

#### NOTES

1. Si l'on se fie à l'imposant «Répertoire des pièces jouées en français au Manitoba» (Saint-Pierre, 1980, p. 224-301), la plupart de ces pièces n'auraient pas été présentées au Manitoba, ce qui surprend.
2. On trouvera la liste des journaux de langue française en Alberta en Annexe II de l'*Index du Courrier de l'Ouest* (1905-1916) (DeGrâce, 1980). Des journaux comme *L'Ouest canadien* (janvier 1911 – mars 1911) et *L'Avenir de l'Ouest* (septembre 1911) n'ont fourni aucun renseignement.
3. Le journal sera renommé *Le Franco-Albertain* en 1967, puis *Le Franco*, en 1979.
4. La recherche se poursuit pour compléter la collection. Les auteurs se sont rendu compte récemment qu'il existe deux microfilms, l'un de la Société canadienne de microfilms et l'autre de la *Legislative Library*, dont il faut encore comparer les contenus.
5. Ces mentions se trouvent dans l'*Edmonton Bulletin*, 3 avril 1923, p. 4; 30 avril 1923, p. 4; 12 décembre 1923, p. 4; 15 décembre 1923, p. 4; 21 juin 1924, p. 12; 23 juin 1924, p. 10; 27 janvier 1926, p. 6; 8 février 1926, p. 6; 22 février 1926, p. 6; 24 février 1926, p. 5; 14 mai 1926, p. 6; 17 mai 1926, p. 6; 25 mai 1926, p. 6; 3 juin 1926, p. 6; 7 juin 1926, p. 6; 21 juin 1926, p. 6; 5 juil. 1926, p. 6; 23 février 1927, p. 6; 26 février 1927, p. 7; 27 juin 1927, p. 6.
6. *L'Écho du Collège* (juin 1924, p. 10-11).
7. «The dramatic and literary soirées which will occasionally be given will tend to develop our intellect by joining amusement to instruction», (*Edmonton Bulletin*, 25 juin 1887, p. 4).
8. *Edmonton Bulletin*, 10 novembre 1892, p. 8; 19 mars 1894, p. 4.
9. *Edmonton Bulletin*, 19 avril 1894, p. 3.
10. *L'Ouest canadien*, 2 février 1899, p. 2.
11. *L'Ouest canadien*, 2 février 1899, p. 2.
12. *Le Courrier de l'Ouest*, 16 juillet 1908, p. 1.
13. *Le Courrier de l'Ouest*, 9 février 1911, p. 6.
14. *Le Courrier de l'Ouest*, 23 avril 1914, p. 8; *Le Progrès*, 3 décembre 1914, p. 6; 10 décembre 1914, p. 6.
15. *L'Union*, 11 avril 1929, p. 4; *La Survivance*, 18 avril 1929, p. 4.

16. *La Survivance*, 3 avril 1930, p. 5.
17. *L'Union*, 10 mai 1928, p. 4.
18. *L'Union*, 14 avril 1927, p. 4.
19. *La Survivance*, 4 décembre 1930, p. 5.
20. *La Survivance*, 2 décembre 1931, p. 5.
21. *L'Union*, 5 mai 1927, p. 5.
22. *La Survivance*, 12 décembre 1929, p. 1.
23. *La Survivance*, 16 octobre 1930, p. 7.
24. *La Survivance*, 16 novembre 1932, p. 4.
25. Voir Bernard Mulaire, «Introduction» (Mulaire, 1980) et Jean-Joseph Trudel, «Souvenirs d'un ancien du Collège, 1901-1910» (Trudel, 1980). Selon Armand Laflèche (1980), le théâtre au collège continuait une tradition vieille de plusieurs générations et restait le centre dramatique de la population franco-manitobaine jusqu'à l'arrivée du Cercle Molière.
26. *L'Écho du Collège*, 1924, p. 11.
27. À son ouverture, le collège a des classes en anglais (Hart, 1981).
28. *L'Écho du Collège*, 1924, p. 10-11.
29. *L'Union*, 26 avril 1928, p. 4.
30. *L'Union*, 15 mai 1919, p. 1; 28 avril 1927, p. 4.
31. *L'Union*, 27 novembre 1919, p. 1.
32. *L'Union*, 3 mai 1928, p. 1; 24 mai 1928, p. 4.
33. Pièce offerte à M. William A. Robb Kerr, M.A., Ph.D., doyen de la Faculté des arts et des sciences (University of Alberta) (*La Survivance*, 21 octobre 1931, p. 5; 4 novembre 1931, p. 5; 18 novembre 1931, p. 5; 2 décembre 1931, p. 5).
34. *La Survivance*, 8 mars 1929, p. 5.
35. *La Survivance*, 12 décembre 1929, p. 4; 19 décembre 1929, p. 5.
36. *La Survivance*, 27 avril 1932, p. 5; 11 mai 1932, p. 5; 18 mai 1932 p. 5; 25 mai 1932, p. 5; 1<sup>er</sup> juin 1932, p. 8; 1<sup>er</sup> juin 1932, p. 5; 8 juin 1932, p. 8; 22 juin 1932, p. 5.
37. *La Survivance*, 29 juin 1932, p. 4.
38. *La Survivance*, 10 août 1932, p. 5.
39. *La Survivance*, 18 mai 1932, p. 5; 8 juin 1932, p. 8; 22 juin 1932, p. 5; 28 décembre 1932, p. 8.
40. *La Survivance*, 26 avril 1933, p. 8; 10 mai 1933, p. 5.



41. *Le Courrier de l'Ouest*, 22 janvier 1914, p. 8.
42. *Edmonton Bulletin*, 12 décembre 1923, p. 4; 15 décembre 1923, p. 4.
43. *Edmonton Bulletin*, 23 février 1927, p. 6; 26 février 1927, p. 7.
44. *L'Union*, 7 avril 1927, p. 4.
45. *La Survivance*, 14 novembre 1929, p. 1.
46. *La Survivance*, 12 mars 1931, p. 5; 26 mars 1931, p. 1; 2 avril 1931, p. 7.
47. *La Survivance*, 12 décembre 1929, p. 4.
48. *L'Ouest canadien*, 25 mai 1899, p. 3.
49. *Le Courrier de l'Ouest*, 3 avril 1913, p. 8; 18 février 1915, p. 8.
50. *Le Courrier de l'Ouest*, 3 avril 1913, p. 8; *Le Progrès*, 13 février 1913, p. 1; *Le Canadien français*, mai 1917, p. 13.
51. *Le Courrier de l'Ouest*, 26 août 1915, p. 1.
52. *L'Union*, 15 mai 1918, p. 4; 17 février 1927, p. 1; 24 février 1927, p. 4; 24 mars 1927, p. 4.
53. *Le Courrier de l'Ouest*, 11 février 1915, p. 8.
54. *Le Courrier de l'Ouest*, 24 septembre 1908, p. 8; *Le Progrès*, 1<sup>er</sup> avril 1915, p. 1.
55. *L'Union*, 16 octobre 1919, p. 1; 23 octobre 1919, p. 1; 30 octobre 1919, p. 1.
56. *L'Union*, 29 mars 1928, p. 5.
57. *La Survivance*, 28 novembre 1929, p. 5; 5 décembre 1929, p. 5.
58. *La Survivance*, 17 avril 1930, p. 5.
59. *L'Ouest canadien*, 23 juin 1898, p. 3. Les mentions diffèrent: «The musical and dramatic circle of Edmonton» (*Edmonton Bulletin*, 30 juin 1898), le « cercle dramatique français fondé sous la direction de monsieur Bilodeau» (*L'Ouest canadien*, 12 mars 1898, p. 3; DeGrâce, 1979), le Cercle dramatique d'Edmonton (*L'Ouest canadien*, 23 juin 1898, p. 3) et «The Circle Dramatique of Edmonton» (*Edmonton Bulletin*, 1<sup>er</sup> mars 1905, p. 8).
60. *Le Courrier de l'Ouest*, 25 juin 1908, p. 1; 4 février 1915, 8; *Le Progrès*, 15 avril 1915, p. 1.
61. *Le Courrier de l'Ouest*, 23 octobre 1913, p. 2.
62. Il était présidé par J.-E. Rousseau en 1913; C. Thérien en était le vice-président, et L. Joly le secrétaire (*Le Courrier de l'Ouest*, 23 octobre 1913, p. 2; *L'Étoile de Saint-Albert*, 25 juin 1913, p. 1). Clovis Thérien le présidait en 1914 (*Le Progrès*, 9 avril 1914, p. 1).

63. *La Survivance*, 4 juillet 1929, p. 4; 26 décembre 1929, p. 5.
64. *La Survivance*, 27 mars 1930.
65. *La Survivance*, 3 juillet 1930, p. 1; 19 juin 1930, p. 5.
66. *Le Progrès*, 26 juin 1913, p. 1.
67. *L'Union*, 17 février 1927, p. 1; 24 mars 1927, p. 5.
68. *La Survivance*, 16 mai 1929, p. 4; 14 mai 1931, p. 5; 21 mai 1931, p. 8; 4 juin 1931, p. 5; 11 juin 1931, p. 5.
69. *L'Union*, 23 août 1928, p. 4; *La Survivance*, 23 mai 1929, p. 8; 30 mai 1929, p. 8.
70. *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1908, p. 3.
71. Edward J. Hart (1981) mentionne un Cercle Grandin fondé en 1913 par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC).
72. *Le Progrès*, 5 février 1914, p. 4; *La Survivance*, 20 janvier 1932, p. 8; 13 juillet 1932, p. 8.
73. *La Survivance*, 4 juin 1931, p. 5; 21 mai 1931, p. 8.
74. *L'Union*, 15 novembre 1923, p. 4.
75. *Le Courrier de l'Ouest*, 23 mars 1911, p. 1; 21 novembre 1912, p. 1; 16 janvier 1913, p. 1; 13 février 1913, p. 4.
76. *Le Courrier de l'Ouest*, 10 mai 1906, p. 8.
77. *L'Union*, 13 septembre 1928, p. 8; 20 septembre 1928, p. 5.
78. *Calgary Herald*, 6 octobre 1900, p. 4.
79. *Edmonton Bulletin*, 30 juin 1898, suppl. 1.
80. *Le Progrès*, 22 mai 1913, p. 1.
81. *Le Courrier de l'Ouest*, 27 mars 1913, p. 8.
82. *Le Progrès*, 22 mai 1913, p. 1.
83. *Le Courrier de l'Ouest*, 29 mai 1913, p. 6.
84. 18 juin 1913, p. 1.
85. *Le Courrier de l'Ouest*, 5 juin 1913, p. 6.
86. *Le Progrès*, 9 octobre 1913, p. 4.
87. *Le Progrès*, 23 octobre 1913, p. 1.
88. *Le Courrier de l'Ouest*, 26 février 1914, p. 8; *Le Progrès*, 26 mars 1914, p. 1.
89. *Le Courrier de l'Ouest*, 11 février 1915, p. 8.
90. *Le Canadien français*, juillet 1916, p. 11; août 1916, p. 12.

91. *L'Union*, 15 février 1918, p. 4; 1<sup>er</sup> mars 1918, p. 1.
92. *L'Union*, 1<sup>er</sup> mars 1918, p. 4; 15 mars 1918, p. 4.
93. *L'Union*, 1<sup>er</sup> avril 1918, p. 4; 15 avril 1918, p. 1.
94. *L'Union*, 15 juin 1918, p. 1; 15 juillet 1918, p. 1.
95. *L'Union*, 15 mars 1918, p. 4.
96. *L'Union*, 1<sup>er</sup> octobre 1918, p. 1; 15 octobre 1918, p. 1.
97. *L'Union*, 1<sup>er</sup> novembre 1918, p. 1.
98. *L'Union*, 28 novembre 1918, p. 1; 12 décembre 1918, p. 1; 30 janvier 1919, p. 1; 13 février 1919, p. 1; 27 février 1919, p. 1; 6 mars 1919, p. 1; 13 mars 1919, p. 1; 20 mars 1919, p. 1; 27 mars 1919, p. 1.
99. «La Section Musicale prête son concours et nous sommes surs [sic] que son début sous la direction de Messieurs Cardinal et Royal n'en cédera rien aux succès de la Section Dramatique» (*L'Union*, 10 avril 1919, p. 1).
100. *L'Union*, 3 avril 1919, p. 1; 10 avril 1919, p. 1; 17 avril 1919, p. 1; 24 avril 1919, p. 6; 1<sup>er</sup> mai 1919, p. 1; 8 mai 1919, p. 1.
101. Est-ce que le public l'a confondue avec le *Roman d'un jeune homme pauvre* d'Octave Feuillet, joué par le cercle l'année précédente?
102. *L'Union*, 8 mai 1919, p. 1.
103. *L'Union*, 22 mai 1919, p. 1.
104. Cette pièce a été jouée le 2 mars précédent par un groupe d'amateurs pour la soirée familiale de la paroisse Immaculée-Conception (*L'Union*, 27 février 1919, p. 1; 6 mars 1919, p. 1). Elle apparaît on ne peut plus appropriée pour la circonstance puisque la Crise de la Conscription qui venait de se dérouler affectait encore les Canadiens français d'Edmonton. Voir Hart (1981).
105. *L'Union*, 12 juin 1919, p. 1; 26 juin 1919, p. 1.
106. *La Survivance*, 6 juin 1929, p. 8.
107. *La Survivance*, 27 juin 1929, p. 4.
108. *La Survivance*, 26 décembre 1929.
109. *La Survivance*, 8 mai 1930, p. 8; 22 mai 1930, p. 2; 15 mai 1930, p. 8; 26 juin 1930, p. 8.
110. *La Survivance*, 26 octobre 1932, p. 8; 2 novembre 1932, p. 8.
111. *La Survivance*, 26 décembre 1929, p. 4.

112. Née en France, Magali ou Marie-Louise Michelet séjourna en Alberta entre 1905 et 1916 au moins. Après un séjour à Montréal, elle rentra en France en 1921. Sa pièce fut primée au premier concours d'art dramatique de l'*Action française* en 1921 (Morcos, 1998).
113. *La Survivance*, 3 juillet 1930, p. 1.
114. Il est fort possible que la pièce ait été jouée auparavant. Elle fut montée par le Cercle dramatique de Saint-Boniface, en 1923 probablement, et à Sainte-Amélie au Manitoba en 1924 (Saint-Pierre, 1980).
115. *La Survivance*, 20 juin 1929, p. 5.
116. *La Survivance*, 19 juin 1930, p. 5.
117. *La Survivance*, 3 juillet 1930, p. 1.
118. *La Survivance*, 3 juillet 1930, p. 1.
119. *La Survivance*, 7 août 1930, p. 5.
120. *La Survivance*, 4 avril 1934, p. 8.
121. La distribution comprenait mesdames E. Bérubé et A. Sonet, messieurs G. L. Gibbs et P. Jenvrin (*La Survivance*, 25 avril 1934, p. 8).
122. *La Survivance*, 17 octobre 1934, p. 8.
123. *La Survivance*, 31 octobre 1934, p. 8.
124. Lors d'une réunion à la salle de l'école séparée (*La Survivance*, 26 avril 1933, p. 8; 10 mai 1933, p. 5).
125. *La Survivance*, 10 mai 1933, p. 5.
126. *La Survivance*, 29 novembre 1933, p. 8.
127. *Les deux canards*, comédie en 3 actes de Tristan Bernard (*La Survivance*, 22 février 1933, p. 5; 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 5; 8 mars 1933, p. 5, 8).
128. *La Bombe glacée*, comédie de Daniel Auschitzky (*La Survivance*, 5 avril 1933, p. 8; 12 avril 1933, p. 8).
129. *Exovede* d'Arcy Marsh, présentée d'abord en anglais (*La Survivance*, 5 avril 1933, p. 8).
130. *Les trois masques* (*La Survivance*, 18 octobre 1933, p. 8; 8 novembre 1933, p. 8).
131. *La Survivance*, 16 décembre 1931, p. 5.

#### BIBLIOGRAPHIE

BLAIS, Gertrude (1980) «Le Cercle les Bonnes Amies», dans TROTTIER, Alice, MUNRO, Kenneth Munro et ALLAIRE,

- Gratien (dir.) *Aspects du passé franco-albertain*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, p. 45-48.
- DeGRÂCE, Éloi (1979) *L'Ouest canadien: historique et index (1898-1900)*, Edmonton, chez l'auteur.
- \_\_\_\_\_ (1980) *Index du Courrier de l'Ouest (1905-1916)*, Edmonton, chez l'auteur.
- \_\_\_\_\_ (1981a) «Index des articles traitant des Franco-Albertains dans l'*Edmonton Bulletin*, 1880-1905», manuscrit, 48 p.
- \_\_\_\_\_ (1981b) «Index des articles traitant des Franco-Albertains dans le *Calgary Herald*, 1888-1900», manuscrit, 48 p.
- \_\_\_\_\_ (1983) *Le Progrès (1909-1915): histoire et index*, Dartmouth, chez l'auteur.
- DUFRESNE, Charles et al. (1988) *Dictionnaire de l'Amérique française: francophonie nord-américaine hors Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 386 p.
- HART, Edward John (1981) *Ambitions et réalités: la communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 166 p.
- LAFLECHE, Armand (1980) «Souvenirs d'un comédien amateur, 1914-1974», dans ROY, Gabrielle et al. *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 125-153.
- LEVASSEUR-OUIMET, France et PARENT, Roger (2001) «Un désir d'autonomie artistique et un besoin d'identité culturelle: l'enjeu du théâtre d'expression française en Alberta», dans BEAUCHAMP, Hélène et BEDDOWS, Joël (dir.) *Les théâtres professionnels au Canada francophone: entre mémoire et rupture*, Ottawa, Le Nordir, p. 151-172.
- MORCOS, Gamila (1998) *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 366 p.
- MULAIRE, Bernard (1980) «Introduction», dans ROY, Gabrielle et al. *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du blé, p. 15-45.
- ROY, Gabrielle et al. (1980) *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, 153 p.
- SAINT-PIERRE, Annette (1980) *Le rideau se lève au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 318 p.

- TROTTIER, Alice (2001) *Émile Tessier, 1882-1964: une biographie*, Edmonton, Filles de Jésus, 112 p.
- TRUDEL, Jean-Joseph (1980) «Le théâtre et la musique à Saint-Boniface, à Winnipeg, à la campagne, 1871-1898», dans ROY, Gabrielle et al. *Chapeau bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français* (première partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 71-91.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 41-57

## **Des espaces contre le temps: Roger Turenne et la mémoire franco-manitobaine**

par

François Paré  
University of Waterloo

Le hasard a voulu qu'aujourd'hui ce texte porte sur la photographie. Peut-être cet intérêt est-il né, en 2002, alors que je planifiais un essai photographique à paraître sur la ville de Sudbury, dans le Nord franco-ontarien. Dans ce portrait à venir d'un espace urbain et industriel partiellement marqué par les migrations canadiennes-françaises<sup>1</sup>, j'ai été forcé de m'interroger, comme d'autres avant moi, sur les liens fondamentaux qui structurent l'image photographiée, les mots, l'espace physique et la mémoire, singulière et collective. Comment pouvait-on concrètement *photographier* une culture dans son temps et son espace propres?

Il y avait aussi dans cet intérêt une motivation plus personnelle et moins claire. Peut-être étais-je arrivé, cette année-là, sans le savoir, à une croisée de ma vie où la photographie, dans la fixité apparente du temps et de l'espace qui la caractérise, s'était mise à représenter pour moi une lutte essentielle contre l'oubli et contre la mort et à prendre alors, dans ce que je comprenais de ma propre démarche intellectuelle, une dimension spectrale incontournable. Car, je m'en rendais compte, dans mon travail sur la culture, j'étais aussi bien texte que regard. J'étais alors amené à penser l'intermédialité, produite par la rencontre de la photographie et du texte, comme une voie privilégiée, parmi d'autres voies convergentes, qui me permettrait de mieux saisir les notions vacillantes d'espace culturel minoritaire et de mémoire collective.

La hasard a bien fait les choses. L'Ouest, dont il est question ici, est devenu un entrecroisement subtil de mots et d'images. Dans ma bibliothèque, j'ai retrouvé le magnifique essai photographique de Roger Turenne, *Mon pays noir sur blanc: regards sur le Manitoba francophone*, et il m'a semblé que l'étude, même succincte, de ce livre paru en 1981 nous aiderait à comprendre les différents langages qui façonnent un territoire culturel. Dans ce livre grand format où alternent textes et images, la photographie joue un rôle décisif dans la construction d'une culture de la nostalgie qui me semble, depuis Maurice Constantin-Weyer jusqu'à Nancy Huston, au cœur des représentations de l'Ouest canadien. De retour au Manitoba, après douze ans à l'étranger, Roger Turenne part à la recherche des lieux et des gens qu'il a quittés. Il s'installe sur sa moto et parcourt les villages des «avant-postes», ceux des vallées de la rivière Rouge et de la rivière aux Rats et ceux de la région de la montagne Pembina, pour enfin boucler le circuit à Saint-Pierre-Jolys, lieu de sa naissance, et Saint-Boniface, ville-capitale où se fomentent l'institution de ce qu'il appelle, dans les pages de conclusion, «une culture de combat». Je vous propose donc, dans ce qui va suivre, une brève réflexion sur un ouvrage dont la pertinence découle de la juxtaposition admirable de deux modes d'appréhension du temps et de l'espace.

## LA LUEUR DE CE QUI DISPARAÎT

Dans un fragment de son autobiographie, Roland Barthes s'interrogeait sur les limites de la représentation dans l'ordre du politique. Ce fragment faisait référence à une mise en scène de Bertholt Brecht:

Brecht faisait mettre du linge mouillé dans le panier de l'actrice pour que sa hanche ait le bon mouvement, celui de la blanchisseuse aliénée. C'est très bien; mais aussi c'est stupide, non? Car ce qui pèse dans le panier, ce n'est pas le linge, c'est le temps, c'est l'histoire, et ce poids-là, comment le *représenter*? Il est impossible de représenter le politique: il résiste à toute copie, quand bien même s'épuiserait-on à le rendre toujours plus vraisemblable (Barthes, 1975, p. 157).

Le politique serait donc irréprésentable selon Barthes. Et la culture, elle? En dépit de ce que constate l'essayiste, le temps, tel qu'il s'arrime aux objets et aux êtres dans l'espace,



appartient bel et bien à la représentation. D'ailleurs, parmi toutes les manifestations du représentable dans la culture, Barthes lui-même n'a-t-il pas attiré notre attention sur la richesse particulière des intersections entre le temps et l'espace dans la photographie?

Je mettrai en avant-scène de cette réflexion une autre lecture qui précède de vingt ans les écrits de Barthes sur la représentation. Dans *Le città invisibili*, Italo Calvino imagine des territoires faits de métamorphoses et de reflets. Au gré de ce voyage à travers des lieux inventés, il explore la relation privilégiée entre les individus et les espaces où ils inscrivent le temps de leur vie. Ainsi, il y a des lieux coutumiers dont nous construisons la réalité dans nos allers et retours quotidiens vers le travail ou vers la maison. Il y en a d'autres qui, selon Italo Calvino, appartiennent à l'«ordre rêvé», à un imaginaire de signes transposés. De cette manière, les lieux signifieraient à la fois le présent le plus banal et le passé le plus précieux et tireraient de cette tension entre deux temps leurs modes mêmes de représentation, leur spatialité désormais contingente, puisque soumise aux mutations de l'histoire. Du même coup, Italo Calvino évoque la possibilité d'une écriture visuelle, issue de l'espace urbain, puisque

[...] la ville ne dit pas son passé, elle le contient comme les lignes d'une main, elle l'écrit dans les angles des rues, dans les grilles des fenêtres, dans les rampes des escaliers, dans les antennes des paratonnerres, dans les mâts des drapeaux, chacune de ses parties marquées à chaque fois par des griffures, des signatures, des sculptures, des signes de ponctuation (Calvino, 1958, p. 19; notre traduction).

Ces signes, semblables aux lettres d'un texte, permettraient de penser les espaces comme des invocations du désir et des projections d'une temporalité représentable dans le discours.

De tels signes, à la fois présents et absents dans l'espace, forment, en effet, la frontière poreuse entre le texte et l'image. Dans une entrevue qu'il donnait en anglais à Nicholas Zurbrugg en 1993, Jean Baudrillard s'étonnait à son tour de constater jusqu'à quel point la photographie et le texte sont apparentés dans leur perception d'un lieu intermédiaire entre ce qui est et qu'on peut voir et ce qui n'est pas et qui reste visible dans son invisibilité. D'une part, la photographie

révèle l'absence radicale du sujet, qui ne peut être à la fois devant et derrière l'appareil-photo. D'autre part, comme l'explique Jean Baudrillard, la photographie capte les choses et les êtres à l'instant de leur disparition, ou plutôt selon ses mots «à la jonction de l'apparaître et du disparaître» (Zurbrugg, 1997, p. 37).

Par ailleurs, on pourrait dire aussi que la photographie confronte le texte à la construction apparemment objective du réel. En ce sens, elle destitue l'écriture de toute prétention ontologique et attire l'attention sur la composition des choses et des événements. Elle force le lecteur à vivre la tension profonde entre ce qui était dans sa matérialité et ce qui est en constant devenir (Benjamin, 1994). C'est pourquoi la photographie s'offre comme une vision nécessairement tragique de la marginalité du sujet dans le monde et de la fragilité de ses représentations. Porté par la nature contrastive de la photographie, le pays «noir sur blanc», mis en scène par Roger Turenne, sera profondément inspiré par ces tensions. Toute son œuvre photographique, aujourd'hui axée sur la protection des lieux naturels, cherche à rendre compte de ce qui, dans la scène représentée, annonce sa disparition définitive, sa perte stratégique, sa mise à l'écart.

Dans son ouvrage, Roger Turenne cherche d'abord à préserver l'intégrité du texte et de la photographie. On a l'impression que deux récits complémentaires se déroulent devant nos yeux. Nous verrons un peu plus loin à quelles tensions internes obéit cette complémentarité apparente du texte et de l'image. Le récit forme à lui seul une continuité narrative circulaire, de l'arrivée à Winnipeg en *Boeing 747* après une longue absence à l'étranger jusqu'à la traversée du pont Provencher et l'entrée finale à Saint-Boniface. Ce récit, Roger Turenne choisit tout de même de le fragmenter, afin de laisser place à des séquences photographiques qui en illustrent plus ou moins explicitement le propos. Si les premiers segments correspondent à des étapes claires du parcours de Roger Turenne, les derniers convoquent plutôt les souvenirs de l'enfance à Saint-Pierre-Jolys. La part accordée à Saint-Boniface semble étrangement brève et détachée, deux ou trois pages tout au plus, comme si cette ville n'était en fait qu'une fausse fin de parcours. C'est à Saint-Pierre-Jolys que tout

aurait dû se terminer. Mais le village natal n'est plus ce qu'il était. Et le voyageur ne s'y reconnaît plus. Dans ces images de l'espace-temps franco-manitobain, il faudra toujours retourner à ce discours du second degré qui n'a lieu que dans la ville-capitale, dans cet espace urbain où cette culture est constamment transposée en signes.

Entre les textes se succèdent les photographies dans leur discontinuité apparente. Un dialogue et une tension semblent s'instituer entre ces deux modes de représentation. Le «pays noir sur blanc» relève autant de la phrase que de l'image, autant de la lettre que du cliché photographique. Dans un article très intéressant sur l'intermédialité, Henk Oosterling note la richesse de la dimension intermédiaire et se demande si le sujet postmoderne ne tient pas à l'incertitude des modes de représentation et à l'impossibilité de les hiérarchiser:

The grafting of words and images onto each other gives rise to self-reflective dynamics within the work as soon as the viewer becomes involved in the work. His gaze is held by the tension. He is forced to give consideration to the interrelationship of words and images. The "intermedial" tension makes the viewer more than a passive observer (Oosterling, 1998, p. 92).

Dans la succession de textes et de photographies, pensée par Roger Turenne, il est clair que le lecteur participe à son tour, au moins potentiellement, au vacillement identitaire, déclenché par la perte de toute hiérarchie dans les modes interreliés de représentation du réel.

De nombreuses photographies cherchent, du reste, à construire visuellement l'espace intermédiaire qui permet au sujet de tourner son regard vers son origine dans la culture franco-manitobaine. Une distance est maintenue entre l'objectif et la scène photographiée. Dans une image de Sainte-Rose-du-Lac (photo 1), par exemple, un homme tourne le dos à l'objectif et accomplit pour nous l'«entrée» dans le village où s'offrent au regard les bâtiments et la masse hétéroclite des *pick-ups* et d'autres véhicules immobiles. Cet homme nous invite à le suivre dans sa lecture de l'espace. Avec lui, nous passerons de l'euphorie de l'«entrée triomphale» dans la ville commerçante à la désillusion de constater la disparition des signes, porteurs de la culture franco-manitobaine. Une même perception de la distance et de la perte émane de nombreux

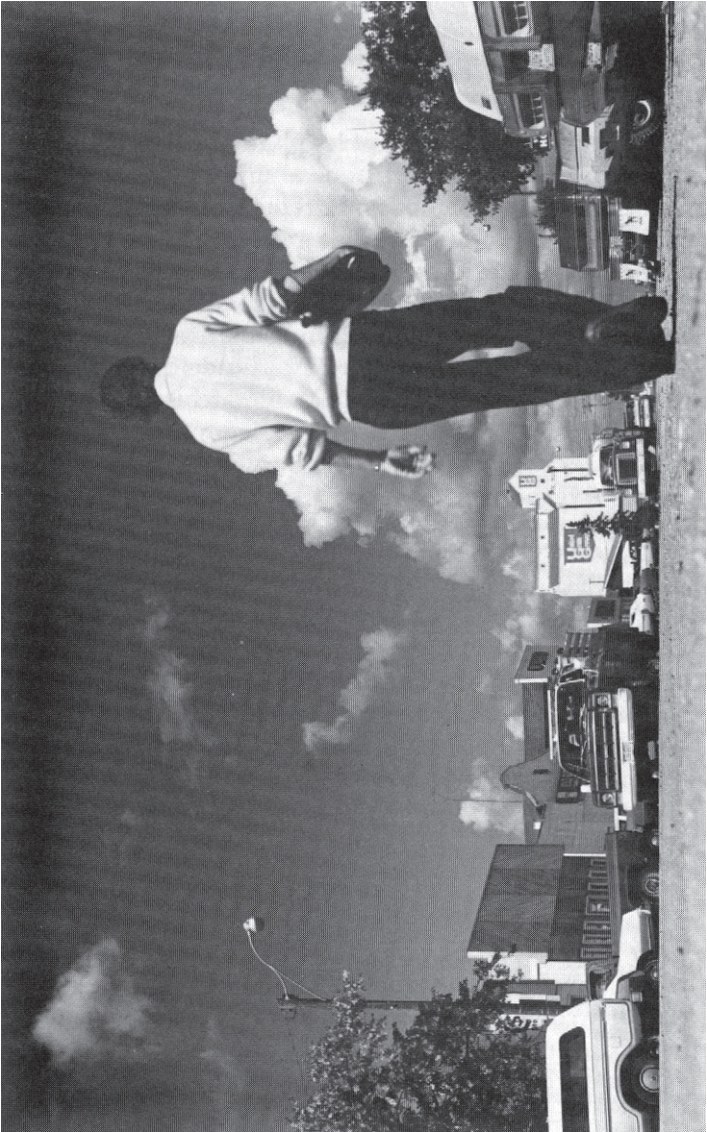


Photo 1  
Rue principale, Sainte-Rose-du-Lac

autres clichés, que ce soit l'amas de bicyclettes abandonnées devant l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert (photo 2) ou la petite église de bois de Saint-Ambroise (photo 3), en fin de parcours, devant laquelle une seule stèle funéraire transperce le paysage enneigé, balayé par le vent. Ici, la distance photographique est investie par les forces de la mort, comme si le visiteur nostalgique avait été emporté par la disparition de toute vie. Entre le photographe et son objet, fuyant dans la distance, s'installe ainsi une certaine détresse que ne peut manquer de partager l'observateur.

## LA CULTURE COMME MAISON ET MONUMENT

Le «pays noir sur blanc» reste d'ailleurs un territoire monumental. La photographie, plus que le texte, fige les bâtiments et les individus dans une verticalité mnésique. Tout ce qui est capté par l'objectif de l'appareil-photo témoigne intransitivement de l'implantation des Franco-Manitobains dans l'espace de l'Ouest. De cette présence mémoriale, Roger Turenne ne doute jamais. Le récit se veut partiellement épopée d'une triple migration vers l'Ouest où seul l'espace comptait, où toute la culture irradiée était espace. Chacun des villages visités, chacune des églises aperçues, chacun des magasins généraux confirment la vitalité passée des communautés francophones, canadienne-française, métisse ou européenne. Dans de nombreux villages, échelonnés par grappes sur le parcours du photographe, l'activité commerciale ou religieuse s'inscrit dans la continuité de ces gestes encore vivants. Plus que la photographie, le texte relate les nombreuses rencontres, spontanées ou préméditées, qui ont ponctué le circuit: la ferme des Lecompte à Sainte-Rose-du-Lac, la maison de Gilbert Lafrenière à Somerset, le bureau de poste de Notre-Dame-de-Lourdes, l'école de La Broquerie, l'épicerie d'Eugène Mulaire à Saint-Lazare et, enfin, à Saint-Boniface, le centre de recherche, dirigé par Michel Lagacé, appelé affectueusement «Michel» dans le texte, lieu et personnage emblématiques de la mémoire par où commence et se termine le récit du voyageur.

À l'inverse, la photographie n'arrive pas à saisir cette effervescence. L'élévateur, le magasin, l'école, l'église se découpent sur la plaine manitobaine comme autant de monuments qui frappent par leur vacuité, comme autant





Photo 2

École Noël-Ritchot (Saint-Norbert)



Photo 3

Église de Saint-Ambroise

de traces de l'absence. Y a-t-il quelque chose à l'intérieur? Y a-t-il eu «peuplement»? L'horizontalité du paysage accentue justement cette impression d'abandon (photo 4). Ainsi, manifestant une certaine vitalité de la culture franco-manitobaine, le texte se projette sur la photographie comme un élément de discordance. Cette tension entre le texte et l'image constitue, nous l'avons vu, un élément fondamental de l'intermédialité. La co-présence des deux modes de représentation permet d'exprimer les contradictions profondes qui, selon Roger Turenne, déchirent le pays d'origine. Car, à l'image peut-être de la demeure natale de Gabrielle Roy, inaugurée en juin 2003 à Saint-Boniface, ce pays est à la fois monument et maison, extériorité et intériorité, monolithe de la mort et fête de la vie. Certes, un bon nombre de photographies de *Mon pays noir sur blanc* représentent les lieux conviviaux du défilé, de la fête traditionnelle et de l'école. Ce sont là les scènes souriantes de l'enfance. Le plus souvent, comme dans la photographie de la fête du soixante-quinzième anniversaire de la paroisse de Richer et surtout dans la série de portraits, servant de contrepoids au chapitre de conclusion, les visages restent crispés, inquiets, accablés par une menace sourde et imprécise. Ici, chacun est seul, empêtré par la fixité de l'image photographique. C'est cette immobilité du visage et des yeux qui, cette fois, interpelle l'observateur.

## LE TEST DE LA LANGUE

Cependant, là n'était pas tout à fait l'objet du photographe itinérant. En effet, ce qui intéresse avant tout Roger Turenne, c'est la langue, car il n'y a pas de culture franco-manitobaine sans la présence vivante du français. De cela, il est absolument convaincu. Or, comment cette langue peut-elle être représentée? N'est-ce pas seulement par son absence paradoxale, son invisibilité remarquable, qu'elle témoigne à son tour de la mémoire de toute communauté? L'entrée du photographe dans chacun des villages déclenche donc une enquête inquiète sur la survie locale du français. En effet, cette survivance du français n'est pas visible à l'œil; elle doit faire l'objet d'un interrogatoire sur le terrain, ce que Roger Turenne appelle «mon petit test de la langue».

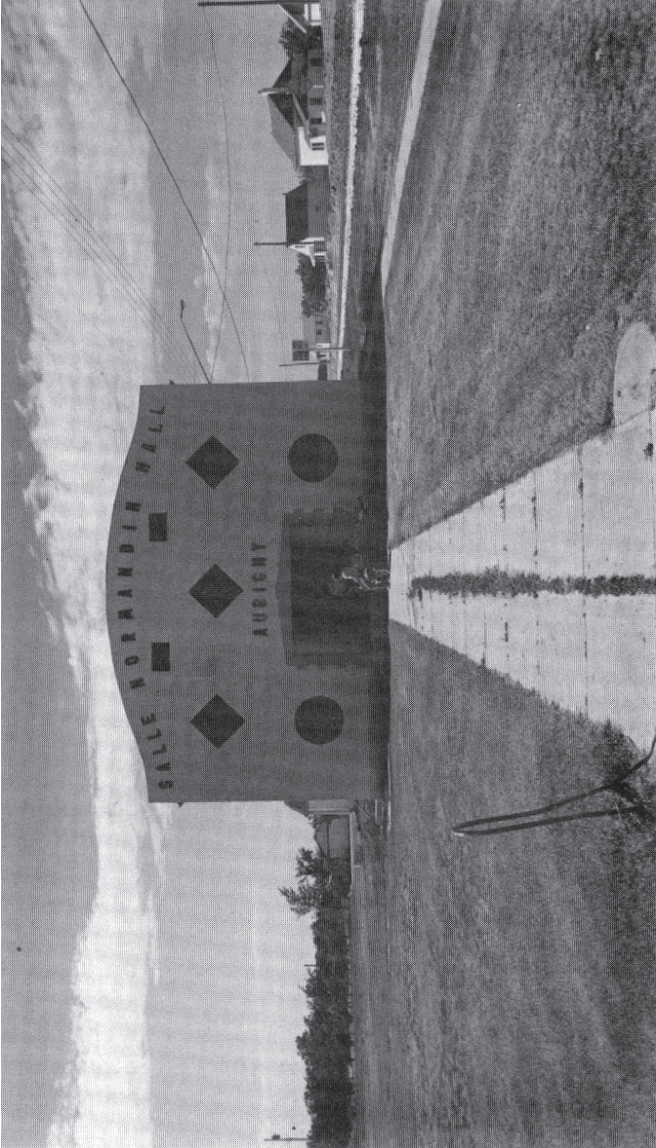


Photo 4

Salle paroissiale d'Aubigny



À Sainte-Rose-du-Lac, Roger Turenne ne rencontre d'abord personne qui veuille s'adresser à lui en français. Il en est sidéré et frappé d'étrangeté. En désespoir de cause, il se rend au presbytère. Symboliquement, le curé de l'endroit est en vacances. Et sa secrétaire ne semble plus comprendre un traître mot de français. Peut-être faudrait-il aller ailleurs. Mais les choses ne sont pas beaucoup meilleures à Somerset comme à Sainte-Agathe ou à Notre-Dame-de-Lourdes. Dans les villages métis, le français a disparu depuis longtemps. N'est-ce pas la faute des Canadiens français si, aujourd'hui, la culture métisse du Manitoba ne s'exprime plus qu'en anglais, se demande Roger Turenne? À Saint-Pierre-Jolys, la blessure est encore plus déchirante. Le lieu natal, autrefois, «l'archétype du village canadien-français manitobain», ne montre plus que ses raisons sociales en anglais. Comment ne pas noter l'ironie de *Frenchie's Tire Shop*, ou celle du journal *Chantecler* dont Roger Turenne constate que plus de 90 % des articles sont rédigés en anglais?

Rares sont les exceptions à ce déclin généralisé de la langue. Dans le montage astucieux qui est fait de deux photographies, l'une de l'enseigne de *Frenchie's Tire Shop* à Saint-Pierre-Jolys (photo 5), l'autre de la jeune Christine Gosselin à l'entrée du pont de Sainte-Agathe (photo 6), se donnent à voir la fracture de la culture minoritaire et son incohérence fondamentale. Faisant face au photographe, son visage souriant se découpant sur le blanc de la lumière, la petite Christine tient bien haut son panneau de brigadière. Ce STOP, au centre de la page, tout autant que l'enseigne travestie de F. Lefevre sans accent, simule le cul-de-sac linguistique dans lequel s'est engagé, aux yeux de Roger Turenne, le Manitoba francophone. Le pont, barré et d'une éblouissante vacuité, ne laisse entrevoir aucune «entrée triomphale», aucun retour vers le pays de l'origine. STOP. Le voyageur n'a qu'à retourner le regard sur lui-même. Devant cette interdiction par l'enfant, porteuse des valeurs du renouvellement, il ne reste plus qu'à refermer la boucle. Si le livre de voyage devait être la redécouverte euphorique du pays de la naissance dans la langue commune, il en devient graduellement le tombeau. Il est, par sa structure même et l'importance de son hors-texte, le symbole de sa disparition.



Photo 5

*Frenchie's Tire Shop (Saint-Pierre-Jolys)*



Photo 6

*Christine Gosselin sur le pont de Sainte-Agathe*

Par la complexité de ses modes intermédiaux, *Mon pays noir sur blanc* soulève les profondes fissures qui paralysent la culture minoritaire et en font étonnamment toute la fébrilité. Ces divisions démontrent l'évolution, même le dynamisme économique, des Franco-Manitobains, mais elles ont entraîné par le fait même l'érosion de la langue commune: «Un thème parcourt tout mon récit: l'assimilation, qui forme la toile de fond de la réalité quotidienne de chaque Franco-Manitobain» (Turenne, 1981). Que restera-t-il au delà de la disparition du français? Dans la conclusion du récit, Roger Turenne évoque la folklorisation du groupe minoritaire.

Que veut dire folklorique? À mon sens, ce terme s'applique à un groupe qui a perdu l'usage quotidien de sa langue d'origine mais qui est quand même fier de ses origines et conserve, comme dans un musée, ses chansons, ses danses et ses traditions. L'élément créateur est absent; le quotidien aussi. La "vraie vie" se poursuit dans la culture de la majorité (Turenne, 1981).

Ce constat difficile aurait pu amener Roger Turenne à faire l'apologie des organismes de défense de la minorité. Certes, la culture franco-manitobaine poursuit son combat contre l'absence, mais ce caractère combattant «ne fera pas nécessairement obstacle à l'assimilation». Ces propos, attristants pour celui qui avait travaillé autrefois pour la «cause», témoignent du regard lucide que le voyageur souhaite jeter sur son territoire de naissance. De très nombreuses photographies de lieux déserts ou désertés, nous l'avons observé, accentuent cette impression de déclin.

Déjà, en 1981, Roger Turenne fait donc le constat d'une dichotomie qui ne cesse de le consterner. Jamais la communauté franco-manitobaine n'a disposé d'autant d'institutions culturelles, d'autant d'écoles, d'autant de centres de recherche, d'autant d'outils de communication. Jamais, du même souffle, cette même communauté n'a été autant menacée de disparaître, victime du dépeuplement des villages et de l'assimilation linguistique. Seule Saint-Boniface semble faire exception, dans la mesure où elle reste la façade institutionnelle de la collectivité minoritaire francophone. La photographie grand format du boulevard Provencher au centre de la ville révèle quelques écriteaux en français. Mais il reste difficile de saisir à vif une culture et une langue en

évolution. Comment rendre compte de certaines distorsions? Si le photographe offre de nombreuses images de ces bâtiments, construits dans les années soixante-dix, on comprend que ce n'est pas là ce qui le préoccupe. Les acteurs du mouvement culturel franco-manitobain posent, en fin de parcours, seuls et équivoques, devant les lieux où ils travaillent ou qu'ils ont contribué à ériger: Étienne Gaboury devant l'ancien édifice municipal de Saint-Boniface, Laurette Ferland devant le Centre culturel franco-manitobain. Ce sont les témoins isolés d'une «culture combattante». Certes les *Danseurs de la Rivière Rouge* sont captés en plein mouvement devant une foule nombreuse. Mais, au centre de la page, à l'image même du photographe, une danseuse s'est isolée de la troupe et semble jeter sur le spectacle un regard dubitatif (photo 7). Cette solitude inquiète trouvera sa contrepartie dramatique dans la représentation des ruines de la cathédrale incendiée qui clôt cette section de l'ouvrage. L'œil crevé de la façade reproduit sans doute fidèlement la fenêtre aveugle de l'appareil-photo. Le photographe et son objet restent captifs de la mémoire. Plus que jamais, l'image bascule dans l'absence.

## LES RÉSEAUX DÉNOUÉS

Dans un de ses textes sur l'esthétique, Theodor Adorno évoquait le point-limite de l'essai qui, s'étant donné pour tâche d'étudier un objet, se frappe à sa dissolution. L'essayiste, alors, ne peut pas aller plus loin. Une part aporétique de cet objet lui échappe, dans des circonstances tant ludiques que tragiques. Michaël La Chance situe ce point-limite dans l'expérience de la mémoire:

Il y a une lutte pour le monopole de la mémoire: il y a les mémoires qui font date et luttent pour durer, elles arrêtent le temps, elles corrént continuité et identité quand le groupe semble éternellement surgir d'un même passé, un passé immuable celui-là. Il y a par ailleurs des mémoires qui ne pourront s'inscrire comme telles qu'à rejeter définitivement au passé d'autres mémoires [...] Ces nouvelles mémoires vont troubler le rapport du présent avec le passé, vont lui présenter un passé perturbé, un autre passé, un passé toujours changeant (La Chance, 2002, p. 49).

Dans *Mon pays noir sur blanc*, Roger Turenne ne se résout pas entièrement à cette impossibilité de saisir le passé dans





Photo 7  
*Danseurs de la Rivière-Rouge*

son immuabilité. La photographie échoue donc dans son effort de saisir le temps car, en elle, le présent continue d'inscrire les forces de dissolution et de mutation. Dans l'intermédialité des formes qui lui ont permis d'appréhender la culture franco-manitobaine, il ne reste que de l'incertitude. Bien entendu, Roger Turenne aura des mots convenus pour l'avenir collectif:

Cette francophonie sera numériquement plus faible mais qualitativement plus forte. L'assimilation continuera d'être le choix de plusieurs. Choix légitime. L'héroïsme n'est pas donné à tout le monde [...] La société franco-manitobaine est devenue une société à laquelle on choisit d'adhérer. Ce n'est plus la société traditionnelle, limitée, obligatoire et étouffante du Saint-Pierre de mon enfance. La transformation ne valait-elle pas une certaine perte d'effectifs en cours de route? (Turenne, 1981)

Cette métamorphose de la culture franco-manitobaine sur un mode qualitatif exprime du même souffle l'impossibilité de reconstituer par le voyage textuel et photographique la collectivité quantitative. Ce sera une culture du choix personnel et de l'héroïsme linguistique.

*Mon pays noir sur blanc* n'est donc pas un ouvrage festif, bien que son contenu textuel et photographique rende compte d'une certaine vitalité et d'une résilience de la culture franco-manitobaine. L'entreprise de Roger Turenne reste plus largement commémorative. Si les lieux visités offrent des traces durables du passé franco-manitobain, ces traces en retour, par la magie combinée du texte et de l'image, se reportent dans l'imaginaire dont la «culture combattante» se nourrit. De ces lieux émane un monde de reflets. On pensera peut-être, en lisant ces lignes, aux écrits récents de Joan Ramon Resina sur l'image-reflet («after-image») qui module nos perceptions de l'espace et du temps. Ces images-reflets, explique-t-elle, sont ce «qui reste présent en nous après que le stimulus ait disparu» et donne lieu à une «appréhension scopique» des espaces culturels (Resina, 2003). Ainsi, le voyageur qui retournerait dans son lieu natal serait captivé non seulement par la réalité monumentale qui défile devant ses yeux, mais aussi par le déplacement temporel qui habite chacun de ces objets et leur donne un sens. C'est pourquoi le voyage de retour dans les lieux de la culture franco-manitobaine n'aura permis d'observer que le déplacement fondamental des lieux,

des êtres et des objets familiers vers les réseaux dénoués de l'absence et leur émanation dans une nouvelle culture du souvenir. Toutes les cultures sont ainsi constituées. Peut-être cela a-t-il pu sembler plus lumineux, au yeux du voyageur-photographe, dans ces grappes de villages franco-manitobains, non plus sublimés par l'espace, mais désolidarisés par le temps.

#### NOTE

1. Cet essai photographique, s'intitulant *Treize images de Sudbury*, doit normalement paraître aux Éditions Prise de Parole en 2006. Il est réalisé en collaboration avec Rebecca Richardson.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, Roland (1975) *Roland Barthes par Roland Barthes*, Paris, Seuil, 191 p.
- BENJAMIN, Andrew (1994) *Object Painting*, London, Academy Editions, 128 p.
- CALVINO, Italo (1958) *Le città invisibili*, Turin, Einaudi.
- LA CHANCE, Michaël (2002) «Fonctions de l'image et vecteurs temporels: la régression iconoclaste», *Protée*, vol. 29, n° 3, p. 49-60.
- OOSTERLING, Henk (1998) «Intermediality: Art Between Images, Words, and Actions», dans SCHAEFFER, Jean-Marie (dir.) *Think Art: Theory and Practice in the Art of Today*, Rotterdam, Witte deWith, p. 89-100.
- RESINA, Joan Ramon (2003) «The Concept of After-Image and the Scopic Apprehension of the City», dans RESINA, Joan Ramon et INGENSCHAY, Dieter (dir.) *After-Images of the City*, Ithaca, Cornell University Press, p. 1-22.
- TURENNE, Roger (1981) *Mon pays noir sur blanc: regards sur le Manitoba français*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, n. p. [illustrations numérotées de 1 à 176]
- ZURBRUGG, Nicholas (dir.) (1997) *Baudrillard: Art and Artefact*, London, Sage Publications, 184 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFECO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 59-80

## **L'œuvre de presse catholique des oblats au Manitoba, 1907-1925\***

par

Pierre-Olivier Sénéchal  
Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique prend conscience du pouvoir que peut exercer la presse sur les masses. À l'influence croissante du «mauvais» journal, elle oppose celle de la «bonne» presse. Celle-ci se révèle rapidement un instrument fort utile pour la diffusion des idées et des principes chrétiens ainsi que pour la protection des fidèles contre ce que l'Église juge néfaste pour eux.

Au Manitoba, ce sont les oblats de Marie Immaculée qui ont mis en pratique cette stratégie et ont ainsi pris en charge ce nouvel outil d'apostat qu'est l'œuvre de presse catholique. En quelques années, les pères oblats grâce à leur entreprise de presse, la *West Canada Publishing Company*, deviennent responsables de la publication de journaux desservant les communautés allemandes, polonaises, anglaises, ruthènes et françaises établies dans cette province et ailleurs dans l'Ouest canadien.

Je me suis intéressé au travail des oblats dans la presse francophone du Manitoba entre 1913 et 1925, en prenant notamment l'exemple de leur hebdomadaire *La Liberté*. Les liens tissés entre les oblats et la presse de langue française ont été répertoriés dans de nombreuses études portant soit sur l'histoire de la congrégation, soit sur celle des francophones de

---

\* Cet article est tiré du deuxième chapitre de mon mémoire de maîtrise intitulé *L'action des oblats dans la presse franco-manitobaine, l'exemple de La Liberté, 1913-1925* (Sénéchal, 2003).



l'Ouest. Les auteurs ont surtout insisté sur le rôle prépondérant des oblats dans la survie de la presse francophone (Lalonde, 1983; Brault, 1992; Huel, 1976; Dubé, 1994). Dans le cas des études portant sur *La Liberté*, l'historiographie a surtout insisté sur les rôles d'organe d'enseignement, de défense et de cohésion du journal catholique. Aussi, de manière générale, il nous apparaît que la production historiographique actuelle dans les champs d'études des oblats et des francophones de l'Ouest s'inscrit encore dans une perspective d'une histoire *avec* la presse, où à *travers* elle, plutôt que d'une histoire *de* la presse. Plusieurs éléments de l'engagement des oblats dans le monde de la presse franco-manitobaine demeurent donc inexplorés, notamment leur intégration à ce paysage journalistique et le fonctionnement de leur entreprise de presse.

S'inspirant de l'historiographie de la presse québécoise récente, cet article entend spécifiquement aborder le milieu dans lequel ont évolué les oblats au cours de la période étudiée. Cet environnement, ce contexte précis dans lequel chaque journal prend place et existe, est appelé un «espace médiatique». Celui-ci comporte des dimensions qui peuvent être de nature exogène, existant en dehors et indépendamment des médias, ou endogène, à savoir liée au média lui-même: les moyens de production ainsi que l'effectif médiatique, c'est-à-dire la variété et la quantité de l'offre de médias (Roy et Bonville, 2000).

Les oblats travaillent dans un environnement donné avec des paramètres avec lesquels leurs adversaires, en particulier les journaux de langue française qui sont confrontés aux mêmes réalités socio-démographiques du lectorat, doivent aussi composer. Quelle est la nature de l'espace médiatique, exogène comme endogène, dans lequel évoluent les oblats entre 1913 et 1925?

Cet article propose de camper les oblats et leur hebdomadaire de langue française dans leur décor. Pour ce faire, nous allons d'abord circonscrire rapidement la réalité franco-manitobaine à l'époque de notre étude en scrutant principalement les caractéristiques de cette dernière qui peuvent aider à comprendre l'évolution de la presse. Ensuite, nous présenterons l'entreprise de presse *West Canada*

*Publishing Company* en soulignant surtout la place de *La Liberté* dans celle-ci.

## L'ESPACE MÉDIATIQUE EXOGÈNE

Le développement de la presse est influencé de façon directe ou indirecte par celui de la société où il s'effectue. Les pressions démographiques, les caractéristiques socio-culturelles de la population, les changements techniques, les tendances profondes et les mouvements conjoncturels de l'économie sont tous des éléments extérieurs aux médias qui conditionnent à des degrés divers l'évolution de la presse (Bonville, 1988). Ce portrait, qui ne se veut en aucun cas exhaustif, du Manitoba français entre 1913 et 1925 se concentre donc sur les domaines suivants: la géographie, la démographie, la politique, le social et enfin l'économie.

Au début des années 1910, la population francophone du Manitoba est d'origines diverses: métisse, canadienne-française, française, suisse, belge. Outre la langue, la majorité de ces habitants ont en commun la foi catholique. Lors du recensement canadien de 1911, 31 300 résidents du Manitoba se déclarent d'origine ethnique française. Ce nombre grimpe à 40 600 au moment du recensement tenu dix ans plus tard. Ces données correspondent respectivement à 6,8 % et 6,7 % de la population totale de la province (Fauchon, 2001). Manifestement, les francophones constituent une minorité.

Longtemps le Manitoba est demeuré une province rurale, son économie reposant principalement sur l'agriculture (Fauchon, 1987). Les francophones ne font pas exception. C'est une population rurale dont la majorité des villes et des villages suivant le parcours des rivières Rouge, Assiniboine et Seine, sont regroupés au sud et à l'est de Saint-Boniface (Viaud, 1999). On trouve aussi un regroupement de quelques établissements dans la région dite de «La Montagne» située au sud-ouest de Winnipeg. Cet éparpillement pose certains problèmes pour l'acheminement des journaux ainsi que pour la cueillette de l'information.

La principale ville francophone est Saint-Boniface. C'est le lieu où sont regroupés plusieurs établissements religieux, scolaires, commerciaux et hospitaliers, qui offrent des services en français. Sa voisine, Winnipeg, abrite aussi une

communauté francophone non négligeable. En effet, les données du recensement de 1921 indiquent que 4 814 résidents de Saint-Boniface, dont la population s'élève alors à 13 000 âmes, ont déclaré être d'origine ethnique française alors qu'on en a recensé 3 944 dans Winnipeg, où l'on compte à ce moment 179 000 habitants (Dominion Bureau of Statistics, 1923, p. 26-29). On dénombre beaucoup moins de franco-phones dans les autres villes manitobaines. Le reste de la population d'origine française, donc la majorité, est éparpillé en milieu rural.

Dans le cadre d'une étude de la presse, les renseignements démographiques sur le Manitoba seraient incomplets sans la présence de données sur le taux d'alphabétisation de la population. Or, pour les recensements de 1911 et 1921, les renseignements sur le degré d'instruction ne sont pas disponibles en fonction de l'origine ethnique. En 1911, 13,4 % de la population manitobaine âgée de 5 ans et plus ne peut ni lire ni écrire (Dominion Bureau of Statistics, 1913, p. 463). Cette proportion baisse à 12 % lors du recensement suivant. Dans le cas précis de la municipalité de Saint-Boniface la proportion passe de 12,8 % à 6,7 % (Dominion Bureau of Statistics, 1925, p. 597 et 604).

Notons que, dans l'ensemble du pays, la proportion de la population âgée de 5 ans et plus ne pouvant ni lire ni écrire passe de 10,5 % en 1911 à 9,3 % en 1921 (Dominion Bureau of Statistics, 1925, p. 598). Ces statistiques montrent que le taux d'analphabétisation au Manitoba est légèrement plus élevé que celui de la moyenne canadienne.

Plus intéressantes pour notre étude sont les données concernant la langue parlée au Manitoba par la population âgée de 10 ans et plus en 1921. En effet, des 452 105 habitants, 34 352 (7,6 %) parlent anglais et français, 3 939 (0,87 %) parlent seulement le français, 383 (0,08 %) parlent le français et leur langue maternelle et enfin 3 840 (0,85 %) parlent leur langue maternelle en plus de l'anglais et du français (Dominion Bureau of Statistics, 1925, p. 598). S'il est difficile de conclure que les 42 511 Manitobains qui se disent en mesure de parler le français sont capable de lire, il demeure que ce chiffre représente un ordre de grandeur. C'est au sein de cette petite population que les oblats recrutent leurs lecteurs sur le

territoire du Manitoba. En outre, il est pertinent de noter que la plupart sont en mesure de parler une autre langue, dont l'anglais. Cela signifie que plusieurs d'entre eux ont peut-être l'occasion de s'informer dans des journaux rédigés dans une autre langue que le français, notamment les quotidiens anglophones de Winnipeg.

Ces données démographiques soulèvent néanmoins plusieurs interrogations qui demeurent sans réponse. En 1921, le nombre de Franco-Manitobains dépasse à peine 40 000 individus. Combien compte-t-on de familles? Il serait, en effet, surprenant qu'une famille paie plus d'un abonnement à un même journal. Peuvent-ils tous lire le français? Combien d'entre eux sont en mesure de lire aussi l'anglais? Chose certaine, le marché convoité par les dirigeants de *La Liberté* et par ceux des autres hebdomadaires franco-manitobains se caractérise par son exiguïté.

Le flot migratoire a mis rapidement fin à la dualité anglophone / francophone dans la composition ethnique du Manitoba, dualité qui prévalait lors de la création de la province en 1870. Avec les années, le poids démographique des francophones diminue, entraînant dans sa chute leur poids politique. Non seulement les francophones sont devenus minoritaires en nombre, mais ils voient en quelques années certains de leurs acquis leur être enlevés en vertu de lois décrétées par le gouvernement manitobain qui officialise du même coup leur statut de minorité.

Il est difficile pour la minorité de se défendre de ces mesures sur le terrain politique. L'élection d'un candidat francophone n'est possible que dans quelques circonscriptions où le nombre de francophones est suffisamment important, notamment Saint-Boniface, La Vérendrye et Carillon. En outre, il est rare que le député élu se voie confier un ministère. En 1913, l'accession de Joseph Bernier au cabinet du gouvernement Roblin met un terme à une disette de vingt-quatre ans, le dernier ayant été James Prendergast en 1889 (Turenne, 1969).

Tout comme dans le cas du pouvoir politique, le pouvoir économique des francophones est plutôt limité. Résidant majoritairement en milieu rural, la plupart d'entre

eux exercent un métier lié à l'exploitation de la terre. Outre une grande quantité d'agriculteurs, on compte chez les francophones un nombre important d'avocats, de notaires et de médecins qui travaillent surtout en milieu urbain. Il y a aussi plusieurs commerçants, des hôteliers, de même que d'autres petits entrepreneurs, mais très peu, voire pas du tout, d'industriels. En outre, le nombre des hommes d'affaires de langue française diminue avec les années, en particulier dans la ville de Winnipeg (Leclerc, 1986; Société historique de Saint-Boniface, 1974). Il y a donc, à moyen et à long terme, relativement peu de francophones en mesure de soutenir financièrement la publication d'un journal.

Le développement des transports et des communications est, tout comme les domaines politique et économique, essentiel à considérer. À l'instar du reste de la population du Manitoba, les francophones bénéficient du développement du chemin de fer. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau ferroviaire de base est pratiquement complété (Fauchon, 1987). Les rails sillonnent le sud de la province et le train passe à proximité ou dans la plupart des villages francophones établis le long des rivières Assiniboine, Seine et Rouge.

L'essor du réseau ferroviaire est capital pour l'acheminement des journaux. En effet, cette amélioration contribue notamment à celle du service postal. Lorsque le train ne s'arrête pas dans un village, un service de diligence prend le relais pour la distribution du courrier. La poste constitue à l'époque le principal moyen pour les abonnés de recevoir leur journal de langue française. De fait, nous n'avons répertorié aucune mention d'un point de vente d'hebdomadaires franco-manitobains à Saint-Boniface, à Winnipeg ou en province. Il n'est question que d'abonnements. D'ailleurs, les prix des journaux sont calculés sur une année, ce qui tend à confirmer qu'il n'est possible de se les procurer qu'en s'y abonnant. Par ailleurs, le courrier sert aussi à l'abonné qui désire contribuer à son journal et envoyer sa correspondance aux équipes de rédaction des hebdomadaires.

L'analyse de l'espace médiatique exogène auquel s'intègrent les oblats est incomplète si l'on ne considère pas les autres journaux, en particulier ceux de langue française, avec lesquels l'hebdomadaire des oblats entre en compétition.

Lorsque paraît en mai 1913 le premier numéro de *La Liberté*, pas moins de trois autres hebdomadaires franco-manitobains sont en circulation. Le plus vieux d'entre eux est *Le Manitoba*. Publié depuis 1881, il défend les intérêts du Parti conservateur. Il cesse sa publication en 1925. Les deux autres journaux sont affiliés au Parti libéral. *Le Soleil de l'Ouest* paraît jusqu'en 1916, année où ses rédacteurs décident de changer son nom pour *La Libre Parole*. L'hebdomadaire survit pendant trois années. L'autre journal libéral s'appelle successivement *La petite feuille de Saint-Boniface* (1912-1914), *Le Démocrate* (1914-1916) et *Le Fanal de Saint-Boniface* (1916-1918). La principale caractéristique de ces publications est qu'elles sont multilingues. En effet, *La petite feuille* publie des articles en français et en flamand; *Le Démocrate*, en français, en anglais et en flamand; *Le Fanal* est rédigé en français et en flamand (Pénisson, 1986).

Les oblats ne sont donc pas seuls à produire un journal de langue française au cours de la période étudiée. Ils doivent composer avec cette concurrence ainsi qu'avec celle d'autres journaux, notamment les quotidiens anglophones de la province. Alors, il est pertinent de se demander pourquoi se lancent-ils dans une telle entreprise et de quelle manière travaillent-ils? Le paysage exogène dans lequel s'insèrent les oblats étant maintenant mieux connu, il est temps d'explorer l'entreprise de presse fondée et administrée par ces derniers.

## L'ESPACE MÉDIATIQUE ENDOGÈNE

Les autres hebdomadaires francophones publiés au moment de l'entrée en scène de *La Liberté* sont bien disposés à l'endroit de la religion. Mais ils ne partagent pas toujours les vues du clergé sur tout (Lafontant, 1987). Ce sont des journaux dont la première préoccupation demeure la défense des partis politiques qu'ils servent. Ceux-ci étant hissés au premier rang des priorités, la cause francophone et catholique se trouve reléguée au second plan. D'ailleurs, au cours des premières années du XX<sup>e</sup> siècle, le clergé franco-manitobain considère que *Le Manitoba* s'est enlisé dans la politique partisane (Turenne, 1969). En 1912, M<sup>gr</sup> Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, considère qu'il est temps que la communauté francophone puisse compter sur un journal «indépendant», c'est-à-dire libre de toute allégeance politique,

pour assurer la meilleure défense possible et la promotion de la cause française et catholique. Il en confie la rédaction aux oblats qui ajoutent *La Liberté* aux autres publications catholiques dont ils sont déjà responsables.

L'œuvre de la «bonne» presse à Winnipeg a été instituée en 1907 à l'initiative des pères allemands de la paroisse Saint-Joseph. Ces derniers, le père Joseph Cordès en tête, décident de fonder un journal allemand appelé *West Canada*. Ils forment la même année une compagnie légale qui porte le nom de *West Canada Publishing Company* (WCPC). En 1908, elle recevait l'approbation de l'Administration générale de la congrégation en plus d'être favorisée d'une bénédiction spéciale du Saint-Siège<sup>1</sup>.

Au cours des deux années suivant sa création, la compagnie prend en charge la publication du journal anglais *Northwest Review* dont la fondation par Mgr Taché remonte à 1885, ainsi que d'un journal polonais, la *Gazeta Katolicka*. À la demande de Mgr Langevin, une quatrième publication s'adressant aux Ruthènes, le *Canadian Ruthenian*, s'ajoute en 1911. Ainsi, en l'espace de quelques années, les oblats réussissent à doter d'un journal chacune des quatre principales minorités catholiques de l'Ouest (Tourigny, 1941). À l'instar des établissements francophones, l'éparpillement est une réalité pour d'autres groupes catholiques, notamment les Allemands et les Polonais. Or, les prêtres ne peuvent suivre leurs ouailles partout, et les immigrants manquent d'écoles où sont enseignées leurs langues. Dans ce contexte, la presse est perçue par les oblats comme une solution de premier ordre à l'éloignement afin d'informer, de soutenir, d'éduquer et surtout de porter les enseignements de l'Église aux immigrants catholiques dispersés.

*La Liberté*, qui voit le jour le 20 mai 1913, est donc le cinquième journal édité par la compagnie des oblats. L'hebdomadaire francophone «demeure néanmoins sous la direction vigilante de l'Archevêque de Saint-Boniface» (Mondor, 1926, p. 130). Après tout, l'œuvre de presse doit se faire en total respect avec les désirs de l'évêque du diocèse où elle est produite. Ce dernier veut être obéi par les rédacteurs de chacun des journaux et il détient un droit de censure sur leur contenu.



Aux différents journaux catholiques s'ajoutent progressivement d'autres types de tâches. La *West Canada Publishing Company* est notamment chargée de l'impression de *L'ami du foyer*, d'almanachs, de calendriers liturgiques, ainsi que d'autres publications catholiques en plusieurs langues, notamment des livres de prières et des évangiles pour les populations amérindiennes. En plus, la compagnie réalise plusieurs travaux d'impression pour des particuliers.

Cette œuvre de presse multilingue a nécessairement besoin d'investissements pour se maintenir à flots. Lorsqu'il propose la création d'un nouveau journal, M<sup>gr</sup> Langevin désire que celui-ci réalise l'union de tous les Canadiens français sur le terrain national et religieux. Cette union ne peut s'accomplir que si *La Liberté* se place en dehors des partis politiques, tout comme c'est le cas pour les autres organes publiés par la WCPC. Cette décision prive vraisemblablement le journal francophone de certains revenus provenant de l'affiliation à un parti politique. En effet, un parti au pouvoir dispose de plusieurs moyens pour favoriser les journaux de son allégeance: le soutien financier direct, la rémunération du personnel, les abonnements, les contrats d'impression, les annonces, etc. (Bonville, 1988). Aussi faut-il trouver d'autres sources de revenus.

Au début, les fonds requis ont été souscrits par des laïcs ainsi que par certains religieux, oblats ou non, qui détiennent des parts valant chacune 100 \$. Bien que les laïcs soient alors majoritaires, ce sont les ecclésiastiques qui détiennent le plus grand nombre d'actions<sup>2</sup>. L'ampleur que prend l'entreprise dès 1909, avec la publication de trois hebdomadaires, entraîne toutefois des difficultés financières qui mettent en péril l'œuvre de presse au complet.

C'est pourquoi, en 1909, la Congrégation, par l'entremise du Conseil provincial, devient l'un des principaux actionnaires de l'œuvre de presse, laquelle est mise sous la direction immédiate du Provincial du Manitoba, le père Prisque Magnan, surnommé «l'apôtre de la presse catholique» en raison de son implication dans ce secteur d'activité (Carrière, 1979, p. 353). Les oblats consentent à garantir un emprunt bancaire de 20-000 \$ et souscrivent aussi à un montant d'actions suffisant pour s'assurer la direction de l'œuvre.

L'année suivante, M<sup>gr</sup> Langevin consacre à l'œuvre la somme de 10 000 \$ dont une partie est utilisée pour la création du journal ruthène. L'archevêché de Saint-Boniface fournit encore 5 000 \$ pour aider à la fondation de *La Liberté*<sup>3</sup>. Les oblats semblent reconnaître la prépondérance de l'archevêché de Saint-Boniface, étant donnée l'importance des montants investis et les autres obligations financières sérieuses assumées par ce dernier. De plus, M<sup>gr</sup> Langevin et M<sup>gr</sup> Béliveau, son successeur à partir de 1915, ont constamment manifesté un grand intérêt à l'égard de l'œuvre.

Lorsqu'en 1911, les oblats sont forcés de céder leur propriété de la paroisse irlandaise St. Mary de Winnipeg, M<sup>gr</sup> Langevin demande au comité paroissial de souscrire le total des surplus de la paroisse à l'œuvre de presse catholique. Le comité consent l'année suivante à octroyer la somme de 10 000 \$, et cette paroisse devient ainsi le troisième actionnaire en importance après la corporation des oblats du Manitoba et la corporation épiscopale de Saint-Boniface.

Or, en 1915, le Vatican décide de scinder en deux le territoire de l'archevêché de Saint-Boniface pour ériger le nouvel archevêché de Winnipeg. C'est la paroisse St. Mary qui est choisie pour devenir la paroisse-cathédrale (Levasseur, 1983) et le lieu de résidence du nouvel archevêque M<sup>gr</sup> Arthur-Albert Sinnott. Ce dernier détient ainsi des intérêts dans la WCPC. En outre, puisque le siège de la compagnie est situé sur son territoire, M<sup>gr</sup> Sinnott exige que la direction des journaux soit soumise à sa censure exclusive, ce que conteste son homologue de Saint-Boniface, M<sup>gr</sup> Arthur Béliveau<sup>4</sup>.

Cette situation provoque des tensions entre les principaux actionnaires. M<sup>gr</sup> Sinnott n'apprécie pas les positions du rédacteur de *La Liberté* face au gouvernement d'Union lors de la campagne électorale fédérale de 1917. Il demande une rétractation de la part du journal francophone. Ayant reçu des recommandations de M<sup>gr</sup> Béliveau, le directeur de l'œuvre de presse, le père Plourde, résiste à la demande de l'archevêque de Winnipeg<sup>5</sup>. Au cours des années suivantes, M<sup>gr</sup> Sinnott exprime à plusieurs reprises le désir que le père Plourde soit démis de ses fonctions. M<sup>gr</sup> Sinnott questionne la gérance de Plourde, qu'il qualifie de «greatest financial calamity that had ever befallen the Church in Western

Canada»<sup>6</sup>. En fait, M<sup>gr</sup> Sinnott aimerait voir l'œuvre de presse s'éloigner de Winnipeg. Il voudrait bien être délivré de toute responsabilité entourant la compagnie et ses publications. «It is annoying to have an obligation which you cannot discharge without constant friction»<sup>7</sup>.

Par contre, les oblats considèrent que le renvoi du père Plourde amènerait la cessation de la publication des journaux catholiques<sup>8</sup>. L'archevêque de Saint-Boniface est partagé. Le père Plourde démontre de belles qualités en affaires, mais il a de grands défauts. M<sup>gr</sup> Béliveau lui reproche notamment d'avoir pris des décisions entraînant des grosses dépenses sans avoir demandé l'avis des directeurs des journaux. Néanmoins, l'archevêque est conscient que le caractère cosmopolite de la WCPC rend très difficile le remplacement du gérant<sup>9</sup>.

La décision de remplacer le père Plourde par son assistant, N. Jutras, qui est aussi le secrétaire de la compagnie, ne se matérialise finalement pas. La suppression de l'œuvre non plus. En effet, les oblats avaient pensé à la suspension de la publication des journaux afin de se conformer aux désirs de l'archevêque de Winnipeg<sup>10</sup>. Une autre solution envisagée aurait été de réorganiser la compagnie afin que les deux archevêchés n'entrent plus en conflit. L'archevêque de Saint-Boniface aurait conservé *La Liberté* alors que celui de Winnipeg se serait occupé du *Northwest Review*. Mais M<sup>gr</sup> Sinnott considère la publication d'un journal trop onéreuse pour son nouvel archevêché.

L'œuvre des oblats continue donc son fonctionnement malgré ces frictions entre les trois actionnaires principaux. Si l'on en croit une lettre adressée au délégué apostolique du Canada, datée du 27 février 1923, les intérêts de la corporation épiscopale de Saint-Boniface dans la compagnie se chiffrent à 42 000 \$, dont un montant en actions évalué à 15 000 \$. Le reste de la somme consiste en un prêt ainsi que deux garanties pour des emprunts. Les intérêts de la corporation des oblats du Manitoba s'élèvent à plus de 45 000 \$, somme qui comprend notamment 14 600 \$ en actions et plus de 21 000 \$ en salaires dus aux oblats qui travaillent à l'œuvre. La paroisse St. Mary détient de son côté 10 000 \$ d'actions. On dit des autres actionnaires, qui ne sont pas nommés dans le document, qu'ils comptent pour une part très minime<sup>11</sup>.

Cette situation dure jusqu'en 1925, année où les actionnaires décident de liquider la WCPC en raison des poursuites ruineuses contre le journal ruthène. Celui-ci a publié un article hostile envers des ministres de l'Église ruthène indépendante. Leur chef intente une poursuite contre le journal et contre la WCPC puisqu'elle en assure la publication. Tous deux sont trouvés coupables d'avoir publié un article libelleux. Ils sont condamnés à payer un montant global de 10 000 \$, somme qui est assumée presque dans sa totalité par la compagnie en raison de la situation financière précaire de l'hebdomadaire ruthène. Puisque l'Église visée compte onze ministres, la compagnie peut faire face à dix autres procès dont les résultats lui seraient probablement défavorables<sup>12</sup>.

Les autorités ecclésiastiques de Saint-Boniface et de Winnipeg acceptent que la compagnie soit liquidée. Les oblats se rendent acquéreurs de tout son matériel. Ils forment alors une nouvelle compagnie, la *Canadian Publishers Limited*, en vue de poursuivre avec le même personnel et la même organisation, l'œuvre de presse catholique à Winnipeg en français, en anglais et en polonais.

Outre la gérance, l'autre problème relevé par l'archevêque de Winnipeg concerne la précarité des finances de l'œuvre. Apparemment, M<sup>gr</sup> Sinnott souhaiterait voir cette dernière faire réaliser des bénéfices aux actionnaires. Certes, l'œuvre de presse produit peu de dividendes, mais les oblats rappellent qu'elle n'a pas été fondée pour cela<sup>13</sup>. En outre, il semble que la notion de profit viendrait en contradiction avec les engagements des membres de la congrégation.

Il y aura à bien surveiller le côté financier de cette œuvre, en tenant bien compte toujours de nos obligations et de nos devoirs, en tant que religieux liés et gouvernés par les prescriptions du vœu de pauvreté. Ces prescriptions nous atteignent en ce qui concerne tous les intérêts financiers de la Congrégation qui sont en jeu dans cette entreprise<sup>14</sup>.

Mais il demeure qu'au cours des années de guerre et de grève, la compagnie réalise des pertes en grande partie parce que les journaux sont souvent dans une situation financière difficile, présentant un solde débiteur au terme de l'année fiscale. Par la suite, *La Liberté* présente le meilleur bilan

financier. Ce journal réussit même à faire des profits totalisant près de 1-500 \$ entre 1920 et 1923. Ce n'est pas le cas du *Northwest Review* et de la *Gazeta Katolicka* qui, au cours de la même période, sont largement déficitaires: près de 13 000 \$ dans le cas du premier, et plus de 8 500 \$ pour le second<sup>15</sup>.

L'œuvre de presse catholique peut donc difficilement se soutenir d'elle-même. Les deux principales sources de revenus des journaux, la publicité et les abonnements, ne suffisent pas. On procède à des concours qui récompensent les lecteurs qui convainquent le plus de gens de s'abonner à l'un des journaux. À partir de 1918, *La Liberté* organise même une grande tournée dramatique et musicale dans les principaux centres du Manitoba, à raison de deux billets gratuits par abonnement payé (Anonyme, 1956, p. 2). Cette tournée ne profite cependant qu'au journal francophone.

Les oblats ont malgré tout besoin d'autres sources de revenus pour maintenir à flot leur compagnie. Après tout, s'il est vrai que les profits importent peu, il est essentiel de ne pas trop encourir de pertes d'argent. L'œuvre ne doit pas devenir un gouffre financier pour aucun des actionnaires, en particulier pour les trois plus importants.

C'est pourquoi la compagnie entreprend aussi une activité d'impression générale dont l'objectif principal est de produire les revenus nécessaires à la survie de l'œuvre de presse. De fait, les profits réalisés par le *job department* de la *West Canada Publishing Company* lui permettent de poursuivre la publication de ses journaux catholiques.

Les oblats décident aussi de fonder un magasin d'objets de piété et d'ornements d'églises. Les profits réalisés servent également à combler les déficits des journaux. Il semble que ce magasin fonctionne si bien que, vers 1920, les sommes obtenues permettent de rembourser l'emprunt de 20 000 \$ garanti par les oblats en 1909 (Magan, 1962). Ces revenus parallèles ont permis à l'œuvre de subsister.

Le financement de l'œuvre de presse étant mieux connu, il serait maintenant intéressant de voir de quelles ressources matérielles et humaines disposent les oblats pour faire paraître leurs journaux et réaliser leurs travaux d'impression.

## LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET HUMAINES

Situé à l'angle des rues Andrews et College, à proximité de la paroisse St. Joseph, le premier local occupé par l'entreprise a été construit pour accueillir un seul journal. Il est trop exigu pour y abriter trois publications. Au printemps de 1910, le conseil provincial approuve la construction d'un immeuble situé sur l'avenue McDermot, dans la paroisse Sacré-Cœur à Winnipeg. C'est un modeste édifice, propriété de la Congrégation, qui, au départ, comprend deux étages en plus d'un sous-sol et qui mesure 50 pieds sur 85. Il abrite l'imprimerie et les bureaux du personnel des hebdomadaires (Anonyme, 1953, p. 407).

Les journaux ne constituant qu'un seul et même département au sein de l'œuvre, les équipes de rédaction cohabitent ensemble dans un même atelier. Cette situation amène plusieurs frictions, notamment au moment de la Première Guerre mondiale alors que la nationalité allemande est moins bien vue au pays. D'ailleurs, le gouvernement canadien ordonne durant ce conflit la cessation de toutes les publications rédigées en langues ennemies. La WCPC se voit dans l'obligation d'arrêter la parution de son journal allemand (Plourde, 1927).

En 1919, la compagnie désire s'établir plus solidement à Saint-Boniface. C'est pourquoi elle se porte acquéreur de l'ancien atelier du *Manitoba* pour un montant de 6 000 \$ (Plourde, 1927). Auparavant, la compagnie maintenait, de concert avec l'Association catholique, un bureau-succursale où ses clients pouvaient acquitter leur abonnement et laisser les travaux d'impression qu'ils voulaient faire exécuter. Les nouveaux bureaux situés au 158 avenue Provencher sont considérés comme une succursale de l'œuvre principale. L'ensemble des journaux demeure imprimée à Winnipeg. Les principaux travaux de l'atelier de Saint-Boniface sont l'impression des revues *L'ami du foyer* et *Les cloches de Saint-Boniface*, des *Chroniques* des sœurs oblates, du *Bulletin* des institutrices. On y réalise aussi les travaux de l'orphelinat et de l'hôpital Saint-Boniface ainsi que d'autres qui proviennent des compagnies de Saint-Boniface. Notons, qu'à la suite de la liquidation de la WCPC, le directeur de l'œuvre, le père Plourde, considère que l'atelier de Saint-Boniface devrait être

fermé, ce qui permettrait de concentrer les activités à Winnipeg<sup>16</sup>.

Ces édifices abritent quelques presses ainsi qu'un outillage permettant de réaliser les travaux d'impression et d'édition. Il nous apparaît peu pertinent de faire la nomenclature des possessions de la WCPC. Mentionnons tout de même que lorsqu'est annoncée la fondation de *La Liberté*, elle se dote d'une presse *Duplex* capable de tirer 6 000 copies à l'heure (Anonyme, 1956, p. 1). En 1925, c'est toujours sur cette même presse qu'est imprimé le journal francophone.

Les oblats sont les responsables de l'œuvre de presse, aux yeux des évêques comme à ceux de la population. Il n'est donc pas étonnant que, du moins dans les premiers temps, plusieurs d'entre eux s'impliquent dans l'œuvre de presse. Cependant, le père général de la Congrégation enjoint les oblats au Manitoba de limiter leur coopération à la direction de l'œuvre et au personnel qu'ils pourraient lui consacrer. Les oblats disent s'être conformés à la lettre à cette directive<sup>17</sup>. Les journaux anglais, allemand et polonais sont rédigés par des oblats jusqu'en 1914. La rédaction est alors confiée, comme c'est le cas pour *La Liberté*, à des laïcs (Plourde, 1927). Après cette date, seuls deux membres de la congrégation travaillent sur une base régulière à la WCPC, du moins jusqu'à sa liquidation en 1925.

Le premier est le père Omer Plourde. En décembre 1909, il est chargé par le Provincial de diriger la compagnie. Vicaire de la paroisse de Kenora (Ontario) au moment de sa nomination, il demeure à la tête de la WCPC jusqu'en 1942 (Carrière, 1979). Sa tâche consiste à administrer l'ensemble des journaux, à coordonner le travail des équipes de rédaction qui se partagent le matériel et à s'assurer de la viabilité financière de l'œuvre. Selon Donatien Frémont, lorsque Plourde est choisi par ses supérieurs pour occuper cette fonction, il ignore tout du fonctionnement d'une telle entreprise (Frémont, 1951).

Le père Plourde reçoit l'aide du frère convers Charles Sylvestre. Habile mécanicien, il s'occupe essentiellement du maintien et de la réparation de la machinerie de l'atelier. Il demeure à l'emploi de l'œuvre de presse catholique jusqu'à sa mort survenue en 1952 (Carrière, 1979).



Les prêtres sont logés et nourris par la maison d'une des paroisses de Winnipeg. En plus de leurs tâches à la WCPC, ils doivent s'acquitter de messes à l'intention de cette maison. Le père Plourde est aussi l'économe de la maison Sainte-Marie. Ils sont aussi obligés de verser une indemnité mensuelle à la maison où ils habitent<sup>18</sup>.

Le père Plourde est donc fortement incité à s'entourer de laïcs. Dans les faits, «tout le détail de l'œuvre, commandes, achats, ventes, exécutions de toutes sortes a toujours été exécuté par des laïques [sic], chargés de tous les départements de l'œuvre»<sup>19</sup>. En raison d'un manque de moyens, ces types de journaux utilisent généralement un personnel restreint, tant pour la rédaction que pour l'impression. Notons par ailleurs que l'emploi de laïcs, quelle que soit leur tâche, occasionne des coûts de production supplémentaires puisqu'ils sont davantage rémunérés que les clercs. Mentionnons également que les salaires des prêtres s'apparentent davantage à une pension versée à la maison où résident ceux qui travaillent à l'œuvre. Les oblats comptabilisent toutefois les sommes d'argent qui devraient être dues à leurs membres afin d'illustrer le dévouement des pères. Ces montants constituent à leurs yeux un témoignage de leurs sacrifices.

Parmi les laïcs qui travaillent à la WCPC, on compte notamment l'assistant-gérant et secrétaire de la compagnie, N. Jutras, ainsi que les rédacteurs de *La Liberté*, Hector Héroux et Donatien Frémont. Ce n'est pas le père Plourde, mais bien M<sup>sr</sup> Langevin lui-même qui choisit le jeune journaliste québécois Hector Héroux pour cumuler les tâches de directeur et de rédacteur de *La Liberté*. En plus d'avoir collaboré occasionnellement à l'hebdomadaire *Le Nationaliste*, Héroux a travaillé au *Devoir* à partir de 1911, journal catholique dans lequel écrit aussi son frère Omer (Chaput, 1977). Premier à occuper ce poste, Héroux reste à *La Liberté* jusqu'en mai 1923.

Le rédacteur de la revue diocésaine *Les cloches de Saint-Boniface*, l'abbé Lamy, prend alors le relais pour quelques semaines. Au cours de cette période, on indique à la place du nom du rédacteur la mention «Rédigé en collaboration». Puis, au début du mois de juillet entre en scène le journaliste d'origine française, Donatien Frémont. Auparavant, Frémont avait travaillé notamment au *Patriote de l'Ouest*, journal

catholique de la Saskatchewan relié à la Congrégation des oblats. Il demeure à la rédaction de *La Liberté* jusqu'en 1941.

Dans son historique de l'œuvre de presse de Winnipeg qui paraît dans la revue *Mission* en 1927, le gérant Omer Plourde précise qu'il «a préféré, par principe, faire agir des laïques [sic] qui, avec lui, composent le bureau de direction ou ceux qui, sous ses ordres, voient à la gérance des affaires» (Plourde, 1927, p. 135). Selon lui, il est particulièrement souhaitable que la rédaction des journaux soit confiée à des laïcs. En effet, le religieux fait rarement un bon rédacteur pour des journaux s'adressant à une population de laïcs et de cultivateurs. «Ses études et ses goûts personnels ne l'orientent guère vers une foule de problèmes susceptibles d'intéresser ses lecteurs, et il lui manquera souvent le contact avec son public» (Plourde, 1927, p. 136). Le rédacteur laïque est mieux en mesure de prendre le pouls de la population où se recrutent les lecteurs, et sa situation présente moins de contraintes:

Un laïque [sic] est beaucoup plus apte à se placer au point de vue de sa classe de lecteurs, dont il connaît la mentalité. Il peut se tenir en contact plus intime avec son public et obtenir certains renseignements ou certaines critiques qu'on hésitera à confier au prêtre. Il envisage, d'ordinaire, les problèmes sous un angle plus pratique et peut aborder une foule de questions – sociales, politiques, agricoles, économiques, féminines, etc. [...] Une autre raison qui milite en faveur des journalistes laïques [...] c'est que, dans leurs rapports avec des évêques d'une autre nationalité, ils sont en mesure de défendre leur point de vue et de parler au nom de leur élément, alors qu'un prêtre ou un religieux, par respect ou par obéissance, se trouverait, pour ainsi dire, désarmé (Plourde, 1927, p. 136).

Bien entendu, le travail du journaliste ou du rédacteur laïque demeure soumis à la haute surveillance du directeur de l'œuvre de presse, c'est ce que Plourde qualifie de «collaboration intime et quotidienne des religieux et des laïques [sic]» (Plourde, 1927, p. 137): lui-même doit répondre devant les instances supérieures de la province oblate ainsi qu'à l'archevêque.

Cette préférence pour des rédacteurs recrutés en dehors du clergé ne signifie pas que les prêtres et les religieux ne

peuvent collaborer aux différents journaux. Au contraire, ils sont fortement encouragés à soumettre leurs textes, quel qu'en soit le sujet. En outre, on leur rappelle régulièrement qu'ils doivent supporter et favoriser l'œuvre de presse catholique de multiples façons: en sollicitant des abonnements, en mentionnant ces publications au prône, en les diffusant, en visitant les familles de la paroisse qui ne reçoivent pas le journal catholique afin de leur faire comprendre sa grande utilité, en trouvant des zéloteurs pour les seconder et, enfin, en confiant à la WCPC leurs travaux d'impression et en s'y approvisionnant en bons livres et en objets de piété<sup>20</sup>. À l'instar des autres publications catholiques, *La Liberté* ainsi que le reste des journaux imprimés par la *West Canada Publishing Company* bénéficient du soutien de l'Église et de son réseau de prêtres.

## CONCLUSION

À l'aube de la décennie 1910, la tâche des hebdomadaires franco-manitobains, dont *La Liberté*, n'est pas aisée. Leur mandat est d'informer et de défendre une population minoritaire, majoritairement rurale, dispersée dans plusieurs localités situées surtout dans le sud de la province. La géographie du peuplement franco-manitobain rend donc plus difficile la cueillette de la nouvelle mais surtout la distribution des journaux. En outre, il semble qu'une grande partie de cette population francophone soit en mesure de consulter les publications anglophones. Les journaux de langue française doivent conséquemment rivaliser entre eux mais aussi avec des hebdomadaires et des quotidiens de langue anglaise de la province et d'ailleurs.

C'est dans ce contexte particulier que les oblats ajoutent un journal français à l'œuvre de presse catholique qu'ils ont créée à Winnipeg et dont ils ont été chargés depuis sa fondation. Certes, les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg ont leur mot à dire, notamment sur le contenu du journal, mais il demeure qu'ils sont bien contents de déléguer la responsabilité de cette œuvre à la Congrégation. Les oblats travaillent dans un même environnement avec les mêmes paramètres que leurs adversaires. Ils doivent tout comme ces derniers offrir un produit intéressant qui réponde aux besoins de leurs lecteurs.

Cette tâche non aisée et peu rentable est néanmoins facilitée par l'engagement sérieux, en particulier sur le plan financier, de la part de la Maison provinciale du Manitoba et de l'archevêché de Saint-Boniface en faveur de l'œuvre de presse catholique et du journal francophone. À l'instar des autres hebdomadaires de la compagnie, *La Liberté* peut en outre bénéficier du support total de tout le clergé, à qui on fait appel pour recruter de nouveaux abonnés et pour contribuer directement à l'œuvre de presse en soumettant des articles. Ces moyens, qui facilitent l'élaboration d'un journal, ne sont assurément pas à la disposition des journaux politiques francophones dont la survie est tributaire de la position du parti supporté sur l'échiquier politique, voire, dans le cas présent, de sa politique envers les francophones du Manitoba et de leurs droits.

L'existence d'un journal, sa naissance, sa durée de vie, sa mort, tout cela est tributaire de l'espace médiatique, exogène comme endogène, dans lequel il s'inscrit. Les efforts de la part d'éditeurs ou de groupes de lecteurs sont certes les bienvenus, mais le journal doit également bénéficier de ressources financières, politiques et sociales suffisantes pour assurer sa rentabilité (Roy et Bonville, 2000). En outre, l'abondance ou l'absence de ces moyens est susceptible d'influencer l'entreprise de presse, mais surtout le produit lui-même: son tirage, sa fréquence, son format, sa qualité, etc. C'est pourquoi la compréhension de l'espace médiatique est essentielle à l'historien de la presse puisque cela lui permet, d'une part, de considérer son objet d'étude dans ses rapports avec les autres composantes de la société où il évolue; d'autre part, il est en mesure de saisir et d'expliquer plusieurs composantes de l'objet en question ainsi que certaines de ses caractéristiques.

#### NOTES

1. Archives Deschâtelets (AD), W437 M62 F15, province du Manitoba, rapport au chapitre général de 1908.
2. AD, L 37 .M27R 7, Stockholders of the West Canada Publishing Co. Ltd.
3. AD, W437 .M62F 171, E. Lamontagne au père A. Desnoyer, 4 avril 1938.

4. AD, L37 .M27R 49, M<sup>gr</sup> Arthur Béliveau à l'archevêque de Winnipeg, 14 décembre 1917.
5. AD, L37 .M27R 65, M<sup>gr</sup> Béliveau au R. P. Beys, 29 avril 1920.
6. AD, L37 .M27R 71, M<sup>gr</sup> Sinnott au R. P. Beys, 9 novembre 1922.
7. AD, L37 .M27R 71, M<sup>gr</sup> Sinnott au R. P. Beys, 9 novembre 1922.
8. AD, L37 .M27R 70, M<sup>gr</sup> Sinnott, 8 novembre 1922.
9. AD, L37 .M27R 116, M<sup>gr</sup> Béliveau au R. P. Beys, 23 septembre 1924.
10. AD, L37 .M27R 84, M<sup>gr</sup> Béliveau au R. P. Beys, 14 mars 1923.
11. AD, L37 .M27R 82, J. P. Magnan à M<sup>gr</sup> di Maria, délégué apostolique au Canada, 27 février 1923.
12. AD, L37 .M27R 120, lettre au père Dozois, 10 octobre 1925.
13. AD, L37 .M27R 23, Œuvre de presse = *West Canada Publishing Company*.
14. AD, HEC 6731 .P73Z 5, J. P. Magnan à Omer Plourde, 14 décembre 1909.
15. AD, L37 .M27R 88, M<sup>gr</sup> Béliveau au R. P. Beys, 218 mai 1923.
16. AD, L 37 .M27R 130, Omer Plourde au R. P. Beys, 27 janvier 1926.
17. AD, W437 .M62 F67, Charles Cahill «L'œuvre de presse», *Rapport sur la Province du Manitoba présenté au chapitre général en 1914*, p. 13.
18. AD, L 37 .M27R 28, arrangements concernant les pères et frères employés à l'œuvre de presse.
19. AD, L37 .M27R 82, J. P. Magnan à M<sup>gr</sup> Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, 27 février 1923.
20. AD, W437 .M62 F15, J. P. Magnan «Circulaire concernant l'œuvre de bonne presse entreprise par nos Pères à Wnnipeg», 6 mars 1909; AD, W437 .M62 F17, J. P. Magnan aux oblats de la province du Manitoba, 10 février 1910; AD, L37 .M27R 126, M<sup>gr</sup> Arthur Sinnott, archevêque de Winnipeg «Circulaire au clergé du diocèse de Winnipeg», 21 novembre 1925.

#### BIBLIOGRAPHIE

ANONYME (1953) «L'œuvre de Presse catholique de Winnipeg», *Mission de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, vol. 80, p. 407-412.

- \_\_\_\_\_ (1956) «Notre œuvre de presse», *L'ami du foyer*, vol 51, n° 5, p. 1-4.
- BONVILLE, Jean de (1988) *La presse québécoise de 1884 à 1914: genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 416 p.
- BRAULT, Pierre (1992) «La presse francophone dans l'Ouest: son histoire, son influence», dans HARVEY, Fernand (dir.) *Médias francophones hors Québec et identité: analyses, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 281-295.
- CARRIÈRE, Gaston (1979) *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée au Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 3 vol.
- CHAPUT, Hélène (1977) *Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 227 p.
- DOMINION BUREAU OF STATISTICS (1913) *Fifth census of Canada 1911* (vol. 2), Ottawa, C. H. Parmcher, 654 p.
- \_\_\_\_\_ (1923) *Sixth census of Canada 1921* (Bulletin XI: Origins of People), Ottawa, F. A. Acland, 32 p.
- \_\_\_\_\_ (1925) *Sixth census of Canada 1921* (vol. 2: Population), Ottawa, F. A. Acland, 776 p.
- DUBÉ, Albert-O. (1994) *La voix du peuple: l'histoire populaire de la presse écrite fransaskoise, 1910-1990*, Regina, La Société historique de la Saskatchewan, 261 p.
- FAUCHON, André (1987) *La population du Manitoba*, Thèse de Ph. D. (géographie), Paris, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 3 vol.
- \_\_\_\_\_ (2001) «Le Manitoba français, une francophonie plurielle», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 13, n° 2, p. 109-124.
- FRÉMONT, Donatien (1951) «Le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I.», *L'ami du foyer*, vol. 46, n° 9, p. 6 et 12.
- HUEL, Raymond (1976) «The French Language Press in Western Canada: *Le Patriote de l'Ouest* 1910-1941», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 46, n° 4, p. 476-499.
- LAFONTANT, Jean (1987) «Un médium-goupillon, La Liberté, hebdomadaire manitobain, 1913», dans THÉBERGE, Raymond et LAFONTANT, Jean (dir.) *Demain la francophonie en milieu minoritaire?*, Saint-Boniface, Centre de recherche, Collège universitaire de Saint-Boniface, p. 267-301.

- LALONDE, André (1983) «Les Canadiens français de l'Ouest: espoirs, tragédies et incertitudes», LOUDER, Dean et WADDELL, Eric (dir.) *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 81-95.
- LECLERC, Wilbrod (1986) *Le monde des affaires de langue française à Winnipeg de 1870 à 1890*, Ottawa, Université d'Ottawa, 16 p.
- LEVASSEUR, Donat (1983) *Histoire des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, essai de synthèse*, Montréal, Maison provinciale, 2 vol.
- MAGNAN, Josaphat (1962) *Quelques notes historiques sur les missions des O.M.I. du Vicariat de Saint-Boniface, devenue la province oblate du Manitoba, de 1851 à 1962*, Saint-Boniface, Maison provinciale, 460 p.
- MONDOR, C.-A. (1926) «Les Oblats de Marie Immaculée et la bonne presse», *La Bannière de Marie Immaculée*, vol. 34, p. 127-131.
- PÉNISSON, Bernard (1986) *Henri d'Hellencourt: un journaliste français au Manitoba, 1898-1905*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 293 p.
- PLOURDE, Omer (1927) «L'œuvre de Presse catholique à Winnipeg», *Mission de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, vol. 61, p. 126-138.
- ROY, Fernande et BONVILLE, Jean de (2000) «La recherche sur l'histoire de la presse québécoise: bilan et perspectives», *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 1, p. 15-51.
- SÉNÉCHAL, Pierre-Olivier (2003) *L'action des oblats dans la presse franco-manitobaine, l'exemple de La Liberté, 1913-1925*, mémoire de M.A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 194 p.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE (1974) *Les francophones dans le monde des affaires de Winnipeg, 1870-1920*, Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface, 33 p.
- TOURIGNY, Clément (1941) «L'Oblat et la Presse», *L'ami du foyer*, vol. 37, n°s 3-4, p. 44-46.
- TURENNE, Roger E. (1969) *The Minority and the Ballot Box: A Study of the Voting Behaviour of the French Canadians of Manitoba 1888-1967*, thèse (M.A), Winnipeg, University of Manitoba, 184 p.
- VIAUD, Gilles (1999) «La géographie du peuplement francophone de l'Ouest», dans THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions de l'Acadie, p. 77-96.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 81-96

## Mise en scène de l'orateur dans «La situation au Nord-Ouest» de M<sup>gr</sup> Alexandre Taché

par

Jean Valenti

Collège universitaire de Saint-Boniface

*«C'est le caractère moral [de l'orateur]  
qui amène la persuasion,  
quand le discours est tourné de telle façon  
que l'orateur inspire la confiance.»  
Aristote, Rhétorique*

*«Tous ces fléaux, tous ces maux  
qui semblaient impossibles il y a un an,  
ont eu lieu, et il n'y en a pas un parmi nous  
qui n'ait pas eu sa part de souffrances  
au milieu de tous ces désastres.»*

M<sup>gr</sup> Taché, «La situation au Nord-Ouest»

Tout discours à visée politique amplifie une image de son énonciateur par le biais de stratégies oratoires diverses. D'Aristote aux rhétoriques latines et classiques, des théories de l'énonciation modernes (Benveniste, 1974; Kerbrat-Orecchioni, 1980; Ducrot, 1984, 1989; Culioli, 1978, 1985; Vignaux, 1988), à celles de l'institution (Bourdieu, 1982), de l'argumentation et de l'analyse du discours (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958; Perelman, 1968; Vignaux, 1988; Declercq, 1993; Grize, 1996; Robrieux, 2000), l'image de soi construite par l'orateur dans son discours apparaît comme l'une des formes susceptibles de contribuer à la force persuasive des arguments. Que l'on insiste sur son caractère discursif ou extradiscursif, on la considérera soit comme une *preuve* tangible, soit comme une donnée préalable à tout exercice d'éloquence. Dans l'un comme dans l'autre cas, les qualités morales de l'orateur s'expriment à la surface de l'écrit ou dans les effets diversifiés et parfois même contradictoires de leur reconnaissance publique.

*Ethos* est le terme retenu par la rhétorique antique qui désigne cette propension de tout discours à produire une image de son orateur. L'*ethos* du locuteur est donc

[...] attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire: c'est [...] le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu (Maingueneau, 1993, p. 138).

Il s'agit là du point de vue aristotélicien, qui trouve un écho jusque dans la réflexion moderne sur le langage, la culture et la société: l'*ethos* comme construction discursive. Dans cette perspective, l'*ethos*

[...] est la plus efficace des preuves quand l'argumentation repose non sur le vrai, mais sur le vraisemblable ou le douteux. Le crédit de l'orateur est alors un facteur décisif, car la mise en confiance de l'auditoire ouvre la voie de la persuasion (Declercq, 1993, p. 47).

Mais, à l'époque même d'Aristote, se dessine une autre conception de l'*ethos* qui met en valeur la personne comme telle du rhéteur public. On doit cette conception à Isocrate qui, dans son *Antidosis* (Bodin, 1967), insiste sur la réputation préalable de l'orateur, montrant par là que la renommée morale d'un homme est plus importante, dans l'optique de la persuasion, que l'image de soi construite dans son discours. Les remarques d'Isocrate influenceront la conception de l'*ethos* des Latins, notamment celles de Cicéron et de Quintilien. Celui-là définira le bon orateur comme «[...] *vir boni dicendi peritus*, un homme qui joint au caractère moral la capacité à manier le verbe» (cité dans Amossy, 2000, p. 62) et celui-ci insistera également sur l'importance de la vie d'un homme du point de vue de sa crédibilité rhétorique. Les travaux d'Aron Kibédi Varga (2002), de Michel Le Guern (1978) et de Gilles Declercq (1999) ont également signalé l'importance de l'*ethos* dans les manuels de rhétorique à l'âge classique. À l'instar des Latins, le classicisme français mettra l'accent, s'agissant cette fois de «mœurs oratoires», sur l'autorité morale telle qu'elle découle des habitudes de comportement d'un orateur. Aussi son statut, le prestige de ses fonctions ou de sa naissance, ses qualités propres et son mode de vie peuvent-ils contribuer à la force persuasive de son discours. Depuis plusieurs décennies,

l'essor imprimé par Chaïm Perelman à l'analyse argumentative trouve un terrain d'élection dans les diverses sciences humaines et sciences du langage axées sur l'analyse du discours. Une synthèse heureuse entre les deux grandes conceptions antiques de l'*ethos* s'opère à la faveur d'un dialogue enrichi entre les diverses orientations du savoir savant contemporain. Les travaux récents de Ruth Amossy (1999, 2000), Jean-Blaise Grize (1996), Georges Vignaux (1988) et Albert W. Halsall (1988, 1995), pour ne nommer qu'eux, en témoignent à plus d'un titre.

Ces quelques pages se proposent d'analyser, dans la perspective oratoire de l'*ethos*, un discours de M<sup>gr</sup> Taché sur l'insurrection métisse de 1885 au Manitoba. Intitulé «La situation au Nord-Ouest», ce discours dresse un inventaire nuancé des causes à l'origine des événements tragiques entre les Métis et l'administration de la jeune Confédération canadienne; il propose nombre de portraits des protagonistes de cet affrontement sanglant et cherche coûte que coûte à tempérer les frustrations et les déceptions, et ce, au profit de l'ordre public. Il sera d'abord question de l'image de la crédibilité éthique à fondement communautaire de l'archevêque de Saint-Boniface; ensuite, de trois concepts-clés développés dans «La situation au Nord-Ouest»: le Bien, la Vérité et l'amour de la Patrie; et enfin, d'un portrait de Louis Riel, esquissé dans un contexte de valeurs axiologiques. Cette triple répartition de notre propos illustrera sous quel rapport une image d'impartialité et de rectitude morale est inlassablement reconduite par le biais de stratégies oratoires qui n'ont de cesse de renforcer l'*ethos* de Taché.

### **CAPTATIO BENEVOLENTIAE: CRÉDIBILITÉ PUBLIQUE ET FONDEMENT ÉTHICO-COMMUNAUTAIRE**

D'emblée, le discours ébauche une image complexe de l'archevêque de Saint-Boniface. Cette entrée en matière s'inscrit dans le cadre de l'insurrection métisse de 1885 dont les «complications ont été si graves, les conséquences si multiples [...]» (Taché, 2000, p. 13) pour le Canada que Taché décide de prendre la parole pour faire sans parti pris la vérité sur leurs causes. Mais ce n'est pas exclusivement la violence des affrontements entre le gouvernement d'une part, les Amérindiens et les Métis d'autre part, qui sollicite cette prise

de parole circonstancielle. Ce sont aussi des journaux partisans qui attribuent à Taché des propos mensongers et aucunement autorisés par sa personne. S'ajoute à ces raisons l'outrage que son nom a «[...] été mêlé, d'une manière aussi injuste que déloyale [...]» (Taché, 2000, p. 13-14) au débat qui mobilise la presse et l'opinion collective au Québec, débat qui réactualise les souvenirs encore vivaces et douloureux des Patriotes. Bien que Taché veuille se tenir à l'écart de l'agitation publique, il se sent donc contraint de «[...] dire ce qu'[il] pense, puisqu'on s'obstine à [lui] prêter des idées qu'[il] n'a jamais eues, des sentiments qu'[il] répudie» (Taché, 2000, p. 14).

En outre, l'image de soi partiellement esquissée à ce point met en évidence la vertu civique de l'impartialité et les concepts connexes de l'amour de la Patrie, du Bien et de la Vérité. L'archevêque de Saint-Boniface ne se considère aucunement un «homme de parti», n'entend pas user de quelque façon de la flatterie et ne cherche à humilier personne. À vrai dire, s'il se décide aussi à prendre la parole, c'est «[...] qu'[il] aime [son] pays et [qu'il veut] apporter à sa prospérité et à son bonheur tout le concours dont [il est] capable» (Taché, 2000, p. 14). C'est pourquoi il lui importe de dire la vérité, «la vérité sans tergiversation, sans faux fuyants [*sic*]: c'est cette vérité, telle qu'elle [lui] apparaît, qu'[il] veu[t] affirmer» (Taché, 2000, p. 14). Les motivations personnelles à la base de la prise de parole semblent donc subordonnées à un sens du devoir communautaire, lui-même lié à une conception du Bien tributaire de l'amour de la Patrie et de la Vérité. Dans cette entreprise, si l'archevêque «froisse des susceptibilités» et provoque des «colères», «[il] accepte à l'avance ces tristes responsabilités, mais à la condition qu'on ne fera peser les conséquences que sur [lui] personnellement» (Taché, 2000, p. 14). C'est dire à quel point il admet et revendique à la fois les conséquences de son discours. Il y engage sa personne morale sur le plan de la crédibilité publique.

L'image de soi s'élabore donc à la faveur de deux orientations complémentaires: l'une cherche à restituer au sujet de la parole une entière crédibilité morale, à le dissocier des propos mensongers véhiculés par une certaine presse; l'autre s'applique à énumérer avec précision les caractéristiques de cette crédibilité, son fondement éthico-commu-

nautaire. Cette double orientation permettra la construction d'une scène d'énonciation qui n'évoque pas le détail des propos contrefaits publiés au nom de l'archevêque dans les journaux et qui ne précise pas plus la portée du débat québécois. Une économie de moyens définit donc dans un premier temps cette scène d'énonciation. Il s'agit là d'une stratégie quasi litotique où *l'on en dit moins pour en dire plus*: Taché se limite à dénoncer l'incongruité, sans entrer dans un débat fastidieux et même sans préciser sa véritable position politique – le contexte institutionnel ecclésiastique comme fondement de sa crédibilité publique et le reste de son discours s'en chargeront. En somme, l'exorde de son discours met en scène les procédés conventionnels de la *captatio benevolentiae* qui visent à rendre «l'auditoire docile, bien disposé et attentif» (Archard, 1989, I, p. 7). L'archevêque le fait en laissant entendre en creux ce qu'il souhaite représenter pour son auditoire par le biais de la prudence, de la vertu et de la bienveillance. Une fois prises ces précautions oratoires, il s'applique à définir l'extension de cette crédibilité en faisant valoir les concepts du Bien, de la Vérité et de l'amour de la Patrie.

## BIEN, VÉRITÉ ET AMOUR DE LA PATRIE

Ces concepts reçoivent dans le discours de l'archevêque de Saint-Boniface une mise en forme éloquente qui explique et justifie à la fois son impartialité et son indignation. Plus encore, ils constituent le dispositif topique sur lequel repose l'image de soi à la faveur de laquelle le *pathos* individuel apparaît tourné vers le Bien communautaire. Ils jettent dès lors une lumière sur le silence prolongé de Taché<sup>1</sup>, le définissent comme un personnage probe subordonnant ses intérêts personnels aux affaires publiques pour le bien commun de la Nation et réhabilitent enfin une image récemment ternie par la presse. Dans cette triple perspective, ces concepts prennent d'autant plus la forme d'opérateurs de légitimité qu'ils crédibilisent l'indignation voire la colère de l'archevêque. Or, il est dans l'ordre politique une juste indignation et une juste colère qui ne sont pas emportement au-dehors de soi, dépossession de l'individu en quête de vengeance ou perte des capacités intellectuelles sous l'empire des passions, mais au contraire une indignation et une colère qui transcendent le *pathos* individuel, respectent le patrimoine

communautaire et le pathétique collectif. Dans la *Rhétorique*, Aristote définit la colère comme une des qualités essentielles du rhéteur exemplaire: «l'orateur doit, par le moyen du discours, mettre ses auditeurs dans la disposition favorable à la colère, représenter ses adversaires comme coupables de paroles ou d'actes propres à l'exciter» (Aristote, 1967, II, p. 1380 a 2-4). Mais la colère apparaît légitime seulement dans certaines circonstances de la vie politique, notamment lorsque des règles, des statuts et des identités ont été perturbés et que l'orateur qui en exploite le *pathos* ne cherche pas vengeance – tel est bien le cas pour les événements de 1885 tels que (re)présentés dans le discours de Taché. L'*ethos* de l'énonciateur s'inscrit donc dans une mémoire intertextuelle vieille de plusieurs millénaires où le *topos* de l'indignation et de la colère trouve sa justification.

Ce *topos* de l'indignation allié à la triple conjoncture topique – le Bien, la Vérité et l'amour de la Patrie – confirme l'image d'impartialité et de rectitude morale de l'énonciateur<sup>2</sup> tout au long de son discours, et ce, par le biais de diverses stratégies oratoires. Nombre de procédés argumentatifs contribuent en effet à l'amplification de l'image de soi de l'archevêque et réactualisent le sémantisme éthique de l'impartialité à plus d'une jonction de son discours. À titre d'exemple, le *topos* de l'amour de la Patrie apparaît dans plusieurs contextes discursifs dans «La situation au Nord-Ouest». Ce sont tantôt des passages narratifs qui élaborent par analogie des récits exemplaires dans une perspective morale, tantôt des développements descriptifs qui rendent compte de la bonne volonté des natifs et des colons, tantôt encore tout un éventail d'énoncés à valeur doxique tels la *martyria* (qui confirme un énoncé en faisant référence à l'expérience de l'énonciateur), l'*apodeixis* (qui défend une proposition en faisant appel à des principes d'ordinaire acceptés, ou à l'expérience de la collectivité à qui l'on s'adresse), le proverbe (qui repose sur une certaine rhétorique populaire) et la sentence (pensée exprimée d'une façon dogmatique et littéraire). Ces quatre figures de témoignage élaborent toujours l'*ethos* de l'énonciateur dans une perspective éthique et morale.

L'usage répété de la *martyria* est particulièrement intéressant de ce point de vue. Il n'a de cesse de confirmer

l'argument de l'impartialité de l'énonciateur en faisant référence à son expérience psychologique douloureuse pendant et après l'insurrection de 1885:

Depuis neuf mois, notre pays a éprouvé des chocs, des malheurs, des désastres qui ont eu un violent retentissement par tout le monde; puis, faut-il le dire, ce pays que nous aimons tant, a connu d'autres dangers qui, pour n'être même pas soupçonnés par le plus grand nombre, n'en ont pas été moins réels ni moins épouvantables. Comme peuple, nous avons subi une humiliation profonde. Comme homme, un cri d'horreur s'est échappé de nos poitrines à l'aspect de cruels massacres. Comme citoyens, nous avons eu à déplorer la guerre civile, la guerre qui a porté le deuil et la désolation dans de nombreuses familles [...] Puis l'échafaud s'est dressé pour faire des victimes [...] Tous ces fléaux, tous ces maux qui semblaient impossibles il y a un an, ont eu lieu, et il n'y en a pas un parmi nous qui n'ait pas eu sa part de souffrances au milieu de tous ces désastres (Taché, 2000, p. 14-15).

Cette citation insiste sur les «chocs», «malheurs» et «désastres» de l'agitation de 1885; elle exprime le lot de souffrances à la fois personnelles et collectives en des termes indéniablement éloquents. Les victimes de ces «fléaux» et de ces «maux» reçoivent une triple dénomination sociale; ils sont à tour de rôle représentés par les vocables de «peuple», d'«hommes» et de «citoyens», lesquels tracent les contours d'une fonction sociale nuancée en privilégiant la dimension communautaire. De plus, en faisant référence à la douleur de toute une communauté et à la sienne propre par l'usage d'un nous inclusif, l'énonciateur amplifie son image morale de solidarité, de courage et de foi en l'avenir (voir plus bas) puisqu'il œuvre pour le Bien commun. La douleur ne cherche ou ne crie vengeance à aucun moment dans le discours de l'archevêque. Cette amplification se poursuit au paragraphe suivant, mais cette fois le discours privilégie le pronom personnel de la première personne plutôt que le *nous* inclusif:

Moi aussi j'ai eu ma large part aux souffrances morales qui ont été endurées; il me serait plus que difficile d'exprimer les douloureuses émotions, les cruelles angoisses, les regrets amers que j'ai éprouvés depuis un an. Obligé, par ma position, de maintenir un calme apparent, que tout bannissait de ma pensée; gardant le silence lorsqu'il y aurait eu tant à dire; confiant dans un

remède qui aurait peut-être eu son efficacité, mais qu'il m'était impossible d'appliquer; acceptant sans hésitation les imprescriptibles exigences du devoir; ne pouvant et ne voulant bannir de mon cœur les affectueuses sympathies de toute ma vie [...] je le répète, j'ai souffert plus que je puis le dire! Non, le public ne saura jamais ce que j'ai enduré, ni quelles appréhensions j'ai eues (Taché, 2000, p. 15-16).

L'archevêque de Saint-Boniface transcende cette expérience personnelle douloureuse par une forme politico-communautaire de salut. Soutenu par sa foi chrétienne, encouragé par son expérience de quatre décennies au Manitoba, il évoque la Providence et le retour de jours plus heureux et plus prospères:

[...] Je crois d'autant plus facilement à ce retour de la prospérité que l'expérience me persuade que la bonne Providence a toujours en réserve un dédommagement proportionné aux malheurs dont elle permet que nous soyons frappés. Depuis quarante ans que je suis dans le pays, bien des fois les choses m'ont paru assumer un aspect alarmant et chaque fois les causes mêmes de nos alarmes nous ont procuré des avantages inattendues (Taché, 2000, p. 22).

*L'apodeixis* développe aussi le thème de l'impartialité mais en faisant référence à des principes généralement acceptés de l'auditoire à qui l'on s'adresse. En utilisant cette figure, Taché conseille au «vrai patriote» la prudence<sup>3</sup> et la juste mesure en toutes choses; il incite avant tout à une compréhension plus grande de l'Autre lorsque des races et des religions s'affrontent dans l'arène politique:

Les querelles de race et surtout de religions sont des instruments bien dangereux à manier; surtout dans un pays où des hommes d'origines et de croyances différentes sont en relations journalières. Il en est de ces différentes nationalités un peu comme des partis politiques. Chacun se contentant de voir les bonnes aspirations auxquelles il tend sans tenir compte de celles des autres: tout comme on ferme ses yeux sur ses propres défauts, pour les ouvrir démesurément sur ceux d'autrui (Taché, 2000, p. 40).

Non seulement cette citation développe-t-elle des principes généraux pouvant être acceptés par des hommes de bonne foi, mais elle comprend aussi une dimension morale qui cherche à



restreindre les élans d'égoïsme individuels et collectifs. La comparaison entre les «nationalités» et les «partis politiques» prend un aspect proverbial et se complexifie à la lumière d'une réflexion sur l'égoïsme des individus («tout comme on ferme ses yeux sur ses propres défauts, pour les ouvrir démesurément sur ceux d'autrui»). L'analogie entre les «nationalités» et les «partis politiques» trouve un écho dans un autre passage du discours de l'archevêque à la faveur d'une comparaison entre «famille» et «pays»:

Dans le cercle rétréci d'une famille où il y a communauté entière d'idées, de sentiments, d'intérêts, on trouve hélas! beaucoup de divergences. Comment oser espérer que, dans un pays aussi vaste que le nôtre, où il y a encore une si grande différence de nationalités et multiplicité de provinces, comment espérer de pouvoir nous harmoniser, à moins que chacun soit prêt à faire la part des sacrifices qui peut être exigée de lui? Somme toute, nous devons en convenir, la Providence nous a fait un sort plus heureux que nous ne pouvions naturellement l'attendre (Taché, 2000, p. 44).

On retrouve encore une fois dans cette citation des principes généralement acceptés de tous. Le passage de la première assertion («communauté entière d'idées [...] beaucoup de divergences») à l'appel aux sacrifices développe un type d'argument hautement vraisemblable, nommé classiquement «lieu commun», puisqu'il s'applique à toute sorte d'argumentation. C'est le lieu du *plus et du moins*: s'il y a divergence d'opinion au sein d'une famille, comment en serait-il autrement au sein d'un pays «aussi grand que le nôtre, où il y a encore une si grande différence de nationalités et multiplicité de provinces»? Ce qu'il importe de noter ici, c'est l'appel aux sacrifices, appel entièrement tourné vers le Bien communautaire. Encore une fois, l'impartialité prend la mesure du discours de l'archevêque de Saint-Boniface.

Ces quelques exemples de *martyria* et d'*apodeixis* contribuent fortement à la construction de l'*ethos* de Taché. Ces figures concourent non seulement à mettre en relief certains traits de l'impartialité de l'archevêque, mais elles le présentent aussi comme un orateur se souciant du bonheur et de la prospérité de la jeune Confédération canadienne.

## ÉTHOPÉE DE LOUIS RIEL

Lorsque l'archevêque de Saint-Boniface aborde les causes de l'insurrection de 1885, il le fait de manière intelligente, sincère et solidaire. À l'encontre des sphères du Pouvoir, il n'entend pas blâmer un seul individu et ne discerne qu'une solution de facilité dans l'accusation du seul Louis Riel. Les causes de 1885 lui semblent nombreuses, complexes et fondées en partie sur l'incompréhension des employés publics comme des cabinets ministériels. Dans ces conditions, le blâme et le tort qu'il dirige contre les «esprits superficiels<sup>4</sup>», le «peuple canadien», le «gouvernement<sup>5</sup>», les «agents actifs du soulèvement» et les «administrations<sup>6</sup>» apparaissent d'autant plus légitimes que l'image de soi élaborée repose sur l'honnêteté, la sincérité et la solidarité envers la Confédération canadienne. Plus encore, blâme et tort sont mis au service de la Vérité afin d'éviter que les événements tragiques de 1885 se reproduisent dans l'avenir:

[...] je suis convaincu que tout ce qui s'est produit peut se renouveler et s'augmenter de tout ce que j'ai craint dans le temps. Sous l'empire de cette conviction, je viens conjurer tous les hommes sérieux qui ont à cœur le bonheur et la prospérité de notre cher Canada de réfléchir sur les causes qui ont amené nos malheurs (Taché, 2000, p. 16).

Il importe de comprendre les portraits qu'esquisse le discours de Taché dans cette perspective. Nombreux, pittoresques et truculents à bien des égards, ces portraits oscillent entre l'éthopée et la prosopographie. L'éthopée

[...] consiste en la description morale et psychologique d'un personnage, de manière à ce que tout le développement du discours soit commandé par ce traitement (Molinié, 1992, p. 142-143),

alors que la prosopographie constitue

[...] une variété canonique de description, qui s'attache à l'aspect physique de personnages (c'est pour cela que la prosopographie peut être la composante d'un portrait), mais que l'on peut très bien repérer aussi dans les descriptions d'inanimés (Molinié, 1992, p. 280).

Ces deux composantes conventionnelles et hautement rhétoriques du portrait se retrouvent de manière inégale dans

«La situation au Nord-Ouest». Le temps manque pour aborder tous les portraits élaborés dans le discours de Taché, mais je voudrais tout de même analyser brièvement celui de Louis Riel. Ce portrait constitue une éthopée inscrite dans un contexte qui renforce l'*ethos* de l'énonciateur puisqu'il s'agit d'un contexte de vérité:

J'ai promis de dire la vérité sans tergiversation, aussi il me faut aborder le point le plus délicat de la question de nos troubles et parler de celui qui a été le plus en évidence et que l'on dit résumer toute la situation (Taché, 2000, p. 35).

De plus, le discours résume dans une brève narration les événements ayant incité les Métis à faire appel aux services de Riel. Les Métis «crurent que Riel étant des leurs, ayant souffert avec eux et pour eux, mettrait plus de zèle à faire valoir leur cause et par cela même obtiendrait plus de succès» (Taché, 2000, p. 35). Il est par la suite question de l'agitation «toujours dangereuse» entreprise par Riel; les Métis cessent de croire à l'envoi d'une commission gouvernementale et se convainquent que les autorités vont dépêcher «[...] des fers pour le chef et du plomb pour ceux qui le protégeraient» (Taché, 2000, p. 36); et ainsi de suite jusqu'à l'exécution du chef métis:

Des hommes respectables subissent une douloureuse condamnation au milieu de criminels avec lesquels ils n'ont rien de commun, et Louis Riel a été exécuté à Régina [sic] le 16 novembre dernier (1885) (Taché, 2000, p. 36).

Par la suite, Taché évoque l'opinion publique quant à la condamnation de Riel. La «presse s'est partagée»: «En général, la presse anglaise approuve cette triste exécution tandis que la presse française la condamne, comme une cruauté inutile» (Taché, 2000, p. 37), bien qu'il y ait des exceptions comme dans le cas de la presse américaine qui considère cette mise à mort «[...] comme une faute politique» (Taché, 2000, p. 37). Taché signale enfin que «[le] gouvernement a laissé faire l'exécution, il en a donc la responsabilité et c'est une indignité de vouloir la faire peser sur d'autres, qu'on s'est bien gardé de consulter à ce sujet» (Taché, 2000, p. 38).

Vingt années d'observation incitent l'archevêque de Saint-Boniface à s'opposer aux convictions que l'on évoque sur l'exécution du chef métis. Il souligne, d'une part, les

qualités de Louis Riel, les «brillantes qualités de l'esprit et du cœur» (Taché, 2000, p. 38) de son « infortuné protégé» (Taché, 2000, p. 38), mais, d'autre part, il remarque que le chef métis «[...] était en proie à une *mégalo*manie et [à une] *théo*manie qui seules peuvent expliquer tout ce qu'il a fait jusqu'au dernier moment» (Taché, 2000, p. 38). Malgré la déception que l'archevêque éprouve à la suite de l'exécution de Louis Riel, il

[...] ne désespère pas assez de notre pays pour croire que nos hommes publics soient capables de se laisser inspirer uniquement par la haine et les froids calculs qu'elle inspire (Taché, 2000, p. 38).

Il apporte cependant une nuance à ce jugement en signalant «[...] qu' ils ont accepté la responsabilité et [qu'il ne veut] pas faire naître ou développer des embarras auxquels il est difficile d'assigner une issue favorable» (Taché, 2000, p. 39).

Si le portrait de Louis Riel semble esquissé rapidement, il n'en présente pas moins un intérêt marqué pour circonscrire l'*ethos* de l'énonciateur. Le contexte de vérité dans lequel apparaît l'éthopée du chef métis ne fait pas l'économie des traits de caractère l'ayant porté à sa perte. En revanche, l'archevêque insiste également sur les qualités morales de son «protégé», sur ces «brillantes qualités de l'esprit et du cœur». À ce titre, l'éthopée trace les contours d'une réalité psychologique et sociale complexe qui ne dissimule pas la déception cuisante de l'énonciateur, mais l'inscrit dans l'opacité d'un deuil personnel qui n'en appelle ni à la vengeance ni au soulèvement. Si Taché insiste sur la sincérité de ses convictions, il est loin de croire insincères ceux qui ne les partagent pas. Malgré sa grande déception, Taché garde son sang-froid, ne se permet pas «[...] d'injurier ceux qui [la lui] ont infligée» (Taché, 2000, p. 38) et s'en remet à la Providence comme à la bonne volonté des hommes publics. On retrouve donc dans cette éthopée comme dans le contexte discursif où elle se développe une recherche de la vérité fondée sur l'amour de la Patrie et du Bien commun.

## CONCLUSION

Les stratégies rhétoriques illustrées contribuent à l'amplification d'une image d'impartialité mise au service du bien collectif et de la vérité sans *faux-fuyants*. La *captatio benevolentiae* esquisse une image de vertu, de prudence et de

bienveillance de l'orateur qui cherche à disposer favorablement à son égard son auditoire. La *martyria* et l'*apodeixis* la soutiennent et la nuancent à divers titres, tout comme d'ailleurs l'éthopée de Louis Riel développée dans un contexte de vérité d'autant plus crédible que la déception de Taché est vive par rapport à la mise à mort du chef métis. En somme, ces stratégies oratoires amplifient l'image de bonne foi et d'espoir de l'archevêque de Saint-Boniface en la prospérité de la jeune Confédération canadienne.

Il serait fort intéressant de pousser plus avant cette recherche, cette brève analyse esquissée à si grands traits, afin de dépouiller d'autres discours, d'autres témoignages ou d'autres traces si vives de l'histoire de l'époque dans lesquels l'*ethos* apparaît aussi fortement marqué sur le double plan moral et communautaire. Cela permettrait notamment d'inscrire ou non le discours de Taché dans une rhétorique religieuse à caractère progressiste ou conservateur, ou encore dans le tissu d'une formation discursive plus large qui développe un point de vue sur la légitimité de la prise de parole dans des contextes de crises socioculturelles. Les témoignages fort truculents de Gabriel Dumont, ainsi que les écrits de Louis Riel lui-même, pourraient servir de canevas à cette exploration de l'*ethos* à la croisée de la culture, de l'imaginaire et de la légende.

#### NOTES

1. «[...] Les complications ont été si graves, les conséquences si multiples que, malgré les nombreuses prières qui m'ont été faites avec insistance de faire part au public de mes idées, j'ai cru devoir garder le silence jusqu'à ce jour [...]» (Taché, 2000, p. 13).
2. Cela peut paraître paradoxal, mais seulement à première vue, car l'indignation mise au service de la Vérité refuse ici toute revendication de nature sectaire.
3. «Au milieu de tout ce qui s'est dit et s'est écrit depuis trois semaines [M<sup>gr</sup> Taché fait ici allusion à la grande assemblée de Montréal, tenue le 22 novembre, sur le Champ de Mars], j'ai admiré les nobles élans d'un généreux patriotisme. Cependant, pour être sincère, je dois avouer que j'ai déploré bien des élans, qui, dans mon humble opinion, ne sont pas l'écho du même sentiment ou du moins ne révèlent pas la prudence extrême qui s'impose au *vrai patriote* dans les crises de l'histoire d'une nation» (Taché, 2000, p. 40; nous soulignons; les précisions entre crochets sont de Gilles Boileau).

4. «Des esprits, hélas! trop superficiels ou trop intéressés pour se livrer à un examen sérieux et impartial de nos difficultés, croient avoir satisfait à leur devoir de citoyens en s'écriant: "C'est Riel qui est la cause de tout le mal, c'est lui qui a tout fait; il a payé de sa tête, maintenant le pays est en sûreté" [...]» (Taché, 2000, p. 16).
5. «[...] Le peuple canadien et ceux qui le gouvernent, en acquérant les Territoires du Nord-Ouest, n'ont pensé qu'à l'étendue et à la richesse des vastes domaines dont ils entraient en possession. Ils n'ont pas compris la situation parce qu'ils ne savaient rien ou presque rien de ce qu'ils avaient besoin de connaître [...]» (Taché, 2000, p. 17).
6. «À mes yeux, les responsabilités de nos désastres et de nos hontes sont multiples. Elles pèsent non seulement sur les agents actifs du soulèvement et les administrations qui se sont succédées [sic] au pouvoir, mais aussi sur bien d'autres [...]» (Taché, 2000, p. 17).

#### BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY, Ruth (2000) *L'argumentation dans le discours: discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan, 246 p.
- AMOSSY, Ruth (dir.) (1999) *Images de soi dans le discours: la construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé, 216 p.
- ACHARD, Guy (1989) *De ratione discendi ad C, Herennium*, Paris, Les Belles Lettres, 189 p. [Texte établi et traduit par Guy Achard]
- ARISTOTE (1991) *Rhétorique*, Paris, Le livre de Poche, 407 p. [Traduction de Charles-Émile Ruelle, introduction Michel Meyer, commentaires de Benoît Timmermans]
- BOURDIEU, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 243 p.
- BENVENISTE, Émile (1974) *Problèmes de linguistique générale* (tome II), Paris, Gallimard, 286 p.
- BODIN, Louis (1967) *Extraits des orateurs attiques*, Paris, Hachette, 421 p. [Traduction et édition de Louis Bodin]
- CULIOLI, Antoine (1978) «Valeurs modales et opérations énonciatives», *Modèles linguistiques*, vol. 1, n° 2, p. 39-59.
- (1985) «Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984», Paris, Université de Paris 7, Département de recherches linguistiques, 85 p.
- DECLERCQ, Gilles (1993) *L'art d'argumenter: structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Éditions universitaires, 282 p.

- \_\_\_\_\_ (1999) «La rhétorique classique: entre évidence et sublime (1650-1675)», dans FUMAROLI, Marc (dir.) *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne: 1450-1950*, Paris, Presses universitaires de France, p. 629-706.
- DUCROT, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 237 p.
- \_\_\_\_\_ (1989) *Logique, structure et énonciation: lectures sur le langage*, Paris, Éditions de Minuit, 191 p.
- GRIZE, Jean-Blaise (1996) *Logique naturelle et communications*, Paris, Presses universitaires de France, 161 p.
- HALSALL, Albert W. (1988) *L'art de convaincre: le récit pragmatique, rhétorique, idéologie, propagande*, Toronto, Paratexte, 436 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *Victor Hugo et l'art de convaincre: le récit hugolien: rhétorique, argumentation, persuasion*, Montréal, Les Éditions Balzac, 496 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980) *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
- KIBÉDI VARGA, Aron (2002), *Rhétorique et littérature: études de structures classiques*, Paris, Klincksieck, 235 p.
- LE GUERN, Michel (1978) «L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique», dans *Stratégies discursives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 76-89. [Actes du colloque du Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, qui a eu lieu du 20 au 22 mai 1977]
- MAINGUENEAU, Dominique (1993) *Le contexte de l'œuvre littéraire: énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 196 p.
- MOLINIÉ, Georges (1992) *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, 350 p.
- PERELMAN, Chaïm (1968) «Recherches interdisciplinaires sur l'argumentation», *Logique et analyse*, vol. 11, n° 44, p. 504-538.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1988) *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, 734 p.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques (2000) *Rhétorique et argumentation*, Paris, Éditions Nathan, 262 p.
- TACHÉ, Alexandre (2000) «La situation au Nord-Ouest», dans BOILEAU, Gilles (dir.) *Louis Riel et les troubles du Nord-Ouest: de la Rivière-Rouge à Batoche*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 13-47. [Textes colligés et présentés par Gilles Boileau]

VIGNAUX, Georges (1988) *Le discours: acteur du monde, énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, 243 p.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 99-114

## **«Batoche» selon Gabriel Dumont: une étude de l'historicité de ses mémoires**

par

Lise Gaboury-Diallo  
Collège universitaire de Saint-Boniface

*«J'ai vu Gabriel Dumont: il était affligé,  
il avait honte [...] Il ne me regardait pas.  
Mais Gabriel Dumont est béni:  
sa foi ne chancellera pas: il est ferme par la  
grâce de Dieu: son espérance et sa confiance  
en Dieu seront justifiées.»*

Louis Riel, «Journal [Batoche]» (1985, p. 388)

Au Canada, quand on prononce le mot «Batoche», la plupart des interlocuteurs savent qu'on fait référence aux événements qui eurent lieu à Batoche, localité située sur la rivière Saskatchewan-Sud, à soixante km au sud de Prince-Albert, dans le centre de la Saskatchewan. Il s'agit d'une bataille qui se déroula du 9 au 12 mai 1885 et où s'opposèrent les Métis et les troupes de l'armée canadienne envoyées pour mater la résistance menée par Louis Riel. Or, selon la perspective qu'on adopte, la bataille de Batoche, tout comme le dénouement qui s'ensuivit, peut être perçue comme une défaite pour les uns, c'est-à-dire les Métis et les francophones de façon générale, ou encore comme une victoire pour les Canadiens anglais, qui ont longtemps considéré que Riel avait été pendu à juste titre pour des actes de haute trahison et de sédition.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs Métis vivaient encore une vie nomade, et leurs mœurs et coutumes révélaient une certaine symbiose entre leur double héritage blanc et autochtone. Ainsi, presque tous les Métis francophones pratiquaient avec ferveur la religion chrétienne et s'exprimaient en français (ou en méchtif) tout en maîtrisant un ou plusieurs dialectes ou langues autochtones. Toutefois, peu

d'entre eux avaient poursuivi des études, et, de ce fait, la communication se faisait naturellement et la plupart du temps oralement. C'est grâce à cette tradition orale que certains événements historiques ont pu être transmis de génération en génération, comme un héritage précieux. Mais, malheureusement, à cause de son caractère éphémère, la tradition orale est également susceptible de disparaître, comme c'est le cas notamment pour la grande majorité des chansons composées et interprétées par le troubadour métis, Pierre Falcon, (1793-1876)<sup>1</sup>.

Ainsi, les mémoires ou récits de certains Métis véhiculés par la tradition orale constituent bien évidemment des témoignages importants pour l'Histoire dans l'Ouest canadien. L'objectif de notre propos est de mettre en parallèle des textes ou récits de différents auteurs relatant tous leur version des faits relatifs à la bataille de Batoche. Les mémoires de Dumont constituent une source primaire importante sur laquelle se base une grande partie de notre étude, car ils constituent une narration dominante, et ce, pour trois raisons. Dumont participe activement à la bataille de Batoche, donc son statut le démarque de tous les autres Métis. Avant la venue de Riel, il est leur chef naturel depuis de nombreuses années. De plus, il est reconnu par ses pairs comme le chef militaire qui a côtoyé et appuyé le héros politique Louis Riel. Selon le premier ministre John A. Macdonald, «[...] tout le monde pouvait avoir pour Gabriel Dumont (un des lieutenants de Riel) un respect qu'on n'aura certainement pas pour Louis Riel» (cité dans Boileau, 2000, p. 9). Quelle vision de ces événements particuliers a-t-il choisi de perpétuer? La description de la réalité est-elle à peu près fixe? ou est-elle changeante?

Cette étude permettra d'évaluer la portée de ses deux témoignages et leur contribution à traduire l'imaginaire collectif, voire à le construire, et ce, des points de vue épistémologique, axiologique et ontologique. Nous nous interrogerons également sur le processus par lequel une vérité singulière transcende l'individu, pour ainsi devenir la vérité de plusieurs. Entre le caractère historique d'un propos – soit l'historicité – ou l'historisme, c'est-à-dire la doctrine selon laquelle toute vérité évolue avec l'Histoire et devient historique<sup>2</sup>, comment se situent les observations des Métis?

Ainsi, ce qui nous intéresse, c'est l'étude des interprétations imaginées et parfois divergentes que nous proposent ces témoins par rapport aux événements de 1885.

On le répète souvent, l'histoire n'est jamais neutre, pourtant elle se construit à partir d'événements considérés «vrais» ou vérifiables. Ces faits, rappelés ou reconstitués, puis organisés pour être transmis à la postérité, apparaissent d'emblée comme une narration qui se distingue de la fiction. Et, comme le souligne Paul Veyne, il est important de retenir que tout événement autour duquel s'organise un texte historique reste toujours assujetti à une certaine limite, à savoir

[qu']en aucun cas ce que les historiens appellent un événement n'est saisi directement et entièrement; il l'est toujours incomplètement et latéralement, à travers des documents ou des témoignages, disons à travers des *tekmeria*, des traces (Veyne, 1979, p. 14).

Un des principaux acteurs de Batoche, Gabriel Dumont, ne savait pas écrire; il réussit néanmoins à dicter oralement son expérience, s'assurant de ce fait de laisser des «traces» pour les générations à venir. En fait, il relate ses mémoires à deux reprises; d'abord en 1888, soit trois ans après les événements, puis dix-huit ans plus tard en 1903. Le premier document intitulé simplement «Gabriel Dumont» est présenté en deux sections. Il s'agit d'une entrevue que le Métis accorde à un journaliste de Montréal. Retranscrits par le Recorder de Montigny et relus pour l'approbation de Dumont le 7 janvier 1889, ses mémoires sont alors intégrés dans le livre d'Adolphe Ouimet (1889), *La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest*. Le second document, quant à lui, contient trois parties distinctes: «Les mémoires dictés par Gabriel Dumont», le «Récit Gabriel Dumont» et une série de témoignages divers de Métis sur les événements de 1885. Notons que seules les première et deuxième parties ont été publiées sous le titre *Gabriel Dumont Speaks*, et ce, grâce à une traduction de Michael Barnholden (1993)<sup>3</sup>.

Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre pour s'assurer que l'historicité d'une narration – son caractère historique – constitue une source de référence authentique? Selon Paul Ricœur, il faut comprendre

[qu'à] la mémoire est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé [...] Pour le dire brutalement, nous n'avons pas mieux que la mémoire pour signifier que quelque chose a eu lieu, est arrivé, s'est passé *avant* que nous déclarions nous en souvenir. Les faux témoignages [...] ne peuvent être démasqués que par une instance critique qui ne peut mieux faire que d'opposer des témoignages réputés plus fiables à ceux frappés de soupçon (Ricœur, 2000, p. 26).

Après examen, les faits ou événements se rapportant à Batoche et retrouvés dans les mémoires de Dumont correspondent à ce que nous avons retrouvé dans d'autres textes publiés sur le sujet. En effet, ce que ce Métis raconte avec éloquence concorde généralement avec les grandes lignes du texte officiel publié par Walter Hildebrandt (1989), *La bataille de Batoche, une petite guerre britannique contre des Métis retranchés*, ou encore l'ouvrage plus récent de Thomas Flanagan (1999), *Riel and the Rebellion, 1885 Reconsidered*. Gabriel Dumont ne semble pas exagérer les faits; sa représentation peut être caractérisée de factuelle tant elle est minutieuse. Il procède en revisitant ce que Pierre Nora a appelé les «lieux de mémoire» et il a souvent recours aux détails multiples, de nature géographique, sociale ou culturelle pour contextualiser une scène. Par ailleurs, «parce qu'elle est affective», comme le précise Pierre Nora, la mémoire «ne s'accommode que de détails qui la confortent», ce qui explique sans doute pourquoi Dumont évoque souvent les liens de parenté, ou le statut hiérarchique d'un individu pour le situer dans la communauté métisse. De plus, et toujours selon Pierre Nora, «la mémoire installe le souvenir dans le sacré» (Nora, 1984, p. xix). De fait, en lisant certains passages de Dumont, il devient apparent qu'il considère que le mode de vie des Métis libres est sacré et que leur cause est noble et légitime. Le sens du sacré chez Dumont est très différent de celui de Riel, pour qui la religion chrétienne représente le salut. Bien qu'il soit pratiquant comme son compatriote, il semblerait que Dumont accorde plutôt une valeur absolue aux droits inviolables de l'Homme et de la Nature qui doivent vivre en harmonie selon une philosophie empreinte de croyances autochtones. Il sacralise, par exemple, la bravoure et la ténacité des Métis face à l'ennemi, décrivant longuement les souffrances et la dignité des hommes qu'il

côtoie. Plusieurs scènes décrivent les blessures (les siennes et celles des autres) et les morts (celles de son frère et de ses amis) occasionnées par le combat. La plupart de ces scènes sont répétées dans les deux versions de ses mémoires (1889 et 1903), révélant le même souci du respect à accorder aux gestes vénérables.

Dumont semble avoir eu une mémoire exceptionnelle, car il se souvient avec lucidité des événements précédant la venue de Riel. Il se peut qu'il y ait eu également de la «ritualisation» mnémonique ou de l'«esthétisation» ou l'embellissement de ses dires (Valensi, 1993, p. 499), si ces récits avaient été fixés pour être remémorés plus d'une fois. Un exemple de ce procédé se trouve quand il souligne le voyage pour chercher Riel. Quatre hommes arrivent à la mission de Saint-Pierre (au Montana) le 4 juin, et Riel décide d'attendre jusqu'au 5 avant de repartir, puisque ce sont cinq hommes maintenant qui doivent voyager vers le Canada (Ouimet, 1889, p. 115; Barnholden, 1993, p. 43-45). Toutefois, même si ces stratégies peuvent avoir été efficaces, il est impossible pour nous de savoir combien de fois ces récits ont été dits et combien de cas de ritualisation linguistique ou d'esthétisation apparaissent dans les deux récits.

Il appert que les mémoires servent aussi à établir ce que Lucette Valensi appelle une histoire légitimée basée sur «le droit et la loi» (Valensi, 1993, p. 499), car Dumont explique longuement pourquoi les Métis sont inquiets et mécontents. Ils doivent payer pour le bois coupé, ce qu'ils n'avaient jamais eu à faire auparavant. De plus, la rumeur veut que le gouvernement vienne arpenter en les terres en Saskatchewan et que ce qui s'est déjà passé au Manitoba risque de se répéter dans ces régions situées plus à l'Ouest. C'est sans aucun doute parce que Dumont entrevoit sa performance comme ayant une portée réelle qu'il livre ses mémoires. Il souligne les droits inaliénables des Métis, premiers habitants de la région avec leurs frères les autochtones, tout en faisant valoir son sens de justice naturelle. Il critique l'imposition de lois qui bafouent des acquis déjà négociés par Riel pour les Métis en 1870 et garantis par le gouvernement de MacDonald.

En effet, il est apparent que ces mémoires ont une qualité de discours rhétorique, car l'enseignement de valeurs

et de traditions et la connaissance historique sont deux objectifs implicites qu'il s'est fixés. La modalité oratoire qu'il choisit, c'est de raconter avec verve, emphase et conviction certes, mais toujours en offrant une multitude de menus détails. Comme Pierre Zima le note,

[I]l le fait (historique) que l'Histoire n'est abordable pour la théorie qu'en tant qu'elle est médiatisée par des textes parlés ou (le plus souvent) écrits, devrait être envisagé et compris sous toutes ses facettes. Le passé en tant que texte est interprétable comme la "littérature" [...] et les discours historiques, tout autant que ceux relevant de la théorie de la littérature, manipulent des textes au niveau syntaxico-sémantique (Zima, 1984, p. 301).

Dumont commence simplement en établissant son autorité en la matière: non seulement est-il témoin des troubles en Saskatchewan, mais aussi, et surtout, il a le mérite d'avoir été élu le représentant officiel de son peuple. Il révèle que c'est lui-même qui organise l'envoi de pétitions au gouvernement au nom de son peuple. Ses dires ont donc un certain poids persuasif convaincant, et il solidifie sa crédibilité en rappelant qu'après l'échec des pétitions restées sans réponse, il est délégué pour aller chercher Louis Riel au Montana. Dumont explique comment ce dernier les a suivis et comment ensemble les Métis participeront à de multiples rencontres animées par les discours de Riel, prononcés en français et anglais pour les deux groupes de Métis. En effet, Dumont insiste beaucoup sur le caractère politique et collectif des décisions prises par la communauté.

Les mémoires de Dumont, publiés par Adolphe Ouimet (1889) et Michael Barnholden (1993), restent évidemment deux narrations distinctes, toujours très personnelles, relatant essentiellement les mêmes faits, mais parfois avec un nouvel éclairage. Dans les deux récits, Dumont explique bien comment et pourquoi les Métis optent pour la résistance armée et comment lui-même agit en tant que bras droit de Riel, ou «commandant général» de son peuple. Cependant, si nous avons souligné les similitudes historiographiques, reprises dans chaque version des deux mémoires de Dumont, et correspondant à la version dite officielle de ces événements, il ne faudrait pas, évidemment, se limiter ni se contenter d'un

constat des similitudes repérées. Il serait illusoire de croire que Dumont dit exactement la même chose dans ses mémoires. En effet, le temps peut effacer ou brouiller tout simplement certains détails, d'où les trous de mémoire qu'il mentionne ou les hésitations fréquentes dont il fait cas dans le second texte. Le temps peut aussi modifier notre perception d'un événement. Tel est le cas pour deux scènes en particulier où les écarts reflètent l'historicité textuelle en mutation. Le récit de 1903 se distingue à cet égard du premier dans trois cas très importants. Premièrement, le rôle de Leif Crozier est clairement identifié: il a trompé les Métis en leur mentant, ce que Dumont ne savait pas avec autant de certitude en 1889. Il révèle la duplicité de cet agent qui fait courir le bruit que quatre-vingts policiers viennent pour arrêter Dumont et Riel, ce qui mettra fin aux assemblées métisses. Deuxièmement, Dumont raconte que le gouvernement canadien avait fait usage non seulement d'une mitrailleuse à Batoche (fait mentionné dans la première version de ses mémoires), mais aussi de balles explosives. Selon Michael Barnholden, cette unique précision dans le texte de 1903 devrait garantir une réécriture ou révision des manuels d'Histoire. «Dumont's claim that the Canadian troops used explosive bullets against the Métis, is one I have never seen before, in any work on the "rebellion"» (Barnholden, 1993, p. 19). Troisièmement, ces mémoires, publiés dix ans après les événements, sont beaucoup plus incisifs et percutants, s'ils sont considérés, comme ils doivent l'être d'ailleurs, des points de vue épistémologique et axiologique.

D'une part, pour ce qui en est de sa critique des connaissances généralement véhiculées par rapport à Batoche et, indirectement, par rapport à Louis Riel, Dumont cherche à assurer la validité de sa conception des événements en arguant et en expliquant chacune des décisions prises dans les deux versions de ses mémoires. Il explique comment, par exemple, très tôt après son arrivée, Riel déclare qu'il nuit à la cause des Métis et affirme même qu'il devrait partir. Tous refusent de le laisser partir, et la décision est prise de lutter. «Aux armes, aux armes!» devient leur cri de ralliement. Fait intéressant, Gabriel Dumont se révèle très pragmatique, même réticent face à l'idée de prendre les armes: il ne croit pas que son peuple soit prêt à s'engager et à mourir pour sauvegarder

son héritage. Il sera le dernier à appuyer la proposition d'une rébellion armée. Dans ses mémoires, il ne mentionne jamais l'état de santé mentale de Riel. Au contraire, même si Riel et son général militaire diffèrent d'opinions quant à la stratégie à adopter, Dumont se montre toujours excessivement respectueux de Louis Riel. Il est intéressant de noter que, selon Dumont, mais aussi selon Walter Hildebrandt (1989), le premier détachement de police rencontrée au Lac-aux-Canards aurait pu être anéanti par les Métis, mais Louis Riel déclare qu'assez de sang avait coulé et qu'il faut rebrousser chemin. Dumont accepte sa décision même si son intuition et son expérience lui font croire que Riel a tort. Et quand les Métis apprennent que le général Middleton a été envoyé avec beaucoup d'hommes et que Riel veut rester sur place pour défendre Batoche, encore une fois, Dumont est en désaccord. Fin stratège, il veut battre le fer pendant qu'il est chaud, mais il accepte la décision et optera plutôt pour une négociation avec Riel. Finalement, le 23 avril, Dumont réussira à convaincre Riel de partir, et, ensemble, ils conduiront un détachement de cent cinquante hommes. Son intention: surprendre l'ennemi. Toutefois, Dumont explique que leur trajet est ralenti parce qu'en voyageant avec Riel, ils doivent s'arrêter fréquemment pour prier. Ainsi, même si Dumont regrette les excès de ferveur pieuse, qui semblent avoir eu un impact négatif sur la façon dont Riel dirige ses hommes et donc sur le résultat final de cette campagne de résistance, Dumont se montre loyal et fidèle jusqu'à la fin. Il est très réaliste par rapport à la capacité de ses compatriotes de mener à terme cette rébellion. Il se révèle très exigeant envers eux et envers lui-même. Dans ses mémoires de 1903, il est également très critique du gouvernement canadien qui utilise, selon lui, des armes qui devraient être interdites.

We also came across something very serious – I was amazed when I was shown the exploding balls. We thought it was understood between nations that only mortars could be explosive, as their debris was very destructive. But for a man in combat to be exposed to exploding bullets was to cause a terrible wound and certain death, which was against the basic principles of war (Barnholden, 1993, p. 70).

D'autre part, les valeurs transmises dans ces mémoires révèlent aussi que, pour Dumont, la rébellion à Batoche n'était



rien de moins qu'une lutte pour un certain mode de vie en voie de disparition et menacé de toutes parts. Convaincu de la cause qu'il défend, il se bat avec détermination pour protéger les siens et leur culture, pour assurer leur liberté et leurs droits à la terre. Par ailleurs, il devient apparent en lisant ses mémoires que, pour Dumont, les siens, ce ne sont pas seulement les Métis francophones, mais aussi les *Halfbreeds* anglophones et, jusqu'à un certain point, ses amis autochtones. Il insiste sur les assemblées nombreuses, tenues toujours pour les deux groupes de Métis; il répète que Louis Riel tient à faire tous ses discours dans les deux langues. Finalement, il met en valeur le fait que les Métis prennent chaque décision importante comme un seul homme, le vote étant toujours unanime. Ainsi, comme le constate Michael Barnholden,

[t]he most obvious and insistent difference between this oral history and the accepted version of the Metis' story lies in Dumont's view on the "rebellion". He saw it not as a French revolt against English Canadian authority, but rather as a war between nations – one an indigenous people, with broad local support, fighting to repel the other: an uncompromising, overwhelming invader (Barnholden, 1993, p. 14).

Avant de passer aux éléments ontologiques liés à la perception de Soi et de l'Autre et aux échos que l'historicité du discours remémoré de Dumont peuvent avoir dans les récits d'autres Métis, attardons-nous momentanément aux différences formelles distinguant ses deux mémoires, publiés à quinze ans d'intervalle. Le passage de l'oral à l'écrit s'effectue, dans les deux cas, par le biais d'un scripteur intermédiaire, et les choix narratologiques révèlent des différences marquées, sinon étonnantes. Dans le premier cas, de Montigny reprend à la troisième personne du singulier, un récit que nous présumons avoir été dicté à la première personne. Il divise les mémoires en deux sections et, dans la première partie, la diégèse est loin d'être neutre et objective. Un narrateur omniscient y présente l'enfance de Dumont et rappelle son arbre généalogique pour établir l'identité et les origines du protagoniste, procédés qui rappellent davantage l'écriture biographique qu'autobiographique. L'éducation et les années formatives de Dumont sont sans doute évoquées pour que le narrateur puisse asseoir un certain poids de

crédibilité sur son sujet. Non satisfait de cela, il procède également à une longue héroïsation de Gabriel Dumont. Le lecteur apprend, par exemple, qu'il avait une excellente réputation, qu'il était le plus fort tireur à l'arc à dix ans, qu'il excellait dans l'art de monter à cheval, qu'il était bon chasseur et guerrier. Sa vigueur et son sang-froid s'alliaient à «un caractère conciliant»; de plus, il avait une «mémoire exceptionnellement heureuse» (Ouimet, 1889, p. 104). Le narrateur souligne les talents naturels de ce jeune Métis qui a été élu chef à vingt-cinq ans et qui manifeste son engagement dans la cause des siens déjà lors de la résistance au Manitoba en 1870.

Gabriel Dumont souscrivit à la résistance, et promit de venir à la tête de cinq cents cavaliers de n'importe quel point où il serait en hivernement pour opposer une digue à l'envahissement. Son opinion fut d'un grand poids (Ouimet, 1889, p. 109).

Déjà le jeune homme, qui maîtrise plusieurs langues et dialectes, est nommé chef de son village; et le narrateur de conclure que

[c]e n'était souvent qu'après s'être fait craindre, que Gabriel Dumont réussissait à contracter une paix solide. Aussi son nom était terrible dans le Nord-Ouest, car il avait donné maintes preuves de son courage, et sa famille était une famille de guerriers [...] les autorités avaient eu l'occasion de constater sa franchise et son autorité (Ouimet, 1889, p. 110-111).

Le texte de Ouimet incorpore également un extrait d'un témoignage de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, qui commente ses liens avec le peuple métis (Ouimet, 1889, p. 110); ainsi que deux extraits tirés des *Mémoires de Louis Riel* (Ouimet, 1889, p. 111, 115) qui vantent les mérites de cet homme dévoué qu'est Dumont. Louis Riel le décrit ainsi:

Sa réputation est assise depuis longtemps au milieu des tribus qui sont aux pieds des Montagnes de Roche, dans les prairies, sur les bords de la Rivière Rouge, au delà des lignes, depuis les sources de la Rivière au Lait jusqu'au bas et le long du Missouri, un des hommes les plus chevaleresque du Nouveau-Monde, M. Gabriel Dumont, mon parent (Ouimet, 1889, p. 111).

Ce sera seulement dans la seconde partie des mémoires que le narrateur s'effacera momentanément pour céder la

parole à Dumont. Le texte, plutôt court (environ une vingtaine de pages), est néanmoins écrit en français très soigné, paraît en exergue et en italiques et rapporte surtout les événements liés à Batoche. L'auteur de Montigny a donc procédé à un encadrement du récit de Dumont puisque le narrateur secondaire présente et clôt ce chapitre divisé en deux parties. Le narrateur, qui reprend la parole à la fin du récit de Dumont, le commentera en offrant sa conclusion sur l'importance de ce témoignage «simple, naïf et énergique, mais empreint d'une remarquable franchise» (Ouimet, 1889, p. 142) Il s'avère difficile de distinguer lequel des deux récits est primaire ou doit primer: celui de de Montigny, ou celui de Dumont?

Quant au second texte publié dans une version traduite, Michael Barnholden précise, dans son introduction:

[...] a direct, literal translation would be of little use except to scholars, so I have made what I call an interpretation. I see my work as an interpreter resembling that of the Métis interpreters [...] (Barnholden, 1993, p. 16)

Les mémoires sont donc traduits, légèrement réorganisés par rapport au format français retrouvé aux archives, un français qui est d'ailleurs correct et standard dans la plupart des cas. L'original est notamment écrit à la troisième personne et non à la première personne du singulier, et Michael Barnholden a donc opté pour une réécriture en adoptant le point de vue du «Je» du début jusqu'à la fin. Comme dans le texte français d'origine, la traduction n'est pas organisée en fonction de chapitres mais plutôt en parties séparées par des astérisques et des sous-titres.

En comparant le texte de Michael Barnholden à celui de Ouimet, signalons que, dans *Gabriel Dumont Speaks* (Barnholden, 1993), la séquence narrative des scènes n'est pas organisée de façon chronologique pour le premier tiers (des pages 23 à 37) du recueil. Nous passons du prolepse à l'analepse souvent et vice versa, ce qui est déroutant pour le lecteur, mais qui reflète également le caractère spontané, voire décousu, des réminiscences de l'interlocuteur. Le paradigme canonique des réminiscences, rappelle Paul Ricœur, «est la conversation sous le régime de l'oralité [...] [Ce] mode se

déploie ainsi au même niveau de discursivité que l'évocation simple à son stade déclaratif» (Ricœur, 2000, p. 46). Dumont ne passe pas du coq à l'âne, mais il y a manifestement des trous, des ellipses, et ses souvenirs ne se présentent pas de façon logique et ordonnée dans cette partie du récit. On a l'impression, en lisant cette partie, qu'il manque des éléments au texte, soit les questions de celui avec qui il s'entretient.

Mais, quand il relate son histoire dans la partie appelée simplement «My Story» et qui occupe les deux tiers du livre (pages 37 à 79), il offre une narration linéaire plus conforme aux attentes des lecteurs, car c'est ici qu'il relate ses aventures de façon chronologique. Nous n'avons aucun détail sur les circonstances entourant la transcription des anecdotes dictées par Dumont – le scripteur étant jusqu'à présent inconnu –, toutefois il semble assez apparent que le Métis participe volontiers à cette activité. Sa mémoire est sollicitée ou «obligée», dans le sens que lui donne Paul Ricœur, à savoir participant à un niveau éthico-politique et épistémologique pour établir les connaissances historiques en construisant les liens entre mémoire individuelle et mémoire collective. On s'imagine très bien Dumont en train de se remémorer, avec le scripteur anonyme, ces scènes très vives de son passé et très importantes pour lui et sa nation, nation avec laquelle il s'identifie beaucoup.

Contrairement au document de 1889, celui publié en 1903 n'inclut pas d'intertextes écrits par Taché ou Riel. Seul Dumont raconte *son* histoire, tout en mettant en valeur ses impressions manifestement subjectives, sa perception de la réalité, ses actions et réactions, bref *son* expérience personnelle. Il décrit par exemple assez longuement pourquoi il ne voulait pas se rendre après la défaite; il illustre aussi sa philosophie de guerrier métis, mais aussi son sens de l'honneur et de la justice, en narrant divers épisodes choisis pour ces fins. Dans un cas, il raconte comment il tua un Pied-Noir. Se mettant à la place du narrataire, il dit: «But you want to know why I killed him?» (Barnholden, 1993, p. 31). Il enchaîne en expliquant que c'était justement pour montrer sa bravoure et maintenir le respect qu'il doit commander en tant que chef de sa communauté. Dans d'autres scènes, on le voit se défendre contre un autochtone de la tribu des Gros-Ventres. En gros,

Dumont raconte plusieurs scènes d'altercation avec différents ennemis et même avec des compatriotes, comme McKay et Nault qu'il considère avoir trahi la cause métisse. Il cherche à révéler ses faiblesses, à se rendre «vrai», humain, faillible mais toujours en insistant en contrepartie sur ses qualités, ses forces. Ponderé et pragmatique, mais fier aussi. On le constate en lisant la longue description de ses blessures de guerre. Une valorisation sans doute nécessaire parce qu'elle justifie sa perception des faits et son comportement de guerrier. Comme il l'affirme lui-même en parlant d'une scène particulière où il a failli être tué par un Sioux qui voulait toucher les 5 000 \$ mis sur sa tête par le gouvernement: «The wounds had a horribly enticing beauty and made a great show on my stomach. I held my assassin in great respect» (Barnholden, 1993, p. 35).

Somme toute, du point de vue ontologique, Dumont se perçoit avant tout comme un homme de parole. Il épouse clairement la philosophie des autochtones qui croient que l'honneur, la bravoure et l'entraide font la force d'un vrai homme et que la terre n'appartient pas aux hommes, mais que les hommes appartiennent à la terre. Il considère que les Métis et les autochtones doivent contrer la menace étrangère. L'Autre porte le visage du gouvernement, de la police, mais aussi des traîtres et des faibles qui préfèrent mentir ou fuir plutôt que de vivre selon leurs principes. Or, l'historicité des mémoires de Dumont rejoint celle retrouvée dans d'autres textes à caractère autobiographique.

Batoche, ce sont les troubles, les événements, la rébellion, ce sont les Métis, c'est Dumont et Riel. C'est une Histoire qui a été interprétée et réinterprétée. Avec son ouvrage *The False Traitor, Louis Riel in Canadian Culture*, Albert Braz (2003) illustre très clairement comment le statut de Riel flotte dans une malléabilité d'images contradictoires: de héros marginal à patriote métis, de traître et ennemi de la Confédération à chef d'État, de martyr à victime ethnique ou sociopolitique, et enfin de médiateur culturel à mystique messianique ou pauvre fou... Selon Albert Braz, il est apparent qu'une représentation des faits découle d'une volonté sociopolitique. Que l'on construise l'Histoire, qu'on se la représente et se l'approprie pour faire valoir une certaine interprétation idéologique est apparent dans le texte de de Montigny qui ne cède la parole à Dumont qu'*in extremis*, tant

il veut offrir un plaidoyer en faveur de la cause métisse. Quand Dumont prend la parole, c'est pour dire ce qu'il a vu, fait et vécu. La valeur de ses récits comme matériau premier est indéniable, car même si l'histoire est loin d'être une science exacte, elle procède en suivant les *tekmeria*, les «traces», qui sont très souvent, mais pas toujours, écrites, éventuellement archivées, et surtout éprouvées par l'expérience humaine. Dans toutes les sociétés, pas uniquement celles à tradition orale, «le témoignage constitue la structure fondamentale entre la mémoire et l'histoire», nous rappelle Paul Ricœur (2000, p. 26). L'historicité dans le texte, c'est la conscience du passé qui passe par la mémoire. Or, Mémoire et Histoire entretiennent des «rapports féconds et complexes» (Leduc *et al.*, 1994, p. 9) et, de par leur nature même, les récits de Dumont sont empreints d'historicité et participent à la construction d'une vérité nationale. Selon Pierre Nora,

Histoire, Mémoire, Nation ont entretenu [...] plus qu'une circulation naturelle: une circularité complémentaire, une symbiose à tous les niveaux, scientifique et pédagogique, théorique et pratique (Nora, 1984, p. xxi-xxii).

D'où l'importance de relever les ruptures mémorielles dues à certains «oublis», ou les écarts éventuels lorsque certains faits sont modifiés parce que filtrés par le prisme d'un relativisme historique. Notons par ailleurs les précisions apportées par Edward S. Casey en ce qui a trait au souvenir, car il faut distinguer entre ce qu'on appelle «*remembering*» (se remémorer), qui est une activité individuelle et privée, et ce qu'on nomme «*reminiscing*» (commémorer), une activité sociale et collective (cité dans Ricœur, 2000, p. 44). Dumont n'est pas seul lorsqu'il dicte ses mémoires.

La lecture croisée de ces deux récits de Gabriel Dumont portant sur Batoche nous a permis de revisiter les lieux de mémoire importants pour les Métis. En étudiant ces textes narrés par un des principaux actants des événements de 1885, nous avons tenté de tenir compte des gradients de distanciation, qui se traduisent parfois par l'oubli ou par la distorsion des faits, et qui peuvent avoir un impact sur le statut épistémologique et ontologique accordé à la fausseté ou à la vérité présumée de l'Histoire. Mais surtout cette recherche fait état d'une dignité de la *vérité* et de l'*authenticité*

dont est imbue la parole de Dumont, qui participe consciemment, malgré la présence de scripteurs intermédiaires, à la construction d'une mémoire collective dite «nationale» des Métis. Son apport ajoute une pierre angulaire à l'établissement lent mais juste d'un historicisme qui reflète de façon fragmentaire une partie de l'expression de cette volonté commune d'établir et d'expliquer ce qu'une nation perçoit comme étant son Histoire dans les faits. Sans doute, grâce à l'étude d'autres histoires ou récits de vie nous parvenant de la tradition orale des Métis ayant participé de près ou de loin à ce qu'on a souvent appelé les événements de Batoche, nous continuerons de mieux cerner l'Histoire des Métis de l'Ouest canadien.

#### NOTES

1. Son cas est patent puisqu'aujourd'hui, il ne nous reste que quelques écrits miraculeusement transcrits et sauvegardés de l'oubli, notamment «La danse des Bois-brûlés», «Le général Dickson» et «Les tribulations d'un roi malheureux». En étant l'un des premiers à immortaliser la victoire des Métis lors de la Bataille des Sept Chênes avec sa «Chanson de la Grenouillère» (1816), le barde de la Rivière-Rouge acquiert une certaine renommée en composant des textes qui expriment l'esprit national des Métis, tout en décrivant les événements politiques et historiques dont il est témoin (Manitoba, Historic Resources Branch, 1984, p. 12).
2. «Ce terme (historisme) est appliqué spécialement à la doctrine qui soutient que le droit, comme les langues et les mœurs, est le produit d'une création collective, inconsciente et volontaire, qui est terminée au moment où la réflexion s'y applique; et que, par suite, on ne peut ni le modifier délibérément, ni le comprendre et l'interpréter autrement que par son étude électronique» (*Le Robert électronique*).
3. Ces textes, ainsi que la troisième série de témoignages, se trouvaient aux Archives de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph, avant d'être transférés aux Archives du Manitoba pour enfin être déposés à la Société historique de Saint-Boniface en 2001. Une partie de la version française de ces textes a été publiée dans les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, grâce au travail de Denis Combet (Dumont, 2002). La suite de la version française, accompagnée d'une traduction en anglais, sera publiée plus tard.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARNHOLDEN, Michael (1993) *Gabriel Dumont Speaks*, Vancouver, Talon Books, 79 p.
- BOILEAU, Gilles (dir.) (2000) *Louis Riel et les troubles du Nord-Ouest: de la Rivière-Rouge à Batoche*, Montréal, Éditions du Méridien, 208 p. [textes colligés et présentés par Gilles Boileau]
- BRAZ, Albert (2003) *The False Traitor: Louis Riel in Canadian Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 245 p.
- DUMONT, Gabriel (2002) «Les “Mémoires dictés par Gabriel Dumont” et le “Récit [de] Gabriel Dumont”», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, nos 1-2, p. 105-156. [Textes présentés et annotés par Denis Combet]
- FLANAGAN, Thomas (1999) *Riel and the Rebellion: 1885 Reconsidered*, Toronto, University of Toronto Press, 225 p.
- HILDEBRANDT, Walter (1989) *La bataille de Batoche: une petite guerre britannique contre des Métis retranchés*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, Service canadien des parcs, 122 p.
- LEDUC, Jean et al. (1994) *Construire l'histoire*, Paris, Bertrand-Lacoste, 173 p.
- MANITOBA, Historic Resources Branch (1984) *Pierre Falcon*, Winnipeg, Manitoba Culture, Heritage and Recreation, 12 p.
- NORA, Pierre (dir.) (1984) *Les lieux de mémoire* (vol. 1: «La République»), Paris, Gallimard, 674 p.
- OUMET, Adolphe (1889) *La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest*, Montréal, s. é., 400 p.
- RICŒUR, Paul (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 675 p.
- RIEL, Louis (1985) «Journal [Batoche]», dans FLANIGAN, Thomas (dir.) *Les écrits complets de Louis Riel / The Collected Writings of Louis Riel* (vol. 3), Edmonton, University of Alberta Press, p. 386-417.
- VALENSI, Lucette (1993) «Présence du passé, lenteur de l'histoire», *Annales Économies Sociétés Civilisations*, vol. 48, n° 3, p. 491-500.
- VEYNE, Paul (1979) *Comment on écrit l'histoire: suivi de Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Seuil, 242 p.
- ZIMA, Pierre V. (1984) «L'histoire dans le texte», dans PELLETIER, Jacques (dir.) *Le social et le littéraire: anthologie*, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 298-303.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 115-130

## **Pour une relecture de Louis Riel**

par

Nathalie Kermaal  
Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

Louis Riel est un homme aux multiples visages. Les écrits sur sa personnalité en font foi. Pour certains, comme Thomas Flanagan (1986), Riel est un fanatique religieux égoïste, qui a mené son peuple vers la catastrophe pour servir ses propres intérêts. Il serait aussi le plus grand indépendantiste que le Canada n'ait jamais connu. Outre ses problèmes mentaux, cet homme aurait même eu certaines déviations sexuelles puisqu'on a été jusqu'à insinuer qu'il avait eu une relation incestueuse avec sa sœur Sarah. Pour d'autres, comme par exemple, Ron Bourgeault, Riel est un héros, il est le défenseur des droits des autochtones ainsi que des droits des francophones (Flanagan et Bourgeault, 1998). Louis Riel est, en fait, le représentant des clivages les plus importants de la société canadienne: Amérindiens *versus* Euro-Canadiens; Ouest *versus* Est; francophones *versus* anglophones; catholiques *versus* protestants; opprimés *versus* dominants. Tous les aspects de sa vie ont été scrutés à la loupe. En fait, il n'y aurait plus rien à dire sur Louis Riel; du moins, c'est ce qu'on est porté à croire. Cependant, régulièrement, son spectre revient nous hanter.

Par exemple, en octobre 2002, la Société Radio-Canada (SRC) et le *Dominion Institute* ont télédiffusé une reconstitution de son procès avec Guy Bertrand dans le rôle de Louis Riel, Edward Greenspan dans celui du procureur et Alan Lenczner dans celui de la partie plaignante. À la fin de l'émission, les Canadiens devaient se prononcer sur sa culpabilité ou sur son innocence. 9 700 personnes l'ont fait, et 87 % d'entre elles l'ont acquitté (Wattie, 2002). Cette expérience se situe dans le

prolongement des multiples tentatives de réhabilitation de ce personnage mythique par des députés fédéraux. Depuis la pendaison de Louis Riel, pas moins de vingt-cinq projets de loi de réhabilitation ont été présentés à la Chambre des communes, mais en vain.

Il est important de souligner ici que l'émission de Radio-Canada et la plupart des projets de lois ont été préparés sans que soient consultés les principaux intéressés, les Métis eux-mêmes. Face à cette «Rielmanie», ces derniers restent plutôt sceptiques. Alors que certains soutiennent l'idée d'une réhabilitation, ils ne veulent cependant pas qu'elle soit purement symbolique; d'autres pensent que c'est amoral de vouloir absoudre Riel d'un crime qu'il n'a pas commis. Le président du Ralliement national des Métis (RNM), Clément Chartier, pense que les lois proposées «address the symbolism and does not deal with any of the real substantive issues facing the Métis people»<sup>1</sup>. D'ailleurs, le 19 avril 2004, Paul Martin, premier ministre du Canada, annonçait que le cas de Louis Riel serait revu par le gouvernement fédéral. Il n'a toutefois pas indiqué comment son gouvernement avait l'intention de le faire (Lunman, 2004). Par contre, dans son discours du 19 avril 2004, Audrey Poitras, vice-présidente du RNM, précisait que: «a quick-fix pardon or exoneration is unacceptable. The truth must finally come out in order to truly begin the process of reconciliation between Canada and our people»<sup>2</sup>.

Il est indéniable que le discours entourant la question Riel relève essentiellement de l'émotion et nous empêche souvent de voir les vraies questions. Les hésitations incessantes autour de cette idée de réhabilitation sont symptomatiques de maux beaucoup plus profonds dans la société canadienne. Même si des intellectuels de la trempe de John Ralston Saul affirment qu'il existe trois piliers dans la société canadienne, les Premières Nations, les francophones et les anglophones, et que le ciment qui les tient ensemble, c'est le peuple métis, et que la plus belle chose qui soit sortie de l'interaction entre les Européens et les Premières Nations, c'est la création d'un nouveau peuple: nous sommes encore loin de la coupe aux lèvres<sup>3</sup>. Malgré quelques pas en avant depuis 1982 (date à laquelle les Métis sont intégrés dans la

Constitution canadienne comme faisant partie des peuples autochtones de ce pays), le Canada n'a pas encore pleinement reconnu la part que les Métis ont joué dans le développement du pays ni leur volonté d'accéder à l'autonomie gouvernementale.

En outre, depuis quelques années, nous sommes confrontés au retour à un certain conservatisme idéologique qui s'insurge contre ce que certains appellent, une «orthodoxie autochtone». Je pense, ici, au livre de Thomas Flanagan (2002), *Premières nations?: seconds regards*, qui a été publié dans sa traduction française aux Éditions du Septentrion. Le succès qu'a remporté cet ouvrage laisse à penser que nombreuses sont les personnes qui sympathisent avec la vision de l'auteur. Ce qui fait dire au politologue Daniel Salée

[...] qu'en présentant comme une orthodoxie ce qui n'est en définitive rien de plus que la somme des tentatives répétées des peuples autochtones du Canada d'établir des conditions égalitaires, équitables et équilibrés avec les non-autochtones, Flanagan cherche délibérément à discréditer les revendications autochtones (Salée, 2002, p. 142).

Ses travaux antérieurs sur Louis Riel et les Métis s'attachaient aussi à démontrer «l'illégitimité, la faiblesse et l'illogisme» de leurs revendications (Salée, 2002, p. 141). Thomas Flanagan, est, on l'aura compris, farouchement opposé au projet de réhabilitation de Riel.

En fait, si, pendant de nombreuses années, les Métis étaient les *Forgotten People* de l'histoire canadienne et que leurs voix ne se faisaient pas entendre, en fétichisant le personnage Riel, on continue de ne pas entendre la voix des Métis. La classe politique tente de récupérer le discours pour mieux le contrôler. En fétichisant, on assimile et, en même temps, on réduit le combat du peuple métis ainsi que le message de Louis Riel à sa plus simple expression. Ceci est d'autant plus vrai pour les Métis que le gouvernement fédéral refuse toujours de reconnaître leurs droits territoriaux. Le gouvernement refusant toutes négociations, les Métis en sont réduits à passer par la Cour suprême pour faire reconnaître leurs droits. «L'ironie veut que le fardeau incombe à la nation métisse d'exhorter le gouvernement du Canada à définir et à défendre la Constitution même de ce pays»<sup>4</sup>. D'ailleurs, en

septembre 2003, la Cour suprême a rendu son jugement dans le procès *R. c. Powley* (2003)<sup>5</sup>. C'est certainement la cause judiciaire la plus importante pour les Métis depuis le procès de Louis Riel.

Il est clair que, lorsque nous faisons référence à Louis Riel et aux Métis, nous avons encore trop tendance à choisir ce que nous voulons entendre. Consciemment ou inconsciemment, on continue de générer

[...] une image d'impuissance subalterne, image qui, de manière générale, caractérise non seulement la perception que l'on a des minorités, mais également celles de toutes leurs paroles (Steyer, 2002, p. 1).

Définir Louis Riel comme symbole a un effet réducteur de la portée de la pensée de cet intellectuel et, pour reprendre un terme cher à Michel Foucault, de l'archéologie de sa lutte ainsi que celle de son peuple. Pour Albert Braz dans *The False Traitor: Louis Riel in Canadian Literature*: «[...] in order to be turned into an icon by the descendants of the people who opposed and hanged him, Riel is deprived of his Otherness, his national specificity as a Métis» (Braz, 1999, p. 11). En somme, la littérature concernant Riel nous en dit plus sur les valeurs et les rêves euro-canadiens que sur Riel lui-même.

«Reste à savoir comment on peut représenter "l'autre" de façon acceptable, "dans une perspective qui soit libertaire, ni répressive ni manipulatrice"» (Chollet, 1998). Selon Edward Saïd, «il s'agit de désapprendre l'esprit spontané de domination», «s'efforcer au discernement et à la nuance» (cité dans Chollet, 1998).

## POUR UNE NÉCESSITÉ DE RELIRE RIEL

Pour Edward Saïd, dans un texte intitulé «The Politics of Knowledge», il ne suffit pas de réintégrer les peuples et les cultures qu'on avait confinés à la périphérie. La reconnaissance de l'identité pour la reconnaissance de l'identité «amounts to little more than saying that you want a kind of attention easily and superficially granted, like the attention given an individual in a crowded room at a roll call» (Saïd, 2002, p. 379). Une reconnaissance partielle ne permet pas au sujet de s'épanouir. Ce qui fait dire à Edward Saïd que «the subject has only to sit there silently as the proceeding unfolds

as if in his or her absence» (Saïd, 2002, p. 379). C'est pour cela qu'il est important de remettre au centre de l'investigation ce que le colonisé a à dire puisque la lutte entreprise par Louis Riel et les Métis continue aujourd'hui. C'est là une façon de mieux saisir l'impact politique et culturel de la conquête européenne sur les sociétés colonisées. Edward Saïd dans *Culture et impérialisme* parle de «[...] lecture en contrepoint qui doit tenir compte de deux processus, celui de l'impérialisme et celui de la résistance: il faut élargir notre lecture des textes pour y inclure ce qui a été autrefois exclu [...]» (Saïd, 2000, p. 119) car «[...] jamais *la rencontre impériale* n'a confronté un Occidental plein d'allant à un indigène hébété ou inerte: il y a eu une forme quelconque de résistance active [...]» (Saïd, 2000, p. 12). À travers Riel, c'est le combat d'un peuple que l'on retrouve.

Riel a certes tout risqué pour une cause qu'il croyait juste. Riel, c'est, en effet, la création du Manitoba en 1870 et les troubles de 1885, mais c'est bien plus que cela:

[...] C'est à travers son inscription dans un contexte, dans la vie de son temps, à travers ses engagements, ses traits personnels, ses rapports avec son entourage, que [Riel est Riel]. Ce sont l'homme et l'œuvre qui représentent l'intellectuel et non l'œuvre seule. "Loin de le diminuer ou de le disqualifier en tant qu'intellectuel, cette complexité contribue à enrichir son propos, elle l'expose humainement, le rend faillible" (Chollet, 1998).

D'où, il me semble, cette nécessité de relire Louis Riel pour donner à ses écrits un autre relief, d'en dégager les multiples facettes, les couches successives afin de faire ressortir ce qui a toujours été là, même indiscernable mais qui pour une raison ou pour une autre a été rejeté, partiellement observé ou carrément non observé. Afin d'illustrer mon propos, je prendrais comme exemple les années d'exil de Louis Riel au Montana en me limitant exclusivement à son expérience auprès des Métis, mais l'exercice peut bien sûr s'appliquer à d'autres thèmes.

## L'EXIL AU MONTANA

Comme le souligne Edward Saïd dans *Reflections on Exile*:

Exile is strangely compelling to think about but terrible to experience. It is the unhealable rift forced between a human being and a native place, between the self and its true home: its essential sadness can never be surmounted (Saïd, 2002, p. 173).

Un certain nombre de pressions et de contraintes sont au cœur de la situation de l'exilé. Au delà du simple fait de déplacement ou d'isolement, ce dernier a le choix entre fétichiser sa situation en se repliant sur un masochisme narcissique qui l'empêche de développer des liens ou de s'engager dans la société d'accueil, ou alors, de s'impliquer en adhérant à un parti, à des mouvements nationaux qui lui permettront de développer de nouvelles loyautés et de nouvelles affiliations. Les écrits de Riel pendant ses années d'exil correspondent tout à fait à ce désir de trouver un nouveau sens à sa vie, d'établir de nouveaux liens.

Pourtant, les historiens se sont très peu penchés sur le sujet. Thomas Flanagan (1986) dans *Louis «David» Riel: «Prophet of the New World»* ne voit dans le Montana que des années obscures, négatives et frustrantes. Il ne fait aucun lien entre le Montana et les troubles de 1885. Pour Pierre Anctil, dans un article intitulé «L'exil américain de Louis Riel»:

[...] rien ne pouvait laisser croire, en 1882, que Riel s'éprendrait à nouveau de la cause des Métis canadiens, tant il semblait intégré à son pays d'adoption, au point d'en désirer devenir citoyen à part entière (Anctil, 1981, p. 246).

Quant au critique littéraire Albert Braz «Riel's Montana life [...] was remarkably uneventful» (Braz, 1999, p. 36). Toutefois, comme le souligne l'historien Gerald Friesen (1996), on peut se demander si les années au Montana n'étaient pas un préliminaire aux *troubles* de 1885 en Saskatchewan. Hélas, il ne donne aucune réponse à la question soulevée. En relisant les lettres de Louis Riel, je propose de définir ce que représentent ces années passées au Montana. Peut-on parler d'années obscures ou d'une période féconde qui donne un sens aux événements qui ont suivi?

Après les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870, Louis Riel est contraint de s'exiler suite à la signature d'un décret d'expulsion au printemps de 1874 par les députés du

Parlement canadien. Dès lors, Louis Riel annonce à sa mère que: «Pendant les cinq années que je passerai dans l'exil, je n'ai que cela à faire, et à dire aux Métis, devenir plus Métis que jamais» (Stanley, 1985, vol. 1, p. 467). Il ira d'abord se réfugier en Nouvelle-Angleterre, ensuite au Minnesota, puis au Montana. Il y restera jusqu'au printemps de 1884.

Le 15 septembre 1879, Louis Riel écrit qu'il a mis vingt-huit jours pour se rendre à la Montagne de bois accompagné de son ami Joseph Gariépy:

[...] Je me suis fait bercer dans ma charette comme je ne me suis pas fait bercer depuis longtemps. Je vous assure, chère maman, que je suis content de voir la prairie. Cela me donne des forces; la prairie, c'est médicinal [...]<sup>6</sup>.

Pour Louis Riel, le Montana est une façon d'affirmer son identité métisse car, pour la première fois de sa vie, il vit en suivant les chasseurs et en faisant de la traite. Il passe la majeure partie de son temps en compagnie de ses compatriotes.

Ces derniers se sont installés sur le territoire en trois vagues successives de peuplement, dans les années 1850, 1860 et 1870<sup>7</sup>. Suite à une demande accrue de peaux de bisons qui les poussèrent de plus en plus vers l'Ouest, certains Métis de la Rivière-Rouge, qui avaient aussi des liens avec Pembina (au North Dakota), vont suivre les troupeaux de bisons jusqu'à la rivière au Lait (Milk River) au Montana. Avec le temps, ils y construisent des cabanes et, plutôt que de retourner à Pembina ou à la Rivière-Rouge, certaines familles décident de rester. Dans les registres paroissiaux, on relève les noms de Morrin, Choteau, Champaigne, Ducharme, Cardinal, Jarvais, Paul (Dusenberry, 1996). Avec la disparition des bisons, ces Métis doivent de nouveau déménager dans la partie centrale du Montana dans la région de Judith Basin. D'ailleurs, ce sont eux qui ont créé Lewistown, une des plus vieilles communautés métisses du territoire<sup>8</sup>. Une fois installés, les défis sont alors très grands puisque l'économie basée sur le bison est pour ainsi dire une chose du passé et que, régulièrement, les Métis subissent des pressions de la part des *ranchers* puis des *homesteaders* qui commencent à envahir les terres. D'autres Métis viendront rejoindre ce dernier groupe,

après les événements de 1870, pour vivre une vie plus proche de leurs aspirations. En 1883, alors que Louis Riel enseignait à la mission jésuite de St. Peter's, dans une lettre envoyée au *Helena Daily Herald*, il donne une idée du nombre de Métis qui vivent au Montana:

There are at St. Peter's Mission, near Fort Shaw, about twenty-five Half-breed families who are willing and trying to farm. There are fifty of them settled in the Judith Basin and its close vicinity. There were seventy of them settled in the neighborhood of Wilder's Landing last winter, eighty others at the mouth of the Musselshell and further down towards Fort Peck. How many more Half-breed families live separated from each other and scattered over the Territory? (Stanley, 1985, vol. 2, p. 272)

Donc, une fois arrivé au Montana, Louis Riel écrit à Julie Riel:

Je suis heureux de pouvoir vous dire que ma santé est bonne [...] La viande de buffalo est un bon remède: car je me sens plus fort. Je me trouve parmi des Métis: notre camp se compose d'une trentaine de Loges [...] <sup>9</sup>.

En 1880, il invite même les Métis de la Rivière-Rouge à venir s'y installer:

Il y a de la chasse par ici. Si les Métis ne peuvent plus habiter notre chère Province, qu'ils s'en viennent tout droit dans le Montana avec leurs charrues et leurs animaux, leurs bêtes à cornes. Peut-être que ce sera plus avantageux pour eux par ici qu'ailleurs <sup>10</sup>.

Cependant, derrière cette apparence de sérénité se cachent certaines difficultés. Tout d'abord, il assiste à la déchéance des peuples amérindiens notamment les Pieds-Noirs, les Cris, les Assiniboines qui passent la frontière pour trouver du bison, qui se fait de plus en plus rare (Kermoal, 1997). La compétition pour chasser les derniers troupeaux est telle que le gouvernement américain se voit dans l'obligation de renforcer sa politique à la frontière et de s'engager dans une série de négociations de traités avec les Premières Nations.

De surcroît, les autorités américaines tentent d'empêcher les chasseurs métis le long de la rivière au Lait afin de préserver ce qui reste de bisons pour les Gros-Ventres et les



Assiniboines (Harroun Foster, 2001). On ira même jusqu'à les accuser de chasser illégalement aux États-Unis. Certains sont reconduits à la frontière canadienne. Ne faisant aucune distinction, les autorités américaines renvoient même des Métis nés aux États-Unis. Les Métis restés sur le territoire s'inquiètent de leur avenir et décident d'élire un porte-parole pour négocier les droits de chasse avec les Premières Nations et le gouvernement américain. En 1879, c'est à Louis Riel qu'ils font appel.

Reprenant les mêmes tactiques de combats qu'au Manitoba (lettres et pétitions), Riel décide de s'attaquer surtout à la vente illicite d'alcool et de demander aux autorités américaines de réserver des terres pour les Métis. Il détermine que la meilleure façon d'aider les Métis est, avant tout, de devenir citoyen américain:

Pour moi, je deviens citoyen américain. J'en ai déclaré mon intention suivant la loi. Et j'en ai mon papier depuis le 17 de mai. Je pense que je pourrai mieux aider aux Métis de cette façon-là qu'autrement<sup>11</sup>.

En 1882, il décide de se marier avec une métisse du nom de Marguerite Monette dit Bellehumeur<sup>12</sup>.

Louis Riel consacrera une partie de l'année 1882 à dénoncer la vente illicite d'alcool auprès des Amérindiens et des Métis et enverra des lettres de plainte au député marshall J. X. Beidler. Les gouvernements canadien et américain avaient mis un certain nombre de mesures en place pour contrôler la vente d'alcool, cependant, comme en témoigne Riel, ces politiques étaient plus ou moins efficaces. Du côté canadien, la Police montée dans les années 1870 avait joué un rôle important pour débarrasser l'Ouest des vendeurs de whisky américains et pour s'assurer que la loi soit observée. Aux États-Unis, le maintien de la loi était beaucoup plus laxiste. Les jurys locaux refusaient de condamner leurs voisins engagés dans une des entreprises privées les plus lucratives du Montana (Samek, 1987). Les droits des Blancs excédant ceux des Amérindiens et des Métis, personne ne se souciait des ravages de l'alcool dans les réserves. Pour Riel, l'alcool empêchait un chasseur de s'installer sur une terre. Le 29 mai 1882, Riel écrit à l'éditeur du *Helena Independent*:

[...] When [a Métis] visits a store with the produce of his chase, if the trader meets him with intoxicating liquor and trickery, he throws him into demoralization and poverty and retards his final settlement [...]<sup>13</sup>

Déjà, en 1879, élu chef de camp par 150 familles métisses, Riel se dit fatigué d'aller d'un camp à l'autre pour demander la permission pour les Métis d'hiverner<sup>14</sup>. Cette permission était généralement accordée par les autorités américaines à condition que le camp quitte la réserve au printemps. Afin de remédier à ce nomadisme incessant, Riel prépare une pétition le 6 août 1880, signée par 101 chefs de famille métis. Il demande aux autorités américaines une portion de terre qui permettrait d'isoler les Métis des Américains, des écoles, des outils agricoles, des semences et des animaux domestiques. Afin de persuader le gouvernement, il souligne le rôle important que joue les Métis et de celui qu'ils pourraient continuer de jouer en tant que pacificateurs et médiateurs auprès des Amérindiens<sup>15</sup>.

Il avait même pensé à deux territoires possibles, un situé sur la rivière des Corbeaux au sud de Yellowstone et l'autre situé entre la rivière Yellowstone et la rivière Musselshell. Cependant, cette requête sera refusée par le gouvernement. L'agent amérindien de la réserve des Corbeaux précise même que, dans la mesure où les Métis étaient des sujets britanniques, ils n'étaient donc pas éligibles à ces terres, de plus les Corbeaux, eux-mêmes, ne voulaient pas partager leur territoire (Flanagan, 1986). Probablement car ces mêmes territoires avaient trop tendance à rapetisser. Les Américains, comme les Canadiens, n'étaient donc pas prêts à reconnaître les Métis comme un peuple distinct.

Loin de constituer des années obscures, tout pouvait laisser croire que Louis Riel s'éprendrait à nouveau de la cause des Métis de l'autre côté de la frontière. Il n'y a en fait pas de ruptures entre les événements de 1869-1870 à la Rivière-Rouge, les années passées au Montana auprès des Métis et le dernier assaut à Batoche en 1885. Son combat est le même et le restera jusqu'à sa pendaison, ses tactiques de persuasion sont les mêmes, seule sa pensée politique s'aiguise.

En fait, les écrits de Louis Riel au Montana nous permettent d'abord de comprendre toute la portée des

politiques mises en place par les gouvernements américain et canadien. Comme Las Casas avant lui, Riel, en tant que témoin, s'insurge devant les conditions lamentables dans lesquelles vivent les nations autochtones du Canada et des États-Unis et dénonce la vie d'errance imposée aux Métis par le gouvernement américain. Par la suite, Riel s'engage dans la société d'accueil, s'implique en dénonçant l'irresponsabilité des autorités civiles et militaires américaines. D'ailleurs, il espère pouvoir intéresser Washington au sort de son peuple. Riel ne vit pas son exil en se repliant sur lui-même, il développe de nouvelles loyautés et de nouveaux combats. Son engagement sera tel qu'on l'accusera d'avoir poussé les Métis à voter républicain alors qu'ils n'étaient pas citoyens américains. Toutefois, faute de preuve, Riel ne sera pas poursuivi.

En fait, ses années d'exil au Montana ont accentué son sens d'identité métisse et son nationalisme. Dans ses écrits, il chante la supériorité du peuple métis canadien-français. Il commence même à mettre de l'avant l'idée d'un mouvement d'indépendance des Métis et l'établissement d'une république dans les territoires d'Assiniboia et de Saskatchewan, où il projetait de rassembler les Métis canadiens et américains (Martel, 1984). De surcroît, il rêve d'un métissage global de l'Ouest canadien qui évoluerait dans une sorte de républicanisme à l'américaine. Il espérait d'ailleurs publier un volume intitulé le *Massinahican*. Dans les extraits de cette œuvre non complétée, Riel laisse entrevoir une nouvelle utopie politico-religieuse<sup>16</sup>, une sorte de confédération à la fois multinationale et œcuménique. Selon Frantz Fanon dans *Les damnés de la terre*, l'intellectuel colonisé dans des situations exceptionnelles ressent la nécessité de dire sa nation. Cette littérature qu'il définit de pré-combat annonce le début d'une période dite de combat où l'intellectuel colonisé tentera de secouer le peuple. «Bien avant la phase armée de la lutte nationale, un lecteur attentif peut sentir et voir se manifester la vigueur nouvelle, le combat prochain» (Fanon, 1974, p. 172).

Pour reprendre Edward Saïd, l'exil a permis à Riel de voir ce qu'il avait laissé derrière lui et de vivre la réalité du présent, cette double perspective lui permettait, en fait, de ne pas voir les choses de manière isolée: «Exile is life led outside habitual order. It is nomadic, decentered, contrapuntal; but no

sooner does one get accustomed to it than its unsettling force erupts anew» (Saïd, 2002, p. 186).

À son arrivée au Montana, Riel croyait fermement à la supériorité des États-Unis face au Canada car les Américains avaient su se séparer de l'influence de la mère patrie, abolir l'esclavage et soutenir la cause des Métis en 1869-1870 (dans l'espoir d'annexer le territoire par la suite). Devant l'indifférence des autorités américaines face à la question métisse, quand vient le temps de prendre une décision pour aller rejoindre les siens à Batoche en Saskatchewan, il hésite, mais brièvement. En 1885, Riel n'a plus rien à perdre, malgré son horreur des armes et après avoir essayé des solutions négociées, il donne l'autorisation à son lieutenant Gabriel Dumont d'utiliser la violence contre l'armée du Dominion. Le 12 mai 1885, les Métis sont défaits par l'armée, et Riel se rend peu après. Le 16 novembre 1885, il est pendu à Regina pour trahison.

## CONCLUSION

L'historien Denys Delâge se demandait récemment de quel «nous» faisons-nous l'histoire et quelle est la place des autochtones dans ce «nous» (Delâge, 2000, p. 526)? Selon Daniel Salée,

[...] tant qu'on abordera la question autochtone du point de vue de la norme étatique en place, on peut douter que la dynamique actuelle soit amendée au profit réel et durable des peuples autochtones (Salée, 2002, p. 159).

Ce qui est valable pour les sciences politiques l'est aussi pour l'histoire.

Au fond, pour [les autochtones] toute la question de la reconnaissance identitaire tient dans ce dilemme: accepter ou ne pas accepter de fonctionner à l'intérieur d'une norme qui leur est étrangère et qui, au surplus, est à la source de bien des maux (Salée, 2002, p. 159).

Louis Riel l'avait compris, d'où l'importance de revenir à ses écrits car je ne pense pas que toute la portée de sa pensée anti-impérialiste ait été saisie. En fait, à l'époque où l'impérialisme canado-britannique et américain battait son plein, Riel se faisait «le porte-parole d'une réalité en actes» (Fanon, 1974, p. 154), à l'époque où l'on parlait d'assimilation et de progrès

de la «civilisation», Louis Riel parlait de relations entre les peuples et imaginait un monde nouveau, un monde plus juste où les colonisateurs et les colonisés pourraient travailler ensemble vers la libération. Dans son dernier plaidoyer, il prédisait que: «That work is not the work of some days or some years, it is the work of hundreds of years» (Bliss, 1974, p. 319). Ce moment est peut être enfin arrivé pour la nation métisse du Canada.

#### NOTES

1. *Aboriginal News*, juillet 1999. Voir aussi Chartier (2004).
2. *Speaking Notes of Audrey Poitras*, 19 avril 2004, Métis National Council, p. 4.
3. John Ralston Saul a fait cette déclaration lors de son passage à Saskatoon les 22 et 23 septembre 1998 dans le cadre des *Whelen Lectures* à la *University of Saskatchewan*.
4. «La nation métisse prépare les plus grandes causes judiciaires depuis le procès de Louis Riel», *Canada Newswire*, 13 mars 2003. [communiqué de presse]
5. *R. c. Powley* [2003] R.C.S. [= *Recueils de la Cour suprême*] 43, arrêt rendu le 19 septembre 2003. Outre la reconnaissance des Métis comme un peuple distinct, la Cour suprême reconnaît aussi que les Métis ont des droits (notamment des droits de chasse et de cueillette) qui sont protégés constitutionnellement. En outre, les gouvernements ont une obligation de reconnaître et d'accommoder ces droits, ils doivent donc négocier avec les Métis.
6. Lettre à Julie Riel, Montana, 15 septembre 1879, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 206).
7. Le Montana devient un territoire en 1864, puis le 41<sup>e</sup> état des États-Unis en 1889.
8. C'est d'ailleurs là que vivra Gabriel Dumont après les événements de 1885. Il y recueillera certains orphelins (Dusenberry, 1996).
9. Lettre à Julie Riel, Fort Belknap, le 12 octobre 1879, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 208).
10. Lettre à Joseph Riel, Wolf Point, juillet 1880, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 222).
11. Lettre à Joseph Riel, Wolf Point, juillet 1880, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 222). Lors de son jugement en 1885 à Regina, il expliquera pourquoi il a attendu le 17 mai 1880 pour prendre la citoyenneté américaine: «I did not

want to give to the states a citizen of banishment. [...] It sored my heart to say that kind of adieu to my mother, to my brothers, to my sisters, to my countrymen, my native land, but I felt that in coming back to the country I could not re-inter it without protesting against all injustice which I had been suffering [...]», dans *The Queen vs Louis Riel* (Bliss, 1974, p. 361).

12. Le mariage est célébré le 9 mars 1882 mais Riel vivait en concubinage avec Marguerite Bellehumeur depuis le 28 avril 1881. Voir certificat de mariage publié dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 242).
13. Letter to the Editor of the *Helena Independent*. Between Rocky Point and Carroll, le 29 mai 1882, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 248).
14. Lettre à Joseph Riel, Fort Assiniboine, Le 28 décembre 1879, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 210): «[...] au grand détour de la Rivière au lait. Il y a environ 150 familles métisses. On m'a fait l'honneur de m'élire chef de camp. J'ai accepté, mais à regret. Car je t'assure qu'il y a eu de l'ouvrage à faire. Il a fallu courir d'un Fort à l'autre pour tâcher d'avoir la permission pour nos gens d'hiverner là où ils sont actuellement.»
15. Petition to N. A. Miles, Musselshell River, le 6 août 1880, dans *Les écrits complets de Louis Riel* (Stanley, 1985, vol. 2, p. 223-226).
16. Selon Gilles Martel, «Riel proclame: "Il est de mon devoir de me déclarer contre l'organisation romaine de la religion." Et, il suggère, premièrement que Ville-Marie, c'est-à-dire Montréal, devienne la "nouvelle Rome", deuxièmement que la Nouvelle-France devienne le nouveau "pays sacerdotal" et troisièmement que M<sup>gr</sup> Bourget devienne le "Souverain Pontife du Nouveau-Monde"» (Martel, 1984, p. 199).

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANCTIL, Pierre (1981) «L'exil américain de Louis Riel, 1874-1884», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 11, n° 3, p. 239-249.
- BLISS, Michael (1974) (dir.) *The Queen vs Louis Riel*, Toronto, University of Toronto Press, 383 p.
- BRAZ, Albert (1999) *The False Traitor: Louis Riel in Canadian Literature*, Thèse (Ph.D), University of Toronto, 300 p.
- CHARTIER, Clem (2004) «Louis Riel Needs No Pardon», *National Post*, 3 mai, p. A12.
- CHOLLET, Mona (1998) «L'outsider» (au sujet d'Edward W. Saïd), *Périphéries*, mai. [<http://www.Peripheries.net/g-said.htm>]

- DELÂGE, Denis (2000) «L'histoire des Premières nations, approches et orientations», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 4, p. 521-527.
- DUSENBERRY, Verne (1996) «Waiting for a Day That Never Comes: The Dispossessed Métis of Montana», dans PETERSON, Jacqueline et BROWN, Jennifer S. H. (dir.), *The New People: Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, The University of Manitoba Press, p. 119-136.
- FANON, Frantz (1974) *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 232 p.
- FLANAGAN, Thomas (1986) *Louis «David» Riel: «Prophet of the New World»*, Halifax, Goodread Biographies, 215 p.
- \_\_\_\_\_ (2002) *Premières nations?: seconds regards*, Sillery, Septentrion, 304 p.
- FLANAGAN, Thomas et BOURGEAULT, Ron (1998) «Louis Riel: Hero of His People or Villain of History?», *NeWest Review*, avril / mai, p. 13-16.
- FRIESEN, Gerald (1996) *River Road: Essays on Manitoba and Prairie History*, Winnipeg, The University of Manitoba Press, 246 p.
- HARROUN FOSTER, Martha (2001) «The Spring Creek (Lewistown) Métis: Métis Identity in Montana», dans BARKWELL, Lawrence J. et al. (dir.) *Metis Legacy: A Metis Historiography and Annotated bibliography*, Winnipeg, Pemmican Publications Inc., p. 99-104.
- KERMOAL, Nathalie (1997) «Les années américaines de Louis Riel: l'exil au Montana», *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 43, p. 31-42.
- LUNMAN, Kim (2004) «Martin Pledges to Keep Focus on Aboriginals: Prime Minister Includes Promises of Inuit Secretariat and Review of Louis Riel Case», *Globe and Mail*, 20 avril, p. A4.
- MARTEL, Gilles (1984) *Le messianisme de Louis Riel*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 481 p.
- SAÏD, Edward (2000) *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 558 p.
- \_\_\_\_\_ (2002) *Reflections on Exile and Other Essays*, Cambridge, Harvard University Press, 617 p.
- SALÉE, Daniel (2002) «Enjeux et défis de l'affirmation identitaire et politique des peuples autochtones au Canada: autour de quelques ouvrages récents», *Revue internationale d'études canadiennes / International Journal of Canadian Studies*, vol. 26, Automne / Fall, p. 139-161.

- SAMEK, Hana (1987) *The Blackfoot Confederacy 1880-1920: A Comparative Study of Canadian and U.S. Indian Policy*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 236 p.
- STANLEY, George F. G. (dir.) (1985) *Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, Edmonton, The University of Alberta Press, 5 vol.
- STEYER, Hito (2002) «Can The Subaltern Speak German? Critique post-coloniale» [<http://www.republicart.net>]
- WATTIE, Chris (2002) «87% Vote to Acquit Riel: Defence Lawyer to Seek Pardon», *National Post*, 24 octobre, p. A14.



## **Les Métis de la Rivière-Rouge au croisement de deux axes principaux: essai de mise en place d'un cadre général d'interprétation\***

par

Géraldine Labarrère

Université Michel de Montaigne – Bordeaux III

Il est important de remarquer que les Métis de la Rivière-Rouge sont au croisement de deux axes, est-ouest et nord-sud, sur lesquels reposent la traite des fourrures et le développement général de l'Amérique du Nord. L'arrivée des «premiers voyageurs» marque la naissance de la nation métisse: Amérindiens et Blancs «s'associent» pour créer un nouveau peuple, les Métis. Très rapidement, Métis et Blancs s'associent afin d'assurer une certaine communication (et par conséquent de créer un commerce bénéfique) entre les Blancs et les Amérindiens. En effet, ces derniers permettent aux compagnies européennes de se développer grâce au commerce des fourrures, alimenté par une intense activité commerciale nord-sud reposant essentiellement sur les Métis. Mais, au moment de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne en 1870, la société connaît un grand changement qui ébranle tout le système permettant aux Métis de survivre: la modernisation, la colonisation et l'industrialisation sont à l'origine de ce changement. La traite des fourrures décline, et le mode de vie des Métis est détruit. L'axe nord-sud, développé et maintenu par le système de la traite, n'existe quasiment plus. L'axe est-ouest redevient omniprésent. Le changement économique est donc lourd de conséquences.

---

\* Une partie de cet article a été tirée d'un travail de recherche sous la direction du professeur Christian Lerat, dans le cadre d'un diplôme d'études approfondies (DEA) à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux III (Labarrère, 2003).

Nous examinerons donc en premier lieu le rôle des Métis dans le développement et le maintien d'un axe commercial nord-sud (celui de la matière première, la fourrure) alimentant l'axe est-ouest (qui exporte les produits vers l'Europe) de la traite des fourrures. En second lieu, nous identifierons le point du changement et ses conséquences socio-économiques (nouveau rôle du gouvernement fédéral, rôle de dialogue des Métis remis en question, etc.). Cet article a été écrit dans une perspective civilisationniste (c'est-à-dire grâce à l'analyse de documents historiques dans l'interprétation de faits contemporains) et s'appuie sur l'étude de documents d'archives de la *Hudson's Bay Company*, première compagnie commerciale d'Amérique du Nord, créée en 1670.

Les pays situés sur le Vieux Continent sont à l'origine de la naissance de la première compagnie commerciale d'Amérique du Nord, la *Hudson's Bay Company*. C'est tout simplement la mode des chapeaux de fourrure qui oblige les Européens à se rendre au Canada. La fourrure de castor est très appréciée pour sa solidité et sa qualité. Mais à force d'être traqué, le castor est exterminé en Angleterre dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Il est donc nécessaire d'aller ailleurs, et la meilleure solution est de s'en procurer en Amérique du Nord. Néanmoins, même si le Vieux Continent est friand de vêtements en fourrure, il est également à la recherche d'un passage rapide vers l'Orient. En effet, la route de Magellan est peu pratique: les navigateurs doivent contourner l'Amérique du Sud par la pointe méridionale, et la traversée est beaucoup trop longue.

C'est Henry Hudson qui découvre ce qui est maintenant connu sous le nom de la baie d'Hudson. Avec cette découverte, les explorateurs se rendent compte que la région regorge d'animaux sauvages, donc de fourrures. Ils décident alors d'en profiter. Mais cette découverte semble également être la naissance du passage occidental vers l'Orient, passage qui devient plus tard l'axe est-ouest, né de la traite des fourrures. En effet, le passage par le nord en direction de l'Orient n'aboutit pas, mais ne reste pas sans conséquence en ce qui concerne la traite des fourrures.

Cet axe est-ouest sera d'ailleurs renforcé plus tard grâce à la fusion de la *Hudson's Bay Company*, britannique, avec la

Compagnie du Nord-Ouest, française. Il importe donc de remarquer que c'est un mouvement expansionniste, et plus tard un mouvement de colonisation (tout du moins, c'est ce qu'il semble au premier abord) qui sont à l'origine de la *Hudson's Bay Company*. En fait de mouvement de colonisation, c'est davantage la civilisation européenne issue de la traite des fourrures qui vient peupler la région. En effet, l'objectif principal de la *Hudson's Bay Company* n'est pas de coloniser mais bien de mettre en place des postes de traite qui pourront approvisionner le Vieux Continent en fourrures de première qualité. Le mouvement expansionniste donne ensuite naissance à un mouvement beaucoup plus commercial lorsque les Européens se rendent compte de la richesse naturelle de ce nouveau continent. D'après Arthur J. Ray (1994), la traite des fourrures est l'une des forces économiques à l'origine du Canada.

Or, il est essentiel de remarquer que les Amérindiens sont au cœur de ce commerce des fourrures: ils peuvent donc être considérés comme étant au centre du développement du Canada. Sans eux, le Canada ne serait pas le pays qu'il est aujourd'hui. L'occupation du Canada par les Amérindiens, à laquelle s'ajoute le rôle des ces derniers dans la traite des fourrures, fait d'eux des acteurs prédominants dans la construction du pays. La province du Manitoba est, quant à elle, encore plus imprégnée de cette culture. Le premier objectif des employés de la *Hudson's Bay Company* est de donner le goût du commerce aux Amérindiens, et, pour cela, rien de tel que de faire naître de nouveaux besoins. Jusqu'à l'arrivée des Européens, les Amérindiens se contentent d'un minimum vital d'après Tzvetan Todorov qui les considère comme des «bons sauvages»:

[...] un certain minimalisme, qui peut de nouveau être économique ou social. Sur le plan économique, les [Amérindiens] se contentent d'une production de subsistance, tout à l'opposé du goût du luxe des Européens, qui les conduit à se dépenser en efforts inutiles. Les Sauvages se limitent à ce qui est nécessaire; en conséquence, ils peuvent mener une vie oisive (Todorov, 1989, p. 306-307).

Faire naître de nouveaux besoins chez les Amérindiens est donc un excellent moyen pour les obliger à chasser puis à

traiter avec la *Hudson's Bay Company*. Cette dernière introduit donc peu à peu de nouveaux produits susceptibles de plaire aux «bons sauvages». Nous reviendrons sur cette idée un peu plus loin.

Tout d'abord, il est très important d'identifier les différents groupes d'Amérindiens du Manitoba auxquels la *Hudson's Bay Company* doit faire face et avec qui elle peut entretenir le dialogue grâce au rôle d'intermédiaire des Métis. Il faut tout d'abord remarquer la différence entre le terme «Amérindien» qui se réfère aux tribus amérindiennes et le terme «autochtone» qui est une étiquette gouvernementale désignant les Amérindiens, les Métis et les Inuit. Il y a cinq groupes dans la province du Manitoba: les Cris, les Ojibwa, les Dakota, les Ojibwa-Cris et les Dene<sup>1</sup>. Les Amérindiens sont le fil conducteur de l'avancée des Européens vers l'Ouest. Ils aident ces derniers à «s'enfoncer» dans le continent en leur apportant de quoi survivre: les fourrures du Nord. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonie de la Rivière-Rouge devient réellement importante et permet à la *Hudson's Bay Company* de s'implanter sur un bien plus large territoire pour augmenter la traite. En cela, il faut remarquer qu'il existe bien un axe nord-sud (celui des échanges) qui alimente un axe est-ouest (celui de l'avancée vers l'Ouest depuis l'Europe), et ce, dès le XIX<sup>e</sup>. La frontière, c'est-à-dire la zone qui se situe entre la civilisation et «l'état sauvage» comme le nomme Daniel Royot (1991, p. 101-102), est une notion qui reste indispensable dans cette problématique des axes. Certains historiens, dont Daniel Royot, considèrent que les Amérindiens eux-mêmes sont dans un «état de frontière» en expliquant que ces derniers sont des véritables «sauvages», entre animalité et humanité.

D'autres historiens comme Frederick Hoxie (1988), quant à eux, voient dans l'Amérindien la distinction de l'Amérique du Nord. En effet, en Amérique du Nord, la société n'est que le résultat de la rencontre entre deux cultures, européenne et amérindienne. La nation métisse en est la plus symbolique représentation, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines tribus entretenant des relations très étroites avec les employés de la *Hudson's Bay Company*, et malgré l'interdiction formelle dans les forts anglais d'entretenir une liaison avec les autochtones comme le rappelle La Vérendrye dans ses correspondances, les employés de la *Hudson's Bay Company* se

laissent tenter: c'est la naissance des Métis. Leurs mères font souvent partie d'une de ces tribus locales qui aident les Européens dans leur tâche quotidienne, notamment la construction, l'entretien, le ramassage du bois... Les enfants nés de ces unions reçoivent donc un double héritage culturel: leurs mères leur apprennent la survie en pleine nature (notamment la fabrication du pemmican), et leurs pères leur enseignent les rudiments du commerce des fourrures. Grâce ou à cause de leur métissage, les Métis parviennent à créer un lien encore plus fort entre les Européens et les Amérindiens, les deux peuples leur faisant davantage confiance. Dès lors, ils s'installent comme intermédiaires privilégiés dans le système de traite. Aucun parti ne se sent lésé.

En ce qui concerne les Métis, le métissage devient réellement important au début du XIX<sup>e</sup> siècle: les autochtones ont alors assimilé quelques habitudes européennes qui servent à nourrir le premier objectif de la *Hudson's Bay Company*, c'est-à-dire faire naître de nouveaux besoins au sein des différentes tribus. Néanmoins, il est important de remarquer que, de nos jours, les Amérindiens cherchent à se démarquer de cette présence blanche: ils sont maintenant à la recherche d'une réelle identité qui, pour certains, s'est perdue au fil du temps et qui, pour d'autres, doit être plus présente encore dans la culture canadienne. L'identité culturelle notamment est un point stratégique au Canada.

Malgré tout, les Métis ne se «mélangent» pas avec les tribus amérindiennes d'origine et ne s'installent pas avec elles: ils préfèrent être isolés des autres autochtones, au point de rencontre des rivières Rouge et Assiniboine, aujourd'hui Winnipeg, la capitale du Manitoba. Ils rejettent les autres tribus afin de conserver leur rôle privilégié au sein de la traite des fourrures. Cet emplacement est purement stratégique: il est au centre de tous les échanges. Les Métis peuvent commercer avec les Européens grâce aux fourrures récupérées auprès des autres tribus autochtones tout en conservant un style de vie assez typique en partant chasser, pêcher ou en cultivant leurs propres récoltes. La nation métisse endosse donc le rôle d'intermédiaires entre deux peuples, chaque peuple dépendant de plus en plus l'un de l'autre. D'après Harold Innis, les Amérindiens sont au centre du commerce des fourrures (Trigger, 1992). Pour lui, les autochtones ont pris

part à la traite des fourrures pour des raisons purement économiques, et non par peur de représailles de la part des Européens. Ce sont les autochtones qui font le choix de participer à ce commerce qui est tout d'abord extrêmement lucratif. Ils prennent rapidement l'habitude de commercer avec les «Blancs». Et ce sont les intermédiaires, notamment les Métis, qui apportent aux postes de traite les fourrures résultant de la chasse par d'autres tribus.

En effet, les échanges deviennent beaucoup plus simples après la mise en place de postes à l'embouchure des grandes rivières par la *Hudson's Bay Company*. Même si les Métis ne sont pas les seuls à se rendre aux postes de traite, ils entretiennent tout de même des relations privilégiées avec les Blancs, notamment de part leur métissage culturel. Il arrive que les intermédiaires augmentent volontiers les prix dans les réseaux d'échange entre tribus, mais ils n'acceptent pas que les prix soient plus élevés entre les mêmes partenaires (Trigger, 1992). Cette pratique peut être contournée si cette augmentation est en leur faveur. En échange de meilleurs prix, ils promettent aux Européens de leur fournir des fourrures de meilleure qualité. Le rôle des intermédiaires est donc de faire circuler les produits européens et les fourrures tout en gonflant les prix à leur avantage. Les Métis ne sont pas seulement des chasseurs, mais également des «commerciaux». Ils tentent également de calmer les conflits qui peuvent parfois naître entre les différentes tribus<sup>2</sup> et jouent un rôle de «pacificateurs», rôle extrêmement important selon Tocqueville (1981), qui affirme que des personnes telles que les Métis auraient pu empêcher les massacres qui ont eu lieu aux États-Unis.

La politique des échanges influence beaucoup la démographie de la région de la baie d'Hudson. En effet, les trois quarts des cinquante véritables centres d'habitation (postes de traite, tribus, villages) se mettent en place par rapport au développement économique du pays, ce dernier étant essentiellement dû à la traite des fourrures. Il existe des postes de traite en dehors de ces centres, mais il est important de remarquer que les mouvements de population des Amérindiens peuvent être mis en parallèle avec les différents emplacements des postes avec lesquels ils veulent faire affaire: dans la province du Manitoba, les Amérindiens sont des

nomades. Ils se déplacent donc par rapport aux différents postes de traite et à leurs besoins. La politique des échanges illustre également la diversité des produits du système de traite. Au poste de Churchill par exemple, les échanges sont fructueux dès les années 1720. De nouveaux besoins sont nés chez les Amérindiens qui négocient quelques animaux contre de nouvelles armes, des marmites, du «cognac»<sup>3</sup>. Ils amènent également de la chair de cerf, des langues et quelques peaux de castor pour obtenir un peu de tabac et quelques produits de première nécessité, produits dont ils pouvaient auparavant se passer. Les prix atteignent rapidement des sommets, et ce, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, au profit, bien entendu, de la *Hudson's Bay Company*: il faut six hirondelles de rivage, trois peaux de castor et deux flancs de cerfs pour des flocons d'avoine. Auparavant, seules quelques peaux suffisaient. De plus, les Métis, qui jouent un rôle d'intermédiaire dans ce système de traite, augmentent les prix des articles avant de les transmettre (J. Brown, 1987).

D'après E. E. Rich, certains groupes tels que les Métis, les Cris et les Assiniboïnes sont de véritables commerçants: ils chassent peu mais vendent au prix fort les fourrures qu'ils ont obtenues des tribus de l'intérieur (Trigger, 1992). Et, à ce petit jeu, les Métis sont souvent les grands gagnants comparés aux autres tribus. Cette incessante concurrence représente pour certains un véritable moteur de développement de la traite des fourrures. Cette activité permet aux Métis de subvenir à leurs besoins pour obtenir des produits venant d'Europe, bien que ceux-ci soient au départ assez limités. Il y a un réel processus d'acculturation car les autochtones dépendent des Blancs pour obtenir ce qui est devenu indispensable pour satisfaire ces nouveaux besoins. Il est donc bien clair que les Métis jouent un double rôle: le premier, au niveau de l'axe nord-sud en alimentant le système de la traite en matière première; le second, en faisant fructifier l'axe est-ouest en se procurant des produits venus d'Europe, ces produits qui leur semblent maintenant indispensables.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le Canada, tout comme les États-Unis, cherche à faire avancer la frontière vers l'Ouest, à développer son axe est-ouest, et donc à repousser les Amérindiens en s'appropriant leurs territoires (Wilson et Urion, 1986). Ce sentiment de rejet se retrouve donc tout naturellement dans

l'industrie pelletière même si la *Hudson's Bay Company* reconnaît qu'elle ne pourrait pas survivre sans les Amérindiens. En effet, ces derniers apprennent aux Européens à survivre en Amérique du Nord en leur transmettant certains de leurs savoirs et de leurs pratiques. Ils prennent part aux explorations qui poussent la frontière vers l'Ouest et fournissent les fourrures. Mais alors que la *Hudson's Bay Company* devient une véritable entreprise, elle doit faire face à un grand changement vers la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et le mode de vie des Amérindiens s'en ressent.

Bien que la *Hudson's Bay Company* ait le monopole de l'industrie pelletière sur le territoire de la baie, elle ne peut rien contre la diminution des échanges de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1860, les responsables de la *Hudson's Bay Company* observent une diminution des produits échangés par les Amérindiens: les maladies, la mauvaise qualité des marchandises, la raréfaction de certaines espèces animales expliquent en partie ce phénomène. De plus, au poste de Churchill par exemple, les responsables ne voient plus d'Amérindiens dès l'ouverture d'un autre poste de traite, Deer Lake, en 1870: ce dernier ne devait être qu'un simple poste pour les provisions, mais les Amérindiens décident tout de même d'y négocier. Cette année 1870 est une année charnière, un tournant dans le commerce de la fourrure. En effet, elle marque non seulement l'entrée du Manitoba au sein de la Confédération canadienne, mais, d'après Joseph Fortescue, historien, c'est également à ce moment-là que l'industrie pelletière change véritablement (Ray, 1982). Le changement de mode en Europe et des décisions budgétaires très surprenantes ont des effets néfastes sur l'économie de la traite. Même si les échanges commencent à diminuer une vingtaine d'années auparavant, le problème devient évident en 1870. Tout d'abord, l'environnement naturel est endommagé. En effet, il ne faut pas oublier tout ce que peut engendrer la vie d'un poste de traite, avec les Européens, les Métis et les Amérindiens. Il faut les nourrir et les abriter. Par exemple, des milliers d'arbres sont abattus afin de subvenir à leurs besoins. Les ressources forestières ne sont plus suffisantes. De plus, tuer la forêt signifie que les animaux n'ont plus de refuge. Par conséquent, ils se font de plus en plus rares, et les fourrures sont de moins en moins nombreuses. La déforestation est un véritable problème



écologique mais également économique. Même si la déforestation n'est pas extrêmement importante au Manitoba, elle entraîne tout de même des problèmes écologiques qui se répercutent sur les espèces animales. Déforestation et chasse intensive ont donc raison de la traite des fourrures et, par voie de conséquence, du mode de vie des Métis. Ces derniers jouant un rôle d'intermédiaire indispensable au bon déroulement de la traite, ils n'ont plus de revenus et leur statut devient de plus en plus précaire.

De plus, vers 1870, la *Hudson's Bay Company* se sépare d'une partie de ses territoires et des traités sont signés entre les Amérindiens et le gouvernement canadien afin de mettre en place des réserves. Ceci freine alors considérablement la traite. Auparavant, la *Hudson's Bay Company*, donc les Européens, ont besoin de l'aide des Métis pour maintenir le dialogue entre les peuples et soutenir le commerce des fourrures. Subitement, cette situation est inversée: les Métis et les autres tribus ne peuvent subvenir à leurs besoins car ils ne peuvent fournir assez de fourrures pour obtenir les produits européens nécessaires. Engrenage interminable, car faut-il rappeler que ce sont les Européens qui ont fait naître ces nouveaux besoins afin de développer le système de traite? De plus, la modernisation et l'industrialisation s'ajouteront plus tard, au XX<sup>e</sup> siècle, à tous les autres problèmes. Les transports sont améliorés, par exemple, reliant Pembina à Winnipeg grâce à la mise en place d'une voie de chemin de fer dans l'axe nord-sud. Le but est de créer un réseau pour faciliter le transport au Canada. Ainsi, les employés de la *Hudson's Bay Company* peuvent tenter de traiter directement avec les tribus. Enfin, l'affaire Sayer dans laquelle un Métis décide de vendre ses fourrures pour son propre bénéfice aux États-Unis marque la fin du monopole de la *Hudson's Bay Company*. Les Métis, même s'ils sont toujours présents, perdent peu à peu de leur importance et ne sont plus indispensables. Ils ne sont plus les seuls responsables du dialogue entre les peuples, et leur rôle est de plus en plus remis en question. Le gouvernement fédéral prend part à ce dialogue et gomme peu à peu l'influence des Métis.

Même si certains chercheurs affirment que la fin de la traite des fourrures est davantage due à l'envie des Amérindiens d'obtenir un véritable salaire, il ne faut pas

oublier les phénomènes de modernisation et d'industrialisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle qui semblent être à l'origine du déclin des échanges des fourrures, au dépens des Amérindiens qui fournissent la *Hudson's Bay Company* en matière première et des Métis qui assurent le dialogue entre les deux cultures au centre des négociations. En effet, la *Hudson's Bay Company* offre moins de travail. De plus, les coûts de production augmentent. Amérindiens et Métis ne sont plus indispensables au bon fonctionnement de la première compagnie commerciale d'Amérique du Nord. Au contraire, la situation de dépendance des Amérindiens (et indirectement des Métis) envers les «Blancs» s'accroît avec le temps. Les Amérindiens sont pour ainsi dire chassés des postes de traite. Alors qu'ils sont habitués à un certain niveau de revenus obtenu grâce aux relations privilégiées qu'ils entretiennent avec la *Hudson's Bay Company*, les Métis doivent reprendre une vie en adéquation avec la nature, sans compter sur l'aide des Européens. Il y a une véritable interaction entre le commerce et la survie des chasseurs et des intermédiaires. La lente dissolution de l'économie locale n'a qu'une seule conséquence sur leur mode de vie: la misère. Ils sont dépendants des décisions extérieures: ils subissent. Il leur est difficile d'assimiler toutes les transformations économiques mises en place.

Au delà de ce point de vue, c'est également ce dur changement économique qui semble ne plus avoir besoin d'eux malgré tous leurs efforts. Pourtant, dès 1880, Joseph Fortescue, alors en avance sur son temps, réalise que c'est le rôle du gouvernement d'aider les gens qui en ont besoin, donc les Amérindiens (Ray, 1982). Mais ses remarques ne sont pas prises en compte. Par conséquent, il devient nécessaire pour les Amérindiens de diversifier leurs activités. Ils semblent ainsi retrouver une certaine indépendance; mais en analysant davantage leur situation, il est facile de se rendre compte que tous ces emplois sont créés par les besoins de la nouvelle société canadienne et non par une réelle volonté de changement de la part des Amérindiens: il faut gagner sa vie pour survivre, sans compter sur l'aide de la *Hudson's Bay Company*. Mais cela est très difficile pour les Amérindiens car le gouvernement fédéral ne les prend pas en compte dans la nouvelle culture économique canadienne. Des réserves sont

créées dans le nord du Manitoba: au premier abord, il semble que cela puisse permettre aux Amérindiens de conserver intacte, voire de retrouver, leur identité culturelle profonde. Mais en fait, il s'agit de les mettre à l'écart de la vie économique du pays.

De nos jours, ce n'est plus le Nord qui soutient le Sud comme à l'époque de la traite des fourrures mais le Sud qui soutient le Nord. Le gouvernement fédéral aide les Amérindiens du Nord et les Métis; alors qu'auparavant, ce sont ces derniers qui aidaient les «Blancs» à survivre en fournissant la matière première à la *Hudson's Bay Company* et leur permettaient en même temps de s'enrichir. Et l'un des problèmes majeurs des Amérindiens est la pauvreté alors que ce sont eux qui sont à l'origine de la «fortune» des Européens. L'éducation, le logement et la santé s'en ressentent. Le gouvernement fait donc des efforts. C'est le ministère des Affaires indiennes et du Nord qui définit les besoins des populations amérindiennes. En 2002-2003, ce ministère dépense près de 3 800 millions de dollars pour renforcer les collectivités et l'économie, 970 millions de dollars pour améliorer la gouvernance autochtone, 7 millions de dollars pour créer une nouvelle relation financière<sup>4</sup>. Il faut stimuler le développement économique, mais cela reste extrêmement difficile.

De plus, les Métis ont un double héritage culturel et semblent vouloir rester indépendants par rapport aux Européens et par rapport aux tribus amérindiennes. Lors de la rédaction de la Constitution de 1982 par exemple, ils doivent décider s'ils ont un statut d'Amérindiens ou non (C. Brown, 1987). Plus tard, la nation métisse est représentée au niveau national. En 1985, la Fédération des Métis du Manitoba, qui représente entre 80 000 et 100 000 dans la seule province du Manitoba, demande à récupérer les territoires qui lui reviennent de droit depuis l'*Acte du Manitoba* de 1870. Les années 1980 symbolisent la renaissance des Métis qui décident de «remonter à la surface» et de se battre pour obtenir un jour un véritable statut. Ils considèrent avoir droit à une certaine légitimité étant donné le rôle qu'ils ont pu jouer dans le développement du pays. Le gouvernement fédéral fait donc quelques avancées petit à petit en leur accordant des territoires qu'ils pourront occuper de différentes manières.

S'ils veulent développer une activité touristique par exemple, ils sont en droit d'en demander l'autorisation (Cumming, 1985). Ils peuvent également jouer un nouveau rôle au niveau politique, ce qui les replace dans une position de dialogue qu'ils avaient perdu depuis l'époque de la traite des fourrures.

D'après Harold Innis (1930), les Amérindiens, et plus particulièrement les Métis, sont au centre du commerce des fourrures, mais il ne faut pas oublier que la culture amérindienne commence à se désintégrer avec la poussée du capitalisme européen. Alors qu'ils maintiennent le dialogue sur l'axe nord-sud, les Métis nourrissent ainsi l'axe est-ouest en fourrures. Mais, comme nous l'avons montré, la situation se dégrade, et les données sont inversées. Les peuples amérindiens ne peuvent plus faire pression sur les «Blancs» en faisant jouer la concurrence et sont obligés de diversifier leurs activités. Les conséquences socio-économiques ne sont pas négligeables, notamment au niveau fédéral. Le gouvernement impose de nouvelles règles qui remettent en question le rôle des Métis alors que ces derniers aident à dessiner la «frontière» canadienne et les «territoires» qui composent le pays: il y a un véritable regard croisé nation-communauté.

#### NOTES

1. Information sur les Premières Nations: [www.mbchiefs.mb.ca](http://www.mbchiefs.mb.ca).
2. Hudson's Bay Company Archives (HBCA) / Provincial Archives of Manitoba (PAM), Correspondance, A.11/114.
3. HBCA / PAM, *Fort Churchill Journals* (1722-1723), B.42/a/3-6.
4. Budget des dépenses 2002-2003, ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien et Commission canadienne des affaires polaires.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BROWN, Craig (1987) *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 694 p.
- BROWN, Jennifer S. H. (1987) «The Métis: Genesis and Rebirth», dans *Native People, Native Lands: Canadian Indians, Inuit and Métis*, Ottawa, Carleton University Press, p. 136-145.
- CUMMING, Peter (1985) «Canada's North and Native Rights», dans *Aboriginal Peoples and the Law: Indian, Métis and Inuit Rights in Canada*, Ottawa, Carleton University Press, p. 730-731.

- HOXIE, Frederick (1988) «The Problems of Indian History», *The Social Science Journal*, p. 389-399.
- INNIS, Harold (1930) *The Fur Trade in Canada*, New Haven, Yale University Press, 256 p.
- LABARRÈRE, Géraldine (2003) *La Compagnie de la Baie d'Hudson: un axe nord-sud dans une conception de la frontière vers l'Ouest*, mémoire de DEA, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 139 p.
- RAY, Arthur J. (1982) «York Factory: The Crises of Transition, 1870-1880», *The Beaver*, automne, p. 26-31.
- (1994) «Fur Trade as an Aspect of Native American History», dans HURTADO, Albert et IVERSON, Peter (dir.) *Major Problems in American Indian History*, Lexington, D.C. Heath and Company, p. 139-165.
- ROYOT, Daniel (1991) «La culture de la Frontière», dans JACQUIN, Philippe (dir.) *Terre indienne: un peuple écrasé, une culture retrouvée*, France, Autrement, p. 101-116.
- TODOROV, Tzvetan (1989) *Nous et les Autres: la réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 452 p.
- TOCQUEVILLE, Alexis de (1981) *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammariion, 2 vol. (569 p. et 414 p.)
- TRIGGER, Bruce G. (1992) *Les Indiens, la fourrure et les Blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Québec, Boréal, 542 p.
- WILSON, C. Roderick et URION, Carl (1986) «First Nations Prehistory and Canadian History», dans NORRISON, E. Bruce et WILSON, C. Roderick (dir.) *Native Peoples: The Canadian Experience*, Toronto, McClelland & Stewart, p. 22-66.

## **Pour une cartographie de l'incertain ou écritures et voix métisses**

par

Pamela V. Sing  
Faculté St-Jean  
University of Alberta

Les Métis, le «peuple oublié» du Canada, ont eu une histoire marquée de dépossession, de déplacements et d'opprobre, qui a peu favorisé la survie. Nés sur le sol canadien, de la rencontre entre l'Amérindien et l'Européen, ils sont à la fois autochtones et blancs, mais se voient exclus par chacune des cultures dont participe la leur. En 1870, lors de la cession de la Terre de Rupert au gouvernement canadien, celui-ci a signé deux sortes de traités avec les autochtones afin qu'ils renoncent à leurs droits de propriété. Tandis que les autochtones non métis recevaient des compensations collectives, à chaque Métis qui a su en faire la demande, on a émis un *scrip*<sup>1</sup>. Si, déjà au plan symbolique, le traitement individuel minait l'identité de «nouvelle nation» que ce peuple n'avait cessé de réclamer, au plan territorial, le système a résulté en d'importantes pertes: majoritaires dans la colonie de la Rivière-Rouge en 1870, les Métis ont perdu tout pouvoir politique décisif dans la province avant la fin de la décennie. Ensuite, la défaite de Batoche en 1885 a signifié, paradoxalement, que, pour survivre, il leur faudrait «disparaître». Dispersés vers le Nord-Ouest, ré-identifiés comme des Premières Nations ou Canadiens français, les Métis ont effectivement «oublié» leur identité. L'amnésie a créé des identités problématiques pour les «Blancs» tout autant que pour les «Blanchis» (Métis s'étant ré-identifiés comme des Canadiens français) et les «Peaux brunes»<sup>2</sup> (Métis ayant continué de s'identifier comme Métis ou bien s'étant ré-identifiés comme Premières Nations): d'ordre discursif pour la

première génération de «convertis», elle s'est transformée en ignorance identitaire pour les générations suivantes.

Aujourd'hui, l'identité métisse est moins un non-dit; le contact avec l'«autre» entraîne une moindre stigmatisation identitaire, mais les descendants de ceux qui avaient cru constituer la «nouvelle nation» canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont guère davantage reconnus comme un peuple distinct du Canada. Dans le domaine littéraire, en l'occurrence, la production artistique et critique amérindienne connaît actuellement un développement en plein essor. Cependant, non seulement la majorité des publications sont en anglais, mais de plus, elles ont tendance à regrouper les textes d'auteurs amérindiens et ceux d'auteurs métis comme s'il s'agissait d'une seule et même littérature. En témoignent ces titres d'ouvrages représentatifs: *Histoire de la littérature amérindienne au Québec* (Boudreau, 1993), *The Native in Literature: Canadian and Comparative Perspectives* (King et al., 1987), *Native Literature in Canada: From the Oral Tradition to the Present* (Petrone, 1990), *Native Poetry in Canada: A Contemporary Anthology* (Armstrong et Grauer, 2001). Certes, cette pratique n'empêche pas le fait de préciser qu'un auteur est métis, mais, *primo*, elle fait abstraction du fait que les Métis ont une appartenance historique à l'élément canadien-français de l'Ouest, laquelle a résulté dans des pratiques culturelles de caractère distinct; *secundo*, elle ne permet pas de tenir pleinement compte de la complexité du tissu social et culturel canadien; *tertio*, elle ne reconnaît pas la place d'un peuple et d'une culture qu'il est temps de redécouvrir. Et, *last but not least*, elle ne permet pas de faire ressortir l'existence d'un legs francophone peu étudié jusqu'ici.

## SPATIALISATION, TEXTES ET VALORISATIONS

En septembre 2003, la Cour suprême du Canada a reconnu les Métis comme un groupe autochtone distinct. Dès lors, nous informe le *Globe and Mail*:

The unanimous judgment vaulted the approximately 300,000 Métis across the country from their lowly station in Canadian constitutional limbo to a rank that equates them with native Indians and Inuit (Makin, 2003, p. A1).

Il s'agit là d'un tournant d'une importance capitale dont nous verrons dans les prochaines années l'expression littéraire qu'il importera de souligner. Dans l'immédiat, toutefois, il est frappant de noter la représentation d'ordre spatial choisie pour se référer au statut marginalisé des Métis: les limbes. Nous allons voir que cet espace communément attribué aux Métis reçoit différentes significations ou valorisations, selon qu'il s'agit d'auteurs non métis ou métis.

Voyons en premier lieu le seul livre sur la littérature métisse paru jusqu'ici, *Ethnopoetics of the Minority Voice: An Introduction to the Politics of Dialogism and Difference in Métis Literature* (Jannetta, 2001), une étude informative et convaincante sur la vie et les récits de trois marchands et trappeurs métis, George William Sanderson, Louis Goulet et Ted Trindell, et sur les récits autobiographiques de Maria Campbell et de Beatrice Mosionier. De plus, tel que l'annonce son titre, l'étude souligne que la littérature métisse partage plusieurs caractéristiques avec les écritures de l'ethnicité, dont, entre autres, le concept d'un soi pluraliste et pluriel, des rapports problématiques à la culture «originelle» et des tendances autobiographiques où le «je», porte-parole d'un «nous», évoque des traditions et des identités disséminées. Cependant, le fait de considérer les Métis comme un groupe «ethnique» estompe le sens d'aliénation d'un peuple exilé dans le pays même où il est né. En outre, ayant lu le récit de Louis Goulet dans sa traduction en anglais – *L'espace de Louis Goulet* devient *Vanishing Spaces* –, l'auteur identifie comme mobile d'écriture la future disparition d'un mode de vie, laissant dans l'ombre le côté à la fois affirmatif et combatif de l'ouvrage, sauf pour faire ressortir la tendance chez Goulet à employer un discours hégémonique, monologique ou autoritaire qui représente les «Autres» sous un angle négatif (Charrette, 1976). Du reste, il prétend que, les textes des écrivains métis contemporains étant écrits dans un anglais standard, on ne saurait parler de tradition ou de continuité littéraires: les quelques chansons du «non-literate folk poet Pierre Falcon» (Jannetta, 2001, p. 108) et les poèmes de Louis Riel n'y suffiraient pas.

Du côté de la littérature québécoise, rappelons ici deux romans. *Le ciel de Québec* de Jacques Ferron critique la mise à l'écart des Métis par le Québec de la Révolution tranquille et



préconise la réintégration d'un village considéré comme la «sève de la vie», mais sans pour autant figurer sur aucune carte (Ferron, 1969, p. 265). Seulement, le caractère profondément carnavalesque de l'ouvrage dit bien le caractère utopique de la vision du monde qu'il exprime. *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin (1984), met en scène un personnage métis humain doté d'une voix et de psychologie. La Grande Sauterelle est intuitive, raisonne clairement, se connaît en mécanique d'automobiles, aime jouer des tours, lit d'une manière vorace, a des idées originales en matière de théorie littéraire, entre autres, voire dans une version préliminaire du roman, tient un journal, ce qui fait dire à Jack Waterman, que la Métisse considère «comme [s]on père, [s]on frère et[s]on chum» qu'ils sont «collègues» (Poulin, 1985-86, p. 103). Toutefois, ce journal ne paraît pas dans la version définitive du roman. De plus, au dénouement, le texte confie la Métisse à un espace sans repères «quelque part dans l'immensité de l'Amérique, un lieu secret où les dieux des Indiens et les autres dieux étaient rassemblés» (Poulin, 1984, p. 290). Les littératures d'expression française de l'Ouest canadien, ensuite, révèlent que la figure métisse a toujours été importante pour l'imaginaire. Toutefois, cette figure a rarement le statut d'un sujet parlant. Altérité que la société franco-canadienne finit par exclure, le Métis est généralement privé de voix ou bien il s'attribue un français de piètre qualité. S'il est assimilable à la communauté francophone représentée, son français ne porte aucune trace du parler métis<sup>3</sup>.

Il semblerait que, pour les Blancs, journalistes ou littéraires, critiques ou traducteurs, la culture métisse revêt un caractère spectral, et les limbes s'avèrent l'espace du non-être. Qu'en est-il des Métis eux-mêmes? Cette question nous a amené à entreprendre un projet portant sur l'auto-représentation dans un certain nombre de textes (édités et inédits, écrits, prononcés, dictés et enregistrés) de Métis d'ascendance française vivant ou ayant vécu dans l'Ouest canadien. Jusqu'ici, des résultats partiels d'une série d'études préliminaires paraissent ou paraîtront dans des articles différents, dont les suivants: le premier postule que, les écrivains franco-canadiens ayant désinscrit les Métis du texte littéraire comme la communauté l'a fait dans le socioculturel, les écrivains métis contemporains y ont réagi en représentant

la partie francophone de l'héritage métis sur le mode du désinvestissement (Sing, 2002); le deuxième porte sur le mitchif et ses avatars (Sing, 2003); le troisième paraîtra en 2005 dans un recueil d'essais portant sur les écritures de l'exil au Québec et en Amérique du Nord et un quatrième devrait paraître en 2005 ou 2006 dans un recueil d'essais portant sur le thème du «festif» en littérature. C'est dire que l'imaginaire métis participe profondément de ce que Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) ont nommé une poétique de la déterritorialisation, laquelle, axée sur la traversée des frontières et les pertes ambivalentes que ces traversées entraînent, infléchit la notion du positionnement du sujet aux plans géographique et ontologique. On est amené à poser la question suivante: face au besoin urgent de textualiser une certaine réappropriation de ce qu'on a laissé derrière soi, ce qui résulte en l'invention d'un espace mémoriel inévitablement imaginaire, mais qui n'en est pas moins signifiant pour le projet identitaire, comment le sujet déplacé et déshérité définit-il le concept d'un chez-soi ou de l'appartenance?

## AUTRES TEXTES, MÊME SPATIALISATION, AXIOLOGIE AUTRE

Nancy Huston, qui avait vécu plusieurs déménagements (dix-huit en neuf ans) avant de s'exiler en France – de son propre gré faut-il le souligner –, affirme la détresse, voire le désespoir, qui habite l'exilé devant se forger un sentiment d'appartenance dans un *no man's land*. Vivre «dans ce marécage de l'entre-deux», affirme-t-elle, c'est se voir «en train de patauger et se dépatouiller» (Huston, 1998, p. 123). Comment s'en tirer, prendre pied, du moins par l'écriture? Nancy Huston s'y essaie au moyen d'un texte écrit en anglais et en français, dans lequel surgissent différentes onomatopées et allitérations, matière d'un message translinguistique qui invite à la lecture à haute voix, faisant sentir la violence inhérente à la condition du sujet écrivant «hybride»:

Bâillon. Barreaux. Porte en fer, bing bang bong. Bombe. Tombe. [...] Boum badaboum badaboum boum boum. Voilà au moins un peu de rythme. [...] Tu mets quelque chose en mouvement et puis, tralala. Tu grimpes, tu grimpes, à la sueur de ton front, et puis ils coupent la branche sur laquelle tu es assis. (Huston, 1998, p. 17, 23, 25)

Il en ressort la textualisation d'un troisième espace virtuel dont le caractère indéterminé et indiscernable est précisément ce qui fait de lui un espace ouvert sur la possibilité de relations autres. Il est du reste significatif que, pour Nancy Huston, l'exil est incarné par la Métisse dans *Cantique des plaines* (Huston, 1993), Miranda, qui permet au protagoniste de découvrir un soi inconnu jusque-là et de reconfigurer sa relation au monde.

Les textes d'écrivains métis présentent en effet des écritures «migrantes» singulières. *Halfbreed* de Maria Campbell (1973) fait redécouvrir un peuple exilé dans le pays même où il est né, mettant fin à une invisibilité et un silence qui avaient duré depuis des décennies. Cette autofiction de Maria Campbell déconstruit les stéréotypes racistes dont a souffert et souffre encore la communauté métisse, mais ce sont ses publications subséquentes qui, intégrant des traits et des éléments que l'éditeur avait fait enlever du premier livre, révèlent une écriture explicitement revendicative et politisée. Cette écriture, imprégnée d'un humour tantôt grinçant, tantôt carnavalesque, mais surtout de traits de l'oralité qui définit la culture métisse, affirme l'histoire et la culture métisses tout en soulignant la violence inhérente à l'existence liminale. Sous la plume métisse, autrement dit, les limbes, espace que les auteurs non métis ont tendance à ériger en espace du non-être, se transforment en (res)source de paroles dont le déploiement fait émerger une subjectivité et un sujet distincts. Dans ses *Stories OF THE Road Allowance People* (Campbell, 1995), notamment, Maria Campbell a forgé une écriture qui réussit à inscrire un troisième espace où s'exprime la voix de Métis ordinaires, mais dont la nouveauté aux plans langagier et expérientiel fait d'eux des personnages extraordinaires. Initialement racontées en mitchif, langue distincte dont certains éléments, principalement les verbes et les mots associés aux verbes, proviennent du cri, de l'ojibwé ou d'autres langues autochtones, les autres, principalement les substantifs et les mots associés aux substantifs, du français, mais aussi de l'anglais, les histoires des gens devenus *squatters* sont traduites en un anglais villageois hautement rythmique et ponctué de langues autres. Des éléments lexicaux en français paraissent dans le texte uniquement pour nommer les «Anglais» et «l'Angleterre», ou pour qualifier le paradigme

antagoniste à l'aide d'expressions comme, par exemple, «dat Anglais government» (Campbell, 1995, p. 105). Des expressions et des noms en cri, en revanche, s'intègrent au texte sans traduction, notamment lorsqu'un artiste accepte de boire un verre avec «dah Jesus Chrise» au paradis (p. 60). En même temps, la «francité» de l'univers représenté se fait sentir. Tel est l'effet produit par l'identification des personnages ou lieux aux noms français, tels les suivants: Ole Dumont (p. 20), «dah Rou Garous» (p. 28), George L'Hirondelle (p. 36), Alex Moran (p. 43), Ole Arcand (p. 50), Ole Parenteau (p. 114), Moise Touronde (p. 115), «Geebow» (p. 128), «Margareet» (129) et, bien sûr, «Batoche» (p. 105). Toutefois, le texte ne fait qu'une seule référence explicite à la culture francophone: un voleur, dans un anglais exceptionnellement «standard», nomme son complice, «a Frenchman called Bilado». Le désinvestissement de la culture francophone et la valorisation de la langue crise se joignent à l'anglais villageois pour affirmer et valoriser la différence métisse.

Un autre écrivain métis contemporain, Sharron Proulx-Turner, élevée en anglais et dans l'ignorance de son identité métisse, a forgé une poésie polémique et hautement rythmique, voire incantatoire, pour raconter les recettes, contes, coutumes et fragments autofictionnels des siens, mais aussi, pour condamner leur lot fait de dépossession et de racisme. Un nombre limité d'éléments lexicaux en mitchif et en français partagent l'espace textuel avec la «langue du colonisateur» et ce, sans marques distinctives, tandis qu'au plan thématique sont privilégiés le mitchif et les choses «french»: «her favourite food is french fries and there's something about her / writing / lazy and arrogant / like a rich french dessert» (Proulx-Turner, 2002, p. 58). Les paroles réactualisées des ancêtres autochtones, textualisées souvent, mais pas toujours, en italiques, intègrent aux poèmes un paradigme historico-culturel féministe et prévoient que l'artiste se chargera de redonner du courage au peuple. Dans *what the auntys say*, les ancêtres sont les tantes éponymes, mais dans un poème publié ailleurs et à une époque où l'identité métisse est encore en train de s'affirmer chez la poétesse, une note infrapaginale fait paraître un terme d'affection en français, «ma petite» (Proulx-Turner, 1994, p. 43), attribuée

à la voix de l'arrière-arrière-grand-mère. C'est à la fois la traduction on ne peut plus éloquente de la marginalisation subie par un «peuple oublié» et l'affirmation, toute timide ou réticente qu'elle soit, de la partie francophone de l'héritage métis.

La découverte de références à l'héritage francophone chez un grand nombre d'écrivains métis contemporains, références quelquefois si désinvesties qu'elles n'en sont presque pas, nous a amené à poser la question de savoir s'il est encore temps d'amorcer un dialogue entre les Métis d'ascendance française et les Franco-Canadiens et Québécois. Raphael Ironstand, un Métis élevé sur une réserve «indienne» – le mot est le sien – et dans l'ignorance de son double héritage, termine ainsi son récit de vie, publié en 1993: «This talk has been good. I hope someone has been listening» (Dickson, 1993, p. 143). À notre avis, il est temps que les textes d'auteurs métis reçoivent une écoute attentive de la part de la culture franco-canadienne. Nos recherches actuelles, en visant à produire une histoire de la littérature métisse, voudraient contribuer à faire reconnaître que des voix métisses affirment leur existence depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Appartenant ainsi à une tradition, les artistes de la parole non seulement écrite, mais aussi orale, sont d'une importance capitale pour une meilleure compréhension du caractère complexe du paysage littéraire du Canada. Aujourd'hui, la majorité des artistes littéraires métis écrivent en anglais, et c'est la critique littéraire anglophone qui s'intéresse à leur production. Toutefois, les premiers textes d'auteurs métis étaient principalement d'expression française. Nous croyons par conséquent qu'une étude de la tradition littéraire métisse exige qu'on se penche tout d'abord sur les traits esthétiques et thématiques distinctifs chez les premiers conteurs et écrivains métis.

## UNE VOIX DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Une des premières voix métisses à s'être exprimée appartient à Louis Schmidt. L'intérêt particulier d'étudier les stratégies identitaires discursives chez ce Métis réside dans deux faits biographiques. En premier lieu, il a très bien su s'intégrer dans la société canadienne-française: il a non seulement profité d'un *scrip*, mais aussi, collaborait intimement avec différents membres du clergé, voire a

travaillé comme agent de colonisation associé. En second lieu, contemporain de Louis Riel avec qui, du reste, il a fait des études collégiales au Québec, Schmidt était un homme de plume. Il a été l'auteur de la refonte du dictionnaire de la langue crise préparé par le père Albert Lacombe. De la part du Gouvernement provisoire, il a composé des lettres, des proclamations et des ordres. En 1871, il a rédigé des lettres entre Riel et deux députés canadien-français, et, quelques années plus tard, il a fait publier des textes journalistiques visant à démystifier le leader de la rébellion de 1885. En outre, Schmidt a exercé sa plume pour venir en aide aux Métis de différentes régions: il a non seulement communiqué à divers organismes gouvernementaux les griefs des siens à l'égard de règlements concernant les *homesteads* ou l'arpentage des terres, mais aussi, rédigé des articles journalistiques visant à rendre publics ces griefs. Dans le domaine d'écrits plus personnels, il a tenu un journal et, en fin de compte, a publié ses mémoires dans *Le Patriote de l'Ouest* pendant à peu près treize mois, entre juin 1911 et juillet 1912<sup>4</sup>.

Nous avons interrogé ses mémoires au point de vue de la «vie des énoncés», comme le dirait Bakhtine (1978), afin de déterminer dans quelle mesure la volonté d'affirmer l'identité métisse infléchit l'écriture d'un homme lettré et respectueux de l'ordre établi pour produire un discours de la résistance, désireux d'inscrire un espace alternatif. Or, il est important de souligner que ce texte permet d'observer la manière dont la mémoire influe sur l'écriture: non seulement il évoque des événements qui ont eu lieu cinquante ans avant que l'auteur ne les confie sur papier, mais aussi, un premier manuscrit des mémoires est détruit dans l'incendie des ateliers du journal, suite à quoi Schmidt rédige une seconde version. L'écriture, par conséquent, témoigne de la réactualisation et de la reconstruction de souvenirs épars, mais réinventés sous une forme cohérente. Lire les mémoires, autrement dit, c'est assister à un processus de devenir inscrit dans l'écriture. La coïncidence du passé et du présent se produit par le travail d'une mémoire morcelée, mais appliquée à réenchaîner des images, des souvenirs et des moments fragmentés.

Chez Schmidt, le travail mnémonique privilégie l'aspect hétéroculturel et glossique d'un univers dont ne tiennent pas

compte l'historiographie et la cartographie officielles. Celles-ci, discours monologiques, ont produit la prairie unie et fade décriée par Nancy Huston dans ses premiers textes ayant pour objet sa province natale de l'Alberta. Schmidt, en revanche, pratique une écriture où le mitchif, le français, le sioux, le sauteaux, le latin et l'anglais et où les éléments lexicaux textualisés dans une langue autre que le français reçoivent souvent un soulignement. L'anglais, en premier lieu, paraît dans principalement trois contextes distincts. Comme chez Maria Campbell et Sharron Proulx-Turner, les références aux choses et gens «anglais» connotent presque invariablement une source de dysphorie.

### LANGUE ANGLAISE, CRITIQUES ET UNE CERTAINE DYSPHORIE

Schmidt ne saurait faire mention d'un toponyme géographique sans aussitôt révéler son nom plus ancien en *mitchif*<sup>5</sup>, en français ou dans une langue amérindienne. Les exemples suivants révèlent qu'en plus de fournir des informations d'ordre historique, la pratique sert à valoriser les «gens du pays» et leur langue, et ce, tout en minant la langue de la culture dominante:

Nous partîmes à notre tour, avec les barges du Rabaska qui s'en allaient à la Rivière au Brochet ou *Norway House* [souligné dans le texte] des Anglais, sur le lac Winnipeg [...] Le lac passé, nous tombâmes en pleine rivière Churchill [paraissant sans soulignement], la rivière aux Anglais des gens du pays<sup>6</sup>.

Un troisième exemple inverse le procédé, soit que le nom *mitchif* s'accompagne de son «équivalent» en anglais et d'une glose relativement élaborée: s'agissant du rappel d'une victoire pour les Métis, il n'est guère étonnant d'y déceler l'expression d'un sentiment de fierté:

C'est le 19 juin, jour anniversaire de la bataille de la Grenouillère (Seven Oaks), que je laissais mon cher pays de la Rivière Rouge pour m'enfoncer dans l'Ouest. Coïncidence assez curieuse, et comme pour me rappeler cet événement fameux arrivé en 1816, j'étais obligé, le matin de mon départ, de me rendre à Kildonan où se trouvent les sept chênes qui ont donné leur nom à ce combat pour les Anglais – *battle of Seven Oaks*<sup>7</sup>.

La valeur combative du procédé consistant à opposer les noms en langue anglaise et ceux en langue française ressort lorsqu'il est comparé à cet autre procédé qui établit un rapport d'égalité entre les noms français et autochtones, dont se servent apparemment sans discrimination les Métis: «Nous arrivions à la Rivière Rhum ou Anoka, terminus du chemin de fer, à trente milles de St Paul»<sup>8</sup>. «Anoka» étant dérivé de deux mots amérindiens («A-NO-KA-TAN-HAN» dans la langue des Dakota, signifiant «entre deux rivières», et «ON-O-KAY» dans la langue des Ojibwé, signifiant «eaux qui travaillent»), ce seul usage évoque le caractère hétéroculturel de la communauté dans laquelle se meut Schmidt. Dès le début de son texte, cependant, l'auteur souligne la décision d'écrire non pas le «Lac Athabasca», nom dérivé du mot cri «Athespescow», mais «le Rabasca», puisque, affirme l'auteur, «c'est plus euphonique, partant plus simple, et c'est le nom que les gens du pays lui donnaient»<sup>9</sup>. Pénétré d'une culture à la fois plurielle et en mouvance, où il navigue avec aise, l'auteur exprime, cette fois du moins, sa préférence pour la pratique langagière de l'enfance.

L'anglais se textualise également lorsque l'auteur se réfère à une personne d'origine irlandaise, écossaise ou anglaise. Sous cette rubrique, il est intéressant de noter que la référence à un vieux sergent irlandais, Woodlock, évoque deux souvenirs: celui du père Lefloch qui, «s'employa[n]t à ne jamais dire un mot d'anglais, l'appelait "serrure de bois"» et celui du sergent lui-même dont le «pauvre français» s'illustrait fréquemment lorsque, en pensant aux cultivateurs, il réitérait les mots suivants: «Moi, regretter la mouille; pas de mouille pas de blé à la Rivière Rouge»<sup>10</sup>.

Une fois, en critiquant le fait de devoir attendre quatre ans avant que le gouvernement américain paie ses courses chez les Sioux, l'auteur précise ceci:

Mais le père André n'était pas dans les mêmes conditions. Il avait été nommé par commission spéciale, et son argent l'attendait. Aussi nageait-il dans les *greenbacks*. C'est ainsi qu'on désignait le papier-monnaie, à cause de sa couleur verte<sup>11</sup>.

Ici, l'emploi du terme anglo-américain suggère qu'il s'agit d'un domaine qui exclut les Métis. Le terme semble ainsi



porter une connotation négative, mais l'explication qui l'accompagne a pour effet d'atténuer la critique. À ce chapitre, il est révélateur de noter une pratique particulière chez Schmidt, consistant à émettre un jugement défavorable, mais tout en adoucissant son impact. Ailleurs dans son texte, par exemple, l'auteur va jusqu'à détourner la critique, comme dans le passage suivant où la critique de l'exploitation des gens du pays est faite d'une manière discrète, car confiée au sous-texte:

Pour donner une idée de la cherté des marchandises dans ce pays-là et de la valeur des fourrures, je dirai là qu'il nous fallait donner un de ces beaux renards et deux martres pour un petit capot (pardessus) de drap bleu grossier, sans doublure et qu'on n'avait pas dû payer cinq chelins en Angleterre<sup>12</sup>.

Dans d'autres passages, Schmidt critique plus ouvertement différents régimes ou pratiques injustes, dont la prise «par trahison sur le territoire anglais, non loin de Fort Garry, du *Six*, un des chefs Sioux les plus compromis dans les massacres de 1862». Le récit exprime la condamnation de l'avidité chez ceux qui, attirés par la prime offerte, «renouvel[èrent] le baiser de Judas»<sup>13</sup>. Un autre passage porte une critique encore plus explicite de la présence «anglaise» au pays, mais si Schmidt commence par une représentation négative de l'attitude des colons anglophones lors des «débats» au sujet des conditions de l'annexion au Canada du futur Manitoba, c'est pour terminer en soulignant le rôle joué par les Métis dans l'affermissement de ce groupe:

Le fait le plus notoire de ces débats, et dont j'ai surtout gardé l'impression, c'est la timidité des Anglais dans leurs réclamations auprès du Canada. Ils trouvaient presque toutes nos demandes excessives, et il était souvent impatientant pour nous de faire tant d'efforts pour leur démontrer la légitimité et la justice de nos demandes. Ils ont été bien heureux pourtant, dans la suite, de jouir de ce que nous avons pu obtenir, et ils sont plus exigeants aujourd'hui dans leurs revendications auprès du gouvernement central<sup>14</sup>.

Terminons cette section par une digression afin de souligner que la référence biblique que nous avons citée plus haut constitue un paradigme thématique chez Schmidt. Elle fait ressortir ses connaissances en matière de religion et

rappelle son respect pour le clergé, et c'est à la lumière de ce respect-là que le lecteur peut prendre la mesure des critiques exprimées au sujet de certains membres du clergé. L'une des plus étonnantes se trouve dans le passage suivant:

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un curieux incident qui se passa un jour, pendant que le père Faraud faisait une instruction dans son église, à un nombreux auditoire composé principalement de sauvages. Il s'en trouvait un parmi eux, appelé le "Petit Babillard", qui probablement trouvait pas trop extraordinaires certaines vérités que le bon père enseignait. Le voilà qui se lève, et commence à faire des objections, à la grande stupéfaction de tous les autres [...] Lorsque plus tard, à St Boniface, je fus témoin pour la première fois des conférences contradictoires que le Père Bremond et Monsieur Laflèche avaient coutume de faire dans la cathédrale, la partie du "Petit Babillard" me vint aussitôt à la pensée<sup>15</sup>.

D'autres remarques à l'égard de différentes figures religieuses visent moins à les critiquer qu'à déconstruire leur image d'hommes au-dessus du commun des mortels. Tel nous semble le but du commentaire révélant que c'est auprès des pères Lefloch et André qu'il «appri[t] certains mots bretons qui ne sont pas toujours de bonne compagnie»<sup>16</sup>, ou encore d'une anecdote ayant pour effet d'établir une ressemblance entre l'auteur et l'Enfant Divin:

[J'y] prenais le rabot et je rabotais tout comme l'Enfant Jésus de Nazareth. Qu'on ne se choque pas de cette irrévérence. C'est un souvenir du bon Père Ritchot [désireux d'illustrer] "la soumission du Divin Enfant envers son père nourricier. St. Joseph lui disait: «Jésus, prends ton rabot et rabote". Et Jésus prenait le rabot et il rabotait, rabotait, rabotait<sup>17</sup>.

Ce passage laisse entendre le plaisir de la comparaison et de la répétition pour révéler un Schmidt, conteur espiègle qui ne se refuse pas à la tentation de carnavaliser son texte.

## **LANGUES AMÉRINDIENNES ET EFFETS TEXTUELS VALORISANTS**

Les éléments lexicaux d'une langue amérindienne se textualisent dans deux contextes différents. En premier lieu, lorsque l'auteur fait parler un locuteur amérindien avec qui il entreprend un de ses nombreux déplacements, comme dans

les exemples suivants où la réplique en amérindien est accompagnée de sa glose en français entre parenthèses et en respectant la ponctuation, soit qu'il ne s'agit pas seulement de traduire les mots, mais de donner le sentiment que l'«autre» langue a une vie à elle, pour ainsi dire: «Quelque temps après, mon compagnon [Sauteaux, Baptiste La Terre Grasse] qui est maintenant en avant me crie: *pimatisiwin nitchi!* (la vie camarade!)»<sup>18</sup>. Plus loin, c'est le sioux qui se textualise:

Je pris un Sioux avec moi. Le matin une neige épaisse tombait [...] et je résolus de partir quand même malgré l'opposition de mon Sioux. "Nous autres, Sioux, disait-il nous n'entreprenons pas un voyage par un temps pareil" – "Eh bien, lui répliquai-je, «nous autres, Bois Brûlés, quand la faim nous presse, rien ne nous arrête" [...] Il fallut bien qu'il suivit. [...] Tout à coup mon Sioux, qui était en tête se met à crier: *Tchan, Tchan, Koda!* (du bois, du bois, camarade!)<sup>19</sup>.

Dans un autre passage, la langue siousse se textualise en majuscules. Venant à la fin d'un passage employé à décrire la stature, le savoir et la force d'un «homme remarquable»<sup>20</sup>, le surnom Sioux semble venir couronner la description de son caractère unique. Ainsi, racontant son arrivée à un «gros camp d'hivernants sur la rivière Souris»<sup>21</sup>, Schmidt fait l'éloge de M. Wilkie, un homme

[...] de haute taille, et d'une grande force musculaire, bien que dépassant la soixantaine [...] encore vert et robuste. Il ne connaissait ni "a" ni "b", mais il possédait des connaissances surprenantes sur différents sujets. Son jugement sûr et sa grande expérience le plaçaient comme tout naturellement à la tête du peuple [...] L'air digne de M. Wilkie, comme ses manières affables et la bonté de son cœur, le faisait respecter et aimer de tout le monde, métis comme sauvages. Les Sioux l'appelaient NAMPÉ XA, ou "main coupée" à cause d'un doigt de la main qu'il avait d'amputé<sup>22</sup>.

## LE PARLER DES GENS DU PAYS

Notre lecture du traitement des autres langues intégrées dans les mémoires a laissé entendre tout le long que les mots et expressions en mitchif sont les plus fréquemment textualisés, expliqués et illustrés. Ici, nous précisons donc que cette pratique entraîne la mise en texte de digressions allant de l'anecdote à la recette de cuisine. Puisque Schmidt

tend à nommer différents objets ou pratiques des siens, le texte affirme moins souvent l'aspect mixte de la langue que sa francité (les substantifs du mitchif proviennent principalement du français, et les verbes, d'une langue amérindienne: en témoigne une citation plutôt exceptionnelle chez Schmidt, attribuée au Métis Jim Short qui «cria à son tour “Retire-toi, ou je te tue, arvass, *ki ka packisitit*, laisse-nous tranquilles”»<sup>23</sup>. Hormis les références et explications d'ordre vestimentaire, dont, par exemple, la mention des «*mitasses*, espèce de petites jambières en drap ordinairement garnies de varsades»<sup>24</sup>, d'ordre alimentaire, dont par exemple «la viande pilée», viande battue et «réduite presque en poussière»<sup>25</sup> ou qui se rapportent à la chasse au bison («aller à la prairie» s'avère l'expression consacrée<sup>26</sup>, Schmidt explique des tournures et la raison pour laquelle tel ou tel autre objet ou individu s'attire une certaine appellation. Tel est le cas du passage au sujet des «Mangeurs de Caribou, tribu de Montagnais qu'on appelait ainsi à cause des innombrables multitudes de ces animaux parmi lesquels ils faisaient un terrible carnage»<sup>27</sup>.

La dernière observation dont il sera question ici se rapporte à l'intégration du latin dans des passages ayant pour objet une pratique métisse comme la fabrication du *taureau*<sup>28</sup> ou, comme dans l'exemple suivant, pour se référer à l'individu singulier que voici:

Je fumais et causais cordialement avec le dernier de mes hôtes, voilà qu'un Sioux énorme, une espèce de géant d'une laideur repoussante, fait irruption dans la loge. Une ivresse qu'il ne pouvait dissimuler augmentait encore sa laideur. Il vint droit à moi, et au lieu de serrer la main que je lui tendais, se mit à m'invectiver [croyant qu'il avait affaire à un Américain qui voudrait le renvoyer sur une réserve.]<sup>29</sup>

Le chef de la tribu venant à son secours, Schmidt repasse au même camp quelques jours plus tard afin de rendre des articles qu'on lui avait prêtés. Il remarque alors, de manière laconique, qu'il ne vit nulle part son «*monstrum horrendum*»<sup>30</sup>. Tout laconique que soit le commentaire, force est de conclure à l'effet stylistique que l'auteur cherche à attribuer au dénouement de son anecdote en se servant du latin. Il réutilise le procédé à la toute fin des Mémoires, mais en infléchissant la langue classique pour la rendre sienne:

Comme je viens de le dire, je termine ici mon récit qui, je le crains bien, n'aura pas eu le don de plaire à tout le monde. Mais j'ajouterai, sous forme d'appendice, quelques pages spécialement dédiées à mes compatriotes, auxquels j'adresse ce souvenir classique qui me vient à l'esprit, et que je traduis à ma façon: *olim meminisci juvabit*: "On aime à se rappeler le temps passé"<sup>31</sup>.

## CONCLUSION

Les mémoires de Louis Schmidt ressemblent à plusieurs égards aux écrits mémoriels de deux auteurs métis, Henri Létourneau (1978) et Guillaume Charette (1976), qui, tous les deux, expriment un intérêt marqué à sauvegarder par écrit certains aspects de leur culture foncièrement orale (Sing, 2002). Donnant voix au chapitre à des locuteurs du cri et du sioux, évoquant pratiques, gens, objets et lieux par leur nom mitchif, suivi d'une glose en français, Létourneau et Charette communiquent non seulement des informations, mais aussi, sinon surtout, la valeur symbolique attribuée à l'une ou à l'autre langue. Chez celui-là, le français parlé mais tout de même «standard» du narrateur intègre des éléments lexicaux en mitchif en leur accordant généralement une textualisation distinctive en italique ou entre guillemets. Charette, au contraire, en «transcrivant» le récit que lui a raconté Louis Goulet, tend à établir une équivalence entre le français, le mitchif et un certain nombre de langues autochtones: les emprunts lexicaux en mitchif ou en une des langues autochtones sont glosés, mais sans être isolés du reste du texte par des marques distinctives. Aux dépens de l'anglais, l'hétéroglossie chez lui paraît correspondre à une vision du monde pluraliste.

Chez Louis Schmidt, nous avons constaté une pratique d'écriture encore plus hétéroglossique et hétérophonique (plusieurs voix). Faisant preuve d'une nature observatrice et, surtout, d'une sensibilité développée en matière (inter)linguistique, ayant établi des relations d'une grande variété et avec des gens de différents statuts sociaux et provenant de différentes cultures, l'ancien secrétaire de Louis Riel, qui a non seulement servi de «*factotum*» à différentes autorités religieuses, mais aussi exercé des dizaines de métiers, a écrit comme il a vécu: en transgressant des frontières linguistiques,

géographiques, esthétiques et culturelles. Ce faisant, il a construit non pas un espace territorial où peut régner une seule voix dominante, mais un champ discursif interrelationnel, un espace de rencontres. Ces rencontres se produisent sur différents modes allant de la collaboration à la contestation, voire à la révolution (textuelle), reflétant ainsi les différents positionnements politiques que le sujet écrivain peut ou doit adopter selon les circonstances et les luttes de pouvoir en jeu. Si Nancy Huston constate la difficulté «déroutant[e], déstructurant[e] de ne coïncider vraiment avec aucune identité» (Huston, 1995, p. 38), Schmidt n'en dit rien: l'identité pour lui étant foncièrement plurielle et ambiguë, il est certain de son incertitude, se définit en termes du «mal» défini. Ainsi, l'écriture de Schmidt illustre la pertinence de deux concepts en particulier, celui du «principe dialogique» (Bakhtine, 1978, p. 159) qui postule un langage poétique comme dialogue, ambivalence et transgression, et celui de la créolisation, qui, reposant sur les notions du devenir et des réseaux sociaux, exprime le souhait d'écritures nouvelles caractérisées par un mouvement perpétuel «d'interpénétrabilité culturelle et linguistique qui (permet une investigation du réel qui est aussi] une investigation de l'imaginaire, des profondeurs, du non-dit, des interdits» (Glissant, 1995, p. 92). Considéré sous ce double éclairage, l'espace incertain et mal défini que sont les limbes se valorise en tant qu'espace du possible et, par conséquent, de l'identité en constante mouvance. Nancy Huston (1997), qui a déjà fait la critique acerbe de l'identité canadienne incertaine et floue, en parle maintenant pour identifier une «espèce nouvelle» d'écrivains. Dans cette perspective, la redécouverte des écritures métisses ne fait pas que reconfigurer la carte littéraire canadienne actuelle: elle permet également d'entrevoir la forme que prendra une écriture nouvelle qui est déjà en train d'émerger.

#### NOTES

1. Un certificat échangeable contre une parcelle de terre ou contre de l'argent censé payer une telle parcelle de terre.
2. Le choix de cette expression voudrait faire hommage à, entre autres, *A Really Good Brown Girl* de Marilyn Dumont (1996).

3. Pour consulter notre étude sur la figure métisse représentée dans un certain nombre d'ouvrages d'expression française de l'Ouest canadien, voir Sing (2002).
4. Schmidt, Louis (1911-1912) «Les mémoires de Louis Schmidt», *Le Patriote de l'Ouest*: 8 juin 1911, n° 14, p. 3; 15 juin 1911, n° 15, p. 4; 29 juin 1911, n° 17, p. 4; 6 juillet 1911, n° 18, p. 4; 13 juillet 1911, n° 19, p. 4; 20 juillet 1911, n° 20, p. 4; 27 juillet 1911, n° 21, p. 4; 3 août 1911, n° 22, p. 3 ou p. 4 [pagination illisible]; 17 août 1911, n° 24, p. 4; 7 septembre 1911, n° 27, p. 4; 14 septembre 1911, n° 28, p. 4; 22 septembre 1911, n° 29, p. 4; 28 septembre 1911, n° 30, p. 4; 5 octobre 1911, n° 31, p. 4; 26 octobre 1911, n° 34, p. 4; 2 novembre 1911, n° 35 p. 4; 9 novembre 1911, n° 36, p. 4; 23 novembre 1911, n° 38, p. 4; 7 décembre 1911, n° 40, p. 4; 14 décembre 1911, n° 41, p. 4; 21 décembre 1911, n° 42, p. 4; 28 décembre 1911, n° 43, p. 4; 4 janvier 1912, n° 44, p. 4; 18 janvier 1912, n° 46, p. 4; 25 janvier 1912, n° 47, p. 4; 1<sup>er</sup> février 1912, n° 48, p. 4; 8 février 1912, n° 49, p. 4; 15 février 1912, n° 50, p. 4; 22 février 1912, n° 51, p. 4; 27 février 1912, n° 52, p. 4; 4 avril 1912, n° 5, p. 3; 11 avril 1912, n° 6, p. 3; 18 avril 1912, n° 7, p. 3; 25 avril 1912, n° 8, p. 3; 2 mai 1912, n° 9, p. ? [pagination illisible]; 9 mai 1912, n° 10, p. 3; 15 mai 1912, n° 11, p. 3; 23 mai 1912, n° 12, p. 3; 30 mai 1912, n° 13, p. 3; 6 juin 1912, n° 14, p. 3; 20 juin 1912, n° 16, p. 3; 27 juin 1912, n° 17, p. 3; 4 juillet 1912, n° 18, p. 3; 11 juillet 1912, n° 19, p. 3.
5. Le terme «mitchif» provient de la prononciation métisse du mot «métis». Comme la majorité des substantifs en mitchif proviennent de la langue française, l'unique manière de distinguer les noms «en mitchif» des noms «en français» relèverait de la prononciation. Ceci étant difficile dans un texte écrit, il nous semble raisonnable de présumer que le fait de parler de l'espace au point de vue des «gens du pays» suggère la prononciation métisse – ou mitchif – d'un mot dont la seule mise en texte empêche de distinguer du français. À l'écrit et à la lecture, la «rivière aux Anglais» dont il sera question plus loin, par exemple, pourrait être considérée à la fois comme un nom «français» et comme un nom «mitchif».
6. «Les mémoires de Louis Schmidt», *Le Patriote de l'Ouest*, 29 juin 1911, n° 17, p. 4.
7. *Le Patriote de l'Ouest*, 9 mai 1912, n° 10, p. 3.
8. *Le Patriote de l'Ouest*, 14 septembre 1911, n° 28, p. 4.
9. *Le Patriote de l'Ouest*, 8 juin 1911, n° 14, p. 3.
10. *Le Patriote de l'Ouest*, 14 septembre 1911, n° 28, p. 4.
11. *Le Patriote de l'Ouest*, 14 septembre 1911, n° 28, p. 4.
12. *Le Patriote de l'Ouest*, 15 juin 1911, n° 15, p. 4.

13. *Le Patriote de l'Ouest*, 7 septembre 1911, n° 27, p. 4.
14. *Le Patriote de l'Ouest*, 27 février 1912, n° 52, p. 4.
15. *Le Patriote de l'Ouest*, 15 juin 1911, n° 15, p. 4.
16. *Le Patriote de l'Ouest*, 7 septembre 1911, n° 27, p. 4.
17. *Le Patriote de l'Ouest*, 22 septembre 1911, n° 29, p. 4.
18. *Le Patriote de l'Ouest*, 9 novembre 1911, n° 36, p. 4.
19. *Le Patriote de l'Ouest*, 21 décembre 1911, n° 42, p. 4.
20. *Le Patriote de l'Ouest*, 31 août 1911, n° 26, p. 4.
21. *Le Patriote de l'Ouest*, 17 août 1911, n° 24, p. 4.
22. *Le Patriote de l'Ouest*, 31 août 1911, n° 26, p. 4.
23. *Le Patriote de l'Ouest*, 20 juin 1912, n° 16, p. 3.
24. *Le Patriote de l'Ouest*, 11 juillet 1912, n° 19, p. 3.
25. *Le Patriote de l'Ouest*, 26 octobre 1911, n° 34, p. 4.
26. *Le Patriote de l'Ouest*, 11 juillet 1912, n° 19, p. 3.
27. *Le Patriote de l'Ouest*, 15 juin 1911, n° 15, p. 4.
28. *Le Patriote de l'Ouest*, 26 octobre 1911, n° 34, p. 4.
29. *Le Patriote de l'Ouest*, 14 décembre 1911, n° 41, p. 4.
30. *Le Patriote de l'Ouest*, 14 décembre 1911, n° 41, p. 4.
31. *Le Patriote de l'Ouest*, 27 juin 1912, n° 17, p. 3.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, Jeannette C. et GRAUER, Lally (dir.) (2001) *Native Poetry in Canada: A Contemporary Anthology*, Peterborough, Broadview Press, 360 p.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1978) *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 488 p.
- BOUDREAU, Diane (1993) *Histoire de la littérature amérindienne au Québec: oralité et écriture*, Montréal, L'Hexagone, 201 p.
- CAMPBELL, Maria (1973) *Halfbreed*, Toronto, McClelland and Stewart, 157 p.
- (1995) *Stories OF THE Road Allowance People*, Penticton, Theytus Books, 144 p.
- CHARETTE, Guillaume (1976) *L'espace de Louis Goulet*, Winnipeg, Bois-Brûlés, 204 p.



- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Felix (1980) *Capitalisme et schizophrénie* (vol. 2: «Milles plateaux»), Paris, Éditions de Minuit, 645 p.
- DICKSON, Stewart (1993) *Hey, Monias!: The Story of Raphael Ironstand*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 149 p.
- DUMONT, Marilyn (1996) *A Really Good Brown Girl*, London, Brick Books, 77 p.
- FERRON, Jacques (1969) *Le ciel de Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 403 p.
- GLISSANT, Édouard (1995) *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 106 p.
- HUSTON, Nancy (1993) *Cantique des plaines*, Montréal, Leméac, 270 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *Désirs et réalités: textes choisis 1978-1994*, Montréal, Leméac, 238 p.
- \_\_\_\_\_ (1997) «The decline of identity?», *Books in Canada*, vol. 26, n° 6, p. 7-10.
- \_\_\_\_\_ (1998) *Limbes = Limbo: un hommage à Samuel Beckett*, Arles, Actes Sud, 61 p.
- JANNETTA, Armando E. (2001) *Ethnopoetics of the Minority Voice: An Introduction to the Politics of Dialogism and Difference in Métis Literature*, Augsburg, Wissner, 179 p.
- KING, Thomas, CALVER, Cheryl et HOY, Helen (1987) *The Native in Literature: Canadian and Comparative Perspectives*, Oakville, ECW, 232 p.
- LÉTOURNEAU, Henri (1978) *Henri Létourneau raconte*, Winnipeg, Bois-Brûlés, 143 p.
- MAKIN, Kirk (2003) «Métis win top Supreme Court ruling», *Globe and Mail*, 20 septembre, p. A1.
- PETRONE, Penny (1990) *Native Literature in Canada: From the Oral Tradition to the Present*, Toronto, Oxford University Press, 213 p.
- POULIN, Jacques (1984) *Volkswagen blues*, Montréal, Québec / Amérique, 290 p.
- \_\_\_\_\_ (1985) «Le Journal de la Grande Sauterelle», *Études françaises*, vol. 21, n° 3, p. 103-106.
- PROULX-TURNER, Sharron (1994) «she is reading her blanket with her hands part ii: dear diary», *Absinthe*, vol. 7, n° 2, p. 42-43.
- \_\_\_\_\_ (2002) *What the auntys say*, Toronto, McGilligan Books, 117 p.

- SING, Pamela (2002) «Défense et illustration du mitchif dans la littérature de l'Ouest canadien», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, n<sup>os</sup> 1 2, p. 197-242.
- (2003) «Production "littéraire" franco-métisse: parlers ancestraux et avatars», *Francophonies d'Amérique*, n<sup>o</sup> 15, p. 119-140.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 169-188

## **L'irréductible Gaulois contre les cowboys: la survivance comme discours justificateur d'un emprunt culturel**

par

Gisèle Bouchard  
Université Laval

Bombardement constant de symboles nouveaux, d'images insolites et de pratiques venues d'ailleurs, ce qu'on appelle la mondialisation semble provoquer une accélération de la transformation des cultures locales. Fait troublant pour plusieurs, ces changements sont souvent perçus comme des signes de perte car, croit-on toujours, toute transformation donne lieu à la dissolution, à l'effacement de la culture *véritable*. En effet, les notions de pureté et d'authenticité sont elles-mêmes étroitement associées aux termes *culture* et *tradition* (Desdouits et Turgeon, 1997; Duberger, 1995).

Dans l'esprit de plusieurs, la culture et la tradition sont formées d'éléments essentialistes et sont donc définies par ces mêmes certitudes, celles-ci menant à la perception de pratiques culturelles distinctes comme faisant ou ne faisant pas partie de la définition de la culture d'un groupe particulier. Ceci va même jusqu'à l'évaluation de pratiques données, elles-mêmes parties du credo des coutumes acceptées pour en cerner l'authenticité. Ces balises élémentaires, sécurisantes et statiques expriment en soi le besoin de constance des individus et des groupes. Elles portent les membres d'un groupe à croire en leur unicité, ce qui mène à l'élaboration de frontières identitaires, plus aisément identifiables, elles aussi, par des particularismes essentialistes que par les liens sociaux qui sont réellement à la base de leur création (Barth, 1969).

Pourtant, la culture mue au fil du temps, délaisse des pratiques et en adopte de nouvelles. Mais comment? Pour mieux comprendre le processus de renouvellement de la culture, qu'il se fasse par la résurgence d'anciennes pratiques reprises ou bien par l'intégration et l'emprunt de nouveaux éléments, il est essentiel de bien saisir le discours justificateur entourant l'innovation culturelle. Georges Rivière (1995) démontre que l'efficacité symbolique du discours justificateur mène nécessairement à l'intégration d'un objet ou d'un concept, voire même à son authentification, par le groupe et que cette efficacité se situe dans la reconnaissance d'un discours authentique, c'est-à-dire propre à sa culture, bien plus qu'à l'élément dont on tente de justifier l'intégration. Pour illustrer ce phénomène, cet article propose une analyse particulière du discours justifiant l'intégration d'une bande dessinée, *Astérix*, comme thématique d'un carnaval d'hiver chez un groupe de Franco-Albertains.

## **L'IDÉOLOGIE DE LA SURVIVANCE: BASES ET PRINCIPES**

Chez les groupes de Canadiens français, un arsenal de discours fondateurs, culturels et linguistiques s'intègre au mythe historique de ses populations, discours qui se fondent tous dans l'imaginaire collectif et individuel des acteurs de ces communautés (Juteau, 1999). Ces groupes se construisent une identité à partir de ce mythe historique, autour d'un passé qu'ils croient partager avec d'autres semblables. Ils forment, selon Pierre Bouvier, des ensembles de population cohérents qui s'axent autour de valeurs et de pratiques issues d'un passé intemporel mais toujours reconstruit par l'acte de commémoration de ce passé (cité dans Segré, 1997, p. 31). Bien que toujours en mutation, ces discours sont toutefois identifiables, leurs sources s'articulant autour d'un passé plus ou moins rapproché.

Sans refaire l'historique de la provenance et des mutations subies par les nombreux discours identitaires au Canada français, nous nous arrêterons sur un discours en particulier, qui a dominé pendant près d'un siècle, celui de la lutte pour la survivance et la sauvegarde de la langue et de la culture canadienne-française en Amérique du Nord. La notion de survivance et de sauvegarde s'est longtemps caractérisée

par un repli sur soi, par une tendance au rejet de l'Autre, notamment à la dichotomisation de la population canadienne entre Français et Anglais (sans grande considération pour les nombreux groupes ethniques), par la peur de l'anglicisation, par un rejet des patois et des dialectes régionaux et aussi par la création d'un mythe historique sur lequel se base même la justification de la présence française sur le territoire américain. Les caractéristiques de la survivance et de la sauvegarde imprègnent les mouvements sociaux et religieux au Canada français, et ce, de la parution de l'histoire du Canada français de François-Xavier Garneau à la Révolution tranquille plus d'un siècle plus tard (Ouellet, 1999). Nous serions portés à croire qu'avec l'avènement de la Révolution tranquille, plusieurs des concepts de l'idéologie de la survivance ont considérablement perdu du terrain. Pourtant, ils semblent avoir encore aujourd'hui une influence importante dans l'imaginaire identitaire des gens de souches canadienne-française et, souvent, sans qu'ils en soient conscients. L'objectif de cet article n'est pas de valider ou de rejeter le discours de la survivance, ni de mesurer l'authenticité de ses caractéristiques, mais bien de cerner comment l'utilisation de ce discours sert à intégrer de nouveaux éléments à une culture locale et de mieux comprendre comment les acteurs sociaux la renégocient en y apportant des nuances, fréquemment puisées dans l'espace discursif actuel du Canada français ou dans la réalité sociale du groupe en question. En fait, c'est ce jeu entre la réalité et l'actualité des décisions des acteurs sociaux et la relation qu'ils entretiennent avec le mythe de la survivance qui nous intéresse ici.

À son apogée, entre 1910 et 1940, le mythe de la race et d'une unique nation canadienne-française s'élabore grâce aux écrits de Lionel Groulx et de ses contemporains et se répand sous l'influence du clergé canadien-français qui a la mainmise sur la définition même du Canada français de l'époque (Trofimenkoff, 1983). Ce discours hégémonique, soutenu par l'Église et par l'élite canadienne-française, se répand dans les journaux, dans les écoles, les collèges et les organismes locaux, régionaux et nationaux. Proposant un repli sur la paroisse et sur le monde rural, le discours de la survivance accentue l'importance de la langue, de la foi et de l'origine commune (Juteau, 1999). Cette trinité s'oppose directement à l'origine, à

la langue et à la foi de l'Autre, anglais et protestant. Avec l'homogénéité créée par la trilogie des Canadiens français catholiques et le contrôle de l'Église sur les populations, le Canada français se délimite un espace diasporique, transnational avant la lettre, qui comprend autant les populations canadiennes-françaises du Nord-Est américain que les populations établies dans l'Ouest canadien ou celles qui résident à l'intérieur des frontières québécoises. Selon les élites du Canada français de l'époque, il faut veiller à la sauvegarde et à la survivance des groupes éparpillés un peu partout en Amérique du Nord, non seulement à travers des mouvements associatifs mais aussi, et particulièrement, en leur fournissant de nouveaux effectifs. Tant que le clergé garde une mainmise solide, partout au Canada français, sur la majeure partie des institutions qu'ils dirigent, favorisant nettement un discours univoque, les membres de la diaspora se perçoivent tout au moins comme membre d'une nation canadienne-française, quoique leur vécu diffère d'une région à une autre (Thériault, 1999).

Le discours de la survivance et de la sauvegarde de la race et de la culture devient un outil privilégié par les missionnaires colonisateurs. Inspiré par l'ultramontanisme du XIX<sup>e</sup> siècle et plus tard par le coopératisme papal des années 1920 à 1950, la doctrine sociale de l'Église, avec son missionnarisme laïque, influence les associations et les regroupements canadiens-français de cette période, tout particulièrement les mouvements de colonisation (Bouchard, 2003). Le projet de migration de Saint-Isidore en Alberta s'inscrit à la fois dans un espace socialiste, souvent envisagé comme un *idéal* chez les membres des familles souches de la communauté, et dans le rêve d'un Canada français s'étendant sur un vaste territoire. Les recruteurs se servent des concepts de la survivance pour convaincre les migrants potentiels du bien-fondé de leur projet. Selon eux, la migration de sang neuf vers certains secteurs de l'Ouest canadien augmenterait non seulement le nombre absolu de Canadien français mais aussi aiderait à contrer les ravages de l'assimilation chez les populations déjà sur le territoire. Les recrues du projet de Saint-Isidore<sup>1</sup> ont une double mission: fonder une paroisse nouvelle dans l'Ouest canadien et veiller à la sauvegarde du fait français dans la région de Rivière-la-Paix. Les familles qui

s'établissent à Saint-Isidore en 1953 s'y sont installées en partie pour sauvegarder la langue, la foi et la culture, c'est-à-dire qu'ils avaient comme mission la survie du fait français dans l'Ouest canadien (Bouchard, 2003).

Les concepts qui ont incité leur migration vers l'Ouest sont également promulgués dans les journaux et les écrits retrouvés en Alberta. Les membres du clergé comme les élites canadiennes-françaises locales s'en inspirent dans leurs écrits, se basent sur ces préceptes pour fonder des regroupements provinciaux et régionaux et organisent des activités qui promeuvent les valeurs véhiculées par cette idéologie. Le Canada français de l'époque est un espace imaginé, un pays aux frontières élastiques, mais dont les composantes de base sont rigides. On voit dans le discours de la survivance un désir de perpétuer un mode de vie lié à la noblesse du travail de la terre et de la ruralité, à la catholicité et à l'usage de la langue française. Mais l'accroissement de la mobilité sociale, suite à la Seconde Guerre mondiale, et la présence toujours plus sentie de discours dissidents portent de durs coups à la dominance du discours de la survivance.

La Révolution tranquille au Québec transforme la conception même du Canada français avec un questionnement de plus en plus axé sur des problèmes de définition de soi. En effet, les Canadiens français du Québec se renégocient une nouvelle identité construite autour d'un espace géographique réel, le Québec. Avec la naissance du Québécois, nous assistons alors à une renégociation des identités des autres populations de langue française au Canada<sup>2</sup>. De nouveaux concepts identitaires font surface: dualité culturelle et linguistique, intégration dans la Francophonie mondiale, nouvelles dénominations identitaires régionales, qui influencent les gens de langue française à travers le pays.

## **CINQUANTE ANS PLUS TARD: LA COMMUNAUTÉ ACTUELLE**

Le présent article s'intègre dans une recherche beaucoup plus vaste traitant de la création de l'identité à travers la fête ethnique. Nous nous intéressons à ce terrain de recherche depuis la dix-neuvième édition du *Carnaval de Saint-Isidore*, soit en 2001, et avons poursuivi nos recherches sur le

terrain jusqu'à la vingt-deuxième édition, en février 2004. De multiples séjours sur les lieux, allant de quelques semaines à plusieurs mois, ainsi que des entretiens prolongés avec trois générations d'acteurs de la communauté sont à la base de cette recherche ethnologique. Nous nous attarderons plus attentivement dans ce texte au séjour prolongé de quatorze mois effectué entre juin 2002 et août 2003. Lors de cette période, nous avons participé activement à la vie communautaire de Saint-Isidore, siégeant au sein de quelques comités locaux et participant à diverses activités et loisirs dans la communauté. De plus, nous avons aussi eu l'occasion de participer à l'organisation du *Carnaval de Saint-Isidore* comme bénévole mais, surtout, nous avons eu l'occasion de siéger comme observatrice au sein du comité organisateur, ce qui nous a permis de poser un regard sur le prolongement idéologique de la notion de survivance dans le discours d'un informateur, particulièrement lors du choix d'une thématique pour l'édition 2003. Toutefois, avant de poursuivre avec l'analyse du discours, nous croyons essentiel de fournir quelques informations sur Saint-Isidore, sur la fête et sur le comité organisateur.

Le hameau de Saint-Isidore se situe à 500 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton (Alberta) et à quelque 15 kilomètres de Peace River. En général, le territoire à l'est de Peace River ne comprend pas d'agglomérations importantes, et la population y est très réduite. Le hameau de Saint-Isidore comprend à peine 250 personnes, toutes origines ethniques confondues, et si nous nous fions au dernier recensement de la paroisse en 2002<sup>3</sup>, nous estimons l'ensemble de la population de langue française sur le territoire à environ 325 personnes. Selon nos observations et les commentaires recueillis auprès d'une vingtaine d'informateurs, le Centre culturel, construit en 1987, constitue le point focal de la communauté<sup>4</sup>. Les gens de la communauté mettent considérablement d'emphasis sur les activités culturelles depuis leur arrivée dans l'Ouest. Ainsi, ils se sont dotés d'un organisme, le Comité culturel, qui a sous sa tutelle une dizaine de regroupements et qui veille à l'organisation d'activités de loisirs. Depuis sa fondation en 1973, ses membres ont appuyé de nombreuses démarches culturelles locales, dont le *Carnaval de Saint-Isidore* (Bouchard, 2003).



Malgré l'importance accordée au développement culturel par les habitants de Saint-Isidore, la communauté n'a pas initié le projet du *Carnaval*. En fait, la proposition vient de la régionale de Rivière-la-Paix de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA régionale), qui cherche, au début des années quatre-vingt, à instaurer des traditions dans chacune des communautés de son territoire. Pendant plusieurs années, l'ACFA régionale se garde un droit de regard sur la fête en siégeant au sein du comité, et ce n'est que tout récemment qu'elle a délaissé ce rôle, faute de ressources humaines et financières.

Tradition inventée, dans le sens hobsbawmien du terme (Hobsbawm, 1983), le *Carnaval* se crée à mesure, se calque sur d'autres fêtes hivernales du Canada français – notamment sur les images médiatisées du *Carnaval de Québec*, dont le comité emprunte plusieurs icônes: le Bonhomme, la chanson du carnaval, le concours de la reine, etc. Mais de plus, la fête hivernale qui, mentionnons-le, suit le cours du calendrier des fêtes au Canada français et qui se célèbre habituellement à quelques jours du Mardi gras, s'inspire de l'image d'un Canada français mythique. Certaines figures comme celles du bûcheron dont les prouesses et la force sont légendaires, des activités jugées traditionnelles comme la célébration des sucres, peu adaptée au territoire, des pratiques alimentaires et culturelles toujours présentes chez les gens locaux ou encore le port de vêtements typiques comme la ceinture fléchée s'ajoutent à la conception de cette nouvelle fête. Jeux d'hiver, soirées extérieures, forte consommation d'alcool et de nourriture, musique, chants et danses sont aussi au rendez-vous.

Bien qu'à ses débuts en 1983, la fête touche particulièrement les résidents de langue française de Saint-Isidore même, accueillant environ 200 personnes, la popularité au niveau régional est exponentielle jusqu'à 1992, année où le nombre de participants se chiffre à près de 3 000. L'intérêt pour le *Carnaval* à l'extérieur de la communauté s'explique de plusieurs façons: promotion accrue de l'événement par la communauté et l'ACFA régionale, recherche de commanditaires, implication de membres de communautés de langue française avoisinantes. Stable depuis, le nombre de participants fluctue entre deux et trois mille annuellement.

Bien que cette célébration soit essentiellement axée autour d'une image mythique de la société canadienne d'antan, elle est aussi une fête moderne, actuelle, qui s'inspire également d'autres espaces culturels. Depuis ses débuts, le *Carnaval de Saint-Isidore* a subi plusieurs changements importants, autant dans sa temporalité (ajout de la journée du dimanche avec sa messe et sa criée, inclusion de journées pour écoliers) que dans les activités (ajout de sculptures sur neige, spectacles plus nombreux) mais surtout, c'est l'arrivée des carnivals à thèmes qui apporte la transformation la plus perceptible pour bien des participants. Controversée, l'utilisation de thématiques plus actuelles, si l'on peut dire, change le visage de la fête. Depuis 1997, les organisateurs s'inspirent de thématiques de la culture de masse comme les longs métrages de Disney (le «Carnaval aux Pays des merveilles» en 1997), de sujets d'actualité (le «Carnaval spatial» soulignant le passage à l'an 2000) ou encore d'émissions télévisées populaires (le «Carnaval tropical» en 2001), influencé considérablement par l'émission *Survivor*). Décors, sculptures, activités, musique et animation sont touchés par ces thèmes, bien que certains éléments, jugés essentiels au *Carnaval* (tire sur la neige, traîneaux, danses folkloriques, menus traditionnels par exemple), restent en toile de fond. Le fait de s'inspirer d'éléments perçus comme extérieurs à la culture d'origine mène à la transformation esthétique du rituel et aussi à un questionnement sur la place de ces éléments à l'intérieur de la fête elle-même. L'emprunt des personnages et des images de la bande dessinée *Astérix* fait partie de cette nouvelle tendance au *Carnaval de Saint-Isidore*.

## ENTRE L'IRRÉDUCTIBLE ET LE COWBOY: UN CHOIX SURPRENANT

Lors des rencontres du comité organisateur de septembre 2002, le thème à exploiter pour l'édition à venir est source de débats. Le comité propose deux thématiques possibles: le *Far-Ouest* ou la bande dessinée *Astérix*. La thématique du *Far-Ouest* s'élabore autour d'un discours touchant la géographie actuelle des résidents de la communauté, la popularité de la musique *country-western* dans la communauté même et la vocation agricole d'une grande

partie de la région. Les explications fournies par les tenants de cette thématique sont très forts, et les liens établis entre la localité, la musique et l'occupation principale des gens de la communauté ne peuvent que nous faire croire que cette thématique l'emportera sur un emprunt flagrant d'images de culture de masse. En tant que chercheuse, nous étions prête à croire en une victoire facile de la thématique *Western* mais, à notre étonnement, le comité opte plutôt pour la thématique «Astérix au Carnaval».

À notre grande surprise, l'imaginaire collectif et le mythe historique du groupe alimentent les justifications des partisans de la bande dessinée. À l'opposé du clan *Far-Ouest* qui s'arme d'images locales présentes et solides, le clan *Astérix* joue davantage sur l'émotion et sur les sentiments provoqués par la remémoration d'un passé commun. Comme la bande dessinée est peu ou pas connue des membres du comité organisateur, les personnes qui proposent cette thématique ne peuvent donc pas se fier uniquement à la popularité de l'œuvre à travers le monde pour convaincre les autres membres du bien-fondé de leur proposition. C'est ce lien avec le passé et le présent identitaire du groupe qui fait que la thématique n'est pas mise de côté complètement, comme c'est le cas d'une dizaine d'autres lors de la réunion. Soutenue par un organisateur en particulier, sa principale défense se situe sur trois axes: la diaspora de la francophonie mondiale, la place de l'enfant au sein de la fête et l'image de l'irréductible Gaulois. Subséquemment à la décision du comité organisateur, nous avons choisi d'interroger ce membre en particulier afin d'approfondir le raisonnement élaboré pour convaincre ses pairs. Toutefois, avant d'explorer plus en profondeur les idées et les concepts que comportent les trois axes de son argumentation, dressons tout d'abord un bref portrait de l'informateur en question.

Jean-Yves<sup>5</sup> est le dernier-né d'une des premières familles établies à Saint-Isidore. Âgé de 46 ans, ce menuisier habite à quelques kilomètres du hameau avec son épouse et sa fille. Lors de l'entretien, il nous apprend être revenu dans son village natal après une absence d'une quinzaine d'années. Musicien, il est aussi membre du groupe musical local *Lé Twés* et siège sur deux comités permanents de la communauté: celui du *BarBar* (bar-spectacle) et celui du *Carnaval*. Il est

responsable du secteur de l'animation et de la musique depuis de nombreuses années et est reconnu dans la communauté francophone de l'Alberta comme une personne-ressource importante pour le développement musical et la promotion des artistes de langue française dans la province. Il s'agit donc d'une personne bien intégrée à la communauté francophone dans sa région et dans sa province, ce qui fait de lui une personne très consciente des idéologies dominantes promues par les associations et les regroupements de gens de langue française à travers l'Alberta.

### **FAIRE CONNAÎTRE LA FRANCOPHONIE MONDIALE**

Pour convaincre les membres du comité, Jean-Yves insiste beaucoup sur la francité de l'ouvrage, sur l'importance de faire connaître les produits culturels de langue française et, plus encore, sur la place de la communauté de Saint-Isidore au sein de la Francophonie mondiale. Selon lui, les personnages de la bande dessinée feraient partie de la culture francophone planétaire, une culture qui appartiendrait en propre aux gens de Saint-Isidore, car ils sont eux aussi des francophones.

Un déplacement définitoire s'est opéré dans l'esprit de cet informateur: la notion de francophonie ne serait plus, pour lui, uniquement caractérisée par l'utilisation d'une langue commune mais davantage par le partage d'une culture commune. Ce rapprochement peut s'expliquer en partie par la tendance, au Canada français, de donner quasiment le même sens aux termes francophone, franco-canadien, voire canadien-français. En effet, il est de plus en plus fréquent lorsqu'on utilise le terme francophone ou francophonie au Canada, de sous-entendre le sens d'une appartenance culturelle plutôt que celui d'un simple attribut linguistique. Il est vrai que les appellations francophone ou francophonie peuvent nous sembler, de prime abord, des termes plus englobants, plus neutres ou plus inclusifs que canadien-français, mais ceux-ci prêtent de plus en plus à confusion. La tendance actuelle vers l'équivalence directe des deux termes pose problème: des expressions telles que communautés francophones et cultures francophones sont couramment empruntées pour exprimer des réalités identitaires et culturelles qui étaient, il n'y a pas si longtemps, associées au terme canadien-français. Cette fausse équivalence entre

groupes culturels et groupes linguistiques soulève une forte polémique dans les populations de langue française au Canada, notamment chez celles qui ne se rattachent pas à l'identité canadienne-française, et le transfert définitoire permet difficilement d'y apporter des solutions.

En effet, pour les membres du comité organisateur, l'explication fournie par leur collègue a du sens car ils se considèrent francophones et utilisent fréquemment ce terme pour se définir eux-mêmes. Jean-Yves se sert lui-même de ce terme lorsqu'il lie le terme francophone, l'historique de la communauté et la notion de survivance lors d'un entretien effectué quelques mois après le choix de la thématique:

Jean-Yves: Il faut que tu le dises un peu vite, parce qu'il y en a qui sont sensibles à ça. Bien, les similarités entre l'envahisseur romain et les Anglais... On ne veut pas le voir comme un envahisseur parce qu'ils sont dans notre communauté, autour de nous autres et qu'il faut vivre avec [...] Ce n'est pas des envahisseurs. Non. Mais c'est tout le symbolisme un peu d'essayer de garder ta culture, d'être vigilant.

Moi: D'où vient l'idée de vigilance?

Jean-Yves: Bien de mes parents. Ils sont venus ici pour ça, pour propager la foi et la langue, et ils nous ont mis ça dans la tête. Et partout où tu vas... Il n'y a pas rien qu'eux autres. Partout dans la province. Tous les francophones en parlent. On est politisés. On se le fait dire dans nos journaux.

S'il débute avec une perspective internationaliste de la francophonie lors de la réunion décisive pour la thématique, il est évident que le terme francophone tient lieu, pour lui, de l'appellation, plus controversée et politiquement moins actuelle, de *canadien-français* dans le cours de l'entretien. Il est donc facile pour lui, comme pour les autres membres du comité, d'y associer des sentiments rattachés à leur vécu et à leur passé. À cause d'une charge émotive profonde, l'évocation des termes francophone ou francophonie peuvent facilement avoir une influence sur les décisions des gens. Nous l'avons nettement remarqué lors de l'argumentation présentée par Jean-Yves lors des premières réunions du comité. Bien que l'argument soit plus ou moins solide, le sentiment provoqué par la référence à la fois à la francophonie

et à la francité des ouvrages donne à la thématique *Astérix* plus de pouvoir évocatoire que la thématique *Far-Ouest*, bien que celle-ci, à première vue, est plus près de la réalité quotidienne des habitants de la communauté.

Mais, comme la fête du *Carnaval* est, elle-même, une mise en scène d'une image d'une culture canadienne-française imaginée, réinventée et reconstituée, il n'est sans doute pas si surprenant que la fiction l'emporte sur la réalité. L'espace festif est un espace de rêve, d'espoir qui permet de mettre en scène une certaine image de la communauté de Saint-Isidore. La thématique d'*Astérix* semble plus apte, malgré qu'elle soit basée sur des ouvrages fictifs écrits sur un autre continent, à démontrer l'image qu'on veut se donner, car elle offre aux organisateurs l'occasion de confirmer qu'ils sont des gens qui se battent, eux aussi, pour préserver leur communauté. De plus, l'ouvrage est rédigé en français, ce qui donne encore plus de poids à l'argumentation car les résidents de Saint-Isidore, comme bien d'autres gens d'expression française au Canada, construisent leur principale frontière identitaire autour de l'usage de la langue française.

### L'ENFANCE, LA FÊTE ET LA RELÈVE

La volonté de faire connaître des produits culturels de langue française rejoint le deuxième point de l'argumentation de Jean-Yves. Ce dernier soutient qu'

[...] avec tous les personnages qui sont dans *Astérix*... Le fait que c'est des bandes dessinées et les jeunes adorent ça. On aime ça voir des thématiques qui sont familiales. On essaie beaucoup de viser les jeunes avec le *Carnaval*.

Comme un des buts avoués de la fête est d'attirer les enfants et leur famille, il est incontestable que la thématique axée sur la bande dessinée peut sembler plus appropriée, comme l'a souligné précédemment Jean-Yves. Ces arguments jouent beaucoup sur le potentiel de commercialisation de la fête, en utilisant la bande dessinée comme appât pour attirer premièrement l'enfant et, par le fait même, y intéresser les parents. Cette stratégie de marketing est une méthode de recrutement avouée par le comité organisateur qui ne cache pas que la préparation des journées scolaires sert à attirer une clientèle plus nombreuse lors de la fin de semaine du *Carnaval*.

Toutefois, lors de l'entretien, l'argumentation de l'informateur se tourne de plus en plus vers l'importance du rôle de la sociabilité dans la transmission de l'identité culturelle.

C'est une histoire d'amour: quand tu es capable de faire de quoi, quand tu es jeune et que tu peux faire des affaires qui te font ressentir de quoi, ressentir des joies, des moments qui vont t'impressionner, qui vont rester dans ta mémoire... Je pense que c'est avec des moments de même qu'il se bâtit petit à petit une fierté et un sens d'appartenance.

L'usage de la bande dessinée devient tout à coup une façon, pour l'enfant, de vivre une expérience unique qui lui permet d'associer l'usage de la langue française et de sa propre culture à quelque chose d'impressionnant, une expérience marquante qui toucherait l'enfant au point d'influencer fortement son propre sens d'appartenance à sa culture d'origine. Il n'est plus uniquement question, dans l'argumentation de Jean-Yves, de l'aspect esthétique / utilitaire de la thématique mais bien de l'intégration de l'enfant dans le tissu social de la fête et, par extension, dans celui de sa culture. Il est d'ailleurs intéressant de souligner aussi que notre informateur ne mentionne cet impact de la fête que chez les enfants qui se retrouvent à l'intérieur de ses propres frontières identitaires. Il délaisse ainsi complètement plus du tiers de tous les enfants participant à la fête car il ne les associe pas à son groupe culturel, et ce, même s'ils peuvent pourtant être tout aussi émerveillés par les activités et les décors de la fête. L'attitude de notre informateur reflète tout de même une réalité indéniable: bien que la fête soit ouverte au public en général, le *Carnaval* n'en demeure pas moins une célébration qui vise une clientèle de langue française, principalement celle de la région de Rivière-la-Paix.

## **L'IRRÉDUCTIBLE CANADIEN FRANÇAIS**

Cette tendance protectionniste, centrale à la notion de survivance, s'élabore avec beaucoup plus de précision encore avec le troisième argument de notre informateur. De loin le plus convainquant, le parallèle établi entre l'irréductibilité gauloise et la résistance culturelle de la localité à travers la fête du *Carnaval* est ce qui fait décidément pencher la balance. L'explication fournie par Jean-Yves au comité touche

l'imaginaire des gens présents. Il reprend avec aisance les arguments du discours de la survivance, utilisant comme parabole le village gaulois d'Albert Uderzo et de René Goscinny (1961).

J'avais pensé à ça parce que moi, je trouvais que c'était tellement semblable à ce qui se passait ici à Saint-Isidore. Je trouvais que c'était presque un thème idéal, vraiment. Les fameux Gaulois qui résistent à l'envahisseur romain dans les temps médiévaux supposément. Bien, c'est un peu comme nous. C'est peut-être pas un envahisseur qu'on a ici mais c'est quand même un petit village dans le Nord. Peut-être pas le nord de la France mais le nord du Canada. Puis, on essaie de garder notre culture en vie, nos racines qui continuent et c'est tellement similaire.

Pour Jean-Yves, les parallèles à faire entre le village gaulois et la communauté de Saint-Isidore sont autant d'ordre culturel que d'ordre géographique. L'action protectionniste des Gaulois est mise en parallèle directe avec l'importance de la sauvegarde de la culture, de la langue et de l'histoire des résidents de langue française de la communauté. Il va même jusqu'à identifier la fête comme l'élément central aidant à la construction de l'identité locale.

C'est que eux autres aussi, ils se battaient fort pour garder ce qu'ils avaient. Ils avaient tous ces personnages. Ils avaient quand même la potion magique [...] la potion magique, je pense que c'est le *Carnaval*. C'est quelque chose – parce qu'à travers les arts, le monde peut s'identifier et je pense que c'est pour ça que le *Carnaval* devient important. Ça devient une exposition pour démontrer une fierté. Organiser quelque chose de complètement en français. C'est pas qu'on pense de le faire complètement en français. On fait juste le faire en français parce que c'est ce qu'on est.

Pour lui, la fête est un élément magique qui laisserait entrevoir la fierté ressentie par les gens de la communauté. Au même moment, l'informateur identifie la langue française comme un facteur de différenciation important, comme un élément essentiel à la fête. Selon lui, l'usage de la langue française va même jusqu'à être un facteur essentiel dans la définition de l'identité collective du groupe. Jean-Yves met beaucoup d'emphasis sur ce point, sur la sauvegarde de cette



langue et sur la peur constante de la perte et de la disparition, si caractéristique de l'idéologie de la survivance.

Parce qu'on en parle toujours, tu sais, le fait de l'assimilation et tout ça. C'est ici un peu tout le temps. C'est certain qu'il y en a un certain montant à tous les ans. Il y a des jeunes qui partent, qui s'en vont. Moi, j'ai vécu quinze ans en anglais complètement et, un jour, je suis revenu à Saint-Isidore et j'ai redécouvert ma communauté d'une façon que je ne l'avais jamais vu, je pense. C'est pour ça qu'un thème de même ça m'a mordu. C'est peut-être le sentiment que j'avais, de perdre ce qu'on avait, de se faire envahir et que toutes les affiches à Saint-Isidore soient en romain – tu ne peux plus faire quoi que ce soit en français. C'est le village gaulois qui accroche le drapeau blanc.

Jean-Yves fait ici un lien très fort entre le combat perpétuel contre l'assimilation qui préoccupe toujours les minorités linguistiques au pays et le village gaulois qui refuse de se rendre aux Romains. Cette peur constante de la perte d'identité, la lutte constante contre un envahisseur imaginaire et ce désir de ne pas abandonner sont des concepts centraux du discours de la survivance. Comme l'indique l'extrait cité un peu plus haut, il est très conscient de la source du discours dont il se sert pour défendre son point de vue. Il est conscient que ces concepts lui sont transmis non seulement par sa famille et sa communauté mais aussi par les organismes et les médias de langue française dans sa province. Cependant, il nuance rapidement ses propos plutôt catégoriques, surtout en ce qui touche la dichotomie anglais / français, si centrale à la notion de survivance. À plusieurs reprises lors de l'entretien, il tient des propos comme ceux-ci: «Je ne sais pas si c'est un envahisseur. C'est peut-être juste nous autres même. C'est peut-être un petit démon qu'on a en dedans qu'on se bat contre».

Pour notre informateur, le combat serait plus interne qu'externe. L'étranger ou l'Autre serait, en fait, une part de l'individu et non un agent externe qui s'infiltrerait dans l'espace culturel des acteurs de la communauté. Accrocher le drapeau blanc serait, pour lui, mettre fin à une guerre fictive entre deux identités possibles et opter pour la facilité. Il nous propose un regard neuf sur l'Autre, différent de celui du discours de la survivance. L'Autre devient soi, et l'ancien

ennemi devient un voisin capable d'apprécier et même d'appuyer les démarches entreprises par les habitants de Saint-Isidore.

Parce qu'on veut être acceptés par n'importe qui, les gens d'autour. Le *Carnaval* fait partie de ça. Tu vois, avec le *Carnaval*, on est accepté par Peace River. Avant pour Peace River, c'était une gang de Frogs in Saint-Isidore. Can't go there. It's only Frenchmen. Don't understand a thing the're saying. Là, on fait un gros *Carnaval* et le monde vient voir et ils sont tous impressionnés de ça. Le monde Peace, plein de monde de Peace nous supportent. Ils reconnaissent la valeur, le fait qu'on veule promouvoir notre culture, notre langue et ils l'acceptent.

Bien que l'imaginaire de l'informateur soit frappé par les similitudes entre un village fictif et le discours identitaire avec lequel il a grandi, il est conscient de la réalité vécue par la communauté de Saint-Isidore. Il nuance grandement son discours lors de l'entretien et reconnaît que la communauté vit autrement la relation avec l'Autre, qu'en fait, la communauté retire des avantages en s'associant à Peace River, dont les commerçants appuient financièrement plusieurs des activités culturelles de la communauté. Il reconnaît aussi que l'image externe de la communauté a évolué de façon positive depuis ses débuts. Cette remise en question du discours utilisé pour défendre cette thématique apporte un nouveau discours, davantage axé sur l'activisme communautaire, sur la créativité, le changement et l'adaptation.

Il est important de noter qu'il n'est question de catholicité nulle part lors de l'entretien avec Jean-Yves. Même si, par le passé, la religion était une caractéristique essentielle à l'identité collective au Canada français, elle ne semble pas revêtir une aussi grande importance actuellement. Pour cet informateur, l'identité canadienne-française semble s'être sécularisée et reposer sur l'élément définitoire le plus facilement identifiable: la langue. Toutefois, comme l'entretien traite d'une fête populaire, il est difficile de jauger réellement si la catholicité fait encore partie des critères d'appartenance au niveau local. Lors du même séjour, nous avons remarqué qu'une bonne partie des gens de langue française de Saint-Isidore participent activement au service religieux du dimanche et qu'ils y annoncent encore les activités

communautaires à venir, au grand détriment de ceux, de plus en plus nombreux, qui ne pratiquent plus et qui doivent s'informer auprès de ceux qui y assistent. Toutefois, lors de nos entretiens avec d'autres membres de la communauté, l'identité semblait davantage marquée par la langue et la mythologie historique que par la religion.

### **CONCLUSION: LE VRAI SECRET DE L'IRRÉDUCTIBLE CANADIEN FRANÇAIS**

En fait, le discours sous-jacent à l'argumentation sur la langue, la culture et la résistance face à l'Autre prend de plus en plus des airs de prise en charge culturelle et communautaire à mesure qu'avance l'entretien. Jean-Yves, à notre grande surprise, jette un regard très pratique sur l'importance du développement des liens sociaux dans la communauté en soutenant par exemple:

Tu vas en quelque part et c'est juste du monde. Du monde d'une place qui ne font rien ensemble. Ils organisent presque rien ensemble. Tu vas avoir des groupes d'amis, des gangs qui vont se fréquenter mais tu n'as pas vraiment une communauté, tu as des gens qui vivent dans la même place, dans le même coin. Il me semble que, pour moi, une communauté, c'est plus qu'un paquet de monde qui vivent dans un coin. Il me semble que c'est important de créer des liens, de faire des choses.

Son discours tient alors bien davantage à un engagement communautaire, un espace de socialisation qu'à un château fort à défendre à tout prix. Il vient même à se défaire de la nécessité de se battre ou de se replier sur soi:

Je ne vois pas ça comme une bataille. C'est juste de faire quelque chose, de faire des choses dans la langue que tu es confortable, que tu te sens confortable dedans parce que c'est ta langue maternelle. C'est pas vraiment... tu peux dire qu'on se bat mais c'est quoi? [...] N'importe quand, n'importe quelle culture, il faut que tu fasses certain qu'il te revient ce à quoi tu as droit, que tu ne manques pas d'opportunités, que tu ne te fasses pas avoir, que tu watches ce qui se passe, que tu prennes avantage de la situation qui t'est donnée. C'est peut-être pas se battre, c'est peut-être faire certaine qu'on prenne avantage de la situation.

Le discours devient actif et assuré plutôt que défensif et craintif. Par le fait même, l'espace communautaire devient un

espace revendicateur de la culture en devenant un lieu d'expression pour les membres de la communauté, lieu dans lequel s'inscrit la fête du *Carnaval*. La vitalité culturelle locale se situerait davantage dans l'implication communautaire que dans un protectionnisme culturel ou une recherche de la culture dans l'archaïque. Notre informateur nous parle d'une culture vivante, nourrie de la créativité et de l'imaginaire local. Nous pourrions croire que la potion magique des irréductibles habitants de Saint-Isidore est plutôt l'activisme commu-nautaire que la fête du *Carnaval* elle-même. Ce rituel serait davantage le résultat le plus visible de l'engagement communautaire qui mène à sa création.

Bien que de nouvelles réalités et de nouvelles expériences l'ait transformé, l'identité culturelle de la communauté et de ses résidants est toujours hantée par le spectre de l'idéologie de la survivance. En dépit des nouvelles réalités identitaires, les concepts lancinants de cette idéologie, qu'on a tendance à reléguer aux oubliettes, demeurent encore capables d'évoquer de forts sentiments chez les gens de la communauté de Saint-Isidore. Même si l'on tente de nous faire croire que les événements des quarante dernières années ont profondément modifié les courants idéologiques au Canada français, le pouvoir évocatoire de l'idéologie de la survivance n'en est pas pour autant réduit. Ses préceptes sont si solidement ancrés dans l'inconscient collectif au Canada français qu'ils exercent encore, quelquefois à mots couverts, une influence marquée, allant même jusqu'à justifier l'utilisation d'images tirées de la culture de masse sans pour autant faire sourciller qui que ce soit.

#### NOTES

1. Coopérative agricole fondée en 1953 lors de la dernière vague de migration de Canadiens français organisée par le clergé catholique, la communauté de Saint-Isidore est la dernière d'un groupe de paroisses franco-canadiennes établies dans le Nord-Ouest de l'Alberta. Entre 1953 et 1963, cette coopérative agricole, incorporée sous le nom de *La Société des compagnons*, accueille quinze familles en provenance en grande partie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec). À ses débuts, *La Société des compagnons* acquiert quatorze quarts de terres, achetés de C. V. Thompson, à huit kilomètres de Peace River, à 500 km au nord-ouest d'Edmonton, la capitale provinciale. À l'époque,

comme aujourd'hui, nous retrouvons plusieurs petites agglomérations dont les habitants sont d'origine canadienne-française dans la région de Rivière-la-Paix. La petite dernière de ces communautés à majorité de langue française, Saint-Isidore, est située plus au nord. Au sud, nous retrouvons entre autres Falher, Girouxville, Jean-Côté, Guy, MacLennan...; en tout, onze hameaux ou villages dont la population à l'époque était majoritairement canadienne-française.

2. Pour bien saisir les implications de la redéfinition des Canadiens français du Québec, nous vous invitons à consulter les travaux de Claude Denis (1996) et de Marcel Martel (1997).
3. Il consiste en la liste complète des foyers de la paroisse et comprend le nombre de résidants à l'adresse citée.
4. En fait, il regroupe à lui seul la majorité des organismes et des comités de Saint-Isidore. Nous y retrouvons, entre autres, la bibliothèque, le club des aînés, l'atelier des tisserandes. De plus, l'édifice abrite plusieurs comités comme le comité culturel, celui du *Carnaval* et celui des *Pleins Soleils* (troupe folklorique). Les locaux y sont loués à peu de frais pour les activités culturelles, pour les cours et pour les réunions et servent aussi gratuitement aux activités des jeunes. Le taux d'achalandage des locaux varie considérablement d'une semaine à l'autre mais, selon nos observations, entre dix et quinze personnes peuvent s'y retrouver en moyenne par jour. Les lundis, mercredis, vendredis et samedis sont des jours de plus grand achalandage, et nous estimons que de trente à soixante personnes peuvent franchir les portes du centre pour des raisons variées. Aussi, lors d'activités particulières (mariages, fêtes et rencontres sociales), le nombre de visiteurs augmente de quelques dizaines à quelques centaines de personnes. Toutefois, rien n'attire plus de visiteurs au Centre culturel que le *Carnaval de Saint-Isidore*: à ce moment-là, deux à trois mille personnes peuvent y mettre les pieds en une semaine.
5. Nom fictif de l'informateur I3G2b, interrogé le 12 février 2003 au *BarBar* de Saint-Isidore. L'informateur est décédé accidentellement le 5 novembre 2004.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARTH, Fredrik (dir.) (1969) *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown, 153 p.
- BOUCHARD, Gisèle (2003) *De sillon en sillon, de saison en saison: Saint-Isidore, 50 ans d'histoire*, Saint-Isidore, Société historique de Saint-Isidore, 352 p.
- DENIS, Claude (1996) «La patrie et son nom: essai sur ce que veut dire le Canada français», *Francophonies d'Amérique*, n° 6, p. 185-198.

- DESDOITS, Anne-Marie et TURGEON, Laurier (dir.) (1997) *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 355 p.
- DUBERGER, Jean (1995) «Tradition et constitution d'une mémoire collective», dans MATHIEU, Jacques (dir.) *La mémoire dans la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 43-77.
- GOSCINNY, René (1961) *Astérix le Gaulois*, Paris, Dargaud, 47 p. [dessins d'Albert Uderzo]
- HOBSBAWM, Eric et RANGER, Terence (dir.) (1983) *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 320 p.
- JUTEAU, Danielle (1999) *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 226 p.
- MARTEL, Marcel (1997) *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et dérouté du Canada français: les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 203 p.
- OUELLET, Fernand (1999) «L'historiographie francophone traditionnelle au Canada», dans THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 99-130.
- RIVIÈRE, Claude (1995) *Les rites profanes*, Paris, Presses universitaires de France, 261 p.
- SEGRÉ, Monique (dir.) (1997) *Mythes, rites, symboles dans la société contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 314 p.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) (1999) *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 376 p.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann (1983) *The Dream of Nation: A Social and Intellectual History of Quebec*, Toronto, Gage, 344 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFEO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 189-201

**Pour une réflexion nomade sur la culture:  
Laure Bouvier et Simone Chapat rencontrent  
Édouard Glissant**

par

Estelle Dansereau  
University of Calgary

*«La pensée de l'errance est une poétique,  
et qui sous-tend qu'à un moment elle se dit.  
Le dit de l'errance est celui de la Relation.»*  
Édouard Glissant (1990, p. 31)

La métaphore de l'errance annoncée par le titre indique d'abord la traversée identitaire de territoires à imaginaire qu'ont parcouru les écrivains contemporains des milieux minoritaires. Elle cherche à rejoindre ensuite une formulation théorique venant d'une autre culture, pensée qui privilégie le nomadisme identitaire avant la sédentarité territoriale. Deux romans publiés pendant les années quatre-vingt-dix par des Franco-Manitobaines surdéterminent la thématique du rapport entre l'identité et l'errance en invoquant chacun distinctement le parcours nomade: il s'agit d'*Une histoire de Métisses* de Laure Bouvier (1995) et du *Coulonneux* de Simone Chapat (1998), romans qui présentent des personnages à la recherche de réseaux d'affiliation, à partir de leur histoire propre, et de l'appropriation d'une identité forgée ou tissée, héritière d'une logique de la rencontre et de la relation. Si, selon les dires d'Éric Landowski,

[...] toute construction identitaire, toute "quête de soi",  
passe par un procès de *localisation du monde* – du monde  
comme altérité et comme présence (plus ou moins  
présente) par rapport à soi (Landowski, 1997, p. 91),

quelles significations peut-on attribuer aux déplacements dans  
l'espace quand ceux-ci bouleversent «la relation du sujet à son

ici-maintenant» (Landowski, 1997, 99)? De fait, on se demandera si l'espace et l'identité sont aussi indissociables que le prétend Édouard Glissant dans sa *Poétique de la relation* (1990). Pour ce faire, il s'agira d'examiner sa notion de culture comme processus telle que formulée dans son *Introduction à une poétique du divers* (1995). Selon Édouard Glissant,

[...] la relation vraie [ne va pas] du particulier à l'universel, mais du Lieu à la totalité-monde, qui n'est pas le totalitaire mais son contraire en diversité. Le Lieu n'est pas un territoire: on accepte de partager le lieu, on le conçoit et le vit dans une pensée de l'errance (Glissant, 1995, p. 78).

Je montrerai que Laure Bouvier et Simone Chaput rejettent les «totalités» immuables qui ont défini traditionnellement l'identité et le territoire et qu'elles repensent l'appartenance identitaire non en termes d'histoires fixes logées dans un passé irrévocable mais en termes de filiation et de contestation dans un «présent en mouvement» (Simon, 1999, p. 20). À l'instar de Sherry Simon, il s'agit dans les textes culturels non de dire les «formes fixes de la culture et des croyances mais de saisir les mécanismes de création et de transformations culturelles» (Simon, 1999, p. 31).

## ÉDOUARD GLISSANT: UNE POÉTIQUE DE LA RELATION<sup>1</sup>

À mesure que nous abandonnons nos habitudes de penser chaque culture comme un monolithe (c'est-à-dire caractérisée par la fixité et la durabilité) et que nous reconnaissons la nature hétérogène de nos cultures modernes, le besoin de reformuler les termes par lesquels nous les décrivons devient plus pressant, voire indispensable. Compte tenu des migrations et des mouvements géographiques, de la dominance des médias et de la mondialisation qui ont radicalement changé notre façon de concevoir nos lieux d'appartenance, nos composantes identitaires et nos discours culturels, les référents de ce qui a précédé, c'est-à-dire ces petits paradis francophones organisés par des institutions formatrices et autour d'elles, ne coïncident plus avec la réalité changeante. Il y a déjà dix ans, Pierre L'Hérault proposait une façon d'entrevoir l'ouverture nécessaire pour instaurer une nouvelle façon de penser l'identité qui est analogue à la vision plus englobante d'Édouard Glissant:



[L'hétérogène] offre un modèle de dépassement culturel conçu autrement que comme un ghetto ou une force assimilatrice et totalisante, où chacun, sans sacrifier ses mémoires, trouve lieu de les aménager, de les faire jouer par l'ouverture sur et à l'ailleurs, à l'étranger, par glissement, par déplacement (L'Hérault, 1991, p. 105).

Utopiste plutôt que pragmatique, la vision d'Édouard Glissant montre qu'il faut rêver si on espère transformer la façon de penser les cultures. Pour sa part, Édouard Glissant refuse la notion de frontières car, pour lui, elles incarnent le principe oppositionnel nécessaire à définir le territoire et l'appartenance. Il reconnaît les effets sur la culture de ces mêmes mutations sociales dont j'ai déjà parlé et accorde un rôle fondamental aux rapports relationnels: «les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante et absolument consciente aujourd'hui les unes avec les autres se changent en s'échangeant» (Glissant, 1995, p. 14). En optant pour le terme créolisation plutôt que métissage<sup>2</sup>, il admet «la valeur ajoutée qui est l'imprévisibilité», l'inattendu résultant de «l'interpénétration culturelle et linguistique» (Glissant, 1995, p. 17). Le principe de la relation, fondement de cette poétique, veut que l'être ne soit pas perçu comme absolu mais comme relation à l'autre et au monde; ainsi formule-t-il, empruntant de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1975), la notion de «l'identité comme rhizome, de l'identité non plus comme racine unique mais comme racine allant à la rencontre d'autres racines» (Glissant, 1995, p. 19); aussi adopte-t-il la notion d'altérité et de différence comme composantes intégrales à toute formation identitaire. Dans cette optique où le centre ne définit plus les «réalités culturelles régionales», les périphéries se transforment en «multiplicités écumantes» de la réalité (Glissant 1995, p. 101).

Tel qu'Édouard Glissant le propose,

[...] le déracinement peut concourir à l'identité, l'exil se révéler profitable, quand ils sont vécus non pas comme une expansion de territoire (un nomadisme en flèche) mais comme une recherche de l'Autre (par nomadisme circulaire) (Glissant 1990, p. 30).

Nous verrons que les personnages des deux romans s'engagent dans des aventures nomades qui changeront leurs

rapports avec leur lieu d'origine. Par l'errance, dit Édouard Glissant, le voyageur cherche à connaître la totalité du monde, acte qui sert à recontextualiser son sens de soi et ses rapports aux autres.

### LAURE BOUVIER: RENOUER AVEC SA GÉOGRAPHIE ORIGINELLE

La narratrice métisse du roman *Une histoire de Métisses* (1995) de Laure Bouvier entreprend, à l'été 1992, un voyage de retour aux sources – le pays de l'enfance de sa grand-mère – et traverse le Canada de Montréal au lac Winnipeg. Suite à une rupture amoureuse qui se termine sur la mélopée aiguë: «Peau-Rouge sang rouge de rage de honte voir rouge révolte...» (Bouvier, 1995, p. 187), la petite-fille réalise le retour à l'origine en faisant le voyage vers l'Ouest inversement à celui de sa grand-mère<sup>3</sup> afin de renouer avec ses origines et de découvrir son identité. Par ce voyage-pèlerinage qu'elle caractérise dans l'incipit de «folle aventure», elle poursuit sur trois générations, sa lignée féminine, «une sorte de modulation venue des grands fonds» (Bouvier, 1995, p. 198), et elle se refait une histoire, une histoire forgée de bribes de souvenirs, du legs journalistique<sup>4</sup> de Mariana sa grand-mère et d'expériences vécues ou médiatiques<sup>5</sup>. Elle lance par ces paroles son voyage mémoriel:

[...] les yeux rivés sur cette Transcanadienne qui s'étire devant moi, monotone, au milieu de forêts, encore et encore, et à mesure que s'ajoutent les kilomètres, mes souvenirs se défont et se reforment sans cesse et se fondent avec tout ce que j'ai appris au cours des derniers mois, pêle-mêle; comment tout bien débrouiller, je désespère d'en sortir jamais, et puis renouer avec ma géographie originelle, me raccommode, est-ce seulement possible? [...] Mieux vaut laisser vagabonder mes songeries, ça repose, bercée par le roulement des pneus sur la chaussée, ce bruit devenu si familier à présent et qui me semble évoquer un avion près de quitter la piste pour s'envoler au loin, très loin, ailleurs (Bouvier, 1995, p. 11).

Structurés par la route et les lieux qu'elle rencontre, les souvenirs de la narratrice surgissent pêle-mêle et restent informes, reflétant le désordre archéologique des récits de sa grand-mère Mariana:

[...] Enfant, je m'imaginai sa mémoire pareille à une armoire géante avec des rangées de tiroirs qui s'ouvraient au fur et à mesure et constamment. En réalité, Mariana n'expliquait rien du tout. Elle glissait plutôt d'une pensée à une autre, c'était une succession de formules lapidaires puisées dans une sorte de réservoir universel, d'imageries venant de nulle part et de partout à la fois, amalgamées, qui me fournissaient durant des jours mille sujets de méditation [...] (Bouvier, 1995, p. 12-13)

L'état chaotique des souvenirs qui lui appartiennent par procuration et le déplacement spatial vécu comme découverte circonstancielle servent à mettre en valeur l'héritage identitaire peu conforme à son vécu du pré-voyage.

Par sa traversée de l'espace accompagnée de bribes médiatiques en anglais, celle qui avait *passé* grâce à sa peau blanche et qui avait nié son identité par omission et hiatus, découvre avec un mélange d'horreur et de fascination ses racines autochtones:

*This is Indian Land.* Je l'ai vu écrit ici et là en passant des réserves. Nipigon. Nippissing. Serpent River. La réserve Mississauga. Batchawana. Indian Land. Sale et saoule. Avec l'argent du gouvernement. Interdire la vente de l'alcool. *Those poor people.* Les propos du couple âgé me pilonnent l'esprit sans arrêt et une part de moi-même ne cesse de narguer l'autre: alors, on fait son petit pèlerinage aux sources? on veut remonter vers le pays du grand Manitou? Regarde bien. *Indian Land*, pays de laideur, oui [...] (Bouvier, 1995, p. 30)

Si, à Winnipeg, elle trouve facilement la tombe de Louis Riel, elle est déçue par le caractère fabriqué de son histoire. Aucune trace ne peut être dépitée des ancêtres métis, ni de la vie de Mariana:

[...] Mais inutile de chercher, d'autant que tout ce qu'il pouvait y avoir ici d'"isle de bois" est envahi par des rangées de bungalows et de cottages cossus et les boîtes aux lettres indiquent des noms pour la plupart si étrangers que j'arrive tout juste à les prononcer (Bouvier, 1995, p. 103-104).

Son voyage à travers le Canada devient la découverte de l'absence de présences autochtones, effacement réalisé par un siècle d'oubli et de mépris, et signe de cette autre violence qui l'a précédé. Cette violence est représentée par l'épisode de la perte des noms distinctement autochtones:

Indien. Ce mot toujours m'irrite. Indien, parce que des aventuriers blancs avides de richesses croyaient avoir trouvé l'Inde! Mais enfin, ces peuples n'étaient pas sans noms avant leur arrivée. Abénakis, Micmacs, Agniers, Nascopis, Péguis, Ojibwés, Ouendats, Montagnais, Temiskamingues, Iroquois, Assiniboines, Cris... Indiens [...] (Bouvier, 1995, p. 115)

En dialoguant avec les documents souvenirs de sa grand-mère Mariana et de sa grand-tante Vèvadèle, la narratrice reconstitue leur histoire à partir des lieux devinés comme étant significatifs. N'ayant pas pu discerner les traces laissées par ses ancêtres, la narratrice se perd en route vers le lac Winnipeg. Fille de la grande ville, passante pour Blanche et cherchant des traces de ses ancêtres autochtones d'abord dans les livres de la culture dominante, elle ne sait pas lire leur présence dans les lieux. Arrivée à sa destination – le lac Winnipeg –, la narratrice s'aménage une installation semi-permanente à la façon des nomades: elle «réarrange un peu les meubles, pour [se] sentir à l'aise, [se] faire une niche» (Bouvier, 1995, p. 124)<sup>6</sup>, pour indiquer qu'elle a un travail d'approfondissement à faire; ainsi retrouve-t-elle les pratiques quotidiennes nées des lieux, telles cuisiner selon la tradition du pays avec la folle avoine et inventer le monde: «Dis-moi le monde encore!» (Bouvier, 1995, p. 149), la narratrice priait sa grand-mère lorsqu'elle était enfant. Apprenant que sa lignée métisse, que son héritage reconstitué restent aussi vrais mais également aussi tendancieux que ceux «qu'on nous raconte dans les manuels d'histoire» (Bouvier, 1995, p. 139), elle se résout à les écrire.

Le nomadisme calculé de la narratrice l'introduit dans un lieu qui est le revers de sa vie de femme blanche et où elle découvre l'abjection et la déchéance de son peuple, où elle ressent le «mépris dans ce pays soi-disant champion des droits et libertés» (Bouvier, 1995, p. 183). Elle comprend que son legs est autre que celui des *Amérindiens purs*, que son identification se fait non auprès de ce groupe mais avec les dépourvus et les démunis de la terre. Au bout de son parcours, elle accepte que l'errance est pour elle un lieu et une conscience:

Ni Blanche ni Amérindienne, les deux ensemble sans être l'une ou l'autre; vivant et travaillant depuis toujours au milieu des Blancs sans en souffrir mais sans jamais être moi-même totalement, et quasi étrangère à

la vie des premiers habitants de ce pays, je suis un être de frontières. À cheval sur deux mondes. Métisse, soit, mais à l'insu de tous presque. Comme si je vivais amputée d'une partie de mes origines (Bouvier, 1995 p. 186).

Fidèle à son héritage scripturaire, la narratrice découvre qu'on «traîne partout avec soi son totem» (Bouvier, 1995, p. 191), et dans un geste auto-réflexif, elle décide de «donner suite à la “vraie histoire”» (Bouvier, 1995, p. 194) en laissant son propre journal en forme de palimpseste, qui offre des «couches d'histoires anonymes. Superposées. Invisibles pour qui ne sait pas voir» (Bouvier, 1995, p. 196). Elle retourne au Québec en quatre jours, à raison de 600 kilomètres par jour, juste à temps pour apprendre que, dans le pays, rien n'a changé:

[...] Les premiers ministres des provinces canadiennes réunis à Ottawa se sont entendus sur la création de gouvernements autochtones, à condition que les tribunaux puissent décider quels seront leurs pouvoirs... (Bouvier, 1995, p. 201)

Le paternalisme fédéral, responsable en grande partie des conditions de vie des Amérindiens et des Métis, continue aveuglément sa campagne soit disant d'amélioration sociale et de compensation pour les torts du passé.

Nonobstant l'immutabilité patriarcale, l'expérience d'une histoire ancienne vécue à reculons représente pour la narratrice une nouvelle histoire, une histoire essentielle si elle va réussir à insérer son identité métisse dans sa vie et son moi. Son voyage de retour à deux générations de distance lui fournit une ouverture sur un monde qu'elle avait ignoré depuis son enfance, mais, de plus, il lui fait voir des communautés analogues et différentes qui lui appartiennent tout autant, bien que différemment.

### **SIMONE CHAPUT: EMBRASSER L'AMÉRIQUE**

Le roman de Simone Chaput, *Le coulonneux* (1998), illustre mieux cette pensée de l'errance dont parle Édouard Glissant dans sa *Poétique de la relation*, l'errance qui ancre l'identité. L'histoire «d'amour» entre Gabriel et Camille, deux Franco-Manitobains mordus d'errance mais attachés à la rue Seine de Saint-Boniface – leur lieu d'origine –, ne sert que de noyau à l'exploration des lieux d'origine. La trame, dégagée

de la logique narrative, est tissée de symboles aériens et ailés qui traduisent les pulsions faisant agir les personnages: d'une part, l'attraction viscérale, presque sensuelle de Camille Collard à «la terre chaude» (Chaput, 1998, p. 104); d'autre part, la faim, la soif, le vertige que connaît Gabriel Tardiff pour les grands espaces de l'Amérique. Si le récit que Camille fait de son propre parcours identitaire révèle le côté intime et féminin d'une arrivée à l'écriture (Sing, 2001), c'est le parcours de Gabriel qui incarne le mieux le rôle que joue l'errance dans la formation de l'identité.

Gabriel est le «voyageur disponible» défini par Éric Landowski. À l'âge de dix-sept ans, il part un jour sans sembler avoir de programme précis, si ce n'est le désir de «s'éprouver lui-même dans son rapport sensible à un monde différent» (Landowski, 1997, p. 100). Le départ de Gabriel se construit en fuite: d'abord comme coup de tête irréfléchi, «écœuré du froid et du goût fade de tous les lendemains, il avait pris la route» (Chaput, 1998, p. 15), mais plus subtilement par la suite, comme besoin de résoudre «un malaise dans son rapport avec l'univers collectif» (Thibeault, 2003, p. 156), malaise qui éveille son désir de distinction identitaire, de se sentir différent du groupe: «À la table, il évitait de regarder les bouches. Toutes pareilles les unes aux autres» (Chaput, 1998, p. 21). Enfin le départ est une réponse à son goût pour l'ailleurs: «Une sorte de vertige l'avait saisi à l'approche des montagnes, un étourdissement» (Chaput, 1998, p. 22). La vie que mène Gabriel à l'étranger est ponctuée de deux sortes d'épisodes: les épisodes sédentaires, lors desquels il forge des relations qui seront de prime importance dans la formation de son moi, et les élans de fuite «au hasard de la route» (Chaput, 1998, p. 15) comme «des battements d'ailes» (Chaput, 1998, p. 19). S'il vit ce qu'Édouard Glissant appelle «le luxe du déracinement» (Glissant, 1990, p. 31), loin du lieu originel, ses errances restent inquiètes et perpétuelles. Le lecteur réussit à peine à appréhender les lieux traversés, car ce sont les déplacements, la rencontre de l'autre, les appropriations de langues et d'expériences nouvelles qui font avancer le personnage et qui préparent le besoin du retour au lieu d'origine. Nous pouvons dire, à l'instar d'Éric Landowski, que Gabriel, en tant que sujet, apprend «à se découvrir lui-même partiellement autre en se laissant prendre à une

nouvelle forme de présence à soi, dont le lieu, peu à peu, lui fournira les points de cristallisation» (Landowski 1997, p. 99).

Les relations que Gabriel forge en exil sont significatives, car elles servent à bouleverser ses repères identitaires et son enracinement dans un lieu. Le déplacement du «voyageur de passage» ou du «passager en transit» suscite, selon Éric Landowski, le besoin de reconstruire un «espace-temps» afin de «pouvoir de nouveau se situer au moins *quelque part*, et s'y reconnaître» (Landowski, 1997, p. 99). Bien qu'il parcoure la profondeur du continent nord-américain, Gabriel ne fait pas que passer. Chaque arrêt, chaque liaison le nourrit de cette sève identitaire dont il aura besoin pour retourner, différent, à son lieu d'origine de la rue Seine. Peut-être un peu stéréotypiquement, ce sont les femmes qui deviennent les intermédiaires qui l'aident à s'appropriier les paysages et à assouvir sa soif de soleil: il y a Patti, femme de la terre et de l'amour sensuel; Sarah, femme de l'air et de la traversée: «Elle lui avait semblé si peu là; si vague, si amorphe, si capable de glisser sans un bruit vers d'autres mondes. Il avait cru pouvoir la perdre entre deux battements de cils» (Chaput, 1998, p. 44); et enfin Maliyel, femme de la mer, de la bourrasque violente et assassine, de l'éternel été. Chacune symbolise un aspect de sa découverte de soi accompagné d'un réveil à l'écriture.

Après sept ans d'errance, Gabriel se découvre un petit mal du pays, vécu dans la vision tenace de l'enfant Camille qui l'appelle au retour. C'est alors que Simone Chaput semble construire l'errance formatrice d'identité comme un exil lorsqu'elle écrit du retour de Gabriel:

[...] Pendant trop longtemps, il avait vécu parmi des images étrangères; avait essayé, comme on enfle un chandail ou un nouveau veston, une version renversée du monde, avait ajusté ses yeux, ses mains et tous ses sens aux couleurs et aux odeurs d'une vie empruntée. Maintenant presque trop tard, il avait beau essayer, il ne pouvait plus évoquer la face des choses qu'enfant, il avait si bien connues [...] (Chaput, 1998, p. 83)

En effet, le lieu d'origine, la maison de la rue Seine représentée par l'enfant qui l'interpellait à travers un continent et deux frontières<sup>7</sup> attendait, «ses fenêtres [...] couvertes de planches, ses portes barricadées, ses lucarnes clouées contre le vent. Et

tous ses oiseaux envolés» (Chaput, 1998, p. 85). À son retour, il semble pertinent que la «rue de ses souvenirs» soit vide. L'absence du passé ainsi signifiée rend le lieu disponible à être animé par une présence renouvelée et, symboliquement, à s'ouvrir à l'espace; Gabriel ne ferme jamais la lucarne du pigeonnier renouvelé en atelier d'écriture «[a]u cas où une pigeonne égarée se verrait obligée de chercher l'abri une nuit sans lune» (Chaput, 1998, p. 232). L'histoire de Gabriel se termine par une promesse, la promesse que l'oiseau confié au vent par Camille (qui a vécu sa propre errance) derrière les murs de son couvent trouvera la lucarne ouverte et rétablira une relation. Ainsi, les voyages de Gabriel apporteront-ils à son lieu renouvelé l'ouverture sur le «tout-monde» dont parle Édouard Glissant (1993)<sup>8</sup> tout en renouant avec son lieu d'origine:

[...] C'était seul qu'il voulait rentrer chez lui, afin de pouvoir repartir de nouveau, sans entrave, sans arrière-pensée, et entreprendre une autre sorte de voyage. Et la petite Camille Collard, avec ses essors et ses envolées, était devenue dans l'imagination de Gabriel l'emblème et la figure de proue de ce nouveau départ (Chaput, 1998, p. 84).

La trajectoire de Gabriel ne le ramène pas à son lieu de départ. La petite maison de la rue Seine dans laquelle il fait son nid à la fin du roman n'est pas celle de sa famille à lui, mais celle de la famille Collard. Il doit revenir à l'origine, mais transformé s'il veut introduire le «tout-monde» qui est rentré avec lui au pays dans l'ancien lieu qu'il transformera. Dans un récent article de *Francophonies d'Amérique*, Jimmy Thibeault résume ainsi le projet de Simone Chaput dans son roman:

Le tour de force de Chaput est donc, finalement, de défaire les identités fixées par l'Histoire, par l'origine et de les confronter à "l'autre" et à "l'ailleurs" non pas dans un rapport négatif, mais dans un rapport positif où se construisent les diverses identités constituant la nouvelle collectivité (Thibeault, 2003, p. 165).

Or, Simone Chaput représente dans son récit les recherches identitaires qui «concilient en les déconstruisant le microcommunautaire et le transnational» (Kandé 1999, p. 30), vision théorisée par Édouard Glissant pour dire l'écriture postcoloniale.



## CONCLUSION

Pour conclure, on peut dire que l'errance prend des formes différentes dans les deux romans étudiés. Elle est motivée, d'une part, par le retour au lieu des origines constituées en mémoire construite par le sujet même et, d'autre part, par un élan complémentaire de fuite et de quête viscérale qui doit précéder toute reconstruction du moi. Les deux romans présentent, je crois, la pensée de l'errance définie par Édouard Glissant comme formatrice du moi. Le déplacement sur un territoire – quelle que soit sa forme ou sa motivation – est crucial lorsqu'il met le sujet en relation avec l'autre – que cet autre se définisse par les ancêtres, par les lieux de la mémoire, ou par l'étranger ou les lieux «apprivoisés». Cette approche / cette lecture nous permet de décrire (pour la critique) et de représenter (pour l'artiste) le caractère mobile de l'identité, et de mettre l'accent, non sur le lieu comme territoire à conserver, mais sur le lieu imbibé d'errance. C'est par l'acte d'écrire que le sujet des deux romans «remédie» à la «forme lacunaire» de sa présence dans le monde «en faisant advenir la co-présence de son moi et de l'autre» (Ouellet 2002, p. 9), non dans le réel, mais dans l'espace discursif.

## NOTES

1. Datant de 1990, ces essais sont, selon lui, «la redite en spirale» de son *Discours antillais* (1981) (Glissant 1990, p. 28). Sa théorie est une théorie née d'un microclimat (son mot à lui) très particulier – la Martinique, territoire français caractérisé par son bilinguisme (la presque totalité des habitants connaissent et la langue française et le créole) –, mais formulée dans un esprit plus global qui refuse les principes oppositionnels. Elle irait à mieux penser l'avenir. Pour la décrire, je me réfère surtout à ses essais regroupés dans *Introduction à une poétique du divers* (1995). Ces essais résument une formulation plus copieuse qui est élaborée dans *Poétique de la relation* (1990).
2. «La notion de transculture n'est pas suffisante. Au fond, le terme de créolisation recouvre cette notion de transculture. Mais la notion de transculture suggère que l'on pourrait calculer et prévoir les résultantes d'une telle transculturation; or, la créolisation selon moi est imprévisible [...] On peut aborder la transculturation par le concept, mais on ne peut aborder la créolisation que par l'imaginaire» (Glissant, 1995, p. 93).

3. Contemplant le lac Winnipeg, la narratrice souligne l'effet de déréalisation que suscite le voyage de retour lorsqu'elle dit: «Ma grand-mère en avait tant rêvé et voilà que je me trouve devant, que je le vois à sa place. Tout cela me semble irréel, hors de ce monde» (Bouvier, 1995, p. 123).
4. La narratrice hérite d'un coffre ancien remontant à François Ier, qui contient les sept cahiers de Mariana, les annales de Vèvadèle et la «vraie histoire» des Métis (Bouvier, 1995, p. 129).
5. La narratrice reflète l'importance des vestiges autochtones qui laissent leurs traces archéologiques sur l'espace lorsqu'elle se rappelle une émission télévisée traitant des Aztèques (Bouvier, 1995, p. 25).
6. Éric Landowski identifie un voyageur type qui, «à peine débarqué, [s'attelle] à domestiquer – à dominer et à aménager [...] – son nouvel environnement de façon à se le rendre habitable et à le faire sien, c'est-à-dire à son image» (Landowski, 1997, p. 99).
7. Ici le terme «frontière» renvoie à son sens premier de limite, de barrière. Voir Gloria Anzaldúa (1987) pour une définition de la frontière poreuse, lieu qui admet les différences, et qui, en anglais, se traduit par le terme «borderlands». Il est significatif que Gabriel arrive à traverser les frontières du Mexique et des États-Unis avec peu de contretemps, comme un être ailé.
8. Dans une entrevue menée par Avner Perez, Édouard Glissant explique ce qu'il entend par «tout-monde»:
 

A. PEREZ: Je voudrais aborder à présent votre dernier ouvrage intitulé: «Le Tout-Monde». Qu'est-ce le «Tout-Monde» pour vous?

É. GLISSANT: C'est le Monde – bien entendu, tel qu'il est – mais plus encore le Monde tel qu'il passe nos imaginaires. Tel qu'il passe par la nécessité de le concevoir autrement qu'il a été conçu jusqu'à présent. Tel qu'il passe certes par une Unité mais en tous cas, par une Diversité. Le «Tout-Monde», c'est le monde réfléchi dans nos inconscients, dans nos sensibilités en même temps que dans nos consciences comme un réseau de relations et non plus comme une unité organique dont il faut gérer l'organicité. Pour moi le «Tout-Monde», c'est le monde qui passe par le renversement de nos imaginaires actuels. Nous avons toujours eu des visions du monde, des conceptions du monde, mais elles étaient *a priori*. Elles concevaient *a priori* une unité le plus souvent aléatoire, ou en tout état de cause, impérialiste du monde. On a toujours essayé de conformer la réalité à cette vision-conception du monde. Le «Tout-Monde», c'est le monde tel qu'il est vécu, ressenti par nos imaginaires sans *a priori* d'une vision ou d'une conception

[<http://site.ifrance.com/ATALAIA/glissant.htm>].

## BIBLIOGRAPHIE

- ANZALDÚA, Gloria (1987) *Borderlands / La frontera: The New Mestiza*, San Francisco, Aunt Lute Press, 208 p.
- BOUVIER, Laure (1995) *Une histoire de Métisses*, Montréal, Leméac, 200 p.
- CHAPUT, Simone (1998) *Le coulonneux*, Saint-Boniface, Éditions du blé, 233 p.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix (1975) *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 150 p.
- GLISSANT, Édouard (1981) *Le discours antillais*, Paris, Seuil, 503 p.
- \_\_\_\_\_ (1990) *Poétique de la relation: poétique III*, Paris, Gallimard, 241 p.
- \_\_\_\_\_ (1993) *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 519 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 106 p.
- KANDÉ, Sylvie (dir.) (1999) *Discours sur le métissage, identités métisses: en quête d'Ariel*, Paris, L'Harmattan, 224 p.
- LANDOWSKI, Éric (1997) «États des lieux», dans *Présences de l'autre: essai de socio-sémiotique II*, Paris, Presses universitaires de France, p. 87-110.
- L'HÉRAULT, Pierre (1991) «Pour une cartographie de l'hétérogène: dérives identitaires des années 1980», dans SIMON, Sherry, L'HÉRAULT, Pierre, SCHWARTZWALD, Robert et NOUSS, Alexis (dir.) *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeurs, p. 53-114.
- OUELLET, Pierre (2002) «Esthétique et politique: introduction», dans OUELLET, Pierre (dir.) *Politique de la parole: singularité et communauté*, Montréal, Trait d'union, p. 7-20.
- SIMON, Sherry (1999) *Hybridité culturelle*, Montréal, L'île de la tortue, 63 p.
- SING, Pamela (2001) «L'Ouest et ses sauvagesses: écriture et prairie», *Francophonies d'Amérique*, n° 11, p. 29-40.
- THIBEAULT, Jimmy (2003) «Repenser l'identitaire: le processus de ré-identification dans *Le coulonneux* de Simone Chaput», *Francophonies d'Amérique*, n° 15, p. 151-166.

## **Le cowboy de Saint-Nazaire: Ernest Dufault, *alias* Will James\***

par

Rosmarin Heidenreich  
Collège universitaire de Saint-Boniface

La notion de l'identité fragmentée, de l'aliénation du moi, occupe une place primordiale dans le discours littéraire et dans la critique moderne et postmoderne, où l'auteur biographique a tendance à «disparaître» dans la multiplicité de ses manifestations, dans des œuvres qui se disent autobiographiques ainsi que dans des textes de fiction. Alors que le thème du moi en conflit, ou du moi-est-un-autre, constitue l'une des plus anciennes notions de la littérature occidentale, sa manifestation aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles s'exprime sous la forme de doubles, de *Doppelgänger* et d'*alter ego* de plus en plus prononcés. En quelques cas rares, l'on retrouve des écrivains qui se sont carrément inventé une identité nouvelle.

Il y a, selon Régine Robin, deux conditions déterminantes dans ces cas de «passages à l'acte», où le sujet vit littéralement l'identité qu'il a lui-même créée: d'une part, des éléments problématiques dans la biographie de l'écrivain et, d'autre part, une prédisposition à la fois narcissique et protéenne de se libérer des contraintes d'une identité donnée et de vivre, en *alter deus* omnipotent, les vies fictives que l'on a soi-même inventées. Régine Robin décrit ce phénomène en termes spatiaux:

Occuper toutes les places est bien le rêve de tout romancier, de tout poète, voire de tout un chacun. Faire

---

\* J'adresse mes plus vifs remerciements à Daniel Beaulieu, bibliothécaire de référence au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour son assistance au cours des recherches qui ont mené à la rédaction de cet article.

jouer tous les autres qui sont en moi, me transformer en autre, laisser libre cours à tout processus de devenir autre, devenir son propre être fictif ou, plus exactement, s'attacher à expérimenter dans le texte fictif de l'identité; autant de tentations fortes, presque à notre portée et qui sortent à l'heure actuelle du domaine de la fiction (Robin, 1997, p. 16).

Le phénomène de l'écrivain qui invente, puis qui assume une identité qui n'est pas la sienne, est en fait bien documenté dans la littérature européenne, les biographies de Joseph Roth et de Romain Gary étant deux exemples parmi les mieux connus, comme Régine Robin en témoigne dans son étude superbe. Toutefois, tandis qu'en Europe, ces cas de réinvention du «je» sont d'habitude motivés par le désir de s'insérer dans la culture de la majorité, dans le contexte nord-américain, ils sont plutôt associés au passage de l'écrivain à un nouvel espace géographique et socioculturel, où celui-ci tend à jouer le rôle marginalisé de l'étranger<sup>1</sup>. Ce nouvel espace représente une solution aux contraintes de la réalité abandonnées et il permettrait de réaliser le suprême fantasme humain, celui de devenir un autre et de vivre une vie autre que celle qui semble prédéterminée par les circonstances de la naissance.

Dans la littérature canadienne, on retrouve un certain nombre de ces autofictions. Pour les écrivains qui les ont créées, c'est un déplacement spatial qui offrait l'occasion de se réinventer de façon si littérale, si bien que leurs écrits dans la voix de la nouvelle personne reflètent la fragilité, non seulement de la nouvelle identité ou du *Doppelgänger*, mais du Moi qui l'avait engendrée. Selon Régine Robin, ce «clivage du moi», ce sentiment d'être «habité par l'étrangeté, donne à voir la composante "vide", la faiblesse, une fragilité à la limite du pathologique» (Robin, 1997, p. 15). Il s'agit d'un «trouble de la frontière entre fiction et réel, un trouble d'identité, une perte de la limite, de la butée, une panne symbolique» (Robin, 1997, p. 17).

Le cas que nous examinerons ici est celui du Québécois Ernest Dufault, *alias* Will James, chez qui la nouvelle vision de lui-même était définie très clairement, sans la moindre ambiguïté: il était un cowboy solitaire qui ferait revivre le Far-West américain.

La découverte de sa vraie identité n'a pas résolu l'énigme de Will James. Il y a eu de nombreuses tentatives d'expliquer la métamorphose du jeune Québécois Ernest Dufault en cowboy américain nommé Will James, dont celle de Judith Dudar (1998), qui avance l'hypothèse qu'Ernest Dufault aimait jouer au cowboy lorsqu'il était enfant et qu'en grandissant, il n'avait jamais perdu le désir d'en devenir un. Jacques Cardinal, pour sa part, constate que la nouvelle identité de Will James représente une tentative de ré-écriture du soi comme un autre dans l'Histoire, que «[c]e fantasme serait comme la mise en acte d'un transfert massif sur l'autre comme lieu de vérité du désir du sujet» (Cardinal, 1993).

Dans son étude culturelle sur le Québec, Taras Grescoe (2000) propose une explication plus pragmatique en suggérant qu'au Québec, il a toujours existé une fascination pour l'Ouest. Ainsi, il décrit l'énorme succès des festivals *western* au Québec rural. En fait, selon cet auteur, cette identification des Québécois au Far-West américain est loin de se limiter aux milieux ruraux: il décrit une rencontre à Paris avec Louis-Bertrand Robitaille, correspondant européen de *La Presse* de Montréal, qui est arrivé à l'entrevue vêtu d'une veste en cuir et de bottes de cowboy, ressemblant à un hors-la-loi américain plutôt qu'au journaliste européenisé adonné à la lecture auquel s'attendait Taras Grescoe. Il fait référence également au film réalisé pour l'Office national du film intitulé *Alias Will James*, où l'histoire de Will James est encadrée d'entrevues avec des cowboys québécois contemporains, qui sont partis à l'Ouest comme James, tout en ignorant l'existence de leur célèbre précurseur. Mais la thèse avancée par Taras Grescoe, que l'histoire de Will James représenterait un exemple d'une sorte de schizophrénie culturelle qui illustre la position du Québec, situé entre deux mondes, l'Europe et l'Amérique, est une simplification inadmissible du phénomène complexe Will James.

La métamorphose d'Ernest Dufault en Will James commença en 1907, lorsqu'Ernest, à l'âge de quinze ans, quitta le Québec dans un train à destination de l'Ouest. Au moment de sa mort à cinquante ans dans un hôpital de Hollywood, victime des effets de l'alcoolisme, il avait réalisé son rêve de devenir un cowboy du «Old West» dans la pure tradition de cette époque. Il avait également cultivé les dons artistiques

qu'on avait reconnus chez lui dès sa jeunesse, talents d'artiste et de raconteur<sup>2</sup>.

Dans la peau du cowboy solitaire des légendes de l'Ouest, il a publié et illustré une vingtaine de livres, romans et recueils de nouvelles, y compris le volume «autobiographique» *Lone Cowboy* (James, 1930). Plusieurs de ses histoires ont fait l'objet de films dans les grands studios d'Hollywood. La révélation de son identité véritable aurait mis fin, de façon immédiate et scandaleuse, à sa carrière brillante; et il en était si terrifié qu'en rédigeant son testament en 1940, deux ans avant sa mort, il commit une erreur monumentale, celle de léguer ses biens non à son frère Auguste Dufault, tel qu'il avait voulu le faire, mais à «Ernest Dufault», c'est-à-dire à lui-même, ou à son moi antérieur.

Tel que raconté dans son autobiographie fictive, *Lone Cowboy*, Will James naît au Montana pendant que ses parents, natifs du Texas, se rendent au Canada. Sa mère, dit-il, meurt lorsqu'il est bébé, et son père lorsqu'il n'a que quatre ans, après avoir confié les soins de son jeune fils à un trappeur canadien-français nommé Jean Beaupré. En compagnie de «Bopy», comme l'appelle le jeune, Will sillonne l'ouest des États-Unis et du Canada, passant les étés au pays des troupeaux et les hivers au nord dans les sentiers de piégeage. Après la mort de Bopy, Will, qui a maintenant environ quatorze ans, erre de ranch en ranch, devenant tantôt cowboy, tantôt dompteur de chevaux ou cascadeur de rodéo. À un moment donné, il est arrêté pour vol de bétail. Une fois sa peine de prison purgée, il reprend la vie de nomade jusqu'à ce qu'il soit gravement blessé par un cheval sauvage et qu'il ne puisse plus faire ce genre de travail. Entre temps, ayant approfondi l'art du dessin, il réussit à vendre quelques-unes de ses esquisses et de ses toiles à des revues. Il commence également à écrire et devient un auteur et un illustrateur reconnus dans le genre du *western*. Ainsi prend fin l'histoire de Will James telle que racontée dans *Lone Cowboy*.

La vraie histoire de l'homme qui s'appelait Will James est tout à fait différente. En effet, Joseph Ernest Nephtali Dufault, alias Will James, naquit dans le petit village de Saint-Nazaire d'Acton dans le sud du Québec, région où les deux côtés de sa famille étaient établis depuis plusieurs générations.

Son père, Jean-Baptiste Dufault, propriétaire d'un magasin général à Saint-Nazaire, chercha d'autres métiers suite à une blessure accidentelle, et la famille dut se déplacer souvent. Dans les diverses écoles paroissiales qu'il fréquenta, Ernest fut un élève moyen, remarqué seulement pour son talent en dessin et sa passion pour la lecture d'histoires du Far-West, notamment celles écrites et illustrées par l'artiste cowboy Charles M. (Charlie) Russell, qui était destiné à jouer un rôle important dans la métamorphose d'Ernest Dufault en Will James. À mesure qu'Ernest grandissait, sa passion pour le Far-West se manifesta non seulement à travers ses esquisses, mais par des gestes plus théâtraux, par exemple quand il vola un cheval et acheta un revolver dans le but de s'exercer au tir rapide des cowboys. À l'âge de quinze ans, l'attrait de l'Ouest et la passion d'en faire l'expérience étaient devenus si forts que ses parents lui donnèrent à contrecœur la permission de partir, se rendant à l'évidence qu'il le ferait quand même. Il passa trois ans dans le sud de la Saskatchewan à travailler sur les ranchs, où il apprit littéralement «toutes les ficelles» du métier ainsi que la langue anglaise.

Le peu de documentation qui existe sur cette période de sa vie indique qu'à ce moment il s'appelle toujours «Ernest Dufault». Ce n'est qu'en 1911 qu'il envoie à ses parents une carte postale sur laquelle figure la signature «W. R. James» en lettres moulées, suivie de *Ern* en écriture cursive.

La renaissance d'Ernest Dufault en Will James a pu être précipitée par un incident dans un bar qui causa un décès et l'arrêt subséquent de Dufault, *alias* James. Plus tard dans sa vie, à deux reprises, dans un état d'ébriété, celui-ci aurait marmonné une histoire incohérente de «meurtre au Canada» et de «mise à feu d'une prison en bois rond» pour s'enfuir (Amaral, 1967, p. 68). Vraisemblablement, il a dû se soustraire à la loi pendant un certain temps pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec le vol de bétail pour lequel il avait fait de la prison. Dans *Lone Cowboy*, il raconte comment il s'échappe en cavale au Mexique et vit comme fugitif. Bien que dans *Lone Cowboy* sa fuite au Mexique soit motivée par le risque de capture après une série de vols de chevaux, cet incident pourrait représenter un des nombreux déplacements et changements de contexte qui caractérisent tant d'événements retracés dans sa «biographie».



Quel que soit le degré de plausibilité des circonstances externes qui conduisirent à son changement d'identité, sa biographie et ses œuvres publiées, notamment *Lone Cowboy*, indiquent que sa réinvention personnelle avait des causes plus profondes, enracinées dans son désir inébranlable de voyager dans l'ouest du pays et de vivre le Far-West légendaire tel qu'immortalisé par Charlie Russell. Pour Ernest Dufault, venu du Québec lointain afin de faire l'expérience du Far-West, le problème était que ce monde avait cessé d'exister avant même sa naissance. C'est donc ce monde perdu, autant que son propre rôle de personnage qui y habite, que Will James cherche à recréer, puis à en faire une réalité irréfutable dans ses œuvres. Pour ce faire, il doit se créer un passé qui, d'une part, confère une crédibilité et une intégrité aux récits de sa vie dans l'Ouest, et ce, à partir du moment de sa naissance, et qui, d'autre part, lui permet d'accommoder, de romancer d'une certaine manière, les circonstances réelles qui le lient à sa vie antérieure. D'où son statut d'orphelin et l'absence de parenté vivante; d'où, également, l'invention de «Bopy» pour expliquer ses lacunes en ce qui concerne sa maîtrise de l'anglais et le fait qu'il n'arrive pas à se débarrasser des vestiges de son accent français.

À travers le personnage de Bopy, Will James peut vénérer les forces de son éducation et son patrimoine canadien-français, tout en supprimant ses entraves. En suivant le chemin préparé pour lui par Jean Beaupré, le Canadien français fictif, Will James réussit à maintenir la foi en la famille, le milieu et la culture d'Ernest Dufault, un passé qui mélange l'amour, le soutien émotif, l'enseignement moral et même la langue de sa famille collet monté conventionnelle avec la vie romantique d'un pionnier de l'Ouest. Dans tous ces aspects, Bopy est le parent et mentor des rêves d'Ernest Dufault. Cependant, il demeure si étroitement associé au passé du jeune Ernest qu'il doit être abandonné, «noyé» dans un torrent, d'où il émergera dans le rôle de l'*alter ego* de Ernest / Will quand Will sera recherché par les autorités.

C'est dans un passage qui intrigue par les allusions personnelles que Will James frôle la révélation qu'un mystère complexe sous-tend le récit linéaire de *Lone Cowboy*. Réfléchissant sur ses déplacements dans l'ouest de l'Amérique

du Nord, et sans doute sur sa vraie vie, James emploie l'image d'un casse-tête géographique qui représente le trajet d'une vie dont le début ne se retrace plus:

I often think, as I write this story, of what a time I'd have if I was to try and follow the same trails I made and which scattered from Canada to Mexico. If I was to mark them down on a map of the Western country it would look as if a centipede had dipped all its legs in ink and then just sort of paraded around on that map for a spell [...] All them zigzag lines and circles and doubling-backs would look like a puzzle that would be impossible to figger out as to where the start of that line could be (James, 1930, p. 258).

C'est par l'entremise du personnage de Bopy que Will James réussit à masquer non seulement «le début de cette ligne» mais une bonne partie de ses méandres, y compris les ennuis d'Ernest Dufault avec la loi. Durant l'une de leurs migrations, à mesure que Bopy et le jeune Will s'approchent de la frontière canadienne, il devient évident que Bopy est un homme recherché au Canada. Dans un long passage qui décrit les démêlés de Bopy avec la justice et par conséquent ses déplacements clandestins, ainsi que son besoin perpétuel de se déguiser, Bopy devient l'*alter ego* d'Ernest Dufault le fugitif, ce qui permet à Will James de s'expliquer et de se justifier.

Toutes les biographies de Dufault, *alias* James, considèrent que son testament «défectueux» est essentiel si l'on veut déterminer si James cherchait à exposer enfin sa vraie identité ou si, au contraire, il cherchait à la dissimuler même après sa mort. Alors que la plupart des dispositions du testament sont claires et sans ambiguïté, y compris les instructions pour disposer de sa dépouille, un paragraphe frappant illustre à quel point Ernest Dufault, dans son esprit, est devenu l'*alter ego* fictif Will James. Voici le passage en question:

All the rest and residue of said estate [...] I give, devise and bequeath unto Ernest Dufault, 45 St. Andrew Street, Ottawa, Ontario, Canada, he being the sole heir and survivor of my dear old friend Old Beaupre [*sic*], who raised me and acted as a father to me (cité dans Bell, 1987, p. 107).

Rédigées en 1940, à une époque où le personnage de Will James est enfin clairement ancré dans plus de vingt livres

dont le narrateur-héros, qui raconte à la première personne, est sans question «autobiographique», les dispositions de cette partie du testament indiquent l'effacement du Moi qui était Ernest Dufault au profit du personnage auto-crée de Will James. Pourtant, ce dernier ne peut pas (et ne désire peut-être pas) effacer au complet les liens qui l'attachent à son Moi antérieur. Le lien entre Will James et l'Ernest / Auguste cité dans le testament est en fait fraternel, mais dans les dispositions du testament, c'est un lien forgé par lui-même et qui découle non du père biologique des frères Dufault, mais du personnage paternel inventé dans son «autobiographie» par Ernest, *alias* Will James, c'est-à-dire du trappeur canadien-français, Jean Beupré. C'est un détail révélateur que son nom porte les mêmes initiales que le père biologique, Jean-Baptiste.

Si Bopy est le mentor et l'*alter ego* fictif d'Ernest Dufault, c'est le célèbre artiste cowboy Charles M. Russell, une vraie personne, qui servira de modèle à Will James pour l'identité que celui-ci choisit d'assumer.

Dans son étude des *Doppelgänger* et des *alter ego*, Aglaja Hildenbrock observe que

[...] le *Doppelgänger* représente les qualités qui sont soit péniblement absentes de l'image de soi de la personne ou qui ont été censurées puisque "tabous" et alors réprimées [...] le *Doppelgänger* représente aussi en quelque sorte l'accomplissement d'un désir en ce qu'il peut agir d'une manière telle que le sujet lui-même, pour quelque raison que ce soit, ne peut adopter [...] (Hildenbrock, 1986, p. 272-273; nous traduisons)

Dans le cas de Will James, il est évident que les défauts à compenser dans les personnages d'*alter ego* / père que sont Jean Beupré, le fictif, et Charlie Russell, le non-fictif, sont ceux du père biologique de James, Jean-Baptiste Dufault, petit propriétaire de magasin, craintif, dépourvu de tout sens de l'aventure. Toutefois, si le personnage de Bopy possède une fonction qui relève du sur-moi éthique et moral et qui l'apparente à Jean-Baptiste, le père biologique de Dufault, ce lien est tout à fait absent dans le cas de l'artiste Charlie Russell que le jeune Ernest Dufault cherche littéralement à devenir. Plusieurs indices montrent que c'étaient non seulement les dessins et les récits de Russell, mais aussi sa biographie qui représentaient le «site du désir» de l'Autre (Cardinal, 1993)

que cherchait à devenir le jeune Ernest depuis le moment qu'il décida de quitter le Québec.

C'est un fait bien documenté que Dufault, *alias* James, apportant une collection de ses propres esquisses, a visité Charlie Russell à un moment donné entre 1917 et 1918. Les deux devinrent bons amis, et Russell félicita souvent James de son travail.

Par leur dessin et leur écriture, Russell et James tous deux cherchaient à recréer le monde mythique du Far-West, un monde personnifié par le cowboy solitaire. Pour James, le plus jeune, cette mission prit une dimension dynastique, presque métaphysique, où les fils se devaient d'honorer et de maintenir la vision des aïeux. Dans son dernier livre, *The American Cowboy*, James trace l'histoire du cowboy américain sur trois générations; celle des batailles entre Texans et Mexicains, l'époque du «Wild West» des années 1880 et 1890, puis le défrichement des vastes terres de l'Ouest, que Russell déplorait tant. Les dernières paroles de ce livre, le dernier de James, écrites en toutes majuscules déclarent: «THE COWBOY WILL NEVER DIE» (James, 1942, p. 273).

En 1926, alors que Will James est au sommet de la gloire, il apprend la nouvelle de deux décès; celui de Charlie Russell, puis, dix jours plus tard, celui de son père, Jean-Baptiste Dufault. La nouvelle de la mort de Russell est sans doute catastrophique pour Will James. Sur le plan émotionnel et grâce à leur cause commune, celle de la résurrection du «Old West», Will James se considérait comme un prolongement de la vie qui venait de s'éteindre. On doit présumer que la nouvelle de la mort de son père, Jean-Baptiste, que Will James, dans toutes ses œuvres ainsi que dans ses rapports avec Russell, avait rejeté en tant que père, a entraîné des sentiments, non seulement de tristesse, mais aussi de culpabilité. Qui plus est, depuis son départ du Québec en 1907, il n'avait rendu que deux visites à sa famille, le but de l'une d'elles étant de s'assurer qu'il pouvait compter sur eux pour ne pas divulguer sa vraie identité. Incapable de porter le deuil de son père ouvertement, il pleure publiquement la mort de Charlie Russell. Un incident en particulier suggère que c'était la carrière et la vie légendaire de ce dernier que James cherchait à recréer depuis ses débuts.

En 1934, sur le papier à en-tête d'un hôtel, Will James compose une lettre bizarre. La lettre est adressée à lui-même et il signe, on ne saurait pourquoi, «Frank Farrington». Il s'agit de louanges extravagantes envers lui-même. Pourtant, ce qui est encore plus frappant, c'est que la lettre entière est écrite dans la voix de nul autre que Charlie Russell. L'appel, «Hello Will James», est utilisé par Russell dans une lettre de mai 1920 et la salutation est elle aussi typique des lettres de Russell à James: «[...] the latchkey is always out, and the robes spread and the pipe lit for you». Une phrase est tirée directement de la lettre de Russell de 1920: «[N]obody can tell you how to draw a horse or a cow». Russell et James avaient tous les deux l'habitude d'inclure ou d'insérer des dessins dans leurs lettres; dans cette lettre un des dessins, daté de 1934, est une copie faite par James d'un dessin de Russell. Les deux autres, qui accompagnent la lettre, sont des copies d'esquisses antérieures de James. Ce qui est aussi remarquable que la lettre elle-même est le fait qu'elle s'est retrouvée entre les mains de la famille Dufault (Bell, 1987, p. 91).

Il est peu probable que James ait composé cette lettre pendant une de ses beuveries. Comme l'indique un de ses biographes, l'écrit et le dessin sont le produit d'une main ferme. En écrivant une lettre débordante d'éloges envers ses propres exploits et en adoptant la voix qui fait autorité de son idole et mentor C. M. Russell, et ce, dans une lettre qui s'est retrouvée entre les mains de sa famille à Québec, Will James semble indiquer qu'il a pu réaliser ses projets, qu'il a pu devenir la personne qu'il se destinait à être en assumant une identité forgée de toutes pièces. Dans cette lettre, Will James et son mentor, père spirituel et *alter ego*, ne font qu'un.

L'année 1934 serait le point tournant pour Will James, car il ne peut plus s'échapper à la permanence de sa fausse identité et au prix de l'avoir assumée et vécue. Sa déchéance finale coïncide avec la chute du personnage qu'il a créé lui-même: le mariage de Will James se dissout, il boit trop, ses finances sont en désarroi.

La crise de cette effroyable année déclenche un processus où Will James perdra tout ce qui lui est cher: sa femme Alice, son ranch adoré, ses meilleurs amis et Clint, son filleul bien-aimé. Sur le plan émotionnel, il ne s'en remettra

jamais. Quoiqu'il persévère à écrire et à publier et qu'il continue à inventer des personnages sympathiques de cowboy et le monde romantique du «Old West», dans sa vie personnelle, le Will James jadis exubérant et jovial est devenu l'homme qui broie du noir, un mélancolique, mais surtout un solitaire.

Si la solitude et l'aliénation personnelle d'une vie de dissimulation existentielle viennent à dominer les dernières années de James, le sens d'isolement, de marginalité, d'être toujours le suprême étranger demeure latent durant toute sa vie, tel qu'il le raconte dans *Lone Cowboy*. Dans un passage particulièrement poignant, Will James exprime la désolation et la vulnérabilité de son existence solitaire et secrète contre lesquelles la maison éclairée du ranch et sa gaieté offriraient protection et sécurité:

I'd hanker for a place of my own when some nights I'd be shoving my stolen stock by within a few miles of a ranch house. I'd be seeing the lights of it and I'd sort of picture the family there, the bunk house and the boys by the stove a joking with one another or leaning back on their bunks, reading by good lamplight while the old box stove hummed and throwed sparks from cedar wood. I'd be shivering about that time, shoving sore-footed cattle, riding tired horses and looking back often for riders that might come up on me. Sometimes I'd ride thru groves of joshuas and, at night, some of them would take the shape of a rider with a rifle (James, 1930, p. 311).

Pour Dufault, *alias* James, la solitude de cette vie de fugitif fut déterminée par l'existence de la personne qu'il s'était voué à devenir. Bien qu'il ait pu vivre sa vie d'après l'identité fictive créée de son chef, à la fin, il était hanté par les fantômes du passé qu'il avait abandonnés. Le jeune Ernest Dufault avait poursuivi un mode de vie qui l'attirait irrésistiblement et qu'il voyait comme sa destinée, mais il ne pouvait pas recréer la belle époque de l'Ouest qu'il recherchait en quittant le Québec. Dans une lettre à son frère Auguste, il exprima un profond regret face à cette déception: «I often wish that I hadn't misrepresented myself as I did, but I couldn't dream of the success I've had and now it's too late to change» (cité dans Bell, 1987, p. 89). Sa mort solitaire à Hollywood, ce lieu colporteur de rêves qui ne se réalisent qu'à

l'écran géant, constitue en quelque sorte la fin appropriée à une vie basée sur la fiction, non seulement dans le sens biographique, mais également dans le sens plus large de l'Histoire.

#### NOTES

1. Pour une discussion en profondeur de l'auto-invention dans le contexte canadien, voir Heidenreich (2000).
2. L'information biographique sur Will James est tirée de l'ouvrage d'Anthony A. Amaral (1967), réédité en 1980 sous le titre *Will James, the Last Cowboy Legend*, et des travaux de William Gardner Bell (1987) et de Jim Bramlett (1998).

#### BIBLIOGRAPHIE

AMARAL, Anthony A. (1967) *Will James, the Gilt Edged Cowboy*, Los Angeles, Westernlore Press, 206 p.

——— (1980) *Will James, the Last Cowboy Legend*, Reno, University of Nevada Press, 174 p.

BELL, William Gardner (1987) *Will James: The Life and Works of a Lone Cowboy*, Flagstaff, Northland Press, 130 p.

BRAMLETT, Jim (1998) *Ride for the High Points: The Real Story of Will James*, Missoula, Mountain Press Publishing Company, 242 p.

CARDINAL, Jacques (1993) «L'oblitération du nom: considérations sur le romanesque aquinien et sur le sujet-nation québécois», *Surfaces*, vol. 3.  
<http://pum12.pum.umontreal.ca/revues/surfaces/vol3/cardinal.html>

DUDAR, Judith (1998) «The West d'un Cow-boy Solitaire», dans BOGAARDS, Winnifred M. (dir.) *Literature of Region and Nation*, St. John, University of New Brunswick, vol. 1, p. 8-16. [Proceedings of the 6th International Literature of Region and Nation Conference, 2-7 August 1996]

GRESOE, Taras (2000) *Sacré Blues: An Unsentimental Journey Through Quebec*, Toronto, Macfarlane Walter & Ross, 315 p.

HEIDENREICH, Rosmarin (2000) «Inventions of the Self: Canadian Palimpsests», dans KUESTER, Martin et al. (dir.) *New Worlds: Discovering and Constructing the Unknown in Anglophone Literature*, München, Verlag Ernst Vögel, p. 217-238.

- HILDENBROCK, Aglaja (1986) *Das andere Ich: künstlerischer Mensch und Doppelgänger in der deutsch- und englischsprachigen Literatur*, Tübingen, Stauffenburg Verlag, 285 p.
- JAMES, Will (1930) *Lone Cowboy: My Life Story*, New York, Charles Scribner's Sons, 431 p.
- (1942) *The American Cowboy*, New York, Charles Scribner's Sons, 273 p.
- ROBIN, Régine (1997) *Le golem de l'écriture: de l'autofiction au cybersoi*, Montréal, XYZ Éditeurs, 302 p.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 217-227

## **De l'inter à l'intra: contributions d'une Franco-Albertaine pas comme les autres**

par

Eileen Lohka  
University of Calgary

*«Je est un hôte»*  
Dominique Viart (2001)

Se diriger vers l'ouest, comme je l'ai fait, ne présume pas toujours arriver à destination. À un colloque à Moncton en août 2002<sup>1</sup>, je parlais de ma non-appartenance, ou de mon à part-tenance, à la réalité canadienne. Je me défendais d'être Autre, pour préserver cette partie de moi qui n'est pas d'ici. À l'Université Laval en mai 2003<sup>2</sup>, j'admettais quand même une double appartenance; le trait d'union (mauriciano-canadienne) et la conjonction *ou* (mauricienne ou canadienne) avaient été remplacés par la conjonction *et*, un *et* que Gilles Deleuze qualifie de «ni une réunion, ni une juxtaposition, mais la naissance d'un bégaiement, le tracé d'une ligne brisée qui part toujours en adjacence, une sorte de ligne de fuite active et créatrice» (Deleuze et Parnet, 1996, p. 16). Le troisième volet de ma réflexion<sup>3</sup>, que je partage ici avec vous, me positionne sans ambages *dans* ma communauté d'adoption pour reconnaître que les appartenances ou identités multiples de l'immigrant se dépassent chez lui, tout en se perpétuant<sup>4</sup>. Cette réflexion me permet un questionnement parallèle sur la place et le rayonnement (la «ligne de fuite active et créatrice») de l'immigrant en milieu hétérogène. En tant qu'immigrante – en l'occurrence une francophone d'ailleurs, ancrée spatialement dans une minorité francophone, elle-même perdue dans un océan anglophone –, je me retrouve, pour la durée indéfinie de mon séjour en terre canadienne, sur le fil de lame, dans l'interstice, dans un va-et-vient constant et

perpétuel entre différence, ou exclusion, et appartenance. Métaphoriquement, je me dirige éternellement vers l'ouest, et la frontière s'éloigne de moi à mesure que j'avance.

Pour paraphraser Nancy Huston, dans *Nord perdu*, l'immigrant ne sera jamais canadien parce que personne ne peut lui donner une enfance canadienne. Elle exprime son opinion des plus explicitement: «En quoi suis-je encore l'enfant de mon pays? *En tout*: pour la simple raison que j'y ai passé mon enfance» (Huston, 1999, p. 16). L'exil, même volontaire, entraîne une rupture, un éloignement, un arrachement profond, de sa langue, de son paysage, de son histoire, de sa communauté, de son imaginaire. Il en découle que l'identité d'un immigrant, formée ailleurs en premier lieu, est construite d'expériences superposées qui font de lui un éternel errant, malgré l'enrichissement incontournable de ses expériences, comme l'admet aussi Nancy Huston: «Les exilés, eux, sont riches. Riches de leurs identités accumulées et contradictoires» (Huston, 1999, p. 18). Comment donc concilier nomadisme identitaire et sens communautaire, arrachement et enrichissement? Et quel rôle joue la plume, l'écriture dans ce processus?

On parle bien entendu de métissage, de confluence, de transculturation, d'entre-deux, d'identité rhizomique, d'*étant*, de *devenir*, de sujet en constante évolution. Dans tous les cas, le sous-texte laisse entendre une certaine appropriation de multiples cultures, langues ou points de vue et une réévaluation constante de sa vision historique, linguistique, éthique et esthétique. Ces termes traduisent tous la pluralité, la capacité d'adaptation, le phénomène caméléon, l'ambivalence, les racines qui apparaissent timidement dans un lieu alors que des traces de l'autre lieu subsistent sur l'écorce de la mémoire. Émile Ollivier explique:

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'être humain *arraché* [je souligne ce lexique très fort] à sa terre finit toujours par s'implanter dans son nouvel habitat. Parce que créature corporelle, il a besoin de s'inscrire physiquement dans l'espace qu'il occupe (Ollivier, 2001, p. 32).

Ainsi commence pour l'immigrant le tiraillement entre arrachement et implantation, entre ses «identités accumulées

et contradictoires» (Huston, 1999, p. 18), «dans une tension interne qui empêche toute stabilisation parmi les composantes» (Laplantine et Nouss, 2001, p. 292).

Il est possible d'estomper ces contradictions jusqu'à un certain point lorsque l'on considère l'espace liminaire, l'*entre*<sup>5</sup>, le vide fluide, mouvant et à double bord, qui attouche les différents éclats identitaires. J'aimerais me concentrer aujourd'hui sur trois penseurs dont les travaux se recoupent et qui ont aidé à réconcilier pour moi le sentiment de *n'être* jamais «chez moi» tout en *devenant* chez moi partout. Alexis Nouss déclare:

Le métissage [...] décrit la possibilité du saut, définit une éthique du saut. Appartenir pleinement, et sans trahison, à plusieurs cultures, afficher plusieurs identités. L'héroïne du métissage sera Alice, de Lewis Carroll, qui peut être de l'un et de l'autre côté du miroir, et qui, au gré de ses métamorphoses, sera toute petite ou toute grande (Nouss, 2002b, p. 104).

Il revient alors qu'un immigrant peut passer d'un côté du miroir à l'autre, de sa culture d'origine à sa culture (ou ses cultures) d'adoption, peut se sentir à l'aise dans les divers mondes. Le miroir, dans ce cas, sert d'espace liminaire où la tension du saut devient terrain fertile de création et de compréhension de la différence; on pourrait même ajouter: tout en renvoyant à l'immigrant une image changeante de lui-même à chaque passage. Alexis Nouss souligne également l'importance d'un vide, dénué de tout aspect d'infertilité ou d'indétermination, qui «participe activement au fonctionnement des domaines cosmique et humain, accueillant et permettant les transformations les animant» (Nouss, 2002b, p. 104). Il nous renvoie au passage de François Cheng sur le taoïsme où l'académicien parle de la «vision globale, unitaire et organique de l'univers vivant»:

Un univers où tout se relie et se tient à partir de l'idée de Souffle, unité de base et qui relie entre elles toutes les entités vivantes. On sait que le fonctionnement du Souffle est ternaire: le yin le yang et le vide médian. Ce dernier est le troisième taoïste qui, né du deux et drainant la meilleure part du deux permet à celui-ci de se dépasser et de s'engager dans la voie de transformation (Cheng, 2001, p. 12).

Miroir, vide médian, vide créateur, «liberating third space» (Le Hir et Strand, 2000, p. 150) qui permettent d'afficher les deux cultures en même temps. Par exemple, même si mon imaginaire reste teinté des soleils de mon enfance; si, après vingt-sept ans, l'exotisme pour moi, c'est encore une prairie gelée à perte de vue et non les cocotiers bruissant doucement près d'une mer étale; même si mon langage se pimente d'expressions d'outre-mer, *mon optique, ma façon de percevoir ce dont je parle, je dirais même mon éthique*, sont devenues graduellement canadiennes. C'est justement en négociant constamment, dans ce processus de réexamen et de trajectoire future qui inclut le passé, dans cette constante tension d'un entre-deux à jamais mouvant, que l'imaginaire et le processus créateur se situent. En m'ouvrant, en partageant par l'énoncé – la parole ou la plume –, je construis une communauté avec l'autre qui échange avec moi.

Selon Pierre Ouellet, le mot communauté exprime autant le vide que la dette *et* le don contenus dans les différents sens du mot latin (*cum*) *munus* (Ouellet, 2002a, p. 9). De par l'énonciation, je transcende le sujet, le *moi*, puisque mon acte est intersubjectif (*entre* soi et l'autre). En donnant de moi, du moi, pour remplir ce vide momentanément et de façon fugace, je crée une solidarité, une communauté avec l'autre. Nul besoin «d'appartenir», de tenter de me conformer; par l'énoncé, ponctuellement, je fais partie de la communauté que je crée et dans laquelle j'évolue<sup>6</sup>. L'immigrant (du latin *migrare*: changer de place, transporter d'un lieu à un autre, mais aussi outrepasser, transgresser) devient alors membre de la communauté en

[passant] à l'autre, un mouvement transgressif de l'Un vers l'Autre, qui enfreint les lois du propre, franchit les frontières de la propriété ou de l'individualité, pour aller au-delà, toujours, du lieu d'où l'on vient et d'où l'on tire son identité, pour mieux défaire ce lieu originaire et le renouer chaque fois en un nouveau destin, en un autre *devenir* qui est aussi un devenir *autre* [... il s'agit] du mouvement *migratoire* par lequel on s'émancipe de son origine ou de son identité première, dans une sorte de *traduction* de soi dans un autre (Ouellet, 2002b, p. 42).

De ce fait, le parcours identitaire de l'immigrant ne repose plus sur une mémoire unique, originelle, mais sur une

continue migration. Chaque énoncé, chaque ouverture vers l'autre, re façonne le sujet énonçant, exponentiellement si j'ose dire.

Qu'énonce, dès lors, une Albertaine pas comme les autres ou plutôt une Albertaine comme beaucoup d'autres, nourrie au terreau exubérant des tropiques? D'une part, je dois admettre à une certaine mise en texte de souvenirs, dans un effort inconscient – ou semi-conscient – de bâtir un rempart contre l'effritement graduel de ma mémoire. La géographie et les événements d'une période de vie passée aux antipodes, il y a «quelques années», se fragilisent, s'estompent. La transcription d'une mémoire, soit-elle réelle ou potentielle, même sa fictionalisation, lui offre la chance de survivre. Ainsi trouve-t-on dans mes nouvelles, des chansons créoles, des énumérations de graines utilisées pour faire des colliers à nos moments perdus, des listes de noms, qui tentent tous d'ancrer dans le processus créateur une réalité qui se défile. D'autre part, dans un mouvement inverse, une certaine mise à distance se révèle à travers l'emploi de l'ironie qui, elle même, permet une réévaluation du soi et de son origine, un questionnement progressif tant du point de vue éthique qu'esthétique:

Notre famille est une famille bien [...] Tout juste si on n'entend pas roulement de tambour et écuyer à la voix sonore annoncer ces nobles messieurs et ces charmantes dames à un grand bal que savent donner ces déracinés des tropiques. Peu importe qu'on soit tout simplement écolier ou caissier à la banque du coin, ces noms ronflants, ce patrimoine doit nous bomber le torse et nous conférer ce regard hautain, ce nez aristocratique, cette peau de lys<sup>7</sup>.

En parlant de l'écriture de V.S. Naipaul, Simon Harel explique que cette auto-analyse, que «[ce] travail d'individuation qui s'accomplit dans l'espace subjectif de l'écriture correspond à la nécessité pour un sujet de se redéfinir lors du travail de la migration» (Harel, 2002, p. 15). Pour sa part, Daniel Sibony enchaîne qu'une origine doit «"accepte[r]" de se laisser démultiplier, mettre en morceaux, décomposer, recomposer [...]» (Sibony, 1991, p. 65). L'ironie susmentionnée offre à l'immigrant l'outil nécessaire à cette décomposition de ses mois, à son désir de recentrer son identité en deçà et au delà de la filiation d'origine.

Par ailleurs, Nancy Huston avance qu'un adulte qui choisit de «quitter son pays et de conduire le reste de son existence dans une culture et une langue jusque-là étrangères [...] accept[e] de s'installer à tout jamais dans *l'imitation, le faire-semblant, le théâtre*» (Huston, 1999, p. 31). «Méphisto au pays des glaces», une nouvelle que j'ai écrite pour le colloque *Faustival* en 2003, met en scène une jeune Mauricienne d'origine indienne immigrée à Calgary. Kamla, dite Camilla, admet que:

Aussitôt que j'avais décidé que je pouvais m'assimiler, j'avais automatiquement admis ma différence intrinsèque. Au mieux, je gérerais les apparences, je porterais un masque constant, cacherais mon moi derrière un non-être blanc de lys, bourgeois, sans odeur, sans voix, sans patrie, sans identité. Loin de devenir Madame Tout-le-Monde, j'étais à deux pas de devenir Madame Personne, Non-lieu, U-topie<sup>8</sup>.

Je préfère croire que, pour la plupart des immigrants qui se meuvent «sur une trajectoire qui ne fait que *passer* par le centre», comme l'explique Éric Landowski,

[...] ce monde (le nôtre) et l'autre monde, le leur – à la fois en deçà et au delà du nôtre – ne s'excluent pas. En sorte que l'on peut dire aussi bien qu'ils sont à la fois dans l'un et l'autre, ou qu'ils n'appartiennent à aucun des deux (Landowski, 1997, p. 85).

De cet endroit privilégié, en dedans *et* au delà, l'exilé, dépositaire de la conscience collective de son origine, qu'il veut articuler et partager avec sa communauté d'adoption, porte son regard sur la réalité canadienne dans laquelle il vit, tout en jouissant du recul d'être en même temps Autre. Ce regard mettra en valeur la relation des composantes sociétales entre elles, relation en éternelle mouvance. Deux petites phrases tirées de la nouvelle mentionnée plus haut illustreront cette incertitude relationnelle. Camilla-Kamla s'exclame: «C'est bien vrai que je ne suis pas tout à fait comme eux. Leur café est comme du jus de chaussettes sales [...]»<sup>9</sup>. En sus de son langage qui diverge du «café américain» de *l'afficionado* de Starbucks ou de la «pissette» du Parisien, le «je» narrateur isole clairement Kamla de l'adjectif possessif «leur» démarquant son concitoyen, l'autre, le Canadien. Dans la phrase suivante, énoncée par la même narratrice, l'ambivalence, réminiscente de l'opacité glissantienne, rend l'introspection plus

intéressante: «Leurs hivers sont plus chauds que nos étés. Les saris de maman et les langoutis de papa – ils gèleraient... c'est mieux qu'ils restent à la maison»<sup>10</sup>. Ici, le possessif *nos* étés transforme l'immigrante en Canadienne, coupée de *leurs* hivers dans son île natale. Dans la même lancée cependant, la certitude, la transparence se teintent de doute puisque l'expression *à la maison* se réfère clairement au pays d'origine. L'interpénétration des espaces géographiques et des appartenances, la prise de position à recomposer perpétuellement, telles sont certaines caractéristiques de la plume immigrante.

L'énoncé – ou la plume – de l'immigrant transgresse les barrières linguistiques, introduit de multiples voix, de multiples instances narratives ou de multiples focalisations, brise l'uniforme, nargue l'unilingue<sup>11</sup>, brouille le défini, ignore la monosémie, ouvre le dialogue interculturel et intraculturel, fragmente, dans une exubérance stylistique et sémiologique qui traduit sa pluralité identitaire. Ces éléments semble-t-il disparates renvoient au foisonnement stylistique du baroque pour traduire le concept d'Émile Ollivier selon lequel «Je (en tant qu'immigrant) suis une multiplicité» (Ollivier, 2001, p. 26), «l'hôte» de tous mes mois, comme le suggère l'exergue de cet article. Ma géographie est dispersée, mes expériences se rejoignent en deçà et au delà du temps et de l'espace, mon énoncé reste singulier (dans le sens du latin *singularis*, différent, étrange) dans sa pluralité, hors norme comme je le suis, tout en traduisant la réalité de ma communauté.

La richesse de l'Alberta francophone postmoderne serait justement l'éclatement des frontières lexicales, la juxtaposition des imaginaires, la *trans-lation* qui ne nécessite aucune traduction, le «je» qui veut dire «tu», le «eux» qui m'englobe parce que ma plume est multiple, le renversement de l'espace qui fait des synonymes des mots «neige» et «exotique», qui brouille le réel et sa représentation<sup>12</sup>. Ainsi ma voix, rajoutée à celle des Albertains «de souche», permettrait d'éviter le folklorisme, la sacralisation – ou le fétichisme – de l'origine ou du passé qui menacent quelquefois les littératures minoritaires. Elle permettrait de transcender les marges pour que moi, comme les Albertains dont je suis maintenant, acceptions le «tout-monde»<sup>13</sup> albertain dans toute sa pluralité.

J'avancerais même que ma voix / ma plume est plus que celle d'un immigrant, elle est d'ores et déjà canadienne. En effet, le Canada en tant que nation et le Canadien en tant que marqueur identitaire se définissent par une interrogation. La question «qu'est-ce qu'un Canadien / what is it to be a Canadian?» est posée tellement systématiquement qu'elle contient sa propre réponse. Terre d'accueil, peuple d'immigrants, peuple au questionnement identitaire, peuple multiple, clivé, polyglotte, ta littérature est métisse, plurielle, ouverte, éclatée. Elle est homme et femme, elle ignore les frontières et s'étale à l'infini, elle est intra-territoriale et extra-territoriale. Elle n'est pas une littérature de migration, elle est *canadienne*, aussi vaste et variée que sa terre. La littérature canadienne est marginale et rebelle de par son éloignement géographique et structural de la littérature de ses pays mères. Elle est dialogique, polyphonique et polyglotte. C'est une littérature de l'Ouest, des frontières qui s'éloignent, qui s'ouvrent, qui englobent. La littérature d'une Gabrielle Roy, d'une Margaret Atwood, d'une Carol Shields, d'une Marguerite Primeau, d'une Kristjana Gunnars, d'un Joël Desrosiers, d'un Émile Ollivier, d'une Lise Gaboury-Diallo. C'est dans cette lignée que s'inscrivent les gribouillis, informes ou transcendants, de tout immigrant qui tisse une multitude de liens inextricables avec son «Ouest canadien» sans jamais rompre totalement les fils de soie qui le relient aux temps et espaces «au delà». Il n'est pas nécessaire que j'écrive l'Ouest pour lui appartenir. Je suis, comme l'Ouest, ouverte et changeante.

Mon île, mon ex-île c'est mon enfance [...] c'est le terreau qui a façonné ma vision, mon esthétique, mon imaginaire. C'est l'écrin qui contient le joyau, la semence de ce que je suis aujourd'hui. Canada [...] Tu m'offres généreusement tes espaces immenses [...] ton manque de confiance en toi, ta schizophrénie linguistique et culturelle, tes balbutiements identitaires. Tu me permets de [...] te défendre passionnément [...] Petit à petit tu m'apprivoises, tu m'entends critiquer, dénoncer, reculer, me déclarer Autre, tu te tais, stoïque, tu acceptes sans jamais renier, tu donnes, tu encourages, tu attends. [...] je me suis habituée à ma peau<sup>14</sup>, à ma vie, à mon hétérogénéité. C'est ce que je suis, hétérogène; ici et là, épervier et paille-en-queue, mer et montagne, entière,



insolente, impulsive, chaleureuse mais aussi conciliante, patiente quelquefois, de plus en plus tolérante de la différence. Soleil... et neige? non, pas si fort quand même! Canada, si tu ne m'as donné rien d'autre, tu m'auras offert le cadeau le plus précieux qui puisse être: l'appréciation de l'autre<sup>15</sup>.

Je ne suis qu'une passante dans la trame canadienne, et mon écriture fugace laisse une trace qui démontre «l'assemblage aléatoire et infiniment changeant» (Ouellet, 2003, p. 244) de notre communauté ouest-canadienne. Parallèlement à François Cheng qui dit qu'il «est dialogue» entre sa Chine / son chinois d'origine et sa France / son français d'adoption<sup>16</sup>, je voudrais aujourd'hui me considérer trait d'union, le trait d'union qui relie – ou permet de délier – l'épithète de mauriciano-canadienne qui me qualifie. J'aimerais que le *je* de mes textes, tout singulier soit-il, permette au lecteur de s'approprier l'expérience lue, partagée, de transcender les limites de l'individuel pour lui accorder une valeur collective, communautaire. En vous offrant ma plume, en énonçant ma réalité plurielle, je suis une de vous, une de nous, individuelle dans un Canada pluriel.

#### NOTES

1. Colloque du Groupe de recherche sur les cultures en contact (GRICC), intitulé «Expériences interculturelles au sein des communautés francophones d'Amérique du Nord», qui a eu lieu à l'Université de Moncton, du 22 au 24 août 2002.
2. Colloque de l'Année francophone internationale (AFI), intitulé «Francophonie en Amérique, quatre siècles d'échanges : Europe – Afrique – Amérique», qui a eu lieu à l'Université Laval, du 26 au 29 mai 2003.
3. Et loin d'être le dernier, de par la nature de ce questionnement.
4. Je pense à l'analogie biologique du spermatozoïde et de l'ovule qui se transcendent en perdant tous deux leur individualité alors que le produit de leur rencontre conserve malgré tout certains gènes provenant de l'un et de l'autre.
5. François Cheng nous rappelle que le mot «entre» a un «double sens d'intervalle et de pénétration» (Cheng, 2002, p. 46).
6. Pierre Ouellet dit encore: «Les communautés [...] se construisent [...] autour d'un "vide" traversé en tout sens par les fils multiples d'une intersubjectivité qui se noue à chaque fois de façon singulière et éphémère, dans l'expérience sensible qu'on

fait de soi et de l'autre. Les communautés ont donc à voir avec la manière dont les paroles et les images se relaient, se disséminent et se partagent dans l'ensemble du tissu social, dont la chaîne et la trame sont toutes entières constituées d'énonciations relayées, plus ou moins partagées» (Ouellet, 2003, p. 44).

7. Tiré d'un texte inédit datant de 1999 «Petit Paris, dit Courtes-Pattes».
8. Tiré d'un texte inédit, «Mephisto in the Land of Ice and Snow», d'abord écrit en anglais en 2002 et traduit ensuite en français en 2003, «Méphisto au pays des glaces».
9. Tiré de «Méphisto au pays des glaces».
10. Tiré de «Méphisto au pays des glaces».
11. Des expressions créoles («casse la case» par exemple) ou anglaises («le drip drip de la morphine sonne l'éternité») sont utilisées sans signe de ponctuation, sans italique, à même mes textes, lorsqu'elles traduisent mieux le sens que je désire exprimer. Cette richesse plurilinguale, moyen d'expression habituel, se retrouve chez de nombreux auteurs immigrants et dans la littérature diglossique des anciennes colonies du Tiers-Monde.
12. «Regardez la neige sur les sapins! C'est comme une carte de Noël!» s'exclame encore Camilla-Kamla pour qui la carte de Noël est plus réelle que l'original, le sapin enneigé qu'elle n'a jamais vu.
13. J'emploie ce terme dans le sens que lui donne Édouard Glissant (1993).
14. Une peau blanche hivernale, comparée à la peau brune tropicale dans laquelle j'ai grandi.
15. Tiré d'un texte inédit datant de 2003, «Paille-en-queue dans une gangue de glace».
16. Dans une entrevue avec Bernard Pivot, Émission *Double «je»*, diffusée par TV5 à Calgary le 7 mai 2003.

#### BIBLIOGRAPHIE

CHENG, François (2001) *Et le souffle devient signe*, Paris, L'iconoclaste, 108 p.

\_\_\_\_\_ (2002) *Le dialogue*, Paris, Desclée de Brouwer, 95 p.

DELEUZE, Gilles et PARNET, Claire (1996) *Dialogues*, Paris, Flammarion, 184 p.

GLISSANT, Édouard (1993) *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 519 p.

- HAREL, Simon (2002) «Demander refuge à la littérature: l'écriture expatriée de V.S. Naipaul?», dans OUELLET, Pierre *et al.* (dir.) *Identités narratives: mémoire et perception*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 7-20.
- HUSTON, Nancy (1999) *Nord perdu*, Paris, Actes sud, 130 p.
- LANDOWSKI, Éric (1997) *Présence de l'autre*, Paris, Presses universitaires de France, 250 p.
- LAPLANTINE, François et NOUSS, Alexis (2001) *Métis sages de Alcimboldo à Zombi*, Paris, Éditions Pauvert (Fayard), 633 p.
- LE HIR, Marie-Pierre et STRAND, Dana (2000) «Negotiating Postcolonial Identities: Beyond Disciplinary and Geographic Boundaries», dans LE HIR, Marie-Pierre et STRAND, Dana (dir.) *French Cultural Studies: Criticism at the Crossroads*, Albany, State University of New York Press, p. 143-152.
- NOUSS, Alexis (2002a) «Deux pas de danse pour nous aider à penser le métissage», dans TURGEON, Laurier (dir.) *Regards croisés sur le métissage*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 95-111.
- (2002b) «Métissage, transculture et singularité», dans OUELLET, Pierre (dir.) *Politique de la parole: singularité et communauté*, Montréal, Éditions Trait d'union, p. 99-112.
- OLLIVIER, Émile (2001) *Repérages*, Ottawa, Leméac, 131 p.
- OUELLET, Pierre (2002a) «Esthétique et politique: introduction», dans OUELLET, Pierre (dir.) *Politique de la parole: singularité et communauté*, Montréal, Éditions Trait d'union, p. 7-20.
- (2002b) «Les identités migrantes: la passion de l'autre», dans TURGEON, Laurier (dir.) *Regards croisés sur le métissage*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 38-57.
- (2003) *Le sens de l'autre: éthique et esthétique*, Montréal, Liber, 250 p.
- SIBONY, Daniel (1991) *Entre-deux: l'origine en partage*, Paris, Seuil, 399 p.
- VIART, Dominique (2001) «Je est un hôte», dans *Écritures contemporaines 4: l'un et l'autre, figures du poème*, Paris, Lettres Modernes Minard, p. 3-8.

**Être ou ne plus être:  
la lutte pour la survivance linguistique  
chez les Franco-Ontariens du Nord-Ouest**

par

Vincent Schonberger  
Lakehead University

Le Nord-Ouest de l'Ontario représente plus de 50 % du territoire de la province, mais il ne compte qu'environ 2 % de sa population. Cette vaste région géopolitique de passage, écartelée entre l'Est auquel elle est rattachée politiquement et l'Ouest dont elle fait partie géographiquement, s'étend de la région de Hearst – White River jusqu'à la frontière manitobaine. Elle occupe une superficie de 505 760 km<sup>2</sup> et compte 8 780 francophones (tableau 1).

La majorité des francophones habitent dans le district de Thunder Bay, qui compte une population de 150 860 dont 6 830 sont francophones, soit 4,5 % de sa population. Ce district comprend également sept communautés désignées bilingues: les villes de Geraldton, Longlac, Marathon et les cantons de Manitouwadge, Beardmore, Nakina, Terrace Bay et Ignace. Le district de Kenora compte 1 545 francophones, soit 2,5 % de sa population. Quant au district de Rainy River, il n'a que 400 francophones, ce qui représente 1,8 % de sa population. La population francophone du Nord-Ouest représente 3,7 % de la population totale de la province de l'Ontario, ce qui constitue 1,6 % des francophones de la province<sup>1</sup>.

**UN ÉTAT DES LIEUX DE LA FRANCOPHONIE DANS LE  
NORD-OUEST ONTARIEN**

La présence des francophones dans le Nord-Ouest remonte au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est possible que Pierre Radisson et son beau-frère, Médard des Groseilliers, aient été les premiers aventuriers européens à passer par les territoires riches en

Tableau 1  
La population francophone  
du Nord-Ouest de l'Ontario (2001)

|                         | Population totale | Total des francophones <sup>1</sup> | Pourcentage des francophones <sup>2</sup> |
|-------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| District de Thunder Bay | 150 860           | 6 830                               | 4,5                                       |
| Greenstone              | 5 660             | 1 840                               | 32,5                                      |
| Manitouwadge            | 2 950             | 475                                 | 16,1                                      |
| Marathon                | 4 420             | 570                                 | 12,9                                      |
| Nipigon                 | 1 965             | 90                                  | 4,6                                       |
| Red Rock                | 1 235             | 70                                  | 5,7                                       |
| Terrace Bay             | 1 950             | 160                                 | 8,2                                       |
| Thunder Bay (ville)     | 109 015           | 3 025                               | 2,8                                       |
| Thunder Bay (n. org.)   | 6 225             | 255                                 | 4,1                                       |
| District de Rainy River | 22 110            | 400                                 | 1,8                                       |
| Alberton                | 955               | 15                                  | 1,6                                       |
| Atikokan                | 3 630             | 115                                 | 3,2                                       |
| Emo                     | 1 330             | 15                                  | 1,1                                       |
| La Vallée               | 1 075             | 25                                  | 2,3                                       |
| Rainy River             | 980               | 20                                  | 2,0                                       |
| Rainy River (n. org.)   | 1 610             | 40                                  | 2,5                                       |
| District de Kenora      | 61 805            | 1 545                               | 2,5                                       |
| Dryden (ville)          | 8 200             | 245                                 | 3,0                                       |
| Ignace                  | 1 710             | 175                                 | 10,2                                      |
| Kenora (ville)          | 15 840            | 375                                 | 2,4                                       |
| Kenora (n. org.)        | 7 635             | 230                                 | 3,0                                       |
| Red Lake                | 4 230             | 220                                 | 5,2                                       |
| Sioux Lookout           | 5 335             | 105                                 | 2,0                                       |
| Région du Nord-Ouest    | 234 770           | 8 780                               | 3,7                                       |
| Ontario                 | 11 410 045        | 548 940                             | 4,8                                       |

1. Les statistiques comprennent toutes les catégories de francophones: français; français et anglais; français et langues non officielles; anglais, français et langues non officielles.
2. Pourcentage calculé par rapport à la population totale du lieu.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2001.

fourrures à l'extrémité nord du lac Supérieur, en 1660. En 1678, Louis Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, avait envoyé Daniel Greysolon, sieur du Luth, officier des gardes de Louis XIV, vers l'Ouest afin de bloquer le transport des fourrures vers les postes britanniques de la mer d'Hudson. Cependant, ce n'est qu'après l'arrivée de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, que cette région est devenue partie intégrale de la Nouvelle-France. Malheureusement, durant les années 1759-1760, la plupart des Français des postes permanents de la région ont été obligés de quitter le Nord-Ouest pour défendre la Nouvelle-France contre l'invasion anglaise.

Après la conquête du Canada par l'Angleterre, les Anglais et les Américains ont réengagé les Français dans le commerce des fourrures. À la suite du déclin de cette industrie en 1840, plusieurs francophones ont été forcés de quitter la région. Après la construction d'une «Mission» près du fort William durant les années 1840, l'influence des francophones s'est consolidée dans la région. Leur situation linguistique n'a commencé à dégénérer qu'après l'arrivée des Anglais et d'autres groupes européens, à partir des années 1870. En 1871, 10,4 % de la population était d'origine francophone. Ce pourcentage resta assez stable jusqu'en 1901. Ce n'est qu'après la politique d'immigration *open door* du gouvernement libéral de Wilfrid Laurier et avec l'arrivée des Européens pour travailler à la construction du chemin de fer et à l'exploitation des ressources naturelles que le pourcentage des francophones a chuté dans le Nord-Ouest. Parce que l'Église catholique du Québec dirigeait ses immigrants vers la Gaspésie, vers le Lac-Saint-Jean et le Nord-Est de l'Ontario à partir de 1901, le pourcentage de la population francophone est descendu à 6 % en 1931.

Après la dépression des années trente et durant les années quarante et cinquante, un grand nombre de travailleurs québécois ont été obligés de chercher du travail dans les industries minières et forestières de la région. Leur arrivée nombreuse a permis une augmentation de la population francophone en 1961. Cette proportion a diminué de nouveau jusqu'à 3,9 % en 1976. Une nouvelle vague d'immigration francophone vers le Nord-Ouest a fait augmenter cette proportion entre 1976-1986 jusqu'à 5 %.

Malheureusement, à cause de la fermeture de nombreuses entreprises et industries et de l'exode des jeunes francophones talentueux vers les régions plus au sud, le pourcentage des francophones a diminué de nouveau, pour atteindre 3,7 % en 2001<sup>2</sup>.

## LA SITUATION ACTUELLE DU FRANÇAIS

Aujourd'hui, la vitalité linguistique du Nord-Ouest, même si elle est un peu plus forte que la conservation linguistique du Sud-Ouest et du Centre de l'Ontario, est moins forte que celle de l'Est ou du Nord-Est de l'Ontario. Entre 1981-1996, la vitalité linguistique de la région a chuté de 56 à 41 % (Gilbert, 2001).

Malgré l'accent considérable que les francophones du Nord-Ouest ont mis sur la promotion du français dans le milieu scolaire, le français parlé à la maison est en déclin. Les occasions de vivre en français deviennent de plus en plus rares. Bien souvent, la langue d'usage à la maison, c'est celle du groupe majoritaire (Williams, 1987). Les Franco-Ontariens du Nord-Ouest ne sont pas francophones à 100 % parce qu'ils ne peuvent pas totalement vivre en français, travailler en français ou s'épanouir en français. Ils sont francophones en famille, entre amis ou quand ils décident d'utiliser des services gouvernementaux et de consommer des produits linguistiques. Malgré les victoires constitutionnelles récentes qui protègent les droits des minorités, on remarque dans cette région un sérieux recul dans l'usage de la langue française. Les données socio-politiques et géo-économiques actuelles, en particulier la mondialisation des marchés, l'éparpillement géographique de la population, l'isolement des localités, les mariages exogames, les dichotomies traditionalisme / modernité, catholicisme / laïcité, affaiblissent la cohésion, le dynamisme culturel, la détermination et la volonté de survie de la population francophone. Les grandes distances qui existent entre les différents groupements francophones du Nord-Ouest créent une force d'inertie qui dissipe les efforts de ceux-ci en matière de coopération et de participation active dans des organismes engagés dans des luttes éternelles pour la sauvegarde et la promotion de leur langue.

Aujourd'hui, le grand défi de la minorité francophone du Nord-Ouest consiste à pouvoir s'intégrer à une société

globale, tout en gardant son identité propre et tout en conservant sa langue. C'est cet élément d'identité de base qui est menacé par l'assimilation et la division. Les francophones du Nord-Ouest se trouvent dans l'impossibilité de s'épanouir dans leur culture qui est souvent ignorée, ou mieux, tolérée comme une «option» et non pas comme une manière d'être ou de vivre. Victimes du ressac anti-francophone de 1992, où les villes de Thunder Bay et de Sault Ste Marie se sont déclarées unilingues, plusieurs personnes se réfugient et s'intègrent dans la culture de la majorité. Possédant une capacité de vivre leur vie en anglais, de nombreux étudiants, gens d'affaires, professionnels et politiciens laissent tomber leur langue. Comme l'Association francophone du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO) l'a bien noté en 1992, «nos gens qui ont oeuvré depuis plusieurs années dans la région avaient perdu l'habileté de s'exprimer avec aisance en français» (Héroux, 1992, p. 23). Ils s'expriment assez bien en français dans les activités de la vie quotidienne, mais ils ont souvent recours à des expressions anglaises, aux emprunts directs, à des calques et à des anglicismes de vocabulaire, surtout quand ils abordent des questions techniques et scientifiques. Il se produit chez eux un effet de bilinguisme soustractif, ce que l'on appelle «semilinguisme»: un déficit dans la qualité des connaissances linguistiques ou dans la qualité de la pratique (Lambert, 1975).

Même si la langue est au centre des rapports sociaux, même si la famille constitue le premier agent de reproduction linguistique et culturelle, le fait de naître dans une famille francophone ne signifie pas automatiquement que l'on soit francophone: «on ne naît pas ethnique, on le devient» (Juteau-Lee et Lapointe, 1983). On deviendra francophone pour autant qu'on soit exposé à la langue et à la culture françaises et qu'on fasse le choix de vivre en tant que francophone. En d'autres mots, en milieu minoritaire, ce sont les rapports sociaux des francophones avec le groupe majoritaire, leurs activités quotidiennes et leurs interactions sociales qui déterminent leur notion d'identité et leur choix d'être francophone (Gérin-Lajoie, 1993).

Se retrouvant entre deux grands courants linguistiques, celui de l'Amérique du Nord et celui de la Francophonie internationale, les Franco-Ontariens sont obligés de vivre dans



un monde dédoublé. Étant bilingues, ils possèdent une double personnalité, et plusieurs sont tentés d'adopter la culture de leur langue seconde au détriment de leur culture d'origine. Percevant le bilinguisme comme un phénomène personnel et individuel, plusieurs francophones du Nord-Ouest n'ont pas envie d'affirmer leur identité sur le plan social. Ils acceptent sans plainte l'absence de la langue française dans l'affichage commercial aussi bien que le service unilingue dans les magasins et dans les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux parce qu'ils sont capables de se débrouiller. Plusieurs retirent de cette capacité positive de leur identité une certaine fierté personnelle. Cependant, cette affirmation d'un bilinguisme individuel peut devenir la source de stratégies identitaires suicidaires. Le français finit par être de trop, voire inutile, dans la vie sociale. Cette situation psycho-linguistique réduit le français à un rôle secondaire, à un système de communication coupé de ses racines culturelles et au statut d'une langue sans surface et sans profondeur. Son contexte d'utilisation étant réduit aux échanges de tous les jours, le français ne connaît plus le même statut social valorisant que l'anglais. Le fait que le français n'est pas utilisé dans la plupart des situations de la vie professionnelle engendre chez les francophones une perte de vitalité par rapport au groupe d'appartenance.

Dans la plupart des communautés du Nord-Ouest, le manque d'activités sportives après l'école, de rencontres culturelles et de ressources pédagogiques en français contraint les jeunes à employer l'anglais comme langue dominante à l'extérieur de l'école. À Nakina, par exemple, il existe très peu de services en français, les jeunes francophones et les nouveaux arrivants ne s'impliquent alors pas dans les activités culturelles. On a besoin d'améliorer les moyens de communication et de mettre sur pied des cours de français pour les conjoints et les enfants issus des mariages exogames. Quant à Geraldton, une communauté désignée bilingue qui compte 750 francophones et dont la vie économique repose sur l'exploitation et la gestion forestière ainsi que sur l'aquaculture et le tourisme, son plus grand défi est d'encourager les jeunes à poursuivre leur éducation en français. Toutefois, le Collège Boréal, un établissement collégial décentralisé d'orientation humaniste qui répond

généralement aux besoins éducatifs de la population francophone en lui permettant l'accès à des programmes professionnels flexibles et adaptés aux réalités, n'offre pas beaucoup de cours de français, les jeunes ne veulent alors plus parler français. Issus de parents de mariage mixte, ils préfèrent parler anglais, c'est-à-dire *Speak white*, et s'assimilent de plus en plus. La communauté de Terrace Bay, petite localité à vocation économique unique à 215 km à l'est de Thunder Bay, au cœur même du pays de la pulpe et du papier, est en déclin. Il y manque un centre francophone où l'on puisse se rencontrer et organiser des activités culturelles afin de promouvoir la fierté d'être francophone. Les jeunes ne reconnaissent plus leurs racines et quittent la communauté. À Marathon, petite municipalité près du lac Supérieur à 300 km à l'est de Thunder Bay dont la vie économique repose sur les mines et la forêt, l'on s'inquiète de la qualité de l'éducation secondaire ainsi que du manque de ressources pédagogiques dans les bibliothèques et dans les écoles (AFNOO, 2002). À Dryden, communauté mono-industrielle qui compte 245 francophones, il n'y a pas de centre communautaire pour que les quelque quatre-vingts francophones intéressés puissent s'y rencontrer. Il n'y a pas d'école francophone non plus, et les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école d'immersion catholique. Quant à Ignace, localité de 1 710 personnes dont 175 francophones, la seule à être désignée bilingue entre Longlac et Saint-Boniface, cela fait déjà une vingtaine d'années que l'école Immaculée Conception permet à une dizaine d'élèves au secondaire et à une trentaine au primaire de poursuivre leurs études en français. À Kenora, communauté isolée à l'extrémité de la province, dont la vie économique repose sur l'industrie forestière, le transport, les services et le tourisme, la plupart des francophones ne participent pas à la vie communautaire. Il n'y a pas d'école pour les francophones ni d'activités culturelles en français, et les professionnels envoient leurs enfants dans les écoles d'immersion St. Thomas Aquinas et Ste Marguerite. La tâche la plus urgente à Kenora est de sensibiliser les francophones à la préservation de leur langue et de leur héritage culturel ainsi qu'à la nécessité d'ouvrir une école française.

On se demande pourquoi si peu de parents francophones encouragent la conservation de la culture et de

la langue française car le maintien d'une francité familioscolaire favorise l'acquisition d'un bilinguisme additif: c'est la thèse défendue par Rodrigue Landry (1982). Même parmi ceux qui s'inscrivent à l'école de langue française au niveau élémentaire, un bon nombre quitte le système pour aller à l'école anglophone avant d'arriver à l'université. Un certain nombre de parents francophones espèrent envoyer leurs enfants dans les grandes universités nord-américaines et préfèrent inscrire leurs enfants dans un système d'éducation bilingue, dans des programmes d'immersion du système anglophone. D'autres encore choisissent le système majoritaire parce que leurs enfants ont besoin de services spécialisés ou de l'enseignement professionnel au niveau secondaire ou tout simplement parce que l'école de langue anglaise se trouve à proximité de leur domicile. Plusieurs parents (surtout dans les mariages exogames) pensent que leurs enfants sont insuffisamment francophones. D'autres encore choisissent le système anglophone à cause de l'importance de l'anglais dans les affaires, la présence des amis de leurs enfants dans une école de langue anglaise ou de la variété des cours et de la gamme complète d'activités sportives et parascolaires offertes, même s'il y a un risque quant à la préservation de leur langue et de leur culture. D'autres se demandent s'il est possible d'apprendre l'anglais sans perdre le français, si leur français est assez bon pour aider leurs enfants dans le développement de leurs compétences linguistiques. Il faut signaler que plusieurs parents francophones, nés dans le Nord-Ouest, où il y avait, jusqu'à récemment, relativement peu d'institutions en langue française, n'ont pas eu accès à une instruction en français.

En raison du prestige accordé à la culture dominante dans les médias, dans les commerces et dans les services publics et sociaux, plusieurs francophones du Nord-Ouest ont l'habitude de dénigrer leurs valeurs culturelles, à assumer une identité plutôt inférieure et négative. Ils souffrent d'une profonde insécurité par rapport à la culture du groupe dominant, ce que Benoît Cazabon (1989, 1997) appelle le *syndrome du minoritaire*. Percevant leur statut culturel comme illégitime, ou instable, ils préfèrent adopter des stratégies identitaires plus positives et plus stables. Dans une tentative d'affirmation positive, les francophones des petites

communautés à faible vitalité du Nord-Ouest cherchent à s'intégrer dans la communauté anglophone. De nombreux francophones sont satisfaits que leurs enfants soient scolarisés dans des programmes d'immersion et refusent de revendiquer leur droit à la gestion scolaire. Certains considèrent les membres plus actifs et plus militants de leur communauté comme des fanatiques qui les perçoivent à leur tour comme des vendus ou des assimilés. Bien des francophones dissimulent leur appartenance au groupe minoritaire afin de bénéficier des privilèges accordés au groupe dominant. Certains choisissent de parler et de vivre en anglais; d'autres oublient même leur langue maternelle; d'autres encore pensent que les services offerts en anglais sont supérieurs, même s'ils ne connaissent pas les services en français, car les services en anglais offrent plus de documentation ou une plus grande gamme de services. D'autres enfin n'osent pas afficher leur différence et ne réclament pas de traduction de peur d'être identifiés, de peur de soulever l'intolérance ou la xénophobie des anglophones, de peur d'être vus comme des «porte-parole» des séparatistes.

Avant les changements politico-linguistiques survenus au cours des années soixante-dix, les Canadiens français du Nord-Ouest avaient tendance à se définir par leur référence à une culture commune, par leur solidarité avec les personnes issues d'une même origine québécoise (30,7 % étant originaires du Québec). La langue française constituait pour eux une valeur de symbole culturel et un critère d'identification collective. Ayant les mêmes valeurs culturelles et le même passé historique que les Québécois, ils se considéraient les descendants de la «nation» française en Amérique du Nord. Ce groupe ethnique traditionnaliste se définissait par la foi chrétienne où l'utilisation du français était liée à la religion catholique et à l'organisation sociale axée sur la paroisse.

Aujourd'hui, cette cohérence de l'identité traditionnelle est bouleversée par le fait que les parents et l'Église ne sont plus les principaux agents de socialisation. Depuis les années soixante-dix, les petites communautés du Nord-Ouest, qui étaient autrefois plus ou moins homogènes sur les plans linguistique et culturel, ont subi des transformations majeures. La clientèle scolaire des écoles composées ou des écoles mixtes

de conseils scolaires différents où deux écoles distinctes, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise, partagent le même édifice, est devenue de plus en plus hétérogène: de plus en plus de jeunes proviennent de familles qui vivent en situation de mariage mixte où, bien souvent, l'un des deux parents est unilingue anglophone et où la langue d'usage à la maison est l'anglais. Les parents ne sont plus en mesure de reproduire le milieu linguistique et culturel nécessaire pour la conservation de leur héritage culturel. Par conséquent, l'école devient le seul endroit où l'élève peut faire l'expérience de la langue et de la culture françaises.

Même dans les familles où le français est la langue d'usage, les enfants ont de plus en plus tendance à utiliser l'anglais entre eux et avec leurs amis. Les jeunes considèrent que le français n'est pas important et, par conséquent, ils ne peuvent pas l'utiliser adéquatement. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, on croyait que la connaissance du français était utile sur le plan professionnel. Malheureusement, depuis le ressac anti-francophone de 1992, où les villes de Thunder Bay et de Sault Ste Marie se sont unilatéralement déclarées unilingues afin d'attirer l'attention du gouvernement provincial sur l'insuffisance et l'inéquation des subventions qui ne leur permettaient pas d'assurer des services bilingues aux francophones, cette mentalité a changé. Il y a eu une attitude de déception sur l'utilité réelle de l'apprentissage du français dans le Nord-Ouest. Le ministre fédéral Stéphane Dion, responsable des langues officielles jusqu'en décembre 2003, se voulant rassurant, déclare que «ce n'est pas le choix des parents» qui est responsable de cette régression dans l'apprentissage du français. «C'est parce qu'on a coupé des programmes [...] Ça été une grave erreur» (Anonyme, 2003). Dans son ambitieux programme de relance du bilinguisme, avancé au printemps 2003, le ministre prévoyait l'injection de 382 millions de dollars pour améliorer l'enseignement des langues secondes et du français en milieu minoritaire.

## **LA POLITIQUE DU FAIT FRANÇAIS**

Il est indéniable que les francophones du Nord-Ouest de l'Ontario ont mené de nombreuses luttes pour sauvegarder leur langue et leur culture. Dès le début de la colonisation, ils ont essayé de faire reconnaître leurs droits à l'éducation et à

l'instruction en français. Jusqu'en 1885, il n'y avait pas de restriction sur l'usage du français dans l'enseignement en Ontario. Les enseignants étaient libres d'enseigner en français, en anglais ou en allemand dans toutes les écoles ontariennes. Cette ouverture linguistique était en grande partie le résultat de la clairvoyance d'Egerton Ryerson, clerc de l'Église méthodiste, surintendant adjoint des écoles du Canada-Ouest en 1844. Dès 1857, Ryerson n'avait aucune réserve à l'égard de l'enseignement du français. Il était possible de substituer le français ou l'allemand à l'anglais, là où la majorité des habitants et des conseillers scolaires étaient francophones ou germanophones. Le surintendant des écoles du Canada-Ouest en 1846 pensait qu'il était juste et convenable que les conseillers scolaires permettent d'enseigner les deux langues aux enfants dont les parents désirent qu'ils les apprennent. À partir de 1885, en Ontario, comme au Manitoba, on voit se succéder des mesures de plus en plus répressives dans le domaine scolaire. Le 25 juin 1912, le gouvernement conservateur d'Howard Ferguson décrète, par le *Règlement 17*, que les écoles francophones n'ont pas de statut en Ontario. Par ce règlement, une attaque directe contre l'école française (Archibald, 1979), le gouvernement ontarien, tout en reconnaissant l'existence des écoles primaires bilingues, prohibe l'enseignement et la communication en français après la deuxième année de cours. L'anglais devient alors l'unique langue d'instruction. Cette décision politique d'assimilation a eu pour effet de décourager les Franco-Ontariens de fréquenter l'école. L'Association canadienne française de l'Ontario a refusé d'appliquer le *Règlement 17*, tout en contestant sa validité devant les tribunaux. Toutefois, ce n'est qu'en septembre 1927, après l'abrogation du *Règlement 17*, que le français a repris sa place dans les écoles. Il est à noter que le *Règlement 17* n'a été révoqué qu'en 1944.

En 1967, dans le but d'établir des écoles secondaires de langue française, le premier ministre, John P. Robarts, et son ministre de l'Éducation, William Davis, mettent sur pied un comité chargé d'étudier la situation scolaire des francophones en Ontario. Suite au *Rapport Bériault* (1968), l'Ontario modifie la loi sur l'administration des écoles francophones. Deux lois sont adoptées: la *Loi 121* et la *Loi 122*. La *Loi 121* prévoit la création des écoles ou des classes dans les écoles primaires

publiques, y compris des classes de jardin d'enfants, pour assurer l'enseignement en français aux élèves francophones. Cette loi oblige les conseils scolaires publics et séparés à utiliser le français comme langue d'enseignement lorsqu'au moins dix contribuables d'une région scolaire le demandent par écrit. La *Loi 122* reconnaît le français comme langue d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires. Elle permet de subventionner les écoles secondaires francophones. Cependant, ce financement n'est pas accessible aux écoles secondaires catholiques au delà de la dixième année. En 1978, le Conseil des écoles de langue française devient le Conseil d'éducation franco-ontarienne, et son mandat est élargi au domaine de l'éducation postsecondaire.

Finalement, c'est l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982, plus précisément son article 23, qui va donner une impulsion aux francophones dans leur lutte pour l'établissement des écoles françaises autonomes. La *Loi 175*, en 1996, qui assure au Conseil de l'éducation de langue française le droit à la gestion scolaire des écoles francophones, va forcer les francophones à abandonner leur réseau d'institutions privées, qu'ils ne pouvaient plus financer, et d'accepter des écoles publiques de langue française. En 1997, conformément à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le gouvernement ontarien conservateur, dont l'objectif était de réduire les coûts de l'administration scolaire et d'améliorer la qualité de l'éducation, confirme le droit de la minorité francophone de gérer son propre système d'éducation primaire et secondaire. Il décrète la création de douze conseils scolaires de district de langue française, quatre conseils publics et huit conseils séparés. En réalité, cette centralisation des prises de décision et de la distribution des informations et des ressources a considérablement réduit le pouvoir des membres des conseils. Jusqu'en 1998, les écoles francophones du Nord-Ouest existaient comme entités dépendantes des conseils anglophones: elles partageaient un édifice avec une école de langue anglaise ou fonctionnaient comme écoles mixtes avec des modules de langue française. Plusieurs enfants francophones fréquentaient les écoles publiques. D'autres parents catholiques envoyaient leurs enfants dans les écoles privées à Hearst, à Kapuskasing ou à Sudbury, afin d'y recevoir un enseignement dans leur langue et leur religion.

D'autres encore préféraient garder leurs enfants à la maison et leur enseigner le français plutôt que de les envoyer dans les écoles publiques.

Ce n'est qu'après la restructuration des conseils scolaires en 1998 que les francophones du Nord-Ouest ont obtenu des écoles françaises, leur contrôle, leur gestion, leur budgétisation, ce qui, autrefois, revenait aux anglophones. Grâce à l'amalgamation des sections de langue française des districts de Lakehead, de Geraldton et de Supérieur Nord, trois nouveaux conseils francophones ont été créés le 11 février 1998: le Conseil des écoles catholiques des Aurores Boréales a sous sa tutelle deux écoles secondaires et sept écoles élémentaires de langue française, éparpillées entre Fort-Frances, Thunder Bay, Nakina et Marathon, le Conseil du district du Grand Nord de l'Ontario qui gère quatre écoles à Longlac, à Manitouwadge et à Marathon, et le Conseil de l'école séparée catholique d'Ignace qui est responsable de l'école Immaculée Conception.

## **L'INSUFFISANCE ET L'INÉQUATION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

Bien que la bataille scolaire ait été gagnée, la collectivité francophone de cette région éloignée et isolée doit faire face à plusieurs défis. La population francophone du Nord-Ouest devient de plus en plus âgée. Les jeunes francophones, âgés de 0 à 24 ans, sont sous-représentés par rapport à la population en général (AFNOO, 2002). À ce défi d'ordre démographique, il faut ajouter le faible taux de natalité chez les francophones. Par conséquent, la plupart des écoles du Nord-Ouest n'ont pas un nombre suffisant d'effectifs francophones pour avoir leur propre édifice. C'est le cas de l'école primaire de Marathon qui, dès septembre 1989, abrite deux écoles catholiques. À Manitouwadge, l'école francophone partage le même édifice avec l'école *Our Lady of Lourdes*, même si cette dernière est devenue indépendante et possède des conseillers francophones ainsi qu'un directeur et une secrétaire. On y trouve également une école publique anglophone, la *Manitouwadge Public School*, où il y a une section francophone. L'École catholique Franco-Supérieur de Thunder Bay, avant de devenir une école autonome, a vu le jour en 1979-1980 dans l'école Saint-Joseph, une école



publique anglophone. Ensuite, elle a partagé un édifice avec une école de langue anglaise, l'école Saint-Édouard, jusqu'en 1984. C'est toujours le cas de l'école secondaire publique de Manitouwadge et de l'école secondaire de Marathon. Quant à l'école secondaire de La Vérendrye de Thunder Bay, qui, autrefois, partageait un édifice avec l'école secondaire Saint Ignatius, elle aura bientôt son propre édifice. Même dans les communautés qui sont déjà dotées d'écoles de langue française, les parents francophones s'inquiètent de la situation de leurs enfants après l'école, pendant les fins de semaine et durant l'été, car il est souvent difficile pour eux de se rencontrer en dehors de l'école.

Les francophones du Nord-Ouest font constamment le lien entre l'insuffisance et l'inadéquation des services éducatifs en français au niveau postsecondaire et leurs problèmes socioculturels, tels que le décrochage scolaire, la sous-scolarisation, l'analphabétisme, le dépeuplement, le chômage et l'assimilation. Dans le contexte socioculturel actuel, la gestion autonome des services éducatifs semble être le meilleur moyen de redresser cette insuffisance. Malheureusement, le milieu socioculturel des institutions postsecondaires quasi inexistantes ne favorise pas la formation professionnelle des francophones ni l'accroissement des services en français. Bien au contraire, l'absence de programmes professionnels pour francophones engendre un milieu de vie défavorable à l'épanouissement de la culture francophone. Les universités ontariennes n'ont pas encore rejoint les écoles secondaires pour accueillir les élèves bilingues afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité en français. Par conséquent, le nombre des candidats francophones dans les facultés d'éducation diminue. Les finissants du secondaire deviennent de plus en plus réticents à s'engager dans l'enseignement du français, une profession difficile et dévalorisée à cause des conditions de travail et de l'absence de ressources pédagogiques adéquates. Plusieurs envisagent une carrière d'enseignement dans des écoles publiques de langue anglaise car ils ne se sentent pas suffisamment à l'aise en français pour vouloir l'enseigner.

Les francophones du Nord-Ouest s'inscrivent aux études postsecondaires en moins grand nombre que les non-francophones. Selon Statistique Canada (1996), parmi les

francophones âgés de 15 à 24 ans, seulement 51 % fréquentaient l'école à temps plein. Très peu de francophones ont obtenu un diplôme universitaire et un taux élevé de jeunes (22 %) n'ont obtenu qu'un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année (AFNOO, 2002). Ce chiffre est le double du pourcentage pour l'Ontario. Plus de 90 % reçoivent la totalité de leur instruction universitaire en anglais. Ceux qui sont inscrits dans des cours qui ne sont pas offerts dans leur langue subissent un taux d'échec plus élevé que celui des anglophones ou que celui qu'ils subiraient dans les programmes dans leur propre langue (Churchill *et al.*, 1985). Cette absence de continuité entre le système secondaire et postsecondaire entrave le progrès scolaire de plusieurs étudiants francophones qui ne comprennent pas pourquoi il leur faut étudier dans une autre langue – la langue de la majorité – dans laquelle ils ne sont pas très à l'aise.

## CONCLUSION

L'on peut donc dire que toute la problématique de la langue, de l'identité et de la transmission culturelle dans le Nord-Ouest repose sur les difficultés d'accès à des services d'éducation en langue française. Beaucoup de jeunes n'ont appris à lire qu'en anglais, sans parvenir à transférer ces habiletés dans leur langue maternelle. Éparpillés dans des régions éloignées, ils n'ont accès, la plupart du temps, qu'à une langue orale appauvrie et limitée aux échanges quotidiens et fonctionnels. Leur français n'est plus rattaché à une identité. En même temps, on ne peut pas ignorer le contexte socio-culturel dans l'apprentissage du français en milieu minoritaire. La compétence cognitivo-académique dans une langue est déterminée non seulement par l'école, mais aussi par le milieu familial et les pressions du milieu social qui incitent l'étudiant à l'apprentissage de la langue dominante (Cummins, 1989). À part les attitudes individuelles, l'influence assimilatrice des amis, le milieu familial et les rapports socio-culturels peuvent entraver ou retarder le développement des habiletés linguistiques des francophones. Comme Rodrigue Landry et Richard Allard (1988) l'ont bien souligné, la vitalité linguistique du milieu familial, scolaire et communautaire peut contrebalancer la dominance de l'anglais du milieu socio-institutionnel. Elle peut devenir un véritable antidote à l'assimilation, au manque d'estime de soi, au sentiment

d'insécurité culturelle. Si ces influences assimilatrices ne sont pas compensées par des actions positives de la part des parents et des éducateurs, les jeunes francophones du Nord-Ouest risquent de perdre leur goût de s'exprimer en français, de se mettre à douter de leur identité personnelle et de perdre leur patrimoine culturel.

Pour résumer, l'éducation et l'organisation sociale restent les plus grands défis à la survie de la francophonie dans le Nord-Ouest. Le principal enjeu dans cette région, c'est la construction d'une identité positive chez une jeunesse culturellement aliénée. La tâche difficile d'aujourd'hui est de dynamiser les francophones, de vaincre leur indifférence et de développer leur fierté d'être francophone, tout en les faisant participer pleinement aux activités socioculturelles de leurs communautés. De plus, une certaine forme d'organisation sociale est indispensable pour que ce groupe linguistique puisse régulariser ses interactions, conserver ses traditions et ses valeurs sociales, religieuses et culturelles. Sans organisation institutionnelle, les francophones du Nord-Ouest auront de plus en plus tendance à perdre leur cohésion culturelle, à se désagréger dans leurs rapports sociaux et à s'intégrer aux valeurs culturelles et à la langue du groupe dominant.

#### NOTES

1. Selon le recensement du Canada de 2001.
2. Les statistiques proviennent des recensements du Canada, 1871-2001.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (2003) «L'enseignement du français langue seconde régresse au pays, selon un rapport» *L'Express*, n° 43, 28 octobre au 3 novembre, p. 6.
- ARCHIBALD, Clinton (1979) «La pensée politique des Franco-Ontariens au 20<sup>e</sup> siècle», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 2, p. 13-30.
- ASSOCIATION DES FRANCOPHONES DU NORD-OUEST DE L'ONTARIO (AFNOO) (2002) *Une approche stratégique: plan quinquennal de l'AFNOO, 2002-2007*, 31 p.

- CAZABON, Benoît (1989) «L'aménagement linguistique au sein des écoles françaises de l'Ontario: un cas de transition difficile», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2, p. 253-283.
- (1997) «L'enseignement en français langue maternelle en situations de minorité», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 483-508.
- CHURCHILL, Stacy, FRENETTE, Normand et QUAZI, Saeed (1985) *Éducation et besoins des Franco-Ontariens: le diagnostic d'un système d'éducation* (vol. 2: «Le post-secondaire»), Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, p. 5-13.
- CUMMINS, James P. (1989) *Empowering Minority Students*, Sacramento, California Bilingual Education, 143 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (1993) «Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire», *La revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review*, vol. 49, n° 4, p. 799-814.
- GILBERT, Anne (2001) *La communauté francophone de l'Ontario au présent et au futur et état des lieux et enjeux: portraits par secteur*, Ottawa, document d'appui à la démarche de planification stratégique, Entente Canada-Communauté Ontario, 2000-2004, 19 p.
- HÉROUX, Frank (1992) *Le français, ça se parle chez nous*, Thunder Bay, Les Entreprises CUBICO, 23 p.
- JUTEAU-LEE, Danielle et LAPOINTE, Jean (1983) «From French-Canadians to Franco-Ontariens and Ontarois: New Boundaries, New Identities», dans ELLIOTT, Jean L. (dir.) *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, p. 173-186.
- LAMBERT, Wallace E. (1975) «Culture and Language as factors in Learning and Education», dans WOLFRANG, Aaron (dir.) *Education of Immigrant Students*, Toronto, Institute for Studies in Education, p. 55-83.
- LANDRY, Rodrigue (1982) «Le bilinguisme additif chez les francophones minoritaires au Canada», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 8, n° 2, p. 223-244.
- LANDRY, Rodrigue et ALLARD, Réal (1988) «L'école canadienne française: facteur indispensable à l'unité nationale», *Revue de l'Association canadienne de langue française*, vol. 16, n° 3, p. 23-49.
- WILLIAMS, Glyn (1987) «Bilingualism, Class Dialect, and Social Reproduction», *International Journal of Sociology of Language*, vol. 66, n° 1, p. 85-98.

## **Bilan de la recherche sur le français parlé au Manitoba**

par

Sandrine Hallion Bres  
Collège universitaire de Saint-Boniface

Dans cet article, je me propose de faire un tour d'horizon de l'essentiel des études de linguistique descriptive portant sur les variétés de français parlé au Manitoba. Il faut parler de «*variétés* de français parlé au Manitoba» au pluriel dans la mesure où la langue française dans la province manitobaine connaît une situation complexe et des usages variés. En effet, au Manitoba, comme ailleurs dans les autres situations de francophonie, le français varie selon les régions et les registres d'emploi. Il varie également selon le niveau socioprofessionnel, le degré d'éducation, la situation linguistique sur le plan matrimonial, l'âge, le sexe et l'origine ethnique des locuteurs. Il ne peut donc s'agir d'un français manitobain unique.

Ce tour d'horizon permettra:

- de faire le point sur les recherches linguistiques menées sur les variétés de français parlé dans la province depuis principalement une vingtaine d'années;
- de classer les publications répertoriées selon les domaines linguistiques examinés (aperçu général, lexicologie et lexicographie, phonétique et phonologie, etc.);
- de signaler les diverses pistes de recherche qui s'offrent à l'heure actuelle;
- enfin, de montrer les intérêts pédagogiques liés au développement de la recherche linguistique sur les parlers français du Manitoba.

## LES BILANS ANTÉRIEURS

Dans un article publié dans les *Actes* du premier colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) en 1982, Alexandre Amprimoz et Antoine Gaborieau, respectivement professeurs à la *University of Manitoba* et au Collège universitaire de Saint-Boniface, constataient que, alors que la bibliographie relative aux études linguistiques du français parlé en Amérique du Nord était immense, le parler franco-manitobain n'avait pratiquement pas été étudié (Amprimoz et Gaborieau, 1982).

Il est vrai que cette bibliographie, si l'on s'en tient au domaine de la linguistique descriptive qui nous intéresse, se bornait alors à trois titres:

- un article de J.-B. Sanders sur le français parlé à Saint-Claude, article qui d'ailleurs ne comporte que de très brèves remarques sur le lexique des habitants de ce village (Sanders, 1954);
- un rapport d'enquête sur l'état du français au Manitoba rédigé par Gaston Dulong (1963)<sup>1</sup>;
- une étude comparative de Clyde Thogmartin portant sur la phonologie de trois variétés de français parlé au Manitoba, soit les variétés de français parlé par des locuteurs d'origine métisse, des locuteurs d'origine québécoise et des locuteurs d'origine européenne (Thogmartin, 1974)<sup>2</sup>.

En 1989, une monographie consacrée aux variétés de français canadien parlé hors Québec était publiée sous la direction de Raymond Mougeon et d'Édouard Bédiak (Mougeon et Bédiak, 1989). Il est assez significatif d'y constater l'absence totale d'articles sur le français parlé à l'ouest de l'Ontario: les variétés de français parlé dans les provinces de l'Ouest ne suscitaient encore que faiblement l'intérêt des chercheurs.

Une dizaine d'années plus tard, Louise Larivière, professeur à l'Université de Montréal et à Concordia, faisait un nouveau bilan des études linguistiques sur le français parlé dans l'Ouest canadien. Pour la seule province du Manitoba, elle recensait six titres dans la rubrique «linguistique descriptive» (Larivière, 1992): Amprimoz et Gaborieau, 1982;

Gaborieau, 1985; Harvey, 1989; Rodriguez, 1984, 1985 et 1989<sup>3</sup>. Notons que ces six titres ne prenaient pas en compte les trois titres déjà donnés plus haut auxquels viennent s'ajouter le mémoire de maîtrise de Fatima Diallo et son annexe établie par Gaston Dulong (Diallo, 1983; Dulong, 1984), deux documents non publiés, ainsi qu'un autre article de Liliane Rodriguez (1988). Cette bibliographie comptait donc un peu plus d'une dizaine de titres au début des années quatre-vingt-dix.

Aujourd'hui, un peu plus de dix ans après le bilan de Louise Larivière, où en est la recherche linguistique sur les variétés de français parlé au Manitoba? On peut faire plusieurs remarques concernant les principales caractéristiques du bilan actuel:

1. En dix ans, la bibliographie des études linguistiques sur les variétés de français parlé au Manitoba s'est assez considérablement allongée puisqu'elle comporte aujourd'hui trente-neuf titres (voir la bibliographie chronologique et thématique en annexe).
2. Elle regroupe des articles et ouvrages de nature assez hétérogène allant d'études brèves et parcellaires (Amprimoz et Gaborieau, 1982) à des études complètes et approfondies (travail de Liliane Rodriguez sur le lexique) en passant par des études particulières et spécialisées (Thogmartin, 1974). D'autre part, un certain nombre de ces études ne sont pas publiées (Dulong, 1963, 1984; Diallo, 1983; Marchand, 1993, 1998; Hallion, 2000; Hallion Bres 2003).
3. Certains domaines de la linguistique y sont plus largement décrits que d'autres. Ainsi, de nombreuses études portent sur le lexique (seize titres). En revanche, les aspects morphosyntaxiques (deux titres) ou les caractéristiques phonétiques et phonologiques (six titres) des parlers franco-manitobains sont moins souvent traités.
4. Les variétés de français parlé au Manitoba intéressent encore un nombre limité de linguistes: ce sont Robert Papen, pour le français métis, et surtout Liliane Rodriguez<sup>4</sup>, qui ont le plus souvent proposé

une description linguistique de ces variétés de français.

5. Elle reste encore assez succincte si on la compare aux bibliographies relatives aux variétés de français parlé en Acadie, au Québec ou en Ontario. En revanche, le Manitoba demeure la mieux nantie des provinces de l'Ouest du point de vue de la description linguistique de ses variétés de français<sup>5</sup>.

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX DISPONIBLES

Comme nous venons de le dire, deux chercheurs ont tout particulièrement étudié les variétés de français parlé au Manitoba: Liliane Rodriguez et Robert Papen. Liliane Rodriguez s'intéresse aux particularités linguistiques du franco-manitobain depuis le début des années quatre-vingt. Elle est l'auteur du premier ouvrage publié sur la question dans lequel elle s'attache à décrire les nombreux archaïsmes linguistiques qui sont d'un usage courant au Manitoba (Rodriguez, 1984). Au début des années quatre-vingt-dix, ses recherches se sont plus spécifiquement orientées vers l'étude du lexique par le biais d'une évaluation de la disponibilité lexicale chez les jeunes francophones. À cette fin, elle a réalisé une série d'enquêtes de terrain entre 1990 et 1993 dans plus d'une dizaine d'écoles françaises et d'immersion de la province, auprès de 469 informants (dont 339 francophones) âgés de neuf à treize ans. Elle a ainsi réuni un corpus de plus de 160 000 lexies<sup>6</sup>. Les résultats de ses recherches, qui allient approche quantitative et approche qualitative<sup>7</sup>, ont depuis fait l'objet de plusieurs publications (Rodriguez 1993a, 1996, 1997, 2000, 2003 entre autres). Notons que son travail fait suite à l'enquête initiale menée en 1963 par Gaston Dulong dans la province (Dulong, 1963): Liliane Rodriguez a effectivement enquêté, dans la mesure du possible, dans les écoles choisies par le chercheur québécois afin de permettre une comparaison diachronique et de mesurer l'indice de maintien ou de perte de l'usage des lexies entre 1963 et les années quatre-vingt-dix<sup>8</sup>. Les intérêts liés à l'évaluation de la disponibilité lexicale sont multiples. Dans le contexte manitobain, elle permet notamment de vérifier la vitalité *vs* l'appauvrissement d'une langue en situation minoritaire, le français, en contact constant avec l'anglais, langue majoritaire dans la province.



Depuis une vingtaine d'années, Robert Papan publie régulièrement des articles sur le français des Métis de l'Ouest canadien, variété qui demeure aujourd'hui peu décrite et qui ne semble pas susciter beaucoup d'intérêt chez les linguistes<sup>9</sup>. Ses premières études se basent sur un corpus recueilli en Saskatchewan au début des années soixante-dix (Papan, 1984a, 1984b). Il a également exploité des données issues d'enregistrements effectués à Batoche (Saskatchewan) par une journaliste de Radio-Canada en 1984 (Papan, 1998, 2002). D'autre part, dès le début des années quatre-vingt-dix, ses recherches ont porté sur le français des Métis de la commune de Saint-Laurent au Manitoba (Papan, 1993, 2003). Le corpus analysé est celui recueilli par Guy Lavallée, corpus dont je présente les principales caractéristiques un peu plus loin.

D'autres travaux sont également à signaler pour compléter cette présentation. Dans une perspective sociolinguistique, Anne-Sophie Marchand a publié plusieurs articles sur la francophonie manitobaine (Marchand, 1997a, 1997b, 1998, 2003). Elle y propose généralement une description sommaire des principaux traits linguistiques des variétés de français du Manitoba qu'elle examine. Pour ce qui regarde les travaux non publiés, il faut également mentionner son mémoire de maîtrise (1993), sa thèse de doctorat (1998), mes propres recherches effectuées dans le cadre de mon doctorat et le corpus y afférent (Hallion, 2000). Mon étude, qui porte essentiellement sur divers aspects de la morphologie et de la syntaxe du verbe en franco-manitobain, repose sur un corpus recueilli à Saint-Boniface entre octobre 1995 et mai 1997 auprès d'un échantillon multigénérationnel de trente-trois locuteurs francophones natifs appartenant, pour la plupart, à l'élite franco-manitobaine. Ces enquêtes qualitatives ont permis de réunir une cinquantaine d'heures d'enregistrements; intégralement retranscrites, elles constituent un corpus de plus de 500 000 mots.

## LES PISTES DE RECHERCHE

Au sujet des pistes de recherche qui s'offrent à l'heure actuelle dans le domaine des études linguistiques sur les français du Manitoba, je voudrais faire des remarques de plusieurs ordres:

1. La première de ces remarques porte sur l'existence de corpus linguistiques enregistrés qui, à ce jour, sont peu ou pas exploités. En dehors de mon propre corpus (Hallion, 2000) dont j'ai donné les principales caractéristiques un peu plus haut et qui n'a été que partiellement dépouillé<sup>10</sup>, j'en mentionnerai deux autres: un corpus que j'appellerai le corpus «Gaborieau» et le corpus de Saint-Laurent.

### **Le corpus «Gaborieau» (1979-1980)**

Le premier de ces corpus a été recueilli dans dix-sept localités manitobaines entre novembre 1979 et juillet 1980. Trois personnes se sont chargées des enquêtes menées sous la direction d'Antoine Gaborieau, alors professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface: un assistant de français au CUSB et deux finissants en éducation de ce même collège. La population enquêtée est monogénérationnelle: il s'agit principalement d'un échantillon de personnes âgées. Le projet d'Antoine Gaborieau était ambitieux puisqu'il a permis de réaliser cent cinquante entrevues dont moins d'un tiers a fait l'objet d'enregistrements sur bandes magnétiques. Le chercheur prévoyait en outre d'exploiter ce corpus afin de fournir «[une] étude synchronique des parlers franco-manitobain [...] [qui comprendrait] quatre aspects: la phonétique, le lexique, la sémantique et enfin la syntaxe» (Amprimoz et Gaborieau, 1982, p. 101). Si l'on se réfère à la bibliographie actuelle, on s'aperçoit que ce projet n'a pas été mené à son terme<sup>11</sup>. Les enregistrements (trente-cinq cassettes et environ trente-cinq locuteurs) se trouvent aujourd'hui aux archives du Collège<sup>12</sup> et il reste à vérifier s'ils sont exploitables. Il faudrait alors les transcrire et ils pourraient fournir une bonne base à une description linguistique du franco-manitobain vernaculaire<sup>13</sup>.

### **Le corpus de Saint-Laurent (1988)<sup>14</sup>**

Le corpus de Saint-Laurent a été recueilli dans la localité métisse de Saint-Laurent, sise sur la rive orientale du lac Manitoba, par un Métis natif du village, Guy Lavallée, en 1988. Il a interrogé une soixantaine de locuteurs âgés de 18 à 90 ans et plus, et le corpus compte plus d'une soixantaine d'heures d'enregistrements. C'est pour son mémoire de maîtrise en ethnographie que Guy Lavallée a rassemblé ces

témoignages (Lavallée, 1988)<sup>15</sup>. Robert Papen est actuellement en possession de ces enregistrements, et ils ont été numérisés par Anne-Sophie Marchand en 2002. Une partie seulement en a été transcrite, et Robert Papen projette de les transcrire en totalité afin de mettre le corpus entier sur support informatique, ce qui permettrait à d'autres chercheurs d'y travailler. Comme le souligne Robert Papen, ce corpus, du fait qu'il a été recueilli par un locuteur Métis natif du village de Saint-Laurent et bien connu de ses informateurs, a une très grande valeur sociolinguistique. Son exploitation fournirait certainement de nombreux éléments pour la description du français métis en général et pour celui parlé au Manitoba en particulier. C'est une tâche qu'a d'ailleurs entreprise Robert Papen dès le début des années quatre-vingt-dix (Papen, 1993) et dont il rend compte dans des articles plus récents (Papen, 2003; Marchand et Papen, 2003).

2. La deuxième remarque concerne le statut des variétés de français (c'est-à-dire langue première ou langue seconde) qui ont jusque-là occupé les linguistes. Il faut noter que les études linguistiques ont uniquement porté sur le français langue première. Dans le cadre d'une recherche post-doctorale, je me suis intéressée aux caractéristiques stylistiques du français parlé par des élèves inscrits dans une école secondaire d'immersion à Saint-Boniface (Hallion Bres, 2003). Cette recherche est une réplique de celle menée dans des programmes d'immersion en Ontario, sous la direction de Raymond Mougéon de la *York University* (Mougéon *et al.*, 2002). Mes enquêtes, réalisées en septembre 2002 auprès d'un échantillon de 50 élèves, sont en voie d'être intégralement transcrites. Ce corpus manitobain de français langue seconde (L2) servira de base à la description de douze variables linguistiques phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales (Hallion Bres, 2003). Ce nouvel axe de recherche offre une autre approche possible des variétés de français parlé au Manitoba.

3. En troisième et dernier point, je voudrais signaler qu'il serait souhaitable de développer le potentiel de recherche en études linguistiques qui existe au niveau local. Au terme d'un cours portant sur les parlers régionaux, plus particulièrement axé sur les caractéristiques linguistiques des variétés de français du Manitoba, j'ai pu remarquer l'intérêt montré par

les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface pour tout ce qui a trait à la variation du français dans l'espace francophone. Les étudiants du CUSB, à condition d'une solide formation initiale en linguistique, pourraient entreprendre un certain nombre des travaux qui restent à accomplir sur les variétés de français de la province.

## LES INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES

Pour conclure, je voudrais mentionner les intérêts pédagogiques liés à une description linguistique générale des parlers franco-manitobains. Ces intérêts se situent au niveau de l'enseignement du français et de l'enseignement en français au Manitoba. Il me semble que des études approfondies sur les divers aspects linguistiques des variétés de français parlé dans la province permettraient aux enseignants de mieux saisir les différents facteurs de variation affectant la langue. Ils pourraient alors apprendre à leurs élèves ou à leurs étudiants à distinguer, entre autres, les faits de langue qui sont attribuables à l'influence de l'anglais, de ceux qui relèvent de survivances archaïques ou dialectales ou qui dépendent des registres d'emploi. Notons qu'il est sans doute plus réaliste d'envisager ce type d'apprentissage au niveau universitaire, la tâche des éducateurs du secondaire étant déjà immense. Cependant, une initiation qui sensibiliserait les jeunes francophones et anglophones de l'immersion aux phénomènes liés à la variation de la langue serait souhaitable et possible au cours du cycle pré-universitaire. Une bonne connaissance des variétés locales de français permettrait de ne pas attribuer systématiquement tout écart linguistique au français dit «standard» à l'influence de l'anglais, mais à nuancer les jugements portés sur la langue et à expliquer aux étudiants les divers facteurs qui influencent la variation de la langue française au Manitoba. Ainsi, sous prétexte d'enseigner la norme française actuelle, une tournure telle que «marier quelqu'un» ne devrait pas être mise sur le même plan que la construction «jouer le piano». La première est une ancienne construction transitive abandonnée dans l'usage moderne au profit de la construction réfléchie «se marier avec quelqu'un» et dont l'emploi persiste encore aujourd'hui dans le nord de la France, en Belgique ou au Canada (Rey *et al.*, 1998). Si son maintien au Manitoba peut se voir renforcé par l'existence

d'une construction analogue dans la langue majoritaire (*to marry somebody*, cas de «convergence<sup>16</sup>»), il faut toutefois se garder de l'assimiler à un calque syntaxique au même titre que la seconde construction. Départager les anglicismes des archaïsmes, c'est d'ailleurs ce que préconisait déjà Liliane Rodriguez<sup>17</sup> il y a vingt ans (1984, 1985) et qu'elle répétait de nouveau une dizaine d'années plus tard (1993b). Qu'il faille encore le signaler aujourd'hui montre que les amalgames perdurent. Au delà de ses enjeux pédagogiques, une description linguistique complète des variétés locales de français serait également le moyen de les revaloriser et d'en donner une meilleure perception à la population francophone de la province.

#### NOTES

1. Au printemps 1963, Gaston Dulong a mené une recherche sur la disponibilité lexicale des jeunes francophones du Manitoba. Il a enquêté dans onze écoles de la province auprès de 228 informants âgés de huit à treize ans (Rodriguez, 1996). À la suite de cette enquête, il a rédigé un rapport qui n'a pas été publié mais qui se trouve aux archives du Collège universitaire de Saint-Boniface (Dulong, 1963). Le corpus écrit recueilli au Manitoba dans les années soixante a été analysé vingt ans plus tard dans le cadre du mémoire de maîtrise de Fatima Diallo (1983). Le corpus oral qui comprend une quinzaine d'heures d'enregistrements sur bande magnétique (Dulong, 1963) est aujourd'hui introuvable. Notons qu'Alexandre Amprimoz et Antoine Gaborieau ne mentionnent pas ce rapport dans leur article (Amprimoz et Gaborieau, 1982).
2. Curieusement, cet article est absent de la recension d'Alexandre Amprimoz et Antoine Gaborieau (1982).
3. Cet article n'est pas mentionné dans la bibliographie en annexe dans la mesure où il ne propose pas de description linguistique.
4. Je voudrais remercier Liliane Rodriguez pour ses indications bibliographiques et ses conseils.
5. Les travaux de linguistique portant sur les français de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique sont encore trop rares.
6. Une lexie est une «unité mémorisée de langue, base du choix de l'émetteur et de la compréhension du récepteur, formée de un ou plusieurs mots, dont la combinatoire est susceptible de variations» selon Liliane Rodriguez (2000, p. 324, note 3), qui emprunte cette définition à Bernard Pottier (1989, p. 120).

7. En plus de traiter un nombre considérable de données, la méthode d'analyse permet l'identification et l'indexage des régionalismes et des anglicismes (Rodriguez, 1996).
8. Pour de plus amples informations sur cette recherche, consultez Rodriguez (1993a, 1996, 1997).
9. En 1984, Robert Papen signale l'absence complète d'études sur cette variété de français. Plus d'une dizaine d'années plus tard, il note que le français métis est de plus en plus souvent mentionné dans les travaux traitant des français vernaculaires d'Amérique du Nord (Papen, 1998). En 2004, on constate pourtant qu'une description systématique et complète de ce parler de l'Ouest canadien reste à faire. Elle permettrait, entre autres, de vérifier l'homogénéité et la stabilité linguistiques de ce français dont les locuteurs sont «éparpillés et isolés sur un territoire immense» (Marchand et Papen, 2003, p. 34).
10. Bien des aspects linguistiques du franco-manitobain restent à décrire à partir de ce corpus, tant aux niveaux phonologique et lexical qu'aux niveaux de la morphologie et de la syntaxe.
11. Les résultats de l'exploitation de ce corpus ont fait l'objet d'un article et ont contribué à l'élaboration de deux ouvrages. L'article propose une description des voyelles orales du franco-manitobain (Amprimoz et Gaborieau, 1982). Les deux ouvrages sont des relevés lexicaux d'un certain nombre de termes et d'expressions en usage au Manitoba français (Gaborieau, 1985, 1999).
12. Je remercie Antoine Gaborieau de m'avoir indiqué l'existence de ce corpus enregistré aux archives du CUSB.
13. Dans la mesure où ces enregistrements ont été effectués auprès d'un échantillon homogène de locuteurs âgés, on peut considérer qu'ils sont représentatifs de la forme vernaculaire du français parlé au Manitoba.
14. Je tiens à remercier Robert Papen pour les informations qu'il m'a données sur ce corpus dont les caractéristiques sont plus largement décrites dans Papen (1993, 2003).
15. Son mémoire de maîtrise a été publié en 2003 sous le titre: *The Metis of St. Laurent, Manitoba: their life and stories, 1920-1988* (Lavallée, 2003).
16. Selon la terminologie retenue par Raymond Mougéon et Édouard Béniak (Chaudenson, Mougéon et Béniak, 1993, p. 68).
17. Son ouvrage de 1984 constitue la seule synthèse des principaux traits linguistiques archaïques et dialectaux du franco-manitobain et il est, à ce titre, un ouvrage de référence.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMPRIMOZ, Alexandre L. et GABORIEAU, Antoine (1982) «Les parlers franco-manitobains», dans SAINT-PIERRE, Annette (dir.) *L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), p. 99-109. [Actes du premier colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 20 et 21 novembre 1981]
- CHAUDENSON, Robert, MOUGEON, Raymond et BÉNIAC, Édouard (1993) *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition, 139 p.
- DIALLO, Fatima (1983) *Vocabulaire du français disponible au Manitoba: étude différentielle du vocabulaire des écoliers francophones du Manitoba, de l'Acadie et de la France*, thèse (M.A.), Université Laval, 205 p.
- DULONG, Gaston (1963) *L'État actuel du français au Manitoba*, enquête faite par Gaston Dulong professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval (Québec), (mai et juin 1963), Archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, 16 p.
- \_\_\_\_\_ (1984) *Disponibilité du vocabulaire des jeunes Franco-Manitobains en 1963*, Annexe au mémoire de maîtrise de Fatima Diallo, Université Laval, 176 p.
- GABORIEAU, Antoine (1985) *À l'écoute des Franco-Manitobains*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 146 p.
- \_\_\_\_\_ (1999) *La langue de chez nous*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 286 p.
- HALLION, Sandrine (2000) *Étude du français parlé au Manitoba*, Aix-en-Provence, thèse de doctorat de l'Université de Provence, 1323 p. (3 vol.)
- HALLION BRES, Sandrine (2003) *Recherche sur la compétence sociolinguistique des élèves d'immersion à Winnipeg (Manitoba, Canada)*, rapport d'activité rédigé dans le cadre de la bourse d'excellence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), 30 p. et annexes.
- HARVEY, Carol j. (1989) «Langues en contact aujourd'hui et hier», dans ALLAIRE, Gratien, CADRIN, Gilles et DUBÉ, Paul (dir.) *Écriture et politique*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean (University of Alberta), p. 139-147. [Actes du septième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à la Faculté Saint-Jean, University of Alberta, les 16 et 17 octobre 1987]

- LARIVIÈRE, Louise (1992) «Le français parlé dans l'Ouest canadien, bilan et prospective des études linguistiques», dans ALLAIRE, Gratien, DUBÉ, Paul et MORCOS, Gamila (dir.) *Après dix ans...: bilan et prospective*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, p. 143-154. [Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à la Faculté Saint-Jean, les 17, 18 et 19 octobre 1991]
- LAVALLÉE, Guy (1988) *The Metis people of St. Laurent, Manitoba: An Introductory Ethnography*, thèse (M.A.), University of British Columbia, 213 p.
- (2003) *The Metis of St. Laurent, Manitoba: Their Life and Stories, 1920-1988*, Winnipeg, Chez l'auteur, 171 p.
- MARCHAND, Anne-Sophie (1993) *Identité culturelle et conscience linguistique des francophones d'Amérique du Nord : la survivance du français au Manitoba (Canada)*, mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, 90 p.
- (1997a) «Langues et identités francophones au Manitoba», dans DVORAK, Marta (dir.) *Canada et bilinguisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 101-109.
- (1997b) «Les variétés de français au Manitoba: aperçu sociolinguistique», *Études canadiennes / Canadian studies*, n° 42, p. 7-16.
- (1998) *La vitalité ethnolinguistique de la minorité franco-manitobaine (Canada): facteurs de maintien et facteurs de régression linguistiques*, thèse de doctorat en socio-linguistique, Université de Besançon, 461 p. (2 vol.)
- (2003) «La mosaïque identitaire et linguistique francophone du Manitoba: aperçu sociolinguistique», dans LERAY, Christian et MANZANO, Francis (dir.) *Langues en contact: Canada, Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-27. [*Cahiers de sociolinguistique*, n° 7]
- MARCHAND, Anne-Sophie et PAPEN, Robert A. (2003) «Les conséquences sociolinguistiques de la diaspora et de la diglossie chez les Métis francophones de l'Ouest canadien», dans LERAY, Christian et MANZANO, Francis (dir.) *Langues en contact: Canada, Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 29-60. [*Cahiers de sociolinguistique*, n° 7]
- MOUGEON, Raymond et BÉNIAC, Édouard (dir.) (1989) *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 262 p.
- MOUGEON, Raymond, NADASDI, Terry et REHNER, Katherine (2002) «État de la recherche sur l'appropriation de la variation par les apprenants avancés du FL2 ou FLE», dans



- DEWAELE, Jean-Marc et MOUGEON, Raymond (dir.) *L'acquisition de la variation par les apprenants du français langue seconde*, Paris, AILE, n° 17, p. 7-50.
- PAPEN, Robert A. (1984a) «Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'ouest canadien: le métis», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 113-139.
- (1984b) «Un parler français méconnu de l'ouest canadien: le métis», dans MOCQUAIS, Pierre-Yves, LALONDE, André et WILHELM, Bernard (dir.) *La langue, la culture et la société des francophones de l'Ouest*, Regina, Institut de recherche du Centre d'Études Bilingues, p. 121-136. [Actes du troisième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au Centre d'études bilingues, University of Regina, les 25 et 26 novembre 1983]
- (1993) «La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 25-38.
- (1998) «Le parler français des Métis de l'Ouest canadien», dans BRASSEUR, Patrice (dir.) *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, p. 147-161. [Actes du colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», tenu à l'Université d'Avignon du 8 au 11 octobre 1996]
- (2002) «*Les troub'*: analyse linguistique d'un texte oral en français des Métis», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, n°s 1-2, p. 61-88.
- (2004) «Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien», dans COVENEY, Aidan, HINTZE, Marie-Anne et SANDERS, Carol (dir.) *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.
- POTTIER, Bernard (1989) «Qu'est-ce qu'un mot?», dans IBRAHIM, Amr Helmy (dir.) *Lexiques*, Paris, Hachette, p.
- REY, Alain et al. (1998) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 3 vol.
- RODRIGUEZ, Liliane (1984) *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 95 p.
- (1985) «Langue et tradition au Manitoba d'expression française», dans SAINT-PIERRE, Annette et RODRIGUEZ, Liliane (dir.) *La langue, la culture et la société des francophones dans l'Ouest*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, p. 137-143. [Actes du quatrième colloque du CEFCO, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 23 et 24 novembre 1984]

- \_\_\_\_\_ (1988) «Polarisation de la langue française en milieu minoritaire», *Revue francophone de Louisiane*, vol 3, n° 1, p. 24-28.
- \_\_\_\_\_ (1989) «Diglossie et bilinguisme au Manitoba», *Vie française*, vol. 41, n° 1, p. 55-62.
- \_\_\_\_\_ (1993a) «Disponibilité lexicale chez les jeunes Franco-Manitobains en 1990-1991: méthode et résultats partiels», dans NIEDEREHE, Hans-Josef et WOLF, Lothar (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 163-178. [Actes du troisième colloque international d'Augsbourg, 1991] [*Canadiana Romanica*, n° 7]
- \_\_\_\_\_ (1993b) «Régionalismes et anglicismes: la dualité linguistique franco-manitobaine et ses implications en 1992», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 39-47.
- \_\_\_\_\_ (1996) «Les recherches lexicales sur le français du Manitoba», dans LAVOIE, Thomas (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 321-329.
- \_\_\_\_\_ (1997) «Pratiques dialectales au Manitoba francophone: étude lexicométrique diachronique de deux champs sémantiques: la maison et les travaux des champs, 1963-1991», dans MANZANO, Francis (dir.) *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 151-164. [Actes du sixième colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental, 1996] [*Cahiers de sociolinguistique*, n°s 2-3]
- \_\_\_\_\_ (2000) «Évaluation et évolution lexicométriques d'une langue romane en contexte minoritaire: séries synonymiques en franco-manitobain (Canada)», dans ENGLEBERT, A., PIERRARD, Michel, ROSIER L. et RAEMDONCK, Dan van (dir.) *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès de linguistique et de philologie romane*, Niemeyer, vol. III, p. 323-330.
- \_\_\_\_\_ (2003) «Chandelle, napperon et Nintendo: impact de quelques faits de société sur la disponibilité lexicale de jeunes locuteurs franco-manitobains», dans BOUGY, Catherine, LAÏNÉ, S. et BOISSEL, Pierre (dir.) *À l'ouest d'oïl, des mots et des choses*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 149-158.
- SANDERS, J.-B. (1954) «St. Claude, French Citadel in Western Canada», *Revue de l'Association canadienne de linguistique / Journal of the Canadian Linguistics Association*, vol. 1, n° 1, p. 9-12.
- THOGMARTIN, Clyde O. (1974) «The Phonology of Three Varieties of French in Manitoba», dans *Orbis*, vol. 23, n° 2, p. 335-349.

## ANNEXE

Bibliographie chronologique et thématique des études de linguistique descriptive portant sur les variétés de français parlé au Manitoba contenant, pour certains titres, de courtes descriptions ou de brefs commentaires

Remarque: Les titres précédés d'un astérisque traitent du français métis.

### 1. Aperçu général

Ces titres contiennent des remarques d'ordre phonologique, morphologique, syntaxique et lexical.

### Ouvrages

1. RODRIGUEZ, Liliane (1984) *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 95 p.

Premier ouvrage publié sur la langue française au Manitoba. Il met en relief la nature archaïsante du français parlé au Manitoba. L'auteur y propose un relevé et une présentation diachronique des archaïsmes les plus fréquents au Manitoba français.

### Articles

2. RODRIGUEZ, Liliane (1985) «Langue et tradition au Manitoba d'expression française», dans SAINT-PIERRE, Annette et RODRIGUEZ, Liliane (dir.) *La langue, la culture et la société des francophones dans l'Ouest*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, p. 137-143. [Actes du quatrième colloque du CEFÇO, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 23 et 24 novembre 1984]

L'auteur s'attache à décrire certains archaïsmes linguistiques en usage au Manitoba français.

3. RODRIGUEZ, Liliane (1988) «Polarisation de la langue française en milieu minoritaire», *Revue francophone de Louisiane*, vol 3, n° 1, p. 24-28.

Éléments de description du lexique et de la morphosyntaxe.

4. RODRIGUEZ, Liliane (1993) «Régionalismes et anglicismes: la dualité linguistique franco-manitobaine et ses implications en 1992», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 39-47.

Cet article comprend une description de quelques composantes linguistiques régionales (archaïsmes, dialectalismes et canadianismes) du «parler franco-manitobain». Il présente également des formes et structures que l'on peut attribuer à l'influence de l'anglais (anglicismes).

5. \*PAPEN, Robert A. (1997) «Le contact des langues au Canada: le cas du français et des langues autochtones», dans DVORAK, Marta (dir.) *Canada et bilinguisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 111-125.

Cet article comporte une rapide description de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe du français métis.

6. \*PAPEN, Robert A. (2004) «Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien», dans COVENEY, Aidan, HINTZE, Marie-Anne et SANDERS, Carol (dir.) *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.

Cet article traite plus spécifiquement des aspects phonologiques et morphosyntaxiques du français métis et ne contient que quelques remarques sur le lexique.

## 2. Lexicologie et lexicographie

### Ouvrages

1. GABORIEAU, Antoine (1985) *À l'écoute des Franco-Manitobains*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 146 p.

Ce titre et le suivant sont des relevés de termes et expressions entendus au Manitoba français. On y trouve pêle-mêle des mots ou des tournures d'origines archaïque ou dialectale (sans précision du dialecte), les canadianismes et les anglicismes.

2. GABORIEAU, Antoine (1999) *La langue de chez nous*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 286 p.

### Articles

3. SANDERS, J.-B. (1954) «St. Claude, French Citadel in Western Canada», *Revue de l'Association canadienne de linguistique / Journal of the Canadian Linguistics Association*, vol. 1, n° 1, p. 9-12.

Très brèves remarques sur le lexique des habitants du village de Saint-Claude (Manitoba).

4. RODRIGUEZ, Liliane (1993a) «Disponibilité lexicale chez les jeunes Franco-Manitobains en 1990-1991: méthode et résultats partiels», dans NIEDEREHE, Hans-Josef et WOLF, Lothar (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 163-178. [Actes du troisième colloque international d'Augsbourg, 1991] [*Canadiana Romanica*, n° 7]

Premier d'une série d'articles (nos 5, 7, 8, 9, 11) portant sur la présentation et les résultats de l'enquête de disponibilité lexicale menée par l'auteur dans la province au début des années quatre-vingt-dix.

5. RODRIGUEZ, Liliane (1993b) «Le français, langue menacée au Manitoba? Évolution du vocabulaire disponible (1963-1991)», dans CROCHETIÈRE, André, BOULANGER, Jean-Claude et OUELLON, Conrad (dir.) *Les langues menacées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, vol. 4, p. 193-196. [Actes du quinzième congrès international des linguistes, tenu à l'Université Laval du 9 au 15 août 1992]
6. RODRIGUEZ, Liliane (1995) «La flore de l'Ouest canadien: dialectes, normes et stratégies de dénomination», dans SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (dir.) *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, le lexique des plantes: morphosyntaxe*, Fontaine-lès-Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique (A.B.D.O.), p. 277-296. [Actes du cinquième colloque à Blois-Seillac, 1993]
7. RODRIGUEZ, Liliane (1996) «Les recherches lexicales sur le français du Manitoba», dans LAVOIE, Thomas (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 321-329.
8. RODRIGUEZ, Liliane (1997) «Pratiques dialectales au Manitoba francophone: étude lexicométrique diachronique de deux champs sémantiques: la maison et les travaux des champs, 1963-1991», dans MANZANO, Francis (dir.) *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 151-164. [Actes du sixième colloque international de dialectologie et

de littérature du domaine d'oïl occidental, 1996]  
[*Cahiers de sociolinguistique*, n<sup>os</sup> 2-3]

9. RODRIGUEZ, Liliane (2000a) «Évaluation et évolution lexicométriques d'une langue romane en contexte minoritaire: séries synonymiques en franco-manitobain (Canada)» dans ENGLEBERT, A., PIERRARD, Michel, ROSIER L. et RAEMDONCK, Dan van (dir.) *Actes du XXIIe Congrès de linguistique et de philologie romane*, Niemeyer, vol. III, p. 323-330.
10. RODRIGUEZ, Liliane (2000b) «Évolution de la néologie française au Manitoba: le rôle de trois normes en contexte minoritaire», dans SIMONI-AUREMBOUR, Marie-Rose (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 241-254. [Actes du cinquième colloque international de Bellême, 1997] [*Canadiana Romanica*, n<sup>o</sup> 13]
11. RODRIGUEZ, Liliane (2003a) «Chandelle, napperon et Nintendo : impact de quelques faits de société sur la disponibilité lexicale de jeunes locuteurs franco-manitobains», dans BOUGY, Catherine, LAÎNÉ, S. et BOISSEL, Pierre (dir.) *À l'ouest d'oïl, des mots et des choses*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 149-158.
12. RODRIGUEZ, Liliane (2003b) «Du corpus d'enquête au dictionnaire», *Canadiana Romanica*, 13, Niemeyer, Tübingen, p. 151-164. [*Canadiana Romanica*, n<sup>o</sup> 13]
13. RODRIGUEZ, Liliane (2003c) «Le rôle du *Godefroy* dans la description du français du Canada», dans DUVAL, Frédéric (dir.) *Frédéric Godefroy*, Paris, École des Chartes, p. 345-358. [Actes du dixième colloque international sur le moyen français, tenu à Metz du 12 au 14 juin 2002]

#### **Rapports, mémoires et thèses (non publiés)**

14. DULONG, Gaston (1963) *L'État actuel du français au Manitoba*, enquête faite par Gaston Dulong professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval (Québec), (mai et juin 1963), Archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, 16 p.

Ce rapport contient très peu d'éléments de description linguistique (quelques remarques aux pages 9, 10 et 11). Dulong s'attache plus particulièrement à dépeindre les attitudes et les comportements des jeunes élèves franco-manitobains vis-à-vis du français. Il y déplore la forte anglicisation de la jeunesse francophone au début des années soixante.

15. DIALLO, Fatima (1983) *Vocabulaire du français disponible au Manitoba: étude différentielle du vocabulaire des écoliers francophones du Manitoba, de l'Acadie et de la France*, thèse (M.A.), Université Laval, 205 p.
16. DULONG, Gaston (1984) *Disponibilité du vocabulaire des jeunes Franco-Manitobains en 1963*, Annexe au mémoire de maîtrise de Fatima Diallo, Université Laval, 176 p.

Titres 15 et 16: dépouillement et analyse du corpus écrit recueilli par Gaston Dulong au Manitoba en 1963.

### 3. Phonétique et phonologie

#### Ouvrages

1. RODRIGUEZ, Liliane (1991) *Parole et musique: méthode de phonétique corrective*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 446 p.

Cet ouvrage à visée pédagogique a été élaboré à partir d'un relevé authentique d'erreurs de prononciation commises par des étudiants de l'Université de Winnipeg. Il s'adresse principalement aux anglophones, apprenants du français langue étrangère, mais il a également pour cible «les Canadiens français [qui] ont acquis, en contexte minoritaire, des anglicismes de prononciation» (p. iv). Dans la mesure où qui prescrit, décrit, on peut y voir un portrait des tendances phonétiques, attribuables à l'influence de l'anglais, observables chez certains locuteurs du français langue maternelle ou étrangère au Manitoba.

#### Articles

2. THOGMARTIN, Clyde O. (1974) «The Phonology of Three Varieties of French in Manitoba», dans *Orbis*, vol. 23, n° 2, p. 335-349.

Étude comparée de trois variétés de français parlé au Manitoba: le français des locuteurs d'origine métisse, celui des locuteurs d'origine québécoise et celui des locuteurs d'origine européenne.

3. AMPRIMOZ, Alexandre I. et GABORIEAU, Antoine (1982) «Les parlers franco-manitobains», dans SAINT-PIERRE, Annette (dir.) *L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Centre d'études franco-

canadiennes de l'Ouest (CEFCO), p. 99-109. [Actes du premier colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 20 et 21 novembre 1981]

Cet article traite des voyelles orales du français.

4. \*PAPEN, Robert A. (1993) «La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 25-38.

L'article se base sur une étude préliminaire du corpus recueilli par Guy Lavallée à Saint-Laurent (Manitoba). Robert Papen y décrit la réalisation de vingt traits phonologiques (dix traits vocaliques et dix traits consonantiques).

5. LARIVIÈRE, Louise (1994) «Diversité ou unité du français parlé dans l'Ouest canadien», dans POULIN, Jacques et MOCQUAIS, Pierre-Yves (dir.) *Les discours de l'altérité*, Regina, Institut de formation linguistique, p. 243-253. [Actes du douzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à l'Institut de formation linguistique, University of Regina, les 22, 23 et 24 octobre 1992]

L'auteur compare les systèmes consonantique et vocalique du français parlé dans les trois provinces de l'Ouest et en Colombie-Britannique à partir des études existantes au début des années quatre-vingt-dix.

6. PAPEN, Robert A. (1998) «French: Canadian varieties», dans EDWARDS, John (dir.) *Language in Canada*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 160-176.

Cet article comporte une brève description des particularités phonologiques des variétés de français parlé de l'Ouest canadien (p. 170-171). Pour le Manitoba, l'auteur se réfère à l'étude de Clyde Thogmartin (1974) et à son propre travail sur le français des Métis.

#### 4. Morphologie et syntaxe

##### Articles

1. RODRIGUEZ, Liliane (1991) «De l'Atlantique français à la Prairie canadienne: aspects morphologiques et syntaxiques du parler franco-manitobain», dans *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max



Niemeyer Verlag, p. 161-172. [Actes du deuxième colloque international de Cognac, 1988] [*Canadiana Romanica*, n° 6]

L'auteur s'attache à décrire les «archaïsmes-dialectalismes» morphologiques et syntaxiques les plus fréquents en franco-manitobain. Cette analyse est précédée de quelques remarques d'ordre phonologique et elle est suivie d'un bref relevé lexical.

### Rapports, mémoires et thèses (non publiés)

2. HALLION, Sandrine (2000) *Étude du français parlé au Manitoba*, Aix-en-Provence, thèse de doctorat de l'Université de Provence, 1323 p. (3 vol.).

Cette thèse s'intéresse en particulier à l'analyse morpho-syntaxique du sous-système verbal du français parlé au Manitoba. Elle comporte également des éléments sur la phonologie du franco-manitobain, sur la morphologie des pronoms personnels et propose une description de type lexicographique des principales prépositions françaises.

## 5. Sociolinguistique

### Articles

1. MARCHAND, Anne-Sophie (1997a) «Langues et identités francophones au Manitoba», dans DVORAK, Marta (dir.) *Canada et bilinguisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 101-109.

Cet article et le suivant s'émaillent de quelques remarques linguistiques, principalement phonologiques et lexicales, sur les variétés de français parlé au Manitoba en l'occurrence le français des Métis, le français des francophones d'origine québécoise et celui des francophones d'origine européenne.

2. MARCHAND, Anne-Sophie (1997b) «Les variétés de français au Manitoba: aperçu sociolinguistique», *Études canadiennes / Canadian studies*, n° 42, p. 7-16.
3. MARCHAND, Anne-Sophie (2003) «La mosaïque identitaire et linguistique francophone du Manitoba: aperçu sociolinguistique», dans LERAY, Christian et MANZANO, Francis (dir.) *Langues en contact: Canada, Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-28. [*Cahiers de sociolinguistique*, n° 7]

Description (socio)linguistique des trois variétés de français déjà mentionnées plus haut auxquelles vient s'ajouter une variété urbaine, le «français de Saint-Boniface».

4. \*MARCHAND, Anne-Sophie et PAPEN, Robert A. (2003) «Les conséquences sociolinguistiques de la diaspora et de la diglossie chez les Métis francophones de l'Ouest canadien», dans LERAY, Christian et MANZANO, Francis (dir.) *Langues en contact: Canada, Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, . [Cahiers de sociolinguistique, n° 7]

Cet article comprend des éléments de description du lexique, de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe du français métis.

5. MARCHAND, Anne-Sophie (2004) «La francophonie plurielle au Manitoba», *Francophonies d'Amérique*, n° 17, p. 147-159.

Version légèrement modifiée de l'article de 2003.

### **Rapports, mémoires et thèses (non publiés)**

6. MARCHAND, Anne-Sophie (1993) *Identité culturelle et conscience linguistique des francophones d'Amérique du Nord : la survivance du français au Manitoba (Canada)*, mémoire de DEA, Université de Franche-Comté, 90 p.
7. MARCHAND, Anne-Sophie (1998) *La vitalité ethnolinguistique de la minorité franco-manitobaine (Canada): facteurs de maintien et facteurs de régression linguistiques*, thèse de doctorat en sociolinguistique, Université de Besançon, 461 p. (2 vol.).

Cette thèse est consultable en ligne à l'adresse suivante: <http://perso.wanadoo.fr/pascal.bouchez/TheseASM.htm>

### **6. Français langue seconde**

#### **Rapports, mémoires et thèses (non publiés)**

1. HALLION BRES, Sandrine (2003) *Recherche sur la compétence sociolinguistique des élèves d'immersion à Winnipeg (Manitoba, Canada)*, rapport d'activité rédigé dans le cadre de la bourse d'excellence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), 30 p. et annexes.

Ce rapport contient essentiellement un aperçu des spécificités de l'immersion au Manitoba, une présentation de l'enquête manitobaine et des principales caractéristiques sociolinguistiques de l'échantillon d'élèves enquêté et une description des douze variables linguistiques retenues pour l'analyse du corpus.

## 7. Études annexes

### Articles

1. HARVEY, Carol j. (1989) «Langues en contact aujourd'hui et hier», dans ALLAIRE, Gratien, CADRIN, Gilles et DUBÉ, Paul (dir.) *Écriture et politique*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean (University of Alberta), p. 139-147. [Actes du septième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à la Faculté Saint-Jean, University of Alberta, les 16 et 17 octobre 1987]

Mise en relation de deux langues en contact avec l'anglais: le franco-manitobain actuel et l'anglo-normand au Moyen-Âge. L'auteur puise ses exemples dans Liane Rodriguez (1984) pour illustrer son parallèle linguistique.

## **De la langue à la parole sur les scènes francophones du Canada\***

par

Louise Ladouceur  
Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

Travaillés par l'inégalité des deux langues officielles du Canada, les textes de théâtre canadiens se donnent à entendre de façons très différentes selon la langue dans laquelle ils sont écrits et la communauté à laquelle ils s'adressent. Pour les Franco-Canadiens, le théâtre est un lieu privilégié d'affirmation et de résistance culturelles puisqu'il permet de faire résonner sur la place publique une langue minoritaire menacée. Ce besoin d'exercer sa langue haut et fort pour mieux la faire exister agit sur la façon dont le texte est conçu, car c'est un texte prétexte à une prise de parole collective, un texte écrit pour une communauté qui veut avant tout se dire et s'entendre. Ainsi investi d'une fonction identitaire plus ou moins accrue selon les contextes, le texte de théâtre francophone exhibe la langue avec une oralité affichée et insistante qui est difficilement transposable en anglais puisqu'elle exprime une préoccupation que ne partage pas le Canada anglais.

C'est après avoir comparé un corpus de pièces écrites dans chaque langue officielle et traduites de l'une à l'autre depuis 1950 que je me suis intéressée à la question de l'oralité parce que c'est précisément cet aspect des textes francophones qui m'a semblé le plus réfractaire à la traduction vers l'anglais.

---

\* Cet article reprend une partie du texte intitulé «Oralité et hybridité du texte de théâtre franco-canadien en traduction anglaise» présenté à l'Université de Moncton en 2002 et publié dans les actes du colloque «Expériences interculturelles au sein des communautés francophones en Amérique du Nord» (Ladouceur, 2005).

Non parce que l'anglais manque d'audace ou de ressources linguistiques pour exprimer un message équivalent, mais plutôt parce qu'un groupe majoritaire confiant dans sa langue ne l'éprouve pas et ne l'exerce pas de la même façon qu'une minorité inquiète, marquée par l'incertitude linguistique. Même à l'intérieur des différentes communautés francophones et anglophones du Canada, le rapport à la langue est différent selon la dynamique linguistique propre à chaque communauté, et cela agit sur les codes oraux propres à chaque contexte. Les notions de contexte et de codes oraux sont d'autant plus importants lorsqu'il est question de théâtre puisque, par définition, la représentation s'adresse ici et maintenant à un public donné dans un contexte donné, par l'entremise d'une série de codes oraux et visuels qui constituent le spectacle.

J'entends par code oral ce qui se dit et la façon de le dire. L'oralité, c'est ce qui fait résonner la texture et la couleur de la langue. Comme la peau, la langue a des couleurs, et c'est lorsqu'elle parle qu'elle les révèle ou les trahit le plus. Inexistant en langue écrite, l'accent surgit dès qu'on ouvre la bouche. Encombrant ou séduisant, réprimé ou fièrement affiché, presque impossible à dissimuler, l'accent, dans la vie comme au théâtre, n'est jamais innocent. Comme le fait remarquer Ginette Michaud, «peut-être parce qu'il touche à la question des origines, [l'accent] fraie avec les zones psychiques les plus redoutables» (Michaud, 1999, p. 33). Défini comme l'«ensemble des caractères phonétiques distinctifs d'une communauté linguistique considérés comme un écart par rapport à la norme»<sup>1</sup>, l'accent s'ajoute aux autres codes oraux propres à divers groupes sociaux pour livrer une foule d'information sur la personne qui parle, son origine, sa classe sociale, son niveau d'instruction et même son orientation sexuelle (qu'on pense au parler gay). Il y a dans la parole un excédent identitaire, un surplus d'identité qui ne veut pas se taire. Et lorsque la langue du texte relève d'un code inconciliable avec une façon de dire, ça sonne faux, et le public ne s'y trompe pas. En ce sens, parce qu'il est oral, le texte de théâtre, tout comme le texte de chanson, travaille doublement dans les zones identitaires de la langue. Ce n'est pas un choix, c'est sa condition.

L'accent est d'ailleurs un élément d'altérité important dans la réception du théâtre franco-canadien traduit en anglais puisque les versions anglaises des premières pièces de Gratien Gélinas, qui furent présentées en tournées canadiennes entre 1951 et 1967, étaient jouées en anglais par les comédiens francophones de la production originale. On raffinerait ensuite le procédé avec *Les Belles-Sœurs* et *Hosanna* de Michel Tremblay en demandant aux acteurs anglophones torontois d'adopter un accent franco-qubécois pour livrer un texte anglais qu'on avait déjà parsemé de nombreux gallicismes. Il suffit de penser aux titres anglais de plusieurs pièces de Michel Tremblay pour mesurer l'importance des gallicismes dans ces versions anglaises: *Bonjour, là, Bonjour*; *Surprise! Surprise!*; *En Pièces Détachées*; *La Duchesse de Langeais*; *Trois Petits Tours* (comprenant *Berthe*; *Johnny Mangano and His Astonishing Dogs* et *Gloria Star*), *Damnée Manon*, *Sacrée Sandra*; *Sainte-Carmen of the Main* et *La Maison Suspendue*<sup>2</sup>. Ces stratégies de traduction ont eu pour effet d'insister sur l'altérité irréductible du produit québécois, ce qui n'est pas étranger à la façon dont il a été reçu par le public anglophone torontois. Voici comment Vivian Bosley décrit la réception des *Belles-Sœurs* à Toronto:

It is my contention that, instead of identifying with what is happening on stage, we become observers of an ethnological situation which strikes us as interesting and amusing and quaint [...] (Bosley, 1988, p. 139)

Selon Jane Koustas, lors de la première production de *Hosanna* à Toronto, le personnage du même nom affichait un accent québécois que ne partageait pas son partenaire Cuirette. Cette diglossie engendrait dans leur relation un conflit qui se chargeait de connotations culturelles: «English (dominant / male) versus French (passive / female)» (Koustas, 1989, p. 135). Ainsi, ce qui aurait dû faire plus authentique n'aura réussi qu'à distancier le spectateur, qui ne demandait pas mieux puisqu'il pouvait ainsi se dissocier des personnages misérables et aliénés de Michel Tremblay, des personnages qui lui étaient, de toute évidence, étrangers.

Par ailleurs, le fait d'affubler d'un fort accent les personnages appartenant à une classe sociale défavorisée laissait supposer qu'il n'y avait pas de classe sociale équivalente chez les anglophones unilingues de Toronto ou

alors, qu'elle se composait uniquement d'immigrants. Ce qui a sans doute eu pour effet de rassurer l'élite anglophone unilingue de l'époque. Encore aujourd'hui d'ailleurs, dans plusieurs communautés où l'anglais est considéré comme la langue de la réussite sociale par des immigrants pour qui elle est une langue seconde, l'accent a quelque chose de répréhensible. Intransigeant marqueur de classe et de statut social, l'accent est le terrain de luttes, de rapports de forces et de jeux de pouvoirs dont les enjeux matériels ou symboliques sont multiples.

C'est sous cet angle d'ailleurs qu'il faut comprendre la valeur subversive du joul qui, à la fin des années soixante, bouleversait l'ordre établi en substituant à la langue des élites, qui dominait encore les scènes québécoises, une langue populaire aux accents décidément peu convenables. Sociolecte d'origine française soumis à la promiscuité écrasante de l'anglais, langue pauvre et boiteuse, farcie d'archaïsmes français et d'anglicismes, le joul s'est vu alors chargé de mettre à distance le modèle franco-français imposé autrefois par les élites comme seul capable d'exprimer une véritable culture francophone. Avec la canonisation du joul, c'était non seulement une double tradition coloniale qui était remise en cause, c'était aussi une classe sociale qui accédait à la parole et à la reconnaissance.

Interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à traduire des pièces américaines au début des années soixante-dix, Michel Tremblay insiste sur la question de l'accent:

Au départ, ce qui m'a incité à traduire, c'était de rendre justice au texte. Parce que les textes américains traversaient deux fois l'Atlantique avant de nous parvenir et se faisaient traduire dans une langue, dans un accent plutôt, qui n'était pas le nôtre. Tous les Nord-Américains qui paraissaient sur scène à l'époque au Québec le faisaient en parlant avec un accent parigot terrible. Je trouvais ça choquant<sup>3</sup>.

Il fallait donc traduire de façon à ce que les interprètes ne puissent pas avoir recours à cet accent. Il fallait inscrire une autre phonétique dans la graphie du texte. C'est la raison pour laquelle les premiers textes de Michel Tremblay, ainsi que ses premières traductions, contiennent des marques d'oralité très accentuées qui vont s'estomper avec le temps. Par exemple, il

a d'abord fallu écrire «asteur» pour bien distinguer une façon de dire «à cette heure». Mais, comme ça rendait la lecture du texte plus ardue, Michel Tremblay avoue avoir modifié l'orthographe de l'expression par la suite pour la rendre plus facilement reconnaissable: «à c't'heure». Sans en modifier la prononciation, cette graphie se rapprochait de la forme écrite normative tout en conservant certaines marques d'oralité.

Au sujet de l'accent, Michel Tremblay va encore plus loin. Depuis 1986, il a signé cinq adaptations dans lesquelles l'action est transposée en contexte québécois. Parmi ces cinq pièces, il y en a quatre d'origine française, dont l'action se déroule en France, et une d'origine britannique située sur la côte du North Yorkshire. Lorsqu'on lui demande pourquoi avoir adapté des pièces françaises dont on aurait fort bien pu comprendre le texte dans la langue originale, Michel Tremblay explique qu'il préfère, lorsque c'est possible, adapter les pièces dont l'action se situe en France afin de décourager le recours à un accent français dans la production québécoise. Car, précise-t-il, une pièce qui se passe en France, ça se joue au Québec avec un accent français. À cet effet, il ajoute-que c'est un juste retour des choses puisque ses pièces à lui doivent être modifiées pour les productions françaises parce que les interprètes sont incapables de parler joual.

Devenu le modèle dominant en 1968, le joual a alors envahi la dramaturgie québécoise, ce qui a fortement contribué à l'essor considérable qu'elle a connu à cette époque. Tout le monde ou presque écrit en joual. C'est une langue permissive dans laquelle on peut s'exprimer sans complexe et sans l'angoisse d'enfreindre la norme. C'est d'ailleurs un des avantages de l'écriture dramatique: elle permet d'écrire comme on parle, même mal. Marco Micone, auteur dramatique québécois d'origine italienne, dit d'ailleurs avoir choisi l'écriture dramatique précisément pour ça, pour pouvoir écrire dans une langue seconde qu'il ne maîtrisait pas bien<sup>4</sup>.

Toutefois, en 1980, les choses changent. L'issu du référendum a un effet démobilisateur et, pour citer Paul Lefebvre, «le théâtre du corps se développe parce qu'on ne fait plus confiance au mot qui avait été très important avant 1980» (Coulbois, 1999). Mais ce n'est pas seulement une question de



confiance. Après plus d'une décennie à se donner une voix à travers des personnages qui devaient parler joul, donc appartenir à une classe sociale désavantagée et peu instruite, on a voulu en sortir, dire autre chose et autrement. C'est en voulant trouver cet autrement que les créateurs se sont lancés dans l'exploration du geste au détriment du mot, car l'écriture dramatique est alors dans une impasse. En effet, comment s'écarter du joul sans retomber dans le français normatif prescrit autrefois par l'élite bien-pensante et duquel justement on avait voulu se démarquer en adoptant le joul? Parallèlement à ce théâtre de l'image, qui privilégie le geste et l'aspect visuel du spectacle, s'est alors développée une écriture aux antipodes de la langue quotidienne et dégagée de l'obligation de faire vrai. On a passé ainsi de la langue de la vérité à une parole débridée.

Loin de disparaître avec le joul donc, la question de la langue a continué de travailler en profondeur la dramaturgie franco-québécoise, et plusieurs auteurs des années quatre-vingt ont manifesté une exubérance dans l'écriture qui a transgressé les frontières de la vraisemblance. Le lyrisme effréné de Jovette Marchessault (1982), le vertige incantatoire de Normand Chaurette (1981), les imbroglios narratifs de René-Daniel Dubois (1984) ou les acrobaties énonciatives du Théâtre Ubu témoignent de l'importance de la langue devenue matériau à explorer à travers une parole qui en est venue à prendre toute la scène. Ainsi, avec des auteurs plus récents, comme Daniel Danis par exemple, les décors ont disparu, l'identité des personnages se résume à une fonction, l'intrigue est pour ainsi dire inexistante, réduite aux méandres d'une mémoire qui cherche à se dire à travers de longues tirades le plus souvent monologuées dans lesquelles l'action principale consiste à parler.

Traduites en anglais, ces pièces donnent à entendre un rapport à la langue qui tranche vivement avec les attentes d'un public anglophone habitué à une façon de parler un peu plus sage au théâtre. Comme le faisait remarquer le critique du *Globe and Mail*, Ray Conlogue, au sujet de la production de la pièce de Jovette Marchessault, *The Edge of Earth is Too Near*, *Violette Leduc*, présentée à Toronto en 1986: «Part of the problem is a French lyrical verbosity that does not work in English» (cité dans Wallace, 1990, p. 225). C'est une qualité (ou

un défaut) qu'on attribuera aussi à des pièces de Michel Garneau, Michel Marc Bouchard et Normand Chaurette. Selon Linda Gaboriau, qui a traduit plus d'une soixantaine de pièces québécoises en anglais, c'est d'ailleurs le reproche que les critiques anglophones adressent le plus souvent au théâtre québécois contemporain: «When critics have difficulty with Quebec theatre, their main criticism is that: the plays are verbose, Quebec playwrights use theatre as a forum» (Gaboriau, 1995, p. 85). Selon Linda Gaboriau, cette perception serait attribuable aux différents styles de jeu qu'ont privilégiés les traditions théâtrales anglophone et francophone: l'une psychologique et plutôt naturaliste; l'autre émotive et flamboyante. Les acteurs anglophones seraient donc mal à l'aise dans les envolées lyriques, la virtuosité rhétorique et le vertige oratoire qui, justement, ont caractérisé la dramaturgie franco-québécoise des vingt dernières années.

À mon avis, ce malaise tient aussi au fait que les artistes et le public anglophones unilingues, qui ne sont pas confrontés à l'épreuve identitaire que vit une minorité linguistique menacée, conçoivent mal que la façon de dire, l'acte même de parler, puissent être le lieu d'un tel investissement, l'objet de tant d'insistance. Il en résulte un trop-plein de langue qui traduit la préoccupation dont le français fait l'objet dans le contexte canadien et nord-américain. Cette fonction identitaire de la parole théâtrale est un aspect de l'écriture dramatique francophone auquel Linda Gaboriau s'est maintes fois mesurée à travers ses nombreuses traductions, et je la cite:

In all Quebec theatre, there is an omnipresent, invisible character and that is the Québécois language. The presence of that spoken language, whatever level the playwright has chosen, is a statement in itself, a statement of cultural survival, aspiration and communion [...] This dimension of theatrical language is impossible to capture in translation [...] The underlying difficulty I find in translating Quebec theatre is dealing with this preoccupation with language, the constant awareness of the importance of speaking French (Gaboriau, 1995, p. 87).

Si on a pu passer de l'affirmation de la langue à l'exploration de la parole au Québec au milieu des années quatre-vingt, c'est que la situation de la langue a changé.

Autrefois menacé et peu valorisé, le français a fait l'objet de mesures de protection sévères et des organismes provinciaux ont été fondés et chargés d'en faire la promotion. Langue de la majorité, il est aussi devenu la seule langue officielle<sup>5</sup> de la province. C'est ainsi que les créateurs ont pu se dégager de la responsabilité d'affirmer l'existence d'une langue menacée pour une communauté linguistique inquiète et ont eu la liberté d'explorer d'autres voix, d'oser faire parler la langue autrement.

Ce n'est toutefois pas le cas dans toutes les communautés francophones du Canada, où la situation du français est beaucoup plus précaire et où le théâtre est un outil de lutte contre un anglais hégémonique aux pouvoirs d'assimilation vertigineux. Dans les communautés minoritaires dont la langue est fortement menacée, les textes de création (et non les traductions, car la traduction obéit à une logique légèrement différente) peuvent difficilement faire fi d'une langue vernaculaire qui tient lieu de langue identitaire à défendre envers et contre tout. Car il s'agit de protéger et d'affirmer une identité fragile, incertaine, qui s'exprime à travers la langue du quotidien et doit résonner de la bonne façon, avec le bon accent, le temps d'une prise de parole collective, d'une célébration commune. À Edmonton, où j'habite depuis 2000, chaque production théâtrale francophone est un événement dont on débat âprement la pertinence et la raison d'être. Et cette pertinence, elle a des accents privilégiés. L'accent local d'abord, puis les autres accents francophones minoritaires du Canada. Ceux de l'Ouest et des Plaines, bien sûr, mais aussi les accents de l'Acadie, qui sont très prisés à Edmonton. L'accent québécois, toutefois, n'a pas bonne presse. Il représente pour plusieurs Franco-Albertains ce que l'accent parigot représente pour Michel Tremblay. Quelque chose de choquant parce que ça parle d'eux, les Québécois, pour qui c'est si facile de parler d'eux parce que le français est pour eux une langue qui va de soi, une langue de plein droit, une langue légitime. En ce moment, pour produire à Edmonton l'effet recherché par Michel Tremblay lorsqu'il adapte les pièces françaises pour le public québécois, il faudrait adapter en franco-albertain ses adaptations québécoises. Faudrait-il aussi les adapter en franco-manitobain pour les produire à Winnipeg?

C'est avec cette question en tête que j'ai assisté à la production du Cercle Molière, qui présentait *Encore*, création de l'auteur franco-manitobain Marc Prescott. Dans cette production, si on entend parfois un léger accent régional, les dialogues ne portent pas les marques accentuées d'une langue populaire locale, le sujet ne se veut pas le reflet d'une réalité typique de la région, et le traitement dramatique n'emprunte pas à une esthétique de la vraisemblance. Loin de là: la structure en *leitmotiv* de la pièce reprend plusieurs fois la même scène, dans laquelle un couple célèbre son anniversaire de mariage le même jour à plusieurs années d'intervalles, et les dialogues font appel à une langue correcte et parfois littéraire, dont voici deux exemples:

Madame – L'écriture de ce texte a été ma rédemption. Si ce n'était pas pour l'écriture de ce texte, je serais morte. Et je crois que c'est le plus beau texte que j'aie écrit – en fait, je ne vois pas comment je pourrais écrire un seul autre mot.

Monsieur – Et c'est dommage. Tu devrais écrire un autre roman.

Madame – Ah, non! On ne parle pas de ça ce soir. Où en étions-nous?

Monsieur – Je ne sais pas.

Madame – On a fait la scène de la cravate?

Monsieur – Oui.

Madame – Le décor. Voilà où nous en sommes. La réplique du décor.

(Prescott, 2003, p. 21)

Monsieur – Ce serait un baiser de poète. Passionné. Enivrant. Il faudrait tout désapprendre et réapprendre. Ce serait un baiser tout en contradictions. Une énigme. Ce serait un baiser doux et tendre, lisse comme de la soie, froid comme de la porcelaine, rugueux comme la lune, l'écorce des arbres, la langue des chats, délectable comme des baies sauvages, comme du miel doré, comme du satin, taquin, fin et éphémère comme le sable qui glisse entre nos doigts, comme celui du sablier qui mesure le temps qui nous échappe [...] (Prescott, 2003, p. 34)

Comme on peut l'observer dans ces extraits, les dialogues sont rédigés dans une langue soutenue, qui respecte les règles de la syntaxe écrite et ne contient que de rares marques d'oralité: quelques points d'exclamation et d'occasionnelles interjections. On peut en déduire, d'une part,

que l'auteur se sent assez confiant dans ses ressources pour vouloir relever le défi de la norme et, d'autre part, que les producteurs jugent le public assez confiant dans sa langue quotidienne pour pouvoir s'en éloigner dans un texte de création. D'autant plus que ce texte est signé par «un des plus importants dramaturges du Manitoba» qui se distinguait jusqu'alors par l'emploi d'une langue populaire fortement marquée et un «style parlé, cru, parfois franglicisé au goût des jeunes», comme on le mentionne en quatrième de couverture (Prescott, 2003) et comme en témoignent les titres de certaines pièces: *L'année du Big-Mac* (2000), *Sex, Lies et les Franco-Manitobains*, *Big* et *Bullshit* (2001).

Selon Marc Prescott, il faudrait voir dans le choix d'une langue qui tranche vivement avec celle de ses pièces précédentes une tentative de rejoindre un autre public au sein de la communauté, un public moins disposé aux émotions fortes et au langage cru de ses premières pièces, un public d'un autre âge et d'une autre condition sociale, attaché à une autre vision de la culture francophone. Car c'est le défi que doivent relever les compagnies théâtrales qui sont souvent l'unique producteur et diffuseur de théâtre au sein de la communauté et qui, par le fait même, doivent tenter de répondre aux attentes parfois inconciliables des différents groupes délimités par l'âge, la classe sociale, le sexe, l'origine, l'occupation et tous les autres marqueurs identitaires qui font qu'on se positionne par rapport et bien souvent par opposition à un autre groupe.

Contrairement aux grands centres urbains où se côtoient plusieurs troupes et plusieurs théâtres, qui ont chacun leur créneau et leur public, et parmi lesquels on peut choisir le menu de son choix, les communautés minoritaires ne disposent souvent que d'une seule troupe qui doit être tous les théâtres à la fois et s'adresser à tous les publics. C'est une contrainte à laquelle peuvent difficilement échapper les artisans du producteur de théâtre «unique» et qui a sans doute des effets sur le choix d'une langue, d'une écriture ou d'une esthétique dans des productions qui doivent tenter de rejoindre tous les groupes au sein de la communauté.

Pour conclure, je dirai qu'en passant de l'affirmation de la langue à l'exploration de la parole, l'écriture dramatique

franco-qubécoise poursuivait une même démarche, mais il a fallu légitimer l'une pour s'appropriier l'autre. Dans cette optique, il importe de voir comment s'articule le rapport entre parole théâtrale et langue légitime dans les écritures dramatiques des autres communautés francophones du Canada, où l'unique producteur de théâtre doit relever le défi de la diversité et où la scène demeure le lieu privilégié pour affirmer une langue quotidienne aux accents façonnés par une dure réalité minoritaire dont il faut crier l'existence coûte que coûte.

#### NOTES

1. *Le Petit Robert* sur CD-ROM, 2001.
2. Pour une étude de l'emploi des gallicismes dans les versions anglaises des pièces de Michel Tremblay, voir Ladouceur (2003).
3. Issu d'une entrevue que Michel Tremblay m'a accordée à Montréal, le 27 juin 2001.
4. Conversation privée avec l'auteur, Montréal 1996.
5. Voir la page «Repères et jalons historiques» du site de l'Office québécois de la langue française:  
<http://www.olf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html>.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOSLEY, Vivianne (1988) «Diluting the Mixture: Translating Michel Tremblay's *Les Belles-Sœurs*», *TTR Études sur le texte et ses transformations*, vol. 1, n° 1, p. 139-145.
- CHAURETTE, Normand (1981) *Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans*, Montréal, Leméac, 132 p.
- COULBOIS, Jean-Claude (1999) *Un miroir sur la scène* (1<sup>re</sup> partie), Montréal, ACPAV, 2 vidéocassettes.
- DUBOIS, René-Daniel (1984) *Ne blâmez jamais les Bédouins*, Montréal, Leméac, 199 p.
- GABORIAU, Linda (1995) «The Cultures of Theatre», dans SIMON, Sherry (dir.) *Culture in Transit: Translating the Literature of Quebec*, Montréal, Véhicule Press, p. 83-90.
- KOUSTAS, Jane (1989) «Hosanna in Toronto: "Tour de force" or "Détour de traduction"», *TTR Études sur le texte et ses transformations*, vol. 2, n° 2, p. 129-139.

- LADOUCEUR, Louise (2003) «Canada's Michel Tremblay: des Belles Sœurs à *For the Pleasure of Seeing Her Again*», *TTR Études sur le texte et ses transformations*, vol. 15, n° 1, p. 137-164.
- (2005) «Oralité et hybridité du texte de théâtre franco-canadien en traduction anglaise», dans MORENCY, Jean, DESTREMPES, Hélène, MERKLE, Denise et PÂQUET, Martin (dir.) *Des cultures en contact: visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Éditions Nota bene, p. 411-425. [Actes du colloque «Expériences interculturelles au sein des communautés francophones en Amérique du Nord» présenté à l'Université de Moncton en 2002]
- MARCHESSAULT, Jovette (1982) *La terre est trop courte*, Violette Leduc, Montréal, Éditions de la Pleine lune, 157 p.
- MICHAUD, Ginette (1999) «"À voix basse et tremblante": phonographies de l'accent, de Derrida à Joyce», dans Gauvin, Lise (dir.) *Les langues du roman: du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 15-35.
- PRESCOTT, Marc (2001) *Sex, Lies et les Franco-Manitobains*, Big et Bullshit, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 219 p.
- (2003) *Encore*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 142 p.
- WALLACE, Robert (1990) *Producing Marginality: Theatre and Criticism in Canada*, Saskatoon, Fifth House, 253 p.

## **La survivance du français dans le Midwest américain: le franco-minnesotain**

par

Robert A. Papen

Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Dans ses travaux sur les parlers français des États-Unis, Albert Valdman (1979)<sup>1</sup> a proposé la classification suivante<sup>2</sup>:

- la Louisiane (ainsi que quelques localités dans le sud-est du Texas): le cadjin;
- la Nouvelle-Angleterre (à laquelle on peut ajouter la communauté de Cohoes dans l'état de New York): le franco-américain;
- les isolats:
  - Vieille Mine (Missouri)†;
  - Frenchville (Pennsylvanie)†;
  - Le Carénage à Charlotte-Amalie, Saint-Thomas, îles Vierges américaines<sup>3</sup>.

Comme on peut le constater, deux des trois isolats font plus ou moins partie de l'histoire puisqu'il ne semble plus y avoir de locuteurs à Vieille Mine, et, selon Barbara Bullock<sup>4</sup>, il ne resterait qu'une demi-douzaine de locuteurs plus ou moins compétents à Frenchville<sup>5</sup>.

Le problème avec cette classification est qu'elle ne fait mention d'aucun des nombreux parlers français américains dont les origines remontent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et dont l'existence d'au moins un d'entre eux s'est maintenue jusqu'à nos jours. Il s'agit des parlers des nombreuses communautés francophones (d'origine canadienne pour la plupart) éparpillées un peu partout dans les états du Midwest américain.



Dans les quelques pages qui suivent, nous tracerons rapidement l'histoire des communautés francophones du Midwest américain, en nous attardant particulièrement à celles du Minnesota. Nous décrirons le parler français de deux locuteurs, natifs du village de Red Lake Falls, le comparant aux variétés de français des provinces de l'Ouest canadien, afin de démontrer à quel point il leur ressemble. Nous concluons par un bref plaidoyer pour l'importance de ce parler pour la description générale des français d'Amérique.

### **UN APERÇU HISTORIQUE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU MIDWEST**

Le Midwest américain comprend douze états, dont la majorité faisait partie de ce qu'on appelait «l'Ouest» sous le régime français (Benoit, 1988)<sup>6</sup>. Il s'agit des états suivants: le Michigan, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, le Missouri, le Kansas, le Nebraska, le South Dakota et le North Dakota.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, les Français, devenus plus tard les «Canadiens», avaient établi une série de postes de traite de fourrure le long des cours d'eau et des lacs les plus importants de l'Ouest (entre autres, à ce qui est maintenant Detroit, Chicago, Sault-Sainte-Marie, Vincennes, Prairie-du-Chien, Peoria, Saint-Louis, etc.). Ce sont souvent ces postes de traite qui sont devenus au XIX<sup>e</sup> siècle de petites communautés industrielles ou agricoles, où le français s'est maintenu pendant de très nombreuses années.

By the late eighteenth century the vast majority of Europeans living in the region were of French descent and the creole dialects (dialects spoken by people born in North America, but of French ancestry) of the area had literally become the "lingua franca" of the Great Lakes and Upper Mississippi Valley. As late as the War of 1812, frontier settlements such as Vincennes, Peoria, Cahokia, Fort Wayne, Prairie du Chien and Detroit held predominantly French-speaking populations [...]  
(Edmunds, 1985, p. 186-187)

Au fur et à mesure que la colonisation du pays s'étendait toujours plus à l'ouest, d'autres communautés agricoles, minières ou forestières furent créées, où de nombreux colons, mineurs ou bûcherons francophones d'origine laurentienne ou acadienne vinrent s'établir. Au cours

de la décennie 1840, plus de 1 000 familles québécoises s'établirent à Bourbonnais (fondé en 1799) et à Kankakee en Illinois. L'importance de la communauté canadienne-française fut telle qu'en 1865, les clercs de Saint-Viateur de Joliette (Québec) y fondèrent un collège classique; en 1874, celui-ci se vit octroyer une charte universitaire par le gouvernement de l'Illinois.

De cette université seront issus des prêtres, des avocats, des journalistes, des médecins et des quantités de professionnels imbus d'un sentiment très vif de préservation de la langue, de la foi et de l'identité nationale (McQuillan, 1983, p. 102).

À la fin des années 1860, certains colons établis à Kankakee prirent la décision d'émigrer avec leurs familles au Kansas, dans la vallée de la rivière Republican, mais

[...] ces pionniers purent constater l'occupation très avancée des basses terres alluviales le long de la Republican avec le résultat qu'ils optèrent pour des concessions un peu plus au sud dans la partie orientale du comté de Cloud et dans la partie occidentale du comté de Clay [...] Ces communautés du Kansas s'organisèrent de façon à conserver pendant longtemps une identité canadienne française distincte [et] ce n'est qu'au début des années 1920 que le français cède le titre de langue dominante à l'anglais (McQuillan, 1983, p. 103).

De nombreux Canadiens français avaient également participé à l'exploitation forestière du sud du Michigan durant les années 1820. Trente ans plus tard, plus de 5 000 bûcherons canadiens-français et leurs familles se sont établis dans de petites communautés comme Bay City, Saginaw et Midland, dans l'est de l'état, sur les rives du lac Huron (la vallée de la Saginaw). Plus tard, de nombreux ports à fonction forestière furent développés sur les rives du lac Michigan et ceux-ci accueillirent plusieurs Canadiens français (St-Joseph, Grand Haven, Muskegon, Ludington, Manistee et même Grand Rapids, pourtant à l'intérieur des terres). Une troisième vague d'immigration canadienne-française eut lieu au cours des années 1850 dans la péninsule de Keewenaw au sud du lac Supérieur, suite à la construction d'importants centres miniers comme Marquette, Negaunee et Calumet. Par contre, l'emploi dans ces mines du nord du Michigan et du Wisconsin

peut être caractérisé de relativement incertain, et la population francophone devait donc être hautement mobile, ne favorisant évidemment pas le développement de communautés homogènes et stables, ce qui expliquerait l'étiollement rapide et éventuellement la disparition même de la langue française dans l'ensemble de ces communautés (McQuillan, 1983).

## LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU MINNESOTA

### 1. Minneapolis – Saint-Paul

Le développement des communautés de langue française au Minnesota diffère sensiblement de celui des autres états du Midwest, tant par son ancienneté que par son développement subséquent, car ses débuts sont intimement liés à l'histoire de la colonie de la Rivière-Rouge au Canada.

Les «pays d'en haut» furent très tôt explorés par les Français établis en Nouvelle-France. Ainsi, Daniel Greysolon, sieur du Luth, se rendit dans ce qui deviendra l'état du Minnesota dès 1679, et le missionnaire récollet belge Louis Hennepin, accompagné de quelques aventuriers de la colonie, explora également la région l'année suivante (Benoit, 1975).

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la très britannique *Hudson's Bay Company* (HBC) avait établi plusieurs postes de traite le long de la grande baie, mais c'est véritablement quelque cinquante ans plus tard, grâce au sieur de La Vérendrye et à ses fils, que les Français réussirent à s'installer dans les pays d'en haut; et ce n'est qu'après 1784, date de la fondation de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO), qu'ils purent réellement s'y établir de manière définitive. Comme on le sait, c'est surtout grâce à la CNO que se développa la nouvelle nation des Métis de la Rivière-Rouge qui, dès 1817, allaient se déclarer «seigneurs des Prairies».

Durant les années 1790-1810, de nombreux postes de traite furent construits dans toute la vallée de la rivière Rouge, des deux côtés du 49<sup>e</sup> parallèle. Par exemple, un Métis du nom de Jean-Baptiste Cadotte, employé de la CNO, construisit un poste en 1797-1798 au confluent des rivières Clearwater et Red Lake, là où, quelque soixante-quinze ans plus tard, sera fondée la communauté de Red Lake Falls (Minnesota). D'autres postes furent construits en 1801 à Pembina et, plus au sud, à

Grande Fourche (aujourd'hui Grand Forks). En 1810, lord Selkirk obtint de la HBC un territoire de 297 000 km<sup>2</sup> dans la vallée de la rivière Rouge afin de fonder la colonie d'Assiniboia, établie en 1812. La majorité des premiers colons, tous extrêmement pauvres, venaient d'Écosse et d'Irlande, mais on y trouvait également plusieurs «Canadiens» et quelques Métis. Au moment de sa fondation, la colonie s'étendait des rives du lac Winnipeg jusqu'au site actuel de la ville de Grand Forks (North Dakota).

En 1818, la frontière entre l'Amérique du Nord britannique et la jeune république américaine fut fixée au 49<sup>e</sup> parallèle, ce qui eut pour effet de réduire la colonie de Selkirk d'environ un tiers et éventuellement d'assurer son échec. Pembina, devenu important chef-lieu de la jeune colonie, tomba donc sous juridiction américaine. Les conditions de vie de ce qui restait de la pauvre colonie en découragèrent plusieurs, et, dès 1820, plusieurs colons canadiens et métis décidèrent de la quitter pour s'établir plus au sud, à l'ombre du nouveau fort militaire que l'armée américaine venait de construire au confluent du Missouri et du Mississippi (le fort Snelling). Un ancien trappeur métis de la Rivière-Rouge, Pierre Parent (dénommé «Œil de cochon»), avait établi non loin du fort une petite taverne, attirant rapidement une nombreuse clientèle souvent tapageuse, ce qui déplaisait au plus haut point aux autorités militaires. Il fut obligé de s'éloigner à quelques kilomètres du fort, et sa gargote devint bientôt le centre d'une petite communauté à majorité métisse et de langue française, affichant d'ailleurs fièrement comme toponyme le sobriquet de son célèbre citoyen.

En 1838, plusieurs Canadiens de la colonie de la Rivière-Rouge vinrent grossir les rangs de la petite communauté. Trois ans plus tard, le père Lucien Galtier, missionnaire français, y fonda une mission, lui donnant le nom de Saint-Paul et envoyant ainsi aux oubliettes le fameux «Œil de cochon». La petite paroisse allait quelques années plus tard devenir la capitale de l'état du Minnesota.

En 1849, le territoire du Minnesota fut créé; il devient, en 1858, le trente-deuxième état américain. Pour preuve de l'influence des francophones de cette époque, la devise du nouvel état est toujours «L'étoile du nord».

Durant les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la population canadienne-française de Minneapolis-Saint-Paul était suffisante pour soutenir trois paroisses; en 1883, on y fonda un journal, *l'Écho de l'Ouest*, qui survécut jusqu'en 1928. Selon Aidan McQuillan (1983), en 1891, la population canadienne-française de Saint-Paul se chiffrait à environ 8 000 personnes et celle de Minneapolis à plus de 10 000. Par contre, ces Canadiens français semblaient s'intéresser davantage à la réussite économique qu'à leur langue. Même si les services religieux étaient fort bien achalandés, les parents n'avaient pas tendance à envoyer leurs enfants à l'école confessionnelle (et donc de langue française), ce qui peut expliquer pourquoi aujourd'hui il ne reste à peu près plus de communauté francophone dans les deux villes jumelles: «le succès financier des Canadiens-français à Minneapolis-Saint-Paul va de pair avec leur américanisation rapide» (McQuillan, 1983, p. 115). Néanmoins, il existe encore une *Société canadienne-française du Minnesota* dont le siège social est à Minneapolis et qui produit quatre fois par année un bulletin rédigé en français (*Chez nous*) et qui organise régulièrement des activités culturelles et des conférences en langue française (Benoit, 1988).

## **2. Les communautés canadiennes des comtés de Red Lake et de Polk**

En 1843, deux Métis originaires de Fort Garry établis à Pembina, Joseph Rolette et son compagnon, Norman Kittson, créèrent une piste entre Pembina et Saint-Paul qui devait permettre le transport de marchandises entre ces deux centres, et qui par la suite seraient acheminées jusqu'à Fort Garry dans la colonie de la Rivière-Rouge. En peu de temps, plusieurs centaines de charretiers métis, les «hommes charrettes» (Germain, 2003), assurèrent régulièrement le transport des fourrures et de la viande de bison (le fameux pemmican) vers Saint-Paul et, au retour, le transport de la farine, du sucre et d'autres biens essentiels. La fameuse *trail* de la rivière Rouge durera plus de quarante ans et assurera le développement économique rapide de Saint-Paul, au détriment du Fort Garry (le futur Winnipeg). Mais Rolette ne fit pas que divertir le commerce de la colonie de la Rivière-Rouge vers Saint-Paul, il attira également l'intérêt de nombreux colons éventuels, déjà établis ailleurs dans le Midwest. Ainsi, selon Virgil Benoit

(1976), plusieurs Canadiens français de la communauté de Prairie-du-Chien (Wisconsin) émigrèrent vers Saint-Paul durant les années 1820. Durant cette même période, de nombreuses familles métisses s'établirent un peu partout le long de la *trail*, dont plusieurs au confluent des rivières Red Lake et Clearwater.

En 1863, un traité de paix entre les autorités américaines et les Ojibwas de la région de Red Lake ouvra le vaste territoire du nord-ouest de l'état à l'exploitation agricole.

Les premiers colons du comté de Polk (à partir duquel on allait créer le comté de Red Lake en 1896), situé au nord-ouest du Minnesota, arrivèrent de Saint-Paul au début des années 1870. C'est également au cours de cette décennie que le gouvernement canadien, de concert avec l'Église catholique, mit sur pied un programme de rapatriement des Canadiens français qui avaient émigré du Québec en très grand nombre pour s'établir dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Étant donné que les terres arables manquaient encore au Québec, on incita ces «Franco» à se diriger plutôt vers la nouvelle province du Manitoba, récemment créée. Mais pour se rendre jusqu'à Winnipeg, il fallait alors passer par Duluth, grand port à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Au grand dam des autorités du Dominion, des agents d'immigration américains, rémunérés au nombre de personnes recrutées, détournèrent un très grand nombre de ces colons vers le comté de Polk (McQuillan, 1983), assurant ainsi son développement rapide.

C'est également durant les années 1870 que Pierre Bottineau et son fils Jean ainsi qu'Isaac Gervais, trappeurs et explorateurs métis originaires du Fort Garry, établis depuis à Saint-Paul, avaient acquis une profonde connaissance de la vallée de la rivière Rouge en sol américain; ils favorisaient particulièrement le site à la confluence des deux rivières déjà citées, à savoir les rivières Red Lake et Clearwater. En 1876, ils y fondèrent le village de Red Lake Falls et y attirèrent de nombreux colons canadiens, non seulement de Saint-Paul (dont certaines des familles de la colonie de la Rivière-Rouge qui y avaient émigré en 1838) et d'autres comtés du Minnesota, mais aussi directement de l'Est (surtout du Québec et de la Nouvelle-Angleterre), les établissant tout au long des deux rivières. Ainsi furent rapidement fondés les villages de

Gentilly, Riouxville, Lambert, Terrebonne, Carmen, Huot, Rivière Voleuse, Lafontaine, Louisville, Rivière Noire, Lac aux Érables, Émardville, St-Hilaire, Beaudry, etc. (Benoit, 1975).

En 1883, un comité de dirigeants canadiens de la colonie de Polk, désirant attirer davantage de colons francophones et voulant dissiper la rumeur que la région n'était pas convenable à l'agriculture, publia un pamphlet qui louangeait la région en vantant la fertilité des sols et l'abondance de l'eau: «C'est une terre noir [*sic*] qui contient les principes végétaux pour produire 30 minots de blé à l'arpent, en moyenne [...]» (cité dans McQuillan, 1983, p. 104). On estime qu'en 1885, la population canadienne-française établie entre Crookston et Red Lake Falls se situait déjà entre 5 000 et 8 000 (McQuillan, 1983).

Crookston servait alors de centre commercial et administratif pour toute la région. Même si les Canadiens n'y constituaient pas la majorité, ils étaient suffisamment nombreux pour faire vivre une église et un prêtre canadien-français, et certains d'entre eux occupaient des postes politiques et sociaux très importants. Mais le cœur de la colonie se trouvait à Gentilly. La paroisse de Saint-Pierre y fut fondée en 1881, et on dénombrait à ce moment-là 118 familles canadiennes-françaises et deux familles irlandaises, pour un total de 769 âmes (Benoit, 1975). Les colons francophones étaient surtout originaires du Québec (à peu près toutes les régions étant représentées), quelques-uns venant de Penetanguishene (Ontario), du Nouveau-Brunswick et de l'état du Maine<sup>7</sup>. En 1883, on comptait à Gentilly, en plus de l'église, deux écoles, un magasin général et deux hôtels.

Malheureusement, nous ne disposons pas de nombreux détails sur l'évolution historique de la région durant le XX<sup>e</sup> siècle. Selon Virgil Benoit (1975), la communauté franco-canadienne de Gentilly a toujours représenté la majorité de la population locale, et la vie communautaire gravitant autour de la paroisse s'est maintenue jusqu'au dernier tiers du siècle. Tous les curés de la paroisse de Saint-Pierre de 1881 à 1973 ont toujours été francophones (soit Canadiens, soit Français), et les services religieux ont toujours été offerts exclusivement en français, du moins jusqu'aux années 1970. La première école du village fut fondée en 1880 et continua de fonctionner

jusqu'en 1970. En 1905, les sœurs de Saint-Joseph de Bourg (France) fondèrent une académie pour filles, et celle-ci n'allait fermer ses portes qu'en 1968.

From 1873 to 1973, Gentilly appears to have fostered a continuation of its early cultural and spiritual values. The heritage shared by nearly everyone and the rural isolation of the community have fostered [...] an atmosphere of reserved conservatism, of preservation of the past. [...] Culturally, the heritage of the past was most evident in the language spoken [...] (Benoit, 1975, p. 288)

Mais qu'en est-il aujourd'hui? S'il est vrai que la langue française ne se parle à peu près plus dans aucune des communautés du Midwest<sup>8</sup>, la présence canadienne-française a néanmoins laissé ses traces. Par exemple, selon le recensement des États-Unis de 1980, la population d'origine «française» (lire ici majoritairement «canadienne-française») par état était la suivante:

#### Population d'origine «française» dans les états du Midwest

|              |         |
|--------------|---------|
| Michigan     | 871 912 |
| Illinois     | 485 902 |
| Ohio         | 464 159 |
| Missouri     | 339 905 |
| Wisconsin    | 323 550 |
| Minnesota    | 303 599 |
| Indiana      | 268 244 |
| Iowa         | 150 841 |
| Kansas       | 140 867 |
| South Dakota | 75 127  |
| North Dakota | 33 886  |

Source: Benoit (1988, p. 37).

### LE FRANÇAIS DU MINNESOTA: UN PARLER RÉSOLUMENT «CANADIEN»

Vu que, pendant plus d'un siècle, les petites communautés francophones du nord-ouest du Minnesota ont vécu dans un isolement social, culturel et linguistique considérable, sans contacts véritables avec la «mère province»



ou avec les communautés francophones voisines du Manitoba, sauf peut-être par le biais du clergé et des religieuses, on peut légitimement se demander comment le français tel que parlé par les «habitants» de la région a pu évoluer.

En 1985, lors d'un voyage dans cette partie du pays, nous avons eu l'occasion d'enregistrer sur bande sonore deux locuteurs originaires du village de Red Lake Falls (Minnesota), tous deux nés au début du siècle dernier. Ce n'est que plusieurs années plus tard que nous avons pu transcrire les trois heures d'enregistrement et en faire une analyse préliminaire<sup>9</sup>. Celle-ci nous permet cependant d'affirmer qu'il s'agit sans aucun doute d'un parler résolument «laurentien»<sup>10</sup> dans à peu près tous ses détails structuraux. Plus précisément, nous pouvons affirmer que le parler de nos deux témoins reflète un parler vernaculaire conservateur et rural, mais ayant subi les nombreuses influences du milieu anglophone, tout comme les divers parlers vernaculaires typiques des provinces de l'Ouest canadien.

### 1. Quelques éléments phonétiques

Pour nous faire une idée de la prononciation des deux locuteurs, nous avons transcrit phonétiquement une partie des enregistrements et nous avons comparé les réalisations phonétiques à celles décrites par Sandrine Hallion (2000) pour le franco-manitobain, par Michael Jackson (1974) pour le parler de Gravelbourg (Saskatchewan), par Bernard Rochet (1994) pour le franco-albertain et par Patricia Ellis (1965) pour le parler de Maillardville (Colombie-britannique)<sup>11</sup>.

Sur une vingtaine de traits phonético-phonologiques attestés à divers degrés dans les parlers des provinces de l'Ouest, et tous également connus tant en Ontario qu'au Québec, nous en avons relevé quatre dans le parler de nos deux locuteurs qui le différencie quelque peu des autres parlers du Canada (en excluant toujours l'acadien). Par exemple, la réalisation des occlusives dentales /t/ et /d/ en affriquées /ts/ et /dz/ devant les voyelles antérieures fermées (/tʃy dzi/ pour «tu dis»), typique de tous les parlers laurentiens, n'est que très rarement effectuée par nos deux locuteurs. Par contre, il faut se rappeler premièrement qu'il existe certaines régions du Québec où l'assibilation n'est pas

aussi répandue qu'ailleurs – le comté de Charlevoix, entre autres (Poirier, 1994) – et que certaines familles établies à Red Lake Falls viennent de ces mêmes régions, perpétuant ainsi une prononciation quelque peu différente. Deuxièmement, l'assibilation des occlusives n'était pas aussi répandue au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui (Poirier, 1994). Les deux locuteurs sont nés au tout début du siècle dernier, et leur parler reflète peut-être simplement un certain conservatisme phonétique, typique de leur époque. Troisièmement, la famille de l'un des deux témoins est originaire d'une de ces nombreuses «petites Acadies» du Québec, où le parler local reflète celui d'Acadie. Or, on sait que les parlers acadiens se différencient des parlers laurentiens, entre autres par le fait que l'assibilation n'existe pas. Il se peut donc que l'absence systématique d'assibilation, particulièrement chez l'un des deux locuteurs, soit due à son origine acadienne. Finalement, la plupart des linguistes ayant étudié les parlers des Prairies soulignent que l'assibilation, même si elle y est bien attestée, n'est pas aussi répandue qu'au Québec, surtout chez les personnes les plus âgées. La prononciation entendue à Red Lake Falls peut alors simplement ressembler davantage à celle des provinces de l'Ouest qu'à celle du Québec.

Les autres traits qui sont relativement bien répandus dans les parlers de l'Ouest canadien mais qui ne semblent pas exister chez les locuteurs du Minnesota sont, d'une part, la réalisation antérieure (en «ain») de la voyelle nasale «an», donc de prononcer les mots «dans» comme «daim», «banc» comme «bain», etc. Cette prononciation est très répandue au Québec et bien attestée partout dans l'Ouest mais n'existe pas chez les deux locuteurs de Red Lake Falls. D'autre part, tous les linguistes ayant étudié les parlers de l'Ouest proposent qu'il existe une distribution complémentaire entre la voyelle nasale antérieure /*ã*/ et la voyelle nasale postérieure /*ã̃*/: dans une syllabe accentuée libre, on entend la variante antérieure, ailleurs on obtient la variante postérieure. La première voyelle de «pendant» ne serait donc pas identique à la seconde. Nous n'avons pas entendu cette distribution chez les deux locuteurs. Et finalement, la voyelle nasale «on» n'a pas tendance à se réaliser en «an», comme Sandrine Hallion (2000) et Bernard Rochet (1994) le proposent pour les parlers du Manitoba et de l'Alberta. À noter d'ailleurs que Michael

Jackson (1974) considère cette prononciation comme «marginale» à Gravelbourg (Saskatchewan).

Pour tous les autres traits phonétiques, le parler des deux témoins ressemble remarquablement à ceux de l'Ouest. Entre autres, nous avons noté les traits suivants, tous partagés par les parlers laurentiens les plus conservateurs:

- /r/ apical roulé;
- prononciation d'un /h/ dans des mots comme «haut», «honte», «herse», etc.;
- en position intervocalique, effacement du /l/ des articles définis et des pronoms personnels objet «la» et «les» et fusion des deux voyelles: *s'a terre* pour «sur la terre»;
- insertion variable d'un /l/ entre le pronom sujet impersonnel «ça» et un verbe à initiale vocalique: *avant que ça l'arrive...*, *ça l'a traîné...*;
- les fricatives /š/ et /ž/ sont variablement réalisées comme des /h/ sur certains mots: «déjà» (/deha/), «toujours bien» (/tuhurbě/), «mâcher» (/mœhe/), etc.;
- simplification des séquences consonantiques en position finale de mot: «aut» pour «autre», «arb» pour «arbre», etc.;
- prononciation de certaines consonnes finales, particulièrement /t/ comme dans /tut/ «tout», /dɔbut/ «debout», /isit/ «ici», /nik/ «nid», etc.;
- maintien des quatre voyelles nasales «an», «in», «on», «un»;
- relâchement des voyelles fermées en syllabe fermée: «vite», «toute», «lutte»;
- diphtongaison des voyelles longues nasales ou orales: «pente» /pã<sup>u</sup>nt /, «barré» /bɑ<sup>u</sup>re/, «neige» /nè<sup>i</sup>ž/ etc.;
- maintien de l'opposition entre /a / et /ɑ/: «patte» vs «pâte»;
- prononciation de «oi» en /we/: «moi» /mwe/, «soir» /swer/, etc.;
- effacement de /v/ devant /we/: «voisin» /wezě/, «voir» /wer/, «avoir» /awer/;
- ouverture de /è/ en /a/ en position finale de mot:

«lait» /la/, «épais» /epa/, etc., ou devant un /r/ suivi d'une consonne: «verte» /vart/, «herse» /hars/, etc.

- réalisation d'un /a/ ou /α/ final en /ò/: «Canada» /kanadò/, «état» /etò/, «ça» /sò/, «là» /lò/;
- réduction de «(y) en» à /nn/: «il y en a» /i nna/, «mon père en a fait...» /mõ pèr nna fèt/, etc.

Donc, du point de vue phonétique, rien ou presque ne distingue nos deux témoins de la très grande majorité des locuteurs du même âge des provinces de l'Ouest. Évidemment, une étude plus détaillée pourrait révéler quelques différences mineures, mais nous avons la conviction que, dans la mesure où nos deux locuteurs sont représentatifs de leur communauté, le parler de cette région du Minnesota est à cet égard identique (ou presque) à ceux de l'Ouest canadien.

## 2. Quelques éléments morphosyntaxiques

Malheureusement, comme nous l'avons souligné, les descriptions morphosyntaxiques des parlers de l'Ouest canadien sont relativement rares. Il est donc plus difficile de faire des comparaisons entre le parler des deux témoins et ceux des provinces de l'Ouest. Néanmoins, selon notre analyse préliminaire, rien (ou peu) de la morphosyntaxe des deux locuteurs ne semble les démarquer de ceux de l'Ouest. Bien au contraire, la plupart des marques qui ont été relevées par Sandrine Hallion (2000) pour les variantes franco-manitobaines les plus vernaculaires (et par extension pour celles de la Saskatchewan et de l'Alberta), se retrouvent également dans les énoncés produits par les deux locuteurs du Minnesota.

### 2.1 Les pronoms personnels

Les pronoms personnels (sujet, complément d'objet direct et indirect, réfléchi et disjoints) sont à peu de choses près identiques à ceux décrits par Sandrine Hallion (2000). Nous n'avons pas noté l'emploi de «nous» comme sujet, uniquement *on* ou *nous aut' on* (/nuzot õ/). À la troisième personne du masculin singulier, le pronom sujet est surtout /i/, ou /ij/ ~ /j/ selon que la forme qui suit est à initiale consonantique ou vocalique: *I' va* (/i va/), *I' allait* (/ij alè/).

L'impersonnel «ça» remplace souvent «il»: *J'sais pas comment ça ventait hier*. Par contre, nous n'avons noté qu'un seul emploi de «ça» pour faire référence à un antécédent humain, contrairement à ce que l'on trouve dans le parler métis du Manitoba (Papen, 1998, 2002): *Dans ce temps-là les jeunes, ça gagnait pas tout à la ville pour avoir du plaisir...* Nous n'avons pas noté la prononciation /al/ pour «elle», mais notre corpus contient peu de formes au féminin. Au pluriel, la forme typique est /i/ ou /iz/: *I'ont dit là...; I-z-ont été voir...* Les pronoms complément indirect sont comme en français de référence, sauf que «leur» est toujours prononcé /lø/, /løz/ ou /jøz/ et que «lui» est le plus souvent remplacé par «y»: *J'y ai dit...*

Comme en franco-manitobain et en français métis, le pronom sujet est souvent effacé: (en parlant de «gophers») *Sont pas ben gros; i nna des gris. Sont un peu plus gros.*

À l'impératif, «le» se prononce invariablement /le/ et est post-posé au négatif: *Créyez-lé ou créyez-lé pas...*

Lorsqu'il y a reprise pronominale d'un sujet substantif singulier (phénomène typique du français oral), nous n'avons pas observé de désaccord en genre: un sujet masculin est toujours repris par un pronom masculin et un sujet féminin par un pronom féminin, contrairement à ce que Sandrine Hallion (2000) et Robert Papen (1998, 2002) ont noté pour le franco-manitobain et le français métis respectivement. Par contre, si le sujet est un féminin pluriel, le pronom de reprise sera invariablement une forme masculine: *Les machines, i' sont ben cher...*

## 2.2 Les autres formes pronominales

Notre corpus ne nous permet pas de noter de particularités dans l'emploi des pronoms relatifs. L'absence de la forme «dont» laisse croire que cette forme n'existe pas, à l'instar de la plupart des parlers vernaculaires. Les relatives complément d'une préposition semblent être remplacées par des constructions utilisant le relatif complément objet de verbe: *les liv' que vous aviez coutume de suiv' la messe* (hapax).

Comme dans plusieurs vernaculaires canadiens, la forme du pronom démonstratif masculin ou féminin pluriel

«ceux / celles» est variablement /søz/ ~ /lesøz/; «celui-là» se prononce /sy lə/.

Le contexte particulier dans lequel avaient été mis les deux témoins (une entrevue semi-dirigée) ne se prête pas particulièrement bien à la production de pronoms interrogatifs, et le corpus n'en fournit donc à peu près pas. Par contre, nous avons relevé quelques formes interrogatives indirectes, et celles-ci sont communes aux autres parlers vernaculaires canadiens<sup>12</sup>: «que» est remplacé par *quò* c'est comme dans *I savent p'us quò c'est faire*; «(d')où» se réalise par *(d)ivoù ce qu(e)*; la réalisation de «ce qui» est variablement *ce qui* et *quò c'est / ce qui* et «ce que» se réalise variablement en *ce que* ou *quò c'est / ce qu(e)*. En outre, les formes interrogatives adverbiales sont également typiques du français vernaculaire conservateur: «combien» et «comment» se disent *comment* (*c'est / ce*) *que*, «quand» est *quand* (*c'est / ce*) *que*<sup>13</sup>.

### 2.3 Quelques formes verbales

Comme pour la plupart des parlers vernaculaires du Canada, les formes verbales du parler de Red Lake Falls démontrent un certain degré de «nivellement» ou de simplification par rapport au français de référence. Ainsi, l'auxiliaire «avoir» est souvent utilisé pour les verbes de mouvement ou de changement d'état et pour les réfléchis: *J'ai jamais sorti...; J'ai venu au monde...; On s'a greyé des combines...; I' s'avait engagé...*, etc., mais on a également *la maison de log est toute disparue...On serait perdus si on arait rien à faire...I'est rentré dans le fossé...I'se sont chamaillés une escousse là...*

Nous avons noté un certain nombre de régularisations de thèmes verbaux, par exemple: *Je m'assis...; I' s'assisaient...; I voulait que mes parents i allent...; I' s'est mis avec quelques-uns (/kèkzun/) de ses voisins pour qu'i' faisaient de la boisson....* La forme du verbe «falloir» est le plus souvent *fouloir*. Cette forme est identique à celle que l'on retrouve en français métis (de la forme «faut» et dont la voyelle est fermée à /u/): *I' foulait qu'i' allent...* Aussi, le verbe «aller» est le plus souvent prononcé «y aller» comme dans *On avait coutume d'yaller à Dorothy...(où il n'y a aucune pause entre le verbe et son complément et le «y» ne peut donc être interprété comme un pronom de reprise).* Cette forme est bien connue en français métis.

La première personne du singulier au présent du verbe «aller» est invariablement *j'vas* (ou *m'as* dans la périphrase *aller* + infinitif), tout comme dans la plupart des parlers vernaculaires canadiens. La forme de la troisième personne du pluriel à l'imparfait des verbes «avoir» et «être» est variablement *avaient* ou *ontvaient* et *étaient* ou *sontaient*, comme en français des Métis et en français de Vieille Mine (Thogmartin, 1979), mais nous n'avons pas relevé la forme *fontsaient* pour «faisaient»: *I' ontvaient changé les lois – que le pays i sontaient pour les habitants tranquilles... I' avaient peur d'avoir faim, j'cré ben*. Serait-ce là une influence des quelques familles métisses qui ont longtemps habité la région? Ou est-ce simplement un autre trait relativement commun que l'on retrouve dans les parlers vernaculaires d'Amérique?

Comme pour les parlers canadiens, les périphrases verbales remplacent certains temps verbaux. La notion du temps futur est exprimée par *aller* + infinitif, ou *être pour* + infinitif: *I' savent pas comment que ça va n'en prendre... I' foulait que ça va être propre... I' savaient pas comment ce qu'i' étaient pour manger, ce monde-là....* Le progressif s'exprime par la périphrase *être après* + infinitif: *I' sont après venir gros...* et une situation hypothétique est le plus souvent exprimée par *être supposé de* + infinitif: *I' était supposé de partir...*

Dans les propositions conditionnelles, le verbe de la proposition introduite par *si* est le plus souvent au conditionnel: *On serait perdu si on arait rien à faire... Si ça arait duré...* (à noter ici la régularisation du thème verbal). Le parler minnesotain rejoint à cet égard la plupart des parlers vernaculaires nord-américains.

Les constructions verbales du type «verbe (+ préposition) + infinitif» ne sont pas toujours celles qu'on trouve en français de référence mais elles sont souvent identiques à celles du franco-manitobain: *J'aimerais à faucher... J'essaie à nommer...*, etc. Par contre, nous n'avons pas noté l'emploi abusif de la préposition verbale «de», comme l'avaient noté Nancy Senior et Bernadette Longpré (1987) pour le fransaskois.

Nous pouvons donc constater que, tout comme pour la composante phonologique, la morphosyntaxe que l'on

trouve dans le parler des deux locuteurs minnesotains est à toutes fins pratiques identique à celle typique des parlers vernaculaires issus de la province de Québec.

### 3. Le lexique et les emprunts

Le lexique des deux locuteurs reflète également un certain degré de conservatisme et, bien sûr, un parler vernaculaire. Dans ce sens, il ne diffère encore une fois que peu des parlers vernaculaires du Canada. Par exemple, nous avons relevé certaines formes que l'on ne retrouve ailleurs que chez des locuteurs âgés ou dans un parler populaire: *crire* pour «chercher», *abriller* pour «habiller» ou «couvrir», *pogner* pour «prendre», *démancer* pour «démonter», *amancher* pour «réparer», *rester* pour «habiter», *se greyer* pour «obtenir», *être* pour «aller», *revirer* pour «retourner», *butin* pour «vêtements», *habitant* pour «agriculteur», *courailage* pour «action de courir ça et là», *itou* pour «aussi», *par rapport que* pour «parce que», *menterie* pour «mensonge», *escousse* pour «secousse». On emploie la forme (*ben*) *gros* pour exprimer la notion de «beaucoup»: *On passait gros de temps à ça... J'en ai fait ben gros... I' nna ben gros qui ont pas pu...*

Nous avons noté chez un des deux locuteurs l'expression temporelle *5 heures dans 10* pour «cinq heures moins dix». Cette tournure est un canadianisme (maintenant archaïque) bien attesté<sup>14</sup>.

Comme on pourrait s'y attendre, le français utilisé par les deux témoins démontre un assez grand nombre d'emprunts directs de l'anglais (adaptés ou non) ou encore des calques de structures syntaxiques anglaises. C'est par cet aspect particulier que le parler franco-minnesotain ressemble davantage à ceux des provinces de l'Ouest (et probablement à celui de l'Ontario) qu'à celui du Québec, même si les anglicismes de forme et de structure sont extrêmement courants au Québec. Parmi les emprunts directs, notons de nombreux termes (plus ou moins) techniques reliés à la vie agricole, tous bien connus dans l'Ouest, comme *farm* «ferme», *stock* «bétail», *mortgage* «hypothèque», *tractor* «tracteur», *combine* «moissonneuse-batteuse», *bale* «balle (de foin)», *self-propel* [sic] «autopropulsé», (*pocket*) *gopher* «spermophile / gaufre», *tire* «pneu», *log* «billet», *wrecker* «camion remorque»,



etc. Il existe également de nombreux termes usuels comme *anyway* «de toute façon», *game* «partie / jeu», *le tar* «l'asphalte», *le west*, *l'est* «l'ouest, l'est» (mais curieusement, c'est toujours *le nord* et *le sud*), *loan* «emprunt», *jar* «bocal», *high school* «école secondaire», *barn danse* «danse campagnarde», etc. Ces termes sont toujours prononcés comme en anglais, mais pas nécessairement selon la grammaire de l'anglais. Nous nous expliquons. Pour les substantifs anglais au pluriel, comme *les farms*, *les states*, *des jars*, etc., on ne prononce jamais le /s/ du pluriel comme on le ferait en anglais, donc /le fɑrm/, /le stet/, /le džɑr/, plutôt que /le fɑrmz/, /le stets/, etc. On peut donc dire que ces substantifs sont grammaticalement intégrés au français, la marque du pluriel n'étant pas prononcée (sauf en cas de liaison). Aussi, les participes passés empruntés ne semblent pas prendre le suffixe *-ed* de l'anglais: *les cabines air-condition*, *des combines self-propel*, etc. Le genre attribué aux emprunts est le plus souvent celui du terme français qu'ils remplacent, mais pas toujours: *la railing* «la balustrade», *le wrecker* «le camion remorque», *le stock* «le bétail» mais *sa loan* «son emprunt». Évidemment, les deux locuteurs empruntent de nombreuses bases verbales à l'anglais, surtout à l'infinitif ou comme participe, mais ceux-ci prennent toujours le suffixe français approprié: *bucker* (<to buck) «être en désaccord / s'opposer», *caller* (<to call) «appeler», *mover* (<to move) «déménager», *célébréter* (<to celebrate) «célébrer», *stucké* (<to be stuck) «(être) pris», *busté* (<to be busted) «déclarer banqueroute».

Il existe aussi des emprunts plus anciens qui ont été phonologiquement intégrés au français et qui font maintenant partie de la langue: *bâdrer* (<to bother) «embêter», *fun* (<fun) «plaisir», etc. Encore une fois, rien ici ne différencie les deux locuteurs de la plupart des francophones canadiens.

En dernier lieu, nous avons noté un certain nombre de calques phonologiques et morphosyntaxiques. Ainsi, l'un des deux locuteurs prononce régulièrement le mot «surplus» /syrplys/ (avec un /s/ final mais avec la voyelle /y/). Ceci est vraisemblablement un calque de l'anglais *surplus*, où le /s/ final est prononcé. Au niveau lexical, nous avons entendu la phrase suivante: *I' ont figuré leurs affaires...* «Ils ont calculé leurs affaires», de l'anglais *to figure (out)* et *I' m'auraient ramassé*, de l'anglais *to pick up* au lieu de «sélectionner».

Au niveau syntaxique, nous avons noté les énoncés suivants: *I' a porté huit sacs de ciment, un temps*, pour «Une fois, il a porté huit sacs de ciment», de l'anglais *one time*; *I' m'ont classé nombre un*, de l'anglais *number one*; *dans le commencement*, de l'anglais *in the beginning*; *dans le Canada*, de l'anglais *in Canada*; ...*ce qui tient le monde cassé*, calque de l'expression anglaise *that keeps people broke*.

Un calque intéressant que nous avons relevé est lorsqu'un des deux locuteurs décrit comment, durant les années vingt et trente, certains agriculteurs s'étaient adonnés à la fabrication de l'alcool de contrebande. Or, le terme utilisé en Amérique du Nord pour faire référence à cet alcool illégal est *moonshine*, littéralement «clair de lune». Le terme utilisé par notre locuteur est *faire de la lune*!

À notre étonnement, ni l'un ni l'autre des locuteurs n'a très souvent recours à l'alternance codique, c'est-à-dire le passage du français à l'anglais (en excluant les simples emprunts). Voici quelques rares exemples: *By golly, i' partait de Crookston...*; *Not' pays aurait été over and out...busted*; *By God, la première chose...* On voit bien que ces alternances sont limitées à des exclamations ou à des expressions idiomatiques. Vu la situation, on aurait pu s'attendre à un nombre plus élevé d'alternances codiques. Il se peut que, devant l'étranger que nous étions, les deux locuteurs aient choisi de réduire au maximum le recours à l'autre langue. Mais il reste que cette absence relative d'alternances codiques différencie de manière intéressante le parler des deux locuteurs de ce à quoi on s'habitue rapidement lorsqu'on est parmi les francophones bilingues de l'Ouest canadien, surtout les moins scolarisés.

## CONCLUSION

Que pouvons nous retenir de cette description somme toute assez sommaire du parler des deux locuteurs de Red Lake Falls? Évidemment, comme nous l'avons souligné dès le début, un corpus aussi réduit que le nôtre (quelques trois heures d'enregistrement de deux locuteurs âgés) ne reflète pas nécessairement le parler de toute la communauté. Néanmoins, nous n'avons pour le moment aucune raison de croire que les deux témoins se différencieraient de manière importante des autres locuteurs du même âge de la même région. Évidemment, c'est en analysant le français d'un plus grand

nombre de locuteurs que nous pourrions un jour généraliser davantage et établir sur une base plus solide la description de ce parler.

En dépit de ces limites, nous croyons avoir suffisamment de données pour faire certaines comparaisons. Tant sur la base de la phonologie que sur les plans morphosyntaxique et lexical, peu ou rien ne différencie le parler des deux locuteurs de Red Lake Falls de la vaste majorité de locuteurs francophones du Canada, en excluant l'Acadie, pour les raisons que l'on sait. Le parler de cette région du Minnesota ressemble particulièrement à ceux des provinces de l'Ouest canadien (ou peut-être à *celui* – si on parvient à démontrer un jour qu'il n'existe vraisemblablement peu de différences importantes entre les parlers français de chacune des trois provinces), surtout par l'emploi de nombreux anglicismes qui sont peut-être moins répandus au Québec, même s'ils y sont connus<sup>15</sup>.

Nos connaissances limitées du franco-américain, tel que parlé dans les états de la Nouvelle-Angleterre ne nous permettent pas d'établir une comparaison entre ceux-ci et celui des deux locuteurs du Minnesota, mais il est fort à parier qu'il existerait de très nombreuses ressemblances, vu le fait que les deux parlers sont issus de la vallée du Saint-Laurent et qu'ils ont subi non seulement le même isolement social et culturel mais aussi l'influence continue et massive de l'anglais. Ce sera là l'objectif d'une recherche ultérieure.

À la lumière de l'histoire des communautés franco-canadiennes du nord-ouest de l'état du Minnesota, on est en droit de considérer que le français y est moribond, si non pas nécessairement disparu, puisqu'on prétend qu'il reste encore quelques locuteurs âgés<sup>16</sup>. Mais il demeure qu'on devrait s'attendre à ce que le parler de cette région démontre l'ensemble des phénomènes d'étiollement linguistique qui ont été proposés depuis près de trente ans (Dorian, 1981; Rottet, 2001; Valdman, 1979). Or, si effectivement nous pouvons noter un certain nombre de traits typiques des parlers en situation d'étiollement tels que les restructurations de certaines bases verbales, la simplification de l'emploi des modes, la réduction des formes pronominales, le recours à l'emprunt, etc., les données dont nous disposons présentement ne reflètent

certainement pas un état d'étiollement linguistique aussi profond que la situation dans laquelle se trouve la communauté de Red Lake Falls nous laisserait supposer. Il est possible que les deux témoins n'aient pas été représentatifs de l'ensemble des locuteurs de la région au moment où nous les avons enregistrés mais rien ne nous indique que tel est le cas, bien au contraire. Les informations que nous possédons indiquent plutôt que les deux locuteurs étaient typiques des gens du même âge et du même statut social de cette région. Les données que nous avons obtenues semblent indiquer une langue encore bien vivante et relativement peu sujette aux phénomènes d'étiollement, du moins pas au degré auquel les recherches sur l'étiollement linguistique auraient prédit. Il serait donc intéressant d'établir une comparaison détaillée entre certains aspects d'étiollement qui ont été relevés dans des parlers moribonds comme le cadjin de la Louisiane ou les isolats français de Vieille Mine et de Frenchville et celui du Minnesota, afin de voir si effectivement ce dernier les rejoint ou s'il s'en différencie, et si oui, pourquoi.

#### NOTES

1. Voir aussi d'Albert Valdman «L'étude du fait français aux États-Unis», communication non publiée, présentée au colloque *Le français aux États-Unis*, Bloomington, Indiana University, en 2003.
2. Le signe † indique que le parler en question est aujourd'hui disparu ou, au mieux, moribond.
3. La population francophone du Carénage est constituée de locuteurs en provenance de l'île de Saint-Barthélemy (Antilles françaises).
4. Voir de Barbara Bullock «"Mon français est pas mal rouillé!": Frenchville (PA) French in the year 2002», communication non publiée, présentée au colloque *Le français aux États-Unis*, Bloomington, Indiana University, en 2003.
5. Pour la description du parler de Vieille Mine, voir Thogmartin (1979) et Steve Canac-Marquis, Claude Poirier et Robert Vézina «Origine commune et différenciation des français d'Amérique du Nord: le témoignage du lexique», communication non publiée, présentée au colloque *Le français aux États-Unis*, Bloomington, Indiana University, en 2003; pour celui de Frenchville, voir Caujole (1972), Sandra Bullock «"Mon français est pas mal rouillé!": Frenchville (PA) French in the year 2002», communication non publiée, présentée au colloque *Le français*

aux États-Unis, Bloomington, Indiana University, en 2003, et Dorin Uritescu et Raymond Mougéon «Les derniers Français de Frenchville», communication non publiée, présentée au colloque *Le français aux États-Unis*, Bloomington, Indiana University, en 2003; pour les parlers de Charlotte-Amalie et de Saint-Barthélemy, voir Highfield (1979); Calvet et Chaudenson (1998).

6. À ne pas confondre avec ce qu'on appelait «les pays d'en haut», qui, eux, étaient les régions directement à l'ouest et au nord des Grands lacs.
7. Voir de Ray Miller «Lieux d'origine des familles canadiennes de langue française pour les paroisses de Gentilly et de Red Lake Falls, Minnesota», manuscrit inédit, Mora, Minnesota.
8. Il n'en demeure pas moins que, dans la région de Gentilly-Red Lake Falls, le français se parlait encore assez couramment durant les années quatre-vingt, du moins par les gens âgés de plus de soixante ans, et que, selon Virgil Benoit (*verbatim*), il reste quelques locuteurs (très) âgés qui le parlent encore de nos jours.
9. La description et les comparaisons que nous faisons du parler minnesotain reflètent évidemment un travail en chantier car, pour le moment, le corpus disponible est limité à ces trois heures d'enregistrement de deux locuteurs. De plus, ce corpus, si limité soit-il, n'a pas encore été analysé dans ses moindres détails.
10. Nous désignons ainsi tous les parlers issus de la province de Québec, afin de les distinguer des parlers acadiens, qui diffèrent historiquement et linguistiquement.
11. On est en droit de s'étonner qu'il n'existe pas davantage de descriptions linguistiques des divers parlers français de l'Ouest canadien. À part l'excellente étude de Hallion (2000) et quelques études lexicales (Rodriguez, 1995, 1996, 1997) pour le franco-manitobain; celles de Senior et Longpré (1987) et de Cox (1991) pour le fransaskois et les deux études de Rochet (1993, 1994) pour le franco-albertain, nous ne disposons d'à peu près aucune description linguistique des parlers de l'Ouest, sauf nos propres études sur le parler des Métis (Papen, 1993, 1998, 2002, 2004; Marchand et Papen, 2003).
12. L'étude de Sandrine Hallion (2000) ne porte pas sur les pronoms interrogatifs.
13. Nous n'avons pas noté les formes quand *c'est* / *ce que*, mais il est plus que probable que celles-ci existent également.
14. L'expression est consignée par Lorenzo Proteau (1991) mais, puisque l'auteur ne donne jamais ses sources, nous ne savons pas si elle est d'origine québécoise ou acadienne. Elle n'est relevée dans aucun autre dictionnaire que nous avons pu consulter.

15. Nous pourrions assurément ajouter ici le français de l'Ontario, qui est à toutes fins pratiques assez identique à celui des provinces de l'Ouest, du moins pour ce qui est de l'influence de l'anglais et de l'aspect vernaculaire et conservateur du parler des gens des régions rurales, âgés et peu scolarisés.
16. Virgil Benoit, *verbatim*.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT, Virgil (1975) «Gentilly: A French-Canadian community in the Minnesota Red River Valley», *Minnesota History*, vol. 44, n° 8, p. 278-289.
- (1976) «Beginnings of Red Lake Falls and Red Lake county», <http://www.visitnwminnesota.com/redlakehistory.htm>.
- (1988) «La présence franco-américaine dans le Midwest des États-Unis», *Études de linguistique appliquée*, n° 70, p. 35-41.
- CALVET, Louis-Jean et CHAUDENSON, Robert (1988) *Saint-Barthélemy: une énigme linguistique*, Paris, Diffusion Didier Érudition / CIRELFA-Agence Universitaire de la Francophonie, 206 p.
- CAUJOLE, Jean (1972) «Esquisse d'une description du parler français de Frenchville», *The French Language in the Americas*, Newsletter of the French VIII Section of the Modern Language Association, n° 16, p. 26-32.
- COX, Terry (1991) «Nos étudiants fransaskois et la "parlure fransaskoise" de Laurier Gareau», dans QUENNEVILLE, Jean-Guy et al. (dir.) *À la mesure du pays...*, Saskatoon, St. Thomas More College, p. 99-111. [Actes du dixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au St. Thomas More College, University of Saskatchewan, les 12 et 13 octobre 1990]
- DORIAN, Nancy C. (1981) *Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 206 p.
- EDMUNDS, David R. (1985) «American attitudes toward the Métis in the Old Northwest», dans PETERSON, Jacqueline et BROWN, Jennifer (dir.) *The New Peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 185-193.
- ELLIS, Patricia (1965) «Les phonèmes du français maillardvillois», *Revue canadienne de linguistique / Canadian Journal of Linguistics*, vol. 11, n° 1, p. 7-30.

- GERMAIN, Georges-Hébert (2003) *Les coureurs des bois: la saga des Indiens blancs*, Outremont, Libre Expression, 158 p.
- HALLION, Sandrine (2000) *Étude du français parlé au Manitoba*, Aix-en-Provence, thèse de doctorat de l'Université de Provence, 1323 p. (3 vol.)
- HIGHFIELD, A. Richard (1979) *The French Dialect of St. Thomas, U.S. Virgin Islands: A Descriptive Grammar with Texts and Glossary*, Ann Arbor, Karoma Publishers, 350 p.
- JACKSON, Michael (1974) «Aperçu des tendances phonétiques du parler français de la Saskatchewan», *Revue canadienne de linguistique* / *Canadian Journal of Linguistics*, vol. 19, n° 2, p. 121-133.
- MARCHAND, Anne-Sophie et PAPEN, Robert A. (2003) «Les conséquences sociolinguistiques de la diaspora et de la diglossie chez les Métis francophones de l'Ouest canadien», dans LERAY, Christian et MANZANO, Francis (dir.) *Langues en contact: Canada, Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 29-60. [*Cahiers de sociolinguistique*, n° 7]
- McQUILLAN, Aidan (1983) «Les communautés canadiennes-françaises du Midwest américain au dix-neuvième siècle», dans LOUDER, Dean et WADDELL, Eric (dir.) *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97-116.
- PAPEN, Robert A. (1993) «La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 25-38.
- (1998) «Le parler français des Métis de l'Ouest canadien», dans BRASSEUR, Patrice (dir.) *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, p. 147-161. [Actes du colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», tenu à l'Université d'Avignon du 8 au 11 octobre 1996]
- (2002) «Les troub': analyse linguistique d'un texte oral en français des Métis», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, nos 1-2, p. 61-88.
- (2004) «Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien», dans COVENEY, Aidan, HINTZE, Marie-Anne et SANDERS, Carol (dir.) *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.
- POIRIER, Claude (1994) «Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord: l'éclairage de l'approche comparative», dans POIRIER, Claude et al. (dir.) *Langue*,

- espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 69-95.
- PROTEAU, Lorenzo (1991) *Le français populaire au Québec et au Canada: 350 ans d'histoire*, Boucherville, Publications Proteau, 1420 p.
- ROCHET, Bernard (1993) «Le français parlé en Alberta», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 5-24.
- (1994) «Tendances phonétiques du français parlé en Alberta», dans POIRIER, Claude et al. (dir.) *Langue, espace et société: les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 433-455.
- RODRIGUEZ, Liliane (1995) «La flore de l'Ouest canadien: dialectes, normes et stratégies de dénomination», dans SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (dir.) *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, le lexique des plantes: morphosyntaxe*, Fontaine-lès-Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique (A.B.D.O.), p. 277-296. [Actes du cinquième colloque à Blois-Seillac, 1993]
- (1996) «Les recherches lexicales sur le français du Manitoba», dans LAVOIE, Thomas (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 321-329.
- (1997) «Pratiques dialectales au Manitoba francophone: étude lexicométrique diachronique de deux champs sémantiques: la maison et les travaux des champs, 1963-1991», dans MANZANO, Francis (dir.) *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 151-164. [Actes du sixième colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental, 1996] [*Cahiers de sociolinguistique*, n°s 2-3]
- ROTTET, Kevin (2001) *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, New York, Peter Lang, 302 p.
- SENIOR, Nancy et LONGPRÉ, Bernadette (1987) «Le français de la Saskatchewan: étude de lexique», *La revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review*, vol. 43, n° 3, p. 493-506.
- THOGMARTIN, Clyde (1979) «Old Mines, Missouri et la survivance du français dans la Haute Vallée du Mississippi», dans VALDMAN, Albert (dir.) *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, p. 111-118.
- VALDMAN, Albert (1979) «Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord», dans VALDMAN, Albert (dir.) *Le français hors de France*, Paris, Éditions Honoré Champion, p. 191-197.



## **Les mots du renouveau: sources et vitalité des néologismes chez les jeunes francophones du Manitoba**

par

Liliane Rodriguez  
University of Winnipeg

Dans les propos couramment tenus sur les langues en situation minoritaire trois clichés refont régulièrement surface. Le premier cliché consiste à dire qu'une langue minoritaire vit repliée sur elle-même car elle souffre d'être constamment isolée de sa langue-mère. Le deuxième cliché, s'appuyant sur le premier, maintient qu'une langue minoritaire perd la capacité de se renouveler et qu'elle devient un *patois*. On appelle patois «un dialecte social réduit à certains signes [...]». Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements linguistiques subis par la langue officielle» (Dubois *et al.*, 1973, p. 365). Le troisième cliché s'appuie sur les deux premiers pour avancer qu'une langue minoritaire ne peut trouver ses mots nouveaux que parmi ceux de la langue dominante, c'est-à-dire sous forme d'adstratismes (anglicismes en l'occurrence), donc qu'elle devient peu à peu un *pidgin*. Au sens historique du terme, on nomme *pidgin*, une langue seconde composée d'une langue d'Extrême-Orient et d'anglais. Au sens large du terme, celui qui est véhiculé par ce cliché, un pidgin est une

[...] langue mixte [...] grammaticalement cohérente, et qui [...] répond, au même titre que les langues nationales et les dialectes, à l'ensemble des besoins de communication de ses utilisateurs (Ducrot et Todorov, 1972, p. 82).

Autrement dit, d'une part, une langue minoritaire se délite dans un passé linguistique de plus en plus éloigné du monde actuel, d'autre part, elle se dissout dans un avenir linguistique de plus en plus rempli par la langue majoritaire.

Ces clichés appliqués au français en usage au Manitoba se résument en quelques mots: un patois isolé de plus en plus envahi d'anglicismes.

Ces clichés peuvent être véhiculés par des francophobes de tout acabit, ou par des francophiles recherchant la «véritable» langue, ou encore par des francophones en situation majoritaire (du Québec, par exemple), et même par des Franco-Manitobains qui se sont mis martel en tête, du fait d'une situation linguistique longtemps inconstitutionnelle, mais néanmoins vécue par plusieurs générations, et qui continuent souvent à douter de leur capacités linguistiques, de la qualité de leur langue, voire de son avenir au Manitoba.

Bien que cela ne manque pas d'intérêt, nous n'analyserons pas ici les raisons que des groupes aussi divers peuvent avoir de véhiculer les mêmes clichés. Nous traiterons plutôt la question de fond qu'ils soulèvent: une langue en situation minoritaire est-elle, depuis son isolement, capable de se renouveler, d'avoir une activité néologique suffisante pour ne pas sombrer progressivement et inéluctablement dans l'assimilation? En d'autres termes, est-ce que les «mots» du renouveau passent nécessairement par les «maux» de l'anglicisme?

Après de brèves remarques préliminaires sur l'origine des exemples que nous donnerons et sur les sens des termes «néologie» et «néologisme» auxquels nous nous référons, nous tenterons de montrer si, linguistiquement parlant, ces clichés comportent quelque vérité: en premier lieu quant à l'isolement du français au Manitoba, en deuxième lieu quant à l'état de ses processus néologiques, en troisième lieu quant à son degré d'anglicisation.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Nous nous appuierons donc sur des exemples principalement extraits de notre deuxième enquête lexicale au Manitoba, menée dans les années 1990, auprès de cinq cents Manitobains âgés de neuf à treize ans. Cette enquête de terrain en différents points du Manitoba nous a permis d'établir un corpus d'environ 160 000 occurrences, dont certaines parties ont fait l'objet de plusieurs publications (Rodriguez, 1997, par exemple). Pourquoi avoir choisi des locuteurs-témoins de cet

âge? Parce que c'est à cet âge que la langue maternelle est la plus stable statistiquement et sémantiquement, ses locuteurs n'ayant pas encore été affectés par les modes adolescentes ou les jargons professionnels.

Ce seront des exemples lexicaux, plutôt que phonétiques ou syntaxiques, que nous analyserons car, plus que les autres composantes de la langue, c'est le lexique qui reflète au plus près le monde extérieur, notamment dans ses réalisations concrètes. En outre, parmi les composantes du lexique, ce sont les néologismes qui captent le plus rapidement les changements sociétaux.

Les termes que nous utiliserons donc ici sont essentiellement ceux de «néologie» et de «néologisme». Pour le terme «néologie», *Le Robert* donne comme première définition «création de nouveaux mots dans une langue afin de l'enrichir» (Robert, 2000, p. 1662). Il s'agit donc de la mise en circulation de nouveaux mots ou sens par un organisme spécifique (Office de la langue française ou Académie française), par des publications spécialisées (dictionnaires divers), parfois par les médias ou par des individus (écrivains, scientifiques, etc.). Nous ajouterons qu'il peut s'agir de la mise en circulation d'un mot ou d'un sens par des usagers «anonymes», pour «enrichir» leur langue ou tout au moins leur parole, ce dernier mode de création lexicale n'étant pas immédiatement reflété dans les dictionnaires.

La seconde définition que donne *Le Robert* du terme «néologie» concerne l'ensemble «des processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit», dérivation, composition, emprunt, etc. (Robert, 2000, p. 1662). Il s'agira de savoir si tous les processus de formation lexicale sont productifs, ou bien si prédomine celui de l'emprunt (essentiellement l'emprunt à l'anglais).

Quant au terme «néologisme», il désigne, selon *Le Littré*, «un mot nouveau ou un mot existant employé dans un sens nouveau» (Beaujean, 1959, p. 1435), donc soit une forme lexicale entièrement nouvelle (signifiant et signifié), soit seulement un nouveau signifié, attribué à un signifiant déjà en usage. En parlant d'une langue minoritaire, il sera particulièrement important de savoir si les mots de cette langue sont transmis sans modification sémantique, comme

des pièces de monnaie qui s'usent peu à peu, voire se dévaluent, ou si leur valeur est rehaussée par le changement, leur surface redorée par la modernité.

### L'ISOLEMENT DU FRANÇAIS AU MANITOBA

Si l'on retrace en quelques mots l'histoire du Manitoba, en remontant jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au temps de La Vérendrye, on constate que le français fut la première langue européenne à avoir résonné, à l'ouest de l'Ontario, dans les Prairies. La Vérendrye, avec l'aide de son entourage, dépassa le poste du Nord déjà établi dans la région du lac Supérieur, et continua vers l'ouest, jusqu'à la découverte complète du réseau hydrographique ayant pour centre le lac Winnipeg. Ensuite, avec sa population de coureurs de bois et de voyageurs de plus en plus nombreuse et de plus en plus en relation avec les tribus amérindiennes, ce qui sera le Manitoba fut bilingue dès ses débuts: essentiellement franco-amérindien.

Puis arriva 1763. L'ex-Nouvelle-France n'en changea pas de langue pour autant. Au siècle suivant, George Simpson, gouverneur de la *Hudson's Bay Company*, protestait encore quand les administrateurs de la compagnie lui envoyaient du personnel ne parlant pas français. Il est à rappeler que, durant toute la période de la traite des fourrures, le français resta la langue du commerce (Nute, 1987).

C'était un français dont les locuteurs se déplaçaient fréquemment du fait de leurs métiers. La lecture des documents d'époque révèle cette intense mobilité. L'Ouest n'était donc pas aussi enfermé dans l'isolement linguistique que nous pourrions nous l'imaginer aujourd'hui. En fait, par ses locuteurs, Est et Ouest communiquaient sans cesse, au rythme des échéances des «congés» d'un an ou de trois ans des voyageurs, des échanges saisonniers entre «hivernants» et «mangeurs de lard», ainsi qu'entre ecclésiastiques missionnaires ou enseignants et les membres de leurs ordres respectifs demeurés en Nouvelle-France (puis au Québec) ou en France. L'Histoire et les archives foisonnent de relations de voyages en canot. La fréquence de ces voyages surprend, qui fait fi des quatre-vingt-seize portages à surmonter entre Saint-Boniface et Montréal et de tous les autres périls de la route: fièvres, froid, embuscades, tempêtes, accidents... Alors peut-on

conclure à un isolement total du français à cette époque? Non. Les métiers exercés exigeaient la mobilité, et la mobilité engendrait les échanges linguistiques.

Puis eut lieu l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, en 1870, sur la base de la *Liste des droits* rédigée par Louis Riel et son Comité provisoire dûment élu à la Rivière-Rouge (Dauphinais, 1991). Dans la constitution de la nouvelle province étaient enchâssés les droits linguistiques, juridiques et scolaires du français, à une époque où le français était encore en situation majoritaire. Pourtant, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle marqua le début d'une *conjoncture d'isolement* qui allait durer, comme nous le savons, près d'un siècle. Les facteurs d'isolement inclurent la destitution constitutionnelle par la loi provinciale de 1890 (excluant le français du parlement et des tribunaux de la province), la loi de destitution scolaire de 1916 (excluant le français des salles de classe), l'immigration massive d'anglophones ontariens, la diminution des rapports commerciaux passant par le Manitoba survenue avec la fin de la traite, l'essor du chemin de fer américain, etc. Le français et plusieurs générations de ses locuteurs vécurent près d'un siècle en mode de survie. Conduits à l'enclavement, ils réussirent néanmoins à préserver la transmission de la langue française, devenue patrimoine familial, religieux, historique et social.

Puis, la conjoncture d'isolement fit place à une conjoncture de contact dans les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Les facteurs de désenclavement ont inclus, sur le plan fédéral, la *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1969; puis, sur le plan provincial, le rétablissement progressif des droits scolaires, celui des droits constitutionnels, dû à la persévérance de Georges Forest, et l'établissement de services en français. Ce long redressement a été méticuleusement décrit dans toutes ses étapes (Blay, 1987). Enfin, la multiplication médiatique et l'accélération de l'information contrecarrent aujourd'hui la dispersion géographique, diminuant sensiblement le manque de masse critique. Il est vrai que la dispersion (voire la diaspora) des francophones dans l'Ouest est souvent une réalité géographique, parfois difficile à vivre, notamment parmi les écrivains et autres créateurs. Mais, avec la rapidité et le nombre actuels des moyens de communication, il s'ensuit qu'à beaucoup

d'égards, on ne peut plus parler d'isolement linguistique total. Voilà donc dénoncées les bases du premier cliché.

Pourtant, deux facteurs ont pu provoquer le ralentissement de l'activité néologique. En premier lieu, la période d'aliénation juridique et scolaire a pu laisser des séquelles, notamment dans la perception linguistique négative de nombreux locuteurs francophones. En second lieu, la présence d'un adstrat aussi puissant que l'anglais, localement et mondialement, a pu également restreindre l'activité néologique en français, la cantonner à l'emprunt, ou bien provoquer un ralentissement des processus de la néologie. C'est cette question que nous allons maintenant traiter.

## LES PROCESSUS NÉOLOGIQUES DU FRANÇAIS AU MANITOBA

Il est donc légitime d'examiner si le deuxième cliché, celui du ralentissement des processus néologiques comporte quelque véracité linguistique.

Du fait de l'intensification actuelle des communications et de l'accroissement des services en français, les sources de la néologie officielle sont plus accessibles, que ce soit par l'entremise des recommandations de l'Office de la langue française, de celles de l'Académie française, ou par l'action d'ouvrages lexicographiques de plus en plus nombreux. En outre, la néologie «officiuse» agit aussi jusqu'au Manitoba, mettant en circulation des mots issus des médias ou d'individus particuliers (scientifiques, politiques, etc.) ou qui véhiculent des usages bien plus locaux.

Nous avons pu constater dans notre corpus que nombre de mots, fondés sur diverses instances néologiques, se sont intégrés au lexique disponible des jeunes locuteurs. Nous en donnerons quelques exemples, choisis parmi des centaines d'attestations, pour illustrer la variété des processus de formation lexicale en jeu: *neigiste* et *fertiliseur* pour la dérivation propre; *magnétoscope* et *Francofonds* pour la composition savante; *couvre-oreilles*, *carton de ligue*, *hockey-roulettes*, *coton ouaté* pour la composition populaire; *micro* (pour micro-ondes) pour la troncation; *TPS* pour la siglaison; *Gyproc*, *Nintendo* pour la lexicalisation des marques; *espadrille* pour l'extension sémantique; *haggis*, *smorg*, *pérogie* pour

l'emprunt (autre qu'à l'anglais); *rouli-roulant* pour la dérivation anaphorique, etc.

Nous constatons que toute cette gamme de processus de formation lexicale a effectivement «enrichi» le vocabulaire des jeunes locuteurs. Quant à la représentation lexicographique de ces néologismes dans les dictionnaires canadiens ou français, nous l'avons récemment traitée (Rodriguez, 2000).

En plus du gain net des mots entrés dans leur lexique actif, les locuteurs ont visiblement acquis une conscience intuitive de la création néologique que l'on voit à l'œuvre dans leurs propres créations, au niveau du lexique individuel, ou de la langue orale, non apprise préalablement sous forme écrite. C'est pourquoi ces locuteurs sont capables d'appliquer les divers processus de création lexicale à des créations individuelles (\*buvoir, pour buvette), voire de réactiver des formes ayant un sens ancien, des variantes topolectales ou dialectales, des archaïsmes ou des dialectalismes, en leur donnant un sens nouveau qui étend leur aire sémantique, ou en créant un nouveau dérivé ou composé sur une base dialectale. Il s'agit bien ici d'une particularité linguistique que nous n'avons relevée qu'en milieu minoritaire.

A titre d'exemple, nous citerons le nom *tapissage*, qui désigne la pose de papier peint; la *machine à tirer les vaches* (tirer, pour traire, étant dialectal); la *poëlonne électrique* (poëlonne étant un dialectalisme), le *bol* ou *l'assiette en vitre* (vitre au sens de verre étant un archaïsme), *soulier anti-dérapant* (pour semelle anti-dérapante), etc. On reconnaît les divers processus de formation lexicale (dérivation, composition, etc.) qui s'exercent cette fois sur des bases anciennes.

En fait, loin d'être un «patois», ou une langue exclusivement archaïsante, le parler franco-manitobain attesté dans notre corpus montre non seulement une réactivation ou extension sémantique de plusieurs lexies, mais aussi l'apparition de mots plus récents, synonymes de mots plus anciens désignant un même référent: *chaudron* et *marmite*, *bouilloire* et *canard*, *costume de bain* et *maillot de bain*, etc. Le «nouveau» mot peut ne pas être intrinsèquement nouveau en regard de l'ensemble de la francophonie, mais il l'est dans l'usage général du Manitoba, ce qui ajoute un élément

topolectal important à la définition du mot «néologisme» – élément non inclus dans les définitions officielles de ce terme.

Nous ouvrirons ici une parenthèse pour souligner que ces mots anciens ou ces néologismes, comme beaucoup d'autres, peuvent aussi avoir cours dans d'autres parties du Canada ou de la Francophonie. Toutefois, une étude géolinguistique différentielle (qui n'est pas notre propos dans cet article) révèle que certains usages sont spécifiques au Manitoba, ou fréquemment dominants, ou encore employés à l'exclusion d'autres synonymes. C'est le cas de *canard* (bouilloire) qui est la seule variante régionale attestée dans notre enquête de disponibilité manitobaine, dans l'ensemble de nos points d'enquête, alors que *canard* et son synonyme *bombe* sont attestés au Québec, dans des régions différentes.

Nos données d'enquête étant très nombreuses, la vitalité de chaque mot a pu être établie d'une manière stable statistiquement. Cela nous permet de dire qu'il ne fait aucun doute que la néologie est en marche dans la langue des jeunes, qu'aucun de ses moteurs de formation n'est en panne. Ces locuteurs-témoins ne parlent pas un patois, et la variété de français en usage au Manitoba n'est pas en voie de le devenir. Ceci est le cas dans tous nos points d'enquête: nous avons établi que la plupart des néologismes y sont effectivement les mêmes, sans variation géographique sensible. De même, les processus néologiques y sont employés spontanément ou transmis par la néologie officielle et figurent dans le vocabulaire disponible des jeunes. Le deuxième cliché, tendant à vouloir réduire l'activité néologique à l'emprunt à l'anglais, ne correspond donc pas à la vitalité des processus néologiques attestés chez nos témoins.

Nous aborderons maintenant le troisième cliché: la langue française au Manitoba est-elle en voie de devenir un *pidgin*?

## L'ANGLICISATION DU LEXIQUE

Cette question nous permettra de nous pencher plus précisément sur le processus néologique qu'est l'*emprunt*. Nous ne parlerons pas ici de l'emprunt dans son fonctionnement habituel dans les langues (surtout en situation majoritaire), mais dans son fonctionnement en milieu



minoritaire, c'est-à-dire de l'emprunt abusif, celui qui ne vient pas combler une lacune, qui n'est pas l'effet d'une mode passagère. Il s'agit bien de celui que l'on nomme interférence, anglicisme ou adstratisme, selon la perspective linguistique que l'on adopte. Cette variété terminologique signale déjà la fréquence du problème.

En ce qui concerne les anglicismes attestés au Manitoba, en particulier après l'analyse de dizaines de milliers d'anglicismes de notre corpus, plusieurs remarques s'imposent.

Premièrement, à l'intérieur d'un cadre lexical donné, les anglicismes lexicaux de haute fréquence d'emploi sont rares. Il s'agit ici de ceux qui ont une disponibilité d'emploi suffisamment élevée pour être considérés comme faisant partie de la langue, et non de la seule parole d'un témoin.

Deuxièmement, ces anglicismes de forte disponibilité sont rarement des néologismes. Le nom *sink* en est un exemple. Il atteint 32,9 % de disponibilité d'emploi pour un groupe de 337 locuteurs, alors qu'*évier* n'a que 5,6 % de disponibilité et *lavabo* 18,4 %. Dans ce cas précis, l'interférence est causée par l'extension du mot *sink*, qui requiert deux mots en français. Ces deux mots, évier et lavabo, ont rarement été donnés par le même locuteur, car la grande extension sémantique du mot anglais *sink* a été transférée, à tort, à chacun des deux mots français. De même le mot *stove* obtient 27,3 % de disponibilité, contre 16,6 % pour *fourneau*, et 3 % pour *cuisinière*. On observe ici un partage différent du champ lexico-sémantique en français et en anglais, source de l'interférence.

Par contre, le mot VCR est un anglicisme plus récent, datant de l'arrivée dans notre société de l'objet qu'il désigne. Il obtient 23 % de disponibilité, contre 3 % pour *magnétoscope*. De même *dishwasher* atteint 20,8 %, contre 8,6 % pour *lave-vaisselle* et 5 % pour *laveuse de vaisselle*.

Mais, somme toute, ces exemples d'anglicismes de forte disponibilité sont plutôt rares. La plupart du temps, quand il y a des co-occurents français et anglais, la dominance du mot français se constate. Par exemple, *micro-ondes* a obtenu 41,8 %, contre 27 % pour *microwave*.

Passons au champ lexico-sémantique de la nourriture. Si l'on demandait à un groupe d'adultes de dire le ou les noms d'aliments les plus fréquemment employés par les enfants de cet âge, ou ceux auxquels ils penseraient d'abord, on obtiendrait *hamburger* et *hot-dog*. Or le premier, *hamburger* n'arrive qu'au 10<sup>e</sup> rang, avec un indice de 52,75 % et *hot-dog*, au 31<sup>e</sup> rang, avec un indice de 29,5 %. Ils sont devancés, dans l'usage réel des locuteurs, par les mots suivants:

1. pomme (88,3 %); 2. orange (81,3 %); 3. lait (73,5 %);
  4. pizza (64,5 %); 5. pain (60,8 %); 6. carotte (60,5 %);
  7. banane (58,7 %); 8. tomate (58,1 %); 9. patate (57,2 %);
- etc.

Nous voyons par ces exemples comment le cliché agit, et nous constatons que la véritable réponse est donnée par nos locuteurs: leurs anglicismes sont rarement de haute fréquence.

Troisièmement, les anglicismes sont les plus nombreux parmi les mots de très faible fréquence d'emploi. Ce sont même, dans la plupart des cas, des *hapax* (occurrences uniques), c'est-à-dire des formes employées par un seul enfant, et une seule fois. Même s'ils sont souvent compris par d'autres locuteurs, ils n'ont pas une valeur d'échange totale, car ils sont presque toujours polymorphes. L'exemple des anglicismes pour désigner le papier peint (*wallpaper* en anglais) le montre: \*papier mur, \*papier à mur, \*papier sur le mur, etc. On constate une désintégration de la micro-structure du nom composé par l'hésitation sur la préposition, due à une interférence syntaxique avec l'anglais: le mot anglais étant un composé est dénué de préposition, ce qui présente une difficulté de «traduction».

Quatrièmement, si les anglicismes sont souvent des *hapax*, le nombre des témoins qui en produisent est élevé: plus de la moitié des locuteurs pour chaque séance de l'évaluation.

Enfin, cinquièmement, l'anglicisme au niveau lexical laisse deviner la présence d'anglicismes dans les autres composantes de la langue (phonétique, syntaxe, etc.).

Nous résumerons ce bref survol de quelques anglicismes de notre corpus en concluant que les aspects positifs de l'interférence (peu de cas de haute fréquence; nombreuses

occurrences uniques) contrebalancent ses aspects négatifs (beaucoup de témoins produisant au moins un anglicisme; interférence ne se limitant pas au lexique, comme c'est le cas dans les langues en situation majoritaire). En fait, un micro-aménagement linguistique, au niveau des pratiques linguistiques familiales (si besoin est) et sur le plan de l'apprentissage du vocabulaire donnerait des résultats, mais seulement s'il est ciblé. En attendant, le français en usage au Manitoba n'est tout de même pas un *pigdin* et n'est pas en passe de le devenir.

## CONCLUSION

En conclusion, nous dirons qu'une langue minoritaire, tout comme une langue majoritaire, a besoin pour survivre de l'oxygène qu'est la néologie, officielle comme officieuse. Mais, des trois clichés initialement identifiés sur l'état de la néologie au Manitoba (l'isolement linguistique, la panne des processus néologiques et l'invasion de l'anglais par l'abus du processus de l'emprunt), seul le troisième a quelque fondement linguistique dans le contexte actuel. Même dans ce cas, l'opposition entre les aspects négatifs du degré d'interférence et ses aspects positifs permet de constater qu'un aménagement linguistique ciblé, à grande ou petite échelle (comme nous l'avons suggéré), est indispensable pour une langue minoritaire. Toutefois, au Manitoba, il ne s'agit plus de survie. Les jeunes locuteurs de notre enquête montrent que leur langue est en pleine possession de ses moyens de renouvellement. Alors, si la vérité sort de la bouche des enfants, le français a encore un bel avenir dans cette province.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUJEAN, Amédée (1959) *Dictionnaire de la langue française: abrégé du Dictionnaire de Littré*, Paris, Hachette, 2449 p.
- BLAY, Jacqueline (1987) *L'article 23: les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 392 p.
- DAUPHINAIS, Luc (1991) *Histoire de Saint-Boniface* (Tome 1: «À l'ombre des cathédrales, des origines de la colonie jusqu'en 1870»), Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 335 p.
- DUBOIS, Jean *et al.* (1973) *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 516 p.

- DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 469 p.
- NUTE, Grace Lee (1987) *The voyageur*, St. Paul, Minnesota Historical Society, 288 p.
- ROBERT, Paul (2000) *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2844 p.
- RODRIGUEZ, Liliane (1997) «Pratiques dialectales au Manitoba francophone: étude lexicométrique diachronique de deux champs sémantiques: la maison et les travaux des champs, 1963-1991», dans MANZANO, Francis (dir.) *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 151-164. [Actes du sixième colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental, 1996] [*Cahiers de sociolinguistique*, n<sup>os</sup> 2-3]
- (2000) «Évolution de la néologie française au Manitoba: le rôle de trois normes en contexte minoritaire», dans SIMONI-AUREMBOUR, Marie-Rose (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 241-254. [Actes du cinquième colloque international de Bellême, 1997] [*Canadiana Romanica*, n<sup>o</sup> 13]

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 325-360

**Les orientations curriculaires pour l'apprentissage  
du / en français langue première  
en milieu minoritaire:  
un regard rétrospectif et prospectif**

par

Paule Buors

et

François Lentz

Bureau de l'éducation française

Depuis une dizaine d'années environ, ont été établies, comme on le sait, des structures scolaires francophones (divisions, districts ou conseils scolaires). Mises en place pour les francophones et gérées par eux, ces structures visent à assurer, en ce qui les concerne, le maintien et le développement de la francophonie en milieu minoritaire. Même s'il semble que certains ajustements organisationnels soient encore, dans certains cas, à effectuer, ces structures scolaires sont désormais opérationnelles. Leur fort potentiel éducatif est sans doute à la mesure du cheminement, long et complexe, qui a abouti à leur mise sur pied. Mais si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, en particulier à l'intérieur même de ces structures. En effet, celles-ci ne seront pas ce qu'elles seront, ni parce qu'elles existent désormais, ni parce que leur clientèle est spécifique (celle de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*). En d'autres termes, ces structures scolaires francophones, aussi importantes soient-elles, ne sont que des conditions nécessaires mais non suffisantes: il faut désormais les investir pleinement d'une vision pédagogique spécifique, qui soit totalement orientée sur l'épanouissement langagier, culturel et identitaire des élèves.

Cette vision pédagogique renverra bien sûr au rôle spécifique de l'école francophone en milieu minoritaire, qui pourrait être résumé ainsi:

- assurer la maîtrise de la langue française;
- engager les élèves dans un processus de construction culturelle et identitaire;
- faire acquérir les savoirs essentiels au développement de la vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones.

Le présent article voudrait contribuer à l'élaboration de cette vision pédagogique en portant un regard sur les orientations curriculaires préconisées pour l'apprentissage du / en français langue première en milieu minoritaire. Ce regard sera double:

- Rétrospectivement d'abord, en s'appuyant sur les programmes d'études de français langue première élaborés par la province du Manitoba, on retrace, à très gros traits, l'évolution des orientations curriculaires, sur quatre dimensions: les finalités d'apprentissage, l'objet d'apprentissage, les contenus d'apprentissage et la mise en oeuvre pédagogique. Cette évolution est marquée à la fois par un élargissement et un approfondissement de ces quatre dimensions; elle laisse également entrevoir une centration de plus en plus forte sur la relation que l'élève établit avec l'objet d'apprentissage.
- Prospectivement ensuite, on esquisse quelques voies futures du travail curriculaire sur l'objet de l'apprentissage langagier – la langue elle-même –, sur les contenus d'apprentissage langagier et, plus fondamentalement, sur une assise curriculaire aux apprentissages langagiers en milieu minoritaire, articulée autour de quatre volets: la langue et les littératies, les principes de la pédagogie en milieu minoritaire, la construction langagière, culturelle et identitaire et, enfin, un profil de sortie de l'élève francophone au terme de sa scolarité.

L'ensemble de ces réflexions sur les orientations curriculaires du / en français langue première en milieu minoritaire touche à un design curriculaire en fonction de besoins curriculaires spécifiques. Au delà de leur contexte curriculaire, ces réflexions s'inscrivent dans une visée plus large: la construction d'un cadre didactique pour l'apprentissage du / en français langue première en milieu minoritaire. Deux enjeux affectent un tel dessein: le rapport à la langue; la langue, le vécu scolaire et l'assimilation.

### UN REGARD RÉTROSPECTIF

Conformément à leur mandat, les ministères provinciaux ou territoriaux de l'Éducation élaborent des programmes d'études pour l'enseignement-apprentissage des matières scolaires. Dans son *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Renald Legendre définit ainsi un programme d'études: un «[e]nsemble structuré d'objectifs, d'éléments d'apprentissage ou d'activités pédagogiques constituant un enseignement» (Legendre, 1993, p. 1034-1035) ou encore un «document pédagogique officiel et obligatoire qui présente un ensemble structuré d'objectifs et de notions d'apprentissage ou d'activités se rapportant à l'enseignement-apprentissage prévu pour une période de temps déterminé» (Legendre, 1993, p. 1034-1035). Ainsi conçus, les programmes d'études constituent donc un matériau pertinent pour l'examen des orientations curriculaires tracées pour l'enseignement-apprentissage d'une discipline scolaire particulière.

L'examen des orientations curriculaires préconisées pour l'apprentissage du / en français langue première au Manitoba s'est appuyé sur les programmes d'études de français des trois dernières décennies. Deux raisons sont à l'origine de ce choix:

- d'abord, l'anniversaire que ce colloque célèbre: les vingt-cinq ans du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) invitaient à considérer une période de temps équivalente;
- ensuite, l'histoire politique de l'enseignement du français langue première au Manitoba: autorisé à nouveau en 1967 (après avoir été interdit en 1916), l'enseignement du français acquiert sa pleine

légitimité en 1974 avec la mise sur pied, au sein du ministère provincial de l'Éducation, d'un Bureau de l'éducation française (dirigé par un sous-ministre adjoint), responsable, entre autres, de l'élaboration des programmes d'études pour le français et les autres disciplines scolaires enseignées en français.

Quant au corpus retenu pour cet examen, il est constitué de trois générations de programmes d'études:

- le document des années soixante-dix intitulé *Supplément Français (supplément aux programmes actuellement en vigueur)*, 7<sup>e</sup> année à 12<sup>e</sup> année, il a été produit en 1973 par le ministère de l'Éducation (les programmes en vigueur alors, pour les années scolaires s'étalant de la septième à la douzième année, avaient été produits de 1967 à 1969)<sup>1</sup>;
- les documents des années quatre-vingt
  - aux années scolaires s'étalant de la première à la sixième année correspond, à chacune des années, un programme d'études intitulé *Programme d'étude [sic], français langue maternelle*: ces six documents ont été produits en 1980 par le Bureau de l'éducation française du ministère provincial de l'Éducation; ils ont été remplacés, en 1989, par un seul document curriculaire intitulé *Programme d'études, français langue première, 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année*;
  - aux années scolaires s'étalant de la septième à la douzième année correspond, à chacune des années, un programme d'études intitulé *Programmes d'études, français langue maternelle*; ces six documents ont été produits par le Bureau de l'éducation française du ministère provincial de l'Éducation, de 1983 (pour le document de la septième année) à 1990 (pour le document de la douzième année);
- les documents des années quatre-vingt-dix
  - Un premier document – document cadre –, intitulé *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M - S4)*, produit en 1996 par le



Bureau de l'éducation française du ministère provincial de l'Éducation (les résultats d'apprentissage désignent les comportements langagiers attendus de la part des élèves), et, pour chacune des années scolaires s'étalant de la première à la douzième année, un document intitulé *Français langue première, programme d'études, document de mise en œuvre*, dont la publication s'est échelonnée de 1997 à 2000.

Quant à l'examen lui-même des programmes d'études, il s'est articulé autour des quatre critères suivants: les finalités d'apprentissage, l'objet d'apprentissage, les contenus d'apprentissage et mise en œuvre pédagogique. Ces critères renvoient aux fonctions d'un programme d'études telles que présentées par Renald Legendre:

[...] 1. expliciter les intentions éducatives propres à chacune des disciplines et qui rejoignent les visées du système d'éducation; 2. fournir aux agents d'éducation du réseau scolaire un ensemble structuré d'objectifs et des contenus d'apprentissage jugés essentiels à la formation des élèves; 3. faciliter l'action des enseignants au chapitre de la planification, de l'intervention et de l'évaluation (Legendre, 1993, p. 1035).

Au seuil de cet examen, trois observations peuvent être rapidement notées:

- La première porte sur le nom même de la discipline, qui change: la simple dénomination «français» des années soixante-dix est précisée par une qualification, qui change elle aussi: l'expression «langue maternelle» dans les années quatre-vingt est remplacée par «langue première» dans les années quatre-vingt-dix. Faut-il voir dans cette évolution la volonté de préciser le statut même de la discipline au sein des apprentissages, voire du système scolaire? Faut-il y voir également la volonté de mieux cerner l'objet même de l'apprentissage? Faut-il y voir, dans un autre ordre d'idées, une sorte d'affirmation identitaire dans un contexte où le français langue seconde, en particulier en situation d'immersion, a pris une place importante?

- La deuxième observation est relative à l'implication d'enseignants dans l'élaboration des documents curriculaires: celle-ci est une constante dans les trois générations de programmes d'études et atteste, semble-t-il, d'une volonté de mettre à profit l'expertise et l'expérience professionnelles du corps enseignant dans le processus de l'élaboration curriculaire.
- La troisième observation a trait au contexte de production des programmes d'études: la génération des années soixante-dix semble avoir été produite par le Manitoba seul; la génération des années quatre-vingt fait explicitement référence aux programmes d'études homologues de l'Ontario, de l'Alberta et surtout du Québec, qui ont constitué une forte «source d'inspiration»; quant à la génération des années quatre-vingt-dix, elle s'appuie très explicitement sur un document socle, le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12)*, élaboré sous l'égide du *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année)* et qui a rassemblé des intervenants en français langue première de l'Ouest et du Nord canadiens. Faut-il voir dans cet élargissement de l'espace de production curriculaire la recherche d'une prise en charge, de plus en plus marquée, du processus même de l'élaboration curriculaire par les premiers intéressés, en fonction de besoins curriculaires spécifiques?

L'examen des finalités d'apprentissage énoncées dans les trois générations de programmes d'études (tableau 1) permet de dégager

- une constante: la présence de deux grands axes – un axe langagier et un axe que l'on pourrait qualifier de culturel – dans les trois générations; faut-il y voir la trace d'une conception non exclusivement langagière de l'apprentissage du français en milieu minoritaire, écho elle-même du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire?

- une évolution sur chacun de ces deux axes:
  - sur l'axe langagier, si l'on note la permanence d'un travail langagier sur l'oral et l'écrit couplés avec la compréhension et la production, on observe un élargissement de la portée des objectifs langagiers: les connaissances des années soixante-dix s'intègrent dans un ensemble plus vaste, les habiletés, dans les années quatre-vingt; quant aux années quatre-vingt-dix, elles avancent un triptyque – habiletés, connaissances et attitudes – qui se dynamise dans une compétence;
  - sur l'axe culturel, on observe l'affirmation d'une préoccupation identitaire de plus en plus centrée, semble-t-il, sur l'élève lui-même: à l'expression «vie culturelle en français» des années soixante-dix succèdent, dans les années quatre-vingt, les expressions «vivre en français», «vivre des expériences positives en français » et «vivre sa vie de Canadien Français [sic]», et, dans les années quatre-vingt-dix «s'épanouir en tant que francophone» et «se construire une identité».

L'examen des finalités d'apprentissage laisse également entrevoir, en parallèle, une autre évolution, celle portant sur l'objet d'apprentissage, la langue.

Essentiellement lieu d'un savoir à acquérir dans les années soixante-dix, cristallisé surtout sur les œuvres littéraires et le code grammatical<sup>3</sup>, la langue est, dans les années quatre-vingt, présentée, de manière très explicite, comme «un instrument de communication personnelle et sociale»: elle est le lieu d'un savoir-faire, qui intègre le savoir. Si, dans les années quatre-vingt, la langue est affirmée dans sa fonction communicative, elle est aussi présentée dans sa fonction culturelle et identitaire: «véhicule», «moyen privilégié» par lesquels «une collectivité révèle et exprime ses valeurs», la langue est, pour l'élève, «un facteur de personnalisation et de socialisation». Cet élargissement est amplifié dans les années quatre-vingt-dix, dont les documents présentent trois fonctions de la langue: «outil de communication», «outil de pensée et d'apprentissage» et «outil de croissance personnelle et sociale» (Gouvernement du Manitoba, 1996, p. x).

**TABLEAU 1**  
**Finalités d'apprentissage**

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>ANNÉES</p> <p>1970</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– «L'enseignement du français reste un enseignement de consolidation des connaissances de l'élémentaire [...]» (Gouvernement du Manitoba, 1973)<sup>1</sup>.</li> <li>– «[...] perfectionnement et approfondissement de la connaissance de la langue française en général mais par le moyen de l'étude des œuvres littéraires» (Gouvernement du Manitoba, 1973).</li> <li>– «[...] priorité à la langue parlée et à ce qui favorise la vie culturelle en français» (Gouvernement du Manitoba, 1973).</li> <li>– «[...] enrichissement du français, mais surtout du français écrit [...] comprendre aisément un document écrit ou audio-visuel de langue française et principalement tout document canadien-français» (Gouvernement du Manitoba, 1973).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>ANNÉES</p> <p>1980</p> | <p>A) «Le but de l'enseignement du français langue maternelle est de développer chez l'élève l'habileté à communiquer oralement et par écrit dans toutes situations de communication et vivre ainsi pleinement sa vie de Canadien Français [sic]» (Gouvernement du Manitoba, 1980a)<sup>1</sup>.</p> <p>B) «La classe de français doit faire en sorte que les élèves développent leurs habiletés à utiliser efficacement leur langue maternelle comme un instrument de communication personnelle et sociale. Ces habiletés langagières sont: savoir écouter, savoir lire, savoir parler, savoir écrire» (Gouvernement du Manitoba, 1983a)<sup>2</sup>.</p> <p>«a) La classe de français doit, en fournissant à l'élève des occasions de vivre des expériences positives en français, valoriser à ses yeux sa langue maternelle et l'amener à vivre en français.</p> <p>b) La classe de français doit faire en sorte que la langue maternelle de l'élève soit pour lui un facteur de personnalisation et de socialisation puisque la langue constitue un des moyens privilégiés par lequel une collectivité révèle et exprime ses valeurs» (Gouvernement du Manitoba, 1983a)<sup>2</sup>.</p> <p>C) «Permettre à l'élève de développer des habiletés à utiliser la langue comme un instrument de communication personnelle et sociale tout en appréciant les valeurs socio-culturelles véhiculées par cette langue» (Gouvernement du Manitoba, 1989).</p> |

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ANNÉES 1990 | «[...] circonscrire les habiletés, les connaissances et les attitudes nécessaires à l'élève pour qu'au terme de ses études secondaires, il soit compétent en français et qu'il puisse s'épanouir en tant que francophone. C'est de cette manière que l'élève francophone parviendra à utiliser la langue française pour communiquer de façon efficace dans divers contextes de la vie courante et scolaire et, ainsi, utiliser la langue française pour penser, pour apprendre, pour se construire une identité et pour créer un espace culturel» (Gouvernement du Manitoba, 1996) <sup>3</sup> . |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1. Voir aussi Gouvernement du Manitoba (1880b, 1980c, 1980d, 1980e, 1980f).
2. Voir aussi Gouvernement du Manitoba (1883b, 1986, 1988a, 1988b, 1989, 1990).
3. Voir aussi Gouvernement du Manitoba (1997a, 1997b, 1997c, 1997d, 1997e, 1997f, 1998, 1999, 2000).

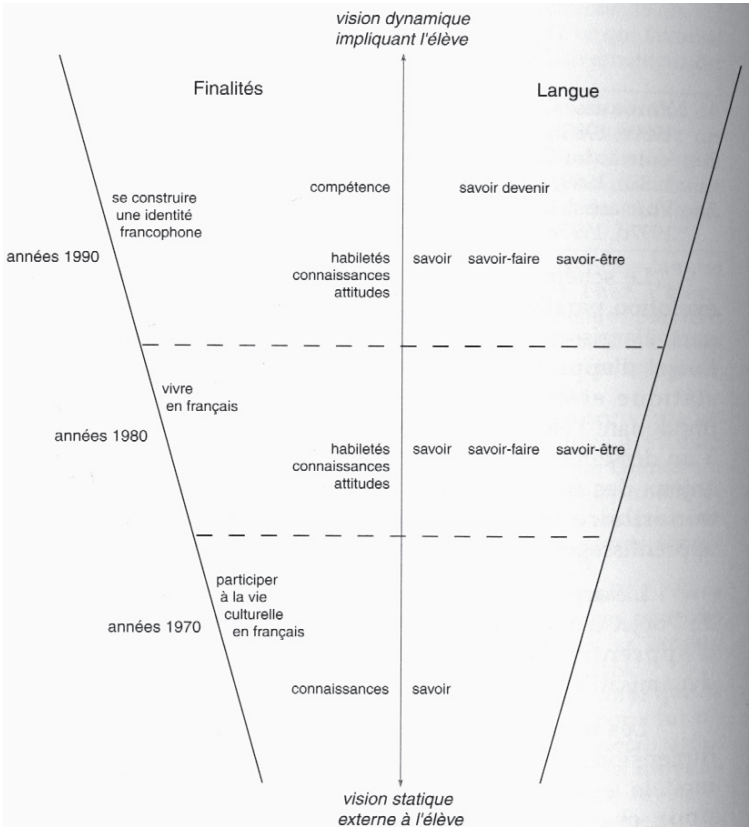
Le schéma synthèse ci-après (figure 1) représente une évolution parallèle, marquée d'un double mouvement: d'une part, élargissement et approfondissement des finalités et de l'objet d'apprentissage; d'autre part, passage d'une vision statique et externe à l'élève à une vision dynamique impliquant l'élève. Ce double mouvement répond sans doute à un dessein curriculaire: cerner de plus en plus finement les enjeux des finalités et de l'objet d'apprentissage en milieu minoritaire, assises de l'édifice curriculaire pour les apprentissages langagiers en milieu minoritaire.

L'élargissement et l'approfondissement des finalités et de l'objet d'apprentissage ont une incidence sur les contenus d'apprentissage, à un double niveau: amplification et dynamisation.

Les années soixante-dix mettent l'accent sur deux dimensions: la littérature, présentée dans une fonction de modèle, et la langue, lieu de connaissances grammaticales; pour chacune de ces dimensions respectivement, le programme d'études présente une liste de romans et de contenu grammatical, qui sont présentés avec précision, voire exhaustivité.

Les années quatre-vingt intègrent ces deux dimensions dans une perspective plus large: les quatre savoirs langagiers

**Figure 1**  
**Finalités et objet d'apprentissage:**  
**élargissement et approfondissement**



(dont les dénominations et l'ordre de présentation varient d'un programme d'études à l'autre), à savoir l'oral et l'écrit couplés avec la compréhension et la production. Trois axes articulent chacun de ces savoirs langagiers: le contenu du message, la forme du message et la pratique de communication. En outre, ces savoirs langagiers sont croisés avec quatre «types de discours»: «informatif», «incitatif», «expressif» et «ludique-poétique», (soit trois «discours non littéraires» et un «discours littéraire»).

L'élargissement des contenus d'apprentissage se poursuit dans les années quatre-vingt-dix: les «discours» sont enrichis par les «textes» (dont les supports sont désormais d'ordres oral, textuel, visuel, médiatique et informatique) pour qu'une importance plus grande soit accordée aux fonctionnements des textes. Les quatre savoirs langagiers sont présentés en trois «domaines»: la communication orale (qui comprend elle-même l'écoute, l'interaction et l'exposé), la lecture et l'écriture. Ces trois domaines langagiers comprennent chacun deux axes: le premier met l'accent sur ce qui pourrait être qualifié de «produit de la communication» (Gouvernement du Manitoba, 1996, p. 1): «écrire des textes divers pour satisfaire [des] besoins de communication d'information» et «[des] besoins d'imaginaire ou d'esthétique»); le second axe touche à ce qui pourrait être qualifié de «processus de la communication» (Gouvernement du Manitoba, 1996, p. 1): «planifier [un] projet d'écriture en fonction de la situation d'écriture» et «gérer [un] projet d'écriture en utilisant les stratégies et les connaissances appropriées pour communiquer clairement et correctement [un] message en fonction de la situation de communication»). Il y a là, semble-t-il, le parti pris didactique d'outiller l'élève dans la réalisation de ses pratiques de communication.

Les années quatre-vingt-dix introduisent également un autre «domaine», dénommé «Culture et identité». Explicitement absente des contenus d'apprentissage dans les années soixante-dix et quatre-vingt (même si elle est explicitement présente, comme on l'a vu plus haut, dans les finalités), la préoccupation culturelle et identitaire est désormais affectée d'un statut privilégié: «noyau» des contenus d'apprentissage, auquel «se rattachent» les trois domaines langagiers présentés ci-dessus. Ce domaine comprend deux axes: la prise de

conscience – l'élève «se situe [...] face aux réalités linguistiques et culturelles francophones de son milieu et d'ailleurs» – et la production – l'élève «exprime [...] dans son milieu certaines valeurs et manifeste [...] certains comportements qui témoignent de la manière dont il vit sa francophonie» (Gouvernement du Manitoba, 1996, p. 1). Ces deux énoncés semblent en écho direct avec le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire.

L'élargissement et l'approfondissement des finalités, de l'objet et des contenus d'apprentissage s'accompagnent parallèlement d'un calibrage de plus en plus fonctionnel de la quatrième dimension des programmes d'études que nous examinons: la mise en œuvre pédagogique.

Les trois générations de programmes d'études se rassemblent autour d'une quadruple constante: elles énoncent des principes directeurs et des orientations didactiques; elles présentent des démarches et des moyens d'intervention pédagogique; elles livrent des informations d'ordres didactique et pédagogique; elles recensent des ressources d'apprentissage.

Mais, sur cette toile de fond commune, une évolution assez nette se dessine: les années soixante-dix mettent l'accent sur l'enseignement, prescrivent des moyens pédagogiques (exemples: l'explication de texte et la lecture dirigée) et les décrivent avec un souci de précision, voire d'exhaustivité; un «manuel» est «au programme», et les supports du travail pédagogique sont prescrits: «[e]n neuvième année, on fera l'étude de trois (3) romans; deux (2) de façon intensive et un (1) de façon extensive. L'étude de la pièce de théâtre sera facultative» (Gouvernement du Manitoba, 1973, p. 15).

Dans les années quatre-vingt, cet encadrement très précis cède la place à une ouverture, à une invitation explicite lancée à l'utilisateur du programme d'études de choisir, parmi les moyens de mise en œuvre pédagogique qui sont proposés, ceux qui lui paraissent les plus pertinents en fonction de son contexte spécifique d'enseignement. Dans la même optique, les ressources d'apprentissage recensées n'ont plus de caractère obligatoire. Exécuteur dans les années soixante-dix, l'enseignant est désormais pleinement responsabilisé comme premier maître d'œuvre de l'intervention pédagogique. Les



années quatre-vingt introduisent également deux considérations fondamentales sur l'apprentissage: une démarche ternaire (avant - pendant - après) et un processus au service du développement d'habiletés (affiché comme finalité): faire / réfléchir sur le faire / acquérir des connaissances. L'évaluation des apprentissages fait en outre l'objet d'une attention plus grande. On note enfin des considérations liées à certains enjeux de l'intervention pédagogique en milieu minoritaire tels que partir du vécu des élèves, élargir le répertoire langagier des élèves et multiplier les occasions où les élèves travaillent «l'aspect émotif de leur langue maternelle» (Gouvernement du Manitoba, 1983, p. 27)<sup>4</sup>.

Ce sont les années quatre-vingt-dix qui actualisent, de la manière à la fois la plus explicite et la plus opérationnelle, la fonction «outil de travail» des programmes d'études<sup>5</sup>: l'évolution majeure par rapport à la génération des années 1980 tient, semble-t-il, à la mise en place de ce que l'on pourrait appeler un canevas curriculaire de la mise en œuvre pédagogique, articulé autour de quatre volets: des propositions pour l'enseignement-apprentissage, des propositions pour l'évaluation, des suggestions de ressources d'apprentissage de divers ordres et des informations portant sur divers aspects du contenu notionnel (exemple: les structures textuelles). Ces quatre volets sont eux-mêmes intégrés au sein d'une situation d'apprentissage, qui est présentée selon les trois moments de la démarche ternaire, déjà présente dans les années quatre-vingt. Cette situation d'apprentissage agence, en son sein, certains éléments des contenus d'apprentissage, dynamisant ainsi ceux-ci, alors que, dans les générations antérieures, ils étaient en quelque sorte mis à plat. Il y a là, semble-t-il, une volonté de promouvoir et d'orienter un certain type d'intervention pédagogique: les programmes d'études deviennent ainsi pleinement des vecteurs pour la formation continue des intervenants pédagogiques en milieu minoritaire.

L'examen des orientations curriculaires préconisées pour l'apprentissage du / en français langue première au Manitoba a permis de dégager, même à très gros traits, une évolution parallèle dans les finalités, l'objet et les contenus d'apprentissage ainsi que dans la mise en œuvre

pédagogique. Cette évolution est marquée à la fois par un élargissement et un approfondissement; elle laisse également entrevoir une centration de plus en plus forte sur la relation que l'élève établit avec l'objet d'apprentissage.

Il va de soi qu'un tel examen gagnerait à être affiné. Certaines dimensions plus ciblées des orientations curriculaires pourraient ainsi être mises en évidence; citons, à titre d'exemple:

- la conception didactique de la compréhension et de la production langagières et les types de contenus d'apprentissage qui en découlent;
- la conception didactique de la grammaire et son «traitement» curriculaire et pédagogique (objet de savoir dans les années soixante-dix, elle est intégrée au processus de production langagière dans les années quatre-vingt-dix);
- la préoccupation culturelle et identitaire dans les apprentissages langagiers: quel «traitement» curriculaire, quelles propositions spécifiques pour sa mise en œuvre?

D'autres dimensions qui touchent, elles, à des aspects plus discursifs des orientations curriculaires pourraient également être mises en évidence; citons, à titre d'exemple à nouveau:

- le programme d'études comme un «discours de formation» (Moirand, 1992-1993): comment s'adresse-t-on à l'utilisateur du programme d'études? que lui dit-on? comment le lui dit-on? dans quelle(s) intention(s)? etc.;
- quels types de verbes marquent, dans les résultats d'apprentissage, les diverses relations que l'on souhaite que l'élève établisse avec l'objet d'apprentissage? (par exemple, comment s'exprime la réaction critique, nourrie par l'analyse, que l'on souhaite que l'élève, du cycle secondaire particulièrement, établisse face à l'objet d'apprentissage?)

Autant de pistes, assurément ni limitatives ni exhaustives, pour affiner l'examen des orientations curriculaires.

## UN REGARD PROSPECTIF

L'examen des orientations curriculaires préconisées pour l'apprentissage du / en français langue première au Manitoba a permis de retracer, à très gros traits, leur évolution. Ce regard rétrospectif sert de tremplin pour proposer, dans une visée plus prospective, quelques voies de travail curriculaire pour les générations futures des programmes d'études.

Un tel regard prospectif gagnerait d'abord à approfondir la réflexion sur l'objet même de l'apprentissage langagier: la langue. En s'appuyant sur l'énoncé déjà présent dans la génération des programmes d'études des années quatre-vingt-dix et en le précisant, on pourrait dire que, dans l'école francophone en milieu minoritaire, la langue présente quatre fonctions (tableau 2).

**Tableau 2**

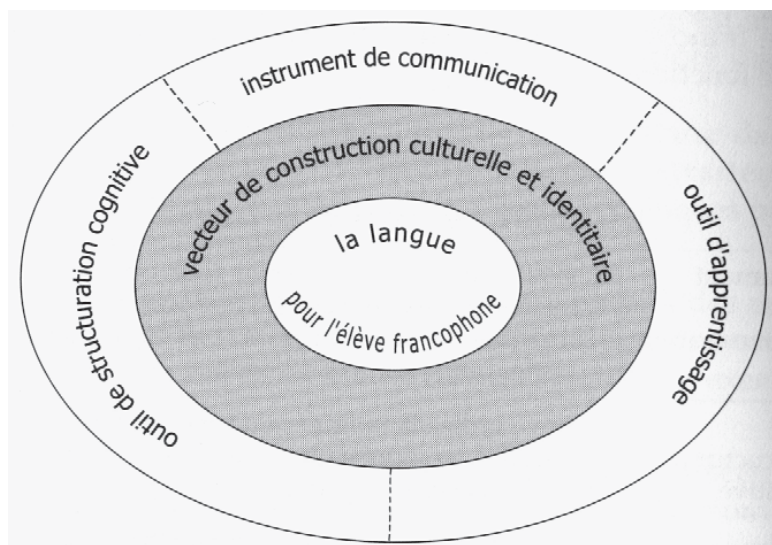
### Les quatre fonctions de la langue

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Instrument de communication                       | L'élève utilise la langue pour recevoir et transmettre des messages, pour partager ses opinions, ses sentiments, ses émotions, ses expériences, à l'oral et à l'écrit.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Outil de structuration cognitive                  | L'élève utilise la langue pour explorer, nommer, verbaliser, se représenter la réalité qui l'entoure et, ainsi, poser des gestes sur cette réalité.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Outil d'apprentissage                             | L'élève utilise la langue pour donner du sens à ses apprentissages, pour élargir et affiner sa compréhension de la réalité qui l'entoure, pour réaliser de nouveaux apprentissages et améliorer sa pratique de la langue elle-même.                                                                                                                                                                                          |
| Vecteur de construction culturelle et identitaire | L'élève utilise la langue pour s'inscrire dans la réalité sociale, pour donner un sens à celle-ci, pour se construire un répertoire de référents culturels associés à la langue (p. ex.: chansons, jeux, loisirs, divertissement, plaisir, découverte, interactions), pour s'appropriier les valeurs culturelles qu'elle véhicule, pour vivre des expériences riches qui lui permettront de construire son rapport au monde. |

Il semble cependant que, de ces quatre fonctions<sup>6</sup>, la quatrième soit affectée, dans les apprentissages langagiers en contexte minoritaire, d'un statut privilégié puisqu'elle a trait à la construction culturelle et identitaire des élèves; dans une telle perspective, les trois premières fonctions, aussi importantes soient-elles en elles-mêmes, nourrissent la quatrième. Le schéma ci-dessous (figure 2) aspire à représenter une telle dynamique entre les quatre fonctions de la langue dans les apprentissages langagiers.

**Figure 2**

**Les quatre fonctions de la langue  
dans les apprentissages langagiers**



La langue française devient donc pour l'élève un facteur qui lui permet d'être soi, d'interagir avec autrui, de conceptualiser et d'établir un rapport au monde: c'est ainsi que l'élève s'affirme en tant que personne.

Les contenus d'apprentissage langagier gagneraient eux aussi à faire l'objet d'une réflexion plus poussée; deux perspectives peuvent être *a priori* établies.

La première perspective réorganise le design curriculaire des années quatre-vingt-dix. Les contenus d'apprentissage des domaines langagiers des programmes d'études de ces années (communication orale, lecture et écriture) sont articulés autour de deux axes: «produit de la communication» et «processus de la communication». Or, ces deux axes sont, quant à leur conception curriculaire, juxtaposés (même s'ils trouvent un lieu d'articulation au niveau de la situation d'apprentissage). Il y aurait donc grand avantage à intégrer, au sein même du design curriculaire, ces deux axes en une démarche stratégique, qui scanderait les phases du comportement langagier attendu de la part de l'élève. Les deux schémas ci-après (figure 3 et 4) visent à illustrer une telle dynamique, en compréhension et en production langagières.

Engagé dans un processus de compréhension de textes, l'élève est d'abord dans une phase anticipatoire de planification; il se centre ensuite, de manière plus spécifique, sur la (re)construction du sens du texte, qui se prolonge par une phase de réaction au texte. Durant ces trois phases – qui, à l'évidence, sont elles-mêmes en interaction dynamique les unes avec les autres –, l'élève est constamment dans une posture régulatoire (qui lui permet d'ajuster à tout moment son processus de compréhension) et, plus largement, dans une posture métacognitive (qui lui permet de réfléchir sur son processus d'apprentissage): la langue dans sa fonction d'outil d'apprentissage trouve ici sa pleine actualisation.

De manière homologue, l'élève engagé dans un processus de production de textes passe par trois phases, à l'évidence non successives elles non plus: il planifie, textualise (crée et révisé) et présente sa production qu'il accompagne d'une célébration. Par ailleurs, l'élève se place, comme en compréhension, dans une posture régulatoire et métacognitive tout au long du processus de production.

Figure 3

## L'élève et le processus de compréhension de textes

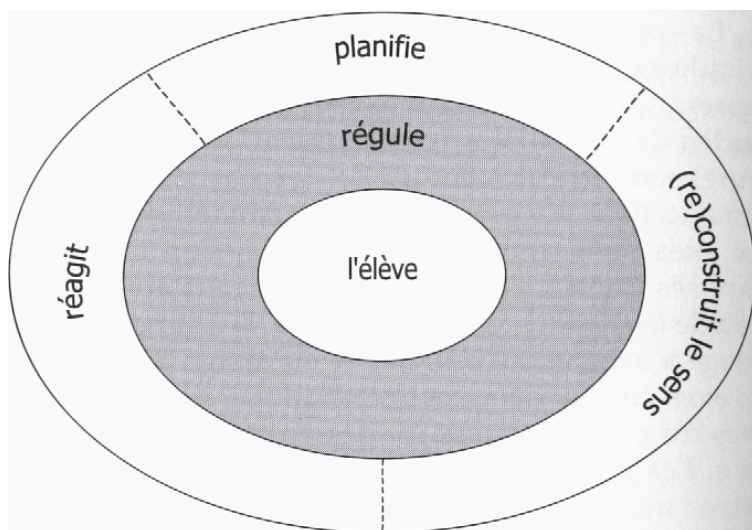
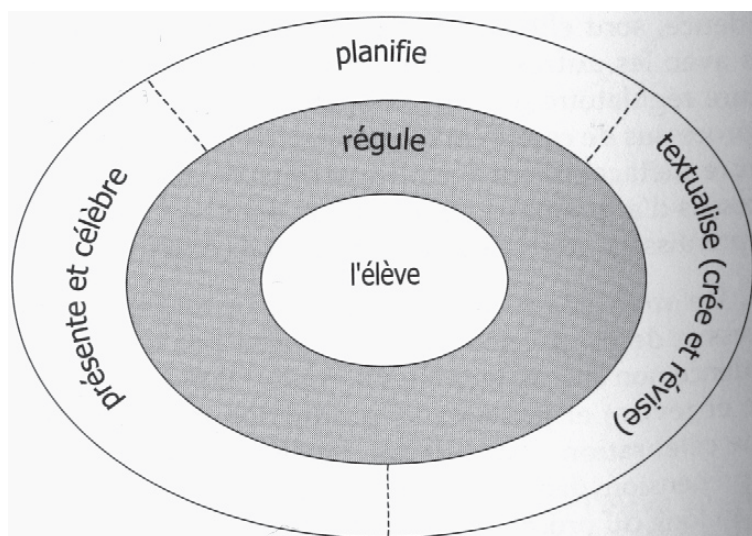


Figure 4

## L'élève et le processus de production de textes



Ainsi curriculairement conçus, les contenus d'apprentissage langagier sont en quelque sorte un reflet du comportement langagier attendu de l'élève, qui utilise la langue comme une pratique sociale<sup>7</sup>.

La seconde perspective de réflexion sur les contenus d'apprentissage est à la fois plus dynamique et plus globalisante, en ce sens qu'elle intègre les trois domaines langagiers (communication orale, lecture et écriture) dans une expérience d'apprentissage, marquée elle aussi du sceau d'une démarche. Cette expérience est toute entière orientée par un projet d'exploration d'une question ou d'une problématique. Cette seconde perspective conserve de la première la régulation, qui garde sa place, sa fonction et son importance. Le schéma ci-après (figure 5) vise à illustrer la dynamique du projet d'exploration. Celui-ci débute par une mise en situation, enclenchée par une interrogation initiale: «Que veux-je savoir (plus) sur... et pourquoi?» Cette mise en situation s'élargit à la planification du projet: raison d'être, objectifs, paramètres de diffusion et processus de réalisation. La deuxième phase est entièrement consacrée à la réalisation du projet d'exploration: celle-ci nécessite un traitement d'informations diverses reliées au sujet du projet et conduit à une textualisation (création et révision). Le projet est enfin diffusé et s'accompagne d'une célébration. Durant ces trois phases, l'élève régule le déroulement du projet. Le schéma présente deux cercles externes: le premier illustre l'intégration des trois domaines langagiers à la dynamique du projet; quant au second, il aspire à illustrer le potentiel que représente, *a priori* en tout cas, le projet d'exploration pour la construction culturelle et identitaire de l'élève francophone en milieu minoritaire.

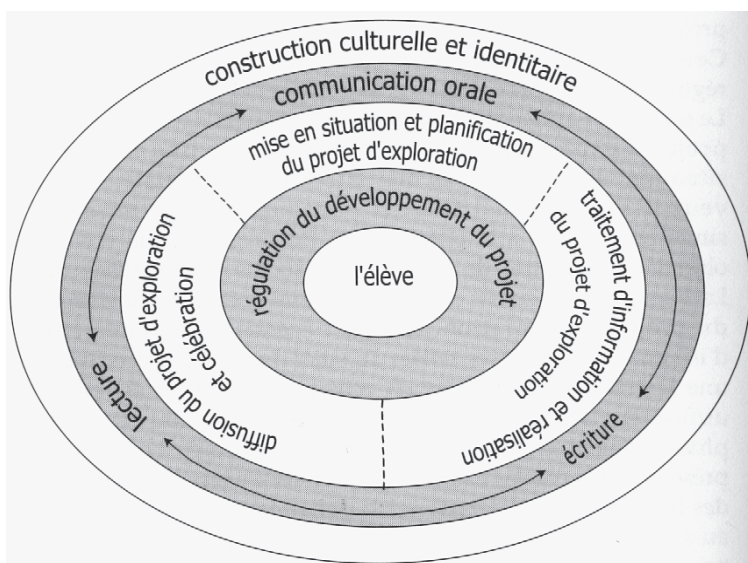
Ces deux perspectives, pour séduisantes qu'elles puissent *a priori* paraître, ne sont pas sans failles: ainsi, la première s'inscrit toujours, semble-t-il, dans une logique de design curriculaire où les contenus d'apprentissage relèvent d'une mise à plat de l'objet d'apprentissage (même s'ils sont dynamisés de l'intérieur par une démarche et s'ils s'actualisent, dans la pratique pédagogique, au sein d'une situation d'apprentissage); quant à la seconde, si elle paraît plus dynamique dans son design curriculaire lui-même, elle requiert, à l'évidence, une orchestration et une



opérationnalisation pédagogiques, soigneusement planifiées, des contenus d'apprentissage. Par contre, il semble que, sous réserve d'inventaire, la première perspective puisse se prêter à l'élaboration d'un véritable continuum dans les apprentissages langagiers portant sur l'ensemble du parcours scolaire de l'élève.

**Figure 5**

**La dynamique d'un projet d'exploration**

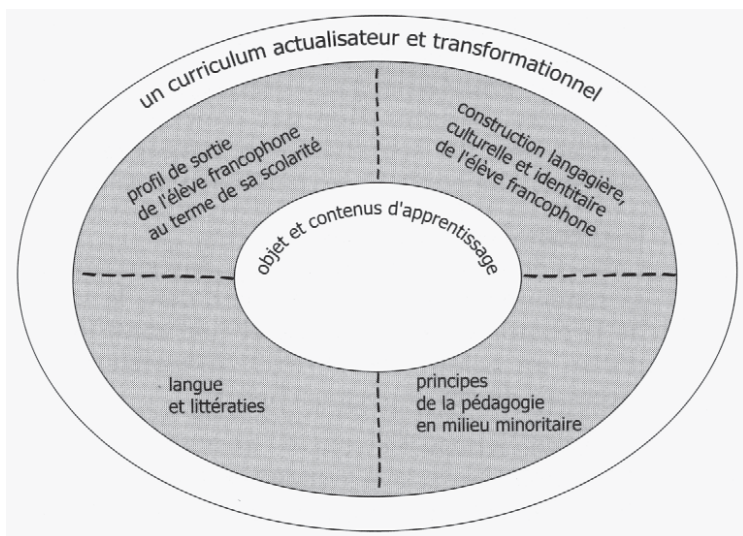




De telles réflexions sur l'objet d'apprentissage et les contenus d'apprentissage gagneraient à s'inscrire dans un cadre plus ample, portant sur ce que l'on pourrait appeler une assise curriculaire aux apprentissages langagiers en milieu minoritaire. Quatre volets, pour l'instant mis à plat et présentés par la suite de manière rapide, voire programmatique, constitueraient un tel cadre, que le schéma ci-après aspire à illustrer (figure 6).

**Figure 6**

**Pour une assise curriculaire aux apprentissages langagiers  
en milieu minoritaire**



## 1. La langue et les littératies

Dans la foulée des travaux de Diane Masny (2000 et 2001), on avance désormais, non plus une littératie, mais des littératies multiples:

- la littératie personnelle  
Celle-ci donne à l'élève les moyens de se définir, de devenir, de donner un sens à sa façon d'être, à travers les textes (entendus au sens large, c'est-à-dire dans leurs dimensions écrite, orale, visuelle, médiatique et informatique), de se construire une vision du monde.
- la littératie scolaire  
Celle-ci donne à l'élève les moyens d'acquérir le langage des divers domaines d'apprentissage (les disciplines scolaires par exemple) ainsi que les stratégies d'exploration des concepts liés aux apprentissages scolaires; ces langages et ces stratégies sont nécessaires à la réussite scolaire.
- la littératie communautaire  
Celle-ci donne à l'élève les moyens de s'inscrire dans sa communauté et, plus largement, dans la société, de la comprendre, d'y apporter une contribution, d'être un acteur social, bref de participer au processus du développement humain.
- la littératie critique  
Celle-ci donne à l'élève les moyens d'utiliser les trois littératies précédentes, au bon moment et à bon escient; plus fondamentalement, la littératie critique a trait à la mise en œuvre d'un sens critique, qui permet à l'élève de participer à la construction de son monde, de façon active, créative et positive.

En somme, par la construction de ses littératies multiples, l'élève apprend à lire, à se lire, à lire les autres et à lire le monde qui l'entoure (Masny, 2000); il apprend ainsi à se donner une voix qui lui permettra de devenir un citoyen autonome, responsable, critique et engagé.

L'école francophone en milieu minoritaire, vu son rôle langagier, culturel et identitaire, est concernée pleinement par

le développement des littératies multiples, en français. Dans cette perspective, la langue joue un rôle spécifique selon les diverses littératies:

- la littératie personnelle: la langue pour s'affirmer et agir positivement en tant que citoyen francophone;
- la littératie scolaire: la langue pour assurer la réussite scolaire;
- la littératie communautaire: la langue pour s'inscrire dans la francophonie;
- la littératie critique: la langue pour établir un rapport au monde.

Une telle perspective convoque le type d'expériences que les élèves vivent en français, les valeurs qu'ils y associent et le processus par lequel ils s'actualisent comme personnes.

## **2. Les principes de la pédagogie en milieu minoritaire**

Les réalités pédagogiques en milieu minoritaire sont, à l'évidence, différentes de celles en milieu majoritaire. Il importe donc de pouvoir disposer de principes de la pédagogie en milieu minoritaire, qui constituent un cadre orientant les interventions pédagogiques.

Un projet récent (CMEC, 2003) en a proposé dix, que voici simplement repris et listés<sup>8</sup>:

- «La pédagogie en milieu minoritaire doit tenir compte du fait que l'élève est exposé à deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces (l'affichage, le quotidien, les médias, la vie sociale, le récréatif, l'économique, la politique, etc.).»
- «La pédagogie en milieu minoritaire veut former un élève francophone, bilingue.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire doit tenir compte du phénomène de l'assimilation.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire s'inscrit dans le rôle de l'école francophone.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire fait vivre la relation école / foyer / communauté.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire doit proposer des situations d'apprentissage qui mettent en œuvre toutes les fonctions de la langue.»

- «La pédagogie en milieu minoritaire fait vivre un rapport positif à la langue.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire s'inscrit dans des façons de faire, de dire et d'être francophones et permet de vivre, de créer et d'intégrer des référents culturels francophones.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire agit sur l'image que l'élève se fait de lui-même en tant que francophone ainsi que sur l'image qu'il se fait de la vie en français de son milieu.»
- «La pédagogie en milieu minoritaire s'inscrit dans l'ouverture à la francophonie.»

### **3. La construction langagière, culturelle et identitaire**

La dimension culturelle et identitaire revêt une importance capitale dans les apprentissages langagiers en milieu minoritaire, dans la mesure où celle-ci touche à la langue elle-même, conçue comme un vecteur de personnalisation et de socialisation.

Dans une telle perspective, la construction langagière, culturelle et identitaire de l'élève constitue l'objet d'interventions éducatives. Celles-ci gagneraient à s'inscrire dans un cadre de références qui leur donnerait une cohérence; un travail très récent (Gauvin, 2003) a proposé, dans cette voie, un «cadre conceptuel pour la construction langagière, identitaire et culturelle», articulé autour de six «concepts», qui correspondent à six axes identitaires:

- «construction de la littératie minoritaire» (axe «Moi – Conscience»);
- «construction du sens de sa réalité langagière, identitaire et culturelle minoritaire» (axe «Moi – Contexte minoritaire»);
- «construction du sens de responsabilité envers sa communauté minoritaire» (axe «Moi – Vécu»);
- «construction de l'affirmation langagière, identitaire et culturelle» (axe «Moi – Groupe»);
- «construction du sens du soi et de l'autre dans sa communauté minoritaire et dans la communauté majoritaire ou face à elle» (axe «Moi – L'autre»);
- «construction de l'autodétermination» (axe «Moi – Initiative»).

Ces six concepts paraissent constituer des voies prometteuses pour les interventions éducatives visant la construction langagière, culturelle et identitaire des élèves.

#### **4. Un profil de sortie de l'élève francophone au terme de sa scolarité**

Il semble que le travail pédagogique (entendu au sens large) mené dans les écoles francophones en milieu minoritaire gagnerait à s'appuyer sur un profil de sortie de l'élève francophone. Un tel profil présenterait les compétences que l'on souhaiterait que l'élève manifeste au terme de sa scolarité<sup>9</sup>. Ce profil reste très largement, semble-t-il, à établir. En voici quelques bribes.

D'abord, pour l'apprentissage du français, l'élève comprend et interprète une variété de textes pragmatiques et y réagit en mettant en œuvre une pensée critique; c'est ainsi qu'il dégage le sujet, la thèse, la problématique; discerne l'essentiel de l'accessoire; différencie les faits, les opinions et les hypothèses; fait ressortir le but du texte en s'appuyant sur divers éléments pertinents du texte tels que le contenu de l'information présentée, la structure du texte et la stratégie discursive mise en œuvre; fait part d'une réaction critique au texte en s'appuyant sur divers éléments pertinents du texte tels que la valeur et la force de l'information présentée, l'organisation du texte, l'efficacité des stratégies discursives mises en œuvre. Pour ce faire, l'élève met en œuvre, à partir du répertoire de ses stratégies de compréhension, celles qui lui permettent d'orienter et de réguler sa compréhension en fonction de la situation de communication et de la tâche à réaliser; il évalue l'efficacité de ces stratégies dans une variété de contextes. Pour ce faire également, il utilise, avec discernement et efficacité, divers outils de référence.

L'élève élabore, produit, agence, affine et partage des idées et des opinions; c'est ainsi qu'il produit une variété de textes de divers types en tenant compte de la situation de communication où ils s'inscrivent; prête une attention particulière aux stratégies discursives à mettre en œuvre en fonction de son intention de communication; utilise à bon escient les caractéristiques textuelles des textes; respecte les règles de la langue dans un souci de qualité de transmission de son message. Pour ce faire, l'élève met en œuvre, à partir

du répertoire de ses stratégies de production, celles qui lui permettent d'orienter, de réguler et d'améliorer sa production en fonction de la situation de communication et de la tâche à réaliser; il évalue l'efficacité de ces stratégies dans une variété de contextes. Pour ce faire également, il utilise, avec discernement et efficacité, divers outils de référence.

Ensuite, dans une perspective plus large qui dépasse l'apprentissage du français, l'élève analyse, organise et intègre l'information présentée, y réagit de façon critique en s'appuyant sur divers éléments pertinents; communique clairement ses idées, ses sentiments et ses opinions, en utilisant différents moyens tels que la parole, l'écriture, des moyens audiovisuels ou dramatiques, les technologies de l'information et de la communication; partage avec les autres des idées, des expériences, de l'information; collabore avec les autres à la réalisation de divers projets; met en œuvre, à partir du répertoire de ses stratégies de compréhension et de production, celles qui sont appropriées à la situation de communication et à la tâche à réaliser, et évalue leur efficacité dans une variété de contextes; prend des décisions informées; comprend que le langage véhicule des idées, des croyances, des valeurs, une vision du monde; valorise le français comme un outil de personnalisation et de socialisation.

Enfin, les quatre volets sommairement esquissés ci-dessus sont entourés par le troisième niveau du schéma de l'assise curriculaire des apprentissages langagiers en milieu minoritaire: un curriculum actualisateur et transformationnel (figure 6). Quelques remarques rapides, ici également:

- On concevra le curriculum comme un ensemble structuré d'expériences d'apprentissage planifiées et offertes par une institution scolaire en vue d'atteindre des buts éducatifs prédéterminés (Legendre, 1993).
- On connaît les trois méta-orientations curriculaires: transmissive (l'élève «reçoit» le curriculum), transactionnelle (l'élève s'approprie le curriculum par le biais, entre autres, de situations de résolution de problèmes) et, enfin, transformationnelle (l'élève est en interaction étroite avec le curriculum et celle-ci

entraîne une croissance, voire une transformation, personnelle et sociale de l'élève) (Miller et Seller, 1990).

- La méta-orientation privilégiée ici est transformationnelle, en écho, semble-t-il, au rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. Comme le dit Benoît Cazabon, «[o]n parle d'un modèle transformationnel dans la mesure où il est convenu que l'apprentissage change la personne. Apprendre, c'est changer sa relation au monde. Donc enseigner, dans cette perspective, c'est accompagner le changement, le faire germer, le guider» (Cazabon, 1996, p. 84).
- Une telle méta-orientation curriculaire n'est pas sans écho, semble-t-il, au «curriculum pédagogo-communautaire» (Landry, 2002; Landry et Rousselle, 2003). Cinq volets constituent ce curriculum: «une enculturation francophone active», «le développement de l'auto-détermination», «une actualisation maximale du potentiel d'apprentissage», «une pédagogie de la conscientisation et de l'engagement» et «une pédagogie de l'entrepreneuriat communautaire».

## EN GUISE DE CONCLUSION: DEUX ENJEUX

Les réflexions qui précèdent sur les orientations curriculaires du / en français langue première, rétrospectives d'abord pour être ensuite prospectives, voire programmatiques, touchent à un design curriculaire en fonction de besoins curriculaires spécifiques. Au delà de leur contexte curriculaire, ces réflexions s'inscrivent dans une visée plus large: la construction d'un cadre didactique pour l'apprentissage du / en français langue première en milieu minoritaire. Deux enjeux affectent, semble-t-il, un tel dessein. Le rapport à la langue constitue le premier enjeu.

La construction culturelle et identitaire de l'élève est au cœur du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. Par ailleurs, le processus de construction culturelle et identitaire accorde à la personne un rôle central, actif, voire irréductible. Dans cette perspective, les expériences d'apprentissage et,

plus largement, les expériences vécues en français en contexte scolaire doivent permettre aux élèves de s'engager dans un processus de construction culturelle et identitaire.

Que les élèves soient exposés, durant leur scolarisation à l'école francophone, à une gamme, aussi large et aussi diversifiée que possible, de produits culturels francophones (livres, chansons, films, pièces de théâtre et autres spectacles, produits médiatiques) ne constitue qu'une condition nécessaire, mais non suffisante: dans une telle situation, les élèves sont récepteurs ou spectateurs; au mieux, ils se situent face à des réalités langagières et culturelles francophones, en établissant des liens avec leur vécu, en exprimant une réaction, etc.

Il faut aller plus loin que la consommation d'un «calendrier culturel», aussi séduisant soit-il: il faut mettre de l'avant la dynamique de la production, l'élan de la création pour que les élèves soient, en contexte scolaire, des acteurs, des créateurs, responsables et critiques. Ainsi, les élèves expriment des valeurs, manifestent des comportements, posent des gestes, partagent des expériences vécues et des réalisations.

Une telle perspective convoque les types d'expériences que les élèves vivent en langue française en contexte scolaire, les valeurs qu'ils y associent et le processus par lequel ils s'actualisent comme personnes. «Le défi de l'école française en situation de minorité est de construire une obligation de l'agir communicatif. La culture se juge à des opérations, non à la possession de produits» (Cazabon, 1996, p. 86).

Les types d'expériences que les élèves vivent en langue française leur permettent de se construire des référents culturels, c'est-à-dire des associations, des images, des valeurs qu'ils établissent avec la langue.

#### Les référents culturels

- portent bien sûr sur les produits culturels (exemples: livres, chansons, films, spectacles): l'élève se développe ainsi un bagage culturel francophone;
- portent sur un vécu, sur des expériences liées à ces produits culturels: consommation mais également création, expression de soi comme personne;



- touchent à certaines dimensions des apprentissages vécus en français, telles que la pertinence, l'utilité, le sens, la prise de risque, l'erreur, la célébration;
- renvoient à des modèles langagiers (exemples: adultes, parents, pairs, médias) et aux pratiques sociales associées à la langue (exemples: interactions sociales, activités récréatives, sportives et communautaires, engagement communautaire);
- touchent à des univers sociaux: l'univers de la scolarisation; l'univers de la vie quotidienne, du travail; l'univers des activités humaines au sens large;
- touchent à l'image que l'on se fait de la langue: loin d'être la langue de la stricte scolarisation, la langue française en milieu minoritaire peut être la langue qui permet d'établir un rapport au monde.

Bref, les élèves se construisent ainsi, progressivement, un répertoire de façons de comprendre, de s'exprimer, de penser et d'agir en français, des façons de faire, de dire, d'être francophones. Ce faisant, ils se construisent une image d'eux-mêmes comme personnes francophones. Un rapport affectif et identitaire s'établit ainsi entre les élèves et la langue, qui leur permet de «penser le monde» en français. En somme, le rapport à la langue est, comme le souligne Élisabeth Bautier,

[...] un rapport à des processus (les productions liées au langage), à des situations d'apprentissage, à des activités et à des produits (objets institutionnels, culturels et sociaux). Il est relation de sens et relation de valeur: l'individu valorise ou dévalorise les objets et productions de langage en fonction du sens qu'il leur confère [...] [Le rapport à la langue s'inscrit dans] le registre identitaire [...] qui correspond à la façon dont le langage prend sens par référence à des modèles, à des attentes, à des repères identificatoires, à des enjeux identitaires et à la façon dont il contribue à ces mêmes enjeux (Bautier, 2002, p. 43-44).

Le second enjeu touche à une dynamique dont il importe de mesurer pleinement les effets: langue, vécu scolaire et assimilation.

Trois milieux de vie constituent, comme on le sait, les sources de socialisation langagière chez les élèves: le milieu

familial, le milieu scolaire et le milieu socio-institutionnel. Dans de nombreux contextes de la francophonie minoritaire canadienne, la famille et l'école sont appelées à être les principaux foyers de socialisation dans la langue minoritaire. En effet, les élèves qui vivent une forte «francité familio-scolaire» (ambiance française forte dans la famille et à l'école) ont des compétences en français plus élevées, désirent davantage intégrer la communauté francophone et ont une identité francophone plus forte que les élèves qui vivent une francité familio-scolaire plus faible (Landry et Allard, 1997).

Le type de vécu scolaire, en français, de l'élève constitue un autre facteur stratégiquement important pour le développement du français: les expériences d'apprentissage que les élèves vivent, en français, en contexte scolaire doivent être significatives, utiles, pertinentes et plaisantes; ces expériences constituent un processus par lequel les élèves s'actualisent comme personnes et se construisent des valeurs.

C'est aussi par le biais d'un tel vécu scolaire que les élèves se construisent une image de la langue française – langue de la stricte scolarité à laquelle pourrait se surimposer une conception normative, voire «d'autorité» (Dalley, 2003, p. 1)<sup>10</sup> ou, au contraire, langue de la construction culturelle et identitaire – ainsi qu'un rapport – positif ou non – à la langue.

Il serait à tout le moins ironique, alors que des structures scolaires francophones ont été établies, durant les années quatre-vingt-dix, pour assurer le maintien et le développement de la francophonie en milieu minoritaire, que l'école francophone mette en place, même involontairement, des moyens pédagogiques qui s'ajoutent aux facteurs d'assimilation. L'enjeu est à la mesure du défi!

L'interrogation didactique et curriculaire sur les apprentissages langagiers en milieu minoritaire n'est plus, loin de là, un terrain en friche<sup>11</sup>. Mais il importe d'y tracer d'autres sillons; ces quelques réflexions ont voulu y contribuer, toutes marquées qu'elles sont du sceau de la modestie, car, comme l'écrivaient il y a déjà presque une trentaine d'années Louis Porcher et ses collègues, «[g]rande leçon [...] pour la pédagogie: il faut remettre en question même ce qui paraît le plus évident» (Porcher, Blot et Le Movel, 1975, p. 24).

## NOTES

1. Un document homologue existe pour les années scolaires s'étalant de la première année à la sixième année; il n'a malheureusement pas été possible de s'en procurer un exemplaire pour l'inclure dans le corpus.
2. L'année, dans ce tableau, comme dans toute la section consacrée à l'examen des orientations curriculaires, l'année renvoie au document curriculaire cité en références bibliographiques à la fin du texte, affecté de cette année.
3. L'accent est mis sur le code grammatical, même si le programme d'études déclare que »[t]ant aux niveaux élémentaire que secondaire, l'enseignement de la grammaire ne devrait avoir d'autres objectifs que de rendre l'élève plus apte à s'exprimer oralement et par écrit, et ce, dans toute situation de communication [...]» (Gouvernement du Manitoba, 1973, p. 22).
4. Voir aussi Gouvernement du Manitoba (1883b, 1986, 1988a, 1988b, 1990).
5. Rappelons ici que les programmes d'études des années quatre-vingt-dix comprennent deux ensembles: un premier, dont la fonction essentielle est de présenter les finalités, l'objet et les contenus d'apprentissage; un second, très explicitement titré «document de mise en œuvre», est essentiellement consacré à la mise en œuvre pédagogique.
6. Ces quatre fonctions ne sont pas sans écho à celles que présente le Conseil de la langue française (1995, p. 2): «La langue remplit au moins 3 fonctions: une fonction de communication: elle est un outil complexe qui doit être maîtrisé pour accroître la capacité de communiquer; une fonction d'appropriation du réel: elle nous permet de dénommer le monde, de nous le représenter, d'agir sur lui et de le maîtriser; enfin, une fonction identitaire personnelle et sociale: elle est à l'origine même de l'identité personnelle et collective, ce qui donne sens et vie à l'individu et au groupe auquel il appartient» (Conseil de la langue française, 1995, p. 2).
7. L'actuel programme d'études québécois de français au cycle secondaire (Gouvernement du Québec, 1995) avance une perspective curriculaire homologue mais ne semble pas accorder à l'«évaluation» la même fonction régulatoire et métacognitive que celle qui est ici valorisée.
8. Le document (CMEC, 2003), d'où sont extraits ces principes, accompagne ceux-ci d'«info-synthèses» qui permettent de donner à ces principes toute leur portée.
9. Un tel profil de sortie pourrait s'avérer très opératoire dans l'élaboration curriculaire: ce point d'arrivée pourrait en effet constituer le point de départ de la détermination des contenus

d'apprentissage pour le parcours scolaire de l'élève, en procédant à rebours à partir de la dernière année du secondaire au lieu de considérer, comme habituellement, la maternelle comme le point de départ.

10. Il y a déjà une vingtaine d'années que Benoît Cazabon et Normand Frénette (1980) ont mis en garde contre les effets potentiellement aliénants, voire assimilateurs, en milieu minoritaire, d'une conception normative de la langue.
11. Voir entre autres plusieurs études (Cazabon, 1993, 1996, 1997 et 2000; Landry, 2002; Landry et Allard 1999; Landry et Rousselle, 2003; Lentz, 1996) ainsi que le travail mené par l'Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BAUTIER, Élisabeth (2002) « Du rapport au langage: question d'apprentissages différenciés ou de didactique? », *Pratiques*, 113/114, p. 41-54.
- CAZABON, Benoît (1993) « De la mission culturelle de l'école et de la pédagogie du français langue maternelle », *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques du Canada*, vol. 25, n° 2, p. 52-64.
- (1996) « Vers un modèle holistique de la didactique du français langue maternelle », dans CAZABON, Benoît (dir.) *Des mots, à fleurs de pays*, Ottawa, ACREF, p. 80-98. [Actes du deuxième congrès national de l'Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF)]
- (1997) « L'enseignement en français langue maternelle en situations de minorité », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 483-508.
- (2000) « De la recherche en didactique et pédagogie du / en français en milieu francophone minoritaire au Canada », dans ALLARD, Réal (dir.) *Actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire: bilan et perspectives*, [en ligne], disponible à <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/12-cazabon.html> (septembre 2003).
- CAZABON, Benoît et FRÉNETTE, Normand (1980) *Le français parlé en situation minoritaire* (vol. II: « L'enseignement, les programmes et la formation des maîtres dans les écoles de langue française des communautés franco-ontariennes minoritaires »), Toronto, Ministère de l'Éducation, 196 p.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (Canada) [CMEC] (2003) *Projet pancanadien de français langue première à l'intention du personnel enseignant de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année*,

Trousse de formation en francisation, Toronto, CMEC, ensemble multimédia non paginé.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1995) *La langue au cœur de l'éducation*, Québec, Conseil de la langue française, 36 p.

DALLEY, Phyllis (2003) «Le rôle de reproduction sociale de l'enseignante et de l'école: deux paradoxes en classe de première année en Acadie au Nouveau-Brunswick», dans DUCHESNE, Hermann (dir.) *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire: regards croisés sur une réalité mouvante*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 1-22.

GAUVIN, Lucie (2003) *Le développement d'un cadre conceptuel pour la construction langagière, culturelle et identitaire en milieu minoritaire*, Winnipeg, Collège de Saint-Boniface, travail de recherche inédit, 37 p.

GOUVERNEMENT DU MANITOBA (1973) *Supplément Français (supplément aux programmes actuellement en vigueur), 7<sup>e</sup> année à 12<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, 118 p.

\_\_\_\_\_ (1980a) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, première année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 169 p.

\_\_\_\_\_ (1980b) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, deuxième année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 165 p.

\_\_\_\_\_ (1980c) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, troisième année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 183 p.

\_\_\_\_\_ (1980d) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, quatrième année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 239 p.

\_\_\_\_\_ (1980e) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, cinquième année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 274 p.

\_\_\_\_\_ (1980f) *Programme d'étude [sic], français langue maternelle, sixième année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation / Bureau de l'éducation française, 269 p.

\_\_\_\_\_ (1983a) *Français langue maternelle, programme d'études, 7<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 238 p.

\_\_\_\_\_ (1983b) *Français langue maternelle, programme d'études, 8<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 264 p.

- \_\_\_\_\_ (1986) *Français langue maternelle, programme d'études, 9<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 250 p.
- \_\_\_\_\_ (1988a) *Français langue maternelle, programme d'études, 10<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 250 p.
- \_\_\_\_\_ (1988b) *Français langue maternelle, programme d'études, 11<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 284 p.
- \_\_\_\_\_ (1989) *Programme d'études, français langue maternelle, 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation Manitoba / Bureau de l'éducation française, 107 p.
- \_\_\_\_\_ (1990) *Français langue maternelle, programme d'études, 12<sup>e</sup> année*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 266 p.
- \_\_\_\_\_ (1996) *Les résultats d'apprentissage en français langue première (M - S4)*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 146 p.
- \_\_\_\_\_ (1997a) *Français langue première, 1<sup>re</sup> – 4<sup>e</sup> années, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 560 p.
- \_\_\_\_\_ (1997b) *Français langue première, 5<sup>e</sup> année, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 326 p.
- \_\_\_\_\_ (1997c) *Français langue première, 6<sup>e</sup> année, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 326 p.
- \_\_\_\_\_ (1997d) *Français langue première, 7<sup>e</sup> année, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 336 p.
- \_\_\_\_\_ (1997e) *Français langue première, 8<sup>e</sup> année, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 336 p.
- \_\_\_\_\_ (1997f) *Français langue première, secondaire 1 [9<sup>e</sup> année], programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 350 p.

- \_\_\_\_\_ (1998) *Français langue première, secondaire 2 [10<sup>e</sup> année], programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 360 p.
- \_\_\_\_\_ (1999) *Français langue première, secondaire 3 [11<sup>e</sup> année], programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 360 p.
- \_\_\_\_\_ (2000) *Français langue première, secondaire 4 [12<sup>e</sup> année], programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle Manitoba / Bureau de l'éducation française, 380 p.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1995) *Programme d'études, le français, enseignement secondaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, 179 p.
- LANDRY, Rodrigue (2002) «Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone», dans ALLARD, Réal (dir.) *Actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire: bilan et perspectives*, [en ligne], disponible à <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/10-landry.html> (septembre 2003).
- LANDRY, Rodrigue et ALLARD, Réal (1997) «L'exogamie et le maintien de deux langues et deux cultures: le rôle de la francité familioscolaire», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 561-592.
- \_\_\_\_\_ (1999) «L'éducation dans la francophonie minoritaire», dans THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 403-433.
- LANDRY, Rodrigue et ROUSSELLE, Serge (2003) *Éducation et droits collectifs: au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 208 p.
- LEGENDRE, Renald (1993) *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1500 p.
- LENTZ, François (1996) «La didactique du / en français langue maternelle en milieu minoritaire: réflexions sur quelques points critiques», dans CAZABON, Benoît (dir.) *Des mots, à fleurs de pays*, Ottawa, ACREF, p. 145-172. [Actes du deuxième congrès national de l'Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF)]
- MASNY, Diane (2000) «Les littératies: un tournant dans la pensée et une façon d'être», dans ALLARD, Réal (dir.) *Actes du*

*Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone: bilan et perspectives*, [en ligne], disponible à <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/14-masny.html> (septembre 2003).

MASNY, Diane (dir.) (2001) *La culture de l'écrit: les défis à l'école et au foyer*, Outremont, Éditions Logiques, 211 p.

MILLER, John et SELLER, Wayne (1990) *Curriculum: Perspectives and Practice*, Toronto, Copp Clark Pitman, 356 p.

MOIRAND, Sophie (1992-1993) «Les discours de la formation: diversité des formes, diversité des intentions», CEDISCOR *Papiers de travail* n° 6, p. 71-83.

PORCHER, Louis, BLOT, Bernard et LE MOVEL, Jean-Pierre (1975) *L'école et les techniques sonores*, Paris, Armand Colin, 129 p.



*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCE (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 361-380

## **La construction identitaire et le travail enseignant dans les écoles minoritaires de langue française**

par

Diane Gérin-Lajoie, Mélanie Knight et Christine Lenouvel  
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario  
de l'Université de Toronto

En contexte scolaire francophone minoritaire, c'est aux enseignants que revient la responsabilité d'assurer la transmission de la langue et de la culture françaises et de contribuer ainsi au processus de reproduction linguistique et culturelle au sein de la communauté francophone. Ce sont en effet les membres du personnel enseignant qui travaillent de plus près avec les élèves. Même si le processus de reproduction linguistique et culturelle auquel participent les enseignants s'avère important partout au pays, il devient plus crucial dans certaines régions où le phénomène de la minorisation est très prononcé, comme dans l'Ouest canadien par exemple. Même si le travail enseignant est au cœur même de la survivance d'une communauté linguistique qui vit en milieu minoritaire, on en connaît très peu la réalité, de même que celle des individus qui le réalisent. C'est de cette problématique dont il sera question dans le présent article.

Notre réflexion s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche présentement en cours dans le système scolaire de langue française en Ontario qui porte sur l'identité enseignante et son impact sur le rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle que détient le personnel enseignant. L'étude, de type ethnographique, s'effectue auprès de neuf enseignantes qui travaillent dans deux conseils scolaires, un situé dans l'Est de l'Ontario, et l'autre situé dans le Centre de la province<sup>1</sup>.

Nos propos porteront sur une jeune enseignante en particulier, Laura<sup>2</sup>, qui travaille dans le conseil scolaire de l'Est. Nous verrons que cette dernière entretient dans sa vie personnelle et professionnelle un rapport à la langue et à la culture qui est loin d'être linéaire et qu'on pourrait même taxer de contradictoire. Bien que nos résultats concernent la réalité de l'enseignement en milieu minoritaire en Ontario, nous sommes d'avis qu'ils apportent tout de même un nouvel éclairage sur la situation vécue ailleurs dans le système scolaire francophone minoritaire, comme dans l'Ouest canadien par exemple, et qu'ils pourront alimenter une réflexion plus approfondie sur le sujet dans plus d'une région donnée.

## LE CADRE THÉORIQUE DE NOTRE ANALYSE

Dans le contexte de la problématique étudiée, nous nous intéressons donc particulièrement aux pratiques sociales des enseignantes. Nous prenons comme prémisse de départ que ces pratiques se trouvent grandement influencées par les parcours identitaires de ces actrices, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Nous constatons que, depuis quelques années, le travail enseignant est devenu un champ de recherche important. En effet, plusieurs études se sont penchées sur la question de l'enseignement. Par exemple, la culture enseignante a fait l'objet de réflexions importantes (Hargreaves, 1994; Siskin, 1991). L'enseignement comme objet de travail a aussi fait l'objet d'études variées, mettant particulièrement l'accent sur l'identité professionnelle du personnel enseignant (Tardif et Lessard, 1999; Lessard et Tardif, 2003; Apple et Jungck, 1990; Acker, 1999). Enfin, d'autres ont insisté sur l'importance de tenir compte des trajectoires personnelles des enseignants afin de mieux comprendre leur parcours professionnel (Ball et Goodson, 1985; Henry, 1992; Kissen, 1996; Dei, 1993). C'est à ce dernier domaine de recherche que nous nous intéressons plus particulièrement dans notre réflexion. Il faut noter par ailleurs que les études mentionnées ci-haut ont porté sur des enseignants œuvrant en milieu majoritaire. Peu a été fait jusqu'ici dans le contexte de l'enseignement en milieu francophone minoritaire en ce qui a trait à cette question, à

quelques exceptions près (Bordeleau, 1993; Gérin-Lajoie, 1993, 2002; Gérin-Lajoie et Wilson, 1997).

Mais, on ne peut pas vraiment aborder la question de l'enseignement sans tout d'abord parler de la réalité de l'éducation minoritaire de langue française dans ses contextes social, économique et politique, c'est-à-dire dans les rapports de force que les divers groupes en présence entretiennent entre eux. Dans le cas des francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, ces rapports de force s'établissent d'abord avec le groupe majoritaire anglophone, même si de tels rapports existent également à l'intérieur même du groupe minoritaire, entre ses membres qui sont d'origines variées et dont les intérêts diffèrent. Ces pratiques sociales donnent ainsi naissance à de multiples formes d'insertion sociale ou professionnelle pour les individus qui composent cette communauté et elles influencent ainsi les positionnements linguistiques de ces derniers, de même que leur rapport à la langue et à la culture (Labrie *et al.*, 2000). Malgré ces tensions, l'école minoritaire de langue française se doit de demeurer une institution unificatrice puisqu'une de ses responsabilités est d'assurer la reproduction de la langue et de la culture françaises dans des milieux fortement anglophones. Par le passé, ce rôle d'élément rassembleur s'est avéré crucial, et l'école est devenue rapidement un agent mobilisateur important auprès d'une communauté francophone qui était, à l'époque, homogène sur le plan linguistique et culturel (Welch, 1988; Heller, 1994). Avec le temps, cette communauté d'appartenance a subi des transformations internes majeures, dues en grande partie à l'avènement de l'urbanisation. Cette communauté est en effet passée d'une population rurale relativement homogène à une population urbaine de plus en plus hétérogène en ce qui a trait à la fois à la langue et à la culture. Ces changements ont provoqué un impact direct au sein même de la clientèle scolaire qui, par conséquent, s'est également transformée en devenant, elle aussi, de plus en plus hétérogène (Gérin-Lajoie, 2002 ; Gérin-Lajoie et Wilson, 1997).

Dans le contexte de l'enseignement en milieu francophone minoritaire en Ontario, le travail enseignant est depuis longtemps perçu comme une quasi-vocation et s'est vu caractériser par un sentiment de mission linguistique et culturelle (Fullan et Connelly, 1987). Mais, face à ce rôle

d'agent de reproduction linguistique et culturelle, le personnel enseignant se sent parfois dépourvu de moyens. Des études menées auprès d'enseignants ont démontré qu'il existe en effet des besoins précis de formation dans ce domaine et qu'un système d'appui spécifique à la réalité de l'enseignement en milieu francophone minoritaire aurait intérêt à être mis en place (Bordeleau, 1993; Gérin-Lajoie, 1993, 2002). Ces constatations nous ont ainsi amenées à nous poser les questions suivantes:

- En contexte francophone minoritaire, comment les enseignants perçoivent-ils leur travail quotidien auprès des élèves?
- Dans ce même contexte, quelle compréhension ont-ils des enjeux identitaires liés au groupe francophone minoritaire?
- Enfin, comment les parcours identitaires des enseignants viennent-ils influencer leur propre rapport à la langue et à la culture, de même que leur travail d'agent de reproduction?

### **L'ÉTUDE DONT IL SERA ICI QUESTION<sup>3</sup>**

Notre étude se donne deux objectifs principaux: le premier consiste à examiner en profondeur les parcours identitaires, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel, des enseignantes qui participent à notre étude; le second, qui découle du premier, consiste à examiner de quelle façon ces parcours identitaires viennent influencer la façon dont les enseignantes se positionnent en ce qui a trait à leur rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle auprès de la clientèle scolaire en contexte francophone minoritaire. En d'autres mots, quel est l'impact de ces parcours identitaires, tant personnel que professionnel, sur le degré de sensibilisation du personnel enseignant à la question minoritaire et comment cet impact se traduit-il dans les pratiques quotidiennes des enseignantes à l'école?

Notre étude prend comme point de départ l'idée que l'école située en milieu minoritaire joue un certain rôle dans le processus de construction identitaire des élèves, puisqu'elle tente d'assurer la reproduction de la langue et de la culture

françaises. C'est en effet à l'école, en continuité avec la famille et, même dans certains cas, à la place de la famille, que revient la responsabilité non seulement d'instruire, mais de transmettre la langue et la culture françaises. Mais ce rôle de reproduction s'avère des plus complexes, voire même contradictoire, étant donné le caractère de plus en plus hétérogène de l'école minoritaire de langue française, où un nombre grandissant d'élèves sont d'origines diverses, tant sur le plan de la langue que de la culture. Les enseignants se retrouvent ainsi au cœur même de ce processus de reproduction, étant donné que ce sont eux qui travaillent de près avec les élèves (Gérin-Lajoie, 2002). L'étude que nous menons examine la façon dont le personnel enseignant vit son expérience de travail au quotidien, à travers sa propre trajectoire identitaire, tant personnelle que professionnelle. En partant du point de vue que le «personnel» influence le «professionnel», nous tentons de jeter un regard critique sur la façon dont s'articule la rencontre de ces deux avenues chez le personnel enseignant et sur la façon dont cette même rencontre se traduit au niveau des pratiques sociales auxquelles prennent part les enseignantes à l'école, c'est-à-dire les pratiques entre enseignantes, entre enseignantes et membres de l'administration et enfin, entre enseignantes et élèves.

À partir des parcours identitaires étudiés, notre analyse porte sur la façon dont les enseignants des écoles minoritaires de langue française conçoivent leur travail auprès des jeunes, dans un contexte social où la notion de recevabilité a pris, ces dernières années, une importance de plus en plus grande dans le discours politique, qu'on pense par exemple, à la création de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou au *testing* provincial des élèves. Comment, dans une structure devenue des plus prescrites au niveau du système scolaire dans son ensemble, le personnel enseignant arrive-t-il, en plus, à assumer son rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle auprès de la clientèle scolaire des écoles de langue française? Notre étude s'intéresse ainsi aux enseignants, à titre d'individus porteurs d'identité, à titre d'individus qui mettent en pratique certaines habiletés et qui contribuent à la construction de diverses identités, à titre d'acteurs sociaux à l'intérieur même de l'école et, finalement, à titre de collègues

dans un milieu de travail donné. L'examen de ces diverses pratiques sociales se fait en tenant compte du contexte politique et des contraintes qui viennent influencer le travail enseignant.

## **LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE**

L'approche de recherche privilégiée dans le cadre de la présente étude est en grande partie l'analyse qualitative de type ethnographique, qui se sert des techniques suivantes: l'observation, l'entrevue semi-dirigée et l'analyse documentaire. Cependant, l'étude a eu recours, à ses tous débuts, à l'analyse quantitative sous la forme d'un sondage dont les résultats ont permis d'obtenir de l'information factuelle sur les habitudes linguistiques des enseignants sélectionnés, aussi bien dans leur vie personnelle que professionnelle. Le questionnaire avait également pour but de recueillir des informations biographiques sur le personnel enseignant, fournissant ainsi un profil de la population à l'étude.

Ce sondage a été envoyé à 1 046 enseignants, soit à 400 personnes dans le conseil scolaire du Centre et 606 personnes dans le conseil de l'Est. Un total de 359 questionnaires dûment remplis nous ont été retournés. 33,6 % du personnel enseignant a donc répondu au sondage, soit 35,5 % dans le conseil du Centre et 32,2 % dans le conseil de l'Est. À la suite de l'analyse des résultats de ce sondage, un échantillon d'enseignants a été sélectionné pour participer au deuxième volet de la recherche, celui de l'étude ethnographique qui se déroule depuis la première année de fonctionnement du programme de recherche.

La population à l'étude comprend le personnel enseignant appartenant à deux conseils scolaires de district de l'Ontario du secteur public. Le premier conseil scolaire est situé dans le Centre de l'Ontario, milieu fortement anglicisé, et possède une clientèle scolaire grandement influencée par le milieu anglophone majoritaire. Le second conseil scolaire se situe dans l'Est de la province, milieu qui demeure majoritairement francophone, bien que l'anglicisation s'y fasse doucement un chemin. Les deux conseils scolaires reçoivent aussi un assez grand nombre d'élèves d'origines diverses,

dont les parents sont venus au Canada à titre d'immigrants ou de réfugiés.

La sélection voulait se faire selon les critères suivants:

- le sexe: un nombre égal de femmes et d'hommes;
- le lieu de naissance: une représentation d'enseignants d'origine canadienne-française, mais originaires de diverses régions, comme par exemple, l'Ontario, le Québec et l'Acadie;
- l'origine ethnique: une représentation d'enseignants, d'origine autre que canadienne, mais de minorités visibles;
- le parcours de carrière: une représentation d'enseignants soit en début de carrière, ayant entre cinq et quinze ans d'expérience ou ayant plus de quinze ans d'expérience;
- le domaine de spécialisation: une représentation de divers champs de spécialisation, surtout au niveau secondaire.

Cette étude de longue durée nous a permis jusqu'ici de mieux saisir les pratiques sociales des enseignantes au quotidien et de nous familiariser avec les parcours identitaires respectifs. Les données recueillies donnent en effet des indications sur le positionnement des enseignantes en ce qui a trait à la question minoritaire. Le produit final consistera à tracer les portraits identitaires de ces enseignantes.

Pendant la première année du programme de recherche, nous avons fait une première entrevue individuelle avec les enseignantes dans le but de recueillir diverses informations sur leur parcours identitaire, sur le plan personnel, de leur naissance jusqu'au moment où elles sont devenues jeunes adultes, c'est-à-dire jusqu'au début de la vingtaine. Une seconde entrevue a porté sur leur parcours de carrière, où la notion d'identité professionnelle a été abordée.

Pendant la deuxième année de l'étude, la première entrevue a porté pour sa part sur la question de l'identité et du sens d'appartenance. L'entrevue suivante a consisté à recueillir de l'information sur le travail des enseignantes au quotidien, où ces dernières ont été invitées à expliquer en quoi consiste les tâches qu'elles ont à accomplir. Nous avons aussi

conduit des entrevues avec les membres de la famille des enseignantes. Ces entrevues portent sur les pratiques langagières au sein de la famille et sur la question du sens d'appartenance.

Pendant la troisième année du programme de recherche, les enseignantes vont participer à deux autres entrevues individuelles. La première, déjà réalisée, a porté sur le rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle qu'elles sont appelées à assumer en milieu francophone minoritaire. La seconde sera axée sur l'évolution de leur pensée en ce qui a trait à leur situation de productrices d'identité en contexte francophone minoritaire.

En ce qui a trait aux observations, nous avons visité les écoles deux fois par année, à raison d'une semaine à la fois et de deux chercheuses par école. Le but de ces observations était de mieux comprendre la réalité quotidienne du travail enseignant effectué dans un milieu francophone minoritaire et de tenter de mieux saisir la complexité des pratiques sociales qui prennent place dans ce milieu scolaire, que ce soit entre le personnel enseignant et les élèves, entre collègues, ou encore, entre les enseignantes et le personnel de direction. Une meilleure connaissance du milieu devrait permettre une analyse plus poussée de l'articulation des divers éléments qui façonnent les parcours identitaires des enseignantes de notre échantillon.

Dans le cadre de la présente réflexion, nous allons nous pencher brièvement sur le cas de Laura, afin de montrer la complexité du rapport à la langue et à la culture françaises entretenu par la jeune femme. Même si nous ne sommes que dans la phase préliminaire de l'analyse des données, il nous est quand même possible de présenter certains éléments du parcours identitaire de Laura, son rapport à la langue et à la culture et la façon dont ce positionnement vient influencer son identité professionnelle et son rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle.



## LAURA

Laura en était à sa troisième année d'enseignement lorsque l'étude a débuté. Elle avait vingt-six ans et était la plus jeune enseignante de l'école élémentaire de l'Est. Née dans un petit village de l'Est de l'Ontario de parents francophones, elle a un frère et une sœur plus jeunes qu'elle. Son enfance s'est passée en très grande partie en français. Son père était ouvrier, et sa mère, enseignante. Ses parents ont divorcé lorsque Laura était adolescente et elle est allée vivre avec sa mère dans une autre localité de l'Est ontarien.

Laura dit posséder une identité bilingue, où l'anglais domine. Au foyer, même si les membres de sa famille utilisaient le français, Laura a appris l'anglais par le biais de la télévision. Dès l'âge de trois ou quatre ans, elle regardait déjà des émissions en anglais. Elle était la seule des trois enfants à s'exprimer en anglais. Elle nous a fait la remarque suivante lors d'une entrevue:

C'était toujours en français, pis moi, je me faisais continuellement chicaner parce que je parlais en anglais... Bien moi, ça faisait juste sortir, je parlais en anglais, puis la première chose que je savais, c'est que je me faisais dire... Puis, j'étais la seule, mon frère a pas eu de problème, ma sœur a pas eu de problème, moi, c'était constant (Laura, ent. 2, p. 5).

Laura est mariée à un unilingue anglophone qui est né à Toronto, mais qui vit dans l'Est de la province depuis son enfance. En se mariant, la jeune fille a délibérément choisi de prendre le nom de son mari, soit un nom anglophone. Laura a expliqué que les deux familles ont bien accueilli la nouvelle de leur mariage et que le fait qu'ils venaient de deux milieux linguistiques différents n'avait pas d'importance aux yeux des parents. Depuis qu'elle est mariée, Laura vit en majorité en anglais, que ce soit au niveau de ses activités à la maison – regarder la télévision par exemple – ou que ce soit au niveau de ses activités sociales avec les amis. Quand Laura décide de faire une activité en français, elle la fait généralement avec son frère, ou avec une des amies qui est francophone. Elle nous a néanmoins précisé que lorsqu'elle aura des enfants, ces deniers seront élevés dans les deux langues: elle leur parlera en français, et son mari s'adressera à eux en anglais. Enfin, elle

prévoit envoyer ses enfants à l'école de langue française, comme elle l'a fait elle-même.

Laura a, en effet, toujours fréquenté des écoles de langue française. Cependant, elle avoue que, déjà très jeune, elle a délaissé le français au profit de l'anglais dans ses échanges avec ses camarades de classe. Elle a cependant décidé de poursuivre ses études universitaires en français pour faire carrière dans le domaine de l'enseignement. Après avoir complété un baccalauréat en musique et en histoire, Laura a décidé de faire son brevet d'enseignement, pour travailler aux paliers scolaires intermédiaire et supérieur. Donnant déjà des cours de piano et de natation, il a été tout à fait naturel, selon la jeune femme, de poursuivre une carrière dans ce domaine. Interrogée sur la raison qui l'a poussée à poursuivre ses études universitaires en éducation en français, elle nous a répondu que c'était parce qu'il y avait davantage d'emplois disponibles dans le système scolaire francophone. Elle dit cependant avoir éprouvé beaucoup de difficultés pendant ses études universitaires en français. Elle a d'abord échoué le test linguistique en français qu'elle devait passer pour être admise à l'université. Elle a alors été obligée de prendre un cours de français et de passer à nouveau cet examen, qu'elle a alors réussi. Par la suite, elle a dû demander de l'aide des membres de sa famille pour la rédaction de ses travaux universitaires en français, à cause de son manque de vocabulaire et de son ignorance de la grammaire française.

Elle a avoué avoir éprouvé de grandes difficultés pendant sa formation à l'enseignement également. Ces difficultés ont été de deux ordres: la première difficulté concernait son manque de familiarité avec la langue française; et la seconde, son manque de préparation pour affronter la salle de classe. Ses professeurs s'attendaient en effet à ce que Laura soit en mesure d'enseigner le français, ce qui était difficile pour elle étant donné qu'elle éprouvait de grandes difficultés dans cette matière, comme elle l'explique dans ce qui suit:

À la faculté, ils s'attendent à ce que tu vas enseigner français (la matière) n'importe quand... donc pour moi, c'était comme ben jamais je vais faire qu'un élève soit pris avec une enseignante comme moi, parce que je peux pas leur donner ce qu'ils ont besoin... (Laura, ent. 4, p. 5)

En ce qui a trait à sa formation à l'enseignement, Laura n'a pas trouvé qu'elle avait été bien préparée pour son travail d'enseignante. De plus, une mauvaise expérience lors d'un de ses stages en salle de classe lui a rendu la vie difficile. La jeune femme s'est finalement plainte du fait que ses professeurs à l'université étaient trop théoriques et ne connaissaient pas assez la réalité de la salle de classe. Pendant cette période de sa vie, l'appui de sa mère, elle-même enseignante, lui a été indispensable.

Le premier poste occupé par Laura a été dans une école secondaire de l'Est de l'Ontario, où elle a enseigné à temps partiel. Elle y a enseigné l'anglais et l'histoire du Canada. Laura nous a avoué avoir aimé son expérience. L'atmosphère de travail y était agréable, et les ressources étaient suffisamment disponibles. La jeune femme est venue ensuite à l'école élémentaire de l'Est pour y enseigner la musique et l'anglais. Elle a dû y mettre bien des efforts, ce qui l'aurait d'ailleurs menée à l'épuisement. Son initiation a été difficile. Laura ne savait pas comment gérer sa classe, comment communiquer avec les parents, comment organiser son matériel, etc. Encore une fois, la jeune femme a fait appel à sa mère, surtout au niveau des ressources puisque cette dernière enseignait dans les mêmes domaines.

En ce qui concerne la langue d'usage à l'école, Laura nous a avoué que son français n'était pas à la hauteur de celui de ses collègues lorsqu'elle est arrivée à l'école élémentaire de l'Est. Comme elle nous l'a expliqué lors d'une entrevue:

[...] oh, mon français fait dur... quand je parle aux autres enseignantes. Mon français est vraiment pas comme les autres enseignants qui sont ici. J'utilise beaucoup d'anglicismes, puis c'était comme, aïe, aïe, je parle plus comme les élèves que je parle comme les enseignants... (Laura, ent. 3, p. 15)

Laura dit en effet avoir davantage en commun avec les élèves qu'avec le personnel enseignant, parce qu'elle utilise un langage qu'elle qualifie de plus familier que celui utilisé par ses collègues de travail. Elle nous a fait remarquer que son défi le plus grand en ce qui concerne sa profession, c'est de parler en français. Elle nous a d'ailleurs avoué que, lorsqu'elle retourne au travail en septembre, c'est toujours difficile pour elle, étant donné qu'elle a peu parlé en français pendant l'été.

Pendant la deuxième année de fonctionnement du projet, les tâches d'enseignement de Laura ont quelque peu changé. En plus de l'anglais, elle a enseigné l'éducation artistique en sixième, septième et huitième années. Elle a enseigné la musique pendant le premier trimestre, la danse pendant le deuxième et l'art dramatique pendant le dernier trimestre. Elle s'est occupée aussi de l'harmonie après les heures de classe. Elle a par ailleurs continué à enseigner l'anglais. Pour Laura, ces changements se sont avérés difficiles et lui ont demandé une réorganisation complète de ses tâches d'enseignement et des ressources à utiliser. De plus, elle a dû se déplacer d'une salle à l'autre: en effet, son local de musique a disparu pour faire place à une nouvelle salle de classe, réglant ainsi un problème d'espace.

L'école élémentaire de l'Est ne recevant plus d'élèves après la sixième année, Laura enseigne à l'école secondaire depuis septembre 2003, école que fréquentent maintenant les élèves de septième et de huitième année et où elle enseigne l'anglais et la musique. Elle nous a dit qu'elle aime beaucoup travailler dans ce nouveau milieu, où elle se sent davantage acceptée par ses collègues de travail. Elle nous a expliqué dans sa dernière entrevue que, dans son nouveau milieu de travail, elle peut agir comme elle l'entend et que personne ne lui dit ce qu'elle devrait faire. Cependant, elle a aussi fait remarquer qu'elle avait beaucoup de travail, à cause d'un plus grand nombre d'élèves. Lors des dernières observations à l'automne, Laura recevait une stagiaire d'une faculté d'éducation environnante. Elle a dit aimer avoir des stagiaires (ce n'est pas la première fois que Laura accueille une stagiaire dans sa salle de classe, elle l'avait fait auparavant lorsqu'elle travaillait à l'école élémentaire de l'Est) car, selon elle, elle-même apprend beaucoup lors de leurs séjours dans sa salle de classe. Il est également important pour elle de pouvoir aider ceux qui débutent dans la profession, car, à son avis, les programmes de formation initiale ne préparent pas adéquatement les futurs enseignants à la réalité de la salle de classe. Au moment d'une de nos observations, la jeune stagiaire était ainsi en charge d'une leçon d'anglais.

Laura semble effectivement plus heureuse dans son nouveau milieu de travail, si l'on compare nos observations à

celles de l'année précédente. Elle n'a pas à courir d'une salle de classe à l'autre. Elle possède son propre local. Malgré un plus grand nombre d'élèves, elle se dit, dans l'ensemble, satisfaite de sa nouvelle vie.

## DISCUSSION DES RÉSULTATS

Le discours de Laura portant sur la place de la langue et de la culture françaises dans sa vie semble indiquer un sens d'appartenance relativement faible à la francophonie. Par ailleurs, son discours nous informe également que le rapport qu'entretient la jeune femme à la langue et à la culture françaises n'est pas linéaire, ni dans sa vie personnelle, ni dans sa vie professionnelle. Sur le plan personnel, ce rapport est, en quelque sorte, en mouvance. Il change en effet selon les époques et les contextes particuliers dans lesquels se déroule la vie de Laura. Sur le plan quotidien, elle passe constamment d'une frontière linguistique à l'autre. En effet, son travail l'oblige à utiliser le français, alors que, dans ses autres sphères d'activités, elle favorise plutôt l'usage de l'anglais. Il semble que les occasions de vivre en anglais se fassent définitivement plus fréquentes que celles en français, d'après les propos tenus par Laura dans les entrevues.

Nous avons pu constater à la suite de nos observations et des entrevues faites avec Laura que, par surcroît, cette dernière ne se sent pas à l'aise en français. En fait, nous sommes arrivées à la conclusion que Laura souffre d'insécurité linguistique (Boudreau et Dubois, 1991). Elle déplore son manque de vocabulaire en français et le fait qu'à cause de sa faiblesse en français, elle ne se soit pas intégrée au personnel enseignant à l'école élémentaire de l'Est. Le fait qu'elle ne veuille pas ou ne puisse pas enseigner le français comme sujet est révélateur. Dans le genre de rapport qu'elle entretient vis-à-vis la langue et la culture françaises, elle se voit difficilement se faire le porte-parole de la francophonie.

Dès son enfance, Laura a préféré l'anglais comme langue d'usage dans ses activités, que ce soit à la maison en regardant la télévision, ou à l'école en parlant aux camarades. Pourtant, Laura a délibérément choisi de poursuivre ses études universitaires en français, phénomène intéressant qui peut même sembler quelque peu contradictoire. Pourquoi

poursuivre ses études dans une langue pour laquelle la jeune femme ne semble pas éprouver d'attachement véritable? Il semble que ce soit à cause de la valeur utilitaire du français que Laura a délibérément choisi de poursuivre ses études dans cette langue. Un marché du travail où la demande d'enseignants était plus forte du côté des écoles de langue française a ainsi influencé le choix de Laura de poursuivre ses études en français. Dans le cas de la jeune femme, c'est donc la valeur marchande de la langue française qui a semblé posséder un certain attrait. Dans ce contexte, la langue française est ni plus ni moins perçue comme simple objet de commodité (Gérin-Lajoie, 2003).

Comme on le constate dans le discours de la jeune femme, l'anglais domine à peu près partout ailleurs dans sa vie d'adulte. Marié à un anglophone, dont elle a d'ailleurs pris le nom, Laura nous a expliqué que leurs activités se font en anglais, aussi bien au niveau des sorties qu'au niveau de la langue d'usage auprès des amis qu'ils fréquentent. Lorsqu'elle décide de faire des activités en français, elles les fait avec les membres de sa famille ou avec des amis francophones. Dans ce contexte, son appartenance à la francophonie peut être qualifiée ici «d'utilitaire», selon la typologie de Raymond Breton (1994). Selon lui, les francophones qui vivent en milieu minoritaire peuvent faire preuve d'un sens d'appartenance à la francophonie qui peut varier. Il parle, entre autres, d'une appartenance pragmatique ou utilitaire. Il explique que «dans cette modalité d'appartenance, c'est la dimension instrumentale de la langue qui prédomine plutôt que son aspect symbolique et culturel» (Breton, 1994, p. 62). C'est ce qui semble être le cas pour Laura. Pour cette dernière, la langue française possède une dimension instrumentale, c'est-à-dire qu'elle est utilisée en très grande partie dans le contexte de son travail. Ce sens d'appartenance à la francophonie pourrait être aussi qualifié de circonstanciel ou de situationnel (Gérin-Lajoie, 2003).

Revenons maintenant à la notion d'identité bilingue qui, dans notre contexte d'analyse, se veut un concept important. On se rappellera en effet que Laura dit posséder une identité bilingue. Or, ce rapport particulier à l'identité nous incite à reconnaître que ce rapport est d'une grande complexité, qu'il

évolue à l'intérieur de rapports de force précis, eux-mêmes influencés par de multiples facteurs. La façon de vivre de Laura reflète en effet la dualité linguistique avec laquelle elle compose dans sa vie quotidienne. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, le discours de Laura indique une préférence marquée pour l'anglais. Elle doit par ailleurs mener sa vie professionnelle en français. Dans ces conditions, le rapport à l'identité entretenu par la jeune femme s'inscrit dans ce que Linda Cardinal (1994) qualifie d'identité fragmentée, où la notion de collectivisme fait place à celle de l'individualisme. Pour les individus qui disent posséder une identité bilingue, leur rapport à la langue et à l'identité s'avère généralement des plus complexes, alors qu'ils vivent dans un contexte social où les frontières linguistiques se traversent continuellement et où ces mêmes individus font état de divers positionnements (Gérin-Lajoie, 2003). Le fait de vivre à titre de minorité linguistique place ainsi les individus dans des rapports de force constants, provoquant des prises de position qui seront indéniablement influencées par divers enjeux.

En même temps qu'elle négocie son rapport à l'identité sur le plan individuel, la jeune femme, à titre d'enseignante, doit aussi se forger une identité professionnelle qui soit en accord avec le discours officiel qui dit que le personnel enseignant des écoles minoritaires de langue française a un rôle à jouer comme agent de reproduction linguistique et culturelle auprès des élèves. Or, pour des enseignants comme Laura, pour qui le rapport à la langue et à la culture françaises est mitigé, il s'avère parfois difficile de s'intégrer au milieu de travail. Or, de faire partie intégrante du groupe constitue un élément important dans le développement de l'identité professionnelle. Comme Jacques Ion l'a clairement expliqué:

L'identité professionnelle, c'est se qui permet aux membres d'une même profession de se reconnaître eux-mêmes comme tels et de faire reconnaître leur spécificité à l'extérieur (Ion, 1990, p. 91).

Quand Laura se réclame d'une identité bilingue où l'anglais domine, il devient alors difficile pour elle de se faire accepter dans un milieu professionnel où les membres du groupe ont en commun un rapport à la langue et à la culture françaises beaucoup plus fort que dans le cas de Laura. La jeune femme se voit quand même dans l'obligation de faire

valoir la langue et la culture françaises dans son travail quotidien. Elle se retrouve ainsi dans une position quelque peu contradictoire. Comment la jeune enseignante compose-t-elle avec cette réalité? Comment peut-elle, dans ces conditions, remplir son rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle si important dans la mission de l'école minoritaire de langue française? En même temps, comment Laura peut-elle arriver à développer une identité professionnelle, où le sens d'appartenance à la profession est bien défini par le biais de son intégration au groupe? Enfin, comment ses identités personnelle et professionnelle arrivent-elles à cohabiter de façon harmonieuse?

Nous ne sommes pas encore assez avancées dans notre analyse pour être en mesure de répondre à toutes ces questions. Nous pouvons cependant dire que, jusqu'à date, notre réflexion nous a permis de constater que la nouvelle génération d'enseignants issue des milieux francophones minoritaires change incontestablement le tissu social des écoles au sein du personnel enseignant. Étant élevé dans un contexte social où les frontières linguistiques sont là pour être facilement traversées, cette nouvelle génération se retrouve dans un milieu de travail où ce va-et-vient n'est pas vraiment permis. Par surcroît, le personnel enseignant doit composer avec une réalité scolaire et des attentes qui s'inscrivent dans des paramètres linguistiques normatifs assez rigides, ce qui peut constituer un défi de taille pour ces enseignants. Il semble donc que ce nouveau personnel enseignant, élevé en milieu francophone minoritaire et formé à la profession enseignante dans ce même milieu, qui affiche une identité bilingue, se retrouve aux prises avec une réalité professionnelle difficile à gérer dans certains cas. Laura en constitue ici un bon exemple.

## CONCLUSION

Deux constats se dégagent jusqu'ici de notre analyse préliminaire. Le premier constat concerne la présence d'enseignants dans les écoles minoritaires de langue française qui affichent davantage une identité bilingue et dont le défi est de s'intégrer dans un personnel qui insiste encore sur l'importance d'un sens d'appartenance fort à la francophonie et où le rapport à la langue et à la culture françaises se voit bien défini. On peut déjà se demander quelles seront les



implications de cette réalité sociale sur le rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle que le personnel enseignant est sensé remplir en milieu scolaire francophone minoritaire. Le second constat porte sur l'importance pour l'enseignant, qui veut développer une identité professionnelle forte, de faire partie intégrante de son groupe et de voir comment y parvenir. Selon notre analyse, les conditions qui ont été présentées dans le présent article se prêtent mal à cette intégration.

Nous reconnaissons que notre réflexion ne fait que commencer. Il serait intéressant de savoir si ce discours se retrouve chez plusieurs de cette nouvelle génération d'enseignants. Si certains souffrent d'insécurité linguistique, si d'autres établissent un rapport à la langue et à la culture françaises influencé par leur contexte de travail. Sur le plan de l'identité professionnelle, il serait également intéressant de voir de quelle façon le manque d'intégration au groupe affecte leurs sens d'appartenance à la profession.

Notre réflexion nous amène aussi à la conclusion qu'une véritable analyse du travail enseignant en milieu francophone minoritaire ne peut se réaliser qu'à la condition d'examiner la rencontre de ces deux identités complémentaires, à la fois sur le plan personnel et sur le plan professionnel, rencontre qui aura indéniablement des répercussions sur la façon dont les enseignants conçoivent leur rôle d'agents de reproduction linguistique et culturelle. Nos propos ne s'appliquent d'ailleurs pas uniquement au contexte ontarien. Nous croyons fermement que, de façon générale, les milieux francophones minoritaires connaissent présentement les mêmes expériences en ce qui concerne le personnel enseignant des écoles de langue française, particulièrement dans les milieux où l'on forme sur place les futurs enseignants et où la clientèle provient de ces mêmes milieux.

#### NOTES

1. Au départ, nous avons sélectionné au hasard dix individus pour participer à l'étude, neuf femmes et un homme. Ce dernier a quitté le système scolaire de langue française à la fin de la première année de notre projet de recherche. Nous avons alors pris la décision de ne pas utiliser les quelques données recueillies auprès de cet enseignant. Nous tenons à faire

remarquer également que nous aurions préféré une meilleure représentation des deux sexes, mais le recrutement s'étant fait sur une base volontaire, nous avons dû travailler avec les personnes intéressées à participer, en l'occurrence une très grande majorité de femmes.

2. Pour assurer l'anonymat, des pseudonymes ont été donnés aux participantes.
3. Ce programme de recherche de trois ans (2001-2004), intitulé *Parcours identitaires et pratiques sociales dans les écoles minoritaires de langue française: le personnel enseignant au quotidien*, bénéficie d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

#### BIBLIOGRAPHIE

- ACKER, Sandra (1999) *The Realities of Teachers' Work: Never a Dull Moment*, London, Cassell, 242 p.
- APPLE, Michael et JUNGCK, Susan (1990) «"You don't have to be a teacher to teach this unit": teaching, technology and gender in the classroom», *American Educational Research Journal*, vol. 27, n° 2, p. 227-251.
- BALL, Stephen J. et GOODSON, Ivor F. (dir.) (1985) *Teachers' Lives and Careers*, Philadelphia, Falmer Press, 279 p.
- BORDELEAU, Louis-Gabriel (1993) *Besoins en formation du personnel enseignant des écoles de langue maternelle française*, Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, 190 p.
- BOUDREAU, Annette et DUBOIS, Lise (1991) «L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français», *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée / Journal of the Canadian Association of Applied Linguistics*, vol. 13, n° 2, p. 37-50.
- BRETON, Raymond (1994) «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires: essai de typologie», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69.
- CARDINAL, Linda (1994) «Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire: un bilan critique», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 71-86.
- DEI, George (1993) «Narrative Discourses of Black / African Canadian Parents and the Canadian Public School System», *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques au Canada*, vol. 25, n° 3, p. 45-65.

- FULLAN, Michael et CONNELLY, Michael (1987) *Formation des enseignants en Ontario: pratiques actuelles et choix pour l'avenir*, Toronto, Ministère de l'Éducation et Ministère des Collèges et Universités, 108 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (1993) «Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire», *Revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review*, vol. 49, n° 4, p. 799-814.
- (2002) «Le rôle du personnel enseignant dans le processus de reproduction linguistique et culturel en milieu scolaire francophone en Ontario», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, n° 1, p. 125-146.
- (2003) *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole, 190 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane et WILSON, Denise (1997) *Le perfectionnement professionnel du personnel enseignant en contexte francophone minoritaire: rapport final*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 83 p.
- HARGREAVES, Andy (1994) *Changing Teachers, Changing Times: Teachers' Work and Culture in the Postmodern Age*, Toronto, OISE Press, 272 p.
- HELLER, Monica (1994) «La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 155-166.
- HENRY, Annette (1992) «African Canadian Women Teachers' Activism: Recreating Communities of Caring and Resistance», *Journal of Negro Education*, vol. 61, n° 3, p. 392-404.
- ION, Jacques (1990) *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, Privat, 174 p.
- KISSEN, Rita (1996) «Forbidden to Care: Gay and Lesbian Teachers», dans EAKER-RICH, Deborah et VAN GALEN, Jane (dir.) *Caring in an Unjust World: Negotiating Borders and Barriers in Schools*, Albany, State University of New York Press, p. 61-84.
- LABRIE, Normand et al. (2000) «Mondialisation et exploitation des ressources linguistiques: les défis des communautés francophones de l'Ontario», *Revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review*, vol. 57, n° 1, p. 88-117.
- LESSARD, Claude et TARDIF, Maurice (2003) *Les identités enseignantes: analyses de facteurs de différenciation du corps enseignant québécois, 1960-1990*, Sherbrooke, Éditions du CRP, 258 p.

- SISKIN, Leslie (1991) «Departments as Different Worlds: Subject Subcultures in Secondary Schools», *Educational Administration Quarterly*, vol. 27, n° 2, p. 134-160.
- TARDIF, Maurice et LESSARD, Claude (1999) *Le travail enseignant au quotidien: expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 575 p.
- WELCH, David (1988) *The Social Construction of Franco-Ontarian Interests Towards French Language Schooling, 19th Century to 1980s*, thèse (Ph.D.), University of Toronto, 400 p.

## **Éliminer les frontières ou comment des étudiants en chimie organique se sont apprivoisé le résumé scientifique\***

par

Léonard P. Rivard, Lamine Diop et Moses Nyongwa  
Collège universitaire de Saint-Boniface

Les professeurs de langue et ceux de sciences constituent deux communautés discursives distinctes. Ces deux groupes de personnes, spécialistes dans leur discipline respective, ont leur propre façon d'interagir, de penser, de parler et d'écrire. Souvent, ils partagent également les mêmes valeurs et croyances (Gee, 1996). Les personnes qui veulent développer des compétences dans une discipline ou dans un champ d'études spécialisé doivent apprendre à utiliser la langue et les moyens de communication comme le font les membres de la communauté discursive cible (Newton et Newton, 1998; Sperling, 1996). Charles Bazerman affirme ce qui suit:

Socialisation or training in a discipline or specialty is as much training in the craft of maneuvering one's way through the discursive spaces of the specialty as it is maneuvering through the laboratory – learning to formulate claims and arguments, learning to manipulate data, learning to write for publication in different forums, learning how to deliver conference papers, and learning to talk in the hallways with colleagues [...]  
(Bazerman, 1997, p. 304)

Or, les étudiants qui suivent un programme d'études universitaires en sciences doivent donc s'intégrer progressivement à la communauté scientifique en apprivoisant les outils langagiers et discursifs qui la caractérisent. Leurs compétences linguistiques et discursives doivent donc évoluer avec le

---

\* Ce texte a déjà été publié sous le titre «Éliminer les frontières: le résumé scientifique dans trois communautés discursives» (Rivard *et al.*, 2004).

temps passé dans le programme universitaire. Ces discours ne sont pas appris, mais acquis implicitement (Gee, 1996). Les étudiants sont comme des apprentis qui acquièrent les pratiques sociales en interagissant avec ceux qui maîtrisent déjà le discours (Bazerman, 1988; Newman *et al.*, 1989; Tharp et Gallimore, 1988). Certains auteurs ont souligné comment les sciences et le langage sont imbriqués (Holliday *et al.*, 1994; Sutton, 1992; Yore *et al.*, 2002). Par exemple, dans *Le français et les sciences*, les auteurs ont écrit que «l'expérience confirme et explique de façon rigoureuse le rapport étroit entre les échecs en sciences et l'ignorance en matière de langage» (Dalcq *et al.*, 1989, p. 7).

La production de résumé est une tâche qui fait appel aux compétences linguistiques et discursives des scripteurs tout en exigeant un traitement soigné de l'information (Ackerman, 1991; Greene et Ackerman, 1995). Un bon résumé doit condenser le texte original, garder le sens du texte, être une reformulation, distinguer l'essentiel de l'accessoire et faire preuve d'objectivité (Sprenger-Charolles, 1980). Toutefois, les étudiants éprouvent de sérieuses difficultés à produire un bon résumé (Monballin *et al.*, 1995). Bien qu'il y ait divers types de résumés, notamment le sommaire, le compte rendu, le résumé analytique et le résumé informatif (Grant, 1992), nous avons choisi d'étudier la production de résumé à partir d'un texte de vulgarisation scientifique en chimie organique. Afin de situer la production écrite dans une pratique discursive authentique, nous avons demandé aux scripteurs de produire un résumé à l'intention du grand public, c'est-à-dire des individus sans connaissance spécialisée en sciences.

Dans la production d'un résumé à partir d'un texte en sciences, éviter des erreurs de langue dépend des compétences linguistiques du scripteur, tandis qu'identifier les idées-clés et les agencer dans un texte logique et cohérent sont reliés plutôt à ses compétences discursives et informatives (Lépine, 1995). Selon certains auteurs (Bereiter et Scardamalia, 1987; Hillocks, 1986), les experts font appel non seulement à leur connaissance du sujet mais aussi à leur maîtrise de la rhétorique du discours dans la production écrite dans leur domaine d'expertise. D'ailleurs, Deborah McCutchen (1986) a observé que les compétences linguistiques d'un scripteur peuvent parfois compenser ses lacunes quant au contenu.

## LE BUT DE L'ÉTUDE

La présente étude a donc pour but de comparer les compétences linguistiques et discursives d'étudiants inscrits dans un cours de chimie organique avec celles des professeurs de sciences qui, eux, sont déjà membres à part entière d'une communauté discursive scientifique. Nous avons aussi invité des professeurs de français à y participer afin de nous donner des points de repère pour les comparaisons. Ces derniers maîtrisent la langue et la rhétorique du discours sans nécessairement maîtriser le fond conceptuel du sujet en chimie. Notre hypothèse était que nous devrions pouvoir différencier les membres de ces différents groupes d'appartenance en utilisant diverses mesures reliées au fond et à la forme du discours. Plus précisément, nous croyions que les étudiants seront, dans l'ensemble, plus rapprochés des professeurs de sciences que des professeurs de français dans la plupart de ces mesures.

## LA MÉTHODE

Quatorze étudiants inscrits dans un cours de chimie organique ont résumé un texte intitulé «Catalyse asymétrique: un nouveau progrès», texte paru dans *La recherche*, revue de vulgarisation scientifique (Lamb, 1994). La consigne pour la production écrite était la suivante: *La Liberté*, journal communautaire, publie régulièrement des articles portant sur les sciences, et la rédactrice vous a demandé de résumer un texte en chimie pour le prochain numéro du journal. Évidemment cette tâche demandait que les scripteurs condensent le texte, mais en tenant compte du destinataire, c'est-à-dire un public qui n'est pas nécessairement bien cultivé en sciences. Nous avons aussi demandé à quatre professeurs de sciences et à quatre professeurs de français de faire le même exercice. Nous avons ensuite comparé les résumés produits par ces vingt-deux individus en utilisant diverses mesures linguistiques et discursives. Certaines de ces mesures reflétaient le fond ou la forme. Les comparaisons mettaient en relief les différences entre les trois groupes d'appartenance: les professeurs de sciences, les professeurs de français et les étudiants en sciences.

## 1. Le fond

Premièrement, nous avons comparé les idées essentielles retrouvées dans les résumés produits par tous les individus. Pour la détermination des idées essentielles, nous nous sommes basés sur l'expertise d'un groupe de cinq scientifiques, trois professeurs de chimie et deux professeurs de biochimie. Une idée était considérée essentielle si elle avait été citée par au moins trois de ces scientifiques. En utilisant cette approche, nous avons retenu au total vingt-cinq idées essentielles.

Deuxièmement, nous avons calculé le taux d'efficacité des scripteurs dans leur production du résumé: cette variable, «efficiency of summarization», qui figure dans plusieurs études américaines, est définie comme le nombre d'idées essentielles divisé par le nombre total de mots que comporte le résumé (Garner, 1982; Sjöstrom et Hare, 1984). Bien que ces études aient souligné des différences entre les groupes de scripteurs ciblés dans ces dernières, Léonard Rivard (2001) n'avait pas observé de différences dans son groupe cible composé d'élèves francophones et d'élèves d'immersion française, peu importe le niveau scolaire au secondaire.

Troisièmement, nous avons tenté de mesurer la proportion des mots et des termes scientifiques dans le résumé. Pour ce faire, deux personnes (un chimiste, membre de notre équipe de recherche et une étudiante en psychologie), ont indépendamment identifié les mots et les termes techniques dans le texte original. Ils étaient d'accord sur 63,6 % des mots et termes répertoriés. Ils ont discuté les cas de désaccord afin de s'entendre sur une liste consensuelle. Ce répertoire de cinquante termes (annexe 1) nous a permis de calculer deux indices pour chaque résumé produit: un indice de densité conceptuelle et un indice de recouvrement conceptuel. Il est important de mentionner qu'un terme pouvait être constitué d'un seul mot ou de plusieurs mots (par exemple, «achiral» et «solvant organique hydrophobe»). La densité conceptuelle nous indique la proportion de mots scientifiques et techniques relative au nombre total de mots dans le résumé produit par différents scripteurs. Quant au recouvrement conceptuel, il nous indique la proportion des cinquante différents termes scientifiques et techniques utilisés pour produire le résumé.



Nous avons donc comparé les trois groupes d'appartenance par rapport aux quatre mesures suivantes: les idées essentielles, l'efficacité du résumé, la densité conceptuelle et le recouvrement conceptuel.

## **2. La forme**

Nous avons comparé les résumés en utilisant toute une série de mesures linguistiques et discursives. Dans un premier temps, nous avons comparé la longueur du texte, le nombre et la longueur des phrases, le nombre et les types d'articulations logiques ou connecteurs. Dans un deuxième temps, nous avons comparé l'organisation du texte, le style du discours, l'évaluation globale de la langue et la fidélité au texte original. Troisièmement, nous avons aussi évalué les résumés en utilisant une grille de correction grammaticale employée par le Service de perfectionnement linguistique du Collège universitaire de Saint-Boniface. Cette grille comporte trente huit variables regroupées sous six différentes catégories: le nom, le verbe, le pronom, l'orthographe, la syntaxe et l'expression. Bien que nous n'ayions pas établi la fiabilité des mesures dans la présente étude, les taux calculés dans le cadre de deux études antérieures démontraient qu'elle était plus que satisfaisante (Rivard, 2001; Rivard *et al.*, 2003).

## **LES RÉSULTATS**

### **1. Le fond**

Le tableau 1 présente la proportion des scripteurs qui ont cité chacune des vingt-cinq idées essentielles identifiées.

Nous avons comparé les différents groupes d'appartenance quant à la proportion de scripteurs qui ont choisi chacune des idées essentielles. Tout d'abord, nous avons observé un rapprochement de 10 % ou moins entre les professeurs de sciences et les étudiants pour six des vingt-cinq idées (n<sup>os</sup> 6, 7, 8, 12, 17 et 21), soit un taux de 24 %. Un rapprochement similaire a été noté pour seulement deux des vingt-cinq idées, soit un taux de 8 %, entre les professeurs de français et les étudiants (n<sup>os</sup> 4 et 14). Entre les professeurs de sciences et les professeurs de français, le taux de rapprochement est de l'ordre de 12 % (n<sup>os</sup> 2, 3 et 9). La comparaison en termes de proportion d'individus qui ont cité

Tableau 1  
La proportion des scripteurs par groupe d'appartenance qui ont cité chacune des idées essentielles

| LES IDÉES                                                                                                                                                      | Professeurs<br>de sciences (%) | Étudiants<br>(%) | Professeurs<br>de français (%) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|--------------------------------|
| 1. L'aspartame est une molécule asymétrique.                                                                                                                   | 25                             | 36               | 75                             |
| 2. Cette particularité a des conséquences importantes puisque la majorité des principes actifs des médicaments sont asymétriques.                              | 75                             | 93               | 75                             |
| 3. Les deux formes présentent souvent des propriétés pharmacologiques différentes.                                                                             | 50                             | 86               | 50                             |
| 4. Des chimistes américains ont récemment inventé un procédé catalytique astucieux dans lequel une des deux formes est obtenue sélectivement.                  | 25                             | 100              | 100                            |
| 5. Pourquoi les formes «droite» et «gauche» d'un médicament ont-elles des effets pharmacologiques différents?                                                  | 0                              | 71               | 25                             |
| 6. Les cibles des médicaments, une enzyme ou un récepteur situé à la surface des cellules par exemple, sont-elles aussi asymétriques?                          | 50                             | 57               | 25                             |
| 7. La forme (S).                                                                                                                                               | 50                             | 57               | 25                             |
| 8. La forme (R).                                                                                                                                               | 50                             | 57               | 25                             |
| 9. Le (S)-vérapamil utilisé seul aurait moins d'effets secondaires que le mélange racémique.                                                                   | 25                             | 50               | 25                             |
| 10. Il est économiquement intéressant de fabriquer directement le produit utile, au lieu de passer par de coûteuses étapes de séparation du mélange racémique. | 75                             | 50               | 100                            |
| 11. La synthèse asymétrique est la synthèse de molécules asymétriques sous une seule forme.                                                                    | 0                              | 36               | 100                            |
| 12. Ces recherches ont abouti au développement de méthodes de catalyse asymétrique.                                                                            | 50                             | 43               | 100                            |

|                                                                                                                                                                                                                                                   |    |    |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|-----|
| 13. Les chimistes disposent de catalyseurs qui transforment une molécule non chirale – identique à son image dans un miroir – en un seul produit chiral, (S) ou (R).                                                                              | 50 | 29 | 75  |
| 14. Ces méthodes sont très sélectives: le produit obtenu contient généralement plus de 95 % de molécules (R) et moins de 5 % de molécules (S).                                                                                                    | 25 | 0  | 0   |
| 15. Pour la fabrication de médicaments, en particulier, il est impératif d'éviter toute contamination par des métaux toxiques provenant des catalyseurs.                                                                                          | 75 | 64 | 50  |
| 16. K. Wan et M. Davis ont inventé un système dans lequel la séparation du catalyseur des produits de la réaction est aisée.                                                                                                                      | 25 | 86 | 100 |
| 17. Deux techniques bien connues: celle des réactions «biphasiques» et celle des «réactifs supportés».                                                                                                                                            | 75 | 79 | 100 |
| 18. Les réactifs et les produits de la réaction sont dans des solvants qui ne se mélangent pas.                                                                                                                                                   | 25 | 14 | 0   |
| 19. ... mais elle est peu efficace pour les réactions asymétriques.                                                                                                                                                                               | 0  | 14 | 25  |
| 20. On constate souvent une diminution du rendement des réactions et, dans le cas de la synthèse asymétrique, une faible sélectivité.                                                                                                             | 25 | 36 | 50  |
| 21. Les chimistes californiens ont donc imaginé de confirmer le catalyseur dans un film d'eau enrobant un support hydrophile solide, alors que les réactifs et les produits de la réaction sont en solution dans un solvant organique hydrophobe. | 50 | 50 | 75  |
| 22. Seule la forme (S) est active.                                                                                                                                                                                                                | 25 | 7  | 50  |
| 23. Le catalyseur ne contamine pas le mélange.                                                                                                                                                                                                    | 25 | 43 | 75  |
| 24. L'originalité de cette catalyse, et également la raison de son efficacité, réside dans la méthode d'immobilisation du catalyseur.                                                                                                             | 25 | 0  | 75  |
| 25. Du fait de la grande surface de contact, le rendement de la réaction a lieu à l'interface des deux liquides.                                                                                                                                  | 75 | 0  | 50  |

différentes idées par groupe d'appartenance permet de voir que les étudiants sont plus rapprochés de leur communauté cible, les professeurs en sciences. Les deux groupes de professeurs sont plus éloignés l'un de l'autre: nous pourrions même dire qu'ils appartiennent à deux communautés discursives distinctes

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les cas dans lesquels il y avait un écart important entre les groupes d'étudiants et de professeurs de sciences. Pour quatre des idées, il existe une différence importante de plus de 50 % entre ces deux groupes (nos 4, 5, 16 et 25). Les questions qui orientaient notre analyse étaient les suivantes: Pourquoi les étudiants et les professeurs ont-ils différemment inclus ou exclus ces idées? Y avait-il des aspects relatifs au fond ou à la forme de la phrase qui attiraient ou éloignaient l'attention des étudiants? Des quatre idées où il y a eu divergence entre le groupe d'étudiants et celui des professeurs de sciences, nous remarquons que trois (nos 4, 5 et 16) n'ont pratiquement pas été citées par les professeurs en sciences, tandis que la quatrième (no 25) n'a pas du tout été mentionnée par les étudiants. Deux raisons peuvent expliquer ce fait. Premièrement, les professeurs de sciences ont jugé certaines idées triviales et n'en ont pas fait cas tandis que, pour les étudiants, elles étaient tout à fait nouvelles, voire primordiales. Deuxièmement, les étudiants, dans leur totalité, n'ont pas compris le concept scientifique sous-jacent à l'idée no 25, et au delà de son importance, ont omis d'en parler dans leur résumé, contrairement aux professeurs de sciences.

Tableau 2

La moyenne par groupe d'appartenance pour diverses mesures reliées au fond du résumé

| MESURES                        | Professeurs<br>de sciences<br>(n = 4) | Étudiants<br>(n = 14) | Professeurs<br>de français<br>(n = 4) |
|--------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| Nombre d'idées essentielles    | 9,8                                   | 11,7                  | 14,5                                  |
| Nombre de mots                 | 296,8                                 | 238,4                 | 352                                   |
| Efficacité                     | 0,033                                 | 0,05                  | 0,041                                 |
| Densité conceptuelle (%)       | 9,0                                   | 10,3                  | 10,4                                  |
| Recouvrement conceptuel<br>(%) | 25,5                                  | 23                    | 34                                    |

Les résultats du tableau 2, qui compare par groupe d'appartenance diverses mesures reliées au fond du résumé, renforcent l'hypothèse selon laquelle les étudiants en sciences sont en train, lentement, d'apprivoiser les compétences de la communauté discursive scientifique. Les professeurs de français ont inclus le plus d'idées essentielles (14,5), suivi des étudiants (11,7) et puis, des professeurs de sciences (9,8). Il faut noter que l'écart entre les différentes communautés discursives n'est pas si important et que c'est le groupe des professeurs de sciences qui a inclus dans le résumé le moins d'idées essentielles. En effet, on pourrait être tenté de conclure que ces derniers ont fait un résumé plutôt analytique. Néanmoins les étudiants sont légèrement plus rapprochés du groupe de scientifiques.

En terme d'efficacité, les trois communautés sont relativement proches, les professeurs de français se situant au juste milieu (0,041). Le groupe d'étudiants a le taux d'efficacité le plus élevé (0,05). Ceci s'explique surtout par le fait que leurs résumés sont plus courts, le nombre d'idées essentielles est généralement supérieur à celui du groupe de scientifiques, mais inférieur à celui des professeurs de français. Du fait qu'ils ne maîtrisent pas la langue, les étudiants ont tendance à se restreindre à l'écrit. Le taux d'efficacité le plus bas revient au groupe des professeurs de sciences (0,033) à cause d'une certaine retenue au niveau de l'utilisation des idées essentielles, comme nous l'avons déjà soulignée, et du fait aussi qu'ils s'expriment de manière succincte aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Pour le groupe des professeurs de français, le résumé est, en moyenne, plus long, et le nombre d'idées incluses est conséquemment plus élevé. L'analyse de ce paramètre vient renforcer l'idée que nous nous faisons déjà de ces deux communautés discursives, c'est-à-dire que les professeurs de français ont une propension à s'étaler quand il s'agit de coucher leurs idées sur papier, tandis que leurs collègues de sciences sont très avarés en mots.

La densité conceptuelle chez les étudiants est presque identique à celle des professeurs de français (10,3 et 10,4 % respectivement), tandis que la moyenne du groupe de scientifiques s'affichait à 9,0 %. Ces différences pourraient nous suggérer que ces derniers emploient légèrement moins de jargon dans leur discours. Quant au recouvrement

conceptuel, les professeurs de sciences et les étudiants sont très proches (25,5 % et 23 %), tandis que les professeurs de français ont affichés des différences claires et nettes (34 %). Ceci semble indiquer que les professeurs de langue utilisent différemment les mots et les termes scientifiques. C'est peut-être le manque de connaissances scientifiques qui explique ce résultat dans ce groupe d'individus.

## 2. La forme

Nous avons compté le nombre de mots et de phrases dans chacun des résumés. Le tableau 3 nous donne des statistiques intéressantes relatives à la volubilité des scripteurs.

Tableau 3

Statistiques descriptives pour quelques indices linguistiques

| Variables         | Statistique | Professeurs de sciences | Étudiants | Professeurs de français |
|-------------------|-------------|-------------------------|-----------|-------------------------|
| Nombre de mots    | Maximum     | 359                     | 415       | 489                     |
|                   | Minimum     | 159                     | 93        | 161                     |
|                   | Moyenne     | 296,8                   | 238,4     | 352                     |
| Nombre de phrases | Maximum     | 17                      | 20        | 26                      |
|                   | Minimum     | 8                       | 4         | 5                       |
|                   | Moyenne     | 12,3                    | 11,6      | 16                      |
| Mots / phrase     | Maximum     | 44                      | 66        | 58                      |
|                   | Minimum     | 7                       | 6         | 4                       |
|                   | Moyenne     | 24,2                    | 21,6      | 25                      |

Les étudiants ont produit les résumés les plus succincts (238,4 mots en moyenne), tandis que les professeurs de français ont produit les textes les plus longs (352 mots en moyenne). Les professeurs de sciences se situent entre les deux (296,8 mots en moyenne). Les professeurs de français ont utilisé 16 phrases en moyenne pour condenser le texte, comparativement à 12,3 et 11,6 phrases pour les professeurs de sciences et les étudiants, respectivement. La longueur des phrases est similaire dans les deux groupes de professeurs, soit une moyenne de 24,2 mots par phrase pour les professeurs de sciences et de 25 pour les professeurs de français. En comparaison, les étudiants affichent une moyenne de 21,6 qui

est nettement inférieure à celles des professeurs. De plus, ce groupe a le plus grand écart dans la longueur des phrases, allant d'un minimum de six à un maximum de 66 mots, tandis que les professeurs de sciences ont l'écart le plus restreint (de 7 à 44), une différence de 37.

Par ailleurs, nous avons utilisé la liste des mots connecteurs ou articulations répertoriées dans l'ouvrage *Le français et les sciences* afin d'analyser les compétences discursives des scripteurs. Selon ces auteurs, les articulations logiques représentent «l'ensemble des opérations sémantico-logiques de la pensée» (Dalcq *et al.*, 1989, p. 83). À partir de la liste préparée par ces chercheurs belges, nous avons établi le nombre d'articulations dans chaque texte, ainsi que le nombre d'articulations différentes qui s'y retrouve. Nous avons aussi déterminé le nombre d'articulations uniques, c'est-à-dire celles utilisées par un seul groupe. Enfin, nous avons calculé le nombre d'articulations par 100 mots, afin d'éliminer l'effet de la longueur des textes sur l'emploi des articulations (Ruddell et Boyle, 1989). Le tableau 4 compare les différents groupes d'appartenance en fonction de ces mesures.

Tableau 4

## Quelques statistiques pour les articulations

| Articulations (A.)     | Statistique | Professeurs de sciences | Étudiants | Professeurs de français |
|------------------------|-------------|-------------------------|-----------|-------------------------|
| A. / texte complet     | Moyenne     | 56,3                    | 43,7      | 64,5                    |
| A. différentes / texte | Moyenne     | 22                      | 20,2      | 30,3                    |
|                        | Maximum     | 34                      | 25        | 39                      |
|                        | Minimum     | 22                      | 14        | 20                      |
| A. uniques             | Nombre      | 11                      | 16        | 20                      |
| A. / 100 mots          | Moyenne     | 18,9                    | 18,4      | 18,3                    |

Les professeurs de français ont inclus le plus grand nombre d'articulations dans leur résumé, et les étudiants le moins (en moyenne 64,5 contre 43,7). Les professeurs de sciences se situent au milieu avec une moyenne de 56,3. Cependant, quand nous comparons le nombre d'articulations par rapport au nombre total de mots dans le résumé (ici calculé comme le nombre d'articulations par 100 mots), ces

différences disparaissent, les trois groupes d'appartenance affichant des moyennes similaires entre 18,3 et 18,9. Néanmoins, les professeurs de français emploient une variété plus importante d'articulations (moyenne de 30,3), tandis que le groupe des professeurs de sciences et celui des étudiants sont très proches l'un de l'autre avec des moyennes de 22 et 20,2, respectivement. La liste d'articulations utilisées uniquement par les professeurs de français (20 articulations) est plus importante que celles des étudiants (16) et des professeurs de sciences (11). Les professeurs de français semblent avoir de riches ressources linguistiques, comparativement aux professeurs de sciences qui ont un coffret bien rodé mais limité d'articulations types qu'ils ont utilisées dans la production de ce discours scientifique. Le tableau 5 énumère les articulations utilisées uniquement par chacun des groupes d'appartenance.

Tableau 5  
Des articulations uniques qu'aucun autre groupe  
d'appartenance a utilisées

| Professeurs de sciences                                                                                                                                     | Étudiants                                                                                                                                                                                | Professeurs de français                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| à la fois<br>dans le domaine de<br>de ce fait<br>de même<br>de plus<br>entre autres<br>lorsque<br>non seulement...<br>mais aussi<br>par ailleurs<br>quant à | à cause que<br>ainsi que<br>après<br>auparavant<br>au point de<br>chez<br>en plus<br>jusqu'à<br>malgré<br>malheureusement<br>notamment<br>parce que<br>plus<br>puis<br>récemment<br>soit | à base de<br>au contraire<br>au cours de<br>au fait que<br>bientôt<br>bref<br>ce qui fait en sorte que<br>contrairement à<br>dans le cadre de<br>depuis<br>enfin<br>en matière de<br>même<br>même si<br>or<br>outre<br>pourquoi<br>sans doute<br>tout |

Utilisées par les deux groupes de professeurs seulement:

|                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------|
| à partir de<br>c'est-à-dire<br>entre<br>par conséquent<br>souvent |
|-------------------------------------------------------------------|



Quatre mesures ont été prélevées en utilisant des rubriques analytiques, chacune basée sur une échelle de cinq points (0 à 4). Par exemple, pour mesurer l'organisation: aucun résumé ou texte illisible n'a mérité 0; un point a été attribué à un résumé qui manquait de clarté et de cohérence; deux points, si le résumé manquait parfois de clarté et de cohérence; trois points, si l'organisation du résumé était claire et généralement cohérente; et quatre points, si l'organisation du résumé révélait un souci de clarté et de cohérence. Une échelle semblable a été utilisée pour mesurer le style, l'emploi de la langue et la fidélité au texte original. Un résumé qui méritait quatre points selon ces trois critères était un texte dans lequel le scripteur s'exprimait avec aisance (style), qui comportait un nombre restreint d'erreurs de langue et qui reflétait bien le texte original sans ajout ou interprétation personnelle (fidélité). Une description complète des mesures a été publiée ailleurs (Rivard, 2001). Pour ces quatre mesures, les deux correctrices étaient d'accord dans 90 % des cas. Le tableau 6 présente les évaluations des trois groupes de scripteurs selon l'organisation, le style, la maîtrise de la langue et la fidélité au texte original.

Tableau 6

Statistiques descriptives pour quelques indices linguistiques et discursives

| Variables    | Moyenne (Erreur type)   |                |                         |
|--------------|-------------------------|----------------|-------------------------|
|              | Professeurs de sciences | Étudiants      | Professeurs de français |
| Organisation | 3,75<br>(0,33)          | 2,71<br>(0,18) | 3,25<br>(0,33)          |
| Style        | 3,25<br>(0,29)          | 2,71<br>(0,16) | 2,75<br>(0,29)          |
| Langue       | 2,75<br>(0,26)          | 2,21<br>(0,14) | 4,0<br>(0,26)           |
| Fidélité     | 3,0<br>(1,06)           | 3,29<br>(0,57) | 1,5<br>(1,06)           |

Les résumés produits par les professeurs de sciences ont été évalués plus positivement que ceux des professeurs de français et ceux des étudiants en ce qui concerne l'organisation et le style. Pour l'organisation, les textes des

professeurs de sciences ont reçu une moyenne de 3,8 sur quatre. En comparaison, les professeurs de français et les étudiants ont affiché des moyennes de 3,3 et 2,7, respectivement. Quant au style, les textes des professeurs de français (moyenne de 2,8) n'étaient pas mieux construits que ceux des étudiants (2,7). Par ailleurs, les professeurs de sciences ont obtenu une moyenne de 3,3. Ces constats sont assez surprenants quand on observe qu'au niveau de la langue, les textes des professeurs de français ont affiché une note «parfaite» sur une échelle de quatre, tandis que les professeurs de sciences ont eu une moyenne de 2,8 contre 2,2 pour les étudiants. Quant à la fidélité des scripteurs au texte de départ, les professeurs de sciences et les étudiants en sciences ont mieux respecté le texte de départ (moyennes de 3,0 et 3,3, respectivement) en comparaison avec les professeurs de français (moyenne de seulement 1,5). Évidemment les professeurs de français avaient beaucoup de difficulté à respecter le sens des idées scientifiques dans le texte.

La grille de correction utilisée par le Service de perfectionnement linguistique du Collège universitaire de Saint-Boniface comporte trente-huit types d'erreurs regroupés sous six différentes catégories: le nom, la syntaxe, le verbe, l'expression, le pronom et l'orthographe. La catégorie du nom, par exemple, regroupe des erreurs du genre, du nombre, du choix du déterminant, de l'emploi et de l'accord de «tout», de l'accord et de la place de l'adjectif qualificatif. Une description complète des types d'erreurs et des définitions est disponible dans *Le français décodé* (Véron, 2004). Le tableau 7 présente les résultats de ces trois groupes de scripteurs par rapport aux six types d'erreurs mentionnés ci-dessus.

L'analyse des erreurs grammaticales suggère que les professeurs de sciences et les professeurs de français affichent des différences importantes (ici définies comme une différence de 4 erreurs) pour les erreurs de syntaxe (6,5 et 2,5 erreurs respectivement) et les erreurs d'orthographe (5,0 et 0,5 erreurs). Les comparaisons entre les professeurs et les étudiants nous révèlent deux situations différentes. D'une part, les professeurs de sciences et les étudiants se distinguent principalement par les erreurs de verbes (1,0 et 5,14 erreurs respectivement). D'autre part, les professeurs de français et les étudiants en sciences se sont différenciés pour quatre des six

catégories d'erreurs: nom (1,3 et 6,4 erreurs respectivement), syntaxe (2,5 et 7,9), verbes (0 et 5,1) et orthographe (0,5 et 7,6). Les professeurs, peu importe leur champ de spécialisation, n'ont pas fait d'erreurs de pronoms, tandis que les étudiants ont commis en moyenne deux erreurs. Le total des erreurs a aussi différencié les trois groupes d'appartenance: en moyenne 5,3 erreurs pour les professeurs de français, 18 pour les professeurs de sciences et 31,3 pour les étudiants.

Tableau 7  
Statistiques descriptives  
pour les catégories d'erreurs grammaticales

| Catégorie d'erreurs       | Moyenne (Erreur type)   |           |                         |
|---------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------|
|                           | Professeurs de sciences | Étudiants | Professeurs de français |
| Nom (6 types)             | 3,5                     | 6,36      | 1,25                    |
| Syntaxe (9)               | 6,5                     | 7,86      | 2,5                     |
| Verbes (11)               | 1,0                     | 5,14      | 0                       |
| Expression (5)            | 2,0                     | 2,5       | 1,0                     |
| Pronoms (3)               | 0                       | 1,86      | 0                       |
| Orthographe (4)           | 5,0                     | 7,57      | 0,5                     |
| Total (toutes catégories) | 18,0                    | 31,29     | 5,25                    |

## DISCUSSION

La présente se voulait ni plus ni moins qu'une étude exploratoire. Venant de domaines différents, chacun avec sa propre lunette pour observer le monde, nous nous sommes rassemblés pour étudier une même question: quelle forme prendraient les résumés produits par des étudiants en sciences à partir d'un texte de vulgarisation en chimie et comment se compareraient-ils aux textes produits par des spécialistes en sciences et en français? Évidemment avec le nombre restreint d'individus qui ont participé à l'étude, nous ne pouvons que tirer des conclusions provisoires, tout en formulant des questions de recherche pour l'avenir.

La figure 1 montre le degré de rapprochement entre les trois groupes d'appartenance pour les mesures reliées au fond et celles reliées à la forme du résumé.

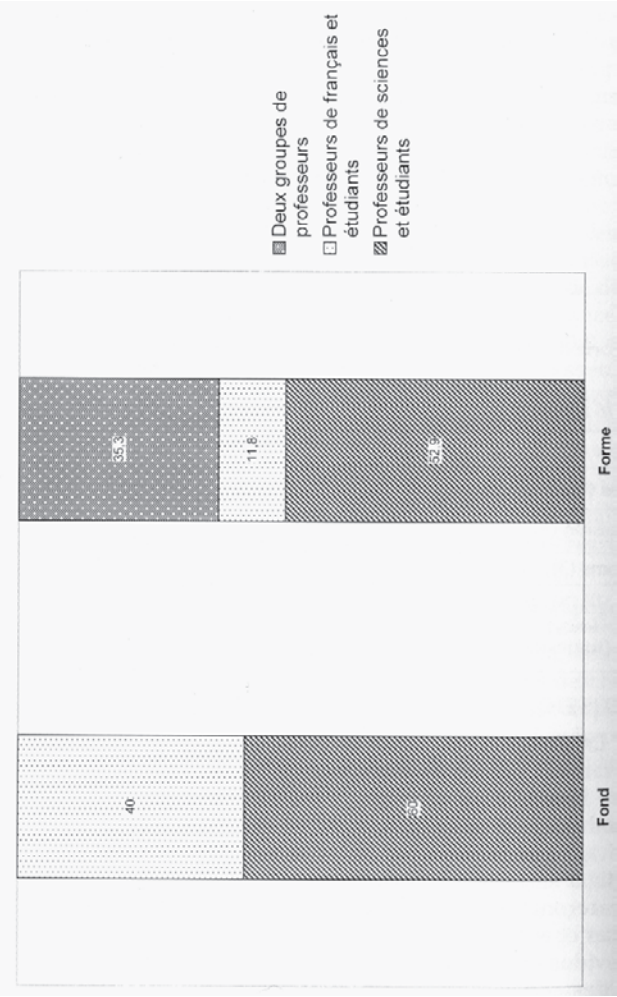


Figure 1  
Degré de rapprochement (%) entre les trois groupes d'appartenance  
pour les mesures reliées au fond et à la forme du résumé

Nous avons donc analysé les résultats obtenus afin d'identifier les niveaux de rapprochement des trois groupes pour chacune des mesures prélevées dans l'étude. Quant aux mesures basées sur le fond du résumé, les étudiants étaient plus proches des professeurs de sciences pour trois des cinq mesures, c'est-à-dire 60 % des mesures. Premièrement, les étudiants et les scientifiques ont choisi un plus grand nombre d'idées avec des fréquences rapprochées. Ceci nous suggère que ces deux groupes sont relativement proches quand ils évaluent le fond du discours. Deuxièmement, ils sont tous les deux avares de paroles quand il s'agit d'intégrer ces idées dans les résumés. On dirait qu'ils ne veulent pas y inclure des idées bien connues dans la communauté scientifique, même si ces dernières ont été jugées importantes par un groupe d'experts et qu'elles sont peut-être même nécessaires aux lecteurs non avertis de la chose scientifique. Troisièmement, ces deux groupes sont proches quant au recouvrement conceptuel démontré lors de la production du résumé. Ils ont pu, contrairement aux professeurs de langue, produire des résumés en utilisant moins de jargon, c'est-à-dire en incorporant moins de termes scientifiques et techniques dans le texte.

En comparaison, les étudiants ont été plus proches des professeurs de langue pour deux des cinq mesures, c'est-à-dire 40 % des mesures. Premièrement, ces deux groupes sont assez rapprochés en ce qui concerne l'efficacité dans la production du résumé. Nous avons trouvé ce résultat assez surprenant. Notre hypothèse de départ était que les scientifiques auraient inclus en moyenne plus d'idées par rapport à la longueur du texte. Est-ce seulement une anomalie ou une vraie différence? Est-ce parce que les étudiants ont tendance à être plus fidèles au texte? Deuxièmement, ces deux groupes étaient proches en ce qui concerne la densité conceptuelle: ceci veut dire que ces deux groupes emploient légèrement plus de mots scientifiques et techniques dans leur discours que les professeurs de sciences. Est-ce possible que seuls les scientifiques maîtrisent suffisamment le discours scientifique pour communiquer des idées complexes en utilisant un lexique composé de mots usuels?

En ce qui concerne les mesures reliées à la forme, il y a eu peu de différences entre les groupes d'appartenance quant

au nombre d'articulations par cent mots. Pour les autres mesures, nous avons également identifié des similitudes entre les groupes. Les étudiants étaient plus rapprochés des scientifiques pour neuf des autres dix-sept mesures. Ces deux groupes d'individus sont plus succincts et utilisent moins de phrases pour construire leur résumé. Quant à l'utilisation des connecteurs de discours, les étudiants semblent posséder un répertoire moins riche que les scientifiques et incluent beaucoup moins de ces mots liens dans leur résumé. Aussi, l'évaluation globale de la langue chez les étudiants était jugée moins bonne en comparaison avec les professeurs de sciences. Ces deux groupes étaient tout de même assez fidèles au texte. De plus, ils se ressemblent, si l'on considère leurs erreurs de syntaxe, d'expression et d'orthographe, bien que les étudiants aient toujours affiché plus d'erreurs que les scientifiques.

Les étudiants sont plus rapprochés des professeurs de langue pour seulement deux des dix-sept mesures. En terme de connecteurs de discours utilisés uniquement par chaque groupe d'appartenance, les professeurs de français avaient la meilleure fiche, suivis par les étudiants. Bien que nous nous attendions à ce que les professeurs de langue aient un répertoire lexical plus riche de mots connecteurs, le fait que les étudiants aient dépassé les scientifiques nous a surpris. Une explication possible serait que les étudiants se sont déjà approprié beaucoup de ces articulations typiques du discours scientifique en suivant des cours de sciences. La seconde ressemblance entre ces deux groupes se retrouve dans le style du discours évident dans les résumés. C'est surprenant que les professeurs de français aient été jugés au même niveau que les étudiants. Cela semble confirmer les particularités du discours dans différentes disciplines. Une personne qui a des compétences langagières bien développées ne maîtrise pas nécessairement tous les différents discours propres aux disciplines académiques.

Les deux groupes de professeurs sont plus rapprochés dans six des dix-sept mesures, c'est-à-dire 35,3 % des mesures. Ils ont tous les deux une meilleure maîtrise des techniques syntaxiques, ce qui se traduit par des phrases plus longues. Ces individus ont aussi démontré une organisation textuelle supérieure à celle des étudiants. Nous avons trouvé intéressant le fait que ce soit les scientifiques qui aient mérité

les meilleures notes dans l'organisation. Des différences apparentes existent entre les deux groupes de professeurs pour les erreurs du nom, du verbe, du pronom et le total des erreurs, toutes catégories confondues, mais elles sont toujours moins importantes que celles du groupe d'étudiants.

Somme toute, les étudiants en sciences apprivoisent graduellement les compétences linguistiques et discursives spécifiques aux sciences. Cette étude exploratoire nous a donné une prise photographique incomplète dans la mesure où nous avons étudié leurs compétences à un moment précis sans point de référence antérieur ou ultérieur. Nous nous proposons donc d'étudier l'évolution de ces compétences dans le temps en suivant un groupe d'étudiants en sciences au cours de leurs études universitaires, de l'entrée après le secondaire jusqu'à la sortie à la fin du baccalauréat en sciences. Cette vue cinématographique nous permettra de mieux comprendre le processus d'enculturation dans la communauté discursive scientifique, processus par lequel un individu assimile les valeurs et les normes de son groupe.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMAN, John (1991) «Reading, writing, and knowing: The role of disciplinary knowledge in comprehension and composing», *Research in the Teaching of English*, vol. 25, n° 2, p. 133-178.
- BAZERMAN, Charles (1988) *Shaping written knowledge: The genre and activity of the experimental article in science*, Madison, University of Wisconsin Press, 356 p.
- (1997) «Discursively structured activities», *Mind, culture and activity*, vol. 4, n° 24, p. 296-308.
- BEREITER, Carl et SCARDAMALIA, Marlene (1987) *The psychology of written composition*, Hillsdale, Erlbaum, 389 p.
- DALCQ, Anne-Elizabeth, RAEMDONCK, Dan van et WILMET, Bernadette (1989) *Le français et les sciences*, Paris, Duculot, 223 p.
- GARNER, Ruth (1982) «Efficient Texts Smmarization: Costs and Benefits», *Journal of Education Research*, vol. 75, n° 25, p. 275-279.
- GEE, James (1996) *Social Linguistics and Literacies: Ideology in Discourses*, London, Taylor and Francis, 228 p.

- GRANT, Pamela (1992) *The integration of Theory and Practice in the Development of Summary-Writing*, thèse (doctorat), Université de Montréal, 259 p.
- GREENE, Stuart et ACKERMAN, John (1995) «Expanding the constructivist metaphor: A rhetorical perspective on literacy research and practice», *Review of Educational Research*, vol. 65, n° 24, p. 383-420.
- HILLOCKS, George Jr. (1986) *Research on Written Composition*, Urbana, ERIC Clearinghouse on Reading and Communication Skills, 369 p.
- HOLLIDAY, William, YORE, Larry et ALVERMANN, Donna (1994) «The reading-science learning-writing connection: Breakthroughs, barriers, and promises», *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 31, n° 29, p. 877-893.
- LAMB, Laurent (1994) «Catalyse asymétrique: un nouveau progrès», *La recherche*, vol. 15, n° 2271, p. 1308-1309.
- LÉPINE, François (1995) «Bilan des tests de français à l'admission aux universités québécoises (1987-1994)», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, n° 21, p. 17-36.
- MCCUTCHEN, Deborah (1986) «Domain knowledge and linguistic knowledge in the development of writing ability», *Journal of Memory and Language*, vol. 25, n° 24, p. 431-444.
- MONBALLIN, Michèle, VAN DER BREMPT, Myriam, LEGROS, Georges (1995) «Maîtriser le français écrit à l'université: un simple problème de langue?», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, n° 21, p. 59-74 .
- NEWMAN, Denis, GRIFFIN, Peg et COLE, Michael (1989) *The Construction Zone: Working for Cognitive Change in School*, Cambridge, Cambridge University Press, 169 p.
- NEWTON, Denis et NEWTON, Lynn (1998) «Enculturation and understanding: Some differences between sixth formers' and graduates' conceptions of understanding in history and science», *Teaching in Higher Education*, vol. 3, n° 23, p. 339-364.
- RIVARD, Léonard (2001) «Summary writing: A multi-grade study of French-immersion and francophone secondary students», *Language, Culture and Curriculum*, vol. 14, n° 22, p. 171-186.
- RIVARD, Léonard, DILK, Sylvie, BARNABÉ, Gisèle «Étude comparative des compétences grammaticales au niveau secondaire des élèves francophones (FL1) et des élèves d'immersion (FL2) du Manitoba», Communication présentée lors du Colloque de l'Association canadienne de linguistique appliquée (ACLA) qui a eu lieu à Halifax, du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2003, 23 p.



- RIVARD, Léonard P., DIOP, Lamine et NYONGWA, Moss (2004) «Éliminer les frontières: le résumé scientifique dans trois communautés discursives», *Revue canadienne de linguistique appliquée / The Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 7, n° 2, p. 97-115.
- RUDDLELL, Robert et BOYLE, Owen (1989) «A study of cognitive mapping as a means to improve summarization and comprehension of expository text», *Reading Research and Instruction*, vol. 29, n° 21, p. 12-22.
- SJÖSTROM, Colleen et HARE, Victoria (1984) «Teaching high school students to identify main ideas in expository text», *Journal of Educational Research*, vol. 78, n° 22, p. 114-118.
- SPERLING, Melanie (1996) «Revisiting the writing-speaking connection: Challenges for research on writing and writing instruction», *Review of Educational Research*, vol. 66, n° 21, p. 53-86.
- SPRENGER-CHAROLLES, Liliane (1980) «Le résumé de texte», *Pratiques*, n° 226, p. 59-90.
- SUTTON, Clive (1992) *Words, Science and Learning*, Buckingham, Open University Press, 118 p.
- THARP, Roland et Gallimore, Ronald (1988) *Rousing Minds to Life: Teaching, Learning, and Schooling in Social Context*, Cambridge, Cambridge University Press, 317 p.
- VÉRON, Laurence (2004) *Le français décodé*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 269 p.
- YORE, Larry, HAND, Brian et PRAIN, Vaughan (2002) «Scientists as writers», *Science Education*, vol. 86, n° 25, p. 672-692.

## Annexe 1

## Répertoire des termes techniques

1. achiral (non chirale)
2. analyse
3. angström
4. arythmie cardiaque
5. aspartame
6. atome d'oxygène
7. brevet (breveté)
8. catalyse asymétrique
9. catalyseur
10. cellule
11. chiral (chiraux / chiralité)
12. chloroforme
13. double liaison
14. double liaison carbone-carbone
15. effets secondaires
16. enzyme
17. estérification
18. éthylène glycol
19. évolution
20. forme ( R )
21. forme (S)
22. hexane
23. hypertension artérielle
24. interface
25. ion calcium
26. liaison covalente
27. manganèse
28. mélange racémique
29. métaux toxiques
30. méthanol
31. molécule asymétrique
32. naproxène
33. parties par milliard (ppm)
34. procédé catalytique
35. purification
36. réactifs supportés
37. réaction biphasique
38. réaction d'oxydation

- 39. récepteur
- 40. réduction d'une double liaison carbone-carbone par de l'hydrogène
- 41. saponification
- 42. sélective (sélectivité / sélectivement)
- 43. seul époxyde chiral
- 44. sodium
- 45. solvant organique hydrophobe (solvant hydrophobe)
- 46. substance chirale
- 47. substrat
- 48. support hydrophile solide (support solide/support moléculaire solide)
- 49. synthèse asymétrique
- 50. vérapamil

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 407-420

## **Pierre Maturié: un regard nostalgique sur la terre de sa jeunesse**

par

Gilles Cadrin  
Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

Au moment où les travaux en vue d'identifier tous les auteurs et écrivains de l'Ouest, notamment dans le *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien* (Morcos, 1998) et dans la bibliographie de Paul Aubin<sup>1</sup>, semblaient ne laisser aucun espoir de trouver des textes ignorés, voici qu'un récit de pionniers albertains fait son apparition. Il s'agit d'*Athabasca, terre de ma jeunesse* de Pierre Maturié (1972), qui décrit le séjour de l'auteur en Alberta. La découverte de ce récit offre peut-être aux lecteurs à la recherche de témoignages sur les débuts de l'Alberta la dernière surprise que les archives vont ajouter au patrimoine de l'Ouest.

Natif de Brive, dans le sud-ouest de la France, Pierre Maturié arrive en décembre 1910 accompagné d'Armand, son beau-frère, et de Jean, le frère d'Armand. Ensemble, ils prennent un *homestead* à huit ou dix kilomètres au nord-ouest du village d'Athabasca. Marguerite, l'épouse d'Armand, arrive en 1911, mais tous seront de retour en France en juillet 1914.

Pierre Maturié a publié ses souvenirs en 1972 lorsqu'il avait plus de quatre-vingts ans. Il en donne la raison:

Ce livre *Athabasca* a été écrit pour mes enfants et ma famille, et aussi pour tous les jeunes qui, souvent déboussolés, cherchent leur voie dans le siècle de fer et de boue dans lequel nous vivons.

Il ajoute:

J'espère que ces quelques modestes pages [...] seront pour eux une fenêtre ouverte vers le grand monde qui s'offre encore [...] à toutes les volontés avides d'action, et aussi un guide dans les moments du doute et de la tentation...<sup>2</sup>.

À ces premiers commentaires qui glorifient l'énergie, le lecteur peut-il s'empêcher de penser, d'une part, aux deux textes d'André Borel, *Croquis du Far-West Canadien* (1928) et *Le Robinson de la Red Deer* (1930), où l'auteur, homme d'action dans la pleine force de l'âge, décrit la société de l'Ouest qu'il regarde souvent de haut ou avec distance? D'autre part, par le titre même, le lecteur serait-il en droit de s'attendre à un récit réaliste comme *Dans la prairie canadienne* de Gaston Giscard (1982) ou même au réalisme mêlé de pathétique comme l'on en trouve dans *Un héros malgré lui* de Marcel Durieux (1986)? À ces questions, il faut répondre que le récit de Maturié se démarque des textes des trois auteurs mentionnés en offrant une solide documentation sur la vie des pionniers, une qualité littéraire sans conteste et les réflexions d'un octogénaire qui regarde avec nostalgie la terre de sa jeunesse.

*Athabasca, terre de ma jeunesse* se veut avant tout un document relatant la vie de pionnier à des lecteurs de France. Au tout début, Maturié éprouve le besoin de justifier sa venue en Alberta, d'autant plus qu'il a abandonné ses études de droit pour partir à l'aventure. Il fait allusion à ses lectures de jeunesse, à l'influence du docteur Philippe Roy d'Edmonton, à ses visites au Commissariat du Canada à Paris, qui «faisait un gros battage pour attirer vers ce nouveau pays, à peine habité, les émigrants qui le peuplèrent et le défrichèrent» (p. 9). Suivent ensuite les descriptions de la traversée en Amérique, du voyage à travers le Canada, de l'arrivée à Edmonton et du cheminement vers Athabasca comme destination finale. En somme, sa présentation des épisodes traditionnels de la vie d'un pionnier tels le choix d'un *homestead*, l'établissement sur la terre choisie, sa mise en état d'exploitation, les travaux saisonniers et les activités sociales s'apparentent au contenu des textes de Borel, de Durieux et de Giscard.

Mais à la dimension ethnologique du texte s'ajoute une dimension littéraire qui l'élève au-dessus du simple récit, de la chronique ou du journal. Car même si Maturié affirme avec modestie – ou serait-ce fausse modestie? – offrir «quelques

modestes pages, écrites sans fioriture, d'après [ses] notes et [ses] souvenirs, sans aucune prétention à grande littérature»<sup>3</sup>, son texte fait preuve de métier. De fait, au niveau des procédés littéraires, *Athabasca, terre de ma jeunesse* dépasse la simple technique du journal ou de la chronique telle que Pierre-Yves Moquais (1985) l'a analysée chez Gaston Giscard et Marcel Durieux. Tout comme un romancier, l'auteur fait du lecteur son complice en semant des indices ou des signes prémonitoires qui lui annoncent les événements à venir ou leur tournure possible. Ainsi, il maintient son intérêt en le faisant entrer dans le jeu.

Ce procédé apparaît très clairement, par exemple, dans le récit d'un drame dont lui et Armand sont victimes dans le cadre de leur travail pour la *Hudson's Bay Company* comme transporteurs de courrier jusqu'au Petit lac des Esclaves. Comme premier indice, Maturié énumère ce qui fait partie de la cargaison et il ajoute:

Nous emportons environ quatre-vingts à quatre-vingt dix sacs de courrier divers, lettres ou paquets qui, répartis sur les deux traîneaux, ne faisaient pas une charge excessive, surtout sur la glace que nous allions suivre sur presque tout le parcours (p. 91).

De plus, l'auteur dit avoir déjà vu jusqu'à une centaine de traîneaux serpenter sur la rivière vers leur destination. Fort de ces commentaires rassurants, le lecteur participe donc au voyage avec un esprit bien tranquille en dépit des bruits mystérieux de la glace:

Et les milles succédaient aux milles, régulièrement, dans le tintinabusement [*sic*] des grelots et clochettes, seul bruit qui déchirait le silence de cette blanche symphonie. Cependant, quelquefois, on entendait comme un coup de carabine: c'était un travail de glace qui se faisait, mais on nous avait rassurés à ce sujet, car c'était là chose normale, aux dires des habitués du Nord (p. 92-93).

En somme, l'auteur dit au lecteur: «À bon entendeur, salut» et, place au début du chapitre suivant un autre indice:

Donc, le lendemain, nous partîmes au tout petit jour: un Ukrainien, colon de la Grande Prairie, avait déjà pris le trail [*sic*] depuis près d'une heure, car il avait une très grosse charge et un lent attelage de bœufs [...] (p. 95)

Cette très grosse charge semble être un détail bien anodin à la lumière des affirmations rassurantes qui précèdent, mais elle annonce l'inattendu: tout à coup, un craquement assourdissant se fait entendre, la glace se rompt, et chevaux et traîneaux disparaissent sous la glace.

L'auteur a donc su faire entrer le lecteur dans l'élaboration du drame en semant des indices annonciateurs; de plus, il a réussi à soutenir sur le plan global du récit son intérêt en créant le suspense jusqu'aux dernières pages. En fait, la grande question qui se pose se rattache au succès hypothétique de l'entreprise de Maturié. Comment ce pionnier sans expérience, se demande le lecteur, surmontera-t-il les aléas de sa nouvelle vie? Réussira-t-il à trouver une terre adéquate, à construire à temps la maison réglementaire, à mettre en valeur sa terre sans manquer d'argent, ou même réussira-t-il à obtenir les titres de propriété? De plus, restera-t-il au Canada après le départ de sa sœur et de son beau-frère? Et enfin, son voyage en France, juste avant la guerre, mettra-t-il fin à ses possibilités de rester au Canada ou même d'y revenir?

En plus d'avoir recours à des techniques propres au roman, Maturié est parvenu par sa maîtrise de la description à élever son récit au-dessus de la simple chronique. Homme sensible et bon observateur, il offre des descriptions fort complexes et détaillées, d'autres très lyriques et poétiques. À cela s'ajoute son sens de la mise en scène théâtrale qui fait passer le lecteur à travers toute une gamme d'émotions: le rire, la surprise, l'angoisse... Ainsi, c'est sous le signe de l'hilarité générale que se fait l'entrée du pionnier dans le village d'Athabasca, emporté par ses chevaux vers les berges de la rivière:

Après quelques instants d'arrêt pour admirer le magnifique panorama de la terre qui allait devenir la nôtre, nous entreprîmes la descente de la colline, descente qui ne nous semblait pas présenter, en somme, des difficultés majeures. Les premiers mètres furent faciles; les chevaux, sur le reculoir, retenaient bien la charge. Mais peu à peu, la pente s'accroissant, ils glissèrent sur leur postérieur; la partie arrière du traîneau commença à glisser vers l'extérieur puis, faisant un demi-tour complet, vint se bloquer sur le patin avant. Et ce fut bientôt, une débandade complète

des chevaux sur les fesses, du traîneau en travers, des conducteurs cramponnés sur leur charge, le tout dans un tintamarre de grelots qui, dévalant la colline, vint s'arrêter au beau milieu de la Main Street (p. 35).

Plus loin, sa description de l'arrivée du rail à Athabasca ne manque pas de rappeler les descriptions d'Émile Zola: de la foule composée de Blancs de tous les métiers, de Montagnais et de Cris qui avaient envahi le village, se dégageait une ambiance de carnaval. Le long de la voie et sur le quai, la masse vivait l'attente: «Toutes les personnalités étaient là, chacun tendant le col vers la trouée par laquelle devait déboucher le monstre d'acier [...]» (p. 77). L'arrivée du train est alors saluée par une «pétarade inimaginable», une explosion de joie qui amène l'auteur à parler d'une autre explosion, le «boom» économique, la spéculation qui s'empare de la population d'Athabasca.

Enfin, la sensibilité de Maturié se révèle surtout dans ses descriptions de la nature. Comme il ne verse pas dans la description anthropomorphique, il rejoint en quelque sorte Georges Bugnet. Ainsi termine-t-il le récit de la noyade de ses chevaux et du retour au calme sur la rivière: «Et le grand silence s'était refait sur cette nature indifférente et hostile» (p. 97). Toutefois, elle n'écrase pas l'homme: c'est pourquoi, il la présente comme une nature «sauvage mais grandiose au sein de laquelle l'homme paraissait si petit, si petit, mais qu'il parvenait néanmoins à réduire et à dompter» (p. 126). Il en fait alors, en des descriptions fort lyriques, une alliée qui traduit ses états d'âme, tel le regain de vie et d'espoir qu'amène le printemps:

Il arriva, à la mi-avril, comme il arrive dans ces contrées, presque tout d'un coup. Un matin, un vent s'était levé, faisant passer sur les étendues neigeuses, comme une haleine attiédie. C'était le fameux "chinook", venant du Pacifique au travers des percées des Montagnes Rocheuses, le vent de la résurrection, le magicien qui, comme un prince charmant, venait éveiller la nature endormie (p. 69).

[...] En quelques jours, toute la blanche symphonie de l'hiver allait disparaître sous ces brises tièdes qui portaient le baiser des îles pacifiques au continent glacé, et il ne faudrait pas longtemps maintenant, pour qu'apparaissent, le long des branches des osiers, les



premiers bourgeons comme des pompons duvetés. Les rivières grondaient et brisaient, en énormes morceaux, leur cuirasse de glace et c'était alors une infernale débâcle du Grand Athabasca qui, muselé par le froid, reprenait tout à coup, joyeux comme un forçat libéré de ses chaînes, son voyage éternel vers les pays d'en haut et l'Océan Polaire.

Je fus pris irrésistiblement, corps et âme, par la forte ambiance de cette saison qui appelait par toutes ces voies si diverses à l'œuvre de l'annuelle création. Ce n'était pas notre doux printemps de France qui, paresseusement comme un enfant qui s'éveille, ouvre les fenêtres closes vers le jeune soleil. Le printemps canadien, lui, était brutal: il cognait à la porte pour vous mettre au travail, car la saison est courte et il faut la vivre alors plus vite et doublement. Et la terre, comme une amante, s'offrait à la charrue pour féconder le grain des prochaines semences ( p. 69-70).

Si *Athabasca, terre de ma jeunesse* démontre des qualités littéraires certaines, ce récit offre aussi une dimension fort valable au niveau des idées. De fait, en fin observateur de la réalité de son pays d'adoption, présentée presque toujours d'une façon positive, Maturié se révèle comme un être sensible qui analyse ses états d'âme, qui fait preuve d'une conscience sociale bien aiguë, mais qui vit dans la nostalgie d'un monde primitif et pur. Il s'analyse à l'occasion et il parle de ses sentiments, mais il le fait d'une façon pudique car l'image qu'il veut transmettre de lui-même, c'est avant tout celle d'un jeune homme plein de confiance, d'assurance, de fierté et d'entrain. Toutefois, il y a des moments où il se sent vulnérable. Il remet alors en question le choix de sa nouvelle vocation lors des temps forts de l'année, comme dans la période des fêtes où il sent la «nostalgie des vieux Noël passés» (p. 52) ou bien, au printemps:

Malgré ce changement total dans ma vie et la rudesse que parfois il lui portait, je sentais, en pensant à mes fredaines brivistes, qu'il n'y avait pas, dans mon cœur, place pour un regret. Certains souvenirs remontaient cependant dans ma mémoire, comme dans ces fontaines, ces bulles qui viennent furtivement crever le clair miroir des eaux; souvenirs et rappels d'un jeune amour, tendre comme un bouton qui, n'étant pas éclos, doit recevoir encore pour s'ouvrir la rosée des matins et la clarté des jours. Cette pensée, si je n'y prenais garde, me mettait, dans la tête, des teintes grises de cafard:

alors je regardais les terres neuves défrichées, les vastes horizons et leurs bois inconnus, et notre toit veillant au bord du jeune champ. Et, dans l'enthousiasme de cette création, aux murmures des souvenirs mêlant la voix des grands espoirs, je repartais plein de courage vers l'appel des prochains travaux (p. 72).

En plus de laisser entrevoir ses sentiments personnels, Maturié démontre la capacité d'inclure les autres dans son monde et de porter un regard sensible sur le sort de ceux qui sont pris dans l'engrenage de la vie. Il s'apitoie sur la condition des travailleurs qui bâtissent le chemin de fer à travers les Rocheuses: «Nous étions considérés un peu comme du bétail humain, ayant droit aux soins juste suffisants pour le maintenir en état» (p. 119) , une «marchandise humaine [qui lui] faisait penser aux convois d'esclaves des anciens temps» (p. 120). Il ajoute: «Nous eûmes alors l'impression [...] d'être tombés dans un camp de forçats» (p. 120). Après une longue description très réaliste du travail dans le camp, il porte un regard de compréhension sur les travailleurs et il conclut:

Pour moi, qui n'étais qu'un passant dans ce purgatoire, qui avais dans mes mains les clefs d'une résurrection, ce n'était qu'une expérience passionnante qui comblait mes rêves d'aventurier (p. 124).

L'expérience de livreur comme employé de la *Hudson's Bay Company* à Edmonton provoque le même regard indulgent et compatissant sur la condition humaine:

Parfois, une lumière brillait à une fenêtre et je pensais alors à la douce intimité familiale et à la tiédeur de la maison bien close. Et nous, pauvres diables, nous allions, comme des centaines d'autres, dans le vent qui nous cinglait le visage, vers un travail qui, durant tout le jour, nous tiendrait par la morsure du froid. Et je comprenais alors la révolte de ces malheureux qui, sans espoir, sans bonheur, ne voyaient dans le déroulement passé ou à venir de leur vie, qu'un long calvaire et un chemin de croix. Coincés dans l'étau d'une malheureuse destinée qui semblait les enfermer comme une prison sans barreaux, ils ne pouvaient espérer s'en évader, sauf peut-être par un coup du hasard. Et c'est ainsi que l'on voyait, à chaque découverte, ces ruées vers l'or, le pétrole ou la pechblende, cette course presque démentielle vers une nouvelle toison dorée ou de prometteuses chimères. Et c'est aussi pour cela que l'on voit parfois, le long des pistes ignorées et déjà

recouvertes, des tertres de rochers, sépultures de malchanceux et témoignage de leur pauvre folie (p. 87).

Et dans un retour sur lui-même, il continue:

Pour moi qui vivais cependant de leur vie, il n'en était pas ainsi: si je souffrais comme eux physiquement, si je sentais monter aussi la révolte devant les injustices d'une société plutôt ignorante et bête que mauvaise et méchante, ce que je faisais, je le faisais de ma propre volonté et comme une expérience, et j'en tirais des enseignements qui devaient être plus tard un enrichissement de mon esprit et de mon cœur. Je pouvais parfois maudire le sort, et le vent, et la morsure du froid sur les doigts engourdis sur les rênes ou l'outil, je savais en tout cas que, si je le voulais, il ne tiendrait qu'à moi de terminer cette tranche de vie et de reprendre mon habit de bourgeois bien pourvu, dans une quelconque ville de mon Quercy ou de mon Limousin... (p. 88)

Cette réflexion ne traduit aucun esprit de fanfaronnade, aucun sentiment de supériorité ou de détachement. Au contraire, Maturié révèle sa conscience sociale en s'associant aux gens de son milieu tout en reconnaissant la situation privilégiée qui lui permettait, à tout moment, de mettre fin à ses peines et de rentrer en France.

Fort de cette liberté de choix, l'auteur dit être resté au Canada parce qu'il s'était donné comme mission

[...] de faire de cette terre vierge une exploitation productive, pouvant non seulement nourrir son homme, mais aussi l'enrichir et portant, comme une parure, l'empreinte du travail et de l'effort humain (p. 212).

Ce qui l'amène à comparer cette réalisation à celle de l'œuvre du peintre et du poète. C'est pourquoi, bien que Jean et Armand renoncent à la vie de pionniers, Pierre Maturié décidera de rentrer en France en janvier 1914 pour voir ses parents et emprunter de l'argent pour continuer à développer son *homestead*.

Cet engagement se justifie d'ailleurs par la perception que Maturié a du Canada. De ses descriptions de la nature et de la société albertaines, il se dégage le portrait d'un monde idéalisé qui contraste fortement avec celui du milieu et des

valeurs de la vieille France. Outre la beauté du cadre naturel, ce sont les vertus primitives fondamentales qu'il prise. D'abord, la capacité d'accueil des gens qu'il découvre dès la descente du train à Edmonton, chez des Français à Legal, dans le village d'Athabasca, dans les relais où la camaraderie s'installe aussitôt chez de parfaits inconnus ou chez les gens ordinaires qui reçoivent le voyageur sans rien demander en retour. Cette loi de l'hospitalité, il l'a découverte après la noyade de ses chevaux lorsqu'il s'est arrêté chez un vieil Irlandais pauvre qui lui a ouvert sa maison et qui a partagé avec lui sa meilleure nourriture.

Il peint aussi la société comme généreuse et portée à l'entraide. Ainsi, dans un esprit de solidarité, chacun se cotise, et le docteur Olivier organise une collecte pour l'aider à se remettre sur pied après la perte de ses chevaux et l'incendie de sa maison. À ces qualités s'ajoutent l'honnêteté et la confiance que les gens manifestent les uns envers les autres. Il en offre comme preuve le fait que les colons ne ferment pas à clef leurs maisons. Lors de son retour de Jasper, il peut ainsi dormir dans une maison dont le propriétaire est absent. Le lendemain, le garde-chasse lui indique une autre maison où il peut coucher puisque le propriétaire est parti à Edmonton. C'est en somme ce genre de vertus simples et profondément humaines qui colorent son portrait de la société de l'Ouest.

Mais ce que le jeune pionnier semble avoir le plus apprécié, c'est d'avoir trouvé au Canada une société égalitaire ou du moins, avec des classes très perméables. Cela l'amène à développer le thème du travail et de son lien avec la dignité humaine. Désireux d'être accepté et considéré dans son milieu, il était flatté de pouvoir côtoyer les personnalités d'Athabasca et d'Edmonton. Or, d'origine bourgeoise, il croit devoir justifier auprès de sa famille son choix de métier. Comme il a transgressé les codes de la bourgeoisie en pratiquant des métiers subalternes – livreur, laveur de vaisselle, chauffeur –, comment peut-il expliquer qu'il côtoyait des avocats, des banquiers ou des médecins? C'est qu'au Canada, dit-il: «Le travail, quel qu'il fût, était chose noble et n'abaissait pas» (p. 38).

Il reprend la même idée pour justifier son travail saisonnier au *Grand Union Hotel*:

J'ouvre une parenthèse pour vous donner quelques explications. Vous pourriez croire que le fait de prendre ainsi des métiers subalternes comme ceux que nous acceptions pouvait porter atteinte à notre dignité ou à la considération de ceux qui nous côtoyaient, commerçants, banquiers, docteurs ou autres situations libérales. Il n'en était rien et je pense que, même actuellement, il en est toujours ainsi. En effet, le travail, là-bas, n'a jamais abaissé l'homme ou créé une classe inférieure sur une échelle sociale artificiellement fabriquée (p. 106).

Et il ajoute:

En France, un travail manuel quelconque eût été, pour notre bourgeoisie, un vice rédhibitoire, car on n'acceptait, à l'époque, ni celui qui descend, ni celui qui monte, même si l'un veut gagner malgré tout sa vie honnêtement ou si l'autre, par des qualités personnelles, émerge et veut percer, comme une plante vers la lumière (p. 107).

Mûri s'en prend donc au conservatisme, aux fausses valeurs de la France et il laisse entendre sans détour que sa vocation de «faiseur de terre» avait été renforcée à la triste vue de la vie à Paris:

Et dans mes courses à travers Paris, qui n'était pas encore la "ville tentaculaire" d'aujourd'hui, je voyais avec une certaine pitié tous ces gens qui, à la sortie des bureaux ou des ateliers, se précipitaient, tête basse, comme les troupeaux de vaches des ranches de l'Ouest, avec cette différence que les uns n'avaient comme horizon que les blocs d'immeubles souvent lépreux et les rues aux odeurs fortes, tandis que les autres avaient devant eux les vastes espaces de la prairie, avec les senteurs des forêts de sapins descendant des Rocheuses, et des blanches salines où venaient, dans les anciens temps, s'abreuver les bisons...

Et je plaignais ces pauvres bougres dont le travail quotidien, toujours le même, les rivaient à la même place, comme un forçat par sa chaîne, et je m'estimais tellement heureux de mon labeur de chaque jour, dur et rude et parfois dangereux mais accompli au grand air de mes bois canadiens (p. 234-235).

Ce dernier passage laisse entrevoir à quel point il sera difficile pour le jeune pionnier de retourner vivre en France. En effet, de nombreuses allusions au progrès et à la civilisation

traduisent sa nostalgie de la terre de sa jeunesse qu'il a idéalisée dans ses souvenirs. Cette nostalgie prend aussi sa source dans sa vision d'une Alberta où autrefois vivaient les autochtones, alors presque totalement disparus. Or, dans sa deuxième expédition dans les Rocheuses, il avait rencontré le vieil Amérindien, Limping Jo, en qui il va voir l'archétype de l'être naturel qui garde les vertus de l'homme primitif.

Cette rencontre engendre chez lui la nostalgie d'un monde révolu, car il constate les ravages de l'avance de la soi-disant civilisation qui s'en est pris même à la «grande et divine Nature» (p. 173). Celle-ci, responsable de la disparition du bison et des peuples qui en vivaient, a été amenée par des «bandes assoiffées de profits» (p. 211), tels le *Canadian Pacific Railway* (CPR), le *Canadian National Railway* (CNR) et le *Grand Trunk Pacific Railway* (GTP). Certes ces compagnies de chemin de fer ont contribué à la création de villes et de villages concède-t-il, mais à ses yeux ces développements et ce progrès cachent un double visage. Même dans le village d'Athabasca, à la veille de son départ pour la France, voit-il à quel point la vie trépidante offre l'envers de la médaille, c'est-à-dire ses *saloons* et tripots qui ont poussé comme de «mauvais champignons» et les hôtels et leurs bars où «le whisky coulait à flots» (p. 207). D'où le constat suivant:

Cette évolution d'Athabasca n'était pas, d'ailleurs, un mal inhérent au pays ou à notre vie propre. Tant que l'homme évolue dans la pleine et saine nature, il reste pur malgré toutes ses rudesses et ses dangers. Son âme, même si elle est fruste, ressent intensément toutes les beautés qu'elle prodigue à celui qui vit en elle: [...] Mais quand cette nature, vierge intouchée depuis sa création, subit le viol brutal de notre civilisation, quand ce qu'il est convenu d'appeler le "progrès humain" pénètre comme un soudard cette virginité, ce n'est pas pour le seul bien des hommes, mais toujours et surtout poussé par l'intérêt et l'appât du profit, avec ses cortèges de vices, de plaisirs frelatés, et presque toujours de malheurs (p. 208).

Limping Jo représente donc cette nature vierge, l'être originel qui a refusé le pacte des Blancs. Dernier descendant d'une tribu exterminée par la «peste rouge» (p. 175), héritier des secrets de ses ancêtres, il connaît les caches d'or qui ont attiré tant de prospecteurs, mais il refuse de compromettre ses valeurs ancestrales. Portrait même de la dignité et de la fierté,

Limping Jo est présenté comme un être frugal qui vit du strict nécessaire:

[...] sa vie était faite de la pleine nature dans laquelle il retrouvait et revivait toute l'histoire de son peuple, et le parfum subtil de la liberté. Aux lumières artificielles et violentes de la ville et aux mille bruits de ses rues, il préférait la douce splendeur des nuits étoilées et la paix des grands bois, dans le frisselis [*sic*] des feuillages et le bavardage incessant des eaux (p. 202).

La vision finale qui restera gravée dans la mémoire de l'auteur est celle d'un homme «impassible devant sa cabane en troncs d'arbres, comme une belle et vivante image d'un passé aboli» (p. 202).

Retourné en France en 1914, Pierre Maturié a fait la guerre et, en 1919, est revenu s'installer à Peace River avec son épouse et ses parents. Il n'indique pas quand il est retourné en France pour permettre à son épouse de prendre soin de ses vieux parents, et il laisse entendre qu'il est retourné par égard pour elle. Les dernières pages du récit, sans être de «purs sanglots» témoignent de ses regrets du pays qu'il a tant aimé et de sa profonde nostalgie d'un monde révolu.

Bien des facteurs pourraient expliquer ses états d'âme: il mentionne les pertes que la Première Guerre a entraînées dans sa famille et chez ses amis. Mais il ne parle pas des événements qui, par après, ont marqué la France. Ce qui se dégage de ses dernières pages, c'est un désaveu violent du monde moderne:

Près de soixante années ont passé à l'heure où j'écris ces lignes. Et sur cette terre des hommes, dans mon pays, qu'on appelait "la douce France" et où l'on ne voit maintenant que lâchetés, et reniements, où, dans les cœurs indifférents, ne s'éveillant qu'à l'intérêt et au profit, l'ombre du mensonge a recouvert la lumière de vérité, je revois, en fermant les yeux, sur ce chemin de ma jeunesse, la silhouette du vieux Jo, comme le fantôme de ces hommes fiers, libres et loyaux que le Kisei-Manitou avait placés sous son immense ciel... (p. 202)

Comme il n'a plus d'espoir que les hommes retrouvent la sagesse et la fraternité, il se réfugie dans le rêve. Écrire *Athabasca, terre de ma jeunesse* lui a permis de revivre ses

souvenirs et de poursuivre ses rêves. Mais ne serait-ce pas aussi un exutoire, une dernière tentative de se purger de tous ses regrets, en somme de sa mortelle nostalgie?

Adieu, mon Canada, terre de ma jeunesse,  
Car, pour mon cœur trop las et pour mes pas trop  
lourds,  
Il n'est plus de chemins, il n'est plus de promesses,  
Ni de fougueux espoirs, ni d'habiles détours.

Adieu, bois somptueux, ô vertes cathédrales  
Sans cesse rajeunies au rythme des saisons;  
Sanctuaires ombreux et mystérieux dédales  
Où les orgues du vent chantaient leurs oraisons.

[...]

Au tréfonds de mon cœur surgit, rouge, la honte  
De vous avoir laissés, en infidèle amant.  
Dans le soir de ma vie et sa brume qui monte  
Je sens un goût de cendre et d'âpre reniement [...]  
(p. 245-246)

## NOTES

1. Document non publié qui a été repris dans le cédérom *Amérique française: histoire et civilisation*, réalisé en 1995 par les Services documentaires multimédia pour le Centre de recherche Lionel-Groulx et l'AUPELF-UREF.
2. Cette citation se trouve sur le quatrième de couverture. Les autres citations tirées du récit de Pierre Maturié seront suivies par le numéro de la page entre parenthèses.
3. Cette citation se trouve sur le quatrième de couverture.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOREL, André (1928) *Croquis du Far-West canadien*, Paris, Éditions Victor Attinger, 228 p.
- (1930) *Le Robinson de la Red Deer*, Neuchâtel, Éditions Victor Attinger, 249 p.
- DURIEUX, Marcel (1986) *Un héros malgré lui*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 244 p.
- GISCARD, Gaston (1982) *Dans la prairie canadienne*, University of Regina, Canadian Plains Research Center, 82 p.
- MATURIÉ, Pierre (1972) *Athabasca, terre de ma jeunesse*, Paris, La Pensée Universelle, 252 p.



MOQUAIS, Pierre-Yves (1985) «Gaston Giscard et Marcel Durieux, chroniqueurs?», dans SAINT-PIERRE, Annette et RODRIGUEZ, Liliane (dir.) *La langue, la culture et la société des francophones de l'Ouest*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, p. 117-126. [Actes du quatrième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 23 et 24 novembre 1984]

MORCOS, Gamila (1998) *Dictionnaire des artistes et des auteurs de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 366 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFECO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 421-434

## **Les tribulations manitobaines de Christine de La Salmonière dans *Soupe maigre et tasse de thé***

par

Joëlle Cauville  
Saint Mary's University

*Soupe maigre et tasse de thé*, publié en 1994, retrace les pérégrinations d'une jeune aristocrate française, Christine de La Salmonière, née de Caqueray, qui vécut avec son mari au Manitoba, d'avril 1894 à septembre 1896, sur un *homestead* dans le village de Sainte-Rose-du-Lac. L'auteur rédigea ce récit de forte teneur autobiographique, bien après son retour en France, vers 1902, à Nice, cinq ans après la mort de son fils aîné Henri, vraisemblablement à partir d'un cahier de souvenirs, d'un journal intime. Ses mémoires furent publiés grâce aux soins de son petit-fils, Geoffroy de La Salmonière et à la suite d'un hasard heureux: la rencontre fortuite de son arrière-petite-fille, Élisabeth Chamontet, avec un couple de franco-manitobains, Édouard et Thérèse van Humbeck, qui la mit en relation avec les Éditions des Plaines.

À bien des égards, le texte est ambigu, tant au niveau de son authenticité, de son organisation que de son objet. Il s'apparente au « livre de raison » que Michel Tournier dans *Journal extime* définit ainsi en parlant de son propre ouvrage:

Ce "journal extime" s'apparente au "livre de raison" où les modestes hobereaux de jadis notaient les récoltes, les naissances, les mariages, les décès et les sautes de la météorologie (Tournier, 2002, p. 9).

Il est toutefois beaucoup plus que cela, rendant aussi compte des états d'âme de la narratrice.

Dans le seul article paru à son sujet: « Louise d'Hellencourt et Christine de la Salmonière: deux françaises

au Manitoba», l'historien Bernard Pénisson (2000) nous apprend que le document préservé par la famille a changé de titre – le manuscrit s'intitulait initialement: «En route pour Sainte-Rose-du-Lac» –, que chaque chapitre (trente au total) avait un sous-titre (on voit d'ailleurs les traces d'une organisation plus systématique au chapitre 12 par exemple où on y a laissé certains sous-titres: notions géographiques, le climat, la police, etc.). Bernard Pénisson ajoute que les originaux des lettres entre Christine et sa mère qui parsèment le texte ont disparu (la narratrice les a-t-elle reconstituées de mémoire? en avait-elle des doubles?). Finalement, il mentionne qu'il n'existe, dans les albums de famille, que quelques photos témoignant de cette aventure manitobaine dont certaines sont des clichés pris par Christine elle-même. En d'autres termes, les sources historiques concernant le manuscrit sont bien minces. Il reste cependant que le texte est très riche en informations sur la vie de pionnier au Manitoba, qu'il est touchant, fait parfois preuve de véritables dons littéraires et qu'il aborde plusieurs sujets chers à la littérature postmoderne<sup>1</sup> comme l'expérience de la transculturation, du passage d'une culture à une autre, d'une classe sociale à une autre, et la valeur thérapeutique de l'écriture.

Au cours de cette étude, on s'interrogera sur le rôle qu'a joué la translation du quotidien à l'écrit. On tâchera notamment de savoir si l'expérience du Nouveau Monde différent quant au système de valeurs, à la culture, aux conditions climatiques, aux paysages, a perturbé l'identité de la narratrice au point de créer en elle une espèce de schizophrénie, un clivage du moi ou au contraire si, grâce au processus de l'écriture, elle a surmonté la binarité de ces oppositions, «recadré» les contradictions de son vécu, au cours de son travail d'écrivain.

Pour analyser le texte, nous nous inspirerons de la terminologie de Michèle Bacholle (2000) dans *Un passé contraignant: double bind et transculturation*. Dans son ouvrage, proposant la lecture des œuvres d'Annie Ernaux, d'Agota Kristof et de Farida Belghoul, elle se fonde sur la théorie du *double bind*, en français «double contrainte» ou «double lieu», de Gregory Bateson et de Paul Watzlawick<sup>2</sup>, ainsi que sur celle de Gilles Deleuze et Félix Guattari concernant le concept

de *littérature mineure*<sup>3</sup>, pour aborder les notions de recadrage ou de réorientation qui caractérisent le projet d'auteurs écrivant à la périphérie de la société dans laquelle ils vivent, transformant leurs situations d'acculturation en une situation de transculturation. Le terme d'acculturation emprunté à l'anthropologie signifie «le processus par lequel un groupe, le plus souvent immigré ou colonisé, assimile une culture étrangère à la sienne» (Bacholle, 2000, p. 22). C'est grâce à l'écriture thérapeutique, «tiers espace» où s'effectuent l'analyse et le dépassement des contradictions, que l'on peut se découvrir une identité renouvelée, une transculture.

Le cas de Christine de La Salmonière s'apparente à la situation des trois écrivaines citées en ce que, comme Agata Kristof, elle change de pays et doit s'adapter à un nouveau mode de vie; comme Annie Ernaux, elle est amenée, de par son mariage, à changer de classe sociale, à se déclasser; et comme les trois écrivaines, elle éprouve le besoin de passer à l'écriture pour témoigner de ses difficultés et de sa souffrance, prendre une distance par rapport à ce qu'elle vit et surtout établir un lien entre son passé français et son présent manitobain.

Toutefois, avant d'analyser le phénomène de transculturation dans *Soupe maigre et tasse de thé*, faudra-t-il garder en tête ce qui différencie la position de la narratrice du schéma classique du «double bind». En premier lieu, Christine de La Salmonière vient d'un pays «colonisateur», la France; elle arrive au Canada en position de «colon»: son acculturation sera donc différente de celle de Farida Belghoul, d'origine beur, par exemple. De plus, son établissement au Manitoba se trouvera écourté à deux ans et demi du fait de sa santé précaire; et de même qu'elle avait choisi de s'expatrier, elle semble se réinsérer dans son pays natal sans trop de problème. Dans les mémoires de Christine de La Salmonière, si le passé français d'avant le mariage est évoqué, c'est plutôt avec nostalgie. Il semble qu'il est et restera le point de référence ultime, que les valeurs qu'il véhicule ne seront jamais ou peu contestées et que la narratrice s'attachera même à recréer la France au Manitoba. Pour ne donner qu'un exemple de cette attitude, voici le décor de sa maison, dans l'attente de la venue de son premier-né:

Je plaçai les rideaux blancs au lit, les rideaux de dentelle aux fenêtres. Dans une encoignure je fis une jolie petite chapelle. Sur mon piano, je déposai un ravissant petit tableau à l'huile des jardins de Monte-Carlo. Il reposait sur un chevalet en peluche rouge. De chaque côté, des photographies dans de jolis cadres, séparées par des vases mignons et d'autres petits objets d'étagère. Quel luxe pour Sainte-Rose! [...] (La Salmonière, 1994, p. 199)

Sa carrière d'écrivain se limite à un seul ouvrage, dont la publication est posthume, tandis que les trois écrivains auxquels s'intéresse Michèle Bacholle entretiennent avec l'écriture et leurs lecteurs un lien plus permanent. Enfin, le concept de «littérature mineure» s'applique différemment à ses écrits. En effet, *Soupe maigre et tasse de thé* est rédigé majoritairement en français de la métropole par une Française de souche, d'un milieu social aisé, mais qui se retrouve minoritaire en terre canadienne, parmi les Métis, les anglophones et les Amérindiens et surtout dans une société rurale. Ce qui rend l'écriture de Christine «mineure», c'est qu'elle donne la parole au langage et à la mentalité autochtones, altérant ainsi son projet d'écriture, lui conférant un statut mineur.

En dépit de ces différences, la jeune pionnière, qu'elle le veuille ou non, va se retrouver entre deux groupes culturels: le groupe français et le groupe canadien, et ce dernier se scinde entre Métis, Canadiens français, Canadiens anglais et Amérindiens. Elle passe du milieu aristocratique à la simple paysannerie. On tâchera de savoir si la transculturation s'opère, c'est-à-dire si ces deux parties de l'équation que la narratrice portera progressivement en elle et que constituent sa vie présente au Canada et son existence passée en France, sont modifiées pour qu'en émerge une nouvelle réalité et que, de cet échange interculturel, se dessine une nouvelle Christine, comme elle-même s'y attend:

[...] Je comprends qu'il me faudra créer en moi une nouvelle personnalité, mettre de côté la jeune Française, si fière de sa noble origine et devenir tout simplement une femme canadienne, la femme d'un colon, si vous préférez. Je prévois que mes sentiments vont être froissés de mille manières [...] (La Salmonière, 1994, p. 45-46)

Le premier choc culturel concerne bien sûr le paysage et le climat. Elle décrit longuement les contrastes entre la riante nature ensoleillée méditerranéenne d'où elle vient (elle est originaire du comté de Nice) et l'hiver glacial, l'été torride en proie aux maringouins et aux incendies du Manitoba. «Comme je soupire parfois après la bonne brise de mer de ma côte d'azur! Mais ici pas un souffle d'air», écrit-elle (p. 96)<sup>4</sup>. Pourtant, en choisissant de demeurer au Canada, elle s'embarque, au delà du dépaysement et de l'exotisme, dans un changement de classe sociale et abandonne des privilèges que sa naissance dans une famille noble lui laissait espérer: en épousant Joseph, son cousin germain, et ce, contre le gré de sa famille qui essaie de s'opposer à ce mariage consanguin, elle abandonne «la magnifique fortune, [le] beau nom bien français, [le] riche équipage, [le] château...» des autres prétendants pour être «petite fermière» (p. 13). Après quatre mois de dur labeur et de peine au Canada, elle se remémore les paroles de sa mère, avant son départ:

[...] Tu n'auras rien de tous les plaisirs qui ont été les nôtres et qui sont le partage de toute jeune femme de ton rang. Ton tour de noce sera ton voyage au Canada. Ta corbeille se composera de choses utiles et solides et non pas de batiste, de linon, de dentelles, de soie et satins, de fanfreluches... (La Salmonière, 1994, p. 87)

Ironiquement, son éducation de jeune aristocrate lui permet parfois de mieux s'adapter au contexte canadien. Ce qui ne constituait qu'une occupation oisive, voire frivole, de tout apprentissage de la jeune fille de bonne famille, devient utile. Ainsi en est-il de son expertise et de son goût pour la chasse, autrefois sport de loisir, aujourd'hui atout majeur de sa survie de pionnière, et donc sorte de trait d'union entre passé et présent. Un autre atout qui lui permet de mieux comprendre la communauté plurilinguistique (français, anglais, langues autochtones) dans laquelle elle évolue est sa connaissance de l'anglais: «Beaucoup d'Anglaises [...] sont étonnées de m'entendre parler l'anglais si correctement» (p. 38). D'ailleurs, elle adore les curiosités linguistiques dont elle émaille son texte. Elle va même jusqu'à jurer en anglais, lorsque, à bout de ressources pour maîtriser deux chevaux déchaînés qui risquent de la piétiner, elle s'écrie:

[...] Ce n'est que hennissemments, ruades et coups de dents. Alors, de toute la force de mes poumons et de

ma voix et dans le style d'un fermier anglais au paroxysme de la colère, je crie des "*G... D...! you, brute, get on, now!*", en veux-tu en voilà.  
Heureusement, dit-on, que le bon Dieu ne comprend pas l'anglais [...] (La Salmonière, 1994, p. 282)

La venue de son piano, en plus de raviver la brillance de sa vie passée, lui donne une autorité dont elle n'avait pas joui auparavant dans la communauté manitobaine. Cette dernière crie au miracle en admirant l'agilité de ses doigts sur le clavier. Son instrument de musique a en fait un rôle très comparable à celui de son journal intime: elle confie ses joies et ses peines «à ce très cher ami» fidèle (p. 198).

Toutes ces anciennes qualités: le fait d'être un chasseur accompli, celui de parler des langues étrangères, son don de musicienne, qui autrefois faisaient partie de son éducation aristocratique, sont maintenant expérimentées dans la vie réelle et la distinguent dans sa nouvelle communauté.

En s'expatriant – «mais n'est-ce pas un mot affreux pour une femme française» (p. 18) –, elle renie en quelque sorte sa patrie, une valeur très forte au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant de noter que, dans la présentation de l'ouvrage, Geoffroy, son petit fils souligne que bon nombre de jeunes nobles de l'époque allaient s'établir en Amérique pour y vivre de façon plus indépendante, loin des traditions ancestrales; il ajoute que les terres de plus en plus fractionnées par la succession des générations et qui avaient cessé d'être protégées par le droit d'aînesse, aboli en 1790, ne suffisaient plus à assurer leurs intérêts et c'est dans ce changement de société et avec cette ouverture d'esprit que ses grands-parents aborderont l'aventure canadienne<sup>5</sup>.

À toutes ces raisons: intérêts financiers, préserver une union au-delà de l'opprobre familiale, s'ajoute l'espoir de réussir quelque chose de noble dont son mari Joseph et elle-même seront fiers. Dans une lettre à sa mère, Christine se justifie ainsi:

[...] qui sait si ce désert ne deviendra pas un jour une ville florissante? Nous aurons alors l'honneur de compter parmi les fondateurs de Sainte-Rose, comme l'a été, il y a vingt ans à peine la mère de Mme Benjamin Naud pour la ville de Winnipeg qui compte aujourd'hui

plus de soixante mille habitants (La Salmonière, 1994, p. 64).

Christine de La Salmonière a donc une âme de pionnière. Elle se rend vite compte du fait que, dans sa nouvelle vie, elle doit, pour s'accomplir, laisser son éducation française de côté. Elle abandonne une vie de luxe pour vivre à des lieues de toute civilisation «dans une contrée où il n'y a ni société, ni médecin, ni nourriture convenable» (p. 18). Ce dernier préjugé se confirmera tout au long de son séjour: «la nourriture étrange de ce pays [lui] soulève le cœur» (p. 30)<sup>6</sup>. Le bon pain, symbole de la mère patrie est remplacé par de la galette et le café par le «sempiternel» thé (p. 49), d'où le titre choisi par ses descendants pour le récit de ses aventures. Les épices de sa Provence natale lui manquent cruellement:

[...] Que peut être une cuisine sans vinaigre, sans vin, sans arôme, sans épices pour un palais européen? Combien souvent je soupire après une feuille de laurier, un bouquet de thym, une poignée de fines herbes, un paquet de ciboulettes! Mais rien, rien de ce qui pourrait tant soit peu relever les mets [...] (La Salmonière, 1994, p. 285)

Cependant, au delà des préjugés, Christine apaise, sans manquer d'humour, ses craintes à l'égard de sa vie future: «[...] non, l'Amérique ne m'effrayait pas moins qu'un coin éloigné de la vieille Bretagne» (p. 18). Grâce à la ferveur de sa foi religieuse dont elle ne se départira jamais: «Les mariages, dit-on, sont faits au ciel» (p. 11), grâce à l'amour et au respect qu'elle porte à son époux, elle se découvre une personnalité plus forte qui l'aide à surmonter le changement qui l'attend. Un exemple de transformation de sa personnalité est qu'elle s'aguerrit et vainc ses peurs à l'endroit des bêtes à cornes quand elle est seule pour les guider dans leur enclos, les traire ou les nourrir<sup>7</sup>.

Progressivement, elle devient moins préjugée. Dans la société rurale manitobaine où cohabitent Métis, Amérindiens et Européens, elle constate ce que Michèle Bacholle appelle «l'abolition des ensembles verticaux et hiérarchiques» (Bacholle, 2000, p. 15). L'égalité y règne en maître absolu. Le patron n'est pas plus que l'ouvrier et le maître pas plus que son domestique.



[...] Ici, point de maître ni de contremaître allant se promener au champ, les mains derrière le dos, pour surveiller les travaux. Tout le monde travaille, aussi bien les nobles que les roturiers. Point de distinction entre eux. Il serait mal venu celui qui voudrait faire ici preuve de ses quartiers de noblesse. Il s'exposerait à la risée de tout le monde (La Salmonière, 1994, p. 238-239).

Ceci, mis à part quelques accrochages avec des bonnes inexpérimentées, ne paraît pas gêner outre mesure la jeune aristocrate qui semble même laisser entendre que le système établi par les colons est plus juste qu'en France, et elle-même ne rechigne jamais à la tâche. Christine s'adapte donc fort bien à une autre idéologie politique et sociale. Elle est capable d'aller au delà des idées reçues, communes à son époque et à son rang, d'observer un esprit critique plein de bon sens. Par exemple, son attitude se nuance vis-à-vis des Amérindiens qu'elle surnomme les «sauvages», sans déroger à l'usage dénué de connotation péjorative au XIX<sup>e</sup> siècle. Certes les croit-elle capables de sorcellerie, les accuse-t-elle d'être sales, de mauvaise foi et d'avoir un esprit de vengeance contraire à la loi chrétienne, pourtant elle les accueille à sa table, est sensible à leur humour qu'elle avoue partager et apprécie leur esprit d'entraide, lorsque, par exemple, son mari s'enlise dans la boue et qu'après en avoir bien ri, ils ont la gentillesse de lui repêcher ses bottes (p. 43). À la fin de l'ouvrage, elle loue le geste charitable d'un sauvage qui, pour la remettre d'un évanouissement dû à la fatigue, lui révèle les propriétés d'une racine miraculeuse: «Cet aimable Sauvage eut la délicate attention d'offrir à Joseph une de ces précieuses racines en cas de besoin» (p. 240).

Elle reconnaît, sans s'en être d'abord étonnée le bien-fondé du partage des ressources, indispensable à la survie de la communauté. C'est ainsi qu'à leur arrivée à Saint-Rose-du-Lac, son mari s'empresse de partager les treize sacs de farine qu'il a rapportés d'Europe (p. 71), pour remercier ses voisins de leur générosité passée tout en anticipant leur assistance future.

La relation du couple doit elle aussi s'adapter aux besoins du moment et accepter l'abolition des oppositions phallocentriques. Leur bonne ayant demandé quelques jours de congé juste après la naissance de leur premier-né et le

départ de Charles, le frère de Christine de La Salmonière, Joseph voit son rôle familial considérablement modifié:

Pendant son absence, mon mari l'[la bonne] a remplacée. Voyez-vous Monsieur, bonne d'enfant? Monsieur, cuisinier? Monsieur, faisant le pain? Monsieur, lavant et repassant? [...] Ça, c'est un comble. Pauvre cher Joseph! Quel air empêtré est le sien quand il s'agit d'emballoter ces petits membres si frêles. Rendons-lui justice, il y apporte toute sa bonne volonté avec une patience admirable. Et il s'en tire fort bien, ma foi (p. 210-211).

Elle ira même jusqu'à généraliser et constater que l'affection et la patience des pères canadiens pour leurs enfants est touchante. «Aussi sont-ils fort scandalisés de la froideur ou de l'indifférence que semblent témoigner les Français à leur égard [leur progéniture]» (p. 230).

Pourtant, malgré la gentillesse de la famille Naud qui l'accueille comme son propre enfant, malgré une appréciation de la beauté du paysage canadien qui va parfois jusqu'au lyrisme: «Que le Canada a son charme! Je n'hésite pas à croire que je m'y plaindrais beaucoup si nous étions logés à meilleure enseigne» (p. 268), le ton qui domine l'ouvrage est celui de la nostalgie, de la souffrance, de la lutte quotidienne jusqu'à l'épuisement. La narratrice y réitère sans cesse leur pauvreté grandement accrue par les soucis d'argent causés par des notaires malhonnêtes (p. 322) et la médiocrité des récoltes (p. 266) dues aux intempéries. Elle doit se rendre à l'évidence que, encore affaiblie par deux grossesses consécutives, elle est trop frêle pour mener une vie de privations. Cela entraîne le retour prématuré du couple, avec pourtant un sentiment de regret:

[...] Il est certain que la vie ici n'est pas tenable. Cependant, malgré la joie que j'aurais à retourner, j'hésite. Il me semble que ce serait une lâcheté [...] Et puis on a l'orgueil de son entreprise et on voudrait réussir (p. 264).

Si, à plusieurs reprises, Christine de La Salmonière juge sa vie «intenable» (p. 240), il semblerait que la tenue régulière de son journal la sauve de la folie et du désespoir. Geoffroy, son petit-fils, écrit dans la préface à l'ouvrage: «L'écriture lui a procuré l'évasion dont elle avait besoin» (p. 9). L'écriture lui a

également permis de mettre ses expériences de souffrance physique et morale, les émotions qui parfois la submergent, en perspective et surtout d'établir un pont entre passé, présent et futur: elle dédie son récit à ses enfants: Antoine et Geoffroy, n'osant pas imaginer qu'il intéresserait petits-enfants et arrière-petits-enfants. Dans les quelques lettres qui parcourent le récit où elle s'adresse à sa mère, elle a également en tête un public plus large; elle apostrophe le lecteur: «Vous qui me lisez» (p. 33), «Oh! non, ami lecteur, ne riez pas trop de moi. Les jeunes filles, à quelques exceptions près, me comprendront» (p. 280). Elle opte souvent délibérément pour un ton didactique, surtout lorsque, comme dans les chapitres 12, 13 et 14, elle se livre à un cours d'histoire et de géographie sur le Manitoba et le Canada en général, ou encore lorsqu'elle partage ses trouvailles langagières: boucane, maringouin, *log house*, *atocas* (canneberges), *saskatoons* (cerises en grappes); elle rapporte même un exemple de parler métis: «*miniouche* (minet), tu es *magassant* (agaçant), attends donc une *escousse* (un moment), tu ne fais que *grouiller* (bouger), est-il *négant* (ennuyeux), est-il assez *chéti* (méchant, bon à rien), ce *miniouche*» (p. 70-71).

Comme nous l'avons mentionné auparavant, cet apport d'expressions pittoresques régionales ainsi que celui de la langue métisse à la langue française «majeure» contribuent à modifier cette dernière, à lui conférer un caractère «mineur», permettant à la narratrice de véhiculer un discours neuf, une distanciation par rapport à la vieille Europe et une ouverture sur le Nouveau Monde pour elle et pour ses lecteurs, qu'ils soient de la France métropolitaine ou du Canada.

Son esprit d'observation et son humour mordant donnent à certaines descriptions un style qui rappelle les portraits de La Bruyère ou des passages de lettres de Mme de Sévigné ou encore des scènes du cinéma muet de Charlie Chaplin. Ainsi, lors de la traversée de l'Atlantique remarque-t-elle un parfait spécimen de dandy en proie au mal de mer (il faut préciser qu'elle n'a aucune sympathie pour le monde anglophone en général):

Mais en voici un d'un comique achevé: un English, s'il vous plaît, élégant et nigaud, chapeau sur l'oreille, monocle à l'œil, canne ornée de brillants, et des talons ridiculement hauts. En vain fait-il le bravache, chaque

oscillation du bateau le fait pâlir; et quelle grimace! C'est à se tordre. Il marche à menus petits pas penchant sa longue perche tantôt en avant, tantôt en arrière, pour se donner une contenance. Mais le malheureux perd pied, titube, trébuche et s'accroche au premier venu sans souci de l'entraîner dans sa chute. Pauvre dandy! (La Salmonière, 1994, p. 17)

Le chapitre XXII montre ses qualités de moraliste. Contemplant la danse des poules des prairies (faisans et perdrix) à la saison des amours, moment où le chasseur, profitant de leur plaisir, a beau jeu de les abattre sans que les survivantes s'en effarouchent, Christine de La Salmonière compare le comportement humain à celui de l'animal:

Bêtes et gens se ressemblent [...] Combien de fois sommes-nous sourds et aveugles aux avertissements? [...] La légèreté française n'est-elle pas proverbiale? Nos courageux petits pioupious rient et plaisantent sur le champ de bataille, pendant que les balles sifflent autour d'eux (La Salmonière, 1994, p. 270).

Cette dernière citation souligne la profondeur de la réflexion de Christine de la Salmonière qui, grâce au contact de ce pays «sauvage» et non «de sauvages» comme elle s'empresse de rectifier dans les propos d'un métis Vital (p. 257), grâce à ses aventures manitobaines, même si elles lui ont coûté la santé, si elles lui ont occasionné bien des maux physiques et moraux, a acquis une ouverture d'esprit, un courage et une connaissance de la nature humaine qu'elle n'aurait jamais eus en menant la vie protégée qui lui était initialement réservée dans sa France natale aristocratique.

En conclusion, les phénomènes de transculturation et de *double bind* se produisent bien chez cet écrivain sans prétention, lorsque l'on examine l'évolution de ses idées, de ses préjugés, son appréciation du pays d'accueil au delà des difficultés de la vie de pionnier et son souci de rendre justice à ce même pays d'accueil par l'écriture. Même si elle reste fidèle à la France qui est toujours son point de référence, son idéal, une partie de son être est demeurée au Canada, comme en témoigne ce journal: *Soupe maigre et tasse de thé*. N'a-t-elle pas transmis dans ses gènes la fièvre de l'aventure à ses arrières petits-enfants dont l'un, Hervé, se maria à Pauline, canadienne par sa mère, ce qui fait de ses descendants des Franco-Canadiens, des cousins des Prairies?

*Soupe maigre et tasse de thé* constitue un exemple modeste mais véritable de littérature postmoderne, dans la mesure où Christine de La Salmonière est parvenu à concilier deux mondes, par le biais de l'écriture «locus de la réorientation», «tiers espace où l'entre-deux a été dépassé et où peut dès lors s'épanouir le sujet transculturel» (Bacholle, 2000, p. 168).

## NOTES

1. Par «littérature postmoderne», nous entendons ici une littérature qui naît dans les années quatre-vingt et qui se définit essentiellement comme une littérature de rupture, en réaction contre l'idée d'une humanité en constant progrès (faillite des idéaux). La littérature postmoderne s'universalise (notion d'auteurs migrants); elle explore de nouveaux territoires de création, sans avoir de canon esthétique ou moral. Elle prône le caractère ouvert de toute œuvre d'art. Voir la remise en question des «métarécits», «la confusion des raisons» dans Lyotard (1979).
2. Gregory Bateson peut être considéré comme le père du concept du *double bind*, développé dans les années trente lors d'une étude ethnologique d'indigènes de Nouvelle-Guinée, aux prises avec les missionnaires et leur imposition de la doctrine chrétienne. C'est ainsi qu'il définit la notion dans son article: «The individual is caught in a situation in which the other person in the relationship is expressing two orders of message and one of these denies the other» (Bateson *et al.*, 1976, p. 8).

Paul Watzlawick est un disciple de Gregori Bateson et un spécialiste des sciences du comportement. Il a élargi la théorie de Bateson à la communication humaine en général. Il y a introduit la notion de recadrage. «Recadrer» implique faire passer les données conceptuelles ou émotionnelles d'une situation par exemple l'expatriation) dans un autre cadre, celui de l'univers fictionnel (Watzlawick *et al.*, 1974).

3. Selon la définition de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1995), la littérature mineure est la littérature écrite dans la langue majeure par un groupe mineur. Elle est toujours porteuse d'un fort coefficient de déterritorialisation.
4. Lorsqu'il n'y a que la pagination, la citation est tirée de *Soupe maigre et tasse de thé* (La Salmonière, 1994).
5. Ce que Geoffroy omet de mentionner, c'est qu'une société de dames catholiques: «la Société Saint-Michel» à Paris se chargeait de réhabiliter de jeunes nobles en les déportant au Canada. L'idée était d'envoyer ces enfants gâtés dans une région presque vierge pour en faire des hommes. Frédéric de Caqueray fut le premier à s'expatrier, puis en 1891 ce fut le tour de Joseph de la Salmonière et finalement celui de Charles, l'autre frère de

Christine. Voir à ce sujet Frémont (1980) et *History of Ste. Rose du Lac* (<http://www.town.sterosedulac.mb.ca/inde13.html>).

6. Voir aussi à la page 235.
7. Plusieurs passages traitant de la frayeur de Christine en face des bêtes rappellent l'histoire de la servante de Flaubert, Félicité, dans «Un cœur simple», lorsqu'elle triomphe héroïquement du taureau, sauvant la vie de sa maîtresse Mme Aubain et de ses deux enfants, Paul et Virginie. Mettons en parallèle deux citations et demandons-nous si Christine de La Salmonière avait lu le maître du réalisme, avant son départ pour le Canada.  
 «Le taureau avait acculé Félicité contre une claire-voie; sa bave lui rejaillissait à la figure, une seconde de plus il l'éventrait. Elle eut le temps de se couler entre deux barreaux, et la grosse bête, toute surprise, s'arrêta» (Flaubert, 1992, p. 24).  
 «[...] Je les [les bêtes] entends souffler! Encore un taillis à franchir. Une branche me fouette le visage; une autre m'accroche la robe et la déchire, une ronce me déchevelle, je perds mes mocassins, je galope sur les racines et le bois mort... [...] Mon Dieu! Les voilà, elles me touchent, elles galopent le cou allongé... La frayeur fait des miracles, je bondis, gagne du terrain... Voici la barrière, je roule dessous... et me voilà de l'autre côté. Les bêtes s'arrêtent [...]» (La Salmonière, 1994, p. 280).  
 Un autre passage, dans la même veine se trouve à la page 131.

## BIBLIOGRAPHIE

- BACHOLLE, Michèle (2000) *Un passé contraignant: double bind et transculturation*, Amsterdam, Rodopi, 183 p.
- BATESON, Gregory, JACKSON, Don D., HALEY, Jay et WEAKLAND, John (1976) «Toward a Theory of Schizophrenia», dans SLUZKI, Carlos E. et RANSOM, Donald C. (dir.) *Double Bind: the Foundation of the Communicational Approach to the family*, New York, Grune & Stratton, p. 3-22.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix (1975) *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 159 p.
- FLAUBERT, Gustave (1992) *Trois contes*, Paris, Gallimard, 189 p.
- FRÉMONT, Donatien (1980) *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 239 p.
- LA SALMONIÈRE, Christine de (1994) *Soupe maigre et tasse de thé*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 366 p.
- LYOTARD, Jean-François (1979) *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 109 p.

- PÉNISSON, Bernard (2000) «Louise d'Hellencourt et Christine de La Salmonière: deux Françaises au Manitoba», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 2, p. 153-179.
- TOURNIER, Michel (2002) *Journal extime*, Paris, La Musardine, 236 p.
- WATZLAWICK, Paul, WEAKLAND, John et FISCH, Richard (1974) *Change: Principles of Problem Formation and Problem Resolution*, New York, Norton, 172 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCE (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 435-446

**La colonisation de l'Ouest canadien:  
divergences et convergences à travers deux  
romans, *La Pointe-aux-Rats* et *L'aisance qui vient***

par

François-Xavier Eygun  
Mount Saint Vincent University

Il y a environ un siècle, la colonisation du Manitoba et de l'Ouest canadien avait pris la forme d'une institution et véhiculait toute une idéologie derrière laquelle se retrouvaient les principaux mouvements ou tendances qui traversent encore les Prairies d'aujourd'hui. Vu l'importance de ce mouvement de colonisation, la littérature aussi s'en était emparée et s'était retrouvée le témoin de tensions ou de politiques diverses et parfois opposées de la part du Canada et de la France, notamment dans le cadre des deux romans: *La Pointe-aux-Rats* de Georges Forestier (1907) et *L'aisance qui vient* de Louis et Jean (1911). L'objectif de cet article est de comparer ces deux romans et d'analyser, à travers la critique de la colonisation dans le premier et la défense et la promotion de cette même colonisation dans le second, les convergences et les divergences de la description d'une même réalité.

Publiés en France, ces deux romans s'adressaient surtout à un public français et francophone (belge par exemple) et visaient, en plus du format littéraire, à témoigner des avantages et des risques de la colonisation et à convaincre de futurs immigrants de venir (ou pas) s'installer dans l'Ouest canadien. Ces romans ont certainement eu des lecteurs canadiens mais nous n'avons pas encore trouvé de traces au Canada (si elles existent) datant de l'époque de leur publication. Toutefois, il est à remarquer que les auteurs de ces livres avaient vécu ou vivaient dans l'Ouest canadien; par conséquent, il s'agit d'œuvres canadiennes, et, même pour *La*



*Pointe-aux-Rats*, ce serait le premier roman publié en français sur l'Ouest canadien.

Avant de développer l'analyse de ces deux romans, il convient de les remettre en contexte, de s'arrêter sur ce mouvement de colonisation de l'Ouest, sur l'identité des auteurs et quelques éléments de biographie avant de conclure sur leurs convergences.

Le Manitoba, qui devint une province canadienne en 1870, était jusqu'alors, en plus des autochtones, peuplé principalement de Métis, francophones et anglophones. Une fois la rébellion de Louis Riel et des Métis écrasée, la colonisation de l'Ouest s'intensifia: beaucoup de colons affluèrent de l'Ontario voisin, ce qui fait que les francophones et les autorités religieuses sous l'égide de M<sup>gr</sup> Taché (1853-1894) cherchèrent à contrebalancer l'influx d'anglophones. Taché tenta de recruter des colons francophones du Québec qui pourraient contribuer à créer une nouvelle entité francophone dans l'Ouest. Cependant, l'arrivée de franco-phones du Québec ne parvint pas à équilibrer celle des anglophones (et des assimilés), à tel point que la province du Manitoba qui fut d'abord majoritairement francophone, acquit rapidement un statut bilingue et qu'ensuite, à partir de 1890, l'enseignement même du français fut remis en question, et finalement interdit.

Un autre archevêque de Saint-Boniface, M<sup>gr</sup> Langevin (1894-1915), joua un grand rôle dans la colonisation française du Manitoba et chercha à faire venir de «bons catholiques» de France et de Belgique. Plusieurs sociétés se créèrent tant en France qu'au Canada pour promouvoir le fait français en Amérique du Nord (Nous aurons l'occasion d'y revenir avec le roman *L'aisance qui vient*). Le gouvernement fédéral se chargea aussi de promouvoir l'émigration vers l'Ouest et ouvrit même un bureau à Paris – ou un Commissariat général –, en 1882, sous l'autorité d'Hector Fabre. L'ouverture de ce commissariat accéléra la venue de Français au Manitoba mais fut aussi une source de conflit avec les autorités religieuses du Canada qui ne voyaient pas d'un très bon œil l'arrivée de colons plus ou moins catholiques, d'un catholicisme qui n'était pas nécessairement celui en vigueur au Canada.

Cet état d'esprit du clergé catholique canadien face aux Européens n'est pas limité à la colonisation dans l'Ouest, car, depuis la Révolution française de 1789, la méfiance est de mise à l'égard des Français. De plus, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un fort courant d'anticléricalisme sévissait en France et culmina avec la *Loi Combe* en 1904, loi qui institua la séparation de l'Église et de l'État. Cette crise religieuse française eut pour conséquence de faire émigrer un certain nombre de prêtres et de bons catholiques vers le Canada, mais aussi de radicaliser le clergé catholique canadien face aux Français plus ou moins pervertis par l'état d'esprit ambiant selon l'Église canadienne.

Une conséquence de ces tensions religieuses, c'est que les Français ne furent pas toujours très bien acceptés par la population canadienne-française, celle-ci ayant été prévenue par la hiérarchie catholique locale. On retrouvera dans *La Pointe-aux-Rats* des allusions à ces tensions: c'est ce qui explique que la critique des populations canadiennes-françaises soit l'un des éléments les plus négatifs dans ce roman. Cette critique est cependant absente de *L'aisance qui vient*, mais il est vrai que les colons français de ce roman côtoient surtout des prêtres venant de France, ce qui est une façon d'éluder le problème.

En dehors des efforts déployés par les autorités catholiques canadiennes pour faire émigrer de «bons catholiques», le gouvernement fédéral lança vers l'Europe et la France en particulier une propagande intense vantant les bienfaits d'une installation dans l'Ouest. Le Manitoba comme terre d'établissement, à cette époque, n'avait pas très bonne réputation, et le ministère de l'Agriculture canadien publia une brochure qui vantait le Manitoba. Cette brochure était composée, entre autre, de témoignages de curés de campagne, de colons ayant réussi et montrait par force exemples que le pays n'était pas impossible à vivre et à cultiver. Le gouvernement fédéral se lançait ainsi dans de la propagande et embellissait une réalité à un point tel que Robert Painchaud y voit une «idéologie de la colonisation» (Painchaud, 1986, p. 173). Ce mouvement va s'amplifier de 1888 jusqu'à la Première Guerre mondiale, qui marque l'arrêt de tout mouvement d'immigration pour un certain temps. Le roman *L'aisance qui vient* est un bon exemple de cette idéologie de la colonisation poussée à son extrême!

Du côté de la France et de la Belgique, l'enthousiasme de certaines personnes et de certains groupes pour la colonisation de l'Ouest et du Manitoba est un fait historiquement établi (il n'est qu'à penser à la fondation de Fannystelle entre autre<sup>1</sup>). De plus, les tensions religieuses de l'Hexagone ont fait émigrer aussi un certain nombre de familles (par exemple, la famille de la Fonchais à Sainte-Rose-du-Lac en 1905<sup>2</sup>), mais ces initiatives n'étaient guère appuyées par les autorités françaises, qui avaient d'autres priorités: d'abord une prise de conscience d'une crise de la natalité en France et d'une relative dépopulation (face à l'Allemagne par exemple); le pays, s'il voulait reconquérir sa prédominance en Europe (et sa revanche sur l'Empire allemand après la défaite de 1870), se devait donc de tout faire pour garder sa population. L'autre priorité des autorités françaises, c'est que, si émigration il devait y avoir, elle devait se faire à l'intérieur de l'Empire colonial français, en Algérie par exemple. C'est d'ailleurs ce qui se passe avec les protagonistes principaux – les Verdier – de *La Pointe-aux-Rats*: après quelques années au Manitoba et pour des raisons de santé principalement mais aussi parce que la vie y est trop difficile, les Verdier vont s'installer en Algérie.

Naturellement, une telle critique de l'émigration et une telle fin n'étaient pas pour plaire à ceux qui vendaient la colonisation de l'Ouest, qui tentèrent de contrecarrer, quelques années plus tard, cette mauvaise propagande, comme l'écrit Donatien Frémont:

Les apôtres de la colonisation cherchèrent naturellement à combattre ce que ces pages pouvaient avoir de préjudiciable pour leur cause. La réplique surgit sous la forme d'un autre récit de caractère nettement optimiste. Ce fut *L'Aisance qui vient*, par Louis et Jean (Frémont, 1980, p. 43).

## LA POINTE-AUX-RATS

Georges Forestier, pseudonyme de Georges Schaeffer, est né à Paris en 1874 et est mort en France sur le champ de bataille en décembre 1914. On sait peu de choses sur son séjour au Manitoba, sinon qu'il n'était pas agriculteur et qu'il vivait principalement d'articles envoyés en France en particulier pour la revue le *Chasseur français* (Collet, 1984). Il passa sept ans au Canada et plus précisément dans la région

de Sainte-Rose-du-Lac, lieu de l'intrigue de son roman, qui est aussi une sorte de reportage:

Histoire d'une colonie naissante dans l'Ouest-Canadien [sic]. J'ai mis en scène les principaux types de colons français que l'on y rencontre couramment, les laissant agir et parler, sans commentaires personnels, comme je les ai vus et entendus pendant un séjour de sept années. Je ne suis qu'un écho: au lecteur de conclure (Forestier, 1907, p. 1).

Un recueil de nouvelles, *Dans l'Ouest canadien* (1915), a été publié après sa mort.

*La Pointe-aux-Rats* entreprend de narrer l'arrivée et l'installation d'un groupe de Français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains – les plus nombreux – sont venus pour tenter de se refaire une fortune, alléchés par une propagande quelque peu dithyrambique; d'autres, parce que la vie en France ne leur donnait plus satisfaction; ou d'autres encore, envoyés par leur famille qui se débarrassait ainsi d'un rejeton soit trop dépensier ou soit à la veille de faire un mariage qui déplaisait à la famille (tel le couple de La Salmonière<sup>3</sup>). Mais quelles que soient leurs raisons, le groupe de Français décrit par Forestier est éduqué, possède de l'argent, parfois même beaucoup d'argent: toutefois, aucun n'est agriculteur de métier, et ces futurs colons sont loin d'être prêts à ce qui les attend.

Le roman de Forestier est divisé en trois parties: une première période qui est intitulée «En route» et qui correspond à l'arrivée des colons au Manitoba et à Sainte-Rose-du-Lac; une deuxième, «L'action», qui narre différents épisodes de l'acclimatation des colons et des remarques sur la vie des colons, que ce soit sur la ferme ou dans les bois; finalement, la troisième partie a pour titre «Commencement de la fin» et correspond à la mort ou à la déchéance tragique de quelques colons avec, comme point central, l'histoire de la famille Verdier et de Villemain – un peu le double de l'auteur –, qui vont quitter le Manitoba pour des cieux plus cléments en Algérie.

La critique de la colonisation dans *La Pointe-aux-Rats*, se résume à trois aspects principaux.

D'abord, l'auteur juge sévèrement la propagande qui cherche à vendre le Manitoba comme une terre où il n'y a qu'à

se baisser pour ramasser la fortune. Toutefois, les terres sur lesquelles se retrouvent les colons sont plus proches des marais que de la plaine céréalière, les difficultés d'établissement sont multiples, et le climat demande une sérieuse adaptation pour des Français peu habitués à de tels écarts de température. Ces colons découvrent aussi les moustiques, les sauterelles, les feux de prairie, les gels précoces; mais toutes ces calamités ne les empêcheront toutefois pas de s'attacher au Manitoba, d'apprécier et d'aimer la nature de ce pays. Si cette première critique s'en prend à la propagande trompeuse véhiculée en France, il ne faut pas y voir une condamnation du Manitoba et de l'Ouest, qui est décrit comme un pays superbe et attachant.

La deuxième critique, qui traverse tout le roman, concerne les Canadiens français, non pas les Métis, ni les quelques rares anglophones rencontrés principalement à Winnipeg, mais les Canadiens français que, dans la propagande, on décrivait comme les frères de race des Français. Il ne s'agit pas là encore de tous les Canadiens français mais de ceux que Forestier, dans sa préface, tente d'identifier comme cette «[...] "French floating population" [selon les Américains] et mal vus de leurs propres compatriotes» (Forestier, 1907, p. 1) et qui seront au fur et à mesure remplacés par des Canadiens français venant directement de l'Est. Par la suite, on apprend, par un docteur canadien-français, que cette population critiquée est celle qui est venue dans l'Ouest par les États-Unis et qui a perdu tout sens moral dans l'aventure. Villemain, un des protagonistes, les décrit ainsi:

[...] ici [à la Pointe-aux-Rats], méfiez-vous des Franco-Canadiens comme d'une peste. Sournois et rampants quand ils auront besoin de vous ou croiront pouvoir vous soutirer quelque chose, mais en dehors de cela brutaux et arrogants, et ne cherchant qu'à nuire à ces *maudits français* [...] (Forestier, 1907, p. 73)

Cette critique des Canadiens français traverse le roman comme une hostilité rentrée face à ces colons français qui ont pour la plupart de l'argent et qui se font dépouiller, sinon voler; parfois, même, certains échapperont de peu à la mort, ou même mourront dans l'indifférence, une fois qu'ils n'ont plus d'argent. Georges Forestier semble suggérer à plusieurs

occasions que le clergé n'est pas sans responsabilité dans cette hostilité face aux «mauvais chrétiens» que sont un certain nombre de ces Français.

La troisième critique concerne les colons français eux-mêmes et la société française qui prépare si mal ses citoyens à autre chose qu'une vie de gratte-papier et de rond-de-cuir. Il faut dire aussi que, pour l'essentiel, l'échantillonnage des colons décrits dans le roman n'était pas apte à devenir des défricheurs. Ce sont presque tous des gens éduqués, venant du commerce ou sortant de l'université, qui se sont embarqués, conquis par une propagande fallacieuse, dans quelque chose qu'ils croyaient pouvoir surmonter aisément. D'ailleurs, l'auteur – à travers son héros Villemain, lui-même français – ne se prive pas pour critiquer aussi un certain nombre de ces Français qui semblent cumuler les idiosyncrasies hexagonales:

[...] Nous en avons trop qui font parade d'une prétendue supériorité qu'ils ont décrochée je ne sais où, craignent de se compromettre avec le commun des mortels, et nous écrasent de tout le fatras d'une soi-disant science qu'ils ne sont mêmes pas capables de digérer et de comprendre... Foule d'idiots! [...] (Forestier, 1907, p. 176)

Finalement, ces trois critiques ne doivent pas cacher que, si d'un point de vue financier et humain, la colonisation n'est pas à la portée de tous et chacun, comme le laissait croire la propagande officielle, ce roman donne l'occasion à son auteur de peindre un pays: «[...] si rude au premier abord, si prenant quand on a su le comprendre et qu'on ne peut s'empêcher d'aimer» (Forestier, 1907, p. 462).

### **L'AISSANCE QUI VIENT**

Tout autre est le roman *L'aisance qui vient*, dont le sous-titre est *Vie du colon français dans la Prairie canadienne*. Selon Donatien Frémont (1980), le double pseudonyme de ses auteurs Louis et Jean cache les noms de Louis Viel et de Jean Lionnet. Par contre, selon le *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien* (Morcos, 1998), Léopold Léau serait le nom véritable de Jean. Il semble cependant que la version de Donatien Frémont soit plus crédible. Léopold Léau serait plutôt le vrai nom de Jean du

Saguenay, directeur de la «Collection canadienne» (collection dans laquelle a été publié *L'aisance qui vient*) et auteur de plusieurs ouvrages, tels que *La terre pour rien* (1907), *Le fondateur de la Nouvelle France: Champlain* (1908), et d'autres œuvres sur l'histoire et la géographie canadienne. Léopold Léau, *alias* Jean du Saguenay, est né en France et a enseigné au Collège Stanistlas à Montréal. Ses œuvres montrent une réelle connaissance du Canada et de l'Ouest et surtout un fort sentiment de nationalisme pour un Canada français.

Quant aux véritables auteurs, Louis Viel était un notaire et un entrepreneur français qui s'était établi à Saint-Laurent (Manitoba); Jean Lionnet était un écrivain français qui voyagea au Canada à partir des années 1906 et qui fit la propagande de l'émigration française au Canada. Il est notamment l'auteur de *Chez les Français du Canada* (1908).

Il faut noter aussi que l'édition de *L'aisance qui vient* est accompagnée d'un certain nombre d'encarts publicitaires, si on peut les nommer ainsi, qui ne sont pas sans intérêt pour comprendre l'intense propagande entourant la colonisation. Le premier encart concerne la «Collection canadienne» dans laquelle est publié le roman: on y apprend, en quelques mots, qu'elle a pour but de faire connaître en France le Canada et de promouvoir le peuplement français de l'autre côté de l'Atlantique. Ensuite, après un résumé de trois ouvrages consacrés au Canada, une page sur la société «La Canadienne», une Association franco-américaine qui a pour but «[...] de resserrer de toute manière les liens qui unissent les Américains de race française aux Européens de langue française et de collaborer spécialement au développement de leurs relations d'ordre moral et économique» (Louis et Jean, 1911, p. 8). Cette association publie aussi une revue mensuelle, et ce n'est là qu'un exemple de l'une de ces nombreuses sociétés œuvrant d'un côté ou l'autre de l'Atlantique à la colonisation de l'Ouest. À la fin du roman se trouvent quelques pages d'opinions sur les ouvrages de Jean du Saguenay, notamment celle de M<sup>gr</sup> Langevin, surnommé le défenseur du Canada catholique et français, qui loue l'œuvre de Jean du Saguenay. Une autre page publicitaire mérite l'attention, c'est celle consacrée à la Ligue populaire de pères et mères de famille nombreuses de France dont le but est «[...]

de faire aboutir les justes revendications des familles nombreuses» (Louis et Jean, 1911, s. p.)

Ces publicités et opinions qui accompagnent le roman renforcent la propagande et le situent dans un cadre moral et nationaliste qui ne pouvaient que rassurer de futurs colons, sinon les embrigader dans cette idéologie de la colonisation étudiée par Robert Painchaud (1986).

Ce roman raconte l'histoire de M. et Mme Girard et de leurs deux enfants adolescents, un garçon et une fille, de leur arrivée dans une région fictive du Manitoba appelée Vauquelin (mais qui pourrait être dans la région d'Entre-les-Lacs), de leur installation et de leur réussite autant familiale que financière. Le roman qui, à vrai dire, est plus un guide à l'usage du colon – même une sorte de prospectus (alors que *La Pointe-aux-Rats* oscillait vers le reportage) –, véhicule aussi toute une propagande en faveur de la présence française en Amérique du Nord et plus particulièrement dans l'Ouest canadien.

Tout comme *La Pointe-aux-Rats*, *L'aisance qui vient* est divisé en trois parties intitulées: «Première année», «Fin d'apprentissage» et «Les débuts d'un propriétaire»; elles peuvent être comparées à celles du roman de Forestier avec naturellement la réussite comme conclusion.

À la différence des colons du roman de Forestier, les Girard ont la chance de ne pas subir, à leur arrivée, la chute dans l'inconnu, le harcèlement des agents d'immigration et les assauts de profiteurs de tout poil. Ils sont tout de suite accueillis par un colon d'origine normande, comme eux, qui va, pendant la première année, les héberger et leur apprendre le métier et le pays. C'est l'occasion aussi pour les auteurs de fournir tous les renseignements sur l'agriculture de l'Ouest, mais aussi les us et coutumes: comment faire le fromage, quels sont les bonnes baies pour faire de la confiture, etc.

Les Girard, grâce à leur mentor, François Rolland, découvrent le pays, s'adaptent au climat; ils font même une visite au presbytère où le curé est un Français d'origine bretonne et participent à une fête au village: en d'autres mots, ils s'acclimatent bien et, au bout d'un an, choisissent une concession. Léon, le garçon de quinze ans, va à l'école avant de reprendre la ferme familiale, et Madeleine, la fille de



quatorze ans, rentre au couvent et deviendra par la suite institutrice, avant d'épouser à dix-sept ans un certain M. Lafleur (sans indication s'il s'agit d'un Canadien français ou d'un Métis). Tout s'arrange au mieux pour eux. Les époux Girard auront même encore deux autres enfants: deux soldats en plus pour la grande cause! Car, c'est de cela qu'il s'agit, comme le souligne celui qu'on surnomme l'apôtre de la civilisation dans le roman, l'abbé Thiéblot, qui ne veut pas moins que «[...] créer une nouvelle province de Québec, jeter les assises d'un peuple catholique et français sur ce sol où s'élaborent en partie les destinées de l'Amérique de demain» (Louis et Jean, 1911, p. 95). Dans le même ordre d'idée, la promotion de la langue française est un combat qui ne date pas des années 1970: François Rolland dans un bureau de l'immigration à Winnipeg refusait de parler anglais. Et à son ami qui s'étonnait qu'il ne réponde pas en anglais alors qu'il connaissait parfaitement cette langue, Rolland répondit:

[...] "Lorsque j'ai le droit de parler français, je ne sais plus l'anglais" [...]

Bref, pour nous l'anglais est une langue auxiliaire: parlons anglais lorsque nous ne pouvons pas faire autrement. Luttons ardemment pour défendre et propager le français qui ne manque pas d'ennemis connus ou cachés.

[...] La langue française, c'est notre drapeau national... (Louis et Jean, 1911, p. 92)

Si le roman *La Pointe-aux-Rats* ne traitait pas du nationalisme francophone, *L'aisance qui vient* en fait un des thèmes principaux et même la thèse du livre, en plus des conseils prodigués aux futurs colons. Ceux-ci en lisant le livre apprenaient l'histoire du Canada français, ses héros et les défis qui les attendent. Un des chapitres les plus critiques (et c'est d'ailleurs le seul type de critique que l'on rencontre dans ce roman) s'intitule «Le complot irlandais» (chapitre VII, troisième partie). Il relate la position du clergé irlandais en Acadie, dans l'est des États-Unis et au Canada en général, clergé qui a tout fait pour que les paroisses et évêchés francophones soient desservis par des prêtres et des évêques anglophones et ainsi accélérer l'assimilation des francophones. Les auteurs du roman sont donc très au courant de l'actualité et font de la cause du français un combat qui n'a pas cessé depuis.

## CONCLUSION

Les deux romans analysés sont donc tout à fait à l'opposé quant au message: l'un (*La Pointe-aux-Rats*) est certainement excessivement négatif en décrivant la déchéance de plusieurs colons, et l'autre (*L'aisance qui vient*) est excessivement positif en éludant presque tous les problèmes sur lesquels trébuchent les colons de *La Pointe-aux-Rats*. L'ouvrage de Forestier serait plus un roman doublé d'un reportage, alors que celui de Louis et Jean, s'il possède aussi cette part romanesque, est pour presque la moitié composé de propagande, de conseils et de comparaisons entre ce qui se fait en France et au Canada: c'est véritablement un guide du colon même si la progression linéaire de l'aventure et de l'installation des Girard le classe plutôt dans la catégorie du roman. Ces deux livres, en dehors de leur aspect utile et pratique, de leur actualité à l'époque de leur publication pour de futurs colons, rentrent aussi dans la catégorie du roman d'aventures, si prisé à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, et c'est cela, en plus de leur aspect historique, qui fait leur intérêt aujourd'hui encore.

Finalement, la trame narrative dans les deux romans, pour l'essentiel, se déroule plus ou moins à l'identique (en dehors du message qui les différencie). Les événements, l'époque, les lieux sont les mêmes et ils se retrouvent aussi dans la peinture de la faune et du paysage qui, autant pour les Verdier de *La Pointe-aux-Rats* que pour les Girard de *L'aisance qui vient*, a été reproduite par des auteurs qui se sont attachés à leur nouveau pays et qui l'ont aimé: l'un comme un amour impossible; l'autre comme une union choisie, consommée et généreuse en aisances de toutes sortes.

## NOTES

1. Voir l'ouvrage de Bernier (1939).
2. À cet effet, le lecteur peut consulter l'ouvrage de Christine de La Salmonière (1994), qui raconte le séjour de sa famille à Sainte-Rose-du-Lac.
3. *History of Ste. Rose du Lac*:  
[www.town.sterosedulac.mb.ca/ste\\_rose\\_history\\_pg1.htm](http://www.town.sterosedulac.mb.ca/ste_rose_history_pg1.htm).

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, Noël (1939) *Fannystelle: une fleur de France éclore en terre manitobaine*, Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface, 189 p.
- COLLET, Paulette (1984) *Les romanciers français et le Canada (1842-1981)*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 166 p.
- FRÉMONT, Donatien (1980) *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 239 p.
- FORESTIER, Georges (1907) *La Pointe-aux-Rats*, Paris, Plon-Nourrit, 474 p.
- \_\_\_\_\_ (1915) *Dans l'Ouest canadien*, Paris, Plon-Nourrit, 278 p.
- LA SALMONIÈRE, Christine de (1994) *Soupe maigre et tasse de thé*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 366 p.
- LIONNET, Jean (1908) *Chez les Français du Canada*, Paris, Plon-Nourrit, 284 p.
- LOUIS ET JEAN (1911) *L'aisance qui vient*, Paris, Bloud, 214 p.
- MORCOS, Gamila (1998) *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 366 p.
- PAINCHAUD, Robert (1986) *Un rêve français dans le peuplement de la prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 303 p.
- SAGUENAY, Jean du (1907) *La terre pour rien*, Paris, Bloud, 128 p.
- \_\_\_\_\_ (1908) *Le fondateur de la Nouvelle-France: Champlain*, Paris, Bloud, 36 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 447-461

## **Souvenirs réels ou romancés?: les écrits de Christine de La Salmonière et d'Amélie Constantin-Bompard**

par

Carol J. Harvey  
University of Winnipeg

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses femmes sont venues de France s'installer dans l'Ouest canadien comme religieuses, infirmières et enseignantes ou comme pionnières qui défrichaient la terre à côté de leur mari. Mais seules quelques-unes de ces femmes ont laissé leur nom car, comme le fait remarquer pertinemment Bernard Pénisson, «Les sources historiques concernant l'immigration s'intéressent plutôt aux hommes qu'aux femmes» (Pénisson, 2000, p. 153). Et quel qu'ait été leur champ d'action, rares sont celles dont la voix soit parvenue jusqu'à nous. Christine de La Salmonière et Amélie Constantin-Bompard sont parmi les rares Françaises immigrées au Manitoba à l'ère de la colonisation agricole et qui ont mis leurs souvenirs par écrit dans des textes autobiographiques, épistolaires et fictifs.

Ni l'une ni l'autre de ces femmes n'était écrivain de métier. Christine de Caqueray, quatrième enfant du vicomte Charles de Caqueray, épouse Joseph de La Salmonière le 12 février 1894 et part avec lui quelques semaines plus tard pour la colonie naissante de Sainte-Rose-du-Lac, dans le Nord-Ouest du Manitoba. Bien que Joseph ait fait des études vétérinaires à Beauvais et qu'il ait déjà passé quatre ans au Manitoba<sup>1</sup>, rien n'avait préparé Christine à la vie de pionnière. En plus des multiples difficultés auxquelles la jeune femme a dû faire face, elle avait une santé fragile, si bien que le couple est rentré en France à peine deux ans et demi après leur arrivée. C'est vers 1902 que Christine décide d'actualiser

ses souvenirs dans un récit autobiographique intitulé «En route pour Sainte-Rose-du-Lac», récit qui finira par voir le jour en 1994, quand il sera publié posthumément aux Éditions des Plaines sous le titre *Soupe maigre et tasse de thé*. Quant à Amélie Constantin-Bompard, elle vient au Canada en 1905 avec sa fille cadette, Marguerite, rejoindre son fils, l'écrivain Maurice Constantin-Weyer, qui s'était installé à Saint-Claude (Manitoba) deux ans auparavant, en compagnie de Raoul de Villario, le fiancé de Marguerite. Femme cultivée, elle était «habituee à une vie plus aisée que celle que sa famille et bien d'autres comme elle, durent accepter de vivre au début de la colonie» (Marchand-Bazin, 1992, p. 71). Rentrée en France en 1919, après la Première Guerre mondiale, Amélie devait publier son roman *Au pays des érables* en 1939. Par la suite, elle a publié en collaboration avec sa fille, Marguerite Constantin-Fortin, *Le sang français*, livre dans lequel elle s'étend sur les héros fondateurs de la race française et canadienne-française.

Christine et Amélie décrivent la province, la ville capitale de Winnipeg<sup>2</sup> et les immenses espaces de la Prairie canadienne; elles s'attardent sur les intempéries du climat qui rendent les travaux de la ferme si durs; et la jeune mère et la grand-mère accordent une attention toute particulière à l'enfant canadien et au rôle qu'il est appelé à jouer dans la vie familiale. Par ailleurs, leur regard ne se limite pas à la topographie du Manitoba, à sa flore et à sa faune: elles nous font part aussi de leurs premiers contacts avec les autres habitants de la région: Amérindiens et Métis, Français et Anglais, et immigrants venus des quatre coins du monde.

Mais ces textes suscitent quelques interrogations au niveau de la problématique de l'énonciation. Puisqu'ils sont composés des années après le retour des deux femmes en France, on peut mettre en question la valeur de leur témoignage sur l'époque des pionniers. Car le temps amène inévitablement des altérations des souvenirs, provoquant des modifications telles que les trous de mémoire ou des changements de relief. On peut se demander d'ailleurs si le récit autobiographique est plus apte à traduire les événements, sensations et sentiments du passé et plus fidèle à la réalité vécue que ne l'est l'œuvre fictive. Avant de développer notre étude de ces textes, nous voudrions donc tenir compte du

genre choisi par chaque auteure. Et, dans la mesure où le lien à l'autre conditionne les modalités et les tonalités discursives, il importe de nous interroger aussi sur leurs destinataires.

## GENRE ET DESTINATAIRE

Les deux femmes peuvent s'appuyer sur des écrits antérieurs, de genre intimiste, pour rédiger leurs œuvres. Dans le cas de Christine, c'est vraisemblablement à partir d'un journal intime dans lequel elle consignait ses impressions du pays où elle s'était aventurée avec son mari qu'elle compose «En route pour Sainte-Rose-du-Lac». Comme l'explique son petit-fils, Christine était «[c]ourageuse dans la détresse, mais désespérée par la rudesse de la vie à Sainte-Rose-du-Lac à laquelle elle n'avait pas été préparée. L'écriture lui a procuré l'évasion dont elle avait besoin» (La Salmonière, 1994, p. 9). À certains endroits, on dirait qu'elle copie ses entrées de journal jour par jour, comme par exemple les pages où elle décrit «l'inexorable montée des eaux» de la grande inondation du printemps 1896 (Pénisson, 2000, p. 174). En plus, elle incorpore à son texte des lettres qu'elle aurait écrites à l'époque.

De son côté, avant de rédiger son roman *Au pays des érables*, Amélie avait déjà mis par écrit ses impressions du Manitoba dans une longue lettre intitulée «Le Canada conté à ma petite-fille Renée de Villario», rédigée à Saint-Claude vers 1912 et destinée à sa petite-fille restée en France<sup>3</sup>. Écrit et illustré avec soin, et commencé par la phrase «Il faut, chère petite Renée, que tu apprennes à connaître le pays éloigné où vivent ta grand-mère, tes oncles et tes tantes» (Constantin-Bompard, 2000, p. 51)<sup>4</sup>, il s'agit d'un récit du genre épistolaire, dont la petite Renée de Villario est la destinataire privilégiée. Et même si la lettre est restée inachevée et qu'Amélie ne l'a jamais fait parvenir à sa petite-fille<sup>5</sup>, il n'en reste pas moins vrai que, pour certains critiques des genres mineurs, les lettres sont comme «un rouage indispensable, une pièce motrice de la machine littéraire» (Deleuze et Guattari, 1975, p. 52)<sup>6</sup>.

Autre parallèle entre les deux textes: la jeune mère et la grand-mère dédient leurs écrits à des membres de leur famille. Le manuscrit de Christine de La Salmonière, conservé pendant cent ans par ses descendants, est destiné à ses fils:

Je dédie ce livre à mes enfants, dit-elle, en particulier à mon bien-aimé Antoine, le seul survivant des deux êtres chéris que j'appelais avec tant d'orgueil: mes Canadiens!

La tombe s'est refermée depuis cinq ans déjà sur l'aîné, sur mon premier-né, mon petit Henri, celui pour qui je destinais ces souvenirs<sup>7</sup>... Fiat!

À mon petit Geoffroy, mon benjamin né sur terre de France qui me console de l'absence de Henri.

Mes enfants chéris, lorsque vous aurez grandi et que vous connaîtrez les épreuves de la vie, souvenez-vous en lisant ce livre d'une mère qui a beaucoup aimé, beaucoup souffert (La Salmonière, 1994, p. 5).

Le texte de Christine se conforme selon toute évidence à la définition classique de l'autobiographie fournie par Philippe Lejeune: «[...] récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur la vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité» (Lejeune, 1975, p. 14). Même si en principe l'autobiographie s'oppose à la fiction, il faut traiter ce texte avec circonspection. D'abord, quelques indices laissés dans le texte nous disent que, malgré la dédicace et le ton intimiste des souvenirs, Christine avait peut-être des ambitions littéraires plus grandes. En plus des occasions où elle s'adresse de façon ambiguë au «cher lecteur» ou à «l'ami lecteur», qui n'est pas nécessairement Antoine ou Geoffroy, il lui arrive de dire «Oh! Charmante lectrice, ne fronchez point votre joli nez de dégoût» (La Salmonière, 1994, p. 235); ou «Ô mère qui me lisez» (La Salmonière, 1994, p. 335) ou encore «Ne puissiez-vous jamais, ô mères heureuses, boire l'amertume de ce calice de fiel!» (La Salmonière, 1994, p. 336). Et les lecteurs visés modèlent la pragmatique d'une œuvre et pèsent sur les stratégies de communication (Argod-Dutard, 1998, p. 82-83). Si Christine est consciente de faire un acte littéraire de genre public, elle devra ménager ses effets selon l'horizon d'attente des lecteurs potentiels, ce qui met en doute dans une certaine mesure la spontanéité et l'authenticité de ses souvenirs. À ce problème s'ajoute celui des lettres qu'elle aurait écrites à sa mère à l'époque où elle vivait au Manitoba et qui sembleraient par leur valeur documentaire valider son récit. Malheureusement, la correspondance entre Christine et sa mère ayant disparu (Pénisson, 2000), il est impossible d'affirmer si elle a

recopié des lettres authentiques ou si elle les a composées à partir de ses souvenirs de l'époque.

Quant au roman *Au pays des érables*, d'Amélie Constantin-Bompard, il est ancré dans le cadre spatio-temporel de son séjour au Manitoba, vingt ans plus tôt. L'œuvre porte la dédicace «À mes petits-enfants, Marcelle et René Constantin-Weyer». Il s'agit des enfants de son fils Maurice et de sa femme métisse Dina Proulx, nés au Manitoba en 1911 et 1913 respectivement et établis en France depuis 1919. Narré à la troisième personne, *Au pays des érables* s'ouvre en France, où deux orphelines, Marie et Jeanne Beauvallon, âgées de douze et de sept ans, se préparent pour un grand voyage: elles raccompagnent leur oncle, M. Dorfeuil, au Canada, où elles vivront désormais avec lui et sa famille. Arrivées à Saint-Clodoald, petite ville du Manitoba, elles s'adaptent rapidement à la vie dans la plaine, apprenant les traditions et l'histoire manitobaines. Mais leur existence sera bouleversée: la guerre éclate en Europe, et l'oncle, toujours de nationalité française, se décide à partir défendre la France. Quelques mois plus tard, l'oncle demande à sa famille de quitter Saint-Clodoald pour s'installer à Montréal et il autorise l'aîné, Jean, à s'engager dans l'armée française. Mais peu avant l'armistice, Jean est tué sur le champ de bataille et l'oncle, éprouvé par ses expériences de guerre et par le deuil, ne revient au Canada que pour ramener sa famille vivre en France, où il a racheté la propriété de sa jeunesse.

Rien qu'à comparer ce roman avec le séjour des Constantin-Weyer au Manitoba (Constantin-Weyer, 1928; Constantin-Fortin, 1939), l'on se rend compte qu'*Au pays des érables* est une œuvre d'autofiction. Saint-Claude, village situé non loin de Winnipeg et à quelques kilomètres de la rivière Assiniboine, est à peine déguisé en Saint-Clodoald, nom franc de Saint-Claud ou Saint-Cloud<sup>8</sup>. Le village est décrit tel qu'il était au début du siècle, «Saint-Clodoald, six ou huit maisons alignées au bord d'un trottoir en bois, un "elevator", un vieux wagon qui sert de gare, une petite église, une maison d'école» (Constantin-Bompard, 1939, p. 21). Marguerite Constantin-Fortin signale aussi l'état rudimentaire de la gare:

Enfin, nous arrivons au terme de notre voyage [...]  
Nous avons maintenant sous les yeux un vieux wagon



peint en rouge vif, garni d'un poëlle de fonte et d'une banquette rudimentaire. C'est la gare de Saint-Clodoal [Saint-Claude]! (Constantin-Fortin, 1940, p. 21)

Amélie fait remarquer qu'on maintient à Saint-Claude les traditions françaises et canadiennes-françaises en célébrant avec cortège, messe et banquet la Saint-Jean-Baptiste, «une occasion pour les Canadiens et métis d'origine française d'affirmer leur fidélité à la foi et à la langue apportées au Canada par ses premiers occupants» (Constantin-Bompard, 1939, p. 38), et le Quatorze-Juillet, décrit en ces termes:

Une messe chantée en l'honneur des soldats morts de 1870-1871 [la guerre franco-allemande] commençait la journée. Banquet, toasts, discours, boutiques, *ice creams*, rien ne manquait. Mais la grande attraction de la fête était le bal, qui attirait toute une foule venue de fort loin pour se livrer à ce plaisir, qui est une véritable passion chez les Canadiens et surtout chez les métis. Deux emplacements ombragés avaient été planchiés, décorés de drapeaux et de lanternes vénitienes, et formaient deux salles de bal différentes. L'une était réservée aux blancs, qui pouvaient, au son des violons, exécuter des danses européennes; l'autre permettait aux seuls métis de danser au son des musiques à bouche, si bien nommées "écorche-babines", leurs giges et leurs quadrilles endiablés (Constantin-Bompard, 1939, p. 52-53).

En effet, selon le livre du centenaire de Saint-Claude, *Anecdotes: Saint-Claude, Manitoba (1892-1992)*, c'est en 1896 qu'eut lieu la première célébration du 14 juillet organisée par les premiers colons arrivés de France. En 1906, une affiche se lisait ainsi:

SAINT-CLAUDE  
FÊTE NATIONALE – LE 14 JUILLET  
SAMEDI, LE 14 JUILLET, 1906

Dix heures du matin – Grand-messe chantée pour les défunts morts au champ d'honneur. Banquet et feux d'artifice. La Fanfare de Saint-Claude se fera entendre pendant la durée de la fête (Marchand-Bazin, 1992, p. 68).

Les souvenirs qu'Amélie transpose dans son roman correspondent de près au témoignage de Marie Trémorin-Heiget recueilli dans le livre du centenaire:

[...] L'on y construit deux plates-formes pour la danse; une pour les français et l'autre pour les métis, puisqu'on ne dansait pas les mêmes danses. Les anciens combattants de la triste guerre de 1870 [...] malgré leurs divergences d'opinion, rendus au Canada... se racontaient leurs combats et leurs souvenirs... qui parfois faisaient monter les larmes aux yeux... Bien souvent, la célébration finissait au petit jour... (Marchand-Bazin, 1992, p. 56)

Le départ des volontaires français qui vont se battre pour leur patrie lorsque la guerre éclate en août 1914 est aussi décrit avec soin. En effet, «les Français de Saint-Claude se signalèrent par le nombre de ceux qui répondirent à l'appel aux armes» (Frémont, 1980, p. 51)<sup>9</sup>. En tout, quelques jours après la déclaration de la guerre, un contingent de soixante-seize Français quittent Saint-Claude, y compris Maurice Constantin et René de Villario, alors que dix-huit autres devaient s'enrôler dans l'armée canadienne. «Le 20 août 1914, une grande partie de la population de Saint-Claude se rend à la gare pour dire adieu à ses parents et amis, qui partent pour la France», lit-on dans les *Anecdotes: Saint-Claude* (Marchand-Bazin, 1992, p. 99). Amélie, qui aurait certainement accompagné son fils et sa famille à la gare, fait revivre pour Marcelle et René cet événement marquant de leur petite enfance.

## SOUVENIRS RÉELS ET ROMANCÉS

Que leurs souvenirs du Canada soient réels ou romancés, Christine de La Salmonière et Amélie Constantin-Bompard valorisent l'apport de la France, sa langue et ses traditions, tant religieuses que laïques. Certes, la langue et la foi sont les deux piliers qui soutiennent la colonisation française dans l'Ouest canadien. L'importance de la langue comme héritage et signe audible de la nationalité française est soulignée à maintes reprises. «[J]e suis sûre que maintenant vous vous sentez *at home*», dit Marie Dorfeuille à sa cousine. Mais elle se corrige vite: «Je me reprends, car, si papa tient à ce que nous sachions l'anglais, il ne veut pas nous entendre mélanger des mots étrangers avec notre langue» (Constantin-Bompard, 1939, p. 27). En contraste avec la pureté du français de France, le parler des Métis est représenté comme un patois, marqué par des traits phonétiques, lexicaux et syntaxiques qui

le distinguent comme différent de la langue dont il est issu. Témoin la vieille Métisse «qui fume béatement sa pipe» et qui s'exclame: «C'est-y quoi que je vois? Une petite créature! D'où sors-tu, petite vermine?» (Constantin-Bompard, 1939, p. 47). Elle fait remarquer plus loin que «[l]e mot "créature" est employé au Manitoba dans le sens de femme» (Constantin-Bompard, 1939, p. 76).

Christine de La Salmonière, qui avait appris l'anglais et l'italien, est encore plus attentive à la langue. Une des premières choses qu'elle remarque en arrivant à Winnipeg, où elle assiste à la messe, c'est que le sermon anglais a été traduit en français, «dans cet affreux français canadien où toutes les terminaisons en *ais*, *ait*, se prononcent *â*» (La Salmonière, 1994, p. 35-36). Néanmoins, elle est prompte à reconnaître la fidélité des Canadiens français à la France: «Les Canadiens ont conservé avec un soin très jaloux la langue, les mœurs, les usages et la religion de leur ancienne mère-patrie» (La Salmonière, 1994, p. 170). Comme Amélie, elle corrige ses anglicismes. Après avoir annoncé que son bébé pèse neuf livres anglaises, elle se reprend: «*Parlons français pour notre petit Français*, quatre kilos» (La Salmonière, 1994, p. 204). De son côté, son frère Charles imite le parler métis pour la faire rire: «*miniouche* (minet), tu es *magassant* (agaçant), attends donc une *escousse* (un moment), tu ne fais que *grouiller* (bouger); est-il *négant* (ennuyeux)» (La Salmonière, 1994, p. 70-71). Cependant, Christine, prend la peine de comprendre les Métis et elle explique, sans condescendance aucune, certains termes de leur parler, comme *bichon* pour *alezan* et *mon butin* pour *mon trésor* (La Salmonière, 1994, p. 144) ou encore *chasse-femme* à la place de *sage-femme* (La Salmonière, 1994, p. 205).

Mais quelles que soient les observations des deux Françaises au sujet de la langue, toutes les deux font des remarques positives à l'égard du peuple métis. Pour Christine, mal adaptée à la vie dure des pionniers à Sainte-Rose-du-Lac, la rencontre avec cet *autre* est une véritable bénédiction. En effet, les Métis viennent en aide au jeune couple à maintes reprises: que les feux de prairie menacent leur propriété, un «brave Métis» attaque le feu avec ses compagnons et parvient à l'arrêter (La Salmonière, 1994, p. 104); qu'ils manquent de vivres, les Métis leur donnent à manger; souffrant d'une crise

de coliques hépatiques et néphrétiques qui a duré cinquante-quatre heures, Christine fait appeler «la bonne madame Naud» au milieu de la nuit; c'est d'ailleurs «la bonne et vaillante» madame Naud (La Salmonière, 1994, p. 205), qui assiste Christine à la naissance de son premier bébé:

[...] Sa charité est si grande que, pour rendre service, elle quitte tout et se rend aussitôt, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, partout où on l'appelle, et elle ne veut jamais rien accepter sinon un simple merci (La Salmonière, 1994, p. 205).

Le portrait qu'elle en fait est donc positif et valorisant.

Amélie leur trouve quelques-unes des mêmes qualités: «Ils sont fort hospitaliers, serviables à tous et s'aidant beaucoup entre eux», écrit-elle en 1912 (Constantin-Bompard, 2000, p. 59). Elle reconnaît, comme Christine, à quel point ils sont adaptés au pays, comment ils devinent le gibier «là où l'œil du Blanc ne discerne rien, leur habileté à s'orienter, à se reconnaître dans les endroits les plus déserts, au fond des forêts les plus sauvages» (Constantin-Bompard, 2000, p. 58). Mais elle leur trouve aussi des défauts:

[...] Intelligents, habiles à tout, mais fort paresseux et capricieux, travaillant par à-coups, insouciant, vivant au jour le jour, avides de plaisir, n'ayant aucune notion du devoir, peu de souci de la propriété d'autrui. Superstitieux à l'excès, les Métis sont de grands enfants qu'un rien distrait, se complaisant aux récits fantastiques et suivant en tout l'impulsion de leur nature (Constantin-Bompard, 2000, p. 58).

Dans son roman, elle les décrit d'une manière moins nuancée, révélatrice des attitudes de l'époque. Pour le Quatorze-juillet, deux salles de bal sont aménagées, l'une réservée aux Blancs et l'autre aux Métis. Ces derniers pouvaient danser «au son des musiques à bouche, si bien nommées "écorche-bobines", leurs giges et leurs quadrilles endiablés» et faisaient rire les enfants par le «trémoussement incessant des membres inférieurs [...] qui contrastait d'une façon comique avec le sérieux de leur face impassible» (Constantin-Bompard, 1939, p. 53). Les Métis sont «musicien[s] d'instinct», jouant souvent rondes ou vieilles romances françaises qu'ils ont retenues de leurs ancêtres (Constantin-Bompard, 1939, p. 76). Chez Hormidas Ouellette,

le Métis Dumas joue force giges et quadrilles, la bouteille de gin circule sans cesse et la soirée devient si bruyante que monsieur Dorfeuil juge bon de partir. L'image que retient Amélie donne lieu donc à une représentation stéréotypée des Métis dans *Au pays des érables*: leur parler différent, leur face impassible et leur amour de la musique.

De ces observations se dégagent aussi les valeurs des Françaises, les qualités qu'elles admirent, les défauts qu'elles critiquent. Une des valeurs que prise Christine, c'est la politesse. Cela l'amène à faire une comparaison entre les différentes races qu'elle rencontre. Dès son arrivée à New York, elle observe que «les femmes sont traitées par les Yankees avec un sans-gêne qui révolte la politesse française» (La Salmonière, 1994, p. 86). Et elle enchaîne:

Les Canadiens français au contraire, comme les Métis qui ont du sang français, sont généralement polis et même très polis. Mais les Canadiens anglais, à part de très rares exceptions, c'est kif-kif avec leurs congénères (La Salmonière, 1994, p. 86).

En effet, les Anglais ne font nullement l'admiration de Christine. La pêche serait pour eux un simple sport, «aussi abandonnent-ils tous les poissons au fil de l'eau qu'ils empoisonnent» (La Salmonière, 1994, p.165). Elle donne foi à une horrible anecdote au sujet de l'Anglais qui, poursuivi par des loups, jette son enfant au milieu de la meute enragée (La Salmonière, 1994, p. 167-168). Cette hargne contre les Anglais semble être dictée au moins en partie par leur manque d'hospitalité, si grave dans un pays où l'on risque de mourir de froid. Elle-même en fait l'expérience une fois quand, égarée, exténuée de fatigue et transie de froid, elle arrive avec son mari au *settlement* anglais et que l'Anglais «au cœur impitoyable» qu'ils rencontrent ne fait que leur montrer leur chemin. «Je vous ai toujours trouvés aimables et hospitaliers», dit-elle à Vital Naud, «vous surtout, Métis et Canadiens. Je ne déteste que les Anglais [...]» (La Salmonière, 1994, p. 257). Elle revient à la charge plus loin, en citant l'expérience générale à Sainte-Rose-du-Lac, où,

[...] contrairement aux Français et aux Canadiens français qui exercent une large et cordiale hospitalité, les Anglais, les Canadiens anglais et les Sauvages ne savent que se montrer grossiers, bourrus, brutaux,

inhospitaliers. Aussi, pour les peindre d'un seul mot, les appelle-t-on, et tout particulièrement les Anglais: des chiens. Combien de Sauvages, de Canadiens anglais et d'Anglais refusent impitoyablement leur porte aux pauvres voyageurs égarés pendant les nuits d'hiver et les trouvent le lendemain matin devant leur maison, debout dans la neige, morts de faim et de froid? Les exemples abondent et on n'en cite pas un seul cas à la charge des Français et des Canadiens français [...] (La Salmonière, 1994, p. 291)

Son jugement est un peu plus nuancé par la suite, en admettant «qu'il ne faut pas juger une nation entière par ce qui se passe dans un canton» et en avouant que les Métis de Fannystelle sont «d'une malpropreté révoltante» alors que ceux de Sainte-Rose-du-Lac maintiennent «une propreté exquise, je dirais même méticuleuse» (La Salmonière, 1994, p. 291).

Amélie fait moins de remarques désobligeantes que Christine sur les Anglais, mais elle revient à plusieurs reprises sur les causes historiques des luttes entre les deux peuples. Déjà dans sa lettre à sa petite-fille elle explique:

Les luttes entre Français et Anglais, qui firent tomber tant de braves sur cette terre canadienne, continuent aujourd'hui, sous une apparence plus pacifique, lutte entre les vieux Canadiens revendiquant leur origine française, voulant conserver la suprématie de leur langue et repoussant de tous leurs efforts l'envahissement toujours plus grand de la langue anglaise qui, chaque année, avec les émigrants venus des États-Unis et ceux de la vieille Angleterre, fait de nouveaux progrès (Constantin-Bompard, 2000, p. 54).

Plus loin, elle renchérit:

Entre les deux races, l'une en face de l'autre, se perpétue la lutte séculaire; réunis par le hasard de la vie, Anglais et Français se côtoient, se mêlent, mais ne se fondent pas ensemble. Au moindre choc surgit l'ancienne haine. Des noms de villages, de rivières, baptisés par les Anglais rappellent de ces souvenirs qui sonnent mal à l'oreille française (Constantin-Bompard, 2000, p. 59).

La «lutte séculaire», elle la reprendra longuement dans le roman qu'elle rédige des années plus tard. Monsieur et madame Dorfeuil font tous deux de longues leçons aux

enfants pour leur apprendre l'histoire du Canada, et la concurrence acharnée entre la France et l'Angleterre «jalouse de s'agrandir et devinant mieux que les Français les incalculables richesses». Et même si les Français finissent par perdre la Nouvelle-France, jamais ils n'oublient leur fidélité à la langue et à la foi de leurs ancêtres. Monsieur Dorfeuille se montre fier de ses compatriotes:

[...] malgré toutes les promesses, les avantages offerts, malgré une incessante persécution qui dure encore de nos jours, pour leur arracher leur langue et leur religion, ils ont su les conserver, et, tout en se soumettant aux lois des vainqueurs, tout en devenant le peuple canadien, ils sont restés attachés au pays de leurs ancêtres, au "vieux pays", à la "douce France", comme ils disent [...]  
(Constantin-Bompard, 1939, p. 57)

La relation qu'Amélie Constantin-Bompard établit avec les lecteurs éventuels d'*Au pays des érables* s'avère donc être d'une importance capitale. Et d'ailleurs, que ce soit dans sa lettre de 1912, son roman de 1939 ou son texte historique de 1941, on ne manque pas de constater que son discours reste pareil: elle transforme l'espace référentiel en un espace mythique, un lieu qui favorise l'idéologie de la survivance du fait français au Canada. À cet égard, son roman reflète les tensions politiques de l'époque de la colonisation du Manitoba (Painchaud, 1987).

## CONCLUSION

En fin de compte, les souvenirs romancés relatés dans *Au pays des érables* sont-ils tellement différents des souvenirs apparemment réels présentés dans *Soupe maigre et tasse de thé*? À la surface, le premier texte est une œuvre fictive alors que le second doit être classé dans les récits de la réalité. Pourtant, tant d'événements rapportés dans le roman proviennent du vécu de son auteur qu'il s'agit presque d'une autofiction. Par ailleurs, comme toute autre œuvre autobiographique, *Soupe maigre et tasse de thé* peut comporter (consciemment ou non) des éléments fictifs. Puisque Christine veut transmettre à ses enfants le souvenir d'une mère «qui a beaucoup aimé, beaucoup souffert» (La Salmonière, 1994, p. 5), son récit est vraisemblablement coloré par la volonté de laisser d'elle-même et de son mari l'image qu'elle voulait. Et pour peu que son récit s'adresse à un public plus large, il devient encore

plus apte à subir des modifications. Comme dit Bernard Pénisson, «Christine de La Salmonière a sculpté sa propre statue, parfois sans complaisance, mais toujours avec sympathie, émotion et une légère ironie» (Pénisson, 2000, p. 177). En somme, il est vraisemblable que dans l'autobiographie de Christine, fiction et vérité se mêlent étroitement.

Quant à leurs perceptions des races qu'elles rencontrent au Manitoba, ces deux Françaises nées et formées au XIX<sup>e</sup> siècle sont peut-être prisonnières d'une certaine manière de voir *l'autre*. Certes, par son adhérence au patriotisme, Amélie fait preuve d'un certain ethnocentrisme qui ne semble pas s'atténuer au cours des ans. Mais au portrait schématique, typé qui guide leurs perceptions, s'ajoutent les contacts réels, susceptibles de modifier les idées reçues. Et si le stéréotype a la vie longue en ce qui concerne les Anglais, le discours sur les Métis, qui repose sur des expériences vécues, est beaucoup plus souple. Par ailleurs, les faits rapportés sur les colonies naissantes de Sainte-Rose-du-Lac et de Saint-Claude – conditions de vie, activités économiques et culturelles, événements historiques – nous offrent un rare témoignage féminin sur l'époque. Même s'il entre dans leurs écrits des préjugés, partis pris et éléments fictifs, leur aventure dans l'Ouest canadien a marqué leur imaginaire. Christine de La Salmonière et Amélie Constantin-Bompard ont quitté le Manitoba mais leurs souvenirs, réels ou romancés, évoquent encore aujourd'hui une époque révolue.

#### NOTES

1. Pour les renseignements biographiques sur Christine de La Salmonière, voir l'article de Bernard Pénisson (2000). D'autres informations se trouvent dans la présentation de *Soupe maigre et tasse de thé*, faite par Geoffroy de La Salmonière, petit-fils de Christine et de Joseph (La Salmonière, 1994).
2. Christine nous fait une description peu flatteuse de Winnipeg: «Quelle ville dégoûtante! [...] Les rues sont spacieuses, c'est vrai, mais quels affreux parages!» (p. 33). Elle remarque les Sauvages, «aux yeux perçants, au nez d'aigle, au teint cuivré, les cheveux longs, crasseux, ébouriffés» (La Salmonière, 1994, p. 35).
3. Née en 1903, Renée était la fille de sa fille aînée, qui avait épousé René de Villario, le frère de Raoul. Le texte a été édité par André Fauchon. Pour d'autres renseignements sur le séjour de la famille Constantin au Manitoba, voir Fauchon (1989).



4. Les nombreuses appellations dont le texte est parsemé confirment l'identité de la destinataire: «tu as appris sur les bancs de l'école...», «petite Renée...», «chère petite Renée...», «si tu étais ici, chère Renée», et ainsi de suite. Elle lui parle d'un ton familier, elle fait des comparaisons avec la France pour sa «petite Parisienne» et elle use de l'hypotypose pour évoquer pour cette chère absente le nouveau monde dans lequel sont arrivés les membres de sa famille.
5. C'est ce que Renée de Villario a confirmé à André Fauchon lorsqu'il est allé la rencontrer à Paris pour lui remettre le manuscrit de sa grand-mère. Toutefois, elle n'a pas voulu conserver ce manuscrit; elle a préféré le lui rendre pour qu'il le rapporte au Canada. Ce manuscrit a été déposé par la suite au archives du Collège universitaire de Saint-Boniface.
6. Une position théorique analogue est adoptée par Vincent Kaufmann, «la pratique épistolaire est, indépendamment de son éventuelle valeur esthétique, un passage obligé, un moyen privilégié d'accéder à une œuvre» (Kaufmann, 1990, p. 8).
7. Selon Bernard Pénisson, qui a consulté les archives privées de la famille, Henri est mort le 28 novembre 1897. Christine de La Salmonière aurait donc rédigé les souvenirs de son séjour au Canada vers 1902, alors qu'elle résidait à Nice.
8. À vrai dire, Clodoald n'est pas synonyme de Claude. Saint Clodoald (522-560) fut canonisé sous le nom de saint Cloud. Fils de Clodimir et petit-fils de Clovis, il fonda à Nogent, près de Paris, le monastère qui porte son nom.
9. Voir Frémont (1980, p. 160), pour une liste des «Français de Saint-Claude et du district partis pour la guerre de 1914-1918».

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARGOD-DUTARD, Françoise (1998) *La linguistique littéraire*, Paris, Armand Colin, 95 p.
- CONSTANTIN-BOMPARD, Amélie (1939) *Au pays des érables*, Tours, Mame, 160 p.
- (2000) «Le Canada conté à ma petite-fille Renée de Villario», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 1, p. 47-74. [texte présenté et annoté par André Fauchon]
- CONSTANTIN-FORTIN, Marguerite (1940) *Une femme se penche sur son passé*, Paris, Les Livres Nouveaux, 198 p.
- CONSTANTIN-FORTIN, Marguerite et CONSTANTIN-BOMPARD, Amélie (1941) *Le sang français*, Paris, Les Livres Nouveaux, 116 p.

- CONSTANTIN-WEYER, Maurice (1928) *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 228 p.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix (1975) *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 159 p.
- FAUCHON, André (1989) «Maurice Constantin-Weyer et son séjour au Manitoba (1904-1914)», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1 p. 73-85.
- FRÉMONT, Donatien (1980) *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 239 p.
- KAUFMANN, Vincent (1990) *L'équivoque épistolaire*, Paris, Minuit, 199 p.
- LA SALMONIÈRE, Christine de (1994) *Soupe maigre et tasse de thé*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 366 p.
- LEJEUNE, Philippe (1975) *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 357 p.
- MARCHAND-BAZIN, Lucille (dir.) (1992) *Anecdotes: Saint-Claude, Manitoba (1892-1992)*, Saint-Claude, s. é., 295 p.
- PAINCHAUD, Robert (1987) *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 303 p.
- PÉNISSON, Bernard (2000) «Louise d'Hellencourt et Christine de La Salmonière: deux Françaises au Manitoba», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 2, p. 153-179.

***Nipsya et Maria Chapdelaine:*  
la voix de l'Ouest ne ressemble pas  
à celle de l'Est\***

par

Peter Noble  
University of Reading

Louis Hémon a écrit son roman le plus célèbre, *Maria Chapdelaine*, en 1913, après un séjour de quelques mois seulement au Québec, travaillant d'abord à Montréal et ensuite à Péribonka pour la famille Bédard (Zieman, 1964). Il s'est donc servi de ses propres expériences de la vie de l'habitant à la lisière des forêts du Québec, mais il est resté en marge de la société québécoise qu'il quittait pour l'Ouest canadien lors de son décès dans un accident de chemin de fer. En revanche, Georges Bugnet vivait depuis vingt ans en Alberta quand il écrivit *Nipsya* en 1924, puisant dans ses propres souvenirs et, pour l'arrière-fond historique de la révolte de Louis Riel en 1884, dans ceux de ses voisins, la famille métisse Majeau (Duciaume et Lecomte, 1990).

Dans les deux romans, il s'agit de l'histoire d'une belle jeune fille avec trois soupirants, dont l'un meurt. Chacun des trois jeunes gens offre un avenir très différent à l'héroïne, et celle-ci doit subir la perte d'un parent. L'histoire se déroule au cours d'une année, où le dur hiver canadien joue un rôle important. Malgré ces similitudes, Bugnet a toujours nié que l'œuvre de Hémon ait influencé la sienne, et, en fin de compte, les différences entre les deux romans sont plus importantes que les ressemblances (Duciaume et Lecomte, 1990).

---

\* Je tiens à remercier ma collègue, Françoise Le Saux, et ma femme de leurs suggestions qui ont beaucoup amélioré cet article. Je remercie aussi Carol J. Harvey de son soutien et le *Research Board* de la *University of Reading* et le *British Academy* de leurs bourses.

Tandis que les deux écrivains situent leur roman dans un cadre géographique précis: pour Bugnet, le paysage entre les lacs La Nonne, Majeau et Sainte-Anne en Alberta et, pour Hémon, celui de la rivière Péribonka au Québec, seul Bugnet fournit un cadre historique précis. Il évoque la perturbation des Métis et des Amérindiens à l'époque de la colonisation des Blancs anglophones qui menacent d'exproprier de leurs terres les tribus et les francophones de sang-mêlé. La réalité de la guerre n'est jamais très loin de Nipsya, quoique la jeune Métisse reste toujours en marge du conflit (Harvey, 1991; Duciaume et Lecomte, 1990). Cependant elle est témoin de l'assemblée des Métis et des Amérindiens au Lac Sainte-Anne, où les discussions de la guerre potentielle ont lieu. Elle est chez son oncle quand Octave Lajeunesse arrive à la maison en pleine nuit, poursuivi par la police. Elle sait que son ancien soupirant, Monsieur Alec, et sa nouvelle épouse se sont réfugiés à Edmonton après avoir entendu les rumeurs de la conspiration. Enceinte, Nipsya doit subir l'absence de son mari pendant qu'il participe à la campagne de Riel. Rien de pareil dans l'œuvre de Louis Hémon. Les événements se déroulent à une époque peu avant 1913 mais sans être datés, sans doute parce que l'écrivain a voulu démontrer la permanence de la vie des colons au Québec, où rien ne changeait d'une génération à une autre.

Les différences les plus importantes, cependant, concernent les deux héroïnes. À part les différences de race – une Métisse, moitié crie, moitié irlandaise, mais élevée par sa grand-mère crie, et une Québécoise de sang pur –, les deux jeunes filles se montrent très différentes de tempérament. D'une part, Nipsya est tout à fait chez elle dans la région sauvage de l'Alberta, où elle connaît toute la flore et la faune, s'identifiant surtout avec les saules.

Nipsya, parce qu'elle portait leur nom, et qu'il avait été choisi par sa mère, avait un culte plein d'amour et de respect pour ces saules à l'âme et aux formes plus complexes, plus actives, plus bienfaitantes qu'aucun autre des êtres du monde, sans excepter l'homme [...]  
(Bugnet, 1990, p. 111)

Bugnet avait formé son nom du mot crie pour ces arbres. D'autre part, Maria ne semble pas heureuse dans la région éloignée où son père a installé sa famille. Sa mère n'est que

trop consciente de leur exil loin des régions civilisées où elle aurait préféré rester, et, quoiqu'elle en dise peu, Maria n'est pas sourde aux regrets de sa mère. Après la mort de François Paradis suivie peu après par la mort de la mère Chapdelaine, Maria se rend compte qu'elle déteste la forêt qui les entoure. C'est la forêt qui a tué François qui s'est égaré pendant les tempêtes hivernales en essayant de retourner à la maison Chapdelaine pour voir Maria. Elle ne se rend pas compte que la conduite imprudente de François est à moitié responsable de sa propre mort, car il avait quitté le chantier sans compagnon et s'était plongé dans la forêt épaisse où il avait vite perdu la route. L'isolement de la famille dans la forêt profonde contribue aux souffrances de Laure Chapdelaine pendant sa longue agonie, car il faut un voyage de plusieurs heures pour atteindre le village où habite le médecin. La vie sédentaire n'attire pas Maria pour qui les aventures d'une vie nomade avec François Paradis semblent préférables à la vie pénible d'un agriculteur sur les terres difficiles du nord du Québec. Une fois François mort, c'est une vie citadine aux États-Unis qui intéresse Maria. Elle est prête à partir avec Lorenzo aux États-Unis où, d'après lui, la vie sera plus facile et civilisée (Deschamps, 1968).

[...] Un peu plus tard, quand ce deuil serait fini, Lorenzo Surprenant reviendrait des États pour la troisième fois et l'emmènerait vers l'inconnu magique des villes, loin des grands bois qu'elle détestait, loin du pays barbare où les hommes qui s'étaient écartés mouraient sans secours, où les femmes souffraient et agonisaient longuement, tandis qu'on s'en allait chercher une aide inefficace au long des interminables chemins emplis de neige. Pourquoi rester là, et tant peiner, et tant souffrir lorsqu'on pouvait s'en aller vers le Sud et vivre heureux? (Hémon, 1975, p. 206)

L'obstacle inattendu qui la force à changer d'avis est la mort de sa mère, ce qui laisserait la cadette de la famille, Alma-Rose, sans une présence féminine à la maison. Cette réalisation a moins d'importance cependant que la fameuse nuit où Maria entend les voix du Québec qui l'encouragent à rester comme la plupart des Québécois pour sauvegarder l'avenir de sa race. Elle accepte son devoir et son destin sans amertume et se résigne à devenir la femme d'Eutrope Gagnon, le troisième de ses soupirants et celui qui semble avoir le moins à lui offrir (Van Lent, 1983).

Le contraste avec le destin de Nipsya est marquant. Celle-ci aussi attire l'intérêt amoureux de trois jeunes hommes qui représentent une vie et une tradition différentes. D'abord, elle est attirée par son cousin, le Métis, Vital Lajeunesse, agriculteur de l'autre côté du lac. Vital, cependant, est un chrétien fervent et ne veut pas s'allier à une païenne qui suit les vieilles traditions crie (Harvey, 1989). Il est très exigeant, car même après le baptême de Nipsya, il veut qu'elle croie en Dieu parce qu'elle est convaincue de la vérité de la religion chrétienne et non pas parce qu'elle veut lui plaire. Très perspicace, il a compris qu'elle s'est convertie sans avoir vraiment compris la religion à laquelle elle allait appartenir. Son premier rival est Mahigan, un Cri d'une assez mauvaise réputation mais d'une force et d'une virilité qui impressionnent la jeune fille. Il réveille en elle la fierté de ses ancêtres maternels quand elle le voit dompter la *cayousse* devant les Blancs qui n'étaient pas capables de le faire. «Elle se glorifiait à cette habileté d'un homme de sa race, dédaignée des Blancs. Elle pensait maintenant qu'aucun Blanc en valait Mahigan. Elle était fière de lui et, par lui, de la nation crise» (Bugnet, 1990, p. 81). Malgré tout, elle sent qu'il est dangereux, quoi qu'elle n'ait pas peur de lui. Elle n'est pas prête à l'accepter malgré l'attirance physique qu'elle ressent pour lui, mais elle considère la possibilité de se servir de lui pour rendre Vital jaloux. Elle rompt avec Mahigan définitivement quand il essaie de la violer et est ensuite puni par Vital qui lui casse le bras. Nipsya ne joue aucun rôle dans le suicide de Mahigan qui se tue pour expier l'attentat contre son frère. Le troisième prétendant est le jeune Écossais, Monsieur Alec, qui gère le poste de traite et qui se trouve fort impressionné par la beauté et la simplicité de Nipsya. Pour sa part, elle est flattée par son intérêt manifeste et elle adore la musique celtique de son violon, qu'il joue avec virtuosité. Après avoir rejeté Mahigan et ne voyant pas de signe d'amour de Vital, Nipsya tombe amoureuse d'Alec, mais celui-ci abandonne la belle Métisse pour épouser une blonde Anglaise, ce qui provoque une crise dans leur petite société. Lorsque Vital confronte Alec de la part de sa cousine, les deux jeunes gens en viennent presque aux mains, mais quand Alec dit à son ancien rival ses quatre vérités, il oblige Vital à se rendre compte de sa passion pour Nipsya de sorte qu'il se décide à se déclarer à sa cousine. Il le

fait mais presque trop tard. Nipsya se fait violence pour assister à la réception des nouveaux mariés après leur retour d'Edmonton où le mariage a eu lieu, mais la jeune épouse reconnaît tout de suite dans la Métisse une rivale dangereuse. Elle défend à Nipsya de revoir son mari, et la jeune fille s'enfuit dans la nuit hivernale. Elle est sauvée de la mort par Vital qui l'a suivie. Enfin il lui révèle son amour, le mariage des cousins a lieu, et la fin du roman décrit le retour de Vital de la guerre contre l'armée et sa réunion avec sa jeune femme enceinte. D'après lui, un avenir paisible s'annonce pour la région et tous ceux qui y vivent.

La vie sentimentale de la Métisse est donc beaucoup plus mouvementée que celle de la Québécoise. Hémon décrit une jeune femme qui subit tout ce que le destin lui fait souffrir sans trop de plaintes ni apitoiement sur son sort (LeBras, 1986)<sup>1</sup>. Hémon admire la ténacité et le courage des habitants québécois, des traits que Maria incarne dans sa triste détermination de rester dans la forêt hostile que sa mère n'a jamais aimée. Elle n'accepte pas l'invitation à une vie plus aisée aux États-Unis offerte par Lorenzo Surprenant malgré son envie de ne pas vivre comme sa mère. Sans enthousiasme, elle accepte l'offre d'Eutrope qui promet de «peiner comme un bœuf» (Hémon, 1975, p. 164) et elle se résigne à une vie isolée dans la forêt où elle aura tout à faire. Maria connaît la joie et la douleur d'amour avec François, elle espère être heureuse avec Lorenzo, elle doit se contenter du dévouement d'Eutrope, mais toujours elle cache ses sentiments et essaie de rester maîtresse de ses émotions. Quoiqu'elle accepte son destin, rien ne suggère qu'elle est heureuse à la fin du roman.

[...] À travers les heures de la nuit Maria resta immobile, les mains croisées dans son giron, patiente et sans amertume, mais songeant avec un peu de regret pathétique aux merveilles lointaines qu'elle ne connaîtrait jamais et aussi aux souvenirs tristes du pays où il lui était commandé de vivre [...] (Hémon, 1975, p. 213-214)

En revanche, Nipsya ne veut pas être la victime du destin. Tandis que Maria est adorée par ses trois soupirants qui la traitent toujours avec le respect dû à une jeune fille pieuse, Nipsya découvre très vite que Vital la considère comme une enfant et ne semble pas la prendre très au sérieux.

Ce n'est qu'après son entrevue animée avec Alec qu'il comprend qu'il n'a pas le droit de ne rien dire à sa cousine tandis qu'il essaie de décourager les autres jeunes hommes de la courtiser. Mahigan, par contre, la veut pour sa beauté et est prêt à la violer si elle ne veut pas l'accepter; il représente deux aspects des Cris à l'époque: d'un côté, il incarne toute la force, toutes les traditions des guerriers et des chasseurs de la tribu crie; de l'autre, il représente les mauvais effets de l'influence blanche sur les autochtones avec son amour de l'alcool et sa violence qui culmine dans l'attentat contre son frère (qu'il croit avoir tué), suivi par son propre suicide. Alec est différent des deux autres. Il est probable qu'il n'a jamais eu l'intention d'épouser Nipsya, mais il la trouve intéressante et il aime sa compagnie. Il est fasciné par son point de vue différent, qui le fait ré-examiner sa propre conception du monde. Il est attiré par sa beauté et est flatté par son admiration visible. Pour Nipsya, fille d'une mère crie et d'un père irlandais avec des cousins qui sont moitié cris, moitié français, il n'y a rien d'impossible dans l'idée d'un mariage entre un Écossais et une Métisse. Le lecteur alerte, cependant, remarquera que Bugnet introduit le nom de Flora, l'épouse potentielle d'Alec, bien avant qu'Alec commence à fréquenter la demeure de Nipsya et de sa grand-mère. Le mariage d'Alec et de Flora ne devrait donc pas nous surprendre. Ce qui est peut-être plus surprenant, c'est qu'Alec est vraiment un *gentleman*. Il n'abuse jamais de la situation de Nipsya. Même quand Nipsya semble s'offrir à lui, il fait tout son possible pour la protéger des mauvaises langues.

Les deux jeunes filles se différencient par leur conduite et par leurs attitudes à l'égard des hommes qui les courtisent. Maria n'a pas à attirer l'attention des jeunes hommes: François la veut dès qu'il la voit; Eutrope l'aime depuis son installation comme voisin des Chapdelaine; Lorenzo l'avait déjà identifiée comme son épouse future. «[...] il lui parlait d'amour avec la même simplicité directe et pratique. – Le premier jour que je vous ai vue, Maria, le premier jour [...] c'est vrai!» (Hémon, 1975, p. 155). Elle choisit François sans le connaître presque et, après sa mort, elle est sur le point de choisir Lorenzo quand la mort de la mère Chapdelaine la force à reconsidérer son avenir. Quoi qu'elle décide, les jeunes gens dépendent de son choix. Sans effort, elle les domine et elle a le pouvoir de les



rendre tristes ou heureux. En revanche, Nipsya connaît la déception d'un amour que l'objet aimé ne semble pas rendre. Malgré tous ses efforts, son premier amour, son cousin Vital, semble rester indifférent à ses efforts pour lui plaire. Pire, il semble la critiquer d'avoir accepté le baptême, car il se rend compte qu'elle ne l'a fait que pour lui plaire. Mahigan n'est pas réellement un vrai rival pour Vital. Il évoque un instant pour Nipsya sa fierté dans les traditions crie. Elle est consciente de son héritage cri, qu'elle voudrait maintenir contre les Blancs, mais son intérêt ne dure pas. Mahigan a une mauvaise réputation, et Nipsya est trop sensée pour céder à ses demandes. Monsieur Alec, avec sa musique et sa gentillesse, lui fait penser à l'amour, surtout quand ses visites coïncident avec un manque d'intérêt apparent de la part de Vital, ce dont Alec est pleinement conscient. «Je ne suis pas plus mauvais diable que votre cousin. S'il veut vous garder, qu'il s'en donne la peine. Pour une gentille enfant comme vous, un homme doit faire quelque chose» (Bugnet, 1990, p. 226). Nipsya est très déçue quand les visites d'Alec s'arrêtent sans explication. Quand Alma, la sœur de Vital, lui explique pourquoi Alec a disparu, elle devient très déprimée. Sa détresse est augmentée par la rebuffade brutale de la nouvelle mariée. Dans sa fuite précipitée, elle risque la mort quand la glace ne soutient plus son poids, mais l'arrivée de Vital la sauve. Ensuite, il y a la réconciliation, le déménagement de Nipsya et de sa grand-mère chez les Lajeunesse et le mariage, car Vital, depuis les reproches d'Alec lors de leur confrontation au sujet du mariage de celui-ci, s'est rendu compte qu'il hésitait trop. Ainsi, le destin de Nipsya est décidé par les deux hommes qui s'intéressaient à elle. Malgré ses efforts pour contrôler son propre destin, à la différence de Maria, Nipsya ne réussit pas à dominer les hommes qui l'entourent, de sorte qu'elle connaît une vie beaucoup plus mouvementée et passionnée que la Québécoise.

L'autre différence entre les deux jeunes filles se révèle dans leur attitude à l'égard de leur environnement, ce qui reflète sans doute l'attitude de l'écrivain lui-même. Après vingt ans dans la région du lac Majeau, Bugnet, qui allait devenir un botaniste assez réputé, connaissait toutes les plantes et les arbres qui l'entouraient. Son amour de cette flore est manifeste dans ses descriptions.

Le reste de ce marais à foin produit des herbes plus fines qui atteignent et dépassent parfois la taille de l'homme, tant qu'elles ne sont pas épuisées par des coupes répétées. On y trouve le foin bleu, l'agrostide à tête rouge, des carex aux tiges triangulaires et minces, et, sur les parties les plus sèches, des astragales, du jargeau, des pois sauvages, le ray-grass, et une infinité d'autres espèces. La menthe sauvage y abonde et parfume ce foin. Des fleurs vivaces aux nuances blanches, jaunes, roses, bleues, mauves, parsèment de leurs couleurs la grande vallée verte (Bugnet, 1990, p. 174).

À travers les yeux de Nipsya, le lecteur voit les couleurs et les mouvements de toute cette nature, où elle se sent chez elle. Comme ses ancêtres maternels, elle connaît et comprend la nature à laquelle les Cris attachent tant d'importance. Son attitude est dépourvue du romantisme sentimental des Blancs, comme le découvre Alec quand il lui parle de la tristesse des arbres. Comme nous l'avons déjà noté, Maria se met à détester la forêt environnante. Elle rêve de la vie plus facile des villes des États-Unis, qu'elle ne connaîtra jamais. Hémon donne peu de détails de la flore ou de la faune québécoise. Bugnet se plaît à préciser les noms des plantes que Nipsya voit ou utilise. Le manque d'intérêt dans son environnement de la part de Maria reflète la courte période passée par Hémon au Québec et le détachement de son héroïne du paysage mais, en fin de compte, c'est dans ce paysage qu'elle va choisir de s'installer. Elle y restera malgré son peu d'amour pour ce cadre parce qu'il lui est familier. Elle rejettera, avec regret, l'aventure de la vie urbaine nouvelle offerte par Lorenzo. En revanche, Nipsya acceptera les défis de la vie d'épouse et bientôt de mère dans la maison de son cousin, où il lui faudra s'adapter à la vie chrétienne et au train de vie des Blancs. Elle abandonnera la plupart des traditions criées comme l'ont fait ses cousins, Vital et Alma, qui vivent comme leur père français plutôt que leur défunte mère crie.

Il est clair, donc, que les deux écrivains français offrent à leurs lecteurs des héroïnes très différentes. Malgré ses problèmes amoureux et le climat politique turbulent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Nipsya s'attend à un avenir heureux avec un mari qu'elle adore et qui est capable de la protéger et de la guider dans la société nouvelle où elle va habiter. Maria sait

que l'avenir qui l'attend est ennuyeux et dur (Demers, 1993)<sup>2</sup>. Elle va revivre la vie de sa mère, une vie qui ne lui plaisait vraiment pas, rêvant d'une vie tranquille dans les vieilles paroisses, et qui ne sera pas non plus au goût de la fille, qui aurait préféré la vie de nomade que François Paradis lui avait offerte. Hémon ne fait aucun effort pour déguiser les difficultés de la vie de pionnier dans le Nord du Québec. Il était en train de quitter la région au moment de sa mort, et il se peut qu'il ne se soit jamais senti identifié à cette région contrairement à Bugnet qui a si clairement éprouvé une grande affinité pour le paysage albertain. Tandis que la conclusion de *Maria Chapdelaine* est peu optimiste avec l'héroïne se résignant à une vie monotone et dure, la fin de *Nipsya* est très optimiste. Vital Lajeunesse s'attend à un avenir de coopération et d'amitié entre les Métis, les Amérindiens et les Blancs grâce aux efforts des robes noires, car c'étaient les prêtres catholiques qui avaient essayé de servir de médiateurs entre les rebelles et le gouvernement. Pour *Nipsya*, enceinte et laissant la politique à son mari, l'avenir semble prometteur. Sans doute Bugnet était-il trop optimiste, mais il écrivait un roman, non pas l'histoire de la rébellion. En fin de compte, on termine la lecture de *Maria Chapdelaine* plein de pitié pour l'héroïne traitée d'une manière si rude par le destin, tandis qu'on se réjouit de la réussite de *Nipsya* à s'intégrer dans sa vie nouvelle avec un mari dont la réussite semble certaine.

#### NOTES

1. «[...] Maria ne peut être qu'un personnage neutre et, cela est évident, le symbole d'un Québec qui se cherche» (LeBras, 1986, p. 11).
2. Patricia Demers (1993) suggère que la fin du roman n'est pas tout à fait triste. D'après elle, l'association du mariage de Maria et d'Eutrope avec la saison des semailles donne un peu d'espoir pour le succès du mariage.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BUGNET, Georges (1990) *Nipsya*, Saint-Boniface et Dijon, Éditions des Plaines et Éditions universitaires de Dijon, 250 p. [édition critique par Jean-Marcel Duciaume et Guy Lecomte]
- DEMERS, Patricia (1993) *A Seasonal Romance: Louis Hémon's Maria Chapdelaine*, Toronto, ECW Press, 79 p.

- DESCHAMPS, Nicole (1968) «Lecture de Maria Chapdelaine», *Études françaises*, vol. 4, p. 151-167.
- DUCIAUME, Jean-Marcel et LECOMTE, Guy (1990) «Introduction», dans BUGNET, Georges *Nipsya*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, p. 13-39.
- HARVEY, Carol J. (1989) «Une âme troublée», *Vie française*, vol. 41, p. 97-99.
- (1991) «Nipsya et La forêt: l'homme et la nature chez Georges Bugnet», dans QUENNEVILLE, Jean-Guy (dir.) *À la mesure du pays...*, Saskatoon, Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises, p. 265-273. [Actes du dixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au St. Thomas More College, University of Saskatchewan, les 12 et 13 octobre 1990]
- HÉMON, Louis (1975) *Maria Chapdelaine*, Montréal, Fides, 215 p. [roman précédé d'une préface, d'une chronologie et d'une bibliographie préparées par Pierre Pagé]
- LEBRAS, Yvon (1986) «Espace et idéologie dans Maria Chapdelaine de Louis Hémon», *Revue francophone de Louisiane*, vol. 1, p. 7-15.
- VAN LENT, Peter (1983) «Maria Chapdelaine: A Controversial Text», *Quebec Studies*, vol. 1, p. 224-231.
- ZIEMAN, Margaret (1964) «Origins of Maria Chapdelaine», *Canadian Literature*, vol. 20, p. 41-53.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 475-500

## **Les franco-canadianismes dans les deux premières nouvelles de *La route d'Altamont* de Gabrielle Roy**

par

Chiara Bignamini  
Université Jean Moulin– Lyon III

Vingt ans après sa mort, survenue en 1983, un écrivain aussi complexe et fascinant que Gabrielle Roy continue à susciter l'intérêt des passionnés de littérature franco-canadienne du monde entier. Depuis quelques années, les chercheurs s'interrogent aussi sur sa langue: celle de *Bonheur d'occasion* d'abord (Stéphan, 1987), puis celle de *La Petite Poule d'Eau* et de *Rue Deschambault* (Rodriguez, 1996), plus récemment celle de *La montagne secrète* (Bignamini, 2004).

C'est à la suite de l'étude de ce roman particulièrement envoûtant que je me suis demandée quelles pouvaient être les ressemblances et les différences entre *La montagne secrète* (Roy, 1994) et *La route d'Altamont* (Roy, 1997), publié quelque cinq ans plus tard. Dans ces deux œuvres, Gabrielle Roy creuse le thème de la vocation artistique: dans la première, par le biais de Pierre Cadorai, artiste peintre du Grand Nord canadien inspiré de René Richard. Au cœur de la seconde, il y a Christine, la narratrice, enfant et puis jeune fille appelée à devenir écrivain, mais aussi l'écrivain qu'elle est devenue et qui se penche sur son passé. Cependant, elle n'est pas le seul artiste. Elle est entourée de créateurs à divers titres: sa grand-mère, créatrice domestique qui sait transformer un tas de vieux objets apparemment inutiles en une poupée; le vieux monsieur Saint-Hilaire, qui, en évoquant l'ailleurs puis en provoquant la rencontre avec le grand lac Winnipeg, fait croître le goût de partir chez sa petite voisine, et naturellement Éveline, la mère conteuse qui tisse sans fin le souvenir du grand voyage vers l'Ouest.

Gérard Bessette (1973) a vu dans *La route d'Altamont* la clef de lecture de *La montagne secrète*. De nombreux critiques se sont penchés plus directement sur l'univers de *La route d'Altamont*, en particulier sur les différentes formes du rapport entre mère et fille, grand-mère et petite-fille; ou sur la présence du paysage manitobain et sur sa valeur symbolique. D'autres enfin se sont concentrés sur le découloisonnement des genres que représente le polyptyque de *La route d'Altamont*, à la croisée des chemins du roman et du recueil de nouvelles pour ses caractéristiques déroutantes, et l'ont qualifié de «recueil-ensemble», selon la définition de René Godenne (Boucher, 1992, p. 42).

Malgré les différences, en effet, les quatre nouvelles sont intimement liées car le même protagoniste et narrateur, Christine, à chaque fois entreprend un voyage: en grandissant, l'enfant, puis la jeune fille s'éloigne de plus en plus du giron maternel, jusqu'à envisager le départ pour l'Europe, dont il est question dans la nouvelle éponyme qui conclut le cycle. *La route d'Altamont* associe ainsi un thème universel, la naissance et l'affirmation de la vocation de l'artiste, à un récit d'autofiction articulé en quatre nouvelles, profondément enracinées dans la réalité manitobaine. Même si ce parcours se fait en quatre étapes, nous avons choisi de limiter cette étude aux deux premières nouvelles («Ma grand-mère toute-puissante» et «Le vieillard et l'enfant») parce qu'il y est moins ouvertement question du rapport entre mère (Éveline) et fille (Christine), mais plutôt de la transmission d'un héritage d'expérience humaine et culturelle à la fois, d'une génération à l'autre, d'une personne âgée (la grand-mère, Monsieur Saint-Hilaire) à une enfant. La petite Christine y est déjà extrêmement ouverte et curieuse, mais elle ne questionne pas encore l'autorité maternelle ni ne ressent le besoin, pour se réaliser, de la quitter. Au contraire, grâce à la présence des différents adultes, l'enfant découvre la réalité qui l'entoure et apprend peu à peu à l'évoquer.

Les personnages des deux nouvelles revêtent aussi un grand intérêt pour le linguiste, étant donné leur origine différente: il est dit que la vieille grand-mère vient de l'Ouest du Québec, des collines près de Joliette et de la petite rivière Assomption, mais dans sa langue l'on pourrait trouver des

traces d'acadien ou de normand, ce qui correspondrait plutôt à la véritable grand-mère de Gabrielle Roy. Monsieur Saint-Hilaire vient de France, alors que la petite Christine déclare que c'est «chez elle, le Manitoba» (p. 20)<sup>1</sup> face à sa grand-mère qui n'a jamais accepté son «exil sur ces terres de l'Ouest» (p. 20). Il est donc important d'étudier quels franco-canadianismes sont utilisés par Gabrielle Roy dans «Ma grand-mère toute-puissante» et dans «Le vieillard et l'enfant» et dans quels contextes. Le but est de définir leur provenance et de vérifier si chaque personnage est doté d'une langue qui lui est propre ou bien si c'est une variété déterminée de français du Canada qui caractérise l'écriture royenne, en faisant abstraction du personnage qui l'emploie. En même temps, considérons que Gabrielle Roy utilise ces franco-canadianismes de façon consciente, au point qu'ils sont souvent signalés par l'emploi des guillemets ou d'autres signes de ponctuation, et qu'ils relèvent de ses ressources stylistiques. Il est alors essentiel de comprendre, à part l'effet de réel, quels autres rôles jouent ces termes dans la construction du sens des nouvelles. En particulier, il faut se demander si et comment ces termes sont liés à la question de la création artistique: jouent-ils un rôle dans la transmission de l'expérience et dans la naissance de la vocation d'écrivain chez Christine? Nourrissent-ils le thème de l'enracinement et l'exil, qui parcourt l'œuvre d'un bout à l'autre comme un long fleuve souterrain?

### ANALYSE TYPOLOGIQUE DU CORPUS

Du point de vue méthodologique, j'ai d'abord repéré les termes franco-canadiens des deux nouvelles, environ soixante-dix. Dans le livre se trouvent également un anglicisme intégré, *gingham* (p. 14), ainsi qu'un calque sémantique: *appartenir*, dans «Rémi, il *appartient* à mon oncle Nicolas» (p. 14), calqué sur la construction du verbe anglais *to belong to*. Il y a aussi deux emprunts aux langues amérindiennes — *coyote* (p. 13), qui a gagné son droit de cité dans la langue française hexagonale, et *saskatoon* (p. 53) «baie de l'amélanchier», dont l'emploi est limité aux variétés de français canadiennes, en concurrence avec d'autres termes —, un italianisme, *macaroni* (p. 47) et un hapax syntaxique, *c'était délice de* (p. 28).

Les franco-canadianismes sont distribués de façon assez déséquilibrée entre les deux nouvelles. Ils sont un peu plus

d'une quarantaine dans «Ma grand-mère toute-puissante» (1,5 mot régional par page en moyenne), alors qu'ils sont à peine une trentaine dans «Le vieillard et l'enfant » (pour une moyenne bien moins élevée de 0,6 franco-canadianisme par page, puisque cette nouvelle est plus longue). Ce déséquilibre si marqué peut s'expliquer par la présence de la grand-mère qui parle son «langage à elle, en partie inventé, et qui était loin d'être toujours facile à déchiffrer» (p. 9), que Christine reconnaîtra seulement plus tard comme un souvenir de la langue que l'on parlait «aux temps où arrivèrent au Canada les premiers colons» (p. 9). Dans la deuxième nouvelle, la fréquence des franco-canadianismes baisse presque des deux tiers, certainement à cause d'un autre personnage-clé, Monsieur Saint-Hilaire, qui est français et apprend à Christine d'autres mots nouveaux, appartenant plutôt au registre littéraire, comme *altitude* (p. 51) ou *vastitude* (p. 84).

Afin de déterminer de quelle manière les différents mots du corpus se situent par rapport au français normatif et aux différentes variétés du français du Canada, j'ai utilisé, comme références pour la langue normative de France, le *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle* (1789-1960) (Imbs, 1971) et *Le Grand Robert de la langue française* (Rey, 1996). Comme références pour la variété acadienne *Le glossaire acadien* de Pascal Poirier (1993), *Les parlers français de l'Acadie* de Geneviève Massignon (1962) et le *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier (1999). Pour la variété franco-manitobaine, j'ai employé *À l'écoute des Franco-Manitobains* d'Antoine Gaborieau (1985) et *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui* de Liliane Rodriguez (1984). Pour vérifier à quelle époque un mot avait été perçu comme canadianisme, j'ai dépouillé systématiquement les glossaires québécois à partir des plus anciens: la liste de mots recueillis par le père Potier au XVIII<sup>e</sup> siècle (Halford, 1994), le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn (1976), le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (1974), le *Parler populaire des Canadiens Français* de Narcisse-Eutrope Dionne (1974) ainsi que le *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du parler français au Canada (1930). Pour ce qui concerne les dictionnaires plus récents, j'ai utilisé le *Dictionnaire de la langue québécoise rurale* de David Rogers (1977)<sup>2</sup>, le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron (1980), le *Dictionnaire du français plus* de Claude



Poirier (1988), le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* de Jean-Claude Boulanger (1992), le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers (1997), le *Dictionnaire universel francophone* de l'Aupelf-Uref<sup>3</sup> (Poirier, 1997), le *Dictionnaire historique du français québécois* de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) dirigée par Claude Poirier (1998), le *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong (1999) ainsi que le *Dictionnaire français québécois* de Lionel Meney (1999).

En classant les mots du corpus du point de vue typologique, selon leur appartenance aux différentes catégories, il est possible de remarquer de grandes différences par rapport à *La montagne secrète*. Là les franco-canadianismes désignaient surtout des éléments naturels (flore, faune, caractéristiques du terrain, phénomènes atmosphériques ou liés à la vie en plein air), moins souvent des objets fabriqués par l'homme (vêtements et instruments). En revanche, dans les deux premières nouvelles de *La route d'Altamont*, les mots régionaux servent d'abord à nommer ce qui se réfère à la vie dans une maison: les éléments architecturaux (*dépense, galerie, tambour*), les meubles et les outils (*berceuse, fournaise; bois cordé, pelle à neige*), aussi bien que tout ce qui concerne son maintien en état (*barda, guenilles, ouvrage, retailles, restants*) et même le fait de la gouverner (*maîtrise*). Un autre groupe de mots constitue le champ lexical des êtres humains (*chenapan, embardeuse, les jeunesses, maigriotte, sauvage, trotteur, vieille*) et de leurs actions (*être attrapé, brunir, cailler, être sur des épines, en perdre, pique, pâtir, quérir, scier, serrer*). Le monde des enfants occupe aussi une place importante (*catin, chatterie, chignage, entortillage, lire, lirer*), ainsi que l'habillement (*indienne, basin, gingham, pénille, butin, capeline, pèlerine, chandail, ceinturon* «large ruban servant de ceinture féminine»). Par rapport à *La montagne secrète*, les termes désignant dans *La route d'Altamont* la flore (*blé d'Inde, brousse, épinette, saskatoon, savane, tremble*) la faune (*coyote, huard*), les éléments caractérisant un terrain (*coulée, terre planche*) et les phénomènes naturels (*brunante, la terre qui poudroie*) sont très peu nombreux. Les franco-canadianismes de «Ma grand-mère toute-puissante» appartiennent plutôt à la sphère de la maison et de la vie de famille, alors que les mots liés à la vie en plein air se trouvent pour la plupart dans «Le vieillard et l'enfant», où Monsieur

Saint-Hilaire initie la petite Christine aux merveilles de la nature et à la nécessité de nouveaux mots pour chercher à la décrire. Ainsi, dans ces nouvelles, Christine découvre deux réalités distinctes et apparemment opposées, la maison et le vaste monde, et apprend à les nommer dans deux variétés de français différentes. C'est le cas, par exemple, du couple *coulée* «petite dépression du terrain remplie d'eau» / lac (p. 53). C'est grâce à Monsieur Saint-Hilaire, le vieux Français, que l'enfant découvre la différence entre ces deux éléments du paysage. Avant, pour elle, le mot *lac* était associé aux petites dépressions naturelles envahies par l'eau, typiques des Plaines; plus tard, elle apprend à les appeler, par le terme régional, *coulées*, et à réserver *lac* aux vastes étendues d'eau. Enfin, le jour de la promenade au lac Winnipeg, elle fait l'expérience de la réalité qui se cache derrière ce mot.

### ANALYSE GÉOLINGUISTIQUE

Au début de cette étude géolinguistique, nous envisageons plusieurs hypothèses: une présence prépondérante de l'acadien ou du québécois de l'Ouest, mais aussi de traits dialectaux normands, en particulier à cause du personnage de la grand-mère maternelle de Christine dans «Ma grand-mère toute puissante». Dans *La route d'Altamont*, la narratrice donne quelques indications à propos du lieu d'origine de sa grand-mère et de sa mère: les collines près de «la petite rivière Assomption» (p. 31), «pas tellement loin de Montréal» (p. 156), dans le comté de Joliette. L'on serait tenté, pour cette raison, de superposer les traits des personnages fictifs avec les caractéristiques biographiques d'Émilie Jeansonne, la grand-mère maternelle de l'écrivain, et de Mélina Landry, sa mère. Dans *La détresse et l'enchantement* (Roy, 1986), Gabrielle Roy insiste plutôt sur la lointaine origine acadienne de sa famille maternelle, alors que sa sœur Marie-Anna Adèle Roy (1979), dans *Le miroir du passé*, dépeint sa grand-mère comme une femme normande typique.

En tenant compte de ces hypothèses, pour étudier la diffusion des termes franco-canadiens de notre corpus et leur distribution sur le territoire canadien, je n'ai utilisé que l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC) (Bergeron et Dulong, 1980), et les *Parlers français d'Acadie* de Geneviève Massignon (1962). Puisque ces ouvrages présentaient leurs données sous

forme de listes d'occurrences des mots, un logiciel de cartographie<sup>4</sup> a été essentiel pour transformer les listes en cartes géolinguistiques.

Toutes les attestations du même étymon sont regroupées sur la même carte, même si dans l'ALEC ou chez Geneviève Massignon, il présente plusieurs réalisations phonétiques, car la plupart des mots du corpus ont une orthographe française traditionnelle et ne visent pas à reproduire la langue parlée. Cependant, le texte offre quelques graphies non conventionnelles. Parfois, ces écarts graphiques ne sont pas très significatifs, par exemple, quand Gabrielle Roy écrit *lirer* «pleurer» ou *lyres* «pleurs» à la place des formes consacrées par les dictionnaires *lyrer* et *lyre*, car ils ne signalent aucun écart phonétique. En revanche, *barda* «ménage, travaux domestiques» est très intéressant, car, dans la plupart des glossaires et dictionnaires, le mot est inscrit sous une vedette différente et présente de nombreuses réalisations phonétiques à part *barda(s)*: *berda(s)*, *borda(s)*, *beurda(s)*, et rarement *bredas*. L'écart graphique royen signale ainsi une prononciation précise.

Toujours du point de vue méthodologique, les divers sens d'un même mot sont éventuellement signalés, sur une même carte, par l'usage de couleurs différentes. Les cas de termes comme *restant* ou *savane* peuvent exemplifier quelques contributions de l'étude géolinguistique à la compréhension de la distribution des mots du corpus sur le territoire. Dans le cas de *savane*, par exemple, la carte peut montrer où se situent sur le territoire les différents sens du mot et permet de localiser où il est employé de la même façon que dans *La route d'Altamont*, où il désigne «une triste petite forêt d'arbres gris et frêles – peut-être n'étaient-ce même pas des arbres, mais des masses de buissons enchevêtrés auxquels se mêlaient des sapins et des épinettes sans beaucoup de vie» (p. 65), alors qu'ailleurs il signifie «clairière» ou «terrain à bleuets». Sur la carte, on peut aussi voir les zones où deux sens différents coexistent.

Le terme *restant* – Christine enfant reconnaissait dans les couvre-pieds de sa grand-mère «des restants d'une robe» (p. 14) – est exemplaire pour une raison différente. Dans l'ALEC, il présente une polysémie extrêmement riche,

puisqu'il désigne: le croûton de pain, le fond de bouteille; la partie d'une terre en dehors des limites normales; les restes de la production de farine, les restes de foin, les glanures, les criblures; les broussailles, une dosse, un petit bout de bois; la potasse, dans l'expression imagée «le restant de la potée», et même le dernier né d'une famille! Cependant, aucun des sens attestés par l'ALEC ne correspond à celui, plus général, qui est employé par Gabrielle Roy, «reste de...». Par conséquent, il est certes important de les représenter sur une carte linguistique, mais il est ensuite nécessaire de faire abstraction des différentes nuances de sens de ce mot, pour s'apercevoir que sa distribution sur le territoire québécois, quoique non abondante, est assez homogène.

Du point de vue de la distribution des mots du corpus sur le territoire, seuls quelques régionalismes des deux nouvelles analysées, tels *blé d'Inde* «maïs», *catin* «poupée», *serrer* «ranger (ses affaires)», *Sauvage* «Amérindien», *corder* «empiler (le bois)» ou encore *quérir* «chercher (pour ramener, sachant où se trouve l'objet)» sont attestés partout au Québec et en Acadie.

L'étude de la double série de cartes tirées des données de Geneviève Massignon et de l'ALEC montre clairement que, comme dans *La montagne secrète*, lorsque l'extension d'un mot franco-canadien du corpus ne couvre pas toute l'aire acadienne et québécoise, il tend à se situer au Québec à l'exclusion de l'Acadie. C'est le cas de termes comme *couvre-pieds* «couvre-lit» ou *coulée*, dont le sens de «terrain bas inondé au printemps» est presque limité au territoire québécois, alors que, dans les régions acadiennes, ce même mot est plutôt associé à une forte déclivité ou à un ravin où coule un ruisseau.

Très rares sont les mots du corpus attestés exclusivement dans les régions de l'Est du Québec ou de l'Acadie, comme le terme *entortiller* «embobiner quelqu'un, le mener par la ruse et les câlins à faire ce que l'on désire», qui apparaît dans deux seuls points d'enquête de l'ALEC, à Baie-Trinité sur la Côte-Nord, et à Sainte-Marie dans la Beauce. En fait, dans la nouvelle «Ma grand-mère toute-puissante», Gabrielle Roy utilise un dérivé de ce verbe, *entortillage*, que seul le *Dictionnaire universel francophone* (Poirier, 1997) atteste

avec cette connotation. En revanche, le verbe *entortiller* dans cette même acception est déjà signalé par Dionne en 1909 dans son *Parler populaire des Canadiens français* (Dionne, 1974). Le second cas, encore plus intéressant, est celui du verbe *cailler*: avec le sens de «se figer», référé au lait, il est employé par les témoins de l'ALEC sur une très vaste partie du territoire québécois et acadien, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de la rive sud du Saint-Laurent entre Baieville et Saint-Anicet. Néanmoins, dans l'acception de *La route d'Altamont*, «sommeiller, s'assoupir», ce terme est attesté exclusivement dans l'Est du Québec et dans les aires acadiennes, plus précisément à Normandin (à l'ouest du Lac Saint-Jean), à Deschambault (sur la rive nord du Saint-Laurent en amont de Québec), à Rivière-du-Loup (sur la rive sud du golfe du Saint-Laurent), aux Îles-de-la-Madeleine et au Nouveau-Brunswick à Caraquet et Shippagan. Toutefois, non seulement Yves Cormier (1999) pour l'acadien et Antoine Gaborieau (1984) pour le franco-manitobain, mais aussi la plupart des lexicographes québécois à partir de Dunn (1880) jusqu'à Lionel Meney (1999) signalent l'emploi de *cailler* «sommoler, avoir sommeil».

Il a donc été nécessaire de constater une non-coïncidence entre la simple attestation du mot dans les dictionnaires – sans remarques à propos de la fréquence ou de sa distribution sur le territoire, exception faite pour le dictionnaire de Gaston Dulong (1999) – et les données de Geneviève Massignon et de l'ALEC. D'ailleurs, dans quelques cas, une deuxième discordance a parfois émergé entre les données de Geneviève Massignon et celles de l'ALEC, recueillies à peine à quelque vingt ans les unes des autres. Très probablement, ce décalage parfois important est imputable à la Révolution tranquille, qui a eu lieu entre les enquêtes de Geneviève Massignon en 1946-1947 et celles de l'équipe de l'ALEC en 1969-1973, et qui a certes eu pour conséquence la valorisation du français en Acadie, mais aussi une plus grande diffusion du français normatif et québécois dans cette région. Ainsi, le terme *lirer* «pleurnicher (dit d'enfants)» n'était pas attesté en Acadie dans l'enquête de Geneviève Massignon, alors que dans l'ALEC ce mot apparaît sur la côte gaspésienne, dans la région du Madawaska et sur la rive nord de la Baie des Chaleurs. De la même manière, un

mot désormais utilisé partout au Canada français comme *chandail* «pull-over» apparaît dans la seule enquête de l'ALEC et semble appartenir uniquement à l'aire acadienne, alors qu'il est actuellement largement utilisé autant par les gens de la rue que par les écrivains.

Dans la plupart des cas où un terme du corpus des franco-canadianismes des deux nouvelles analysées n'était que moyennement ou peu attesté, nous avons remarqué une légère prépondérance de la région de l'Ouest québécois. Le mot *barda* est doublement représentatif de cette tendance. Du point de vue sémantique (figure 1), il définit au Québec trois réalités légèrement différentes, même si elles appartiennent toutes au même champ sémantique: «le ménage de tous les jours», «le grand ménage qu'on fait une ou deux fois par an» et, dans un sens plus général qui peut se spécifier si le mot est accompagné d'un adjectif ou d'un autre élément déterminant, «le ménage, toute sorte de travaux domestiques». En Acadie nous retrouvons exclusivement le premier sens du mot. En revanche, au Québec, les trois acceptions différentes sont distribuées sur le territoire de manière assez nette: dans les régions de l'Est québécois règne celle de «ménage de tous les jours», alors qu'à l'Ouest se trouvent surtout «grand ménage» et l'acception générique qui est plus proche du sens que Gabrielle Roy donne au mot dans «Ma grand-mère toute-puissante», où la vie est comparée par la vieille grand-mère à «une montagne de "barda"» (p. 20).

#### FIGURE 1 (hors texte)

##### Le mot «barda»

Grâce aux cartes géolinguistiques (figure 2), il est également aisé de remarquer que, parmi les différentes réalisations phonétiques du mot, la variante *barda* est attestée surtout dans l'Ouest du Québec, spécialement sur la rive nord du Saint-Laurent où elle constitue un bloc unique, alors que sur la rive sud elle semble s'insinuer avec difficulté dans la majorité des *berda*, *borda* et *bærda* avec toutes leurs variantes. Toujours du point de vue phonétique, pour ce qui concerne l'Acadie et l'Est du Québec, *barda* n'est pas attesté par Geneviève Massignon, et seulement de façon sporadique dans l'ALEC.

## FIGURE 2 (hors texte)

## Le mot «barda» et ses variantes

D'autres régionalismes présentent des caractéristiques similaires au niveau de la diffusion sur le territoire. En particulier, l'expression *en perdre* pour «perdre la mémoire, perdre ses facultés, devenir un peu fou» est attestée presque exclusivement dans l'Ouest québécois et en Abitibi. De façon encore plus évidente, la distribution géographique du mot *pénille* «tissu, chose de peu de valeur» est limitée (figure 3) à l'Ouest du Québec, à une exception près, le village du Havre-aux-Maisons dans les Îles-de-la-Madeleine, où il est utilisé exclusivement dans l'expression *ça ne vaut pas de la pénille* «ça ne vaut pas grand-chose». Cette attestation dans un territoire linguistiquement acadien ferait la joie de Pascal Poirier qui, dans son dictionnaire, notait: «Pénille: se dit, chez les Canadiens, pour loque [...] Je n'ai jamais entendu le mot en Acadie, mais il doit y être» (Poirier, 1993, p. 305B). Toutefois, le bloc compact d'attestations dans l'Ouest du Québec, aussi bien sur la rive sud que sur la rive nord du Saint-Laurent, contribue à confirmer l'enracinement de la langue de Gabrielle Roy dans cette région (Bignamini, 2004).

## FIGURE 3 (hors texte)

## Le mot «pénille»

Il y a aussi un exemple de distribution très surprenant: le mot *trotteur* est utilisé dans la première nouvelle par la grand-mère de Christine pour désigner, de façon assez négative, son défunt mari comme une personne «qui va de part et d'autre», une sorte de vagabond. Cet usage est attesté par Dionne (1974), par le *Glossaire du parler français au Canada* (Société du parler français au Canada, 1930) et bien plus tard dans les dictionnaires de David Rogers (1977), de Léamdre Bergeron (1980) et de Gaston Dulong (1999). Cependant, au cours de l'enquête de l'ALEC, le mot n'a été cité que dans un village, La Sarre, en Abitibi.

Du point de vue quantitatif, il est intéressant de remarquer que, dans «Ma grand-mère toute-puissante» et «Le vieillard et l'enfant», Gabrielle Roy emploie autant de franco-canadianismes que dans l'ensemble de *La montagne secrète*, ce

qui pourrait faire penser à une reprise de l'utilisation des régionalismes liée au sujet plus personnel et plus directement inscrit dans la réalité manitobaine de son enfance et de sa jeunesse. Cette augmentation reste toutefois à vérifier dans les deux dernières nouvelles qui composent *La route d'Altamont*.

Un autre trait qui différencie les nouvelles analysées du roman qui les précède est la présence non seulement de quelques graphies non conventionnelles et «phonétiques», mais aussi de quelques écarts syntaxiques, spécialement pour ce qui concerne l'usage des prépositions, et morphologiques. Des constructions prépositionnelles «fautives», populaires ou archaïsantes en français de France, parfois condamnées même par les lexicographes franco-canadiens, apparaissent en particulier lorsque c'est l'enfant Christine qui raconte. Il s'agit par exemple de l'emploi de la préposition *à* pour *de*, exprimant la possession: «le franc-parler, le courage, une vue perçante, ces choses autrefois à mémère» (p. 32). Un autre cas, bien plus fréquent, est celui de *en* à la place de *dans* + déterminant: «ton oncle Nicolas avait des goûts extravagants en sa jeunesse» (p. 17), «je l'avais vue, couchée en son cercueil» (p. 42), «si seul en cette rue de silence» (p. 45) en sont seulement quelques exemples. Cet usage était déjà signalé par le *Glossaire du parler français au Canada* (Société du parler français au Canada, 1930) et est encore présent parmi les franco-canadianismes dans les dictionnaires de Léandre Bergeron (1980) et de Lionel Meney (1999). Par écarts morphologiques, nous entendons simplement les constructions par dérivation d'adjectifs avec le suffixe *-eur/-euse*, productif surtout dans la première nouvelle où il donne *trotteur* (p. 19) et *embardeuse* (p. 23).

En conclusion de cette analyse, la prépondérance de termes acadiens que nous avons imaginée est démentie. Certes, quelques acadianismes sont bien présents dans le texte royen, *maîtrise* (p. 25) pour «le gouvernement, la direction de la maison» entre autres, mais la langue des deux premières nouvelles de *La route d'Altamont* ne s'éloigne pas particulièrement de celle de *La montagne secrète* pour ce qui concerne sa localisation. Les aires d'attestation des mots du corpus se situent surtout au Québec, et plus précisément dans l'Ouest québécois, entre Montréal et Trois-Rivières, sur les deux rives du Saint-Laurent de façon plus ou moins nette selon les mots, mais avec une légère primauté de la rive nord,



ce qui correspond à la fois aux origines fictives de la grand-mère de Christine et à celles de la véritable grand-mère de Gabrielle Roy. D'ailleurs, les régionalismes utilisés par Gabrielle Roy pour caractériser le parler de la vieille grand-mère de Christine sont souvent des dialectalismes normands (entre autres le substantif *lire* et le verbe *lirer*), ce qui est assez caractéristique du québécois par rapport à l'acadien, mais qui pourrait aussi être un souvenir du lexique effectivement employé par Émilie Jeansonne, la grand-mère de l'écrivain, ainsi que par sa mère Mélina.

## ANALYSE STYLISTIQUE

Du point de vue littéraire, au cours de l'analyse du corpus, plusieurs fonctions différentes, et parfois co-présentes, des régionalismes ont pu être dégagées. Les termes franco-canadiens peuvent, bien sûr, être utilisés par l'écrivain dans une fonction mimétique, c'est-à-dire pour rendre le parler d'un personnage, en caractériser l'expression. Mais, chez Gabrielle Roy, ces mots régionaux ne sont pas qu'un élément de couleur locale: bien plus que cela, ils s'insèrent dans un tissu de significations richissime qui invite à une lecture plus attentive permettant d'en cueillir les raisons plus subtiles. Ils peuvent avoir une fonction affective, participer à la dichotomie typiquement royenne de familiarité et de dépaysement, mais aussi nourrir le thème de l'héritage de vie et de langue et sont même investis, dans un cas spécifique, d'une fonction totémique.

Pour étudier l'aspect mimétique des franco-canadianismes, je me suis appuyée sur la méthode d'analyse déjà employée dans l'étude de Liliane Rodriguez (1996). Étant donné la nature des deux nouvelles considérées (des récits d'auto-fiction où le narrateur est aussi le protagoniste de l'histoire, qu'il s'agisse de Christine adulte ou de l'enfant qu'elle a été), il est difficile de les comparer avec *La montagne secrète*, un roman à la troisième personne avec un narrateur omniscient. Là, les régionalismes apparaissent surtout au discours indirect libre, sauf sept au discours direct, quatre au discours indirect; dans les passages en narration omnisciente n'apparaissent presque que les franco-canadianismes qui ont désormais gagné leur droit de cité dans la langue française de France. Le terme de comparaison plus naturel pour nos deux

nouvelles est plutôt la série de nouvelles de *Rue Deschambault*, qui partage avec *La route d'Altamont* non seulement le protagoniste et quelques personnages, mais aussi la situation et l'époque. Il faut ainsi se demander si l'usage de la langue, et en particulier des régionalismes dans la parole des personnages et du narrateur, reprend celui de *Rue Deschambault*. Là, les franco-canadianismes étaient une soixantaine au total, alors que dans nos deux nouvelles à elles seules ils sont soixante-dix environ. Ni dans l'une ni dans les autres, ils ne reviennent souvent: dans la plupart des cas, ils apparaissent une seule fois, parfois deux à distance de quelques lignes, mais ils sont rarement répétés plusieurs fois (comme *catin*, dans «Ma grand-mère toute-puissante»).

Dans *Rue Deschambault*, Liliane Rodriguez (1996) avait identifié une différenciation assez nette des voix entre les personnages et le narrateur omniscient, qui utilisait les régionalismes exclusivement dans les évocations de son enfance. Dans «Ma grand-mère toute-puissante» et «Le vieillard et l'enfant», vingt-deux termes régionaux apparaissent au discours direct: onze chez la grand-mère de Christine, cinq chez Monsieur Saint-Hilaire, quatre chez la petite Christine et deux seulement chez sa mère Éveline. Les régionalismes au discours indirect sont bien moins nombreux: dix termes seulement, dont sept prononcés par la grand-mère, deux par Éveline et un seul par Monsieur Saint-Hilaire. Tous les autres, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des termes du corpus, apparaissent dans la narration à la première personne, qu'il s'agisse de Christine adulte ou des souvenirs de l'enfant qu'elle a été. Les proportions sont significatives car elles correspondent d'un côté à la distribution générale des types de discours dans les deux nouvelles: le discours indirect est moins présent que le discours direct, où l'auteur peut donner l'impression de saisir et de reproduire la parole vive des personnages dans son immédiateté et sa fraîcheur grâce aussi à l'emploi des régionalismes.

La narration à la première personne est aussi très intéressante, puisque la narratrice adulte présente les quatre nouvelles comme des épisodes où se mélangent deux plans, celui de l'enfance et celui de sa conscience de l'adulte qui la revisite et l'interprète. L'emploi des régionalismes s'inscrit tout naturellement dans ce jeu subtil de voix. De façon encore

plus explicite que dans *Rue Deschambault*, l'écrivain met en évidence, jusque dans la substance typographique même du texte, le plan sur lequel chaque mot se situe. D'un côté, lorsqu'elle veut faire ressortir la voix de Christine enfant, dans toute sa fraîcheur et son innocence, avec ses découvertes émerveillées et ses interrogations poignantes, Gabrielle Roy se sert librement des régionalismes franco-canadiens sans les signaler en tant que tels. En revanche, lorsqu'elle veut marquer la voix de la narratrice comme celle de l'adulte, elle utilise le truchement de la typographie pour indiquer clairement au lecteur que l'écrivain que Christine est devenue a désormais pris conscience du caractère régional de certains mots, et que si elle les utilise, c'est par un choix conscient. Cela explique pourquoi quelques termes du lexique de la grand-mère et de la mère apparaissent, même à l'intérieur d'un discours direct, entre guillemets, comme c'est le cas pour «catin» (p. 13 et suivantes), «embardeuse» (p. 23) ou «barda» (p. 20), ou bien en italique, lorsqu'il s'agit cette fois d'un mot qui vient d'un emprunt, comme pour *saskatoon* (p. 53). Ce n'est pas le personnage ou le narrateur-enfant qui sont, pour ainsi dire, conscients de leur choix lexical régional, mais le narrateur-adulte, qui le signale, par un clin d'œil typographique, à son lecteur. Ainsi, par l'utilisation des régionalismes, le contrôle de Christine adulte sur l'écriture et la langue qu'elle emploie est rendu encore plus explicite que dans *Rue Deschambault*, ce qui permet au lecteur de distinguer assez nettement les deux voix et les deux niveaux de la narration.

Cependant, comme nous l'avons déjà annoncé, la fonction des franco-canadianismes dans les deux nouvelles ne se limite pas à l'introduction du parler canadien pour rendre plus vivants et crédibles certains personnages. L'emploi de certains termes peut avoir aussi une fonction affective, c'est-à-dire marquer un lien particulièrement fort par la langue entre le narrateur, l'auteur et son lecteur.

Deux exemples peuvent être très significatifs à cet égard dans *La route d'Altamont*: le premier est celui du système à trois variables constitué par *grand-mère*, *grand-maman* et *mémère*. Nous l'avons considéré plus particulièrement dans la nouvelle «Ma grand-mère toute-puissante», parce que les possibilités expressives y sont plus vastes, étant donné que la

grand-mère n'est pas encore un simple souvenir pour Christine, comme dans «Le vieillard et l'enfant», mais un personnage à part entière. Le mot *grand-mère* est le plus fréquent, puisqu'il présente soixante occurrences, toutes dénotatives. Il s'agit aussi du terme le plus courant en français standard et le moins chargé, parmi les trois, de connotations affectives. Le deuxième, *grand-maman*, est déjà plus chaleureux que le premier. Il sert à marquer l'affection, aussi bien en français standard que dans les différentes variétés franco-canadiennes, mais sa fréquence dans la nouvelle est très faible: trois occurrences, toutes dénotatives. Ce n'est que la forme *mémère* qui est investie pleinement du rôle de marqueur de l'affection. Le terme régional est employé quatorze fois dans la nouvelle, six comme appellatif et huit comme dénotatif, ce qui correspond à l'usage de l'Ouest québécois. En effet, partout ailleurs au Québec et en Acadie, *mémère* n'est qu'un appellatif: seulement aux points 40, 47, 55 et 59 de l'ALEC (respectivement Lachenaie et Oka près de Montréal, Chénéville dans la région de Papineau et Maniwaki dans la Gatineau) le terme est aussi bien dénotatif qu'appellatif; toutefois, au point 51 (L'Annonciation), il n'est employé qu'en fonction dénotative. Le seul point loin de ce groupement est le 7, Baie-Trinité au Saguenay. La connotation affective de l'appellatif est renforcée par l'utilisation de ce même terme par l'enfant Christine, selon l'usage régional, comme dénotatif, ce qui rend encore plus attachante la voix de la petite fille qui s'interroge, face à la grand-mère d'abord crainte puis tant aimée, sur les mystères de la vie et de la mort.

Il y a, dans «Ma grand-mère toute-puissante», un deuxième exemple très différent de fonction affective. Il ne s'agit plus cette fois d'un réseau de termes synonymiques: *ceinturon* «large ceinture en étoffe, grand ruban servant de ceinture féminine» est un mot qui ne présente qu'une seule occurrence dans toute *La route d'Altamont*, mais qui renvoie de façon poignante au précédent recueil de nouvelles. En effet, ce franco-canadianisme apparaît dans deux phrases presque identiques, mais dans deux contextes on ne peut plus dissemblables. Dans *Rue Deschambault*, plus précisément dans la nouvelle «Alicia», où Christine confie au lecteur ses interrogations sur la maladie mentale et la mort d'une de ses grandes sœurs, l'enfant raconte qu'au début de sa maladie

«[u]n jour, au grenier, Alicia se revêtit d'une longue robe blanche; à sa taille elle mit un large ceinturon bleu ciel; dans ses cheveux des roses» (Roy, 1980, p. 167). La petite Christine est étonnée de la beauté d'Alicia, et pourtant envahie par une grande et mystérieuse tristesse en la voyant se parer ainsi.

Dans «Ma grand-mère toute-puissante», le mot *ceinturon* revient dans une phrase à l'apparence très semblable, mais dans un contexte bien moins poignant. Quand sa grand-mère finit de lui fabriquer sa fameuse «catin», Christine la décrit ainsi: «Ma poupée portait une jolie robe blanche ornée de volants et d'un ceinturon bleu ciel» (p. 16). L'écho d'une phrase à l'autre est très étonnant, puisqu'il semble établir une sorte d'étrange symétrie entre la belle et jeune Alicia, tragiquement enfermée dans sa maladie mentale, et la gracieuse poupée voyageuse que la vieille grand-mère a fabriquée pour consoler Christine de son chagrin sans nom. Puisque la poupée voyageuse anticipe le destin de Christine adulte, qui, à la fin de *La route d'Altamont*, se prépare à partir pour l'Europe et à quitter définitivement sa mère, il est possible de lire son besoin de voyager comme une sorte d'issue de secours, d'échappatoire à l'enfermement ambiant, aussi nécessaire pour l'épanouissement personnel et littéraire de Christine que l'air pour respirer. Le souvenir de la folie d'Alicia guette le lecteur et vient confirmer la nécessité de partir, puisqu'il suggère que la maladie mentale d'Alicia puisse être une manière de fuir ce que Christine, par son voyage, arrive à quitter.

Les franco-canadianismes contribuent aussi à l'oscillation constante entre familiarité et dépaysement, un thème typique de l'écriture royenne. Dans les deux premières nouvelles de *La route d'Altamont*, ces termes s'insèrent de façon naturelle dans le tissu de la narration, sauf lorsque l'écrivain attire ouvertement notre attention sur un mot par un signal typographique ou une petite phrase qui marque l'appartenance de ce même mot au lexique familial de la grand-mère ou de la mère de la narratrice. Au cours des quatre nouvelles, Christine avance de découverte en découverte. Spécialement dans les deux premières, l'enfant de six puis de huit ans découvre la réalité qui l'entoure, la plaine, les environs de chez elle, la maison de ses oncles mais surtout le grand lac Winnipeg, en même temps qu'elle s'interroge sur

les mystères de la vie et la succession des générations. Les mots régionaux de *La route d'Altamont* jalonnent ce parcours d'exploration, puisque l'enfant apprend à la fois à connaître le réel dans sa richesse et à le nommer.

Cependant, le sens du dépaysement n'est pas favorisé seulement par les voyages et les réalités nouvelles dont fait l'expérience la petite Christine. De plus en plus consciente au fur et à mesure que la narratrice grandit, l'alternance de mots régionaux et de mots de français standard implique un dépaysement aussi bien géographique que linguistique. En effet, même si les deux nouvelles sont situées au Manitoba, il est toujours question, aussi bien dans «Ma grand-mère toute-puissante» que dans «Le vieillard et l'enfant», d'errance et de voyages, de départs presque toujours définitifs. La grand-mère et la mère de Christine ont quitté les collines de leur Québec natal pour les plaines du Manitoba, où la grand-mère se sent à jamais en exil. Monsieur Saint-Hilaire a voyagé en Europe, mais il a fini par venir s'installer à Saint-Boniface, à l'autre bout du monde. Christine joue à La Vérendrye, veut découvrir les Rocheuses, le grand lac Winnipeg, l'océan, puis Bruges, et enfin «le pays de l'amour» (p. 86). La présence dans le texte de franco-canadianismes, mais aussi d'anglicismes, d'un italianisme et d'un amérindianisme suggère l'idée que le voyage, avant même sa réalisation concrète, se fait par la langue, outil par excellence de communication et de découverte. En même temps, la présence de mots régionaux représente un facteur de familiarité pour le lecteur canadien, mais aussi de dépaysement pour le lecteur français.

Les franco-canadianismes participent aussi à la construction d'un des thèmes-clés de *La route d'Altamont*, celui du passage de consignes entre les différentes générations, de l'héritage de vie que l'on veut transmettre, du conflit entre tradition et innovation entre trois générations de femmes: la grand-mère, la mère et la petite fille qu'est Christine. Les deux aînées acceptent sans rechigner le sort féminin selon les coutumes de leur époque: malgré leurs sacrifices, malgré toutes les difficultés qu'elles ont rencontrées, et qui n'ont pas été des moindres spécialement pour la grand-mère, elles ne remettent pas en cause l'ordre établi. Elles s'efforcent de transmettre à la petite Christine leur expérience de vie, liée à la maison et à la famille qu'elles ont patiemment construites, à

travers le grand nombre de mots régionaux qui en témoignent.

En même temps, cette transmission d'héritage de mère en fille en petite-fille est aussi la communication d'un don qui, chez chacune des femmes de cette lignée, s'est traduit différemment, mais qui est au fond le même, comme le reconnaît Christine dans la première nouvelle: l'imagination, dit-elle, «était bien [...] notre don de famille» (p. 15). La grand-mère a su l'employer pour transformer un coin à demi-sauvage des terres de l'Ouest en un lieu accueillant pour sa famille. La mère en a tiré son «talent pour rendre compte de discussions animées entre deux ou trois personnages» (p. 24), mais aussi son art de conter. Christine, entourée par ces exemples formidables, a toujours désiré apprendre à bien raconter, fascinée qu'elle était depuis son enfance par les veillées dans la ferme de son oncle, et elle reçoit en héritage de sa lignée «le poignant et miraculeux pouvoir de ce don» (p. 132), ce qui lui permettra de devenir écrivain.

Les régionalismes des deux nouvelles contribuent à étoffer ce thème, puisque l'apprentissage de la vie et la découverte de la réalité environnante sont doublés chez Christine par un apprentissage toujours plus attentif de la langue et une attention de plus en plus vive aux expressions des gens qui l'entourent. Ainsi, l'enfant s'inquiète d'abord du langage étrange et difficile à saisir de sa grand-mère, avant de se rendre compte, bien des années plus tard, qu'il s'agit d'un héritage du temps jadis, qui remonte «aux temps où arrivèrent au Canada les premiers colons de France» (p. 9). Ainsi, Christine adulte et écrivain, par sa narration et par l'usage des franco-canadianismes de son aïeule, dont elle vient de découvrir la valeur de mémoire, rend hommage à sa vie tout entière. L'amitié avec Monsieur Saint-Hilaire marque une autre étape dans la prise de conscience linguistique de la petite Christine, car elle représente l'initiation de l'enfant à la langue littéraire ainsi qu'aux nuances que les mots régionaux introduisent par rapport aux termes français de France. Cette attention de Christine laisse transparaître un amour pour la langue toujours grandissant et instille dans le lecteur le pressentiment de la naissance de sa vocation d'écrivain, pour l'éclosion de laquelle elle devra tout quitter: son Manitoba natal, ses plaines bien-aimées et sa vieille mère Éveline.

Cette transmission d'expérience et de langue entre les différentes générations de femmes de la famille ne se fait donc pas sans difficultés ni sans tensions. La voix de l'enfant, sa capacité d'étonnement face aux mystères de la vie adulte semblent gommer, presque exorciser le spectre des conflits, qui réapparaissent pourtant en filigrane dans le texte, justement à travers sa façon même de raconter, ainsi que par ses non-dits. Malgré le désir de la grand-mère et de la mère de transmettre leur expérience, dans le discours de la narratrice émerge une révolte larvée contre l'idéologie des rôles traditionnels de la famille.

Ce discours subversif se fait audible surtout à travers l'usage de certains régionalismes chez la grand-mère. Par exemple, après avoir passé la vie à s'occuper de ses nombreux enfants, elle avoue à sa petite-fille que la vie lui paraît une montagne de «barda». De la même façon, la présence des enfants semble déranger la grand-mère, qui semble parfois porter sur eux un regard assez négatif: leurs pleurs ne sont que «chignages» et «lires» (p. 9), leurs petits gestes de tendresse des «chatteries» et des «entortillages» (p. 10), leur présence un poids, au point qu'elle avoue avoir souhaité «de ne plus avoir constamment des enfants dans [ses] jupes avec leurs jérémiades» (p. 11). Mais il y a un moment où un régionalisme en particulier est inséré de manière à subvertir ironiquement, de l'intérieur du langage lui-même, l'ordre établi et les conventions de l'époque. Il s'agit de l'emploi acadien de *maîtrise* pour «commandement, autorité dans la maison»: «Aussi entêtée que jamais, sa mère se disait pas encore prête à laisser ses affaires, sa "maîtrise"» (p. 25). Cet emploi du mot en référence à une autorité féminine contraste avec l'idéologie ambiante, véhiculée par exemple par le *Glossaire acadien* de Pascal Poirier (1993), qui illustre le mot *maîtrise* par l'exemple suivant: «C'est l'homme qui doit avoir la maîtrise dans la maison».

L'image traditionnelle de la famille franco-canadienne n'est pas ouvertement remise en question; pourtant, dans les deux nouvelles que nous avons analysées, Gabrielle Roy met au centre de son écriture une lignée de femmes, puis introduit par le biais de ces quelques régionalismes une critique des dures conditions des femmes des pionniers. En même temps, le fait de confier les expressions plus subversives au



personnage de la vieille grand-mère, qui a accepté et vécu pleinement le défi de sa condition, de les lui faire transmettre par la médiation des régionalismes et de lui donner comme unique témoin une Christine enfant qui ne comprend pas encore la portée de ces réflexions, permet une certaine prise de distance et semble en tempérer la portée. Dans ce sens, il faut aussi lire le geste de tendresse de Christine enfant qui énumère à sa grand-mère sa vaste descendance: c'est la reconnaissance d'un choix de vie qui ne sera jamais le sien, mais dont elle reconnaît toute la grandeur humaine et la capacité créatrice. La narratrice adulte, bien qu'elle ne se reconnaisse dans le choix de vie de sa grand-mère puis de sa mère, rend hommage à ces femmes qui ont su «faire tout de rien» (p. 19) pour le bien de leur famille.

La capacité de création dans toutes ses formes – que ce soit dans les tâches les plus humbles au service de sa famille et dans sa maison, de l'art de conter et de dramatiser les événements quotidiens ou bien de l'écriture – est présentée dans *La route d'Altamont* comme une expérience à mi-chemin entre la collaboration à la création divine – «avec ce qu'il m'a donné de moyens et mis de bois dans les roues, j'ai quand même pas mal aidé sa création» (p. 19), dit la grand-mère – et la contestation – le rêve de Christine, où «Dieu le Père, à la grande barbe et à l'air courroucé, céda la place à grand-maman aux yeux fins, rusés et clairvoyants [et] le pauvre monde sur terre s'en trouva bien» (p. 21). Dans *La montagne secrète*, le père Le Bonniéc exprimait ce même paradoxe: «Créer [...] n'est pas de toute son âme protester? À moins... à moins [...] que ce ne soit une secrète collaboration...» (Roy, 1994, p. 103).

En lien avec le thème de la création artistique, et de l'écriture plus particulièrement, il faut s'arrêter sur une dernière fonction des franco-canadianismes dans les deux premières nouvelles de *La route d'Altamont* de Gabrielle Roy: il s'agit de la fonction totémique, qui était centrale dans le roman précédent, mais est absente dans «Ma grand-mère toute-puissante» et n'apparaît qu'une seule fois dans «Le vieillard et l'enfant». C'est le cas du terme *huard* «plongeon à collier», prophétie et image de la condition solitaire de l'artiste, et tout particulièrement de l'écrivain que Christine est appelée à devenir. Le vieux Monsieur Saint-Hilaire,

abandonné par ses enfants et petits-enfants, s'identifie dès le début à cet oiseau solitaire au cri poignant:

Ensemble, alors, nous avons entendu très au loin [...] un cri d'oiseau étrange, à faire peur. Mais le vieillard aime ce cri désolé. [...]

– Tiens, un huard! Je ne pensais pas qu'il y en eût encore par ici, car le huard ne se plaît qu'en des endroits écartés (Roy, 1997, p. 80).

La petite fille ne le pressent pas encore, mais ce cri désolé du huard anticipe déjà le drame de sa condition future d'écrivain et les affres que Christine va connaître, dans la nouvelle éponyme, «La route d'Altamont», lorsque sa vocation devient si claire qu'il lui faut partir et tout quitter pour répondre à cet appel. Condamnée à la solitude, à traverser «cette vulnérabilité extrême [qui est] l'une des étapes les plus nécessaires à la connaissance de soi» (p. 149), Christine dans sa solitude crie, tel le huard, toute sa détresse dans un chant à la mère qu'elle a abandonnée pour devenir écrivain.

## CONCLUSION

Les quelque soixante-dix franco-canadianismes apparaissant dans les deux premières nouvelles de *La route d'Altamont* s'inscrivent pleinement dans la complexe démarche créative de Gabrielle Roy, contribuant à en faire une œuvre à visée universelle profondément inscrite dans la réalité manitobaine, non seulement par sa collocation, mais encore plus par une langue riche en régionalismes au grand pouvoir évocateur. Encore plus que dans *La montagne secrète*, l'écriture royenne se fait très intime, puisqu'elle explore les mystères de la vie et de la création, non dans la lutte titanessque entre l'homme et la nature, mais dans les subtilités des rapports humains, spécialement entre les différentes générations d'une même famille.

Plus particulièrement, dans «Ma grand-mère toute-puissante» et «Le vieillard et l'enfant», les régionalismes franco-canadiens contribuent au développement des thèmes fondamentaux des nouvelles. Par les mots se transmet une expérience de vie qui suggère le passage de consignes entre les différentes générations; en même temps, par la subversion de ces mêmes mots, par leur usage détourné (l'exemple de

*maîtrise* est peut-être le plus éloquent en ce sens), Gabrielle Roy obtient un effet détonnant qui transmet au lecteur, au delà de l'apparence paisible des deux nouvelles, le sens d'une revendication souterraine qui se traduira à la fin dans le désir pour Christine de partir et de tout quitter pour mieux se connaître. Tout ce mouvement d'attirance par la tradition, de respect et d'amour pour ceux qui ont su y adhérer, mais aussi d'impossibilité de l'accepter en tant que telle parce que cela signifierait manquer à un autre appel aussi impérieux, celui de la naissance et de l'épanouissement de la vocation d'écrivain, est traduit dans ces deux nouvelles par l'usage des régionalismes. Ces mots caractérisent la parole des autres personnages ou de la narratrice enfant. Lorsqu'ils sont employés par Christine adulte, ils sont présentés entre guillemets, par une sorte de distanciation: ce sont les mots des autres, qu'elle a reçus comme part d'héritage et qui font désormais partie d'elle, mais seulement depuis qu'elle a pu les redécouvrir grâce à l'éloignement du voyage. Ainsi, nous retrouvons encore sous une autre formulation le même paradoxe royen qui animait déjà *La montagne secrète*: il faut commencer par s'éloigner des siens – et même de leur langue, semblent dire ces deux nouvelles – pour se retrouver soi-même et pour mieux comprendre et apprécier ceux qu'on aime.

Par l'usage des régionalismes et par l'attention à la langue dont elle dote son double Christine depuis son enfance manitobaine, Gabrielle Roy évoque la naissance de l'amour pour les mots et la fascination pour l'art de raconter, les signes de l'émergence de la vocation d'écrivain, profondément correspondante à ce désir des hommes qui est de «tâcher de communiquer quelque chose d'unique en chacun d'eux et qui les rapproch[e]» (p. 132).

#### NOTES

1. Lorsqu'il n'y a que la pagination, la citation est tirée du recueil *La route d'Altamont* (Roy, 1997).
2. Publié en 1977, ce dictionnaire reflète néanmoins un état de langue bien antérieur, celui des romans du terroir.
3. L'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) et l'UREF (Université des

réseaux d'expression française) sont devenues l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

4. Le logiciel des cartes linguistiques est MapViewer 4.02 (2002; Golden Software Inc, Golden, CO, USA). Les fonds de carte ont été composés (en fonction des points d'enquête de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC) (Bergeron et Dulong, 1980) et de Geneviève Massignon (1962), mais sans respecter tout à fait leur disposition réelle sur le territoire dans un souci de lisibilité) à partir des atlas nationaux du Canada et des États-Unis, obtenus sur les sites suivants: [http://geogratis.cgdi.gc.ca/\(Canada\)](http://geogratis.cgdi.gc.ca/(Canada)), <http://nationalatlas.gov/> et [http://geography.about.com/\(États-Unis\)](http://geography.about.com/(États-Unis)).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON, Gaston et DULONG, Gaston (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines: atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Office de la langue française, 10 vol.
- BERGERON, Léandre (1980) *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB Editeur, 574 p.
- BESSETTE, Gérard (1973) *Trois romanciers québécois*, Montréal, Éditions du Jour, 240 p.
- BIGNAMINI, Chiara (2004) «Présence et fonctions des termes franco-canadiens dans La Montagne secrète de Gabrielle Roy (1961)», dans BRASSEUR, Patrice (dir.) *Colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental*, Avignon, Centre d'études canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, Laboratoire de linguistique, Université d'Avignon, p. 191-195. [Actes du huitième colloque de dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, tenu à l'Université d'Avignon, les 12 et 13 juin 2002]
- BOUCHER, Jean-Pierre (1992) *Le recueil de nouvelles: études sur un genre littéraire dit mineur*, Saint-Laurent, Fides, 216 p.
- BOULANGER, Jean-Claude (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui: langue française, histoire, géographie, culture générale*, Saint-Laurent, Dicorobert, 1269 p.
- CLAPIN, Sylva (1974) *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 388 p. [réimpression de l'édition originale de 1894]
- CORMIER, Yves (1999) *Dictionnaire du français acadien*, Saint-Laurent, Fides, 440 p.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1974) *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 671 p. [reproduction de l'édition originale de 1909]

- DULONG, Gaston (1999) *Dictionnaire des canadianismes*, Sillery, Septentrion, 549 p.
- DUNN, Oscar (1976) *Glossaire franco-canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 196 p. [réimpression de l'édition originale de 1880]
- GABORIEAU, Antoine (1985) *À l'écoute des Franco-Manitobains*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 146 p.
- HALFORD, Peter W. (1994) *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête: témoignage du père Pierre-Philippe Potier*, Ottawa, Presses de l'Université de Ottawa, 380 p.
- IMBS, Paul (dir.) (1971) *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 16 vol.
- MASSIGNON, Geneviève (1962) *Les parlers français d'Acadie: enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- MENEY, Lionel (1999) *Dictionnaire québécois français: pour mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 1884 p.
- POIRIER, Claude (1988) *Dictionnaire du français plus: à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1856 p.
- POIRIER, Claude (dir.) (1997) *Dictionnaire universel francophone*, Paris, Hachette Édicef / Aupelf-Uref, 1554 p.
- (1998) *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 640 p.
- POIRIER, Pascal (1993) *Le glossaire acadien*, Moncton, Éditions d'Acadie, 440 p. [Édition critique établie par Pierre M. Gérin]
- REY, Alain (dir.) (1996) *Le Grand Robert de la langue française: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 9 vol.
- RODRIGUEZ, Liliane (1984) *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 96 p.
- (1996) «*Sous la parole, le parler: place et fonction de la langue régionale dans La Petite Poule d'Eau et Rue Deschambault*», dans FAUCHON, André (dir.) *Colloque international «Gabrielle Roy»*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 449-457. Actes du colloque organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest pour souligner le cinquantième anniversaire de *Bonheur d'occasion* et tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 27 au 30 septembre 1995]

- ROGERS, David (1977) *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, Montréal, VLB Editeur, 246 p.
- ROY, Gabrielle (1980) *Rue Deschambault*, Montréal, Stanké, 303 p.
- \_\_\_\_\_ (1986) *La détresse et l'enchantement*, Paris, Arléa, 505 p.
- \_\_\_\_\_ (1994) *La montagne secrète*, Montréal, Boréal, 188 p.
- \_\_\_\_\_ (1997) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 168 p.
- ROY, Marie-Anna A. (1979) *Le miroir du passé*, Montréal, Québec / Amérique, 279 p.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930) *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale, 709 p.
- STÉPHAN, Andrée (1987) «La langue populaire dans Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy», *Présence francophone*, n° 31, p. 99-111.
- VILLERS, Marie-Éva de (1997) *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec / Amérique, 1532 p.



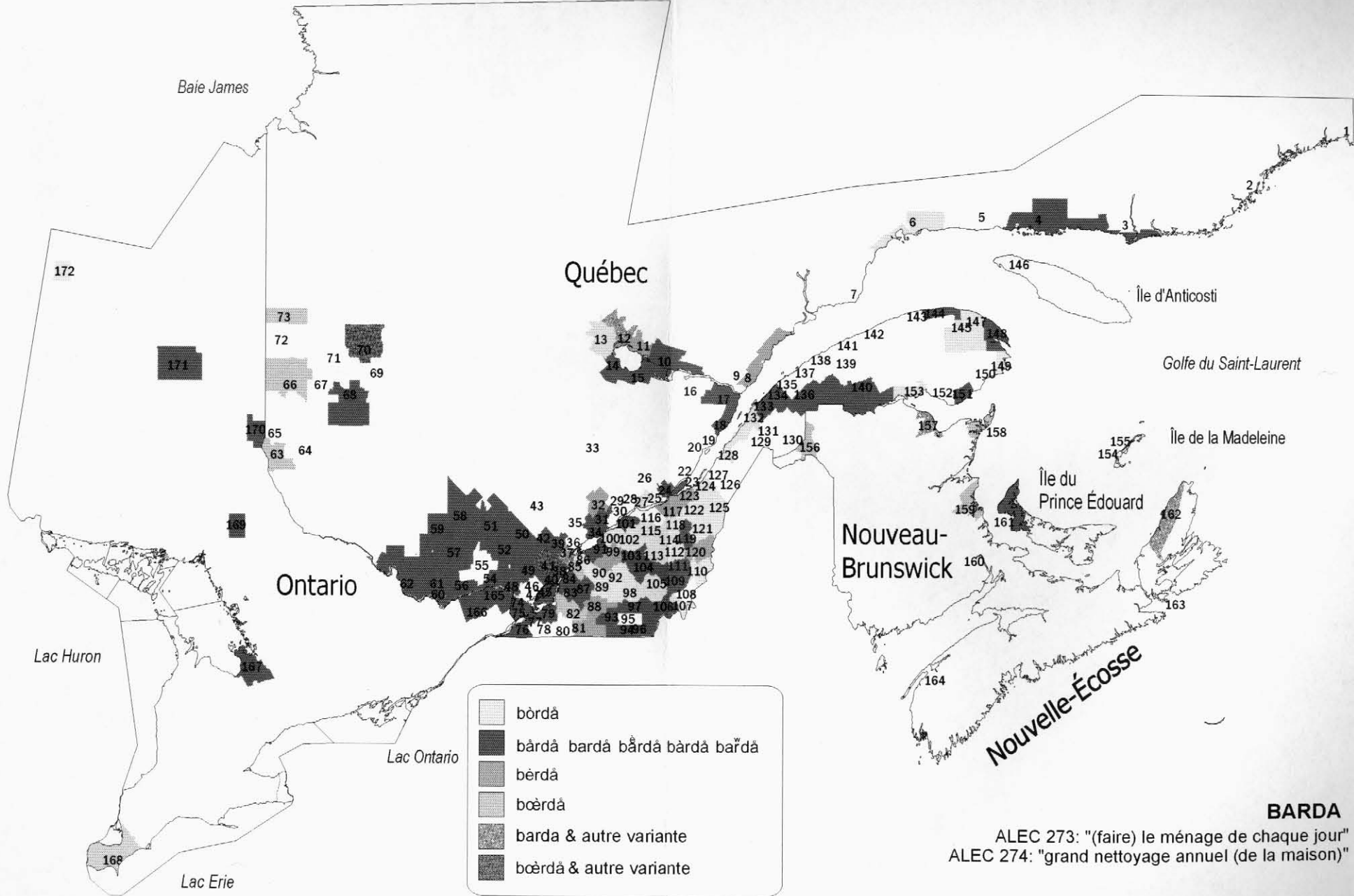


FIGURE 2

Le mot «barda» et ses variantes

# **BARDA**

ALEC 273: "(faire) le ménage de chaque jour"  
 ALEC 274: "grand nettoyage annuel (de la maison)"



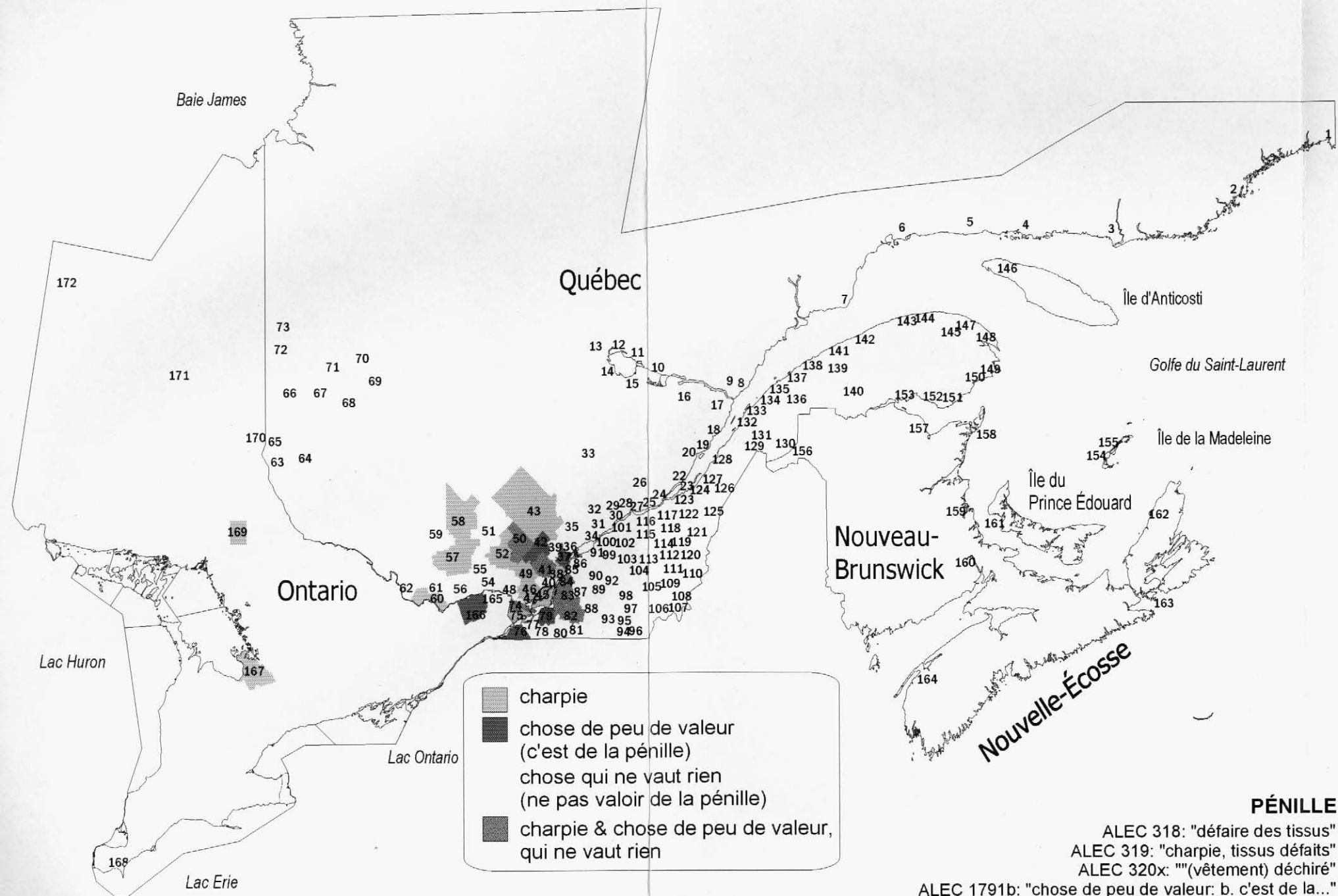


FIGURE 3

Le mot «pénille»

# **PÉNILLE**

ALEC 318: "défaire des tissus"

ALEC 319: "charpie, tissus défaits"

ALEC 320x: ""(vêtement) déchiré"

ALEC 1791b: "chose de peu de valeur: b. c'est de la..."

ALEC 2310: "vocabulaire de contexte général"

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 501-518

**«L'arbre» de Gabrielle Roy:  
une hirondelle d'hiver dans un chêne vert  
de Floride**

par

Thomas M. Carr  
University of Nebraska-Lincoln

On connaît bien les voyages de Gabrielle Roy au Manitoba pour rendre visite à sa famille et ses séjours à Petite-Rivière-Saint-François dans Charlevoix. C'est seulement depuis la publication de ses lettres à son mari qu'on commence à mieux apprécier ses séjours en Floride dans les années cinquante et soixante. Au moins une nouvelle, écrite semble-t-il en Floride en 1967-1968<sup>1</sup>, s'inspire de ces voyages, mais puisqu'elle n'a été reprise dans aucun recueil, elle reste mal connue. Elle n'a généralement été étudiée que dans le cadre du symbolisme du monde naturel chez Roy (Gagné, 1973; Harvey, 1993). Pourtant, François Ricard a attribué une plus grande importance à «L'arbre»; en jugeant la trajectoire de Roy en 1975, il estime que la nouvelle représente un tournant dans l'œuvre royenne, la «nouvelle voie que va emprunter désormais la démarche créatrice de Gabrielle Roy» (Ricard, 1975, p. 138).

«L'arbre» raconte une journée dans la vie d'un chêne vert millénaire, de l'aube au crépuscule. Ce «monument vivant» (Roy, 1970, p. 7), qui se trouve dans une clairière près d'une vieille demeure délabrée de planteur, attire de nombreux visiteurs. Certains sont des touristes de passage qui ont suivi au hasard les panneaux le long d'un chemin forestier qui mène au «*oldest tree*» (Roy, 1970, p. 9): de vieilles institutrices à la retraite, de jeunes mariés, un bum, des écolières avec leur institutrice, des motards et un vieux couple marié désuni. D'autres sont des «fidèles» (Roy, 1970, p. 20) de l'arbre: un vieux Noir qui le visite une fois par an, un peintre

et un autre Noir qui habite la maison de planteur à côté. Il est intéressant de voir comment Roy évoque un milieu si inhabituel dans son œuvre, non seulement la flore et la faune floridiennes, mais l'histoire de cette péninsule, qui a connu la colonisation française, espagnole et britannique avant de passer sous la domination américaine. Pourtant, on verra qu'au fond de cet exotisme, on retrouve les grands thèmes royens, comme la séparation des êtres qui s'aiment et la puissance transcendante de l'art. Cette succession de visites tient lieu d'intrigue, et on peut dire, qu'il n'y a vraiment que deux personnages: le vieux Chêne lui-même et le Visiteur, un composé de ces touristes et ces fidèles qui cherchent tous l'union avec d'autres êtres.

Trois des quatre séjours en Floride de Gabrielle Roy correspondent à une étape de l'élaboration et la publication de «L'arbre». C'est au premier séjour sur le golfe du Mexique, en 1957, qu'on doit la genèse de la nouvelle. C'est pendant le deuxième, à New Smyrna Beach, en 1968, qu'elle l'a rédigée. De retour à Québec, après un second séjour à New Smyrna en 1969, Gabrielle Roy l'offre aux *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, où la nouvelle a été publiée.

Partie de Québec en voiture le 14 février 1957, avec le peintre René Richard et son épouse Blanche, Roy arrive le 22 à Panama City. Les trois s'installent dans un motel à Gulf Breeze près de Pensacola où ils passent un mois, avec une visite d'une semaine à la Nouvelle-Orléans en s'arrêtant à Mobile et à Biloxi. Elle y fait deux découvertes; «l'ampleur du problème noir» (Roy, 2001, p. 455) et la beauté des «chênes géants recouverts de mousse espagnole» aux Bellingrath Gardens à Mobile (Roy, 2001, p. 454).

Onze ans plus tard, elle est descendue à Miami avec Cécile Chabot et sa mère. Arrivée dans les derniers jours de décembre 1967, elle décide de fuir le Floribec embryonnaire, dès le 2 janvier, pour New Smyrna Beach à 2325 km au nord. Si elle aime la plage de Miami, elle trouve le quartier trop populaire: il lui rappelle *Un tramway nommé Désir* de Tennessee Williams (Roy, 2001, p. 575). Miami est trop étouffant, les touristes sont trop nombreux: «c'est la grande foire, la grande foule, la presse» (Roy, 2001, p. 574). Et trop cher: à New Smyrna, elle paie 30 \$ la semaine au lieu des 110 \$

qu'on demandait à Miami (Roy, 2001, p. 575). New Smyrna, à l'encontre de Miami qui est sans histoire, est situé dans la partie de la côte nord-est où les Huguenots ont fondé une colonie française au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils y seront massacrés par les Espagnols qui ont fondé à leur tour Saint Augustine, qui va servir de base contre les Français. New Smyrna date de la cession de la Floride aux Anglais après la Guerre de Sept Ans, quand un riche Anglais fonda une plantation où, au lieu de faire appel à une main-d'œuvre d'esclaves noirs, il recruta des engagés à Minorque. Il y a donc des ruines, mais aussi des plages magnifiques et très peu fréquentées, et Roy peut découvrir à loisir l'abondante et fascinante flore de la région.

À la Nouvelle-Orléans, elle regrettait de ne pas connaître la «vie toute d'élégance et de préciosité» des riches planteurs sudistes qui se déroulait derrière les volets fermés de leurs demeures (Roy, 2001, p. 457). À New Smyrna, elle fréquente ces gens-là, une société composée de Canadiens à la retraite et de riches retraités américains sudistes qui avaient souvent travaillé au Canada, à Montréal et à Arvida, pour Alcan. Ce n'est pas une coïncidence si elle a ses entrées dans ce beau monde. Sa bonne fée est Marie Dubuc, fille du grand industriel du Saguenay, J.-E.-A. Dubuc, propriétaire de la pulperie de Chicoutimi entre autres. C'est Marie qui lui a trouvé le motel bon marché qui n'est qu'à 1,5 km de sa propre maison. Tandis qu'en 1957, Gabrielle a dû beaucoup faire pour les Richard qu'elle trouvait «assez peu débrouillards» et qui se reposaient sur elle «pour quantité de choses» (Roy, 2001, p. 459), Marie, qui a neuf ans de plus que Gabrielle, est comme une grande sœur qui organise les sorties et lui donne ses entrées dans une petite société raffinée. On est loin des Floribécois de Miami, et Roy croit y trouver un peu de ce qui fait terriblement défaut à la société américaine: «la chaleur humaine» (Roy, 2001, p. 445).

Elle refait le même séjour l'année suivante, mais la magie est partie. Elle avait essayé d'attirer Marcel, mais ses relations avec lui se sont dégradées. Aussi préoccupant est la menace du livre de sa sœur Adèle. À défaut de pouvoir publier la «vérité» sur Gabrielle, Adèle a déposé un exemplaire de son manuscrit à l'Université de Montréal<sup>2</sup>. Cette menace pèse lourdement sur Gabrielle pendant son séjour en Floride. Affolée, quand elle rentre au Québec,

Gabrielle fait appel à toutes ses relations dans le monde littéraire pour le supprimer. Et lorsque Victor Barbeau, président de l'Académie canadienne-française, joue de son influence pour faire retirer le manuscrit du Centre de documentation de l'Université de Montréal au printemps de 1969, pour lui montrer sa reconnaissance, elle donne «L'arbre» en primeur aux *Cahiers de l'Académie canadienne-française* qu'il dirige (Ricard, 2000). Cette nouvelle, qui est un peu perdue dans ces *Cahiers*, est l'une des rares textes de la maturité de Gabrielle Roy qui n'ait pas été repris dans un recueil ultérieur. Elle y pensait elle-même, selon François Ricard, vers 1974, quand elle travaillait sur le volume qui deviendrait *Fragiles lumières de la terre*. Mais elle a finalement écarté cette nouvelle, comme elle a écarté les textes de fiction (Ricard, 2000). C'est à espérer que ce texte trouvera sa place dans un nouveau recueil.

Il peut paraître vain de chercher un modèle réel du chêne vert de la nouvelle «L'arbre». D'une part, ceux qui ont visité ces régions subtropicales savent combien sont nombreux les chênes verts qui ont été signalés au public comme étant spéciaux par les autorités gouvernementales. D'autre part, bien qu'il arrive souvent à Gabrielle Roy de se servir de lieux réels dans sa fiction – on pense au Grand Lac Winnipeg ou à Altamont –, elle peut investir deux endroits avec la même valeur symbolique, comme le montre la nouvelle inédite que François Ricard et Sophie Montreuil ont publiée récemment où une maison rose, près du bac, joue le même rôle que la route d'Altamont (Roy, 2000). Enfin, elle peut transformer un endroit réel qu'elle cite, comme elle le fait pour Altamont: la description du petit hameau, avec «l'air d'un village de montagne» de la nouvelle (Roy, 1992, p. 128) évoque plus le nom du village que le village réel dans les collines Pembina.

Pourtant, je crois avoir localisé un chêne vert dans la région de New Smyrna, qui ait pu l'aider à cristalliser l'intérêt qu'elle avait pour cette espèce depuis son premier séjour avec René Richard. Il s'agit du *Fairchild-Ormond Oak*, qui se trouve dans le *Tomoka State Park* à quelques km au nord de Daytona Beach et à 40 km de New Smyrna. Il est vrai que, dans ses lettres à son mari, elle ne mentionne pas de visite au parc parmi les nombreuses excursions faites avec Marie Dubuc.

Mais, même si elle ne s'y est jamais rendue, le chêne est abondamment décrit dans des livrets qui racontent l'histoire de Volusia County qu'elle a pu voir chez Marie Dubuc ou chez les amis de Marie. On sait que Marie fournissait des lectures à Gabrielle (Roy, 2001). Ces plaquettes d'une cinquantaine de pages, illustrées de vieilles photographies (dont une du *Fairchild-Ormond Oak*), étaient écrites par des dames de bonne société qui s'occupaient de l'histoire locale.

Les parallèles sont nombreux. Si on ne prétend pas que le chêne Fairchild soit le plus vieil arbre, comme dans la nouvelle, on lui attribue 2 000 ans sur la plaque commémorative. Dans la nouvelle, à côté de l'arbre, on trouve un écriteau qui dédie le chêne «à la mémoire d'un homme qui avait fait beaucoup autrefois pour la Floride en y introduisant de bonnes cultures: – la canne à sucre, les oranges, l'indigo [...]» (Roy, 1970, p. 7). La plaque à la mémoire du botaniste David Fairchild ne mentionne pas ces cultures qui ont été introduites sous les régimes espagnol ou britannique, mais des cultures modernes comme le soja dont Fairchild est responsable. On n'atteint pas le chêne Fairchild par «un chemin forestier» (Roy, 1970, p. 9), mais par une route très pittoresque, étroite et bordée de vieux arbres. Une demeure de planteur se trouve près du chêne dans la nouvelle. Dans la proximité du *Fairchild Oak*, on trouve les ruines de la plantation des Ormond. D'autres plantations de construction un peu plus récente, dont on raconte l'histoire dans les brochures d'Edith Stanton (1949, 1957), étaient même plus près. Comme c'est le cas pour le chêne Fairchild, le chêne dans la nouvelle a des branches qui touchent la terre, surtout une maîtresse branche.

Dès son arrivée à New Smyrna, le premier enthousiasme pour la flore tropicale qu'elle a connu en 1957 renaît. Dans les nombreuses lettres qu'elle écrit à Marcel, elle décrit ce qui semble curieux et exotique dans la végétation et parmi les oiseaux et animaux de Floride, en partie dans le but d'attirer son mari vers le Sud (Roy, 2001). Dans «L'arbre», cette description est beaucoup plus abondante et précise, surtout au début de la nouvelle où elle évoque le cadre naturel avant l'arrivée des visiteurs. Outre le chêne lui-même avec sa mousse espagnole pendante et ses lierres, elle mentionne des *palmettos* secs, des *cassuarinas* et le jasmin sauvage. Mais elle

s'attarde plus longuement sur les animaux qui comptent parmi les visiteurs du chêne: les oiseaux migrateurs venus du Grand Lac des Esclaves, le moqueur qui est le «chantre particulier» (Roy, 1970, p. 6) de l'arbre, un écureuil noir, et surtout l'armadillo (tatou), qui est présenté comme le pendant dans l'ordre animal de ce qu'est le chêne vert dans l'ordre végétal. On croit que cette bête est «d'âge préhistorique, peut-être survivant d'une époque où l'évolution des espèces hésitait» (Roy, 1970, p. 14). Dans une lettre à Marcel du 19 février, elle décrit la manière dont le chien de Marie, qui s'appelle Moka comme le chien dans la nouvelle, a tué un armadillo pendant une de leurs promenades dans la forêt: «j'avais de la peine pour la pauvre créature laide et souffrante» (Roy, 2001, p. 590).

Elle s'est intéressée aussi à l'histoire de la région de New Smyrna, comme en 1957 quand l'héritage espagnol et sudiste de Pensacola et de la Nouvelle-Orléans l'avait impressionnée. Elle est même allée seule en autobus à la plus vieille ville d'Amérique du Nord, Saint Augustine, vers le 6 février 1968. Mais ses remarques manquent parfois d'exactitude historique. Ainsi écrit-elle à sa sœur Bernadette le 26 février 1968, «Peu après le voyage de Ponce de Léon, un explorateur espagnol de ces rivages-ci, on y fondait New Smyrna» (Roy, 1988, p. 130), bien que 250 ans séparent la découverte de la Floride en 1512 par celui qui cherchait la Fontaine de Jouvence et la fondation de New Smyrna par Andrew Turnbull en 1768. Dans la nouvelle, il n'y a qu'une seule évocation de ce passé espagnol: «Au temps des conquérants espagnols [...] il a dû en voir passer emmenant en captivité les chefs séminoles qui leur avaient résisté» (Roy, 1970, p. 12). Mais elle est plus émue par le souvenir de passé sudiste qui l'avait tant frappée à la Nouvelle-Orléans, par le contraste entre la vie élégante d'autrefois des planteurs et la réalité actuelle du Sud, «cette masse de Noirs misérables». (Roy, 2001, p. 455). Ainsi, la clairière de l'arbre se trouve à côté d'«une maison de planteur sans doute jadis fort élégante, mais aujourd'hui si délabrée et si emmurée dans le silence de l'abandon» (Roy, 1970, p. 7). Ses habitants sont tous partis, sauf un vieux Noir mystérieux qui est peut-être «le gardien de ces lieux» (Roy, 1970, p. 8). On évoque son «accent chantant du Dixieland» (Roy, 1970, p. 25) aussi bien que l'accent sudiste de l'institutrice. Ensuite, l'un



des visiteurs imagine que la maîtresse branche a servi de gibet pour le lynchage d'«un Noir terrifié» (Roy, 1970, p. 12); plus tard dans la journée, un second vieillard noir mystérieux descend de son auto antique pour sa visite annuelle, regarde longuement la maîtresse branche et crie «Oh, my God! Oh my God!» (Roy, 1970, p. 21).

Comme le montre l'exemple de Ponce de Léon, Roy fait appel aux clichés culturels et aux stéréotypes, plus qu'à une solide documentation historique. Elle évoque les chefs séminoles emmenés en captivité par des conquérants espagnols. En fait, ce sont les Tequestas, les Calusas, les Apalachees et les Timucans qui ont été décimés par les Espagnols. Les Séminoles datent de la fin du régime espagnol, et leurs conflits sont plutôt avec les Américains, qui s'emparent de leurs terres dans une série de guerres à partir de 1818. La pendaison était loin d'être le mode d'exécution préféré des lyncheurs. Des treize Noirs lynchés en Floride dans les années trente, huit ont été tués par des armes à feu et aucun par la simple pendaison (Howard, 1995).

En ce qui concerne l'arbre lui-même, elle prête foi à la croyance populaire que les chênes verts grandissent lentement et que les grands spécimens sont d'un âge ancien. En fait, l'espèce pousse relativement vite (Kurtz et Godfrey, 1962). Dans la nouvelle de Roy, l'arbre existe «parmi les plus anciennes vies végétales de la Terre» (Roy, 1970, p. 7). Pourtant, comme le dit un panneau récent, placé devant le chêne Fairchild par le Département de tourisme de l'état pour corriger la plaque commémorative en bronze de 1955, le chêne n'a que 300 à 400 ans («This might give the appearance that this old oak could be 2000 years old, though in reality, it is about 300 to 400 years in age»). De plus, les chênes verts n'atteignent pas une hauteur exceptionnelle par rapport aux autres arbres, malgré le fait que l'arbre de la nouvelle de Roy est décrit comme dominant les autres arbres qui l'entourent.

Au fond, la Floride est surtout un cadre pour les grands thèmes royens qu'elle veut universels. Comme le dit Marc Gagné, le chêne de la nouvelle devient «l'arbre de la vie» (Gagné, 1973, p. 168). J'examinerai donc trois thèmes qui illustrent ce caractère allégorique: la quête d'une permanence face à la mort, la douleur des séparations humaines et le rôle de l'art.



Ce vieillard millénaire est ce qui se rapproche le plus de l'Éternel dans le domaine de la vie, par rapport à toutes les vies plus éphémères qui entrent en contact avec lui. Sa «puissante», «vaillante», «indestructible maîtresse-branche» (Roy, 1970, p. 21) symbolise sa résistance à l'usure du Temps: «elle avait subi pendant des années les pires traitements», sans qu'on réussisse à la tuer (Roy, 1970, p. 13). Mais le chêne n'en est pas exempt. Il est bien un être vivant, à l'encontre du lac Winnipeg qui est là «[p]our l'éternité des temps» dans «Le vieillard et l'enfant» (Roy, 1992, p. 67). Sa «vieille mémoire végétale» est «embrouillée par l'âge et trop d'événements étranges» (Roy, 1970, p. 12) et l'arbre semble avoir même oublié son propre passé. Ainsi, Roy lui prête des caractéristiques humaines. Si Pierre Cadorai dans *La montagne secrète* est «un homme-arbre» (Roy, 1961, p. 217), le chêne vert de la Floride est un arbre-homme. Curieusement, Marc Gagné le voit comme un symbole féminin. Après avoir cité un des ses entretiens avec Roy en janvier 1970, où elle dit que «l'arbre peut être aisément mâle ou femelle», il compare le chêne géant «à l'image de la grand-mère» dans *La route d'Altamont* (Gagné, 1973, p. 162). Mais le chêne de la nouvelle est abondamment décrit comme mâle. Ses mousses espagnoles sont comparées à la barbe d'un vieillard (Roy, 1970, p. 28); les institutrices du North Dakota le décrivent comme «fatherly» (Roy, 1970, p. 10) et on l'appelle «un vieux roi» (Roy, 1970, p. 14).

La vulnérabilité de tout être vivant face à la mort gratuite est annoncée dans la nouvelle par le danger qu'encourt le coq d'être pris par un vautour affamé (Roy, 1970, p. 22); la volaille n'est sauvée que parce qu'elle est surveillée par son compagnon le chat. Par contre, l'armadillo, dont la mort est racontée dans le dernier épisode de la nouvelle, n'échappe pas à un tel sort. Ayant survécu toute la longue journée, cette bête étrange est tuée par un braque que son maître, venu à la clairière du chêne admirer le crépuscule, avait laissé courir dans les bois. Roy se plaît à décrire l'acceptation par l'armadillo de sa propre mort; elle parle de ses «étranges yeux [...] pleins d'une curieuse expression où l'angoisse de mourir peu à peu semblait céder la place à une sorte de fatalisme» (Roy, 1970, p. 26). N'ayant pas réussi à fuir le braque et son armure ne le protégeant pas contre la mâchoire puissante du chien, l'armadillo se meurt sans

révolte; il ne servira même pas à nourrir le chien qui offre sa proie à son maître comme témoignage de son amour.

Éviter la solitude qui constitue cette mort dans l'indifférence est en quelque sorte le deuxième grand thème de la nouvelle. La quête de liens avec d'autres êtres y est omniprésente. La nouvelle présente des couples de toutes sortes, mais sans complaisance, sans illusion sur l'union que deux êtres peuvent réaliser. D'abord, on peut identifier les personnages qui semblent avoir perdu ceux à qui ils avaient autrefois des attaches. Le vieux Noir est-il le gardien de la plantation délabrée ou «l'unique survivant d'une nombreuse maisonnée d'autrefois» (Roy, 1970, p. 8)? L'autre vieillard noir, encore plus mystérieux, est peut-être le parent de la victime du lynchage. Bill-le-bum, rancunier et vindicatif, a des «souvenirs confus» des personnes aimées de son passé, «Mother... Berenice» (Roy, 1970, p. 21).

La vie de couple n'est pas facile non plus pour ceux qui restent ensemble. L'ennui les guette. Les deux institutrices à la retraite, vieilles filles qui voyagent ensemble, ont pour but dans leur vieillesse de s'instruire et ont l'impression de vivre une journée perdue si elles n'ont pas une nouvelle leçon à comptabiliser. Un coq et un chat vivent dans la maison de planteur à côté et passent leur journée dans la clairière de l'arbre; mais le chat, qui est un peu déçu par la fatuité du coq, s'exclame «"Que voulez-vous, il faut bien apprendre à vivre avec qui l'on a!"» (Roy, 1970, p. 8). Les plus heureux sont les deuxième visiteurs de la matinée, «un jeune couple joyeux», arrivé dans une petite auto rouge [une coccinelle de l'époque?]] (Roy, 1970, p. 11). Néanmoins, leur pendant est un vieux couple désuni qui descend d'«une voiture luxueuse» (Roy, 1970, p. 22) vers la tombée du jour.

Que ce mari et son épouse qui ne se parlent plus sont-ils donc venus chercher auprès de l'arbre? Deux phrases juxtaposées révèlent l'équivoque sur laquelle Roy construit son allégorie. Elle souligne d'abord l'écart qui sépare la vie végétale du chêne et les émotions des êtres humains.

Peut-être las de l'amour humain et de son ambiguïté, désiraient-ils simplement se reposer auprès de cette mystérieuse existence se perpétuant non sans dures luttes, mais hors la loi des sens et du cœur, et qui pour cette raison paraissait un refuge (Roy, 1970, p. 23).

Cette plante existe hors des circuits des liens sensuels et affectifs qui resserrent l'humanité. En effet, dès le début de la nouvelle, tout en attirant l'attention sur les nombreux hôtes de l'arbre, Roy avait privilégié parmi eux les mousses espagnoles, «qui vivaient simplement en sa compagnie, ne lui demandant que l'abri» (Roy, 1970, p. 6). Les êtres humains rêvent peut-être de cette vie plus simple, moins compliquée, qui réduit au minimum les obligations réciproques que représente la relation entre l'arbre et ses épiphytes. Sous cet angle impersonnel, l'arbre «exprimait presque mieux que rien au monde l'inguérissable solitude de la création» (Roy, 1970, p. 18).

Pourtant, après avoir suggéré que c'est l'absence de liens «des sens et du cœur» qui fait de l'arbre un refuge pour ce couple, la phrase suivante attribue de tels liens à l'arbre, le transformant en ami. «Pendant un long moment le couple désuni contempla du moins avec la même nostalgie les puissantes branches qui les entouraient comme d'un geste d'amitié» (Roy, 1970, p. 23). Dès le début de la nouvelle, Roy avait souligné ce caractère accueillant, présentant l'arbre comme «hospitalier», «compatissant» et «bienfaisant».

C'est par cet anthropomorphisme de la nature, qui fait de l'arbre, un ami que ces époux malheureux sont à leur tour transformés. C'est précisément à ce moment, que le mari du couple désuni prononce le prénom de son épouse «pour la première fois depuis longtemps» (Roy, 1970, p. 23). Ce geste porteur d'espoir confirme, me semble-t-il, la supériorité des attaches humaines, malgré toutes les peines que ces relations peuvent comporter, sur les simples commodités de proximité entre les mousses espagnoles et l'arbre qui les héberge.

À défaut de l'espoir promis dans le cas de ce vieux couple, l'arbre peut aussi être porteur de consolation, comme le suggèrent les derniers mots de la nouvelle. Roy y compare l'arbre habillé de ses mousses à un groupe de vieillards qui «chuchotaient sans trêve d'éternelles paroles d'espérance ou de consolation» (Roy, 1970, p. 28). Si l'espoir est tourné vers l'avenir, la consolation permet d'accepter les pertes du passé. Certains personnages, venus pour être consolés devant des pertes qu'ils considèrent comme insurmontables, comme le couple désuni, partent avec de l'espoir. D'autres, dont le Noir

mystérieux et l'armadillo mourant, doivent se contenter de consolation. Il se peut, comme le dit François Ricard, que Roy ait placé cette nouvelle sous le signe de «l'espoir d'un salut de moins en moins improbable et de plus en plus urgent» (Ricard, 1975, p. 138). Pour ma part, je dirai que le fait que Roy ait mis «consolation» en place finale comme le dernier mot de la nouvelle suggère que, si l'espoir reste toujours une possibilité, la consolation est un besoin plus permanent; l'espérance dont on rêve est souvent l'espoir d'être consolé. Cette quête de consolation est une constante dans l'œuvre royenne (Carr, 2001).

Dans cette «longue nouvelle poétique» (Ricard, 2000, p. 421), c'est la beauté, soit celle de la nature soit celle créée par l'artiste, qui incite les êtres humains à aller au delà de la difficulté d'aimer. Le chêne vert a son artiste en résidence, le moqueur, oiseau décrit comme «son chantre particulier» (Roy, 1970, p. 6); et du côté des arts visuels, son peintre, «un homme [qui] l'avait cependant aimé jusqu'à lui consacrer en quelque sorte une partie de sa vie», revenant régulièrement le peindre (Roy, 1970, p. 18). Ses croquis «exécutés au cours des années» sont comme la biographie visuelle de l'arbre (Roy, 1970, p. 19). Ce peintre fait penser évidemment à l'ami de Roy, le peintre du Grand Nord canadien, René Richard, avec qui elle est descendue en Floride la première fois, et qui avait été fasciné par les chênes verts à cette occasion (Ricard, 2000).

Comment se fait-il alors que la présence de la beauté puisse éveiller le meilleur dans les êtres humains? Dans un sens, c'est le propre de l'art: le don de l'artiste, dit Roy en parlant du moqueur, est «de prendre aux autres le meilleur pour se l'approprier et en faire mieux encore» (Roy, 1970, p. 6). D'abord, la beauté de l'art apporte quelque chose de permanent. Celle de la nature est peut-être plus fugitive que celle de l'artiste, mais elle revient grâce aux cycles des jours et des nuits, des saisons, des années, etc. L'artiste sait fixer cette beauté, lui donnant une permanence qui durera autant que dure l'œuvre. De même, tout comme le peintre qui cherche à traduire «le mystérieux apaisement de l'âme à la vue d'un arbre aux secrets millénaires» (Roy, 1970, p. 19), l'artiste vise l'essence de son sujet. L'art peut donc servir de point de contact avec la Nature, aidant le spectateur à en extraire les secrets. Ainsi, les deux institutrices se souviennent de

fragments de poésie rapportant aux arbres, soit une citation de la comédie de Shakespeare, *As You Like It*, soit le poème «Trees», beaucoup plus *kitsch* de Joyce Kilmer, mis en musique par Oscar Rasbach et connu de tous les élèves des écoles primaires de langue anglaise.

La sérénité de la fin de la journée, ajoutée au «geste d'amitié» de l'arbre avait fini par rapprocher le couple désuni. La beauté du coucher du soleil peut-elle également apporter de la consolation pour la mort de l'armadillo? Quant à l'animal lui-même, Roy avait eu recours au style indirect libre pour prêter à la bête un argument pour accepter sa mort: «N'avait-elle pas assez longtemps fui les dangers?» (Roy, 1970, p. 26). Pour les lecteurs, en fusionnant le sang de l'armadillo mourant et le rouge du ciel, Roy fait entrer la mort de la bête dans une beauté de l'ordre naturel: «son sang [...] formait une flaque fraîche dans une tache rouge du crépuscule» (Roy, 1970, p. 26). Elle avait déjà présenté le crépuscule sous l'angle de vie renaissante: «ce rouge sanglant, attendu par le monde chaque soir» est «la promesse silencieuse et passionnée de sa résurrection» (Roy, 1970, p. 24). Le coucher de soleil fonctionne en fin de compte comme un artiste dont l'œuvre d'art accorde une mesure de permanence à ce qui est fugitif: «Le merveilleux crépuscule, immortalisant dans sa lueur de songe et de sang des moments de vies périssables, s'achevait à son tour» (Roy, 1970, p. 27).

On peut conclure en évaluant les multiples registres de la nouvelle. Sur le plan personnel de Gabrielle Roy, on est loin, au premier abord, de sa fiction manitobaine à caractère autobiographique. Mais comment ne pas voir un peu de Gabrielle elle-même dans les institutrices du North Dakota ou dans l'espoir d'une réconciliation du couple désuni?

La Floride, telle que Roy la présente, est un cadre parfait pour son allégorie de l'usure que représente le Temps pour tout être vivant et d'autant plus pour tout lien humain. Sur le plan de l'histoire, on comprend bien qu'elle néglige le contemporain pour le passé quand on se rappelle qu'elle a écrit à Marcel lors de son premier voyage au Sud: «Ce que Dieu a mis ici reste beau et grand; ce que l'Homme y a mis – hors peut-être les anciens Espagnols – reste vulgaire, de peu de qualité» (Roy, 2001, p. 450). Elle préfère ce qui est ancien

, les Espagnols et les planteurs, mais en insistant sur les Amérindiens et les Noirs, elle rappelle aussi que ces grandeurs et ces beautés du passé ne sont pas sans victimes.

La croyance populaire que les chênes verts sont d'une ancienneté exceptionnelle lui permet de situer ces acteurs de l'histoire dans une plus longue durée et de prêter à l'arbre un caractère consolateur. Malgré ses belles descriptions du monde naturel, la vision de Roy est celle d'un allégoriste et non pas celle d'un naturaliste. Les arbres deviennent l'arbre. Le mystère de l'arbre se trouve dans le contraste entre l'impersonnalité et la solitude de sa longue vie végétale et le caractère accueillant et humain que Roy lui attribue en même temps. Cette équivoque est peut-être inévitable, étant donné le véritable sujet de la nouvelle, voire de toute l'œuvre royenne, la difficulté de vivre ensemble. On peut néanmoins se demander si ce chêne vert tout solide qu'il soit est vraiment en mesure de porter un message allégorique si complexe.

C'est par l'art que Roy opère cette tâche consolatrice. D'abord, elle assimile la nature à l'artiste afin que l'Art et la Nature partagent la même transcendance et la même permanence. Ensuite, elle charme par les prouesses de son art. On ne peut que remarquer la belle symétrie par laquelle les visiteurs se succèdent auprès du chêne vert, de l'aube à la tombée du jour, tous éveillant leur part du mystère de l'arbre. On admire également l'habileté de Roy de prêter un caractère humain à une nature impersonnelle par les images et les comparaisons auxquelles elle a recours. Le style de Roy montre à tout moment une recherche de l'élégance. Mais ses procédés caractéristiques – interrogations oratoires, style indirect libre et images – loin de simplement susciter l'admiration des lecteurs pour son style, servent surtout à suggérer qu'il existe des raisons pour espérer d'être consolé, sans les affirmer directement. Si bien que, même si les lecteurs restent toujours conscients de cette quête de la distinction stylistique, ils se laissent persuader, au moins pendant la lecture, par les images d'une nature qui sort de son impassibilité pour devenir bienfaisante et protectrice.

Lorsque François Ricard revient sur la trajectoire de Gabrielle Roy dans un article de 1989, il ne reprend pas son jugement de 1975 selon lequel «L'arbre» marque un tournant

qui annonce la paix et l'espoir qui auront tendance à l'emporter désormais dans l'œuvre de Gabrielle Roy (Ricard, 1975, 1989). Ce jugement, il est vrai, avait été écrit avant la publication de *Ces enfants de ma vie* (Roy, 1983) et la grande autobiographie posthume (Roy, 1984). Dans «L'arbre», Roy réaffirme l'importance qu'elle avait déjà accordée à la sérénité dans la consolation, symbolisée dans «Le vieillard et l'enfant» par le grand Lac Winnipeg. Mais son effort, que ses textes après «L'arbre» ont mis en relief, pour intégrer l'enchantement dans sa notion de la consolation est plutôt absent dans cette nouvelle. Bien qu'elle insiste dans «L'arbre» sur le rôle de l'art et de la nature dans la consolation, il faut attendre «De la truite dans l'eau glacée» pour connaître «l'exaltation profonde de l'engagement» (Roy, 1983, p. 205) et trouver ainsi l'enchantement de la solidarité, comme il faut attendre «L'alouette» pour connaître les transports artistiques dans le chant de Nil. «L'arbre» – tout comme ses vacances à New Smyrna Beach – est peut-être une halte, une pause, dans le parcours de Gabrielle Roy, qui lui permet de faire le bilan et de se reposer, avant de continuer son exploration des voies consolatrices.

#### NOTES

1. «L'arbre», version manuscrite de la nouvelle dans un cahier de notes à reliure spiralée, Fonds Gabrielle Roy, Bibliothèque nationale du Canada, boîte 68, chemise #1.
2. Il s'agit du manuscrit «Les deux sources de l'inspiration» (voir Ricard, 2000).

#### BIBLIOGRAPHIE

- CARR, Thomas M. (2001) «Separation, Mourning and Consolation in La Route d'Altamont», *Quebec Studies*, vol. 31, p. 97-112.
- DAVIDSON, Liliane R. (1955) «Giant Oak Gets New Name. 2,500 Year Old Tree Dedicated at Ceremony», *Daytona Beach Morning Journal*, 12 décembre, p. 1-3.
- GAGNÉ, Marc (1973) *Visages de Gabrielle Roy, l'œuvre et l'écrivain*, Montréal, Beauchemin, 327 p.
- HARVEY, Carol J. (1993) *Le cycle manitobain de Gabrielle Roy*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 273 p.

- HOWARD, Walter T. (1995) *Lynchings: Extralegal Violence in Florida during the 1930s*, Selinsgrove, Susquehanna University Press, 207 p.
- KURTZ Herman et GODFREY, Robert K. (1962) *Trees of Northern Florida*, Gainesville, University of Florida Press, 311 p.
- RICARD, François (1975) *Gabrielle Roy*, Montréal, Fides, 191 p.
- \_\_\_\_\_ (1989) «Gabrielle Roy: petite topographie de l'œuvre», *Écrits du Canada français*, vol. 66, p. 23-38.
- \_\_\_\_\_ (2000) *Gabrielle Roy: une vie*, Montréal, Boréal, 646 p.
- ROY, Gabrielle (1961) *La montagne secrète*, Montréal, Beauchemin, 222 p.
- \_\_\_\_\_ (1970) «L'arbre», *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 13, p. 5-28.
- \_\_\_\_\_ (1983) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Stanké, 229 p.
- \_\_\_\_\_ (1984) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.
- \_\_\_\_\_ (1988) *Ma chère petite sœur: lettres à Bernadette 1943-1970*, Montréal, Boréal, 260 p.
- \_\_\_\_\_ (1992) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 165 p.
- \_\_\_\_\_ (2000) «La maison rose près du bac», dans RICARD, François et MONTREUIL, Sophie (dir. ) *Gabrielle Roy inédite*, Montréal, Nota bene, p. 189-230.
- \_\_\_\_\_ (2001) *Mon cher grand fou..., lettres à Marcel Carbotte 1947-1979*, Montréal, Boréal, 812 p.
- STANTON, Edith P. (1949) *Early Plantations of the Halifax: Concerning the Ruins*, Ormond Village Improvement Association.
- \_\_\_\_\_ (1957) *Ruins of the Early Plantations of the Halifax Area, Volusia Country, Florida*, Daytona Beach, Burgman and Son, s. p.



## APPENDICE

Le compte rendu suivant des cérémonies de l'inauguration de la plaque en 1955 est à comparer avec le récit légèrement satirique que Roy donne d'une cérémonie comparable dans «L'arbre» p. 16-17. Si elle s'est renseignée sur le chêne Ormond dans un livre d'histoire locale, comme ceux d'Edith Stanton (1949, 1957), il se peut que quelqu'un lui ait remis une copie de l'article.

*Daytona Beach Morning Journal*, Saturday December 10, 1955:

Dedication Set for Old Oak

The huge and ancient Ormond Oak, said to be 2,500 years old, will be dedicated at 3 p.m. tomorrow and known thereafter as the Fairchild-Ormond Oak.

It will be named after the late David Fairchild, naturalist and author, and the Ormond family. The tree stands in Tomoka State Park, north of Ormond Beach on the Mainland (p. 3).

*Daytona Beach Morning Journal*, Monday, December 12, 1955:

Giant Oak Gets New Name  
2,500 Year Old Tree Dedicated at Ceremony,  
by Liliane R. Davidson

A 2,500 year old live oak tree, which has witnessed passively for centuries the rise and fall of varied civilizations in Florida, yesterday received a formal name and insurance that for another 100 years at least it will be cared for and loved.

The tree now will be called the Fairchild-Ormond Oak, in honor of the late Dr. David Fairchild, famed U.S. naturalist and James Ormond, pioneer, on whose former plantation the great tree grows.

It is about six miles north of the main Tomoka Park entrance, on former U.S. 1 and its site is part of large holdings (including the former Ormond and McHardy plantations) acquired in recent years by the Lehigh Portland Cement Co. Underlying this area are vast deposits of coquina rock which the cement corporation will eventually mine and use.

When the oak was young it knew the soft tread of the Timucuan Indians and other aboriginal Red men. It was more than a thousand years old when Columbus discovered America. It had passed the 2000th mark when White men contended punily beneath its arching branches for the lands around it. It witnessed then the

bloodshed and holocausts of the Seminole wars. Over and over again came new owners, often in strife. These passed on, but the oak grew silently, stretching its great branches, covered with tree ferns, over hundreds of feet of land.

Among those who loved the oak was Dr. Fairchild, who in his World wanderings occasionally came to the Ormond area. "This noble thing should be preserved," Dr. Fairchild often said. Whenever he could, he would picnic under the tree's arching branches.

When Mrs. Eileen Butts of Ormond Beach, learned that the Lehigh Portland Cement Co. had acquired the site of the Ormond plantation for future expansion, she wrote to officials of the company suggesting that some of the historical sites in the zone might be saved. The officials immediately set aside the oak for protection and learning of Dr. Fairchild's remarks about it, agreed to give the tree his name.

The tablet, unveiled yesterday afternoon before several hundred people, bears this inscription:

"This live oak tree is dedicated by the Lehigh Portland Cement Company to the memory of Dr. David Fairchild, the American botanist who introduced the soybean and many other valuable forms of plant life to the U.S. This tree has gladdened men's hearts for 2,000 years. So will Dr. Fairchild's legacy enrich the lives of future generations."

The tablet set in a ponderous block of native coquina rock, said to be more than a million years old.

Principal Speaker at the dedication ceremony was Robert Wingfield, Judge of the Circuit Court and an active member of the Halifax Historical society. Citing the age and background of the "magnificent and majestic" oak, Judge Wingfield said: "The dedication of this oak to public enjoyment should encourage us all to join hands in the preservation and appreciation of that which is ancient and beautiful. Through the cooperation and planning of many people, the dream and wish of Dr. Fairchild and many others who have admired this tree comes true. And this great oak again becomes free of undivided ownership, the treasured possession of all who will come and see."

Lehigh officials at the ceremony said that the tree had not been legally ceded to the State of Florida, but that in time this might be done. The Company, for the present, retains ownership.

The dedication ceremony was planned and carried out by Mrs. Raymond Clancey, president of the Council of Garden Clubs of the Halifax District.

Mrs. Clancey introduced these guests: Mrs. David

Fairchild, widow of the naturalist, who came from Miami yesterday for the event. Mrs. Butts; Mrs. R. F. Stevens, Head of the Advisory Council on Beautification, Daytona Beach, Mrs. Ianthe Bond Hebel, and Mrs. Edith Stanton, who have been active in historical recording in Volusia Co. [...] (p. 1-3).

## **Le pathétique chez Gabrielle Roy**

par

Alan MacDonell  
University of Manitoba

La critique sur Gabrielle Roy s'occupe surtout de sa biographie et de ses textes, les deux étant souvent fondus dans un tout, où les pôles divergents de la vie et de l'œuvre deviennent indistincts, surtout dans les contes et nouvelles de l'Ouest canadien. Gabrielle (car les critiques appellent la romancière le plus souvent par son prénom) se transforme en Christine, et celle-ci, avec une facilité déconcertante, redevient Gabrielle, au point où ces deux personnages occupent l'avant-scène, laissant peu de place aux considérations d'ordre esthétique ou scripturales. Or, il nous semble qu'il y a une question sur laquelle tous tombent d'accord: la qualité littéraire durable de l'œuvre de Gabrielle Roy. Son écriture, par ses préoccupations habituelles, par sa syntaxe particulière et par ses figures persistantes, mérite une analyse stylistique. Il ne nous semble pas téméraire de dire qu'il y a un style Gabrielle Roy, qu'on peut relever une préférence pour le style élevé ou le sublime, surtout dans les contes et nouvelles de l'Ouest, et que, finalement, le sublime chez Gabrielle Roy peut se caractériser par une préférence assez marquée pour le pathétique. Cependant, si le pathétique est une composante importante du sublime royen, il en est aussi un élément mystificateur. Quand il atteint son but: susciter les émotions du lecteur, il réussit du coup à brouiller ses traces, car il y a une certaine déloyauté à analyser un art qui a été l'occasion de belles émotions ou, plus précisément, il y a la crainte de détruire celles-ci en parlant de l'art en termes de technique et de stratégie. Pourtant, ce genre de discussion peut aussi rehausser la valeur du texte, en le faisant voir comme le fruit d'un labeur intense et d'une grande maîtrise de l'écriture.

Nous aimerions nous concentrer sur un schéma rhétorique à trois volets: l'*ethos*, c'est-à-dire la personnalité, l'individualité de l'auteur / narrateur; le *logos*, c'est-à-dire l'argumentation de l'auteur / narrateur, que l'on trouve, selon nous, dans la structure même des textes, mais aussi dans certaines figures, comme l'interrogation oratoire ou la fausse question; et finalement le *pathos*, ou l'art d'émouvoir, d'exciter la sensibilité du lecteur, art caractérisé par certaines images conçues en fonction d'un lecteur idéal humaniste ayant un minimum de formation littéraire<sup>1</sup>. Ainsi, de simples descriptions réalistes sont en réalité des détails pathétiques qui excitent la sympathie du lecteur et l'inclinent à adopter le point de vue de l'auteur. Nous pensons, par exemple, à Florentine qui met trop de rouge à lèvres pour chercher à plaire à Jean Lévesque (Roy, 1993a), à Rose-Anna qui lève les yeux et voit pour la première fois Azarius en uniforme (Roy, 1993a), ou bien à Médéric qui jette un bouquet de fleurs à la «maîtresse» qu'il ne reverra jamais (Roy, 1993b). Autant d'exemples saisissants du pathétique royen qui nous entraîne vers des conclusions idéalistes qui ne sont pas nécessairement en rapport étroit avec la narration. Mais nous analyserons aussi d'autres tactiques, notamment la métaphore, parfois tendancieuse chez Roy, et quelques exemples du discours indirect libre, où la romancière se met à la place du personnage pour prendre directement la parole et ainsi diriger l'esprit et le cœur du lecteur.

### **ETHOS: DELECTARE, CONCILIARE**

Nous reprenons une remarque de notre introduction. Les lecteurs de l'œuvre royenne entretiennent des rapports quasiment d'amitié avec Gabrielle, l'auteur, et Christine, la narratrice et souvent le porte-parole de l'auteur, du moins si on en juge par l'habitude très répandue d'appeler les deux par leurs prénoms, habitude qui se trouve non seulement chez son biographe attitré (Ricard, 2000), mais souvent aussi chez les critiques de l'œuvre. On peut se demander si un phénomène comparable existe en littérature: une Marie-Claire Blais qui se nommerait tout simplement Marie-Claire, un Aquin qui serait Hubert pour la critique ou une Hébert qui serait tout simplement Anne. Familiarité compréhensible sans doute par les relations cordiales et courtoises que Gabrielle Roy avaient avec ses lecteurs et critiques, par le caractère fortement

autobiographique de son œuvre, qui crée parfois l'illusion de lire dans ses pensées les plus intimes, et peut-être aussi par certains appels à la fraternité que l'on retrouve dans ses écrits. Soulignons aussi une pratique scripturale récurrente chez Gabrielle Roy, l'emploi du discours indirect libre, qui confond deux et parfois trois niveaux de lecture en un seul appel au lecteur, qui, pour sa part, se sentirait une certaine déloyauté, disons mieux, car c'est plus grave pour le lecteur canadien, de l'impolitesse, non seulement à décortiquer le message mais aussi à se demander qui est en train de lui parler: personnage, narratrice, auteur, ou personne historique. Donnons comme exemple les dernières phrases de «L'alouette», où, après avoir exposé Nil à différentes épreuves les unes les plus risquées que les autres, la narratrice le ramène chez lui et décrit ainsi son chant et celui de sa mère:

[...] Alors [les voix] montèrent et s'accordèrent en plein vol dans un chant étrangement beau qui était celui de la vie vécue et de la vie du rêve.

Sous le ciel immense, il prenait le cœur, le tournait et retournait, comme l'aurait fait une main, avant de le lâcher, pour un instant, avec ménagement, à l'air libre (Roy, 1993b, p. 52).

Qui parle? Sûrement pas la narratrice dans le temps actuel de l'histoire, car c'est une jeune fille qui débute dans son métier. Non plus celle qui se ressouvient de cette histoire car elle aurait dû aussi tout agencer dans cette nouvelle admirablement bien construite pour arriver, justement, à ces phrases de conclusion. Or, elle n'avait pas créé cette histoire; elle l'avait plutôt, du moins sur le plan de la fiction, son plan à elle, vécue. Derrière elles on sent la patte de l'auteur, et sa présence est tellement forte et catégorique et l'intrigue tellement bien menée pour en arriver là que l'on ne peut s'empêcher de songer à la boutade de Sartre à propos de Mauriac: «Dieu n'est pas un artiste, M. Mauriac non plus» (Sartre, 1947, p. 69). Mais on sent en même temps que récuser la naïveté feinte de ce récit serait se rendre coupable d'une injustice à l'endroit d'un auteur que l'on connaît si bien, non pas la dénoncer, cette naïveté, mais la trahir. Il n'empêche que la naïveté de la jeune narratrice sert bien les souvenirs de la narratrice qui raconte son histoire, et cette narratrice se prête aisément à l'art et, n'hésitons pas à le dire, à la science de l'auteur, le tout plus ou moins sans couture. Mais il demeure

intéressant, malgré cette promiscuité entre auteur et narrateur, de se poser la question: qui parle? Quand, par exemple, après la visite chez les «vieux», qui se sont lamentés de voir en Nil leur jeunesse, leurs enfants, la vie elle-même s'éloigner d'eux, la narratrice ou l'auteur dit: «Tu les a rendus trop heureux, voilà tout, trop heureux!» (Roy, 1993b, p. 50), que faut-il penser? Si c'est la jeune narratrice qui parle, on aurait tendance à croire que c'est blâmer les gens âgés de ne pas avoir su être à la hauteur du bonheur que leur proposait le chant du jeune Nil. Si c'est l'auteur qui parle, elle fait un commentaire plutôt tragique sur la vie et la mort. Entre les deux, on se trouve dans une zone grise où la réflexion critique, de par l'*ethos* de l'auteur, trouve malaisé de s'exprimer.

Il resterait sans doute beaucoup à dire sur l'*ethos* de Gabrielle Roy, mais, pour couper au plus court, et sans négliger les nuances de ce genre d'approche que, peut-être, seule une analyse diégétique serrée pourrait tirer au clair, disons que «Gabrielle» et «Christine» brouillent les pistes de la lecture et occultent la multiplicité de points de vue narratifs: narratrice jeune fille; narratrice au deuxième degré, c'est-à-dire la narratrice qui se remémore sa jeunesse, en y ajoutant son grain de sel; auteur, c'est-à-dire créatrice des narratrices / personnages; et finalement personnage historique, Gabrielle Roy, à l'origine de ces trois premières instances narratives. Ajoutons ce qui nous semble une évidence que n'importe quelle confrontation de *La détresse et l'enchantement* (Roy, 1996) et *Gabrielle Roy: une vie* (Ricard, 2000) nous montre: le personnage historique lui-même est mélange d'histoire et de vérité. Et tous ces personnages se confondent en un seul texte, une seule page, une seule phrase. Auteur donc dont l'*ethos* est omniprésent mais insaisissable.

### **LOGOS : DOCERE**

Passons donc au *logos*, en citant deux exemples, dans «L'alouette» et dans «De la truite dans l'eau glacée», de structures rationnelles qui rendent efficacement la pensée de l'auteur, non seulement en donnant une direction à une narration souvent plus riche en métaphores et symboles qu'en péripéties, mais aussi en régissant toutes ses figures pour leur donner sens et cohérence. Dans «L'alouette», le thème du conflit entre la dépression et le désespoir est maintenu par une série de confrontations entre Nil et différents personnages de

la nouvelle. Chaque fois que le garçon, guidé par la jeune institutrice, affronte une nouvelle situation, l'enjeu et l'issue en sont différents. Par son chant, il allège d'abord la dépression de la salle de classe et ensuite met la mère de la narratrice sur la voie de la guérison. Ces défis qui sont présentés au garçon et à son chant sont d'ordre affectif et sentimental, et l'issue est heureuse. Par contre, devant les vieillards et les aliénés, l'effet produit par le chant de Nil est plus problématique. C'est que l'enjeu est cette fois d'ordre métaphysique, car il ne s'agit pas du bonheur contingent de l'individu, mais de la condition humaine. À la fin, chez la mère de Nil, le chant redevient heureux, mais de manière évanescence, sans attache terrestre. Ainsi, le lecteur est entraîné par le pathétique dans un schéma narratif qui l'élève vers l'idéal sans qu'il soit amené à s'interroger sur les véritables enjeux de cette narration. Dans «De la truite dans l'eau glacée», la structure de la nouvelle, à la fois simple et complexe, est tout axée sur la notion de seuil, c'est-à-dire cette ligne de démarcation entre la pureté de la jeunesse et la déchéance de l'adulte, entre la naïveté, ou mieux, la confiance en la vie de Médéric et le savoir de la maîtresse, et c'est un seuil rendu d'autant plus présent à l'esprit du lecteur que la différence d'âge entre Médéric et la narratrice / maîtresse d'école est si réduite, et même invraisemblablement réduite: il a quatorze ans, et elle, dix-huit: en deçà du seuil, l'innocence, la confiance en la vie; au delà, la connaissance de la vie et de la mort. Ce seuil et cette structure sont définis sans ambages par l'auteur, qui encore une fois prend la parole en parlant à la place de sa narratrice de dix-huit ans, chez qui de telles observations seraient hautement invraisemblables:

Je peux dire que je connus l'instant précis où s'éveilla en Médéric l'amour des livres et j'en fus certainement heureuse au plus haut point. Pourtant, que c'est curieux, dès lors que lui découvrait le contentement de retrouver dans le consigné le mouvement, les surprises, les énigmes de la vie, voici que moi-même ne rêvais plus que de retourner, au-delà des livres, à ce qui leur avait donné naissance et ne s'épuisait pas en eux (Roy, 1993b, p. 131).

Moment déchirant, moment, pour nous servir du terme derridien, de la *différance*, car il nous donne la nostalgie de ce qui ne peut plus jamais se recouvrer:



Franchie la limite du royaume où hier encore, à l'égal de Médéric, j'avais été à l'aise, je rêvais d'y retourner avec lui pour guide, m'imaginant possible, dans ses pas, de retrouver accès à la frontière perdue (Roy, 1993b, p. 131).

Il en va de même dans d'autres textes de Gabrielle Roy, ce même genre de structure dualiste se répétant sous formes différentes: les collines et les plaines dans les contes et nouvelles de l'Ouest, surtout dans *La route d'Altamont* (Roy, 1992), dans *Alexandre Chenevert* (Roy, 1995), avec ses joutes oratoires entre Alexandre et l'abbé Marchand, dans *Bonheur d'occasion* (Roy, 1993a) où le nom de Florentine Lacasse exprime le conflit de base du texte entre l'idéal et le réel, le beau et le laid. Extrêmement fertiles en images, ces structures permettent à l'auteur de réussir ses effets pathétiques à proprement parler en les intégrant dans un système intellectuel parfaitement cohérent. Nous nous permettons cet autre exemple, archiconnu mais aussi méconnu, et que nous avons déjà cité, de l'onomastique dans *Bonheur d'occasion*. Soulignons encore une fois que si c'est le personnage, Jean Lévesque, qui parle, la teneur de ses observations trahit la voix de l'auteur, car jamais un jeune homme superficiel dévoré ne tiendrait de tels propos:

"Florentine... Florentine Lacasse..., moitié peuple, moitié chanson, moitié printemps, moitié misère..." murmure le jeune homme. À force de regarder danser la neige sous ses yeux, il lui semblait qu'elle avait pris une forme humaine, celle même de Florentine, et qu'épuisée mais ne pouvant s'empêcher de tourner, de se dépenser, elle dansait là, dans la nuit, et restait prisonnière de ses évolutions. "Ces petites filles-là, se dit-il, doivent être ainsi; elles vont, viennent et courent, aveuglées, à leur perte" (Roy, 1993a, p. 29).

Cette voix d'auteur par personnage interposé, ce prédictif implacable, cette antithèse raffinée, scellent le sort du personnage mais, en le faisant, rendent la compréhension de son destin compréhensible pour le lecteur: tout est dit.

### **PATHOS: MOVERE**

Dans son article sur l'art de persuader chez Ronsard, Alex Gordon rappelle que «Quintilien note d'une façon pratique et sans ambages qu'on peut créer le *pathos* en

exposant des *realia*, tels les vêtements trempés de sang ou les enfants muets» (Gordon, 1984, p. 382) Il est aisé de constater ce genre de détail un peu partout chez Gabrielle Roy. Il n'y a qu'à penser à la traduction anglaise de *Bonheur d'occasion*, *The Tin Flute*, pour se rendre compte que cet objet, un peu comme les béquilles de Tiny Tim dans *A Christmas Carol*, rend sensible au lecteur le pathétique de la situation de l'enfant, tout en reprenant l'antithèse du titre français et du nom de l'héroïne. N'oublions pas dans ce même roman, le rouge à lèvres de Florentine, dont elle se sert avec excès, signe à la fois de son désir maladroit de plaire et de son ambition; Jean Lèvesque qui regarde Florentine venir pour leur rendez-vous mais qui ne va pas à sa rencontre, Rose-Anna qui lève le regard pour voir son Azarius en uniforme. Citons Alexandre et Eugénie Chenevert qui vont à l'hôpital en taxi, sans oublier que nous savons que son arrêt de mort a été déjà prononcé par le docteur Hudon: «Au fond de la voiture, les yeux agrandis, tels deux enfants, Eugénie et Alexandre se tenaient par la main» (Roy, 1995, p. 232). Un détail pathétique du même genre se trouve dans «Ma grand-mère toute-puissante» (Roy, 1992), où la fillette Christine montre des photos de famille à la vieille femme impotente. Ce genre de procédé, consistant en grande partie à réduire les adultes à l'état vulnérable de l'enfant, nous révèle une constante chez Gabrielle Roy. Pensons à Nil qui chante devant les «vieux» et qui suscite une réaction imprévu:

Je ne reconnaissais plus les vieillards. Au soir sombre de leur vie les atteignait encore cette clarté du matin. Le vieil homme agité parvint à suspendre pendant quelques secondes ses tremblements pour mieux écouter. L'œil du paralytique se reposa d'errer, de chercher, d'appeler au secours, orienté de manière à voir Nil du mieux possible. Celui qui courait après son souffle sembla le retenir de ses deux mains serrées sur sa poitrine en un geste de merveilleux répit. Ils avaient l'air heureux maintenant, tous suspendus aux lèvres de Nil. Et le spectacle tragique de la salle se terminait en une espèce de parodie, les vieillards s'agitant comme des enfants, les uns prêts à rire, les autres à pleurer, parce qu'ils retrouvaient si vivement en eux la trace de ce qui était perdu.

Alors je me dis que c'était trop cruel à la fin et que jamais plus je n'emmènerais Nil chanter pour rappeler l'espoir (Roy, 1993b, p. 47-48).

Thème pathétique donc dominant, très évident dans les contes et nouvelles de l'Ouest, mais retrouvé dans les premiers textes aussi: la pureté des enfants, la déchéance des grandes personnes et la nostalgie de celles-ci pour un monde perdu, toujours déjà perdu, pour employer encore une fois une phrase derridienne.

D'autres procédés se rapportant au pathétique illustrent ce dualisme tragique. L'apostrophe, la prosopopée et surtout la fausse question où l'interrogation oratoire, dont l'œuvre royenne foisonne. Prenons cet exemple, familier à tous, de *La route d'Altamont*:

Mais que se dirent-elles, ce jour-là, maman et les petites collines? Est-ce que vraiment les collines rendirent à maman sa joyeuse âme d'enfant? Et comment se fait-il que l'être humain ne connaisse pas en sa vieillesse de plus grand bonheur que de retrouver en soi son jeune visage? N'est-ce pas là plutôt une chose infiniment cruelle? D'où vient, d'où vient le bonheur d'une telle rencontre? Serait-ce que, pleine de pitié pour sa jeune âme disparue, l'âme vieillie lui lance à travers les années un appel tendre, comme un écho: "Vois, lui dit-elle, je peux encore ressentir ce que tu as senti... aimer ce que tu as aimé..." Et l'écho sans doute répond quelque chose... Mais quoi? Je ne comprenais rien alors à ce dialogue, je me demandais tout simplement ce qui pouvait retenir si longtemps ma mère en plein vent, sur le roc; et si c'était sa vie passée qu'elle y retrouvait, en quoi cela pouvait-il être heureux? En quoi pouvait-il être bon, à soixante-dix ans, de donner la main à son enfance, sur une petite colline? Et si c'est cela la vie: retrouver son enfance, alors, à ce moment-là, lorsque la vieillesse l'a rejointe, un beau jour, la petite ronde doit être presque finie, la fête terminée. J'eus terriblement hâte tout à coup de voir maman revenir près de moi (Roy, 1992, p. 127).

Ce passage, rempli à craquer de fausses questions de haute valeur oratoire et cherchant à éveiller les émotions du lecteur, comporte en outre des tours de rhétorique secondaires: la métaphore notamment de la ronde de la jeunesse et de l'enfance, la prosopopée du moins implicite des collines et, planant sur le tout, comme nous l'avons remarqué souvent chez Gabrielle Roy, la griffe de l'auteur, qui, de manière un peu brusque, enlève la parole à son personnage

pour livrer le fond de sa pensée à elle. C'est ce que nous appelons le discours indirect libre.

De beaux exemples de ce procédé rhétorique se trouvent dans *Alexandre Chenevert*. Dans la joute oratoire entre Alexandre et l'abbé Marchand, Alexandre a souvent raison sur le plan du bon sens, mais l'abbé l'emporte sur celui de la doctrine. Il revient donc à l'auteur de remettre les choses à leur place, de prendre la défense d'Alexandre en se servant de l'interrogation oratoire:

Hélas! parce qu'il était Dieu justement, la passion du Christ n'avait pas ému complètement Alexandre. N'y avait-il pas eu des milliers d'hommes qui avaient souffert autant sinon plus que le Christ, pour des motifs dérisoires: des frontières, des histoires d'huile, d'intérêts parce qu'ils étaient Juifs? Parce qu'ils étaient Japonais? Et combien d'hommes, s'ils avaient eu la possibilité comme Jésus de racheter les autres par leur mort, n'eussent pas hésité. Mourir sans profit pour personne, là était la véritable passion [...] (Roy, 1995, p. 249)

La voix de l'auteur claironne. Ce n'est pas du tout Alexandre qui pose cette fausse question. C'est une Gabrielle Roy désireuse de persuader, de convaincre par personnage interposé cet interlocuteur qu'est le lecteur. Voyons ce même procédé à l'œuvre dans un autre contexte, mais en nous rappelant toujours que c'est l'auteur qui nous parle et non le personnage, et surtout pas une narratrice anonyme. Il s'agit d'Alexandre qui, pour la première fois de sa vie, prend de véritables vacances au lac Vert et commence seulement à saisir son peu d'importance face à la sagesse et à la grandeur de la nature:

[...] La paix de la vallée l'atteignait comme un reproche. Vaine a été ton agitation, futile tout cela, disait le silence à cet homme épuisé. D'ailleurs, as-tu vraiment souffert? lui demandait la nature, et, incapable de l'affirmer ici, Alexandre pencha la tête; il se sentait l'homme le plus démuné du monde (Roy, 1995, p. 152).

Plusieurs remarques. D'abord, si l'interrogation oratoire et la prosopopée sont les figures les plus communes du pathétique, l'on peut dire que le lecteur amateur de ces figures est gâté dans ce passage. Relevons également cette façon de

l'auteur de sermonner son personnage, presque de le gronder, un peu à la manière de Bossuet auprès de ses paroissiens. Et surtout n'oublions pas l'omniprésence de l'auteur, dans ce roman comme dans ses autres textes, car ce n'est ni le personnage ni le narrateur qui crée toutes ses figures, c'est bel et bien l'auteur, aussi bien dans les romans que dans les contes et nouvelles. Et la présence envahissante de cet auteur, qui trouverait difficilement son égal sur le plan de la rhétorique, nous fait nous interroger sur l'intentionnalité du texte. Car ce déploiement de science oratoire n'est pas sans finalité voulue. Et si cela ne rentre pas dans le cadre de cette étude de se pencher sur une métaphysique royenne, nous n'hésitons pas à faire part de notre impression que, par les vertus de la rhétorique, le lecteur est mis dans à peu près la même position qu'Alexandre Chenevert: tout petit devant l'immensité calme et un peu implacable de la création, et sentant cet appel à la fraternité qui est la conséquence naturelle du dénuement de la personnalité. Il n'empêche que pour en arriver là l'auteur organise son texte de manière à laisser peu de liberté d'interprétation au lecteur.

Dans son analyse de François Mauriac, Sartre se penchait sur la question de cette liberté qu'il faut laisser au personnage, car il n'y a que Dieu «qui perce les apparences sans s'y arrêter» (Sartre, 1947, p. 69). Il se référait à la manière de Mauriac de mener ses personnages par le bout du nez pour arriver à ses propres fins d'auteur, sans laisser au personnage une marge d'imprévisibilité ou d'autonomie. Ne pourrait-on pas dire la même chose de Gabrielle Roy, dont les personnages ont l'air d'étouffer parfois sous le poids d'un auteur ou d'une narratrice qui dirige chacun de leurs pas et qui fait appel à un arsenal de figures pour sceller leur destin? Ce reproche, selon l'avis de certains, irait trop loin. Mais la science de l'écriture durement acquise de l'auteur doit trouver sa contrepartie dans l'effort de compréhension du lecteur. La pensée de Gabrielle Roy, essentiellement tragique, et qui frôle parfois l'absurde, est mitigée par son appel constant à la fraternité. Ces deux volets de sa pensée, le tragique et le fraternel, sont véhiculés par le pathétique et les figures qui lui sont associées. Un examen critique des liens entre ces deux volets devrait tenir compte des moyens mis en œuvre par l'auteur pour faire appel à notre sensibilité, ne serait-ce que pour surmonter cette impression

que l'on ressent parfois de subir la lecture de ses textes plutôt que d'y participer de façon dynamique.

#### NOTE

1. Pour cette approche, nous nous inspirons en général du livre d'Alex Gordon (1970), *Ronsard et la rhétorique*. Devenu un classique dans les études de Ronsard et de la Renaissance, ce livre démontre, parmi d'autres, que la science de la rhétorique fait partie intégrante de l'art de l'écrivain et qu'étudier celle-là nous met mieux en mesure de comprendre celui-ci. Plus particulièrement, nous nous servons dans cette discussion de Gabrielle Roy du schéma tripartite: *ethos*, *logos* et *pathos* se trouvant dans l'article d'Alex Gordon (1984) «La rhétorique délibérative chez Ronsard: *Le discours à la Roïne* et *La continuation des misères de ce temps*». Si un schéma plus traditionnel (*inventio*, *dispositio*, *elocutio*) permet aussi de cerner l'effet rhétorique royen, cet article sur la rhétorique délibérative donne la possibilité de faire ressortir la présence de l'auteur dans le texte et de voir à l'œuvre son argument et sa volonté de persuader.

#### BIBLIOGRAPHIE

- GORDON, Alex L. (1970) *Ronsard et la rhétorique*, Genève, Droz, 245 p.
- \_\_\_\_\_ (1984) «La rhétorique délibérative chez Ronsard: *Le discours à la Roïne* et *La continuation des misères de ce temps*», dans *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Librairie Droz, p. 377-385.
- RICARD, François (2000) *Gabrielle Roy: une vie*, Montréal, Boréal, 646 p.
- ROY, Gabrielle (1992) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 163 p.
- \_\_\_\_\_ (1993a) *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 413 p.
- \_\_\_\_\_ (1993b) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Boréal, 190 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *Alexandre Chenevert*, Montréal, Boréal, 297 p.
- \_\_\_\_\_ (1996) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 511 p.
- SARTRE, Jean-Paul (1947) «M. François Mauriac et la liberté», dans *Situations I*, Paris, Gallimard, p. 43-69.

## **«Les deux nègres» de Gabrielle Roy: une vision apocalyptique de l'avenir?**

par

Joseph Nnadi  
University of Winnipeg

Ce n'est pas du tout un hasard si le recueil de nouvelles, *Rue Deschambault*, débute avec «Les deux nègres» (Roy, 1980). En effet, bon nombre de romans et de récits de Gabrielle Roy témoignent de sa «conscience minoritaire» (Metcalf, 1990). En d'autres mots, à travers sa fiction, elle manifeste une sensibilité aiguë pour la condition matérielle des marginaux de la société: les classes défavorisées en général, dont les autochtones du Canada, les immigrants ukrainiens, chinois ou japonais, les juifs et les mennonites (les «doukhobors»). Et la critique ne manque pas de relever cet élément de l'œuvre de Roy: Ben-Z. Shek (1969, 1986, 1999), Estelle Dansereau (1995, 1996), Tatiana Arcand (1997), Étienne Vaucheret (1991), entre autres, ont, chacun à sa façon, étudié la représentation des personnages minoritaires dans l'œuvre royenne. L'attention que cette romancière prête aux minoritaires ethniques ne doit pas étonner puisque, surtout au Manitoba, elle a connu de première main l'expérience des Franco-Manitobains, linguistiquement minoritaires dans cette province.

À l'époque où Roy commençait d'écrire, le contrecoup de l'esclavage et de l'abolition se répercutait partout dans l'Occident, et l'immigration des Noirs au Canada était devenue un phénomène social d'importance considérable. Ce qui peut donc surprendre dans son œuvre, c'est que, d'une part, si peu de place soit accordée à ce phénomène social et que, d'autre part, jusqu'ici le récit «Les deux nègres» n'ait pas attiré l'attention de la critique royenne.

La critique de Roy s'accorde en général sur la portée autobiographique des récits de *Rue Deschambault*. Et l'on

convient que les événements évoqués dans toute l'œuvre de Roy tiennent de l'expérience vécue. Compte tenu de l'évolution des personnages qui apparaissent plusieurs fois dans *Rue Deschambault*, y compris le personnage narrateur, Christine, on peut supposer que ces récits se succèdent dans l'ordre chronologique des événements qui les inspirent. Ainsi, si *Rue Deschambault* débute avec «Les deux nègres», ceci représenterait l'ancienneté du séjour (dans la famille du personnage narrateur) du nègre locataire par rapport aux autres faits évoqués.

Dans un langage métaphorique très approprié, Pierre de Grandpré décrit *Rue Deschambault* comme «un passionnant album de famille» (Grandpré, 1955, p. 32). Il a sans doute raison, car les récits de ce recueil ont un ton personnel, voire intime, qui manque dans les autres nouvelles de Roy. Et en poursuivant la même image métaphorique, on peut croire que pour constituer son album, la jeune narratrice, sensible aux couleurs vives comme l'est tout enfant, a mis en tête de son «album» non seulement la photo la plus ancienne, mais aussi celle qui saute le plus aux yeux, celle qui, étant multicolore, est la plus vibrante. Pour sa part, Marcel Valois préfère voir dans *Rue Deschambault* un portrait fidèle du «Manitoba natal» de Gabrielle Roy. Pour ce critique donc, le recueil raconte «la découverte de la nature et du monde au contact d'étrangers qui lui [à Roy] ont appris la diversité des âmes» (Valois, 1955, p. 73). Dans tous les cas, la disposition des récits semble refléter la chronologie des événements marquants de la jeunesse de la narratrice.

Tout comme comme Marcel Valois, Pierre de Grandpré tient pour acquis l'authenticité anecdotique de ce récit, de même que son réalisme social. Mais autant qu'un reflet fidèle de la société franco-manitobaine des années cinquante, ce récit est aussi un indice prophétique de l'avenir de l'intégration raciale au Manitoba francophone contemporain. De ce point de vue, plus que les autres récits du recueil, de portée historique ponctuelle et vite dépassée, ce premier récit de *Rue Deschambault* reste toujours d'une actualité frappante, en ce début du troisième millénaire.

Ce récit repose sur une multiple polarisation binaire: deux races (noire et blanche), deux langues rivales (le français



et l'anglais), deux familles blanches (les Guilbert et celle de la narratrice), y sont juxtaposées et opposées de façon permanente. Ceci fait que, dans la narration, il y a un perpétuel va-et-vient d'une famille à l'autre, d'un Nègre à l'autre; même la langue française se trouve constamment envahie, ponctuée par l'anglais. En plus, à l'intérieur de chacune des deux unités raciales, une polarisation secondaire, plus subtile, se manifeste. C'est ainsi que Mme Guilbert affiche un certain complexe de supériorité vis-à-vis de l'autre famille blanche. Elle fait «grand cas» du fait d'être originaire «de Saint-Hyacinthe, dans le Québec» (Roy, 1980, p. 10), ce qui laisse entendre que l'autre famille n'est pas de même origine qu'elle. Par ailleurs, elle trouve toujours moyen de vanter tout ce qui lui appartient en propre et de rabaisser tout ce qui est aux autres.

De la même façon, le récit introduit une certaine hiérarchisation des couleurs épidermiques entre les deux Nègres, et ce, toujours par l'entremise de Mme Guilbert. Celle-ci «tira[it] fierté» (p. 23)<sup>1</sup> du fait que son Nègre à elle, «autrefois de l'Alabama» (p. 31), est en effet «moins noir [que l'autre Nègre]» (p. 23). Celui-ci se perd souvent dans des rêveries au sujet de sa lointaine Afrique, «[de] sa famille Jackson, d'esclaves aux enchères [...] de pauvres Noirs surpris dans leur village de paillotes» (p. 27). Et Mme Guilbert d'ajouter orgueilleusement: «Au fond, je crois qu'il n'est que mulâtre» (p. 23). La logique implicite de Mme Guilbert est celle d'une hiérarchie des couleurs d'après laquelle le mulâtre (de par son teint plus clair) vaut plus que le Nègre noir, de même que le Blanc en vaut plus que les deux. Tout cela démontre combien ce récit baigne dans un racisme sournois, non moins enraciné et profond pour être subtile et insinué. En effet, ce récit d'enfant nous apprend que les distinctions hiérarchiques entre Franco-Manitobains «de souche» et «les autres», comme entre Nègre et Mulâtre, ne datent pas d'hier.

Mais ces distinctions démontrent aussi à quel point la petite voix narratrice connaissait bien son Histoire, celle du peuplement de la région des Prairies par les francophones du Québec aussi bien que par les Noirs. En ce qui concerne ces derniers, ceux qui arrivaient des États-Unis par la filière clandestine rejoignaient ceux qui étaient déjà arrivés de l'Afrique à bord des bateaux négriers. Car il ne faut plus

continuer à déformer l'Histoire du Canada ou du Manitoba (simplement pour nous calmer la conscience) au point de feindre que ce pays (ou cette province) n'ait jamais été esclavagiste. Les historiens affirment que, déjà depuis 1628 (Thomson, 1979), des esclaves arrivaient au Canada directement de l'Afrique. En effet, malgré le ton enjoué de la narration, «Les deux nègres» de Gabrielle Roy traitent de sujets graves sur les plans national et provincial. Les sujets que relève ce récit restent de grande importance sociale, historique et économique aussi bien pour le passé que pour le présent et l'avenir.

Commençons par la portée sociale du récit. En louant une chambre à deux locataires *noirs* et *anglophones*, deux familles *blanches* et *francophones* de la rue Deschambault, inconsciemment, cultivent leur anglais au détriment de leur français. Tout au long du récit, malgré les velléités de Mr. Jackson (le Nègre d'Afrique), celui-ci ne prononce pas un mot de français. Et l'anglais s'affirme peu à peu comme la langue de communication entre propriétaires et locataire, dès le «*Welcome, Mr. Jackson from C.P.R., n'est-ce pas?*» (p. 16) du début du récit, jusqu'au «*Yes... Miss... all that must have happened once upon a time...*» (p. 27), de la fin. Le ton du regret et de la déception sur lequel se termine le conte semble symptomatique et prémonitoire. En effet, ce conte semble prévoir l'avenir de l'intégration raciale et linguistique au Manitoba francophone.

Ce récit présente deux familles francophones domiciliées rue Deschambault. Dans leur isolement quasi total, ces deux familles constituent une communauté à part et servent de microcosme de la communauté francophone du Manitoba de cette époque. Bien que diamétralement opposées au fond, ce sont deux familles superficiellement identiques en tout: nombre d'enfants, âge, éducation, profession, goût et passe-temps. Les deux pères de famille ne se distinguent que par leurs noms et leurs affiliations politiques. Et en effet, le portrait quasiment symétrique des deux familles favorise l'image caricaturale que Roy en fait et favorise également une interprétation symbolique de leur rôle comme microcosme d'une société plus large. Mais c'est surtout dans l'arène politique qu'elles préfigurent la société canadienne contemporaine, celle où les partisans de Laurier et de Borden,

le rire aux lèvres et la méfiance au cœur, sont toujours à se battre.

Autant qu'il trahit l'image collective que les Manitobains blancs se faisaient des Noirs il y a presque un demi-siècle, le récit annonce l'avenir du pays, surtout sous l'angle des relations raciales. Ainsi, plusieurs aspects de la condition du Nègre y sont relevés, dont l'image que le public blanc se faisait de lui, les préjugés raciaux dont il était victime, sa place dans la vie économique de la communauté. Ces sujets sont relevés à travers les souvenirs que la petite et naïve narratrice garde de deux locataires noirs dont l'un descend par un heureux hasard dans sa propre famille. La narration est faite de la perspective d'un personnage omniscient et omniprésent qui affiche tantôt une naïveté et une innocence d'enfant, tantôt l'intelligence et surtout le jugement critique d'un adulte. Marie-Diane Clarke décrit un tel personnage comme «un enfant-adulte, un "être-hybride", dont le regard est à la fois naïf et critique, innocent et lucide» (Clarke, 1994, p. 161). Seul un tel personnage peut se permettre de dire des vérités indicibles à l'adulte, tout en prononçant des jugements dont seul l'adulte est capable. La particularité et le charme de ce récit proviennent surtout de l'ambivalence du personnage narrateur.

Des deux familles, seule une porte un nom: les Guilbert. La famille sans nom est celle à laquelle le personnage narrateur s'identifie, en faisant allusion à «Maman», à «ma sœur Odette», etc. Cette famille joue un rôle pivot dans le récit tandis que le rôle des Guilbert reste secondaire, au fond. Avec sa franchise caractéristique, la voix narratrice décrit ainsi les circonstances qui décident sa mère à prendre un locataire: «La nécessité nous faisait parfois assez sentir ses griffes», confesse-t-elle. Mais malgré le besoin financier où Maman se trouve, lorsque son fils, Robert, lui propose comme locataire un Nègre qu'il connaît au travail, elle est catégorique dans son refus. Elle explose de colère: «Un Nègre! Ah, non!, par exemple. *Jamais de la vie!*» (p. 15; nous soulignons) «Maman» (précise toujours la jeune narratrice), de nature obstinée, têtue, s'en tient généralement à sa conscience. Mais quand il s'agit de Nègres, elle s'avère très sensible au «qu'en-dira-t-on», et, en particulier à la curiosité omniprésente de Mme Guilbert, sa voisine.

Sa préoccupation pour le «qu'en dira-t-on» s'explique par l'image collective que la société se faisait alors du Nègre: «[...] ma mère se mettait à craindre le *personnage louche* ou le *pauvre manœuvre* que l'on verrait chaque soir entrer chez nous *noir et crotté* [...]» (p. 13; nous soulignons). Pour mieux apprécier la peur du «qu'en dira-t-on» qui s'empare de cette dame dans ces circonstances, il faut se rappeler qu'à cette époque, surtout aux États-Unis, les Noirs prenaient les portes de derrière pour rendre visite à des amis ou des parents blancs. Et tant que durait leur séjour, ces Noirs devaient jouer le rôle de cuisiniers ou de domestiques, rien que pour déjouer la curiosité malveillante des voisins.

Nous avons dit ci-haut qu'à l'époque où Roy écrivait, l'immigration des Noirs au Canada était devenue un phénomène social non négligeable. En effet, d'après le recensement de 1910 environ 1 524 immigrants noirs seraient arrivés des États-Unis (pendant la décennie 1900 à 1910), par rapport à 750 000 immigrants venus d'ailleurs. Cette constatation a semé la perturbation dans tout le pays, de sorte qu'en 1911, le directeur de l'Immigration, un certain William Duncan Scott, propose une ordonnance prise en Conseil privé pour interdire l'accès à tout immigrant de race négroïde (Carter et Carter, 1989). La même année, la Chambre de commerce de Winnipeg<sup>2</sup> déclare formellement son opposition à l'immigration des Noirs au Manitoba, tandis que la *Manitoba Free Press* du 22 mars 1911 fait paraître un article de reportage sur un groupe de Noirs bloqués à la ville-frontière d'Emerson<sup>3</sup>. Ces quelques exemples suffisent pour apprécier ce que c'était que d'être «Nègre» dans le Manitoba du temps des Roy et pour situer le portrait des deux propriétaires blanches dans son contexte historique. En effet, Mme Guilbert et sa voisine sont représentatives d'une société et d'une époque particulières de notre Histoire. À cet égard, ces deux femmes blanches susciteraient chez le lecteur la compréhension plutôt que la condamnation. Telles quelles, elles sont l'incarnation et le produit de leur milieu.

Quant à son intransigeance au sujet du choix d'un locataire, Maman ressemblerait un peu aux propriétaires nécessaires de nos jours qui, au téléphone, accepteraient l'offre d'un locataire, mais qui refuseraient cette offre dès que le locataire arrive et qu'on le voit Nègre. Un des personnages

d'*Un chant écarlate* de Mariama Bâ se plaint d'un pareil phénomène social qui reste encore monnaie courante un peu partout en Occident et qui démontre la même mentalité de discrimination raciste: «Pour avoir une chambre d'hôtel, il faut téléphoner... Et la chambre disponible "tout de suite" n'existe plus dès que vous déclinez votre identité» (Bâ, 1981, p. 59). Il est sans aucun doute regrettable que ce genre de discrimination se manifeste encore aujourd'hui, même dans le domaine des ventes immobilières où le vendeur blanc hésite parfois à vendre à un Nègre. C'est que, pour beaucoup de nos contemporains, seuls les Blancs doivent jouir du droit à la propriété foncière. Tant les préjugés sont lents à mourir! Dans un débat à la Chambre des Communes, toujours en cette fameuse année de 1911, un député plaidait publiquement «que l'on conserve pour les fils du Canada les terres que [certains Manitobains proposent] de donner aux Nègres» (Thomson, 1979, p. 76). Ce député, que les archivistes ont eu la pudeur de couvrir d'anonymat, trouverait bien des disciples de nos jours.

Bref, il n'y a rien de particulier dans la mentalité des deux femmes propriétaires du récit de Roy. Compte tenu de leur époque et de leur milieu, le fait même qu'elles aient reçu les deux Nègres chez elles peut passer pour un geste héroïque. Mais on le sait bien, ce geste est plutôt la mesure de leur embarras pécuniaire. Pour suppléer à ses maigres ressources, Maman, la première, se voit acculée à prendre n'importe quel locataire. Elle se met alors à inventorier les qualités qu'elle exigerait d'un locataire noir: «[...] Cet homme-là devrait se coucher de bonne heure, ne rien boire de fort, être tranquille, ni trop jeune, ni trop vieux... et si possible distingué» (p. 13). Il est significatif que ces qualités-là, elle ne les exigerait pas d'un locataire blanc! Pour le reste, son locataire noir correspondrait en tout à «l'homme invisible» du roman du même titre de Ralph Ellison (1952). Même la fille de Maman, de sa voix narratrice naïve mais perspicace, ne peut s'empêcher d'exprimer son étonnement:

Cependant, où trouver cet homme précieux qui nous donnerait de l'argent et ne nous embêterait aucunement! Qui serait en somme, comme le voulait maman, à la fois invisible et distingué! (Roy, 1980, p. 13-14)

Une fois le Nègre arrivé, sa présence fait de cette maison jadis entièrement «blanche», le microcosme de toute société cosmopolite de nos jours. Et la seule vue du Nègre sème la perturbation dans ce microcosme de la communauté. C'est comme si le monde se retournait à l'envers. Et les regards braqués sur lui de toute part font penser à des scènes des *Lettres persanes* de Montesquieu<sup>4</sup> ou d'*Un Nègre à Paris*, roman que Bernard Dadié fait paraître en 1959, quatre ans après le récit de Roy. On dirait que, d'une part, quant à leur curiosité devant le spectacle d'un étranger, les Parisiens n'ont guère évolué entre les XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et, d'autre part, que les familles francophones du récit «Les deux nègres» doivent être parisiennes de souche.

Pourtant, malgré la déshumanisation ou la chosification dont peut être victime l'objet d'un tel regard et d'une telle curiosité, Maman prétend faire un acte de charité en louant sa chambre à M. Jackson:

[...] Ce ne sont pas les Blancs qui nous manquent chez nous... [explique-t-elle à Mme Guilbert]. Mais justement, j'ai compris qu'il était plus humain, plus chrétien, si vous voulez, de prendre ce pauvre Nègre que certains [...] refuseraient de traiter comme un de leurs semblables. Car, enfin, oui ou non, demande maman, un Nègre a-t-il une âme? (Roy, 1980, p. 17)

Le mensonge est ici tellement évident que Maman paraît ridicule, même aux yeux de sa propre fille et de sa voisine. Elle a beau crier charité chrétienne, philanthropie et humanisme universel, Mme Guilbert n'en est pas dupe. Celle-ci, voyant clair dans cette situation, lui répond sans ambages, soulignant la dimension mercenaire de cette affaire: «Allez-vous essayer de me faire croire que c'est par philanthropie que vous avez installé dans *notre* milieu une personne noire! [...]» (p. 17; nous soulignons). L'allusion à «notre milieu» démontre combien la présence d'un Noir est partout l'affaire de toute la communauté blanche. Ceci explique la crainte de Maman et les regards dont nous avons parlé ci-dessus. Il explique aussi que, comme dans un régime d'apartheid, M. Jackson doit toujours être «à sa place», et respectera les bornes invisibles qui délimitent son déplacement, ainsi qu'un chien tenu en laisse: sa chambre, les marches de l'escalier, et très rarement la galerie, lorsqu'on l'y invite.

Et pour contrarier l'hypocrisie de sa voisine et mettre le point sur le mercantilisme de cette location de chambre, Mme Guilbert, faisant la sourde oreille aux protestations de sa voisine, déclare: «Au fait... ça doit être payant d'avoir un locataire un ou deux jours par semaine... mais qui va vous donner le prix de toute la semaine, j'imagine!» (p. 18). Et la naïve voix narratrice de confirmer jusqu'à quel point la famille nécessiteuse dépend de cette location-entreprise: «[...] c'est bien grâce à lui [le Nègre] que nous avons passé, sans trop souffrir, à travers de graves ennuis pécuniaires, cet été-là [...]» (p. 19).

Un sujet qui passionne toujours toute communauté francophone minoritaire, c'est l'apprentissage du français, langue seconde. Dès son arrivée, Mr. Jackson se montre prodigue, une véritable mine d'or à exploiter, enrichissant la famille propriétaire par le loyer, par ses cadeaux généreux et luxueux: «une paire de gants blancs» (p. 19) «un foulard de soie blanc» et «des bas de soie blancs» (p. 20). Son penchant à la générosité éveille chez la jeune narratrice la pensée d'une bonne affaire à conclure avec lui. «[...] j'entrevois que *je ferais fortune* comme [son] professeur de français» (p. 20; nous soulignons), avoue-t-elle. Dès lors commencent les «leçons» de français, payées au taux de dix cents «tous les trois mots» (p. 20) que la petite enseignante enfouissait dans sa tirelire.

On suppose que ces leçons de français commencent tôt après l'arrivée de Mr. Jackson, début juin. Et deux fois déjà au cours de cet été-là, Maman avait vidé la tirelire et en avait escompté cinq dollars, chaque fois. Ceci représentait une somme importante pour la pauvre famille. Aussi, la petite enseignante se compare-t-elle à «la fourmi de la fable», en ajoutant qu'à la différence de la fourmi de La Fontaine, elle «[...] venai[t] au secours de la cigale» (p. 25), c'est-à-dire qu'elle aidait les membres de la famille qui ne faisaient rien. Les économistes estiment que cinq dollars au cours des années cinquante représenteraient aujourd'hui un pouvoir d'achat d'environ soixante-dix à cent dollars. M. Jackson aurait payé l'équivalent de trois cents dollars cet été-là pour des leçons qui lui servent plutôt de passe-temps. Avec cette naïve franchise qui lui est particulière, l'enseignante se confesse: «Il paraît que je suivais notre Nègre pas à pas, ma tirelire à la main – mais on a exagéré, je pense» (p. 25). Ces «leçons» n'étaient-elles

donc pas une forme glorieuse de mendicité? Ceci explique la métaphore de la fourmi<sup>5</sup>.

En plus des frais exorbitants de l'enseignement que reçoit M. Jackson, le récit souligne son inefficacité. Nous avons vu que l'élève ne formule pas une seule phrase de français. Pire encore, toute communication entre lui et les membres de la famille propriétaire se fait en anglais. À son arrivée, Maman le reçoit d'une manière qui ne déguise pas son désarroi: «*Welcome, Mister Jackson from C.P.R., n'est-ce pas?*» (p. 16). Un soir, lorsqu'on lui permet de se joindre à la famille dans la galerie, il s'exclame, en reniflant l'arôme des fleurs du jardin:

– Smell so goo-ood!

[...]

– It's fine not to be rollin' accross Canada! (Roy, 1980, p. 20)

Dans ce récit, la seule conversation qu'il aurait tenue avec le Mulâtre s'est faite en anglais (naturellement). «*So long Buddy!*» (p. 22). Et lorsqu'il raconte l'histoire de sa lointaine Afrique à Odette, accablé de nostalgie et d'émotion, il se lamente ainsi, toujours en anglais: «*Yes... Miss... all that must have happened once upon a time...*» (p. 27). On dirait que, dans ce microcosme de la société francophone, l'anglais minoritaire triomphe du français majoritaire, comme langue de communication. Les francophones de cette mini-communauté n'arrivent pas à imposer leur langue sur les anglophones bien que ceux-ci soient minoritaires et d'un rang social inférieur. Il faudrait une enquête sur la survie du français au Manitoba pour pouvoir se prononcer sur la question si oui ou non ce phénomène ne se répète pas toujours. Disons simplement que Saint-Boniface, ce rempart de la langue française au Manitoba, cède progressivement au cosmopolitisme de toute la province avec les investissements en fonds immobiliers venant de l'extérieur et avec la perte progressive de leur langue maternelle parmi bien des francophones eux-mêmes<sup>6</sup>.

Nous avons vu ci-dessus l'ambiance d'apartheid du séjour de M. Jackson dans sa famille d'accueil. S'il entretient des rapports de Père Noël avec Agnès et des rapports d'élève avec le personnage narrateur, M. Jackson éprouve pour Odette une espèce d'amour platonique réciproque. Cette liaison platonique est due au miracle de la musique dont nous



parlerons plus loin. Pour le moment, le couple Jackson-Odette nous est d'un intérêt particulier. Dans ses rapports avec M. Jackson, Odette est motivée par une sympathie quasiment spirituelle qu'elle ressent pour les opprimés du monde entier et par son militantisme contre toute forme d'injustice sociale. Sa prédilection pour le prélude de Serge Rachmaninov<sup>7</sup> sur la révolte des malheureux en Sibérie en est une manifestation concrète; ainsi, sa sœur narratrice la taxe d'«esprit révolutionnaire».

Un soir qu'elle joue ce morceau, elle aperçoit Mr. Jackson, isolé et éloigné, cloué à «sa place» sur les marches de l'escalier. Il est là, le visage collé contre les barreaux de l'escalier ainsi qu'un prisonnier derrière les barreaux de sa petite fenêtre qui marque les limites de sa liberté. Il est là, tout yeux et tout oreille, à boire la musique que joue Odette. C'est alors qu'elle comprend le sens profond de l'exclusion du locataire du salon de la maison familiale. Jackson, ainsi écarté de la famille, devient pour elle l'allégorie des malheureux Sibériens exclus du royaume des tsars. Elle l'invite dans le salon pour la première fois. Dans cette mini-société, Odette est une tsarine repentie, compatissante envers les Sibériens. Comme le bon samaritain de la Bible, Odette est une rare exception qui confirme la règle de la ségrégation raciale de son époque et de son milieu.

L'amitié entre Odette et Jackson ouvre une autre perspective sur la condition du Nègre en milieu francophone. Cette perspective se révèle à travers les réactions de la communauté vis-à-vis d'un couple mixte. Pour les adultes de la famille, «toute vérité n'est pas bonne à dire». Il n'en est pas ainsi pour la petite voix narratrice, innocente et naïve qui nous explique:

Il était si clairement établi parmi nous qu'Odette n'avait pas d'inclination pour les jeunes gens, qu'elle n'était pas pour eux, que personne ne songea à s'étonner de la voir avec le Nègre [...] (Roy, 1980, p. 27)

Elle précise encore que

[...] Odette [était] toute décidée [...] au renoncement et [que] Mr. Jackson la traitait avec un respect qui faisait paraître bien peu de chose la galanterie ou les hommages des garçons à marier (Roy, 1980, p. 27).

En d'autres mots, Odette devait se sentir en sécurité auprès du Nègre comme les femmes d'un harem à côté de l'eunuque qui garde leurs portes. Maman exprime aussi ce sentiment puisqu'elle rassure Mme Guilbert que le Nègre ne pose aucun obstacle à la vocation religieuse de sa fille: «Mais un Nègre, dit ma mère mystérieusement, ça ne vous écarte pas de la vocation... Au contraire...» (p. 32). Il est à noter que la profonde spiritualité d'Odette qui lui enseigne un amour pur, désintéressé, est tout à fait le contraire de l'attitude vénale, même mercantile de sa communauté. Mais Odette est une véritable exception, une figure en quelque sorte christique, dont le rôle narratif consiste à faire ressortir les traits caractéristiques de ce microcosme de la société franco-manitobaine de l'époque.

Dans leur mondanité, ni Maman ni Mme Guilbert ne peuvent facilement comprendre le platonisme et la spiritualité des rapports qui s'établissent entre Mr. Jackson et Odette, entre le Mulâtre et Gisèle. Aussi, ne peuvent-elles pas déguiser le choc, voire la panique, qu'elles ressentent devant le spectacle de ce qui leur paraissait des liaisons dangereuses, dangereuses parce qu'interraciales<sup>8</sup>, donc susceptible à provoquer les cancans du voisinage. Pour Mme Guilbert, le choc provient surtout du fait que ces couples amis manifestent leur amitié «au su et au vu de tous». À ce sujet tant controversé de mariages mixtes, nous avons toujours parmi nous «de ces Messieurs guindés, qui prônent fraternité, humanisme dans leurs discours et qui ont des cœurs secs» (Bâ, 1981, p. 67), comme le dit, plus récemment que Roy, un des personnages du roman de Mariama Bâ. Et du même roman, un autre personnage (blanc), dans le but d'assagir sa fille, la met en garde contre la fréquentation d'un Nègre: «Bien sûr qu'on peut fraterniser avec le Nègre mais on ne l'épouse pas» (Bâ, 1981, p. 116). Ceci représenterait l'attitude de Mme Guilbert et de sa voisine.

Mais dans le contexte du récit, il ne s'agit même de mariages; mais tout simplement d'amitiés entre deux Noirs et deux Blanches. En ceci encore, Roy se révèle voyante de l'avenir. Serait-elle ici parmi nous, elle aurait bien pu identifier le Manitoba du troisième millénaire, bien des «Mme Guilbert». C'est ainsi que le 12 février 2003, un notable franco-manitobain a déclaré publiquement qu'il n'avait pas «d'appétit pour le

mélange de couleurs, de races et de cultures» (Ferland, 2003, p. 4). De tels propos, qui menacent les principes de base de la société canadienne, tels que conçus par Wilfrid Laurier et entérinés dans la Constitution de ce pays, témoignent de la portée prophétique du récit de Roy. Et bien qu'on trouve au sein de la communauté franco-manitobaine bon nombre d'humanistes convaincus (Blay, 2003; Genest, 2003; Ka, 2003), on peut craindre que Marcien Ferland ne soit pas le dernier «identitiste»<sup>9</sup> de cette communauté.

Les rapports Odette-Jackson ouvrent encore une autre perspective sur le réalisme prophétique du récit de Roy. Nous avons vu ci-haut que c'est la musique qui les attire l'une vers l'autre. En effet, dans l'œuvre royenne, la musique est toujours miraculeuse; souvent elle rend possible l'impossible: elle guérit les malades, rajeunit les vieillards, réconcilie les ennemis. L'entrée de Jackson dans le salon de la maison est symbolique d'un revirement inattendu dans la vie de cette famille et de leur locataire; elle met fin à l'apartheid que Jackson a connu en tant que locataire noir. Odette, en offrant gratuitement le fruit de ses talents de pianiste à quiconque se présente, compense non seulement l'avarice de la petite enseignante de français mais aussi l'égoïsme d'Agnès. Son humanisme inconditionnel rachète le racisme hypocrite de sa propre mère, d'où son rôle christique dont nous avons parlé. Avec la découverte de ce que Jackson et Odette peuvent avoir en commun et accomplir ensemble, c'est l'annonce d'une nouvelle ère pour les Sibériens du monde entier.

Mais ce revirement de la trame régulière de la vie ne se limite pas à la famille du personnage narrateur. Mme Guilbert, avec sa langue de vipère et son regard critique omniprésent, ne cesse pas de châtier tantôt Odette, tantôt sa propre fille, Gisèle, qui, «au su et au vu du public», se laissent fraterniser avec les Nègres. Mais au cours de cette dernière soirée du récit, ni elle, ni Maman, ni le «qu'en dira-t-on» n'ont plus de pouvoir sur Gisèle ou sur Odette. Grâce à la musique, Gisèle, comme Odette avant elle, se libère aussi du contrôle maternel et des préjugés sociaux, racistes. Si sa mère réussit à la séparer temporairement du Mulâtre, elle ne peut empêcher celui-ci de rejoindre son compatriote (Jackson) dans le salon d'Odette. Tous les deux accompagnent la musique d'Odette de leur voix. Et, contre le gré de sa mère, Gisèle se joint à ces

derniers devant le piano d'Odette. Il se produit alors, comme une merveilleuse harmonie musicale qui déborde sur toute la maison et sur toute la plaine environnante:

[...] et les deux jeunes filles soutiennent à quatre mains les voix des deux Nègres qui se lancent en d'admirables variations [...]

Sur la galerie, ma mère se berçait (Roy, 1980, p. 33).

Les deux mères écartées, désarmées, vaincues, l'avenir est aux jeunes. Et ce sera un merveilleux avenir!

Malheureusement, «c'est au moment où nos vies auraient pu devenir combien plus intéressantes que nos deux Nègres furent rappelés par leur pullman» (p. 33). L'heureux avenir, brièvement entrevu, reste passager, éphémère. Et le récit se termine sur ce ton de regret, regret d'un été qui aurait pu être harmonieux, gâché par des concurrences futiles, des médisances inutiles, la commercialisation des rapports humains, gâché surtout par les ségrégations raciales, puériles, tout comme de nos jours, hélas!

L'accès du locataire nègre au salon de ses propriétaires est une véritable révolution: c'est l'intégration des malheureux Sibériens dans le royaume des tsars, c'est la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, c'est l'intégration des marginaux dans la société. La dernière scène musicale, où les deux Nègres chantent à pleine voix, accompagnés d'Odette et de Gisèle au piano, c'est l'affirmation d'un humanisme universel qui transcende races, hostilités inter-familles, inter-communautés, partis politiques. C'est l'aube d'une harmonie transcendante, et cela, grâce au miracle de la musique. De nos jours encore, Céline Dion, musicienne canadienne de premier ordre, confirme, elle aussi, ce miracle: «Comme chanteuse, avoue-t-elle, j'ai appris une chose: c'est que par ma musique, je peux être acceptée par les peuples du monde entier» (citée dans Association manitobaine pour l'éducation multiculturelle, 2003, p. 277). Cette découverte, Gabrielle Roy, sans être musicienne professionnelle, l'avait faite, presque un demi-siècle auparavant.

On l'a déjà dit au début de cette étude, Gabrielle Roy a souvent démontré une sensibilité particulière à l'égard du sort des immigrants du Canada: les doukhobors dans «Pour empêcher un mariage» (Roy, 1980) et «Le puits de Dunrea»

(Roy, 1980), les Ukrainiens dans «L'alouette» (Roy, 1993), les Chinois dans «Où iras-tu Sam Lee Wong?» (Roy, 1994), les Noirs dans «Les deux nègres» (Roy, 1980), pour n'en donner que quelques exemples. Elle partage sans doute «l'esprit révolutionnaire» ou plutôt l'humanisme universel d'Odette. À la vision chaotique, voire apocalyptique, de la société humaine que lui dictent les phénomènes socio-historiques de sa vie personnelle et de son milieu, elle tente de substituer l'idéal de la fraternité universelle. Et pour cela elle choisit l'arme la plus efficace, la plus universelle: la musique.

Comme la critique s'est beaucoup penchée sur l'humanisme universel de Roy, on a également beaucoup discuté sa représentation de l'enfance à travers des personnages-enfants qui parsèment son œuvre. À quelques exceptions près, les critiques s'accordent à croire que Gabrielle Roy a tracé une image positive et agréable de l'enfance. On peut donc se demander: qu'en est-il de ce récit: «Les deux nègres»? Cet été que nous peint l'enfant, comment le trouve-t-elle? Et cette famille où elle naît? Qu'en pense-t-elle? C'est un été d'une chaleur accablante et de contraintes financières frustrantes. C'est un été qui aurait été insupportable sans la location involontaire d'une chambre de la maison familiale et la mendicité masquée de la narratrice elle-même! Un tel été ne peut guère passer pour heureux. Et la plainte déchirante de la jeune narratrice continue à tinter à l'oreille du lecteur: «Hélas, c'est au moment où nos vies auraient pu devenir combien plus intéressantes que nos deux Nègres furent rappelés par leur pullman» (p. 33). L'enfance que Roy présente dans ce récit est loin d'être paradisiaque, édénique, quoi qu'en disent les critiques comme Theresia Quigley (1990)<sup>10</sup>.

Le récit prend fin juste au moment où le bonheur paraissait réalisable, où la nécessité semblait enfin lâcher ses griffes, où l'harmonie et la compréhension allaient naître dans cette petite communauté. C'est un peu comme le pot au lait de Perrette qui se brise au moment où celle-ci était sur le point de le vendre et d'en faire fortune. Le bonheur à peine entrevu, s'envole, hélas, laissant le monde dans le *statu quo ante*.

Cette dernière nuit du récit, grâce au miracle de la musique et à la collaboration entre hommes et femmes, entre Nègres et Blancs, laisse entrevoir un monde idéal, un monde

d'une harmonie transcendante, universelle. Comme le dit Céline Légaré (1972), Roy est véritablement une romancière de l'antithèse: de l'espoir et de la détresse. Paula Lewis (1983) a également souligné l'alliance d'un triste réalisme et d'une vision humaniste de l'avenir dans l'œuvre de Roy. La fiction de Roy nous entraîne constamment vers l'enchantement, à travers la détresse. La nouvelle «Les deux nègres» trahit en même temps sa vision prophétique de l'avenir du monde franco-manitobain et son esthétique littéraire, profondément spiritualiste et optimiste, car sa foi dans le triomphe d'un idéal transcendant sur le tragique du moment est inébranlable, viscérale.

#### NOTES

1. Lorsqu'il n'y a que la pagination, la citation est tirée de la nouvelle «Les deux nègres» (Roy, 1980).
2. Nommée alors, en anglais, *The Winnipeg Board of Trade*; voir à ce sujet, Thomson (1979).
3. Pour le reportage du *Manitoba Free Press*, voir Thomson (1979, p. 77).
4. «Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du Ciel: vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir» (Montesquieu, 1966, p. 47).
5. L'auteur fournit plusieurs détails qui permettent de mesurer l'ampleur du «travail» exécuté par cette «fourmi». La tirelire ne prend que des pièces de dix cents; elle ne s'ouvre que lorsqu'elle est pleine. Remplie, elle rend cinq dollars au total ou cinquante pièces de dix cents. Le cadre temporel du récit est d'une durée de trois mois – juin, juillet, août. La tirelire, ayant été remplie et vidée deux fois déjà, se remplit de nouveau pour la troisième fois juste avant le départ de Mr. Jackson. Ceci fait penser qu'elle se remplissait chaque mois, en d'autres mots, de huit à dix jours de français puisque Mr. Jackson est absent cinq jours sur sept. À trois mots dix cents, le pupille doit apprendre 15 mots par jour et payer cinquante cents par jour passé à la maison. Il n'est donc pas surprenant que la jeune enseignante se sente coupable d'avoir peut-être trop gêné Mr. Jackson.
6. Surtout dans le monde des affaires (chez les commerçants, les garagistes, les banquiers et les restaurateurs, etc.), on a affaire à une clientèle de plus en plus anglophone ou «allophone». Ceci fait que les patrons eux-mêmes tendent, par la force de la pratique, à perfectionner l'anglais, au détriment du français.

Certains s'étonnent lorsque, reconnaissant leur origine par leur nom, vous leur parlez en français. Alors, ils se réveillent comme en sursaut, se reprennent, se mettent à s'excuser...

7. Roy retient l'orthographe «Rachmaninoff».
8. Chacune d'elles, nourrissait l'espoir d'avoir des petits-enfants par ses filles. Elles souhaitaient pour ces dernières des prétendants au nom respectable tel que: «le docteur Tremblay» ou «le notaire» (Roy, 1980, p. 32). La petite narratrice avoue que «si elle paraissait approuver Odette de tenir les garçons à l'écart, maman en souffrait, surtout lorsqu'elle voyait passer dans notre rue les cavaliers de Gisèle, un petit bouquet de fleurs à la main» (Roy, 1980, p. 32).
9. «Non, je ne suis pas raciste, mais identitiste», ainsi conclut Marcien Ferland (2003), qui reste impénitent malgré le reproche presque unanime de la communauté franco-manitobaine. Tant qu'il ne révèle pas toute sa définition de ce néologisme, on ne peut ni condamner ni approuver ce notable franco-manitobain. À en croire Marcien Ferland, il n'est pas seul à partager son point de vue; et c'est ce qu'il peut y avoir à la fois d'admirable et d'effrayant chez lui: le courage qu'il a eu de dire ce que d'autres croient et n'osent avouer. Le grand choc de Mme Guilbert et de ses semblables n'est pas qu'il se passe certaines choses mais que cela se passe «au vu et au su de tous». Plus encore que l'intolérance des «identitistes» (telle Mme Guilbert), c'est l'hypocrisie des faux humanistes comme «Maman» qu'il faut craindre.
10. D'après Theresia Quigley (1990), *Rue Deschambault* compte parmi les quelques rares œuvres littéraires du Canada qui présentent l'enfance comme une phase heureuse de la vie. Elle est donc de l'avis que, dans *Rue Deschambault*, Gabrielle Roy va à l'encontre de la tendance générale de la fiction canadienne. Mais l'enfance de Christine n'est-elle pas marquée par une profonde tristesse?

#### BIBLIOGRAPHIE

ARCAND, Tatiana (1997) «Portrait des marginaux dans "Un jardin au bout du monde" de Gabrielle Roy», dans HARVEY, Carol J. et MACDONELL, Alan (dir.) *La francophonie sur les marges*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 209-220. [Actes du seizième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à la *University of Winnipeg*, les 17, 18 et 19 octobre 1996]

ASSOCIATION MANITOBAINE POUR L'ÉDUCATION MULTICULTURELLE (2003) *Comment tisser des liens*, Winnipeg, MAME, 296 p.

- BÂ, Mariama (1981) *Un chant écarlate*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines, 251 p.
- BLAY, Jacqueline (2003) «La table est mise», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 4.
- CARTER, Velma et CARTER, Levero (1989) *The Black Canadians: Their History and Contributions*, Edmonton, Reidmore Books, 82 p.
- CLARKE, Marie-Diane (1994) «L'enfant: point de rencontre des destinées marginales: une étude de *La vie devant soi* (1975) et de *L'enfant et les hommes* (1978)», dans BECKETT, Sandra, BOLDT-IRONS, Leslie et BAUDOT, Alain (dir.) *Exilés, marginaux et parias dans les littératures francophones*, Toronto, Éditions du GREF, p. 161-172. [Actes du colloque international qui a eu lieu à la Brook University les 23 et 24 octobre 1992]
- DADIÉ, Bernard (1959) *Un Nègre à Paris*, Paris, Présence africaine, 217 p.
- DANSEREAU, Estelle (1995) «Formations discursives pour l'hétérogène dans *La rivière sans repos* et *Un jardin au bout du monde*», dans ROMNEY, Claude et DANSEREAU, Estelle (dir.) *Portes de communications: études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 119-136.
- (1996) «Narrer l'autre: La représentation des marginaux dans *La rivière sans repos* et *Un jardin au bout du monde*», dans FAUCHON, André (dir.) *Colloque international «Gabrielle Roy»*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 459-474. [Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de *Bonheur d'occasion*, organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 27 au 30 septembre 1995]
- ELLISON, Ralph (1952) *Invisible Man*, New York, New American Library, 503 p.
- FERLAND, Marcien (2003) «Sans titre», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 4.
- GENEST, Denise (2003) «Oui, mais...», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 4.
- GRANDPRÉ, Pierre (1955) «Rue Deschambault de Gabrielle Roy», *Le Devoir*, vol. 46, n° 229, p. 32.
- KA, Mamadou (2003) «Une question d'attitude», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 5.
- LÉGARÉ, Céline (1972) «Gabrielle Roy, romancière de l'espoir et de la détresse», *Le Soleil*. [référence incomplète]
- LEWIS, Paula Gilbert (1983) «Tragic and Humanistic Visions of the Future: The Fictional World of Gabrielle Roy», *Quebec Studies*, n° 1, p. 234-245.



- METCALF, Doris (1990) *La conscience minoritaire chez Gabrielle Roy*, thèse (M.A.), Dalhousie University.
- MONTESQUIEU (1966) *Lettres persanes* (extraits), Paris, Librairie Larousse, 126 p.
- QUIGLEY, Theresia Maria Fian (1990) «The Evolution of the Child Protagonist in the Quebec and English-Canadian Adult Novel», *Dissertation Abstracts International*, vol. 52, p. 3934A.
- ROY, Gabrielle (1980) *Rue Deschambault*, Montréal, Stanké, 303 p.
- \_\_\_\_\_ (1993) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Boréal, 190 p.
- \_\_\_\_\_ (1994) *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Boréal, 178 p.
- SHEK, Ben Zion (1969) «The Jew in the French Canadian Novel», *Viewpoints*, vol. 4, n° 4, p. 29-35.
- \_\_\_\_\_ (1986) «La généreuse disparité humaine dans l'œuvre de Gabrielle Roy, de *Bonheur d'occasion* à *La Détresse et l'enchantement*», *Études canadiennes / Canadian Studies*, vol. 12, n° 12, p. 235-244.
- \_\_\_\_\_ (1999) «Ukrainians, Jews and Mennonites in the Writings of Gabrielle Roy: Their Contours and Significance», dans STAMBROOK, Fred et FRIESEN, Bert (dir.) *A Sharing of Diversities: Proceedings of the Jewish Mennonite Ukrainian Conference «Building Bridges»*, Regina, Canadian Plains Research Center, p. 203-214.
- THOMSON, Colin A. (1979) *Blacks in Deep Snow: Black Pioneers in Canada*, Don Mills, J. Dent, 112 p.
- VALOIS, Marcel (1955) «Le dernier-né de Gabrielle Roy», *La Presse*, vol. 71, n° 300, p. 73.
- VAUCHERET, Étienne (1991) «L'image des Inuit dans *La rivière sans repos* de Gabrielle Roy», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, p. 81-96.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFCO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 551-558

## **Images de l'Ouest dans «Où iras-tu Sam Lee Wong?» de Gabrielle Roy**

par

Catherine Renaud

Université Michel de Montaigne – Bordeaux III

*«[...] pour moi ce spectacle des dépayés [que  
le Manitoba] m'a offert toute jeune est devenu  
inséparable de mon sentiment de la vie.»*  
(Roy, 1996, p. 163)

Omniprésente dans toutes ses œuvres, à l'exception de *Bonheur d'occasion* (Roy, 1993) et d'*Alexandre Chenevert* (Roy, 1995), l'image de l'Ouest malgré son apparent dépouillement, exerce une fascination indéfinissable chez Gabrielle Roy. À travers le paysage de l'Ouest, elle décrit une mosaïque canadienne chère à son cœur, où la plaine sans fin se révèle être le décor sur lequel se projette le paysage de l'âme.

Dans *Un jardin au bout du monde* (Roy, 1998), l'action des quatre nouvelles se situe dans l'Ouest, où la «métaphore obsédante» (expression empruntée à Charles Mauron)<sup>1</sup> de la plaine est une constante. Dans la nouvelle qui nous occupe «Où iras-tu Sam Lee Wong?», la narratrice révèle toute l'ambiguïté d'une plaine objet de fascination / répulsion. Entre détresse et enchantement, l'image de l'Ouest prend une dimension mythique, qui n'est pas sans rappeler celle du jardin originel, image de l'Éden. Sam Lee Wong va subir et vivre cette attirance; tout comme il va subir et vivre la morne désillusion de son statut d'immigrant accablé par ce paysage qui n'est semble-t-il pas à dimension humaine. Libre et écrasé, Sam Lee Wong va évoluer et grandir, au rythme de l'écho des battements de ses pas, dans l'immensité de la plaine.

C'est ce cheminement que nous nous proposons d'étudier. D'un horizon à un autre horizon, Sam Lee Wong

suit sa route, toujours attaché à son passé, qui se reflète dans l'image de l'Ouest, lui offrant une sorte de garantie de son immortalité et de son retour possible au pays de ses ancêtres. La fascination, les surprises, l'imposture et le désenchantement de Sam Lee Wong s'incarnent dans l'image de l'Ouest: c'est dans ces trois axes que nous construirons notre étude.

## LA FASCINATION DE L'OUEST

Vaste étendue, la plaine prend possession de l'Ouest canadien avec force. Ainsi, cette plaine revêt le visage de l'ennui, «un infini pays monotone, toujours pareil à lui-même» (Roy, 1997, p. 12), ou bien devient le pays de l'imaginaire, l'appel des possibilités infinies du destin. Il est donc naturel pour une Manitobaine d'ancrer ses récits dans l'image de son «sol familier». Beaucoup d'adjectifs décrivent cette infinitude, des attributs lui offrent une sensibilité, et ses métamorphoses la transfigurent.

Pour Gaston Bachelard, l'attachement à son pays natal ne fait aucun doute:

C'est en lui [le pays natal] que nous matérialisons nos rêveries; c'est par lui que notre rêve prend sa juste substance; c'est à lui que nous demandons notre couleur fondamentale (Bachelard, 1998, p. 15).

Dans *Un jardin au bout du monde*, l'Ouest est tantôt terre de détresse, tantôt terre d'enchantement. Gabrielle Roy s'apparente aux «chercheurs d'horizon» (Roy, 1996, p. 154) et s'interroge sur le destin particulier des immigrants. Leur destin fait écho à celui de sa famille qui était venue du Québec s'installer au Manitoba au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'Ouest était alors en train de se bâtir avec l'arrivée de foules bigarrées, composées de différents groupes ethniques.

Dans la nouvelle qui nous intéresse, Sam Lee Wong s'est exilé vers ces grandes plaines de l'Ouest. Pourquoi? Comment cette plaine, malgré son austérité, exerce-t-elle une si grande fascination?

Le mythe de l'Ouest, c'est avant tout des espaces à découvrir, un pays où il y aura de la place pour tout le monde, où chacun trouvera et même possédera sans difficulté un coin à lui.

[...] Ailleurs dans le monde est-ce qu'on ne serait pas plus à l'aise? Il entendit parler d'un pays aussi vaste que plusieurs provinces de la Chine réunies et pourtant presque vide de présence humaine. Autant d'espace et si peu habité, était-ce seulement possible! Sam Lee Wong laissait dire... Il avait peine à le croire... (Roy, 1998, p. 49-50)

Quoi de plus séduisant pour Sam Lee Wong, portefaix en Chine, qui a fui avec 30 000 de ses frères «la mer des foules, des bruits et de la faim» (Roy, 1998, p. 49). Après un tel confinement, un espace limité et les foules chinoises, le rêve d'espace ouvert et de grand air est légitime. Pour lui, cette étendue était symbole d'un avenir, d'un épanouissement: enfin, il allait se rendre utile et nécessaire, construire quelque chose, atteindre une certaine prospérité, combler la misère qu'il avait connue chez lui: «À chacun, [la Société d'Aide aux Fils d'Orient] s'efforçait de découvrir, dans l'ampleur du pays quasi désert, la petite place qui pourrait convenir» (Roy, 1998, p. 50).

Le mythe de l'Ouest rejoint tout à coup deux grands épisodes bibliques: l'ancrage de l'homme au jardin originel et la découverte de la terre promise: «pays du jeune espoir» (Roy, 1998, p. 50). Fini la misère, les injustices, l'impuissance face à un quotidien sans issue; l'immigration vers l'Ouest offre une deuxième chance, comme le don d'une nouvelle vie. L'Ouest, visage de la terre promise, mythe exaltant, pays neuf où tout est possible, va accueillir les rêves de ces millions d'exilés, ainsi que la quête de Sam Lee Wong.

Face à un tel dépaysement, c'est dans l'image antithétique de la plaine et des collines que Sam Lee Wong va découvrir une forme d'enchantement.

## L'APPEL DES COLLINES

Dans cette nouvelle, l'opposition géographique: plaine / collines constitue l'essence même du récit; elle sert à la caractérisation du personnage principal. Dès le début, Gabrielle Roy met l'accent sur l'attachement charnel, originel et sentimental de Sam Lee Wong pour les collines: «Sa vie avait-elle pris naissance entre des collines?» (Roy, 1998, p. 49). La romancière informe le lecteur du caractère paradoxal de ce Chinois qui, perdu dans la plaine en quête d'un espace infini,

cherche des yeux le soutien des collines qui justement brisent cette infinitude. Les villages d'Horizon et de Sweet Clover répondront à ce désir: «Une petite chaîne de collines, sauvages et incultes, y barrait la plaine» (Roy, 1998, p. 52).

En effet, Sam Lee Wong a cherché dans le paysage de l'Ouest des éléments qui le rattachaient à son pays d'origine, afin d'oublier son exil. Pour lui, la «plaine rase» est synonyme d'angoisse; c'est dans «ces surprenantes collines» qu'il trouve un «refuge» (Roy, 1998, p. 53). Elles l'unissent à son passé, lui redonnent goût à la vie: «Un peu de fantaisie, une certaine grâce [...] touchait enfin le plat et redoutable déroulement» (Roy, 1998, p. 54). Les images antithétiques de la plaine et des collines servent d'abord de tremplin au souvenir et à l'imagination.

Sam Lee Wong, devenu une mécanique à sourire, ne recouvre son épaisseur qu'à travers la vision fugitive de ces «cimes protectrices» (Roy, 1998, p. 50) qui, peu à peu, prennent forme humaine et maternelle: «Parfois [...] renaissait dans le souvenir de Sam Lee Wong le profil des collines [...]. Un visage de femme perçait la brume des années» (Roy, 1998, p. 71). Les collines au loin représentent pour Sam Lee Wong sa jeunesse, un paysage familier, le seul paysage qu'il connaisse véritablement.

Ce thème n'est pas sans rappeler la réaction d'Éveline dans *La route d'Altamont*, lorsqu'elle découvre les collines. Tout à coup, elle renoue avec son passé, envahie par un sentiment de joie. Et Christine constate que l'imagination de sa mère a magnifié les collines de son enfance: «C'est ton imagination qui a brodé sur tes souvenirs d'enfance et te les présente aujourd'hui si attirantes» (Roy, 1997, p. 118). L'attachement au passé, les liens fusionnels avec un paysage d'enfance entraînent obligatoirement une réévaluation du décor. Sam Lee Wong et Éveline créent une féerie autour de ces collines, qu'ils parent de toutes les séductions.

De plus, le contraste entre l'horizontalité et la verticalité associe l'immobilité, symbole du passé, et le mouvement, symbole d'un avenir, d'un appel au départ. Dans cet espace antithétique, l'image de l'évolution de la personnalité du protagoniste se dégage en filigrane. Entre passé et avenir, Sam

Lee Wong ferme la boucle et se met en marche vers «ses» collines: «son regard comme un appel au secours s'en alla chercher, au bout de la plaine, la douce ligne ondulante des anciennes collines» (Roy, 1998, p. 84).

## DÉCHIRURE ET RÉCONCILIATION

«Où iras-tu Sam Lee Wong?», c'est à cette question que tout le long du récit, guidé par l'image de l'Ouest, Sam Lee Wong tentera de répondre. L'horizon va alors à la fois façonner sa personnalité et incarner sa quête spirituelle. Face à cette plaine impénétrable et à ces collines reconnues, Sam Lee Wong va apprivoiser son regard; il va même fusionner avec le paysage qui le marque de son empreinte:

[...] Tout ratatiné, tassé sur lui-même, en [...] regardant [les collines] de son seuil, Sam Lee Wong, immobile, à demi gelé, prenait lui-même la forme des choses soumises et usées par le temps (Roy, 1998, p. 77).

C'est ce qui fait de cette nouvelle, selon nous, un texte si riche, un texte qui nous permet comme nul autre pareil de percevoir le moi intérieur aux prises avec l'isolement physique et psychique.

Sam Lee Wong a aimé la plaine, qui s'étale à perte de vue. Mais, très vite, la magie de la plaine et le mirage d'un avenir prometteur s'éteignent. La plaine devient une étendue mystérieuse précisément parce qu'elle semble ne receler aucun mystère. Trop d'infini, trop de ciel, des horizons illimités et rien pour pallier cette vastitude dérangeante. Symboliquement, Sam Lee Wong a choisi de s'installer dans un petit village nommé: «Horizon» (Roy, 1998, p. 52).

Plongé dans ce paysage qui n'est pas à dimension humaine, il en est accablé et écrasé. Gabrielle Roy décrit le désarroi qui frappe Sam Lee Wong dès son arrivée dans son nouveau pays: «En fait, ce n'était pour ainsi dire que cela: un horizon si éloigné, si seul, si poignant, qu'on en avait le cœur saisi» (Roy, 1998, p. 53). Le mythe de l'Ouest s'éloigne alors pour laisser place au plus cruel des désenchantements.

De l'adaptation géographique: «[...] la sensation de vertige que suscitait, à la longue, la plate immobilité» (Roy, 1998, p. 53), à l'isolement linguistique: «[un] immense sourire

du chinois» (Roy, 1998, p. 56), en passant par les variations climatiques: «Et voici qu'une sécheresse [...] s'abattit sur Horizon» (Roy, 1998, p. 73), l'immigré découvre peu à peu l'imposture de l'Ouest.

Toutes ces épreuves paysagères, culturelles et climatiques conduisent alors Sam Lee Wong à une intro-spection. À travers cet «enfermement» spatial, Sam Lee Wong va s'évader par la pensée et le rêve, commençant ainsi à découvrir son «moi»; l'horizon devient la clef de l'inter-prétation: «[Sam Lee Wong] partait en rêverie, les yeux fixés du côté des collines» (Roy, 1998, p. 75). L'établissement de son identité s'ancre de plus en plus fermement. C'est à travers l'image des collines que son MOI, peu affirmé au début de la nouvelle, va évoluer vers la complétude de son SOI.

Les collines, ce symbole maternel, est un des aspects fondamentaux d'une ascension psychique. Loin d'une régression, cette image pousse Sam Lee Wong vers la construction d'un avenir, l'appel du visage maternel est positif et constructif. Dans un article sur le voyage psychique, Monique Crochet explique ce cheminement psychique lié à la contemplation des collines:

[...] l'histoire de Sam Lee Wong est celle d'un lent processus psychique, se déroulant sur les vingt-cinq années passées à Horizon; processus au cours duquel, peu à peu, il accepte son ombre comme il s'accoutume à la solitude et à l'angoisse créées par la plaine et pendant lequel il intègre son *anima* dans la contemplation quotidienne des collines. Sam Lee Wong parvient ainsi, semble-t-il, à la totalité psychique, l'archétype de la totalité transcendante, du Soi, étant, souvenons-nous, le *mandala*, l'horizon (Crochet, 1993, p. 63).

Jung voit également dans le *mandala* l'expression psychologique de la totalité du SOI. En effet, le *mandala* est à la fois, un cercle et une surface circonscrite par un cercle; par conséquent, il est symbole des collines et de la plaine. C'est dans cette valeur ambivalente d'ombre et de lumière que l'évolution psychique de Sam Lee Wong va se construire. Peu à peu, Sam Lee Wong accepte son ombre, s'accoutumant à la solitude et à l'image angoissante de la plaine alors que, parallèlement, il intègre son *anima* dans la contemplation des collines, sa lumière.

Mais l'Ouest n'a pas tenu ses promesses. Sam Lee Wong, comme beaucoup d'autres immigrants, est contraint à l'errance par la plaine; il doit recommencer ailleurs, plus loin, aussi démuné qu'à son arrivée. Le mythe de l'Ouest est mort: «Partir! Certes, Sam Lee Wong en avait accueilli l'idée, mais comme aventure terminale» (Roy, 1998, p. 94).

Monique Genuist explique les conséquences de la quête des immigrants vers le mythe de l'Ouest:

Ces différents personnages immigrants ont oublié la misère, les persécutions, les injustices souffertes dans leur pays d'origine, pour se raccrocher à la nostalgie d'un passé qu'ils cherchent à réinventer, à retrouver. Ils idéalisent leur passé dont ils n'auront plus jamais à affronter la réalité car il s'agissait, pour eux, d'un voyage sans retour (Genuist, 1992, p. 112).

Le mythe de l'Ouest s'est métamorphosé en mythe du retour vers le passé, concrétisé, pour Sam Lee Wong, par l'image des collines: «[...] elles étaient toujours dans sa vie. Il n'y avait donc pas lieu de désespérer. Les ancêtres n'avaient peut-être pas complètement perdu trace de leur enfant parvenu...» (Roy, 1998, p. 98-99).

L'interrogation et l'incertitude planent sur cette fin, ou plutôt sur cette ouverture. L'intrigue encourage le lecteur à mener lui-même son enquête sur la destinée de Sam Lee Wong. Mais le récit laisse malgré tout entendre l'idée d'un mouvement vers la mort, avec cette image du pèlerinage vers les ancêtres. Sam Lee Wong a accompli son cheminement intérieur, ce dernier voyage lui a permis de trouver son «moi».

## CONCLUSION

Gabrielle Roy donne à cette nouvelle une structure cyclique dans laquelle émerge un microcosme spatial et temporel, où le symbolisme de l'Ouest est significatif de l'évolution du personnage principal.

Malgré l'énumération inquiétante et réaliste des maux de la grande plaine de l'Ouest qui a accablé et découragé Sam Lee Wong, le thème du retour à un passé idéalisé offre au lecteur une lueur d'espoir. La «géographie de l'âme» se calquant sur la géographie réelle, Sam Lee Wong se tourne vers les collines, éléments compensateurs, images de son



passé vers lequel, chassé de son village, il cheminera une nouvelle fois, répondant ainsi à une quête personnelle. Ce besoin répété d'un départ est représentatif d'une prise de conscience de son identité.

Sam Lee Wong se tourne vers une rêverie nourricière et des mythes compensateurs, donnant au texte une tonalité optimiste. Le mythe de l'Ouest ne serait donc pas totalement mort? De l'enchantement à la détresse, Gabrielle Roy offre à ce paysage de l'Ouest une promesse d'immortalité. «Là vers quoi il avait toujours marché ne devait plus être bien loin maintenant» (Roy, 1998, p. 99).

#### NOTE

1. Cette expression de Charles Mauron est citée dans l'article de Monique Crochet (1993).

#### BIBLIOGRAPHIE

BACHELARD, Gaston (1998) *L'eau et les rêves*, Paris, Le livre de poche, 221 p.

CROCHET, Monique (1993) «Du Moi au Soi, le voyage psychique de Sam Lee Wong: interprétation jungienne du symbole de l'horizon dans "Où iras-tu Sam Lee Wong?" de Gabrielle Roy», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 1, p. 55-66.

GENUIST, Monique (1991) «L'Ouest réel et mythique dans Un jardin au bout du monde», dans PICCIONE, Marie-Lyne (dir.) *Un pays, une voix, Gabrielle Roy*, Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 107-114. (Actes du colloque du Centre d'études canadiennes de l'Université de Bordeaux, qui a eu lieu les 13 et 14 mai 1987)

ROY, Gabrielle (1993) *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 413 p.

\_\_\_\_\_ (1995) *Alexandre Chenevert*, Montréal, Boréal, 297 p.

\_\_\_\_\_ (1996) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Boréal, 255 p.

\_\_\_\_\_ (1997) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 163 p.

\_\_\_\_\_ (1998) *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Boréal, 178 p.

## **Du reportage à la fiction: le mythe de la colonie chez Gabrielle Roy\***

par

Christine Robinson  
Collège Édouard-Montpetit

En 1942, cinq ans après son départ de Saint-Boniface, Gabrielle Roy revient dans sa province natale à titre de journaliste. Pendant quatre mois, elle sillonne les routes des Prairies, visite plusieurs villages et colonies d'immigrants pour recueillir ce qui fournira la matière de deux séries de reportages, parues en 1942-1943: «Regards sur l'Ouest» (dans *Le Canada*) et «Peuples du Canada» (dans *Le bulletin des agriculteurs*), textes où elle dépeint différentes communautés ethniques de l'Ouest canadien.

Ces reportages constituent un témoignage précieux de la vision sociale de la Gabrielle Roy des années quarante et, plus précisément, font connaître ses idées sur la colonisation de l'Ouest canadien. En outre, ils contiennent plusieurs éléments qui nourriront la romancière qu'elle deviendra bientôt. Par exemple, le reportage sur les Doukhobors, intitulé «Turbulents chercheurs de paix» (Roy, 1942a)<sup>1</sup>, est certainement à l'origine de la nouvelle «La vallée Houdou»<sup>2</sup>, parue dans le recueil *Un jardin au bout du monde* (Roy, 1994a). Bien sûr, au fil des années et de la plume, ces éléments subissent des transformations:

[...] Les lieux, les scènes, les visages et les êtres  
présentés comme autant de "faits" réels observés  
lors des reportages, se transformeront, par la vertu  
du langage et de la médiation esthétiques, en motifs

---

\* Je remercie pour son appui financier le Groupe de recherche sur Gabrielle Roy, situé au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill et dirigé par François Ricard, Jane Everett, Nathalie Cooke et Sophie Marcotte.

proprement littéraires, chargés d'une signification et d'une beauté nouvelles [...] (Ricard, 2000, p. 235)

Comme l'ont remarqué plusieurs critiques (Labonté, 1982; Harvey, 1996; Montreuil, 1998; Ricard, 2000), dans le cas de la nouvelle «Un jardin au bout du monde», publiée en 1975 dans le recueil éponyme, plusieurs textes, comme le reportage intitulé «Turbulents chercheurs de paix», paru en 1942, sont à l'origine du récit puisqu'ils contiennent une esquisse du personnage de Martha Yaramko.

Signalons un autre reportage qui a sûrement contribué à camper le décor et à décrire la communauté ukrainienne de la nouvelle «Un jardin au bout du monde»: «Ukraine», paru en 1943 dans *Le bulletin des agriculteurs* et repris, légèrement remanié<sup>3</sup>, sous le titre de «Petite Ukraine», en 1978 dans *Fragiles lumières de la terre*. La journaliste y relate son séjour parmi les Ukrainiens de Mundare, un village albertain, décrit une fête et traite plus généralement de la présence ukrainienne dans l'Ouest canadien, traçant ainsi un portrait plutôt positif de cette communauté. Par contre, celui des paysans de Volhyn, le village fictif de la nouvelle «Un jardin au bout du monde», apparaît plus sombre, plus pessimiste. Je me propose d'établir une comparaison entre «Petite Ukraine» et «Un jardin au bout du monde» pour mesurer le chemin parcouru par la journaliste devenue romancière<sup>4</sup> et, surtout, pour montrer comment ce que François Ricard nomme «le mythe de la colonie» évolue lorsque Gabrielle Roy passe du reportage à la fiction. Mes réflexions s'articuleront autour de trois thèmes: celui de l'immigration, du conflit entre les générations et de la fraternité.

Mais avant d'aborder ces aspects, rappelons ce qu'est le «mythe de la colonie». Selon François Ricard, le motif central des reportages de la série «Peuples du Canada» est celui-ci:

[...] le motif de la colonie, c'est-à-dire de la petite communauté de migrants qui, ayant tourné le dos aux vicissitudes du passé, se rassemble en un lieu isolé et cependant édénique du bout du monde pour tout reprendre à neuf, dans l'amitié et la joie, et recommencer sur de nouvelles bases l'aventure humaine (Ricard, 2000, p. 232).

Ce mythe de la colonie est lié à la conception du Canada qui se dégage de ces reportages: «Le Canada y apparaît

comme une immense, comme une unique colonie, c'est-à-dire comme le pays par excellence du recommencement et de l'entente». Tous les immigrants y apparaissent comme des «frères», cherchant ensemble à «bâtir un avenir meilleur» (Ricard, 2000, p. 232).

## L'AVENTURE DE L'IMMIGRATION

L'aventure de tout immigrant comporte plusieurs étapes: celle qui précède le départ, l'arrivée dans le pays d'accueil et l'adaptation (aux lieux, au climat, aux mœurs, à la langue, à la culture). Dans «Petite Ukraine», Gabrielle Roy traite très peu des deux premières étapes. Elle mentionne seulement les raisons d'ordre politique et économique qui ont poussé les Ukrainiens à venir au Canada: ils sont venus «pour échapper à des dissensions politiques, à des disputes de clan, et surtout, bien souvent, pour posséder la terre et édifier de modestes fortunes» (Roy, 1996, p. 85).

Cependant, dans «Un jardin au bout du monde», où la romancière s'intéresse au destin d'un couple d'immigrants, donc à des motifs plus personnels, apparaît le rêve de l'immigrant, qui, avant le départ, idéalise l'Amérique, espérant y trouver la «terre promise». Comme l'a dit Fernando Ainsa, chez les émigrants, «la mythification de la terre promise est souvent naïve, voire innocente» (Ainsa, 1982, p. 57). Plusieurs n'ont qu'une vague idée de ce nouvel espace. Tel est le cas dans «Un jardin au bout du monde» lorsque Martha Yaramko est attirée par les vastes horizons du Canada:

[...] C'était elle qui avait souhaité le départ, pesant sur la volonté de Stépan que le long voyage vers l'inconnu effrayait, elle qui l'avait entraîné par l'ardeur de sa foi en ce pays à découvrir et dont ils ne connaissaient au vrai que le nom et l'immensité (Roy, 1994a, p. 135).

L'Ouest canadien apparaît alors comme un lieu mythique, ainsi que l'a bien vu Monique Genuist, lieu qui «se définit en termes d'espace à découvrir, de pays où il y aura de la place pour tout le monde, où chacun trouvera et même possèdera sans difficulté un coin à lui [...]» (Genuist, 1991, p. 108). Le choc est brutal lorsque les nouveaux arrivants découvrent que l'immensité du pays d'accueil implique solitude, silence et dur labeur. Mais, «jeunes et entreprenants», Martha et Stépan

tentent d'«apprivoiser la plaine» (Roy, 1994a, p. 136). Pour s'installer, ils vont, comme les colons québécois de «Mon héritage du Manitoba», «refaire ce qui a été quitté» (Roy, 1996, p. 155). La ferme qu'ils construisent à Volhyn, village dont le nom rappelle celui de la province quittée, prend alors des allures européennes: «[...] elle et le vieux Stépan, et peut-être à leur insu, [avaient] reproduit l'atmosphère presque exacte de la pauvre ferme d'où ils venaient, dans leur Volhynie natale» (Roy, 1994a, p. 125). Toutefois, malgré tout le travail accompli, Martha et Stépan ne voient pas leur rêve de bonheur se réaliser à Volhyn, village voué à la ruine.

Alors que, dans «Petite Ukraine», Gabrielle Roy insiste sur le succès de l'entreprise de colonisation, dans «Un jardin au bout du monde» elle souligne la détresse des immigrants et la décrépitude de ce qu'ils ont bâti lorsqu'ils étaient jeunes (maisons, école, chapelle), minant ainsi le «mythe de la colonie». Dans le reportage, elle célèbre la réussite des immigrants ukrainiens, de «rudes travailleurs» (Roy, 1996, p. 78) qui ont peiné pour améliorer leur sort. Bien sûr, tous ne sont pas devenus riches, reconnaît-elle:

J'ai vu des maisons de ferme modernes, le tracteur au champ, le camion devant la porte, l'auto au garage; et aussi des toits de chaume, un plancher de terre battue et, sur la table, rien que du lait caillé, du pain noir (Roy, 1996, p. 77).

L'article se termine sur une note très positive quant à l'apport des Ukrainiens:

Ils ont cependant donné infiniment à notre pays. Ils ont doté l'Ouest de petites églises ravissantes [...] Ils ont bâti avec du bois en rondins, avec du mortier fruste, de petites maisons [...] Ils ont défriché et mis en valeur une partie considérable de l'ouest du pays [...]

On ne pourrait imaginer notre pays sans eux, qui lui ont apporté une teinte indéfinissable de rudesse et d'extrême douceur, de violente gaieté et de violente protestation, le fond même de ce peuple tout en excès, tout en bondissements. (Roy, 1996, p. 85).

Le ton est nettement moins enthousiaste dans «Un jardin au bout du monde» où, à Volhyn, village déserté par les jeunes, des vieillards finissent leurs jours dans la solitude et la tristesse. Venue nettoyer la petite chapelle, Martha est frappée

par le délabrement du lieu, qu'une phrase elliptique évoque: «Poussière, ruine, silence!» (Roy, 1994a, p. 135). Dans cette chapelle, «[u]ne madone aux traits pâlis semble usée de vieillesse et de labeur ingrat» (Roy, 1994a, p. 118). Il est intéressant de rapprocher cette phrase d'une phrase analogue de «Petite Ukraine»: «À des milliers de signes, j'ai reconnu que le souvenir de l'Ukraine vit encore dans les Prairies [...] les yeux de braise d'une image de Madone dans sa châsse dorée» (Roy, 1996, p. 75). À la vitalité de la madone du reportage s'opposent la pâleur et l'usure de celle du texte de fiction, icônes représentant en quelque sorte la communauté ukrainienne, tantôt vue comme dynamique, tantôt comme exsangue.

## LE CONFLIT DES GÉNÉRATIONS

Un autre aspect de l'immigration dont Gabrielle Roy traite dans les deux textes est l'intégration des immigrants à leur nouvelle culture. Tant dans le reportage que dans la nouvelle, elle montre des paysans âgés plus ukrainiens que canadiens, qui s'opposent à leurs enfants, plus canadiens qu'ukrainiens<sup>5</sup>.

Dans «Petite Ukraine», pour que le lecteur se fasse une idée de la communauté dépeinte, Gabrielle Roy propose une série d'oppositions<sup>6</sup>, par exemple: richesse et pauvreté, douceur et rudesse, jeunesse et vieillesse. Aux jeunes dynamiques et instruits s'opposent les vieux paysans usés et illettrés, contraste qui se retrouve dans la description du jeune professeur cultivé et celle de son père rustre et analphabète<sup>7</sup> (Roy, 1996, p. 77). Elle note plus loin: «Le peuple ukrainien reste, à ce qu'on dit, un peuple de paysans; mais ce sont des paysans qui ont le goût de l'éducation [...] Ce sont des paysans qui se transforment complètement en moins de deux générations» (Roy, 1996, p. 84). Ce qui distingue surtout les deux générations est l'attitude par rapport au pays d'origine et au pays d'accueil. Les vieux Ukrainiens installés au Canada, même s'ils ont dû s'adapter à une nouvelle vie, se rappellent le pays quitté. La journaliste décrit alors certains vieillards comme les gardiens de la tradition:

Et elle, la pauvre vieille, accomplit quand même, dans l'entêtement aussi, sa mission qui est de mettre des points de broderie à la nappe de coton, des œufs points

sur la table du matin de Pâques et, dans la vie aride, des bribes de chansons. C'est en elle que vit la plus belle Ukraine (Roy, 1996, p. 79).

De son côté, la deuxième génération, née au Canada, n'éprouve pas de nostalgie et se tourne naturellement vers la culture du pays d'accueil: «la jeunesse parle un anglais impeccable et voit tous les films de cow-boys» (Roy, 1996, p. 76). Gabrielle Roy résume ainsi la situation: «Mundare rappelle le souvenir de l'Ukraine et le rejette» (Roy, 1996, p. 76). Vers la fin du reportage, la journaliste dépasse toutefois cette opposition pour livrer une de ses idées sur le Canada: les immigrants, ici ukrainiens, ont apporté leur culture, riche et colorée, qui maintenant fait partie de la culture canadienne: «Ses traditions passent, ont passé à l'héritage national. Ses danses, ses costumes pittoresques, ses chants, nous les tenons pour nôtres» (Roy, 1996, p. 84). Elle constitue donc l'un des pans de la «mosaïque» culturelle du Canada.

Nulle apologie du multiculturalisme canadien n'apparaît dans «Un jardin au bout du monde», mais on y trouve aussi le conflit entre les deux générations, et cela, de manière plus aiguë. D'une part, les vieux immigrants, ayant appris quelques mots d'anglais mais restés paysans et peu instruits, se trouvent isolés: «[...] plus tout à fait des Ukrainiens, sans pour cela être des Canadiens, pauvres gens perdus et si découragés qu'ils ne paraissent plus s'aider en rien, si ce n'est peut-être à finir?» (Roy, 1994a, p. 132). Comme l'a dit Robert Viau à propos des personnages d'«Un jardin au bout du monde», «pour ces premiers immigrants qui ne s'adaptent pas [...] l'Ouest n'a engendré que désillusions et regrets» (Viau, 1992, p. 124). D'autre part, les enfants Yaramko ont pu s'instruire à l'école du village. Peu à peu, Martha a vu ses trois enfants se détacher d'elle:

[...] Le temps de leur enseigner le parler d'Ukraine, quelques chants, quelques danses de Volhynie, puis l'école du gouvernement les avait pris, leur enseignant l'anglais, les façonnant à sa manière pour une tout autre vie que celle qu'elle aurait pu leur apprendre [...] (Roy, 1994a, p. 137)

Plus tard, ils ont quitté Volhyn pour la ville et ne se sont plus manifestés que rarement. À la fin de sa vie, séparée de ses enfants et vivant auprès d'un mari taciturne, Martha souffre

d'une intense solitude: «Elle se voyait pour ainsi dire sans parents et sans enfants» (Roy, 1994a, p. 138). Sous la plume de la romancière, l'assimilation des enfants d'immigrants à la culture canadienne a donc provoqué une rupture quasi complète entre les deux générations.

## LA FRATERNITÉ

Enfin, le «mythe de la colonie» est présent dans «Petite Ukraine» grâce au sentiment de fraternité qui lie les immigrants ukrainiens à leurs compatriotes exilés, mais aussi à d'autres groupes qui ont peuplé l'Ouest canadien. À ce propos, Gabrielle Roy écrit: «Ils [les Ukrainiens] continuent leur avance au Nord jusque dans le canton de Rivière-la-Paix où on les voit souvent vivre en bon voisinage avec des gens du Québec» (Roy, 1996, p. 85). Notons que la journaliste souligne davantage l'idée de fraternité dans le texte original du reportage: «Ils continuent au Nord dans le canton de la rivière de la Paix où ils travaillent côte à côte et en frères avec les Canadiens français» (Roy, 1943, p. 45). En fait, dans «Petite Ukraine», ce désir de voir se dessiner «le cercle enfin uni des hommes» (Roy, 1996, p. 167) apparaît surtout dans le passage où Gabrielle Roy dépeint une fête ukrainienne, scène qui a sans doute inspiré des pages de *La Petite Poule d'Eau* (Roy, 1994b). Au banquet annuel de la fête de Saint-Pierre-et-Saint-Paul viennent des Ukrainiens de tous les milieux:

[...] Tout le monde y vint, et c'est bien ce que je trouvais le plus beau, l'avocat du village et le plus pauvre paysan avec sa femme et ses enfants encore couverts de brindilles jaunes et sentant l'étable, l'instituteur et de petites servantes employées chez de riches fermiers des environs. Demain, ils ne se salueront peut-être pas, mais aujourd'hui ils sont amis, ils sont frères [...] (Roy, 1996, p. 81)

Dans la description de cette fête, la journaliste insiste sur ce sentiment de fraternité des Ukrainiens «au moins une fois unis» (Roy, 1996, p. 81), malgré leurs dissensions. Comme l'a écrit François Ricard dans une édition antérieure, les pages des textes de *Fragiles lumières de la terre* sont imprégnées «d'un désir ardent et jamais assouvi de communication, d'échange, de fraternité» (Roy, 1982, p. 11)<sup>8</sup>.

Ce désir de fraternité n'est pas absent de la nouvelle «Un jardin au bout du monde», mais il y apparaît seulement



en filigrane. On n'y trouve ni la solidarité des colons ukrainiens ni leur joie de célébrer leurs traditions, comme dans le reportage. Les scènes où ils fraternisent sont rares. Celle de la taverne où Stépan cherche un peu de réconfort apparaît plutôt pathétique, mais au moins, le vieil homme y trouve une oreille sympathique, celle de son compatriote Fédor (Roy, 1994a, p. 152). De son côté, au fond de sa solitude, Martha se remémore des gestes d'amitié, celui d'un inconnu qui lui a offert des bulbes et celui de son amie Loubka, qui lui a envoyé une rose dans une enveloppe (Roy, 1994a, p. 143). Grâce à ces cadeaux, le jardin de Martha s'est enrichi de nombreuses fleurs. Citons aussi le geste de Stépan, témoignage d'amour, qui tente de sauver du froid les précieuses fleurs de sa femme (Roy, 1994a, p. 167). Enfin, le désir de fraternité apparaît lorsque Martha contemple un arbre isolé dans la plaine, un arbre ami, qu'elle assimile à une silhouette humaine marchant vers elle:

[...] Elle en avait fait en esprit tout ce que l'on peut imaginer, par exemple un colporteur dont le sac contenait quelques graines de fleurs rares. Ou encore quelqu'un qui aurait rencontré ses enfants et lui apportait de leurs nouvelles (Roy, 1994a, p. 158).

Cette image amicale se prolonge au paragraphe suivant dans la description d'un bois de trembles: «Il faisait entendre ce soir un léger bruit semblable aux voix de quelques personnes qui eussent parlé bas et amicalement dans l'obscurité» (Roy, 1994a, p. 158). À défaut d'une véritable présence amicale, l'héroïne se raccroche à l'espoir d'une rencontre fraternelle.

## CONCLUSION

En somme, entre le reportage et le texte de fiction apparaît un décalage important quant à l'entreprise de colonisation, aux relations entre les deux générations d'immigrants et à l'idéal de fraternité. Ainsi, dans «Petite Ukraine», la journaliste trace un portrait positif du groupe ethnique, contribuant alors à édifier le «mythe de la colonie», également présent dans les autres reportages de «Peuples du Canada». Par contre, dans «Un jardin au bout du monde», la romancière n'adhère plus autant à ce mythe, proposant une image plus sombre des immigrants.

Ce décalage peut d'abord s'expliquer par le fait que Gabrielle Roy, passant du reportage à la fiction, utilise deux types d'écriture différents: le «discours sociologique» et le «discours littéraire» (Chung, 1995). Le discours sociologique s'intéresse à décrire un groupe ethnique tandis que le discours littéraire, «discours de l'intériorité» «tend presque toujours vers la singularisation du personnage» (Chung, 1995, p. 42). L'œuvre littéraire s'attache ainsi à dépeindre un destin et, dans le cas d'«Un jardin au bout du monde», celui d'un personnage douloureusement confronté à la solitude.

De plus, ce contraste est sans doute lié à la conception que Gabrielle Roy se fait de l'art du romancier. Si, comme journaliste, elle se permet de véhiculer certaines idées dans ses reportages, en tant que romancière, elle se refuse à écrire des «romans à thèse», préférant explorer l'âme, les sentiments et l'univers de ses personnages. D'ailleurs, appelée à donner une «définition idéale du roman», Gabrielle Roy déclare: «A-t-on remarqué combien peu elles [les belles œuvres] s'intéressent aux idées – forces changeantes – mais beaucoup aux sentiments. Et aussi quelle part de rêve elles contiennent – le rêve qui plus que tout est commun aux hommes» (Wyczynski, 1977, p. 340). Cette position explique que Roy fasse l'apologie du multiculturalisme canadien et décrive des «cas vécus» de fraternité humaine dans «Petite Ukraine», tandis que dans «Un jardin au bout du monde», ce désir d'union se heurte à une réalité plus complexe<sup>9</sup>, celle d'un personnage dont les rêves ne se sont pas tous réalisés mais qui ose encore imaginer un monde fraternel.

#### NOTES

1. «Turbulents chercheurs de paix», publié en 1942 dans *Le bulletin des agriculteurs*, est repris sous le titre «De turbulents chercheurs de paix» dans *Fragiles lumières de la terre: écrits divers 1942-1970* (Roy, 1996).
2. Autre exemple intéressant à signaler: celui de «Pitié pour les institutrices!», un reportage paru dans *Le bulletin des agriculteurs* en mars 1942 (dans la série «Ici l'Abitibi»). Ce reportage a sûrement inspiré la nouvelle «L'enfant de Noël», du recueil *Ces enfants de ma vie* (Roy, 1993). Voir l'étude de Carol J. Harvey (1991) qui compare ces deux textes.

3. Comme l'a noté René Labonté (1982), les reportages de la série «Peuples du Canada» du *Bulletin des agriculteurs*, édités dans *Fragiles lumières de la terre*, ont été modifiés. Gabrielle Roy y a apporté plusieurs corrections d'ordre grammatical et stylistique. Elle a également modifié ou supprimé des phrases et des paragraphes du texte original.
4. Combien d'années séparent la rédaction du reportage (1943) de celle du texte de fiction? Selon François Ricard (2000), Gabrielle Roy aurait rédigé une version quasi définitive du recueil *Un jardin au bout du monde* en 1972-1973. Cependant, la nouvelle «Un jardin au bout du monde» est une réécriture d'un récit intitulé «Le printemps revint à Volhyn» qui, selon mes recherches (Robinson, 2003), aurait été écrit dans les années cinquante. Une quinzaine d'années pourraient donc s'être écoulées entre le moment où la journaliste fait son reportage sur les Ukrainiens et où la romancière écrit le premier texte, qui, transformé, devient «Un jardin au bout du monde».
5. Dans «Ukraine», le texte original, Gabrielle Roy écrit: «Ce n'est plus des Ukrainiens qu'il faut chercher dans l'Ouest; ce sont des Canadiens ukrainiens» (Roy, 1943, p. 8).
6. Dans son étude sur les premiers écrits de Gabrielle Roy, Cynthia T. Hahn relève la présence fréquente d'antithèses et de «sentiments antithétiques» (1996, p. 33) dans les reportages.
7. Ces hommes ont probablement inspiré deux personnages figurant dans *La Petite Poule d'Eau*, ceux d'Anton Gusaliuk et de son père, décrits dans l'épisode de la fête ukrainienne (Roy, 1992, p. 190-191).
8. La «Note» de François Ricard n'apparaît dans la dernière édition de *Fragiles lumières de la terre*.
9. Mon interprétation va dans le même sens que celle de François Ricard, qui examine le décalage existant entre l'essai «Terre des hommes: le thème raconté» (repris dans *Fragiles lumières de la terre*) et le roman *La rivière sans repos* (Roy, 1995): «Ce contraste on ne peut plus net entre les idées exposées dans l'essai de 1967 et leur "mise en application" dans *La Rivière sans repos* fournit une belle illustration de ce que l'on peut appeler le sens romanesque de Gabrielle Roy [...]» (Ricard, 2000, p. 435-436).

#### BIBLIOGRAPHIE

- AINSA, Fernando (1982) «Utopie, terre promise, émigration et exil», *Diogène*, n° 119, p. 52-68.
- CHUNG, Ook (1995) «La thématique de l'exil et de l'immigration dans l'œuvre de Gabrielle Roy», *Littératures*, n° 13, p. 41-54.

- GENUIST, Monique (1991) «L'Ouest réel et mythique dans *Un jardin au bout du monde*», dans PICCIONE, Marie-Lyne (dir.) *Un pays, une voix, Gabrielle Roy*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 107-114. [Actes du colloque du Centre d'études canadiennes de l'Université de Bordeaux, tenu les 13 et 14 mai 1987]
- HAHN, Cynthia T. (1996) «Gabrielle Roy: portraits d'une voix en formation», dans FAUCHON, André (dir.) *Colloque international «Gabrielle Roy»*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 29-39. [Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de *Bonheur d'occasion*, organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 27 au 30 septembre 1995]
- HARVEY, Carol J. (1991) «Gabrielle Roy, institutrice: reportage et texte narratif», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 3, n° 1, p. 31-42.
- (1996) «Gabrielle Roy: reporter et romancière», dans FAUCHON, André (dir.) *Colloque international «Gabrielle Roy»*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 41-52. [Actes du colloque soulignant le cinquantième anniversaire de *Bonheur d'occasion*, organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 27 au 30 septembre 1995]
- LABONTÉ, René (1982) «Gabrielle Roy, journaliste, au fil de ses reportages (1939-1945)», *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 7, n° 1, p. 90-108.
- MONTREUIL, Sophie (1998) «Petite histoire de la nouvelle "Un jardin au bout du monde" de Gabrielle Roy», *Voix et images*, vol. 23, n° 2, p. 360-381.
- RICARD, François (2000) *Gabrielle Roy: une vie*, Montréal, Boréal, 646 p.
- ROBINSON, Christine (2003) «Étude génétique du "Printemps revint à Volhyn" de Gabrielle Roy», dans RICARD, François et EVERETT, Jane (dir.) *Gabrielle Roy réécrite*, Québec, Nota bene, p. 55-74.
- ROY, Gabrielle (1942a) «Turbulents chercheurs de paix», *Le bulletin des agriculteurs*, vol. 37, n° 12, p. 10, 39-40.
- (1942b) «Pitié pour les institutrices!», *Le bulletin des agriculteurs*, vol. 37, n° 3, p. 7, 45-46.
- (1943) «Ukraine», *Le bulletin des agriculteurs*, vol. 39, n° 4, p. 8, 43-45.

- \_\_\_\_\_ (1982) *Fragiles lumières de la terre: écrits divers 1942-1970*, Montréal, Stanké, 249 p. [avec une «Note» de François Ricard, p. 11-12]
- \_\_\_\_\_ (1993) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Boréal, 190 p.
- \_\_\_\_\_ (1994a) *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Boréal, 179 p.
- \_\_\_\_\_ (1994b) *La Petite Poule d'Eau*, Montréal, Boréal, 273 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *La rivière sans repos*, Montréal, Boréal, 248 p.
- \_\_\_\_\_ (1996) *Fragiles lumières de la terre: écrits divers 1942-1970*, Montréal, Boréal, 255 p.
- VIAU, Robert (1992) *L'Ouest littéraire: vision d'ici et d'ailleurs*, Montréal, Méridien, 163 p.
- WYCZYNSKI, Paul (dir.) (1977) *Le roman canadien-français: évolution, témoignages, bibliographie*, Montréal, Fides, 514 p. (Coll. «Archives des lettres canadiennes», tome III)

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFEO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 571-584

## **Le bilinguisme et l'utopie de l'«entre-deux»: *La Petite Poule d'Eau* ou la littérature interlinguistique**

par

Keiko Sanada  
Université de Hannan

Samuel Beckett est un exemple connu d'écrivain qui a adopté le français comme langue de création littéraire aux dépens de l'anglais, sa langue maternelle. Il confie:

[...] je suis en mots, je suis fait de mots, des mots des autres, quels autres, l'endroit aussi [...] les murs, le sol, le plafond, des mots, tout l'univers est ici, avec moi [...]  
(Beckett, 1998, p. 166)

Outre Beckett, on peut citer de nombreux auteurs célèbres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont suivi le même parcours. Conrad, Nabokov et Julien Green, entre autres, ont délaissé leur langue maternelle pour une autre langue. Alors que Beckett «habite» une langue au sens d'«habiter une maison», George Steiner, critique polyglotte, évoque dans son essai à propos de Kafka la sensation d'être «chez soi» dans une langue (Steiner, 1999, p. 150). Or, Kafka, l'un des écrivains les plus représentatifs de la langue allemande, était profondément déchiré entre le tchèque, le yiddish et l'allemand. Il a d'ailleurs vivement décrit son aliénation par rapport à la langue allemande en citant comme exemple l'usage du mot «Mutter», qui signifie «mère» en allemand.

Hier m'est venu à l'esprit que si je n'ai pas toujours aimé ma mère comme elle le méritait et comme j'en étais capable, c'est uniquement parce que la langue allemande m'en a empêché. La mère juive n'est pas une "Mutter". Pour les Juifs, le mot "Mutter" est particulièrement allemand, il contient à leur insu autant de

froideur que de splendeur chrétiennes. C'est pourquoi la femme juive appelée "Mutter" n'est pas seulement ridicule, elle nous est aussi étrangère. "Maman" serait préférable [...] (Kafka, 1954, p. 199)

Selon George Steiner (1999), il existe un lien particulièrement tendu entre l'allemand et les écrivains juifs. Un être qui n'est pas «chez soi» dans une langue maintient une certaine distance, un écart qui lui en fait disposer comme d'un outil. Le critique ajoute que «Kafka se trouvait au sein de l'allemand comme un voyageur dans un hôtel», son style est extrêmement perfectionné et transparent, en quelque sorte neutralisé «comme si la richesse et la couleur de la culture allemande avaient été gommées» (Steiner, 1999, p. 151).

Par ailleurs, Régine Robin a fait des recherches précises éclairant la topologie linguistique complexe de Kafka, écrivain au carrefour de multiples langues et qui, pourtant, n'a jamais été à l'aise dans aucune d'entre elles. Elle cite également Freud et Canetti, Perec pour étayer ses réflexions sur ce qu'elle nomme l'«entre-deux», le «va-et-vient» linguistique et les problématiques de la «non-coïncidence» identitaire.

Va-et-vient, oscillation / traduction. Langue maternelle, langue étrangère. Où trouver une place, un espace de langue, un intervalle, une langue entre? [...] Impossible pour l'écrivain de se situer tout à fait dans sa ou ses langues, de faire corps avec sa langue natale ou maternelle [...] (Robin, 1993, p. 8)

Comme Régine Robin le prétend, si l'acte d'«écrire» présuppose foncièrement «l'écart» et la «non-coïncidence» linguistique, c'est avant tout certains écrivains au carrefour du multilinguisme qui ont dû prendre vivement conscience de cette problématique.

C'est dans cet espace que se joue la vie de Gabrielle Roy marquée par le bilinguisme. On peut alors la compter certainement parmi ce type d'écrivains.

## **LE BILINGUISME ET L'OSCILLATION LINGUISTIQUE CHEZ GABRIELLE ROY**

### **1. Gabrielle Roy et le bilinguisme**

Gabrielle Roy est née à Saint-Boniface, ville de minorité francophone au Manitoba. Du début jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>

siècle dans cette province, la majorité protestante anglophone a imposé progressivement son hégémonie politique au détriment de groupes minoritaires tels que la communauté francophone assujettie et opprimée. Un des moyens de pression utilisés fut de modifier le régime d'éducation<sup>1</sup>.

En 1915, Gabrielle Roy entre à l'école primaire. Auparavant, le système bilingue était officiellement appliqué dans les écoles «fréquentées par dix enfants parlant le français ou une autre langue que l'anglais» (Ricard, 1996, p. 78), on ajoute que «l'enseignement pourra être donné en anglais et dans la langue maternelle» (Ricard, 1996, p. 78-79). Toutefois, en réalité, dans les écoles francophones comme l'Académie Saint-Joseph que fréquentaient les sœurs de Gabrielle Roy, «le français y est la langue dominante, sinon exclusive, grâce... à la tolérance du gouvernement» (Ricard, 1996, p. 79). De sorte que ses sœurs aînées ont pu bénéficier d'une éducation unilingue en français – leur langue maternelle –, sans aucune restriction.

Cependant, en 1915-1916, juste au moment où Gabrielle Roy commence sa scolarité, le système éducatif de la province subit un changement majeur. Le gouvernement libéral, dirigé par Tobias C. Norris, interdit l'enseignement de toute autre langue que l'anglais dans les écoles publiques de la province. Désormais à l'Académie Saint-Joseph, la plupart des classes sont données en anglais. On peut facilement imaginer les difficultés que Gabrielle Roy, encore très jeune, dut affronter dans ce nouvel environnement linguistique – changer de langue et utiliser l'anglais en dépit du français qu'elle a appris à la maison. L'école doit apparaître aux enfants «comme un univers sinon hostile, du moins largement étranger» (Ricard, 1996, p. 80).

Phénomène curieux, cette situation linguistique a exercé une profonde influence sur la personnalité et la sensibilité artistique et littéraire de la jeune femme. Il faut, pour la comprendre, examiner le milieu linguistique de l'enseignement à l'Académie Saint-Joseph, à cette époque. En effet dans cette institution, en apparence, la plupart des cours se donnaient en anglais, langue imposée par la loi. Cependant, grâce aux ardeurs des sœurs chargées de l'enseignement, les cours en français se poursuivaient clandestinement ou se



dispensaient sous forme de leçons supplémentaires. Notons qu'à l'arrière-plan de ces activités illégales, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (l'AECFM) soutenait et aidait les minorités francophones du Manitoba à exercer et élargir leurs droits. De fait, les cours de français clandestins à l'Académie Saint-Joseph appartenaient bel et bien à un vaste et solide réseau d'opposition. En outre, parce qu'ils enfreignaient la loi, ces cours de français inspiraient d'autant plus de passion aux professeurs et aux étudiants.

Dans son autobiographie, Gabrielle Roy décrit les cours de français clandestins à l'Académie Saint-Joseph:

Donc en dépit de la loi qui n'accordait qu'une heure par jour d'enseignement de français dans les écoles publiques en milieu majoritairement de langue française, voici que nous le parlions tout aussi bien, il me semble, qu'au Québec, à la même époque, selon les classes sociales.

A qui, à quoi donc attribuer ce résultat quasi miraculeux ? Certes à la ferveur collective [...] et surtout sans doute au zèle, à la ténacité de nos maîtresses religieuses, et parfois laïques [...] (Roy, 1988, p. 70)

Ainsi, elle a effectivement reçu une éducation dans un milieu bilingue, français et anglais, malgré le régime officiel d'enseignement unilingue anglais.

D'autre part, comprendre les influences du bilinguisme sur Gabrielle Roy, c'est aussi analyser l'intérêt remarquable qu'elle a porté à l'étude de l'anglais et de la littérature anglaise. La richesse des cours de littérature anglaise dispensés à l'Académie Saint-Joseph est à l'origine de cet intérêt manifeste. Relevant de l'éducation religieuse en bonne partie, l'enseignement du français gardait une forte tendance conservatrice. Aussi en littérature française n'avait-on aucune chance de lire des passages d'auteurs contemporains. «Tandis qu'en littérature anglaise le programme de l'État, sans être follement moderniste, est tout de même plus libéral» (Ricard, 1996, p. 97).

Parfois c'était tout de même bienfait. Je me souviens du vif intérêt que je pris à la littérature anglaise aussitôt que j'y eus accès. Et pour cause: de la littérature française, nos manuels ne nous faisaient connaître à peu près que Louis Veuillot et Montalembert – des pages et

des pages de ces deux-là, mais rien pour ainsi dire de Zola, Flaubert, Maupassant, Balzac même [...]

La littérature anglaise, portes grandes ouvertes, nous livrait alors accès à ses plus hauts génies. J'avais lu Thomas Hardy, George Eliot, les sœurs Brontë, Jane Austen. Je connaissais Keats, Shelley, Byron, les poètes lakistes que j'aimais infiniment [...] (Roy, 1988, p. 71-72)

À cela s'ajoute une admiration fervente à l'égard de Shakespeare, qui a influencé de façon déterminante la formation littéraire de la jeune femme. Elle a d'ailleurs exprimé les émotions que lui a procurées son premier contact avec le célèbre dramaturge, lors d'une représentation de la pièce *The Merchant of Venice*, donnée par une troupe londonnienne en tournée à travers le Canada.

[...] Il ne s'agissait plus enfin de français, d'anglais, de langue proscrire, de langue imposée. Il s'agissait d'une langue au-delà des langues, comme celle de la musique, par exemple [...] Au fond, cette première soirée de Shakespeare dans ma vie, je ne m'en suis jamais expliqué la fascination. Elle demeure toujours aussi mystérieuse à mes yeux (Roy, 1988, p. 72).

L'anglais et la culture anglaise ont eu une telle influence chez Gabrielle Roy qu'ils ont nécessairement marqué sa sensibilité littéraire. Cependant la relation établie entre l'anglais et le français ne s'est jamais réduite à un simple cliché antagonique: une langue dominante contre une autre opprimée. Au contraire, elle se situait davantage dans un espace de rencontre mutuelle où les deux langues s'entremêlent de façon complexe et subtile. L'intérêt pour la langue et la littérature anglaise constitue finalement la base de la culture de cet auteur, tandis qu'il reflète parallèlement son insatisfaction à l'égard des cours de littérature française. D'une certaine manière, on peut dire que Gabrielle Roy fut brimée dans l'apprentissage de sa langue maternelle, ce qui eut pour effet paradoxal d'attiser sa soif de connaissance et son goût du français. Par ailleurs, maîtriser deux langues est un destin inévitable pour les minorités, comme le rappelle Mackintyre, directeur du *Winnipeg Normal Institute*.

Travaillez votre français. Soyez-lui toujours fidèle. Enseignez-le quand l'heure viendra, autant que vous le pourrez... sans vous faire prendre. Mais n'oubliez pas que vous devez être excellente en anglais aussi. Les

minorités ont ceci de tragique, elles doivent être supérieures... ou disparaître... Voyez-vous vous-même, chère enfant, me demanda-t-il, une autre issue à votre sort? (Roy, 1988, p. 85)

## 2. L'«entre-deux» linguistique et le dépaysement

L'analyse précédente accorde au bilinguisme une place essentielle dans la formation de l'écrivain. Combinant le français et l'anglais de façon inextricable notamment dans son enfance, Gabrielle Roy ne s'est engagée ni pour l'un ni pour l'autre, mais est restée en constante oscillation dans cet «entre-deux» linguistique. Autrement dit, à l'instar de Kafka qui a identifié sa propre relation avec l'allemand parmi d'autres langues, Gabrielle Roy a vécu en anglais sans oublier le français et a même assumé sa langue maternelle à travers l'anglais. On peut considérer qu'elle a intériorisé les deux langues. Elle était en outre dotée des ressources et du talent pour devenir écrivain d'expression anglaise. Un épisode révélateur de son autobiographie nous rappelle qu'elle a finalement pris la décision d'écrire en français, dans un hameau, en Angleterre.

[...] Pour moi qui avais parfois pensé que j'aurais intérêt à écrire en anglais, qui m'y étais essayée avec un certain succès, qui avais tergiversé, tout à coup il n'y avait plus d'hésitation possible: les mots qui me venaient aux lèvres, au bout de ma plume, étaient de ma lignée, de ma solidarité ancestrale. Ils me remontaient à l'âme comme une eau pure qui trouve son chemin entre des épaisseurs de roc et d'obscurs écueils.

Je ne m'étonnais pas d'ailleurs que ce fût en Angleterre, dans un hameau perdu de l'Essex, chez des gens hier inconnus de moi, que je naissais enfin peut-être à ma destination, mais sûrement en tous cas à mon identité propre que jamais plus je ne remettrais en question (Roy, 1988, p. 392).

Elle confirme ainsi, dans un milieu anglophone, son attachement à la langue française: «Je ne m'étonnais pas d'ailleurs que ce fût en Angleterre [...]» déclare-t-elle comme si le fait était naturel, voire inévitable. En effet, le bilinguisme dont relève sa vie et la délicate sensation d'«entre deux» sous-jacente dans son identité linguistique marquent de façon déterminante sa sensibilité littéraire.

Osciller entre deux langues est l'inverse d'être «chez soi» dans une langue, comme l'a évoqué George Steiner (1999). Gabrielle Roy avait sûrement pris conscience de cette «frontière intérieure»<sup>2</sup> et l'avait franchie fréquemment au quotidien: «Mais nous ne passions pas que d'une langue à l'autre – nous passions surtout d'un climat à un autre (Roy, 1988, p. 82).

D'ailleurs, le pont sur la rivière Rouge décrit au début de *La détresse et l'enchantement* n'est que le symbole de la «frontière intérieure». Cette sensation d'«entre-deux» dans un sens linguistique et culturel, semble-t-il, constituera un noyau éminemment important d'une caractéristique qu'on pourrait nommer le «dépaysement»<sup>3</sup> chez Gabrielle Roy. Le dépayse-ment ne correspondra pas au déracinement causé par la coupure définitive d'un pôle, soit d'un pays natal, d'une langue maternelle, soit encore de la sensation causée par l'exil ou la diaspora. La nature du dépaysement chez elle est une sensation aléatoire, plutôt reliée à la non-coïncidence, à «l'entre deux», au «va-et-vient» perpétuel. Elle est générée par l'incertitude de l'intervalle, dans l'état de néant de «l'entre-deux». Ce motif littéraire récurrent apparaît tout au long de l'œuvre royenne.

## **L'UTOPIE DE «L'ENTRE-DEUX» DANS LA PETITE POULE D'EAU**

### **1. L'école comme mirage**

*La Petite Poule d'Eau* (Roy, 1993), écrit dans les années cinquante, est composé d'un court récit d'ouverture «Les vacances de Luzina», suivi de deux nouvelles «L'école de la Petite Poule d'Eau» et «Le capucin de Toutes-Aides».

On peut affirmer que «l'entre-deux» linguistique est le terreau fertile dont s'inspire «L'école de la Petite Poule d'Eau». L'histoire se déroule sur l'île du même nom, dans une région fort éloignée, au centre-nord du Manitoba. C'est un lieu très reculé, rempli du cri des oiseaux sauvages, où les Amérindiens sont les seuls voisins de Luzina Tousignant qui vit sur l'île avec ses six enfants. La jeune femme francophone demande au gouvernement de créer une école pour sa progéniture. Après moult échanges épistolaires en français et en anglais avec les fonctionnaires du gouvernement

manitobain qui «régnait derrière les deux bisons» (Roy, 1993, p. 42) à Winnipeg, la famille Tousignant obtient sa propre école sur l'île.

[...] "Dear Mrs. Tousignant", commença de lire Luzina. Elle ne comprenait pas beaucoup l'anglais, mais assez pour saisir les bonnes nouvelles. Il lui sembla comprendre que le gouvernement s'excusait d'abord d'avoir fait attendre si longtemps sa réponse. Il disait que, ne connaissant presque pas le français, il avait dû faire appel à son collègue québécois [...] lequel l'avait aidé à traduire la lettre de Luzina (Roy, 1993, p. 43).

Logée dans une cabane, derrière la maison des Tousignant, la toute petite école destinée aux six enfants de Luzina reçoit, pour l'été seulement, des instituteurs envoyés par le gouvernement du Manitoba. Le poste est occupé pour la première fois par Mademoiselle Côté, une jeune femme bilingue, élégante et délicate. Portant un beau sac de cuir et des souliers à talons hauts, son apparition est vécue comme si «la civilisation, le progrès soufflaient de ce côté-ci comme le vent du dégel» (Roy, 1993, p. 64). Cette maîtresse, jeune, intelligente et assidue à son métier, s'empare tout de suite du cœur des enfants.

Cependant, l'été suivant, Miss O'Rorke, «une vieille fille de l'Ontario, qui ne parlait pas un mot de français, protestante par surcroît» (Roy, 1993, p. 85) remplace Mademoiselle Côté, à la surprise de tous. «Leur Anglaise», têtue et méfiante, se brouille sans cesse avec les enfants. Toutefois, Luzina leur donne quelques conseils judicieux:

[...] "L'été dernier, vous avez bien appris le français avec mademoiselle Côté. Cette année, apprenez l'anglais; profitez-en pour apprendre l'anglais."  
Très opportuniste au fond, Luzina avait fini par découvrir au moins une qualité à son Anglaise: c'était l'anglais [...] (Roy, 1993, p. 93)

En la personne d'Armand Dubreuil, envoyé sur l'île la troisième année, les Tousignant découvrent un garçon féru de chasse plutôt que d'enseignement, ce qui frustre encore davantage leurs espoirs. La famille est victime des caprices du jeune homme qui donne ses cours de façon tout à fait aléatoire. Après avoir bien profité des plaisirs que lui procure cet endroit sauvage, le maître décide de le quitter pour rejoindre

une autre école dans une ville plus civilisée, et ceci sans attendre la fin de son mandat. À Luzina qui lui demande avec insistance de rester sur l'île avec eux, Dubreuil déclare:

“Voulez-vous mon avis, maman Tousignant, fit-il, riant encore, et pourtant un peu plus sérieux que d'habitude. Fermez donc l'école. Vous n'aurez jamais ici que des vieux chevaux de bataille comme votre Miss O'Rorke ou des types comme moi qui aiment la chasse. Et même ceux-là vous finirez par ne plus les voir. Les classes d'été, vous comprenez, ça finit par ne plus attirer que les ratés” [...] (Roy, 1993, p.115)

Ainsi que l'avait prédit Armand Dubreuil, l'année suivante, aucun maître ne vint plus lui succéder à l'école de la Petite Poule d'Eau, qui fut obligée de fermer. Allant et venant comme les flots, au gré de leur contrat, les maîtres ne seront pas remplacés et l'école va disparaître, tel «un château de sable» surgi sur la grève.

L'école de la Petite Poule d'Eau ne fut-elle qu'un mirage? Après s'être construite sur la base d'échanges multilingues, l'école a navigué entre Mademoiselle Côté, raffinée et douée en français, Miss O'Rorke, qui ne parlait qu'anglais, et Armand Dubreuil, partagé entre la nature et la civilisation: elle était une illusion entre ces pôles.

Mais, finalement, le rêve de Luzina s'est écroulé: «Comme toutes les époques heureuses qui passent toujours trop rapidement, celle de l'école paraissait avoir fui incroyablement vite» (Roy, 1993, p. 121). Des descriptions de l'école, presque des ruines, s'échappent un parfum de découragement ironique, désabusé, le vide et le néant laissés par un rêve démystifié.

## **2. Le capucin comme médiateur**

«L'entre-deux» linguistique et culturel est un motif littéraire qui abonde également dans «Le capucin de Toutes-Aides».

Au nord du lac Manitoba, région du bout du monde, «où l'on rencontre pourtant des représentants d'à peu près tous les peuples de la terre» (Roy, 1993, p. 157), le père Joseph-Marie habite le petit village de Toutes-Aides et parle une bonne dizaine de langues.

Il parlait l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, un peu de lettonien; de père belge et de mère russe, il était né par un enchaînement compliqué de circonstances à Riga où il avait vécu une partie de son enfance. Il parlait encore le patois wallon, le russe, le néerlandais avec l'accent des Flamands [...] (Roy, 1993, p. 157)

Chaque année, le capucin se déplace jusqu'au village prospère de Rorketon où se croisent de multiples langues et nationalités. Rorketon est l'une des paroisses où le père officie dans une petite chapelle. Il est «à l'aise en mettant pied dans cette petite Babel» (Roy, 1993, p. 171), creuset d'ethnies nombreuses et variées: «Il lui semblait s'approcher singulièrement de Dieu dans cette si fraternelle confusion des langues et des visages» (Roy, 1993, p. 172).

Le père Joseph-Marie est une figure de médiateur: il tente d'apaiser les oppositions et de résoudre les conflits de ses paroissiens. Puisqu'il comprend la langue des Métis, il s'attache entre autre à défendre les intérêts des trappeurs métis dans leurs relations commerciales avec le marchand Bessette, homme blanc, marchand rusé et dévorant. Unique commissionnaire du village, Bessette exploite les Métis en abusant de leur ignorance et en achetant les fourrures à vil prix. Afin de contrecarrer ces pratiques douteuses, le capucin décide de prendre les choses en main. Il transporte alors directement les fourrures à l'*Imperial Fur Company*, les acheteurs de Toronto, métropole du pays. À la surprise des Métis, il obtient habilement de bien meilleurs prix de vente pour les peaux confiées par les trappeurs. Entre «la civilisation» que symbolise le marchand et «le monde sauvage» représenté par les Métis, le père Joseph-Marie évolue dans l'espace d'«entre-deux», grâce à son rôle de médiateur.

À plusieurs reprises au cours du roman, le capucin intervient comme intermédiaire. Lorsqu'il quitte Toutes-Aides pour visiter ses paroisses dans une région retirée, il s'arrête à mi-chemin de son voyage chez les Tousignant dans l'île de la Petite Poule d'Eau. À l'occasion de sa visite, les voisins se réunissent et viennent écouter ses sermons. Prêtant l'oreille aux soucis des habitants et leur adressant la parole en différentes langues, le capucin dispense ses conseils lors de sermons suggestifs et arbitre les oppositions entre hommes et femmes. Polyglotte, médiateur, le père est considéré comme

une incarnation de Dieu. «Dieu devait être dans le genre même du capucin, connaissant presque toutes les langues [...] un grand voyageur qui avait tout vu» (Roy, 1993, p. 234), murmure Luzina. Et pourtant, à son tour, le père doute parfois d'arriver à sauver les gens en essayant ainsi de régler leurs problèmes. Fort de ses succès commerciaux dans la vente de fourrures, il réalise pourtant avec tristesse que les Métis deviennent esclaves de nouveaux désirs matériels, noyant leur argent dans l'alcool. Tout en souhaitant le bonheur des Métis, les efforts du capucin n'ont cependant abouti à rien. Par ailleurs, au plus profond de ses méditations, il songe longuement aux contradictions inhérentes à la nature humaine.

[...] Tout cela, au fond, restait d'ailleurs assez bizarre. Après avoir inspiré l'amour de la chair indispensable à ses desseins, Dieu n'en paraissait pas moins préférer ceux qui s'en absteignent. De la sorte, si tout le monde eût voulu être parfait, la terre depuis longtemps serait dépeuplée. Voilà qui était curieux [...] (Roy, 1993, p. 230)

Tandis qu'avec son talent de polyglotte, le père tente de réconcilier des pôles opposés – l'homme et la femme, ou la civilisation et le monde sauvage –, de par la vanité de ses actions, il évoque conjointement la présence du néant dans «l'entre-deux». Une contradiction quasi insurmontable. Si l'on considère le père Joseph-Marie comme la personnification du concept d'«entre-deux», sa résidence, l'église, en sera naturellement l'espace symbolique. En effet, les anecdotes humoristiques autour de l'église sont d'autant plus significatives qu'elles semblent servir de métaphores, elles illustrent le renversement, l'échange ou la modification du sens accompli dans un espace symbolique d'«entre-deux».

Par exemple, l'histoire révèle que la cloche de l'église est en réalité une ancienne propriété du Canadien Pacifique: «[...] avant de venir annoncer les missions de Rorketon, elle (la cloche) avait longtemps tinté au-dessus des locomotives de la compagnie [...]» (Roy, 1993, p. 181). Le capucin s'est rappelé toutes ces cloches de locomotives qui l'avaient tant impressionné à son arrivée au Canada parce qu'il les avait alors confondues avec une multitude de cloches religieuses. Réalisant plus tard son erreur, il a su mettre à profit ce



souvenir amusant pour en réclamer une au président du Canadien Pacifique afin de garnir son clocher de Rorketon.

Quant à l'harmonium de l'église, c'est un vieil instrument que la propriétaire protestante, Mrs. Macfarlane, lui a donné en cadeau.

[...] Tout de même, comme le père Joseph-Marie aurait aimé, quand il allait faire son tour de voisin chez Mrs. Macfarlane, entendre l'harmonium protestant accompagner quelque beau chant catholique! (Roy, 1993, p. 175-176)

Or, l'harmonium, maintenant placé dans une chapelle catholique, accueille pour comble une musicienne certes excellente mais rigoureuse presbytérienne.

Comment Kathy Macgregor pouvait-elle se trouver assise dans la chapelle catholique à l'harmonium de Mrs. Macfarlane, le capucin lui-même ne s'en rendait plus très bien compte [...] C'était encore là un de ces tours du Bon Dieu. Kathy Macgregor était la meilleure musicienne de Rorketon et probablement de tous les pays des lacs. Elle en était aussi la presbytérienne la plus convaincue [...] (Roy, 1993, p. 178)

Finalement, toutes les choses sont privées d'une sorte d'authenticité, en revanche, elles semblent acquérir un sens multiple, voire hybride, au sein d'un espace d'entre-deux.

La fin du roman est une scène idyllique qui représente bien un souhait de réconciliation. Après le souper chez les Tousignant, l'assemblée se réunit pour danser. En français et en anglais, les conversations se croisent, et le père Joseph-Marie, fumant sa pipe, regarde attentivement Mademoiselle Côté, une fille de la civilisation, danser aux côtés des Métis.

### «L'ENTRE-DEUX» COMME UTOPIE

Au fil des pages des deux nouvelles, de «L'école de la Petite Poule d'Eau» et «Le capucin de Toutes-Aides», le concept d'«entre-deux» est apparu comme un motif littéraire récurrent, un élément déterminant dans la constitution des personnages et de leur histoire. Lors de l'analyse, on a pu constater que, manifestement, cette notion relève du dépaysement linguistique et culturel de Gabrielle Roy.

En apparence, l'univers de ces récits est plutôt léger, humoristique parfois. «L'école de la Petite Poule d'Eau» propose un monde idéal, fruit des aspirations de Luzina. On sait à présent que ses rêves n'étaient que mirages. De même, le capucin de Toutes-Aides est présenté d'emblée comme un homme joyeux et optimiste. Néanmoins, si excellent médiateur soit-il, il cache également un côté sombre, envahi par le doute, porteur de l'image du néant. À cause de son climat plein d'humour et d'amitiés, de son univers idyllique, «L'école de la Petite Poule d'Eau» a été considérée comme une œuvre anodine, mais elle soulève, en vérité, une problématique bien différente qui s'appuie davantage sur la blessure, l'incertitude et la tension intrinsèques à «l'entre-deux» linguistique et culturel.

D'autre part, le capucin de Toutes-Aides, personification de «l'entre-deux», pourrait correspondre, dans un sens, à l'agent «interstitiel» que Homi K. Bhabha évoque. L'agent «interstitiel» évolue dans un espace de négociation où les concepts ne sont pas binaires mais hybrides<sup>4</sup>. Or, *La Petite Poule d'Eau*, l'univers d'«entre-deux» créé par cet agent «interstitiel», pourrait correspondre à l'idée d'utopie, au «paradis terrestre» comme l'appelle Gabrielle Roy (1993, p. 264).

L'épilogue témoigne éloquemment que, sans doute, dans cette utopie, une frontière peut être franchie, et des échanges entre les contraires sont réalisables. À la suite de quoi, une dimension nouvelle est créée et rend possible la rencontre d'autrui. «L'entre-deux» linguistique et culturel en tant que motif littéraire est sublimé dans l'œuvre de Gabrielle Roy, et *La Petite Poule d'Eau* interpelle le lecteur quand il prend conscience que le récit est en vérité une sorte de métaphore du dépaysement.

#### NOTES

1. À propos de la relation entre l'enfance de Gabrielle Roy et l'éducation linguistique à l'époque au Manitoba, nous avons fait référence à la biographie de François Ricard (1996).
2. J'emprunte ce mot à Fichte: «Les frontières premières, originelles et vraiment naturelles des États sont sans aucun doute leurs frontières intérieures. Ce qui parle la même langue est, avant

tout artifice humain, déjà noué ensemble par la seule nature, d'une multiplicité de liens invisibles [...]» (cité dans Balibar, 1997, p. 131-133).

3. Je ne peux élaborer ici sur ce thème mais j'ai déjà écrit en japonais certains articles qui portent sur le «dépaysement» chez Gabrielle Roy, dont «Le dépaysement chez Gabrielle Roy - à la lumière de la littérature québécoise des années 80» (Sanada, 1995).
4. «[...] the hybrid strategy or discourse opens up a space of negotiation [...] Such negotiation is neither assimilation nor collaboration. It makes possible the emergence of an "interstitiel" agency that refuses the binary representation of social antagonism» (Bhabha, 1996, p. 58).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BALIBAR, Étienne (1997) «Fichte et la frontière intérieure – À propos des *Discours à la nation allemande*», dans *La crainte des masses*, Galilée, Paris, p. 131-156.
- BECKETT, Samuel (1998) *L'innommable*, Paris, Éditions de Minuit, 212 p.
- BHABHA, Homi K. (1996) «Culture's In-Between», dans HALL, Stuart et DU GAY, Paul (dir.) *Questions of Cultural Identity*, London, Sage Publications, p. 53-60.
- KAFKA, F. (1954) *Journal*, Paris, Grasset, 703 p.
- RICARD, François (1996) *Gabrielle Roy, une vie*, Montréal, Boréal, 646 p.
- ROBIN, Régine (1993) *Le deuil de l'origine: une langue en trop, la langue en moins*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 264 p.
- ROY, Gabrielle (1988) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.
- \_\_\_\_\_ (1993) *La Petite Poule d'Eau*, Montréal, Boréal, 273 p.
- SANADA, Keiko (1995) «Le dépaysement chez Gabrielle Roy – à la lumière de la littérature québécoise des années 80», *The Annual Review of Canadian Studies*, vol.15, The Japanese Association for Canadian Studies, p. 36-52.
- STEINER, George (1999) *Langage et silence*, Paris, Bibliothèque 10/18, 285 p.

*L'Ouest: directions, dimensions et destinations*  
Actes du vingtième colloque du CEFECO (15-18 octobre 2003),  
sous la direction d'André Fauchon,  
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2005, p. 587-599

## **Vertige identitaire: le double je(jeu) de l'exilé chez Nancy Huston**

par

Ingrid Joubert

Collège universitaire de Saint-Boniface

Je suis une revenante, dans plusieurs sens du terme, et, en tant que fantôme du monde universitaire, je puis me permettre de me tenir en retrait des théories littéraires et d'adopter une perspective à la fois périphérique et plus subjective sur les thèmes abordés. Dès sa parution en 1999, *Nord perdu* de Nancy Huston m'avait fortement interpellée par la pertinence de ses réflexions sur l'exil et par son incidence sur l'identité et la création artistique. Une vingtaine d'années auparavant, un autre livre, celui de Maren Sell (1978), au titre significatif de *Mourir d'absence*, évoquant le déchirement d'une exilée allemande, incapable de vivre dans son pays natal comme d'écrire dans sa langue maternelle, avait déjà suscité en moi une interrogation semblable. Étant née moi-même en Allemagne, d'une famille qui a survécu pendant cinq siècles comme minorité linguistique et culturelle en Estonie, ayant personnellement étudié et travaillé au Canada pendant une bonne trentaine d'années et habitant maintenant en majeure partie en France, j'ai été particulièrement sensible à l'évocation du dilemme identitaire de l'exilé et des stratégies adoptées pour le dépasser.

\*\*\*\*\*

Notre questionnement de la notion d'identité s'appuiera sur l'évocation de l'exil et de l'ambiguïté essentielle à l'exilé, telles que présentées par Nancy Huston dans *Nord perdu* (1999) et *Désirs et réalités* (1995) et illustrées par son œuvre romanesque. Le nomadisme identitaire, particulier à Nancy Huston, illustre la fluctuation constante entre appartenance et

transculturation chez l'exilé, et la recherche d'un équilibre toujours fragile entre des identités superposées qui entretiennent une tension et un dialogue permanents. En deuxième lieu, nous nous demanderons dans quelle mesure «l'étrangéité», la distanciation et le jeu de rôles en résultant sont propices à l'écriture, en instaurant et en nourrissant un rapport particulier à la langue ainsi qu'aux genres littéraires. La création d'un espace esthétique autonome permet-elle de résoudre les conflits engendrés par la multiplicité identitaire?

La problématique de l'exil a suscité bon nombre d'études savantes: *Reflections on Exile and Other Essays* d'Edward W. Saïd (2000), *L'homme dépaysé* de Tzvetan Todorov (1996), *Anatomy of Exile* de Paul Tabori (1972), *Le temps de l'exil* de Shmuel Trigano (2001) et, tout dernièrement, *Poésie, terre d'exil: autour de Salah Stétié* d'Alexis Nouss (2003), pour n'en nommer que quelques-uns. Tout d'abord, il convient de distinguer entre exil forcé, imposé par les pressions politiques, religieuses ou économiques, et exil volontaire, dû à la curiosité pour l'altérité, à un goût invétéré du nomadisme ou à une fuite en avant. Milan Kundera, par exemple, semble tomber dans la première catégorie, puisque l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie en 1968 et ses suites idéologiques lui ont rendu impossible l'exercice de son métier de professeur et d'écrivain. Ainsi, la France est-elle devenue son «deuxième pays natal», au point où ses trois derniers romans ont été rédigés en français. Nancy Huston, par contre, fait partie des exilés volontaires, ayant librement choisi de quitter l'Amérique du Nord pour reconstruire sa vie en France. De son propre aveu, dans *Désirs et réalités*, elle est une privilégiée:

Pas de bombes. Pas de persécutions, pas d'oppression, pas de guerre coloniale, de coup d'état, d'exode, pas de lois m'asservissant ou humiliant mes parents, aucun risque, aucun danger m'acculant à l'exil, me forçant à fuir, m'enfonçant le nez dans une autre langue, une autre culture, un autre pays. Non. Je suis une privilégiée, il faut que les choses soient claires et claironnées des le début. Je ne connais que la souffrance privée (Huston, 1995, p. 263).

Quant aux définitions proprement dites du terme «exil», l'exil, c'est être dehors. «L'ex-il, la sortie du "il", hors d'une troisième personne ou de soi» (Nouss, 2003, p. 188). Ou

ex-stase, extraction du «je» hors de l'identité biographique. Comme le dit Shmuel Trigano dans *Le temps de l'exil*, «l'exilé habite [...] plus intensément que tout autre individu, l'étroitesse de son nom comme habitation» (Trigano, 2001, p. 32). L'exil est aussi ex-patriation, perte de la patrie, c'est-à-dire du lieu du père, lieu fondateur auquel on se sent appartenir (Nouss, 2003). L'abandon de ces repères identitaires équivaut à une chute dans le vertige. Nancy Huston exprime très efficacement cette chute par la locution «perdre le Nord», ou perdre la tête et la boussole. C'est la désorientation existentielle.

Il s'agit en fait d'un double exil, d'un «hors» espace, d'un exil de la terre natale, de la langue d'origine, d'un exil qui «vient de rompre cette relation d'identité de l'individu avec son milieu. Fracture, déracinement, souffrance» (Trigano, 2001, p. 9). Nancy Huston dit avoir trahi et perdu son pays natal, l'Alberta. «Mon pays c'était le Nord, le Grand Nord, le nord vrai, fort et libre. Je l'ai trahi, et je l'ai perdu» (Huston, 1999, p. 15). Mais il s'agit aussi d'un «hors» du temps, d'un temps et d'une mémoire brisés, «obligeant le sujet à abandonner les dépouilles d'une identité pour s'installer un temps dans une autre, faire le deuil cyclique de ce qui a été» (Trigano, 2001, p. 12). Nancy Huston a également perdu la mémoire de ce temps du Nord. À force d'être implanté dans une nouvelle vie, on rend la mémoire de l'autre vie défectueuse: «Ces souvenirs étaient morts d'inanition», dit-elle (Huston, 1999, p. 99). Dans un premier temps, l'exil est donc dénudation de soi.

Or, les conditions exiliques, rendant floues les frontières de l'être, interpellent l'identité du sujet. L'«id-entité» se dissolvant dans les interstices du dépaysement, l'exilé acquiert «un sens flottant de soi» (Nouss, 2003, p. 39), qui doit être redessiné en permanence. Ainsi, l'exil n'est-il jamais un état. Il est mouvance. Dans *Frontières flottantes: lieu et espace dans les cultures francophones du Canada*, François Paré fait dériver l'identité d'une limitation, d'une ligne tirée et projetée entre une communauté reconnue et une altérité multiple, constituée autour de ses frontières imaginées. Il voit dans les identités composites un «Moi-l'autre-écartelé», oscillant entre des horizons fragiles (Paré et Lintvelt, 2001, p. 17). Dans ce contexte, il file la métaphore poétique d'une congère, ou d'un

banc de neige («drift»), qui se nourrit d'obstacles, et dont l'existence nomade se consolide toujours dans des accumulations à la fois «fugaces», «résilientes» et «luxuriantes». Selon lui, elle évoque les cultures francophones fragmentées du Canada, dont la notion centrale serait celle de «homelessness» (Paré et Lintvelt, 2001, p. 26), terme qui conviendrait admirablement à cette fille du Grand Nord, Nancy Huston.

Dans ce flottement identitaire, un point d'équilibre précaire peut être trouvé dans la création, car une double présence culturelle et linguistique peut appeler une résolution par l'expression, par l'écriture en particulier (Nouss, 2003). Cette écriture exilique se caractérise par la création d'un univers mythique qui cherche à donner réponse à la question lancinante posée par Nancy Huston: «Alors, il est où, le vrai soi? Hein?» (Huston, 1999, p. 39). Il s'agit de conjurer le vertige existentiel par un imaginaire tout puissant qui arriverait à combler le manque.

La démultiplication du sujet donne souvent lieu à une théâtralisation de la parole où l'écrivain, en tant que metteur en scène de la parole, occupe une place en surplomb: il devient altérité à lui-même jusqu'à son propre effacement (Nouss, 2003). Ainsi, réussit-il à vaincre le déracinement, non par une nostalgie régressive, mais en faisant le deuil de la perte sans renoncer à retrouver une nouvelle demeure où l'identité ne se saisit que dans le langage. En accueillant pleinement l'altérité, en risquant la folie et le décentrement, il crée un nouvel ordre de réalité, entre l'être et le néant, dans une esthétique de passeur entre deux rives.

Une telle esthétique de l'effacement de la personne biographique s'exprime dans une entrevue récente, accordée par Nancy Huston: «Là où j'écris, je ne veux pas être quelqu'un. Je veux être purement à l'écoute, à la recherche: une instance cherchante» (cité dans Chollet, 2003). À la question d'un journaliste désireux de savoir si elle aimait s'engloutir dans un personnage, elle répond: «C'est un grand plaisir de ne plus être. Je fais un métier très égoïste qui consiste à avoir une chambre à soi, du temps à soi pour tranquillement disparaître» (cité dans Argand, 2001). Et aux dires de son éditeur, Hubert Nyssen,

[elle] outrepassa toutes les frontières, linguistiques et autres, pour ne se réclamer désormais que d'une seule identité: celle d'une romancière que hante et qui habite le monde d'aujourd'hui dans sa vastitude et sa multiplicité [...] (cité dans Girard-Daudon, 2001, dossier n° 05)

Mais avant de parvenir à une telle jouissance créatrice de l'effacement de soi, Nancy Huston est passée par toutes les phases, évoquées ci-dessus, du «Moi-l'autre-écartelé» de l'exilé, selon le témoignage de *Nord perdu*. Après une grave crise d'identité vécue en 1997, elle ressent le besoin de remonter aux origines, aux causes de son exil, qu'elle trouve dans son enfance. «*L'enfance, proche ou lointaine, est toujours en nous*» (Huston, 1999, p. 17), dit-elle, la comparant au noyau d'un fruit. Et elle y découvre la «catastrophe» de l'abandon par sa mère ainsi que de multiples déménagements: une discontinuité géographique dissimulant une discontinuité sociale. Dans une entrevue, elle y reconnaît, en germe, sa propension aux identités plurielles et au jeu de rôles.

[...] Plus j'apprends sur ma petite enfance, plus je comprends que chez moi il n'y a pas que l'histoire de l'abandon de la mère, mais qu'il y a aussi et surtout les déménagements... mes parents ont déménagé dix-huit fois en neuf ans de mariage! [...] Nous étions à chaque fois avec mon frère les nouveaux, ceux qui devaient faire leurs preuves, et surtout plaire. Montrer qu'on était capable de s'insérer, de s'adapter à de nouvelles situations, ça impliquait de toujours jouer un rôle [...] d'essayer de se mettre à la place des autres, d'essayer aussi de se voir un peu de l'extérieur [...] (cité dans Girard-Daudon, 2001, dossier n° 08)

Un tel nomadisme précoce semble donc prédisposer l'adulte à choisir une langue et une culture étrangères, signifiant qu'il s'installe ainsi «à tout jamais dans l'imitation, le faire-semblant, le théâtre», selon les termes de *Nord perdu* (Huston, 1999, p. 30). Si le double je, navigant d'un versant de son être à l'autre, vit la douloureuse relativisation de l'un par l'autre, il a l'avantage, selon Nancy Huston, d'être quelqu'un de plus «civilisé», de moins monolithique. Car, dit-elle, «l'étrangéité est une métaphore du respect qu'on doit à l'autre» (Huston, 1999, p. 37): elle instaure une distance salutaire par rapport à tous les rôles qu'on est amené à jouer et fait voler en éclats la notion d'identité qui se révèle être une



construction. Ce que semblent savoir les femmes en particulier qui, d'après la romancière, sont «comédiennes-nées», ayant «une conception souple de leur identité», sachant qu'elle est «violable, modifiable. [La femme] sait que de sabine, elle peut d'un jour à l'autre devenir romaine» (Huston, 1999, p. 94).

Si la fragmentation des expériences multiples et le manque déstabilisant de repères donnent le vertige, cette théâtralisation et ces intermittences du moi laissent une large place à l'imaginaire et à la liberté de création. L'aspect ludique du jeu de rôles permet à Nancy Huston de transmuter «l'insoutenable légèreté» et la versatilité du moi en atout: l'investissement dans des lieux et des personnages romanesques lui aménage un tiers-espace, grâce à la libre circulation de l'imaginaire et à la magie de l'écriture.

C'est cette liberté que Nancy Huston revendique avant tout:

Notre liberté d'aller ailleurs et d'être autrui dans notre tête est proprement hallucinante. Le roman [...] nous rappelle cette liberté... et son importance extrême. Il s'agit de *la* liberté: celle de ne pas se contenter d'une identité (religieuse, nationale, sexuelle, politique) conférée à la naissance (Huston, 1999, p. 105).

C'est en écrivant qu'elle démultiplie son existence, et, selon elle, personne n'a poussé aussi loin ce désir que Romain Gary auquel elle voue une admiration sans bornes:

[...] Il était si blessé par ses départs dans la vie qu'il n'a eu de cesse de changer de lieu, de nom, de milieu et d'écrire sans relâche des histoires. C'est un frère. Comme lui, j'ai eu une enfance instable, marquée par des déménagements fréquents; comme lui, j'ai eu aussi la chance de pouvoir transformer ma détresse en richesse, car l'une des manières de tirer profit de ses identités multiples, c'est de les incarner dans des personnages romanesques [...] [cité dans Argand, 2001]

À la question angoissante, posée dans *Nord perdu*, de ce qui survit comme important dans ce magma de relativité exilique, elle finit par trouver une réponse: «est important ce qui est traduisible» (Huston, 1999, p. 90). Or, toute douleur est traduisible, en particulier si elle s'adresse à des interlocuteurs imaginaires, les lecteurs de ses écrits en l'occurrence. Ainsi, a-t-elle pu «traduire» et exorciser par la même occasion ses

pulsions destructrices, «un désir de mort surgi du fond de l'enfance, ce magma de douleur et de rage bouillonnant sous mes strates de pierres précieuses (ma "culture"), ce volcan [...]» (cité dans Chollet, 2001). Ces épreuves lui paraissent comme autant d'énigmes à résoudre par le biais du travail inépuisable de l'imagination, telle l'énigme de l'abandon par sa mère:

[...] Le lien que j'avais, petite, avec ma mère, était un lien d'absence exclusivement nourri d'imaginaire et d'évocations à travers ses lettres, ses mots. J'en parle dans *Nord perdu*... C'est pour cela que je suis devenue écrivain, parce qu'il y avait dans ma vie quelque chose d'incompréhensible qui requerrait un immense et perpétuel effort d'imagination pour comprendre [...] [cité dans Argand, 2001]

Hubert Nyssen voit chez elle quelque chose de «pénélopien»: «chacun de ses livres reprend, sur d'autres thèmes, dit-il, des préoccupations initiales qu'elle paraît avoir détissées pour mieux les retisser» (cité dans Girard-Daudon, 2001, dossier n° 05). Autant de variations sur le grand thème initial.

Ce même mouvement libératoire de repousser les frontières du moi pour se glisser dans tant de destins différents lui procure une vraie jouissance: pouvoir être multiple sans être soumise aux banales contraintes d'un moi unique l'installe dans un jeu de l'ubiquité: être partout et nulle part. Une mise en abîme ironique de ce jeu se trouve dans le personnage de Dieu dans *Dolce agonia* – pour permettre à Nancy Huston de mieux prendre ses distances en tant que romancière... Si le motif de l'exil est peu thématisé ouvertement dans son œuvre romanesque, sauf dans *L'empreinte de l'ange*, le pouvoir de création, par contre, y est célébré amplement: la danse dans *La virevolte*, la musique dans *Prodige*, l'écriture dans *Dolce agonia* et *Instruments des ténèbres* et, tout dernièrement, le théâtre dans *Une adoration*, roman publié en mai 2003.

Cette œuvre porte à son comble l'exploration du grand thème initial, celui d'un grave traumatisme enfantin dont la violence provoque un dédoublement de la personnalité. En même temps, à ce drame est donné un exutoire salutaire: le personnage principal, Cosmo, l'acteur, réussira à extérioriser

son immense soif d'amour inassouvi, grâce à la vie intense qu'il insufflera à une multiplicité d'êtres, lors des représentations scéniques. Dans une théâtralisation infinie d'un moi sans noyau apparent, il se fond aux personnages et aux objets qu'il incarne, à l'instar de Nancy Huston qui, de son propre aveu, se laisse envahir et même déborder par ses personnages, animés ou inanimés, tout en jouant au personnage de la romancière, dans une mise en abîme savante. Disparaître jusqu'à l'effacement, sur le «balai de la sorcière», voilà la tentation suprême de Nancy Huston, la romancière.

Il n'est alors pas surprenant que ce livre soit un hymne vibrant à l'imaginaire dont le réel est imprégné. Parce qu'il y a un aller-retour. «La limite entre les deux est très floue [...] tout l'argument du livre, dit-elle, est que l'imaginaire fait partie du réel humain» (cité dans Chollet, 2003). Après un début de création difficile, le déclic est venu d'un seul coup.

[...] J'étais sûre de cet espace de liberté que j'avais dessiné pour danser. Alors, quand j'ai commencé à entendre les arbres, et les fleurs, et les passerelles... J'étais enchantée. J'ai compris que tout pouvait parler – qu'une molécule pouvait parler. Un imprévu de cette intensité-là, c'est un des plus beaux cadeaux qu'on peut recevoir de l'écriture [...] (cité dans Chollet, 2003)

En même temps, à être sollicité par tant de destins qui vous demandent d'être portés à l'existence, on risque de faire voler en éclats les frontières du moi, aux dépens de toute cohésion élémentaire. C'est le risque couru par Cosmo dans *Une adoration*, ainsi que par sa créatrice. Et pourtant, selon Michèle Bacholle, dans *Un passé contraignant: double bind et transculturation*, une certaine unité de l'être semble accessible à l'exilé dans l'écriture qui, dit-elle, est «le locus de la réorientation [...] [Nancy Huston] est en route sur une ligne de fuite vers un tiers-espace et une identité» (Bacholle, 2000, p. 167), permettant de transcender «le clivage du Moi» (Bacholle, 2000, p. 62). Mais, pour Nancy Huston, le clivage ne s'arrête pas là. Il est également présent dans le choix de la langue: l'anglais ou le français? Rédigeant ses romans tantôt dans l'une tantôt dans l'autre langue et se traduisant elle-même dans les deux sens, elle en a souligné le paradoxe et la confusion suscitée en elle, à l'occasion de la remise du Prix Gouverneur général pour son roman *Cantique des plaines*<sup>1</sup>.

Invitée à en lire un extrait à Ottawa, elle s'est «[...] retrouvée à lire en français devant un public anglophone qui ne comprenait pas, un livre [qu'elle avait] d'abord écrit en anglais! Vous imaginez la schizophrénie à laquelle ça peut conduire» (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 07).

Néanmoins, en tant qu'anglo-canadienne, c'est l'apprentissage de la langue française qui l'a rendue écrivain, la libérant du regard de sa famille, de son monde: langue «moins chargée d'affect et donc moins dangereuse» (Huston, 1999, p. 64). D'une langue étrangère, on a une conscience exacerbée qui peut être très propice à l'écriture, puisqu'on est particulièrement attentif aux caractéristiques structurelles et aux coïncidences sonores de cette langue. Elle s'est découvert en français une liberté et une virtuosité qu'elle n'avait jamais eues en anglais et qui ont décidé de sa vocation. En tant qu'étranger, l'écrivain en exil peut se permettre de transgresser les normes de la langue française, d'en malaxer les matériaux linguistiques, dans une expérimentation ludique et jubilatoire. À cet égard, Nancy Huston a souvent évoqué l'exemple de Romain Gary et de Samuel Beckett, ce dernier nommé par elle un «explorateur intrépide et désopilant des lieux communs» (Huston, 1999, p. 46).

Habiter la langue française, pour elle, reviendra donc à y acclimater des sens et des résonances nouvelles, comme dans *Cantique des plaines* et *L'empreinte de l'ange*. Pour *Instruments des ténèbres*, elle a cherché à faire une force de sa double appartenance linguistique: pour tenir à distance le côté sombre du sujet, elle changeait de langue à la fin de chaque chapitre. «Je pouvais repartir dans une sorte d'éclat de rire dans l'autre langue!», raconte-t-elle (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 14). En même temps, d'ailleurs, qu'intervertir le vrai et le faux (le documentaire et le fictif), dans un roman consacré à l'imagination et à l'écriture. Sa fascination pour le côté réversible du réel et du fantasme, du passé et du présent, révèle une indécision marquée quant au statut de la réalité.

Créer un monde romanesque, c'est pour elle, donner une *forme* à son identité plurielle, s'imposer des contraintes qui l'aident à explorer ce que permet une limite, une frontière: «Il s'agit à chaque fois de trouver la contrainte qui me donnera le maximum de liberté» (cité dans Chollet, 2003). Devant ce

défi auto-imposé, chaque livre devient «une nouvelle maison, ou une nouvelle vie avec une toute autre donne. Je me lance ce défi, et puis je me lasse vite de ce que j'ai déjà fait», ajoute-t-elle (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 08). Dans un aveu tout à fait significatif, elle dit trouver du plaisir et une libération dans le fait de se glisser dans la voix de quelqu'un d'autre, c'est-à-dire de se forger une identité *autre*. «C'est pour ça, dit-elle, que les livres *Dolce agonia* ou *La virevolte*, où je n'ai aucune autre voix [...] sont les plus difficiles, les plus torturants, parce que je n'ai plus le masque [...] et je ne sais même pas pourquoi je le fais tellement c'est douloureux» (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 14).

Si cette douleur de fond la frappe de plein fouet après le succès d'*Instruments des ténèbres* et se décante dans *Limbes*, qui, selon elle, est «un texte de détresse identitaire totale, entre les langues» (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 10), elle renoue vite avec l'enchantement que lui procure le voyage sur le «balai de la sorcière». «Cette capacité d'engendrer de l'étranger est infiniment passionnant», confie-t-elle (cité dans Giraud-Dauton, 2001, dossier n° 15). Ce qui lui permet à nouveau de «repousser les frontières du moi» par l'emprunt d'autres masques, plaisir porté à son comble dans *Une adoration*. Suite à la publication de ce roman en mai 2003, dans une entrevue accordée à France-Inter, elle dit s'être projetée dans le personnage de Cosmo, qui représente sa propre tentation de la scène. À l'instar de Romain Gary, qui adorait ce jeu de miroirs, refusant les personnages à identité fixe, elle a fait l'éloge de l'écoute, celle des voix des autres par lesquels la romancière devrait se laisser envahir. C'est à elle d'organiser le chaos ou de s'en laisser déborder. Elle dit avoir écrit ce roman comme dans un rêve, un sentiment d'étrangéité, et elle évoque la folie qui guette le romancier...<sup>2</sup> Elle peut donc atteindre au mieux une structure savante, musicale, sur un thème fondamental décliné en variations infinies, ou au pire: chaos et folie. L'équilibre entre les deux semble tenir du miracle.

\* \* \* \* \*

Le polylinguisme et le métissage culturel de l'exilé, dont Nancy Huston est un exemple parlant, donnent lieu à l'ambivalence et à l'ambiguïté, à une éthique du doute qui

menace de frapper de réversibilité tous les signes. Malgré ce climat d'anxiété, dû aux incertitudes identitaires, l'exil peut être une force «germinative» (Nouss, 2003, p. 64).

Comme l'a éloquentement développé Édouard Glissant dans *Introduction à une poétique du divers*, «la pensée archipélique», «art du croisement des métissages, art du vertige et de la salutaire errance», «art de la fugue d'une langue à l'autre», nous enseigne «l'incertain, le menacé, mais aussi l'intuition poétique» (Glissant, 1996, p. 34-36). Appliquant au principe d'identité l'image du rhizome, qui s'étend à la rencontre d'autres racines (contrairement à la racine unique, tuant autour d'elle), Édouard Glissant montre que la «pensée archipélique», caractéristique des cultures composites, se nourrissant de l'ambigu, de l'imprévisible et du non-identitaire, peut acclimater le chaos:

Dans la rencontre planétaire des cultures, que nous vivons comme un chaos, il semble que nous n'ayons plus de repères. Ayons la force imaginaire et utopique des fins du monde (Glissant, 1996, p. 54).

Sous cet angle, l'exil devient promesse d'espoir et d'ouverture maintenue. La lecture des écrivains exilés montre les limites d'une pensée unique, se bornant à dresser des frontières infranchissables. Leur polylinguisme en particulier leur confère un rôle de médiateur, de passeur entre plusieurs mondes. Un tel funambulisme leur fait chercher des moyens d'expression innovateurs, aptes à traduire l'expérience de l'exilé, marquée par l'éclatement de l'unité linguistique et spatio-temporelle (Nouss, 2003).

Comme l'illustre l'œuvre de Nancy Huston, un tel éclatement peut conduire à une forte théâtralisation de l'espace où les lieux évoqués deviennent autant de scènes pour un moi multiple, en un effacement du «je» biographique. Le tout mis en scène dans une polyphonie de voix et de thèmes orchestrés et variés autour d'un axe central, la mémoire d'une blessure. Mais au delà de l'acception spatiale et temporelle du mot «exil» se dessine alors une acception métaphysique du terme: par la création romanesque, il s'agit de bâtir une nouvelle demeure, un tiers-espace symbolique, le livre acquérant la dimension d'un espace «intersticiel» (Nouss, 2003, p. 175).

## NOTES

1. En 1993, Nancy Huston a obtenu le Prix du Gouverneur général pour son roman *Cantique des plaines*, version française d'un roman d'abord écrit en anglais sous le titre *Plain Song*, roman paru la même année chez Harper Collins. [note de la rédaction]
2. Entrevue accordée par Nancy Huston à France-Inter dans le cadre de l'émission «Le treize quatorze», présentée par Fabrice Drouelle, le 25 juin 2003. Nancy Huston était l'invitée du magazine pour son roman *Une adoration*.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARGAND, Catherine (2001) «Entretien avec Nancy Huston», *Lire*, juin 2001.  
[<http://www.lire.fr/entretien.asp?idC=36870&idTC=4&idR=201&idG=>]  
[dossier consulté le 9 septembre 2003]
- CHOLLET, Mona (2001) «"Je suis, donc je pense": la révolution copernicienne de Nancy Huston», *Périphéries*, décembre 2001. [<http://www.peripheries.net/f-huston.htm>] [dossier consulté le 9 septembre 2003]
- CHOLLET, Mona (2003) «L'entremêléeuse», *Périphéries*, juin 2003. [<http://www.peripheries.net/g-huston.htm>] [dossier consulté le 9 septembre 2003]
- GIRARD-DAUDON, Alain (2001) «Dossiers Nancy Huston». [<http://www.initiales.org/chap004/rub009/index.html>] [dossier consulté le 30 avril 2003]
- GLISSANT, Édouard (1996) *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard, 144 p.
- HUSTON, Nancy (1993) *Cantique des plaines*, Arles, Actes Sud, 270 p.
- \_\_\_\_\_ (1994) *La virevolte*, Paris, Actes Sud, 206 p.
- \_\_\_\_\_ (1995) *Désirs et réalités: textes choisis 1978-1984*, Montréal, Leméac, 206 p.
- \_\_\_\_\_ (1996) *Instruments des ténèbres*, Arles, Actes Sud, 409 p.
- \_\_\_\_\_ (1998) *L'empreinte de l'ange*, Arles, Actes Sud, 328 p.
- \_\_\_\_\_ (1999) *Prodige: polyphonie*, Arles, Actes Sud, 171 p.
- \_\_\_\_\_ (1999) *Nord perdu, suivi de Douze France*, Arles, Actes Sud, 130 p.
- \_\_\_\_\_ (2000) *Limbes-limbo: un hommage à Samuel Beckett*, Arles, Actes Sud, 57 p.

- \_\_\_\_\_ (2001) *Dolce agonia*, Arles, Actes Sud, 500 p.
- \_\_\_\_\_ (2003) *Une adoration*, Arles, Actes Sud, 399 p.
- NOUSS, Alexis (dir.) (2003) *Poésie, terre d'exil: autour de Salah Stétié*, Montréal, Éditions Trait d'union, 225 p.
- PARÉ, François et LINTVELT, Jaap (2001) *Frontières flottantes: lieu et espace dans les cultures francophones du Canada / Shifting Boundaries: Place and Space in the Francophone Cultures of Canada*, Amsterdam, Rodopi, 257 p.
- SAÏD, Edward W. (2000) *Reflections on Exile and Other Essays*, Cambridge, Harvard University Press, 617 p.
- SELL, Maren (1978) *Mourir d'absence*, Paris, Grasset, 344 p.
- TABORI, Paul (1972) *Anatomy of Exile: A Semantic and Historic Study*, London, Harrap, 432 p.
- TRIGANO, Shmuel (2001) *Le temps de l'exil*, Paris, Payot, 113 p.
- TODOROV, Tzvetan (1996) *L'homme dépaycé*, Paris, Seuil, 241 p.



## **La grande baigneuse**

par

J. R. Léveillé

Un quart de siècle après une gestuelle de guérilla qui contestait l'objectification de la femme, une nouvelle génération d'artistes féministes se penche à nouveau avec passion et compassion sur le corps de la femme.

C'est dans un bain photographique que Dominique Rey plonge ses corps de femmes pour les faire émerger dans la grande multiplicité de leurs attitudes, de leurs gestes quotidiens comme de leurs poses et parfois dans leur nudité totale.

Il y a beaucoup de femmes de ma génération, des artistes de partout au monde qui représentent le corps de la femme dans leurs œuvres. C'est un changement des années soixante-dix quand les féministes ont dû rejeter le corps parce que, par le passé, on s'était tellement servi du corps de la femme comme objet érotique qu'il fallait vraiment renverser ça sur sa tête. C'est pourquoi plusieurs de ces femmes ont complètement ignoré le corps et se sont exprimées par différents moyens. À cause de leurs revendications, de toute leur passion, cela a créé un terrain pour que les femmes de ma génération puissent reprendre le corps de la femme sans se sentir comme s'il fallait cacher le corps, mais plutôt avec toute la liberté d'exprimer la sexualité de la femme et son indépendance<sup>1</sup>.

Cette liberté d'expression demeure un milieu glissant, car même si c'est une femme qui représente le corps de la femme, il faut, si l'on veut éviter d'être la nouvelle «darling» à la mode du corps de consommation, mettre en place des pratiques qui font, comme le laissent entendre si bien les termes de la photographie, qu'un négatif devienne un positif sans être un simple cliché. Par une espèce de mise en abîme

du reflet, en utilisant le miroir comme un double du processus photographique, Dominique Rey a développé une stratégie qui permet de dimensionnaliser le sujet. C'est un jeu de cache-cache qui, entre *être* et *paraître* assume sa dimension érotique.

Je dirais que la femme continue d'être exploitée dans la société, mais les artistes par leur façon de représenter la femme agrandissent les paramètres qui définissent la femme dans notre culture. Il faut que ça soit moins unidimensionnel; il ne s'agit pas de rendre la femme objet, mais plutôt sujet, une personne active. Alors, comme artiste, il faut se trouver des stratégies pour traverser la culture ambiante, celle des médias et leur façon d'interpréter la femme dans notre monde. Ainsi, certains outils dont je me sers seraient la multiplicité de l'image, le mouvement, la répétition et le miroir. D'abord, le miroir est illusion, et la photo aussi est une illusion, mais je pense qu'on a tendance à oublier ça dans notre société médiatisée. On prend la photo ou les images qu'on voit pour la réalité, mais ce sont toutes des illusions. Tout dépend vraiment de l'artiste qui est derrière l'appareil-photo, qui va nous donner un point de vue spécifique pour faire surgir quelque chose de spécifique. Mon intention, c'est de sauter un petit peu dans l'inconscient pour pénétrer certains aspects de la femme... et quand je dis ça comme ça, ça peut évoquer des allusions presque sexuelles, mais ça peut tout aussi bien être des allusions psychologiques ou émotionnelles, toutes sortes de facettes qui n'existent pas uniquement chez la femme mais dans tout individu.

Il y a, dans la série «Miroirs», un côté cubiste à l'approche; la fracturation de l'image multiplie les dimensions, permettant au *sujet* d'apparaître par cette fissure dans *l'objet*. Leonard Cohen disait: «There is a crack in every thing, that's how the light gets in» (Cohen, 1992). Par cette multiplicité, qui pourrait se dire «ouverture», Dominique Rey donne réalité à la femme représentée, que ce soit mère, amie ou étrangère; elle laisse surgir une personnalité à connaître. Par la multiplicité, elle permet l'individuation du sujet représenté et du sujet spectateur. Mais c'est avant tout le processus esthétique qui est multiplicateur, presque biblique: «Mon nom est légion». Cette tentative photographique vise à dé-limiter un sujet, non pas d'observation, mais de contemplation et de réflexion (d'où le symbole du miroir).

Le miroir est un symbole pour exprimer la dichotomie entre l'être et l'autre. Le miroir est en effet comme une

ouverture dans le subconscient de la femme, car ce n'est pas la femme que j'ai représentée, c'est une image de la femme par l'entremise du miroir, alors on ne sait pas exactement où cette femme physique existe, on ne sait pas où la situer, c'est un mystère. Au lieu d'avoir une seule image, on est confronté à des multiples. On peut alors entrevoir un caractère plus complexe, une psychologie, des aspects émotifs. Ce n'est pas juste quelque chose qu'on va lire rapidement puis passer outre. Il faut s'arrêter parce qu'on ne peut pas tout de suite lire l'image, il y a un peu de complexité là. J'y arrive aussi en mettant en place des angles qui créent de la confusion dans l'interprétation de l'image. Il y a des aspects flous et d'autres très clairs... alors la perspective aussi va attirer l'œil. Ce sont certains outils dont je me sers pour transformer la "représentation" de la femme qui est répétée incessamment dans notre culture.

Ce travail n'est pas documentaire, même s'il y a un côté un peu documentaire à mon œuvre. C'est comme si j'étais arrivée à l'improviste sur la scène et que j'ai retrouvé la femme en train de faire cette chose qu'elle fait tous les jours. C'est un moment où elle est seule, où les distractions du monde n'existent pas, toutes sortes de pensées lui passent par la tête, c'est un moment intime, peut-être méditatif, un moment tranquille... Ce sont toutes des choses qui m'attirent.

La fragmentation comme tactique pour créer un nouvel ensemble, la multiplicité pour créer la particularité, et la particularité pour évoquer l'insaisissable, pour déstabiliser l'a-préhension, se retrouvaient déjà dans les nus peints de Dominique Rey. Alors que les photos ont un fini glacé, les toiles ont une texture, une épaisseur palpable, alors que l'image des photos (série «Miroirs») est fracturée par divers reflets, celle des toiles l'est par la répétition des lignes ou des parties du corps, si ce n'est par le gros plan d'une seule partie (le prélèvement comme opération plastique). D'un côté, un démembrement pour fracturer l'objectification ainsi que la représentation réaliste traditionnelle, de l'autre un assemblage qui permet une re-lecture de l'œuvre. Roland Barthes dans son livre sur la photographie, *La chambre claire*, qualifie ce genre de détail de «punctum», un point, un trou dans ce qui, autrement, constitue de la «photographie unaire», c'est-à-dire statique, le genre le plus répandu au monde. «La Photographie unaire a tout pour être banale, l'"unité" de la composition étant la première règle de la rhétorique vulgaire»

(Barthes, 1980, p. 69-70). Exemple de photo «unaire»: la pornographie.

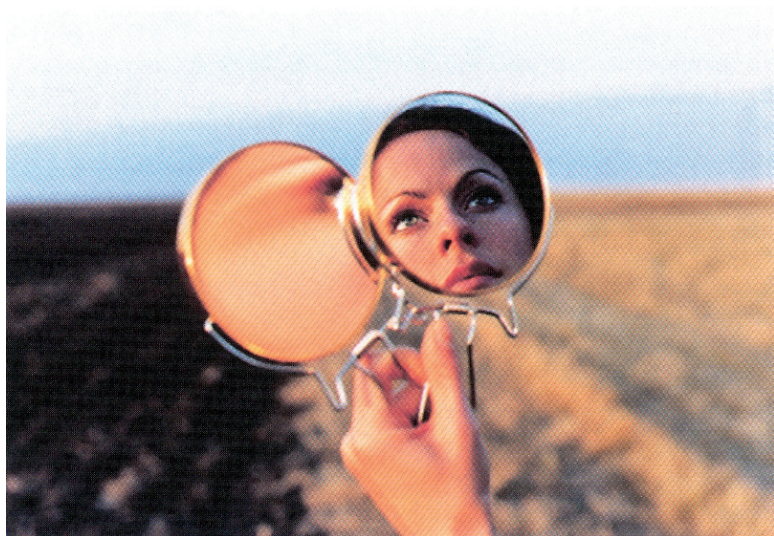
Dans ma démarche en peinture, j'avais continué à explorer le corps de la femme, son identité, sa sexualité, et j'utilisais toutes les mêmes techniques que je me sers en photo. Je concevais aussi les peintures en séries. Au lieu d'avoir une seule œuvre, c'est dans la multiplicité des œuvres qu'il fallait interpréter le projet. J'expose souvent mes œuvres côte à côte, comme une bande de film. Ainsi, on est appelé à voyager partout avec l'œil sans s'arrêter. Je trouve que si l'image est trop statique, c'est encore une façon d'objectifier le corps, et je veux échapper à cette façon de faire.

J'ai souvent en peinture représenté tout le corps de la femme, mais éventuellement j'ai senti que 100 %, ou même les 3/4 du corps, confinait trop la femme, la renfermait encore dans ce rectangle. Alors j'ai décidé de m'approcher de très près et de ne représenter que des sections du corps pour ensuite créer des installations avec cette variété d'images. De cette façon, le foyer était constamment déplacé, ça devenait presque abstrait, du moins ce n'était pas un corps défini qu'on voyait. C'est par une série de "clips" pris de divers angles qu'on découvrait le corps de la femme.

J'ai aussi exposé les photos de la série des "Baigneuses" l'une à côté de l'autre, de sorte qu'on pouvait voyager d'une image à l'autre. Les images n'étaient pas placées chronologiquement, mais plutôt comme une ligne musicale ou une phrase poétique, où une image allait influencer sur l'autre pour créer une espèce de dialogue entre elles.

La poétisation du corps, le fait que l'artiste puisse de nouveau immerger le corps dans le fluide de la sensualité, dans le miroir de la beauté, pourrait sembler un nouvel esclavage à la mode passagère dominante, mais dans l'œuvre de Dominique Rey, le miroir est aussi miroir de réflexion en tous ses sens. Ce que Camille Paglia a qualifié de beauté féminine active: «We need a new kind of feminism, one that stresses personal responsibility and is open to art and sex in all their dark, unconsoling mysteries» (Paglia, 1992, p. vii).

Mais il n'y a pas d'exposition du corps qui ne touche pas au corps social. La luxure de l'image doit lutter contre le servilement commercial de l'image médiatique qui ne sert qu'un dieu: la commodité du marché. Dominique Rey mène une lutte dans le domaine même du stéréotype que l'artiste



Série «Miroirs»: Tannis n° 3  
Photo couleur 16 x 20 po., 2001



Série «Miroirs»: Joanne n° 3  
Photo couleur 16 x 20 po., 2001





Les baigneuses: Dominique  
Photo couleur 16 x 20 po., 2001



Les baigneuses: Tracy  
Photo couleur 16 x 20 po., 2001

Barbara Kruger a appelé «des figures sans corps» (Kruger, 1996, p. 28) puisque le but de l'image commerciale, c'est de stéréotyper les gens afin de produire des «sujets» soumis, de leur coller une «persona» (une image qu'ON leur rend désirable et qu'ON peut leur vendre). C'est oublier que «persona» renvoie au masque que portaient les acteurs grecs et romains et trouve son origine dans «personare» qui veut dire «résonner à travers». La «persona» est un véhicule qui permet à la *personne* derrière le masque de résonner à travers le masque. Il doit permettre à l'acteur derrière le masque d'*agir*. Nous sommes en effet une multiplicité d'images, l'image étant l'expression de notre sujet agissant. Le paraître exprimant notre être, et non pas l'être devenant le paraître. Barthes encore: «Puisque toute photo est contingente (et par-là même hors sens), la Photographie ne peut signifier (viser une généralité) qu'en prenant un masque» (Barthes, 1980, p. 60-61).

Une des grandes explorations dans mon œuvre a été les rituels quotidiens de la femme: se maquiller, s'habiller, se reposer sur un lit; toutes des choses très "mondaines" en un sens, mais où je retrouvais quelque chose de très intime, un moment où la femme est seule, où son regard est dirigé vers elle. C'est un moment intime alors qu'en même temps, elle se prépare aussi pour un regard qui l'attend à l'extérieur.

Alors, il y a une tension qui existe, mais il est juste de se poser la question: en créant des images de la femme qui s'embellit, suis-je simplement en train de répéter des images de notre culture? Pourtant, il faut que j'accepte que c'est quelque chose que la femme fait et qu'il ne faut pas en être embarrassé ou même en avoir honte. Ça fait partie de notre culture, c'est une façon pour moi de l'accepter, d'accepter le fait que ça fait partie de la vie de la femme. Au lieu de créer une image qui est fausse, j'essaye d'être authentique face à ce que je veux capturer.

Il ne faut pas oublier non plus que les images de la femme qui se met du rouge à lèvres, qui se maquille, ne constituent qu'une partie de toutes les images que je crée. S'il s'agissait uniquement d'images d'une femme qui se maquille, ça serait pas mal moins intéressant. Mais en réalité, c'est seulement un aspect, et ce n'est que ce début d'activité qui est superficiel. L'image ne s'arrête pas là, Il y a davantage à interpréter ou à lire dans l'image. Mais c'est aussi très normal de vouloir bien paraître, et certes, dans notre monde, c'est ce qu'on va remarquer en premier, la beauté, mais moi, je veux

aussi explorer tous ces autres aspects où il y a aussi de la beauté à découvrir.

On ne peut nier le charme et l'attrait des photos de femmes «à leur toilette» et des corps nus des Baigneuses»; c'est voulu et assumé par l'artiste, et rendu par l'espace plus homogène (non fracturé, comme c'est le cas des «miroirs») et le traitement lisse de la surface photographique. On ne classifierait pas les photos de Dominique Rey comme érotiques, pourtant Éros est partout présent. Le contraire, c'est Thanatos, la Mort. Ce que Dominique Rey représente dans ses photos, ce sont des «actes de vie», des agissements pulsionnels. L'expression «saisi sur le vif» prend tout son sens. L'aspect quotidien de certains gestes vient équilibrer l'attrait sensuel évident de la prise photographique, vient le démystifier et l'enrichir à la fois, c'est-à-dire nous renseigner sur l'appréciation possible de la vie dans ses menus détails et dans ses manifestations ordinaires. Les «maternités», elles, évoquent les divers passages de la femme. Si l'on peut dire «saisi sur le vif», il est difficile cependant de parler de «prise de vue» quand le sujet est celui de la «naissance» et que le travail de l'artiste est de «libérer». Ces photos de femmes sont érotiques dans le vrai sens du terme, car Éros, c'est la pulsion vers la vie. Érotisme non de voyeur ou de pornographe, mais essentiel, érotisme de création vitale. Les photos disent, par la suavité de leur fini entre autres, que le désir est non seulement admissible mais fondamental, c'est-à-dire qu'il fonde l'être.

C'est sûr que l'érotisme, c'est quelque chose qu'on peut retrouver, c'est un aspect de mon œuvre. Mais c'est aussi une façon "autre" de représenter l'érotisme que celle qui est affichée dans notre culture. Souvent, quand on pense au mot "érotisme", on songe à la pornographie, etc., mais dans la vraie vie, si on allait investiguer de plus près et demander aux gens ce qui est érotique pour eux, ça serait beaucoup plus complexe, beaucoup plus intrigant qu'on ne se l'imagine. Puis l'érotisme qu'on peut percevoir dans mon œuvre, c'est vraiment la façon que moi, je vais interpréter l'érotisme. D'ailleurs l'érotisme, c'est un aspect de la femme, un aspect important. Il ne faut pas nier sa sexualité, ça fait partie de l'identité de la femme et c'est multiple évidemment. Par le passé, on a fait sentir à la femme qu'elle devait avoir honte de sa sexualité, qu'elle devait cacher ça. On vit aujourd'hui dans un monde où je n'ai pas besoin de cacher la



sexualité; ça apporte une grande liberté, et c'est très sain.

Par contre, je reconnais qu'il y a peut-être des gens qui se sentent un peu mal à l'aise de voir une femme enceinte, mais pour moi, il y a une grande beauté à retrouver dans ces images-là. Je trouve que c'est un peu bizarre de vivre dans un monde qui ne veut pas célébrer le fait que la vie vient de la femme. Il n'y a pas de gêne ou de honte à avoir devant cet élément vital. J'espère que, même pour quelqu'un qui aurait pu se sentir comme ça, l'image que j'ai créée pourrait apporter une modification dans sa perception du monde.

Depuis toujours, l'eau est symbole de la femme. Pierre Raphaël Pelletier dans sa présentation de l'exposition «Les Baigneuses» écrivait que «l'eau de la femme est l'élément vital de tout univers»<sup>2</sup>. Ainsi la femme dans l'eau se retrouve en elle-même, tout à fait elle-même. L'eau de la baignoire est ici le double du bain photographique. Le travail de Dominique Rey est donc exceptionnellement féminin et féministe. Les femmes apparaissent dans un milieu des plus fluides. L'eau du bain comme le processus de l'image est une ouverture sur le fluide du prochain.

L'eau est un élément qui m'interpelle personnellement et j'ai souvent voulu l'interpréter dans mon oeuvre. C'est la femme qui donne vie, c'est quelque chose de magnifique et de grand. Alors quand on entre dans une exposition et qu'on voit la femme enceinte ou dans son rôle de mère, c'est une façon de se souvenir de ça, de célébrer cette expérience et ce rôle incroyable.

C'est bizarre, mais quand j'ai entrepris le thème des "baigneuses", j'ai réalisé que c'était une image qui me suivait depuis mes années. Ma façon de travailler commence souvent comme ça, c'est plutôt subconscient. Ma recherche est vraiment intuitive et c'est souvent plus tard que je trouve les réponses ou les explications. Alors, quand j'ai vraiment compris que c'était un thème qui m'appelait, j'ai commencé à vouloir comprendre pourquoi. J'ai découvert que le bain représente pour moi un des endroits les plus tranquilles, les plus méditatifs, où l'on peut se retrouver à l'intérieur de soi quand la vie devient trop chaotique.

J'ai exploré ce « centre essentiel » en me photographiant et d'autres femmes aussi. J'étais à la fois artiste et modèle. Je joue souvent ce double rôle. Dans la série des "baigneuses", j'ai représenté trois femmes: une amie qui était enceinte, ma cousine et sa petite fille d'un an et

ensuite moi-même. Nous sommes toutes des femmes du même âge et ça crée un dialogue qui nous parle des différents stades de la femme: comment elle va passer de femme à mère, puis tous les stades intermédiaires. C'est quelque chose qui me plaît énormément. J'ai exposé les photos de cette série l'une à côté de l'autre, comme une bande film, de sorte qu'on pouvait se promener dans la galerie et voyager d'une image à l'autre. Les images n'étaient pas placées chronologiquement, mais plutôt comme une ligne musicale ou une phrase poétique, où une image allait influencer sur l'autre pour créer une espèce de dialogue entre elles.

Il y a aussi une autre dimension importante aux photos de Dominique Rey. Elles dialoguent avec l'histoire de l'art. Ses «maternités» renouent avec la tradition classique des «madones» (étonnamment les maternités ou madones sont rarement évoquées dans l'iconographie post-moderne). Son travail commente aussi la grande thématique de «l'artiste et son modèle». La femme au bain ou à sa toilette est une constante en beaux-arts, que ce soient les grandes baigneuses de Cézanne, les danseuses de Monet saisies dans des moments de pause, les nus de Matisse, les intérieurs de Bonnard...

Je pense que c'est intéressant de parler de la thématique de la «Madone». On a souvent perçu la femme comme une madone ou une sainte, la femme parfaite, ou bien un peu comme une sorcière une Ève, la femme faible, tentée et tentatrice. Mais la plupart des femmes vont se retrouver quelque part entre ces deux pôles; c'est davantage la réalité du monde. On a tous du bon et du mauvais.

Le thème de la femme qui prend son bain n'est pas nouveau à l'histoire de l'art, mais il a généralement été interprété du point de vue de l'homme. Il y avait une différente relation alors entre l'homme et la femme; c'était du point de vue d'un homme qui désire le corps de la femme. C'était ça le dialogue, tandis que moi comme artiste, je me mets dans le rôle de la femme qui prend son bain. Ensuite, je vis encore ce rôle là quand je représente d'autres femmes. Ça vient de l'intérieur et ça devient quelque chose de beaucoup plus intime; il n'y a pas cette distance qui fait voir la femme comme objet, mais plutôt une participation à l'expérience, à ce moment saisi dans le temps.

L'autoportrait aussi est un genre qui traverse l'histoire de l'art. Très peu d'autoportraits cependant sont des nus. Il peut ainsi y avoir pour le spectateur un double plaisir de voir ces œuvres où l'artiste se représente elle-même dans divers états de nudité. On n'aurait pas tort de parler ici de double «visibilité»; à la fois vue / vision et visibilité dans son sens anglais d'affichage voulu. Si une œuvre, par le biais du sujet et du traitement choisis, peut nous dire quelque chose de l'«intérieur» de l'artiste (sa vision du monde), un autoportrait fournit à la fois un intérieur et un extérieur, un esprit et un corps. «Il me sera loisible, écrivait Rimbaud, *de posséder la vérité dans une âme et un corps*» (Rimbaud, 1963, p. 130).

Le traitement que Dominique Rey donne à son modèle «Dominique» est le même qu'elle donne à ses autres sujets. Traitement objectif, non pas objectivant, qui permet au sujet d'être saisi dans ses gestes ordinaires, plutôt que traitement objectal de la part de l'artiste subjectif qui fixerait le modèle comme objet de pure observation. C'est une vue symbiotique qui correspond à la fameuse énonciation d'Angelus Silesius: «L'œil par où je vois Dieu est le même œil par où il me voit» (cité dans Barthes, 1973, p. 29). Si dans la série «Miroirs», la fragmentation, comme la répétition des lignes ou les espaces plus flous dans les tableaux de nus, empêche le regard de se fixer, ce n'est pas le cas du traitement photographique moins *trouble* des «Baigneuses». L'artiste a déplacé les éléments de transformation pour les plonger dans la symbolique fluide de l'eau ou encore les faire surgir de l'*ordinaire*. Quand Dominique Rey se prend elle-même comme modèle, elle «pose» pour elle-même, c'est-à-dire qu'elle se repose sur la pellicule, elle n'est pas derrière elle-même à diriger le regard; le rapport est changé, non pas manipulé, mais assumé dans toute son identité dont un fragment est déposé sur la pellicule.

Jouer le rôle de modèle, c'est quelque chose que je fais naturellement. Je me sens très à l'aise de me retrouver dans l'image, car je veux explorer de près l'intérieur de la femme, et il faut que je me mette à sa place. Il faut vraiment que je vive cette expérience pour être aussi authentique que possible quand je vais représenter d'autres femmes. Je pourrais être embarrassé d'entrer dans une galerie et de me voir là dans la photo, mais c'est comme si mon image était l'équivalent de celle de ma mère ou de mon amie. Il n'y a pas vraiment de

différence sauf que pour pouvoir créer ces photos de moi, il faut tout de même qu'intellectuellement je crée une distance pour que je puisse vraiment être ouverte et honnête.

Je suis une femme et je pars de la perspective de la femme. J'espère ensuite explorer toutes ces femmes dans ma vie, que ce soit ma mère, mes amies, mes copines, toutes les femmes dans ma communauté qui ont des expériences et des perspectives uniques et enrichissantes. De cette façon, ce n'est pas seulement moi qui s'exprime, je souhaite ainsi repositionner toutes ces femmes dynamiques dans un plus grand contexte.

Les rôles de l'artiste comme sujet et du modèle comme objet se font renverser, mélanger et approfondir. Rimbaud dans sa «Lettre du voyant» écrivait: «Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme – jusqu'ici abominable – lui ayant donné son renvoi, elle sera poète, elle aussi» (Rimbaud, 1963, p. 221-222). La vraie beauté, sans cliché, est en mouvance et nécessite un sens de positivité que tous les «ismes» du monde cherchent à enfreindre. Guy Scarpetta dans *L'impureté* a identifié cette fin d'une époque comme celle «des avant-gardes, de leur terrorisme, de leur radicalisme esthétique, de leur volonté de soumettre l'art aux idéologies pures et dures» (Scarpetta, 1985, quatrième de couverture). Quand le corps reconnaît enfin et véritablement que tout passe par lui, il est possible d'incorporer ce qui s'appelle peut-être une grâce, dans tous les sens. Clairement chez Dominique Rey, la vue du corps passe par le corps de la vue.

En bout de ligne, il y a une douceur dans les images que je crée, c'est peut-être même un peu poétique. Ce n'est pas vraiment ma façon d'aller frapper fort, ce n'est pas qui je suis. Parfois quelque chose qui est tout simplement murmuré, évoqué ou suggéré demeure ce qu'il y a de plus puissant. Alors, je fais beaucoup appel à la beauté et je trouve que la femme a beaucoup de beauté à offrir au monde dans tous ses multiples aspects. Je ne pense pas que la beauté soit quelque chose de négatif. Dans notre monde, on a une idée assez étroite de la beauté, comme en témoignent les magazines de mode ou de pornographie. Au contraire, la beauté, c'est quelque chose de large... C'est ça. Il faut autant que possible prendre des risques. D'ailleurs, on ne sait pas pourquoi, comme artiste, on crée des images, pourquoi on fait certaines choses. Souvent les réponses

nous viennent beaucoup plus tard. Mais il y a comme un instinct qui nous dirige, qu'il faut vraiment écouter de très près, pour autant que possible abandonner l'ego et *s'immerger* dans la situation (Nous soulignons).

#### NOTES

1. Les citations de Dominique Rey sont extraites d'une entrevue que l'artiste a accordée à l'auteur en novembre 2003.
2. Pierre Raphaël Pelletier, texte de présentation, *Les Baigneuses* de Dominique Rey, Galerie 1.1.1., University of Manitoba, du 12 septembre au 4 octobre 2002.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, Roland (1973) *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 112 p.
- \_\_\_\_\_ (1980) *La chambre claire*, Paris, Éditions de l'Étoile – Gallimard / Seuil, 200 p.
- COHEN, Leonard (1992) *Anthem*, dans «The Future», Sony Music.
- KRUGER, Barbara (1996) *Love For Sale*, New York, Harry N. Abrams Publishers, 96 p.
- PAGLIA, Camille (1992) *Sex, Art and American Culture*, New York, Vintage Books (Random House), 328 p.
- RIMBAUD, Arthur (1963) *Poésies complètes*, Paris, Gallimard (Le Livre de Poche), 254 p.
- SCARPETTA, Guy (1985) *L'impureté*, Paris, Grasset, 394 p.

## **«Je suis la plaine»: paysages identitaires dans les chansons de Marcel Soulodre**

par

Larry Steele

Mount Saint Vincent University

Les chansons de Marcel Soulodre sont un miroir de la mosaïque culturelle qu'est le Manitoba francophone. Ces chansons reflètent des influences diverses et puisent dans différents genres musicaux: le *folk-western*, le *rock* et le *folk* traditionnel. Elles situent l'artiste dans une lignée artistique et reflètent en même temps une certaine quête d'identité, sinon d'existence, pour la communauté franco-manitobaine, ainsi que pour Marcel Soulodre, qui cherche à se façonner une place entre les deux cultures. Par une étude de ses deux disques en français<sup>1</sup>, *J'avais dans les yeux* et *Que je recommence*, nous explorerons la relation entre ses chansons et la culture franco-manitobaine.

### **CHANSON ET IDENTITÉ**

Pour nous, la chanson de Marcel Soulodre affirme son identité manitobaine d'une façon elle aussi particulièrement manitobaine, c'est-à-dire en regardant ailleurs. J. R. Léveillé observe ce phénomène général chez les poètes franco-manitobains récents:

En cette fin de siècle, c'est la poésie, cette fois, plus que le théâtre qui rend compte de ce nouvel "hétéroclisme" culturel. La défense d'une langue et d'une culture proprement franco-manitobaine a donné lieu à la multiplicité des voix poétiques et à l'expression de la diversité des expériences [...] (Léveillé, 1990, p. 105)

Comme le souligne François Paré dans *Les littératures de l'exiguïté*, la chanson peut être une présence capitale dans l'émergence d'une littérature. Trop souvent sous-estimée par

l'institution littéraire qui préfère d'emblée l'écrit à l'oral, «la chanson joue souvent le rôle de moteur idéologique de la société» (Paré, 1992, p. 113). Mais chez Marcel Soulodre, on trouve très peu d'idéologie explicitement identitaire ou nationale. Cela n'empêche pas, s'il faut en croire Pascale Casanova, qu'il s'agisse d'un mode d'affirmation nationale. Dans *La république mondiale des lettres*, elle soutient que les «petites littératures» sont confrontées à deux véritables options afin de s'épanouir:

Les deux grandes «familles» de stratégies, fondatrices de toutes les luttes à l'intérieur des espaces littéraires nationaux, sont d'une part l'*assimilation*, c'est-à-dire l'intégration, par une dilution ou un effacement de toute différence originelle, dans un espace littéraire dominant, et d'autre part la dissimulation ou la *différenciation*, c'est-à-dire l'affirmation d'une différence à partir notamment d'une revendication nationale (Casanova, 1999, p. 246).

Entre les deux stratégies proposées par Pascale Casanova, à savoir celle de l'assimilation et celle de la différenciation, Marcel Soulodre se place plus près de la première, car il mise davantage sur une universalité que sur une appartenance manitobaine quelconque. Mais il semble plutôt glisser à travers la grille que nous propose Pascale Casanova, en trouvant sa définition dans un ailleurs qui demeure, à notre avis, le cachet de la littérature franco-manitobaine, car ce recours à un ailleurs est ce qu'il y a de plus typique dans la poésie franco-manitobaine: les thèmes préférés en sont l'exil, les grands espaces, le métissage et l'exotisme<sup>2</sup>.

Tel est le cas chez ce chansonnier pourtant «de souche»<sup>3</sup>, Marcel Soulodre, tant au niveau des genres musicaux qu'au niveau des paysages où le territoire manitobain est peu évoqué mais pourtant très présent. Voilà donc pourquoi il y a un malaise dès qu'on se met à catégoriser la musique de Marcel Soulodre, car aucun genre ne semble donner entière satisfaction en tant qu'étiquette. S'agirait-il de musique *folk*, du fait qu'on y entend souvent un lyrisme simple, ou bien de musique *pop*, car les thèmes ne sont pas exactement traditionnels, ou encore de chanson française, puisque les textes sont soigneusement travaillés, ou bien de musique cajun, car les influences de la Louisiane y sont manifestes? Ce qu'il faut surtout noter à propos de l'étude de la chanson, c'est

que le lieu et le genre y sont le plus souvent indissociables. «J'ai toujours l'écho» présente cette diversité de lieux et de genres:

Je suis perdu à Austin Texas  
 Je pleure les yeux d'Opeleusas  
 J'invente une histoire d'amour  
 J'invente un chemin sans détour  
 J' imagine le bal du Mardi Gras  
 J' imagine ma blonde dans mes bras

J'ai toujours l'écho du Fais Dodo  
 Du café fort, du bon gumbo  
 J'ai toujours l'écho du Fais Dodo (Soulodre, 1995).

Le personnage est à Austin, au Texas, mais il songe à la Louisiane. On y entend donc des accordéons dans un rythme plutôt cajun, mais la chanson demeure pourtant dans le genre *rock*. Le «toujours» dans le titre et dans le refrain suggère que le personnage est maintenant de retour au Manitoba, où il continue à être hanté par ces mélodies. Finalement, le rêve ajoute une autre dimension ou, si l'on veut, un autre lieu, à l'ensemble.

## RÉVOLTE

La chanson «J'ai toujours l'écho» exprime donc, à plusieurs niveaux, la déroute de l'artiste qui œuvre dans la francophonie nord-américaine, déroute provoquée par les distances, par la variété des coutumes et des couleurs locales et par ses propres désirs. Cependant, même si la chanson de Marcel Soulodre est en harmonie avec une littérature franco-manitobaine généralement caractérisée par la diversité, elle présente d'abord une quête personnelle. Et si le titre du premier disque en français de Marcel Soulodre est *J'avais dans les yeux*, ce qui fixe notre attention sur des paysages de l'esprit, le second disque en français, *Que je recommence*, est plutôt pour le chansonnier un rite initiatique. Celui-ci comprend, d'une part, une redéfinition personnelle, une affirmation de maturité de l'artiste qui cherche à se départir de ses illusions de jeunesse et, d'autre part, une évasion vers des paysages oniriques ou nostalgiques.

«Intoxication», la première chanson de ce disque, dénonce l'autoritarisme intellectuel et son langage exclusif, dont l'artiste rebelle veut se démarquer:



Je me souviens toujours qu'avant les grands  
 Disaient que j'étais rien qu'un enfant  
 Que je n'échapperais pas au sort  
 De reconnaître un jour la mort

Tous les matins j'accueille les résonances  
 Des tourbillons ronds de la terre  
 Qui m'entraînent aux marges de l'univers  
 Tous les matins je reprends mon enfance

Intoxication pour tous leurs besoins  
 Leurs fins justifient tous les moyens (Soulodre, 1999).

La libération créatrice est un thème majeur dans cette chanson, comme ailleurs dans le répertoire de Marcel Soulodre. Aliéné devant la grille envahissante et empoi-sonnante du langage des «grands» qui se présentent comme porte-parole de la raison, le chansonnier émet un cri viscéral qui est le propre du genre *rock*. C'est ainsi que la musique, par sa présence non verbale, rejette la raison de ceux qui sont vieux avant leur temps et la transforme en une folle ivresse.

Dans «Ma langue», on approfondit ce même renversement avec le refrain, où il est question d'«une langue tirée», geste assez caractéristique de la démarche de Marcel Soulodre en chanson. La langue que ce calembour évoque sera finalement non verbale, ou du moins, non discursive, et c'est avec ses chansons que le chansonnier part à la recherche d'une telle forme d'expression:

Quand les experts bavent et râlent  
 Je débranche leur délire  
 Je respire fort les fleurs du mal  
 J'attrape les fesses du satyre

Albert Einstein a démontré  
 La vitalité d'une langue tirée  
 Car sans la beauté d'être petit  
 Comment naîtrait la poésie (Soulodre, 1999).

## EXOTISME ET RÊVE

Le même cri viscéral se retrouve dans «Fleur de sang», qui invoque les rythmes et les thèmes de l'Amérique latine, ou dans «La grande bleue», où Marcel Soulodre chante encore son refus d'une logocentricité, préférant la musique aux mots: «J'ai vu des paysages bien trop *[sic]* beaux / Pour être dérangés par des mots» (Soulodre, 1999). Mais dans «Que je

recommence», la chanson éponyme du disque, la quête individuelle se marie à une recherche de l'exotisme, thème fréquent chez Marcel Soulodre. Dans cette chanson, il est question d'un paysage lointain, d'une plage et d'une musique éclectique, thèmes que le refrain ramène à la notion centrale d'une redéfinition de soi:

Je rentre à froid dans l'océan  
 Je crie dans l'écume: nettoyage  
 Je croise Neptune déguisé en roi-mage  
 Chevauchant les vagues jusqu'à la plage

Que je recommence  
 Que je me réchauffe  
 Que je respire  
 Que je me rêve à blanc (Soulodre, 1999).

Cette chanson dégage une tension: les multiples répétitions du pronom «je» sont presque douloureuses pour l'auditeur, car il s'agit d'une répétition excessive, trop personnelle, tandis que le chansonnier voudrait justement effacer la confusion et l'étouffante lourdeur de son identité. Loin du Manitoba, la description de l'océan, qui évoque à la fois le mythe grec et le christianisme, se fond dans un paysage lointain et subjectif. L'anaphore avec la répétition du subjonctif évoque le désir de trouver du nouveau ainsi que le travail acharné que ce nouveau va exiger.

## EXOTISME ET PASSÉ

Le concept de la construction d'un chez-soi par l'évocation d'un ailleurs a été magistralement formulé par le critique canadien Hugh Kenner dans un essai intitulé *The Elsewhere Community*. Son idée, c'est que, pour cette communauté de l'«Ailleurs», l'ailleurs en question peut se situer dans le temps aussi bien que dans l'espace:

This Elsewhere combines both virtual and actual presences [...] They include physical journeys to an Elsewhere in which, like Grand Tour denizens flocking to Rome, we can imaginatively join communities of the past, and notably a past in which we can say our present culture has its roots (Kenner, 1998, p. 105)<sup>4</sup>.

L'intérêt de ces réflexions de Hugh Kenner, c'est qu'elles montrent de quelle manière l'artiste peut se façonner un chez-soi artistique, enracinant, si l'on veut, son œuvre et sa

communauté dans une lignée historique et culturelle tout en puisant une bonne partie de son inspiration ailleurs, ce qui fait pendant au sentiment d'enfermement qui peut exister dans une communauté culturelle très petite. C'est justement ce que nous trouvons, par exemple, dans cet extrait de «La plaine», où Marcel Soulodre fait un montage, constitué non seulement de différents paysages du Manitoba mais aussi d'autres lieux et même d'autres époques:

J'ai mes racines dans l'espace  
 Dans les sols noirs d'automne  
 Comme un canot sur la houle des blés  
 Je glisse tranquille sur un orage bleuté

Et j'entends les histoires des vents  
 Remplies de vieux amis  
 Transparents tourbillonnants  
 Comme des fantômes de neige

Je suis la plaine  
 Je marche à vol d'oiseau  
 À la rencontre des nuages  
 Où le soleil peint des arcs-en-ciel (Soulodre, 1995).

En fin de compte, l'image de la plaine, appliquée au Manitoba, pourrait n'être qu'un lieu commun, mais Marcel Soulodre la ranime admirablement: vaste, déroutante par son ouverture, mais en même temps, par son immensité, une source d'inspiration poétique. Les paroles de la chanson se rapportent à ses multiples héritages: sa mère est anglophone, son père, francophone, et ses paroles le rattachent à une sorte de communauté peuplée autant de rêves et de fantômes que d'êtres qui vivent encore: «Et j'entends les histoires des vents / Remplies de vieux amis» (Soulodre, 1995).

Marcel Soulodre salue aussi les personnages fictifs ou légendaires de la littérature continentale du passé: Louis XIV, Cyrano de Bergerac, des fantômes, des autochtones en canoë... Dans une chanson du premier disque, un motard du nom de «King Louis» lui rappelle «le roi de (s)es ancêtres». Notons en passant qu'il s'agit nettement d'une chanson *rock*, mais qu'un élément traditionnel est apporté par le son de la mandoline qui accompagne le chant:

Le temps pèse lourd, les faibles ont chaud,  
 bouille l'orage, ecce homo!

En trombe surgit le corsaire,  
rugit Harley, mastodonte d'enfer!  
Six pieds deux, barbe de brousse,  
fiers cheveux  
Il crache en roulant, fait crisser ses pneus

King Louis, roi de mes ancêtres  
Revenant, peuvent-ils te reconnaître?  
King Louis, la tête les pieds en cuir  
En te voyant, l'instinct nous pousse à fuir (Soulodre  
1995).

King Louis tient du fantôme, mais c'est également un personnage moderne qui nous terrorise. Cette chanson nous ramène à la problématique identitaire: appartenir au Manitoba francophone tout en étant citoyen du monde, tout en demeurant son propre maître. Marcel Soulodre tente de retrouver son pays dans l'exotisme d'autres cultures. Alors, comme l'a noté Robert Proulx, l'exotisme en chanson peut constituer pour le chansonnier une critique implicite de son propre milieu, trop renfermé sur lui-même:

L'exotisme se double [...] d'une critique sociale chez plusieurs auteurs qui mentionnent dans leurs chansons des pays dévastés par la guerre, la famine ou la répression politique. Quoi qu'il en soit, la chanson, en plus de son rôle traditionnel d'ambassadrice de la culture québécoise, contribue au rapprochement des peuples en révélant la diversité de leurs espaces géographiques, musicaux, et culturels particuliers. (Proulx, 2002, p. 182).

Il est bien vrai qu'on reconnaît chez Marcel Soulodre une certaine raillerie de l'ordre établi, mais en général l'exotisme est du genre ambiant, nostalgique. Une attirance vers l'ailleurs crée une tension persistante, comme dans «Le jardin sauvage» dont la mélodie est surtout berçante et langoureuse, mais toutefois avec comme des semblants de sursauts d'énergie:

Les plus beaux jours sont déjà partis  
Mais pas de trace de mélancolie  
Les oiseaux veillent près du tournesol  
Soleil poussé en orgueil  
  
Une dernière fleur s'accroche au glaïeul  
Comme une bouche tendue vers le ciel

Sur une tache bleue qu'elle survole  
Une abeille suce une goutte de miel

Le jardin sauvage a les ombres fanées  
Les couleurs séchées et les parfums mouillés  
Mais la tête pleine de souvenirs  
Et le ventre gros de désirs (Soulodre, 1995).

La saison, c'est l'automne, le lieu, sans doute le Manitoba, mais ce lieu peut aussi bien être virtuel, abstrait, une énergie autant qu'un paysage en particulier. C'est en puisant un peu partout, dans l'espace temporel aussi bien que dans l'espace géographique et l'espace sonore, que l'artiste se façonne son «Jardin sauvage», sa source d'inspiration.

En même temps, le lieu poétique de Marcel Soulodre, c'est toute l'Amérique. Comme le souligne Jean-François Chassay au début d'une étude du roman québécois, le néologisme «américanité» comporte un mélange problématique d'histoire et de nouveauté:

“L'américanité” se manifesterait d'abord comme un symptôme, celui qui permet éventuellement de révéler le lieu d'où l'on parle, de donner sens à l'espace culturel, comme s'il fallait toujours le définir et prouver son existence. Quitte à rappeler des faits qui risquent de passer aux yeux de certains pour des évidences, il faut répéter que “le dénominateur commun des littératures des Amériques, y compris la québécoise, réside dans le fait que, dès leur naissance, elles se nourrissent [...] de la culture européenne” [Bernd, 1986, p. 21] (Chassay, 1995, p. 18).

Cette notion problématique de l'américanité s'applique à l'image du jardin, image qui sert à définir la poétique de Marcel Soulodre: «Le jardin sauvage» réunit la nouveauté et le mystère d'un paysage onirique, fécond, vulnérable et «sauvage», et les éléments de tradition et de civilisation (il s'agit d'un «jardin» et non pas d'une «forêt», par exemple.) En effet, l'air de l'accordéon, le choix même de l'instrument évoquent la vieille Europe tout en s'accordant très bien avec l'Amérique du Nord.

## CONCLUSION

En conclusion, les chansons de Marcel Soulodre nous laissent distinguer en filigrane un univers où la recherche

personnelle se confond avec la recherche collective d'identité. On y retrouve le Manitoba, bien sûr, mais aussi l'Amérique francophone en général, le présent aussi bien que le passé. Le paysage se fonde dans la musique, dans la mesure où cette dernière crée une ambiance propice au rêve et à la création. C'est cette même énergie «sauvage» qui anime ses chansons, une énergie primaire qui pousse l'artiste à chanter son pays en lui associant sa propre vision du monde.

#### NOTES

1. Il en a également enregistré un en anglais, *Giddy Up* (1999), Saint-Boniface, Irrational Man.
2. À propos des poètes, on remarque que bon nombre d'entre eux proviennent d'ailleurs aussi, entre autres Louise Fiset, Santé Viselli et François-Xavier Egun.
3. Les textes des chansons ont été écrits en collaboration avec Bernard Bocquel qui, lui, est né en Allemagne, mais qui a vécu et étudié à Strasbourg avant de s'installer au Manitoba. Cela ajoute une autre dimension aux appartenances des textes que nous n'avons pas explorée dans la présente étude.
4. Notons que le «Grand Tour» constituait une étape importante dans la maturité pour les jeunes Britanniques (de haute caste, bien entendu) au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui sortaient de chez eux pour réellement connaître la vie intellectuelle du continent.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BERND, Zila (1986) «La quête d'identité: une aventure ambiguë», *Voix et images*, n° 34, p. 21-26.
- CASANOVA, Pascale (1999) *La république mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 496 p.
- CHASSAY, Jean-François (1995) *L'ambiguïté américaine: le roman québécois face aux États-Unis*, Montréal, XYZ Éditeur, 197 p.
- KENNER, Hugh (1998) *The Elsewhere Community*, Concord, Anansi Press, 113 p. [CBC Massey Lectures Series]
- LÉVEILLÉE, J. R. (dir.) (1990) *Anthologie de la poésie franco-manitobaine*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 591 p.
- PARÉ, François (1992) *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 175 p.
- PROULX, Robert (2002) «L'expression du lointain dans la chanson québécoise: de la description de l'ici à l'exploration de

l'ailleurs» dans O'REILLY, Magessa, BISHOP, Neil et CHADWICK, A. R. (Dir.) *Le lointain: écrire au loin, écrire le lointain*, Beauport, Publications MNH, p. 159-182.

SOULODRE, Marcel (1995) *J'avais dans les yeux* (CD audio), Saint-Boniface, Irrational Man.

\_\_\_\_\_ (1999) *Que je recommence* (CD audio), Saint-Boniface, Irrational Man.